



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

TRAITE PRATIQUE  
DU  
**MAGNÉTISME**  
ET DU  
**SOMNAMBULISME**

PAR  
**AUBIN GAUTHIER.**

« Si l'art nous abandonne  
la nature nous reste. »  
MESMER.

---

**PARIS.**

**GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**  
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17;

MONTPELLIER. CASTEL, SEVALLE, Libraires. | LYON. SAVY, Libraire, 48, quai des Célestins  
LONDRES. H. BAILLIÈRE, 219, Regent-Street. | FLORENCE. RICORDI et Cie, Libraires.  
LEIPZIG. BROCKHAUS et AVENARIUS, MICHELSEN, Libraires.

1845.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

- MANUEL PRATIQUE DES MALADIES VÉNÉRIENNES.** 1837.  
1 vol. grand-in-18 de 710 pages..... 6 fr
- RECHERCHES PRATIQUES SUR LES ULCÉRATIONS DU  
COL DE LA MATRIÈRE.** 1837. in-8 avec fig. col..... 1 50
- CONSIDÉRATIONS SUR L'HIPPOCRATISME ET L'ANATO  
MISME.** 1833. in-8.
- MÉMOIRES SUR LES ALTÉRATIONS LOCALES QUI AC  
COMPAGNENT LES FIÈVRES.** 1825. in-8.
- DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE** (rédaction principal  
en société avec M. BAYLE). 2 vol. in-4. 1836..... 20 fr
- 
- ABERCROMBIE.** Traité des maladies de l'Encéphale et de la moelle épi  
nière, trad. de l'anglais avec des notes très nombreuses par A. N. Gen  
drin, médecin de l'hôpital Cochin. Paris 1835; 1 fort vol. in-8. 7 fr
- ALIBERT.** Monographie des dermatoses, ou précis théorique et pratique  
des maladies de la peau; 2<sup>e</sup> édit., corrigée et augmentée de fig. col.  
représentant 32 espèces de maladies; 2 vol. grand in-8. 1835. 20 fr
- ALIBERT.** Nosologie naturelle, ou les maladies du corps humain distri  
buées par familles, 1838. 1 vol. grand in-4, papier vélin, avec 33 plan  
ches coloriées. Au lieu de 110 net..... 30 fr.
- CHOMEL.** Leçons de clinique médicale, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris.  
recueillies et publiées par MM. les docteurs Genest et Requin. Paris.  
1834, 1837, 2 vol. in-8..... 14 fr.
- DEVERGIE.** Médecine légale théorique et pratique, avec le texte et l'in  
terprétation des lois relatives à la médecine légale, revus et annotés par  
J. B. F. Dehaussy de Robecourt, conseiller à la Cour de Cassation,  
1839; 3 vol. in-8. 2<sup>e</sup> édition..... 21 fr.
- DUBOIS (d'Amiens).** Traité de pathologie générale, 1837. 2 vol. in-8. 14 fr.
- GENDRIN.** Traité philosophique de médecine pratique. 2 vol. in-8;  
1838, 1839..... 14 fr.  
(Les tomes 3 et 4 sont sous presse).
- IMBERT (de Lyon).** Traité pratique des maladies des femmes. 1839, 2 vol.  
in-8..... 12 fr.
- RAYER.** Traité théorique et pratique des maladies de la peau; *deuxième  
édition, entièrement refondue.* Paris, 1835, 3 forts vol. in-8, accompa  
gnés d'un bel atlas de 26 planches grand in-4, gravées et coloriées avec  
le plus grand soin, représentant, en 400 figures, les différentes maladies  
de la peau, et leurs variétés. Prix du texte seul, 3 vol. in-8.. 23 fr.  
— Prix de l'atlas seul, avec explication, grand in-4. cart. 70 fr.  
— Prix de l'ouvrage complet, 3 vol in-8. et atlas in-4 cartonné. 88 fr.
- SICHEL.** Traité de l'ophtalmie, la cataracte et l'amaurose, avec le traité  
théorique et pratique des maladies des yeux de Weller. Paris, 1832-  
1837, 3 vol. in-8. avec planches coloriées..... 18 fr.

R318/34  
hommage de l'auteur  
au Révérend Père Boulangier  
Supérieur des Séculiers  
à Paris

Aubin Pauthier

TRAITÉ PRATIQUE

DU

MAGNÉTISME

ET DU

SOMNAMBULISME.

Voix revue Magnétique. Décembre 1844.



Ouvrages du même auteur.

**INTRODUCTION AU MAGNÉTISME**, examen de son existence depuis les Indiens jusqu'à l'époque actuelle, sa théorie, sa pratique, ses avantages, ses dangers, et la nécessité de son concours avec la médecine. 1840, 1 vol. in-8. 6 fr.

**HISTOIRE DU SOMNAMBULISME** chez tous les peuples, sous les noms divers d'*extases, songes, oracles et visions*; examen des doctrines théoriques et philosophiques de l'antiquité et des temps modernes sur ses effets, ses abus, ses avantages, etc. Suivi d'une lettre à S. S. le pape Grégoire XVI sur les altérations successives de la Bible pendant le Moyen-âge et la Renaissance. 1842, 2 vol. in-8. 10 fr.

**LE MAGNÉTISME CATHOLIQUE**, ou Introduction à la vraie pratique, et réfutation des opinions de la médecine sur le magnétisme, ses principes, ses procédés, ses effets. 1844, 1 vol. in-8. 5 fr.

**TRAITÉ DES SONGES** par Hippocrate, traduction nouvelle avec des notes, exemples justificatifs et commentaires. 1 vol. in-8 (*sous presse*).

**TRAITÉ DES SONGES** et de la **DIVINATION** par le sommeil, par Aristote; traduits pour la première fois avec notes et commentaires. 1 vol. in-8 (*sous presse*).

---

**LA REVUE MAGNÉTIQUE**, journal des cures et des faits magnétiques et somnambuliques, ainsi que des théories, recherches historiques, discussions scientifiques, et progrès généraux du Magnétisme en France et dans tous les autres États de l'Europe. — Prix : 24 fr. par année. — Bureaux, rue de Bréda, 28. — Rédacteur en chef : M. Aubin GAUTIER.

---

**CHARDEL**. Essai de psychologie physiologique, 3<sup>e</sup> édition augmentée d'un appendice sur les phénomènes du somnambulisme lucide et les révélations de Swedenborg sur le mystère de l'incarnation des âmes et sur leur état pendant la vie et après la mort. 1844, 1 vol. in-8. 6 fr.

**CHARDEL**. Esquisse de la nature humaine, expliquée par le Magnétisme animal, précédée d'un Aperçu du système général de l'univers, et contenant l'explication du Somnambulisme magnétique et de tous les phénomènes du Magnétisme animal. 1826, 1 vol. in-8. 5 fr.

**DELEUZE**. Mémoire sur la faculté de prévision, suivi de Notes et pièces justificatives recueillies par M. Mialle. 1836, in-8 br. 2 fr. 50 c.

**DESPINE**. De l'emploi du Magnétisme animal et des eaux minérales dans le traitement des maladies nerveuses, suivi d'une Observation très curieuse de guérison de névropathie. 1840, 1 vol. in-8. 7 fr.

**RÉSIMONT** (Charles). Le Magnétisme animal considéré comme moyen thérapeutique; son application au traitement de deux cas remarquables de névropathie. 1843. 1 vol. in-8, br. 5 fr.

TRAITÉ PRATIQUE  
DU  
**MAGNÉTISME**  
ET DU  
**SOMNAMBULISME**

OU  
RÉSUMÉ DE TOUS LES PRINCIPES ET PROCÉDÉS DU MAGNÉTISME,

AVEC

LA THÉORIE ET LA DÉFINITION DU SOMNAMBULISME,  
LA DESCRIPTION DU CARACTÈRE ET DES FACULTÉS DES SOMNAMBULES,  
ET LES RÈGLES DE LEUR DIRECTION ;

PAR

**AUBIN GAUTHIER.**

---

« Si l'art nous abandonne,  
la nature nous reste. »

MESMER.

---

---

**PARIS.**

**GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**  
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17 ;

MONTPELLIER. CASTEL, SEVALLÉ, libraires. | LYON. SAVY, libraire, 48, quai des Célestins.  
LONDRES. H. BAILLIÈRE, 219, Regent-Street. | FLORENCE. RICORDI et Cie, libraires.  
LEIPZIG. BROCKHAUS et AVENARIUS, MICHELSEN, libraires.

**1845.**





---

---

## PRÉFACE.

---

J'arrive à la fin de mes travaux. Destiné à paraître en premier, le *Traité du Magnétisme et du Somnambulisme* est au contraire mon dernier ouvrage, à moins qu'il ne plaise à Dieu de m'engager dans une autre voie où je puisse être utile.

Ce livre est un véritable *Traité pratique* ; je me suis efforcé d'y réunir tous les documents connus jusqu'à ce jour ; il est à la portée de tous les hommes, et ceux mêmes qui n'auraient pas le temps de le lire en entier, pourront, au moyen de la table des matières, choisir le sujet qui les intéressera davantage.

Je n'ai pas à regretter la route que j'ai suivie ; pour arriver à mon but je crois avoir mis toute la persévérance possible ; le retard que j'ai apporté dans la plus importante de mes publications en est une preuve, et l'ordre établi dans mes travaux justifie que mon plan était arrêté à l'avance.

J'ignore le sort que cet ouvrage aura pendant ma vie, à une époque où les livres sérieux sont peu lus, et dans un temps où le magnétisme est encore dénié par tant de personnes ; mais j'ai l'espoir qu'il restera comme une œuvre utile et consciencieuse.

Quelques observations bienveillantes m'ont été faites depuis le commencement de l'impression, sur l'abondance des notes et les fréquentes citations des premiers et plus célèbres magnétiseurs. Je crois que ma réponse a été entièrement satisfaisante ; la voici :



La plupart des hommes du monde, et les médecins eux-mêmes, n'ayant entendu parler que de somnambulisme, ne voyant le plus souvent que le côté merveilleux du magnétisme, croient toujours que la science est à l'état embryonique et que le temps seul pourra l'éclairer; ils ne connaissent le nom de Mesmer que pour y attacher l'épithète de charlatan; ceux de Puységur, de Bruno et de Deleuze sont à peine parvenus jusqu'à eux; ils attendent toujours qu'un homme capable vienne apporter la lumière là où ils croient qu'il n'existe encore que des ténèbres.

Or, de deux choses l'une: ou la lumière n'existe pas encore en magnétisme, et je me présente comme résumant en moi toute la science; ou les ténèbres ne sont que supposées, et alors j'ai eu d'autres maîtres que Mesmer. Dans le premier cas, quelle confiance puis-je inspirer, à quelle qualification dois-je m'attendre, puisque je suis connu pour être l'apologiste de Mesmer et que je me fais gloire de suivre ses leçons? Dans le second, on eût certainement douté, sinon de ma bonne foi, au moins de l'exactitude de mes allégations prises au point de vue d'expériences personnelles; il était donc nécessaire que je m'appuyasse sur des autorités.

A qui, par exemple, aurais-je persuadé, sur une simple lecture et sauf examen, que l'imposition de la main sur les genoux détermine le sang à descendre et favorise, chez les femmes, le flux périodique? Si j'avais ajouté que tout mouvement circulaire opéré à l'extérieur du corps se répète au-dedans, et qu'un mouvement trop brusque peut blesser un malade dont on effleure à peine les vêtements, qui eût voulu me croire? Personne assurément. Mais qu'aura-t-on à m'opposer lorsque j'aurai avancé un fait, recommandé un procédé, annoncé un

effet, si chacune de mes propositions est en quelque sorte contresignée par Jussieu, d'Esilon, Bruno, Puységur, Roullier et Deleuze? Ou ces hommes estimables sont des fous qui se sont succédé les uns aux autres, ou la vérité qu'ils prirent toujours pour guide m'a également éclairé de son flambeau.

Quel est l'homme sensé qui persisterait à soutenir devant moi que Mesmer était un charlatan, si je lui prouve que M. de Bruno l'appelle *un génie qui a droit à la reconnaissance de l'humanité entière, à la mémoire duquel tout homme honnête et vertueux doit un tribut de vénération et de respect* (1), et « *qu'il est impossible, »* suivant M. Deleuze, *de ne pas reconnaître en lui un métaphysicien distingué et un profond observateur* (2)? » Deleuze et Bruno n'ont-ils pas été des philosophes et des savants que l'estime publique a suivis jusque dans la tombe?

J'ai multiplié les notes! c'est vrai, et dans quelques années la plupart seront inutiles; mais c'est que je connais la profonde ignorance et l'embarras dans lesquels se trouvent aujourd'hui les hommes du monde, les médecins en général, et un grand nombre de personnes bien intentionnées qui voudraient s'instruire en magnétisme. Je n'ai pas voulu qu'on pût leur fermer la bouche en leur disant que j'avais une doctrine à part, c'est pour quoi les notes abondent dans mon livre; et quand je diffère, sous quelques rapports, avec les praticiens ou les métaphysiciens que j'invoque habituellement, je cite encore, afin que l'on puisse contrôler mes opinions. Je ne crois pas avoir besoin d'en dire plus long sur ce point, et je passe à la seconde objection, qui me paraît encore moins fondée.

(1) Bruno, tome I, *Discours préliminaire*, et page 2.

(2) Deleuze, *Histoire critique*, tome II, page 20.

« Vous citez trop souvent, m'a-t-on dit, et de plus » vos extraits sont trop abondants; vous vous faites tort » à vous-même; vous pouviez écrire aussi bien, et votre » ouvrage vous eût fait plus d'honneur. » Voici ma réponse; elle est grave.

Je ne sais pas si j'aurais pu dire aussi bien que les auteurs cités; je crois seulement qu'après eux et avec la facilité que j'ai à écrire, j'aurais effectivement retiré plus d'honneur de mes propres inspirations; mais je ne serais point arrivé à mon but, celui d'assurer le succès de la cause magnétique.

Ainsi quelles pages, si belles qu'elles eussent pu être, produiraient aujourd'hui sur mes lecteurs le même effet que la concordance successive, pendant un demi-siècle, des opinions de tous les savants hommes qui m'ont précédé?

Parce que je défends les expériences, suis-je un réformateur? C'est d'abord, je l'avoue, ma propre et inébranlable conviction, que les expériences naissent toutes seules des observations pratiques; mais si je la mets de côté, je ne fais que suivre les leçons de mes maîtres: Puységur, Bruno, Deleuze, ont prouvé que les expériences étaient inutiles et dangereuses, le docteur Roullier les appelle des *tours de force*, et le commissaire du roi Jussien disait déjà, en 1784, qu'elles étaient la *magie* du magnétisme.

Tous mes efforts, jusqu'à ce jour, ont tendu à faire distinguer entre le magnétisme et le somnambulisme; j'ai dit, à propos de ce dernier, « que l'on avait pris » l'effet pour la cause; que le magnétisme peut, à la ri- » gueur, se passer du somnambulisme et des somnam- » bules, et qu'avec le magnétisme simple on n'en gué- » rira pas moins beaucoup de maladies ordinaires et

» d'autres qui font le désespoir de la médecine (1). » J'ai ensuite ajouté « que les folies somnambuliques » étaient la cause du discrédit du magnétisme (2). » Mais je ne suis pas le seul qui dise toutes ces choses : Mesmer se plaignait aussi « des exagérations, des abus et des absurdités auxquelles sa découverte avait donné lieu, » et des étranges explications données par des hommes » qui n'en avaient qu'une connaissance superficielle (3). » « Mesmer a parfaitement raison, reprend M. Deleuze, » il paraît penser qu'il eût été avantageux de pratiquer » le magnétisme empiriquement et après une instruction » convenable sans rechercher le somnambulisme, et cela » peut être vrai. Il est du moins certain que si l'observation du somnambulisme a fait connaître de nouvelles » vérités, elle a fait dire aussi les plus grandes extravagances (4). » Or, il me semble qu'après soixante-dix années de folies, il commence à être temps de devenir sages, et que les magnétisants d'aujourd'hui ne feraient pas mal de retourner à l'école.

Satisfaits de ces raisonnements et de mes explications, on s'est borné à me dire : « Mais vos traités passeront, » aux yeux de bien des gens, pour une compilation ; on » croira qu'il n'y a rien de vous, et que tout appartient à » vos devanciers ! »

D'abord, si mon livre est bon, c'est un grand point pour mes concitoyens, et c'est le plus intéressant pour la cause magnétique : « Quand un succès est obtenu, » nous en jouissons tous également, quel qu'en soit l'auteur (5). » Ensuite, une compilation bien faite est une

(1) *Introduction au magnétisme*, page 337.

(2) *Magnétisme catholique*, page 55 à 66.

(3) Mesmer, *Deuxième Mémoire*, avant-propos.

(4) Deleuze, *Hist. crit.*, tome II, pages 18 et 19.

(5) *Id.*, *Instr. prat.*, page 7.

œuvre utile, et je demanderai s'il existe aujourd'hui un ouvrage qui résume utilement les opinions, les principes et les procédés qui forment la science magnétique? Certainement non; dès lors mon livre, considéré comme compilation, serait toujours un progrès.

Mais une cause importante a besoin d'être soutenue par de grands talents, et surtout par des talents reconnus, avoués, non contestés; les miens ne sont point tels. Ils le seraient que je n'aurais pas plus de confiance en eux, parce que les hommes n'ont en propre que leur persévérance et ne peuvent répondre que d'elle; les talents, grands ou petits, sont un prêt mystérieux de la Divinité, on n'en connaît la puissance et l'étendue qu'après en avoir fait usage.

Il n'eût donc pas été prudent de compter uniquement sur moi, quand j'avais de puissants et généreux auxiliaires. Platon ne nous a-t-il pas transmis avec orgueil les leçons de son maître Socrate, et la gloire de Cicéron n'eût-elle pas été encore plus grande et plus pure s'il n'avait pas donné, comme de lui, des pensées sublimes et des pages magnifiques qu'il empruntait aux philosophes grecs pour instruire ses Romains ignares?

En appelant au secours de la cause magnétique, dans un moment décisif, les hommes les plus capables de l'illustrer et de la soutenir, je crois avoir fait acte de bon sens, de raisonnement et de justice; si je leur dois ce livre, je le présente au monde savant comme un hommage rendu à leurs doctes leçons, puisse-t-il être après ma mort un monument éternel élevé à leur gloire!

---

# TRAITÉ DU MAGNÉTISME.

---

---

## PREMIÈRE PARTIE.

PHILOSOPHIE DU MAGNÉTISME.

---

### LIVRE PREMIER.

EXPLICATION ET DÉFINITION DU MAGNÉTISME.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

*Du magnétisme considéré comme faculté.*

L'âme est un principe, la volonté une puissance, le mouvement un effet.

L'homme a un mouvement intérieur plus ou moins vif, plus ou moins soutenu, selon sa constitution, son âge, ses maladies ou ses habitudes; ce mouvement constitue la vie.

Chaque corps exerçant une action relative sur ce qui l'entoure, l'homme a d'abord une influence sur son sem-

blable (1). Quand il en use, sa volonté produit un effet, et cet effet est une communication de mouvement (2).

## CHAPITRE II.

### Du magnétisme considéré comme agent physique.

Le magnétisme est un agent répandu dans la nature, et dont tous les corps sont imprégnés (3).

Il échappe à nos sens, on ne le voit pas. Les anciens lui avaient donné le nom d'*esprit caché* (4); les modernes l'ont appelé *esprit vital, fluide nerveux*; on le nomme aujourd'hui *fluide magnétique*.

Si on ne le voit pas, on ressent et on peut observer ses effets, ce qui déjà suffirait pour établir son existence; mais l'homme (5) en état de somnambulisme voit le fluide sous la forme d'un **feu brillant qui sort particulièrement des mains du magnétiseur** (6); ce qui explique pourquoi l'antiquité représentait les Dieux avec des flammes au bout des doigts (7); et comment Mesmer a pu dire : « Le magnétisme » animal, considéré comme agent, est un feu invisible (8). »

L'homme étant une intelligence liée à des organes, mais servie par eux, il fait principalement usage de ses mains pour magnétiser; ce qui explique encore pourquoi les sta-

(1) Mesmer, Aphorisme 237. — Deleuze, *Instruction pratique*, page 9.

(2) Mesmer, *Deuxième mémoire*, page 73, édition Germer Baillières.

(3) Wirdig, *Nova medicina spirituum*, liv. I, chap. xxvii. — Mesmer, deuxième proposition, *Premier Mémoire*, page 42. — Id., *Deuxième Mémoire*, page 61. — Bruno, 91.

(4) En grec, *νοός* ou *νοός*; en latin *mens*, ou *spiritus intus*. — Aristote, *Métaphysique*, liv. XII, chap. ix. — Virgile, *Énéide*, liv. VI, vers 725.

(5) L'homme est pris ici dans une acception générale; les femmes peuvent magnétiser comme les hommes, à part le degré de force et d'instruction.

(6) Mesmer, Aphorismes 269 à 275. — Bruno, page 29.

(7) Sonnerat, *Voyages aux Indes occidentales*, t. I, liv. II, pl. 32, p. 155.

(8) Mesmer, *Deuxième mémoire*, page 75.

tues des Dieux païens avaient plusieurs bras (1), et comment on disait de la main, qu'elle était médicale (2).

Pour agir magnétiquement, l'homme n'a besoin que de vouloir (3). Du moment où il veut, sa volonté se réduit en acte visible ou sensible.

### CHAPITRE III.

#### Du magnétisme considéré comme acte.

Le corps humain est comme une éponge: toujours prêt à recevoir et à rendre.

Le magnétisme est la communication des forces vitales d'un homme à un autre homme (4).

Toute action magnétique comporte deux êtres, l'un actif, l'autre passif; le premier plus fort que le second: celui-ci reçoit, celui-là donne (5).

Il s'opère alors chez le magnétisé un changement sensible: son mouvement ne lui appartient plus; de simple, il est devenu composé; peu à peu il se rapproche de celui du magnétiseur, il prend son ton (6).

Avec le temps, il y a uniformité de mouvement; les deux corps sont aussi forts l'un que l'autre: l'action cesse (7).

### CHAPITRE IV.

#### Du magnétisme considéré comme science.

Parmi les découvertes, les unes se développent instantanément et se dégagent de toute obscurité, d'autres restent

(1) Sonnerat, *Id.*, pages 158 à 175.

(2) Virgile, *Énéide*, liv. XII, vers 402.

(3) Deleuze, *Instruction pratique*, page 11.

(4) Mesmer, Propositions 8, 13, 17, *Deuxième Mémoire*, page 73 — Aphor. 159, 160 et 237. — Bruno, page 55. — Deleuze, *Instruct. prat.*, pages 9 et 22.

(5) Mesmer, Aph. 210. — Bruno, page 60.

(6) Bruno, page 55.

(7) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, p. 96.



longtemps enveloppées d'un voile dont quelques hommes méditatifs et laborieux soulèvent successivement quelques parties. Le temps donne à leurs travaux consciencieux un cachet particulier qu'ils n'avaient pas obtenu d'abord ; la vérité paraît alors dans tout son éclat, et chacun est surpris de ne l'avoir pas plus tôt aperçue.

Depuis l'aurore d'une découverte jusqu'au moment où son existence reçoit une consécration presque générale, on calcule les effets obtenus, on compte le nombre des phénomènes aperçus, on les discute, on les compare, on cherche les moyens de les reproduire, on passe d'un moyen à un autre, la pratique s'établit, les faits sont rassemblés, rapprochés, des observations partielles sont recueillies, et bientôt une science nouvelle existe.

Lorsque le docteur Mesmer appliqua le magnétisme à la guérison des maladies, il imagina une théorie et indiqua des procédés ; plus tard, M. de Puységur, s'occupant uniquement de somnambulisme, apprit de ses malades l'étendue du pouvoir de la volonté ; enfin M. Deleuze, quarante ans après Mesmer, mettant à profit les leçons de ce grand génie, les observations de MM. de Puységur, de Bruno, de Lutzelbourg, Roullier, Fournel, Tardy de Montravel, et de beaucoup d'autres savants magnétiseurs, ainsi que les résultats de sa propre expérience, publia une *Instruction pratique* à l'usage des personnes qui voudraient magnétiser. Dans cet ouvrage, il posa des principes invariables, indiqua des procédés impératifs et facultatifs ; et à partir de ce moment la science magnétique a pu se réduire en art.

## CHAPITRE V.

### Du magnétisme considéré comme art.

On entend par *science*, la connaissance d'une chose, et par *art*, sa plus haute appréciation ; mais il y a des sciences qui ne peuvent pas se réduire en art.

Ainsi, l'observation du somnambulisme ne pourra jamais constituer qu'une science, parce que les effets somnambuli-ques varient selon les individus; la direction des somnambules, seulement, pourra constituer un art. Au contraire, la manière de magnétiser, œuvre de l'intelligence humaine, fruit de ses recherches et de ses méditations, est un art.

Jusqu'à ce jour, le magnétisme n'était point un art, parce que les hommes laborieux qui l'ont étudié et pratiqué ne pouvaient que rassembler les matériaux nécessaires à la juste appréciation de tous les effets magnétiques; mais ce sera nécessairement un art dès qu'on suivra les traces de M. Deleuze, et que l'on perfectionnera les procédés magnétiques dont l'expérience aura prouvé les heureux résultats.

## LIVRE DEUXIÈME.

### EFFETS DU MAGNÉTISME.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Effets généraux.

Le magnétisme est un moyen de régulariser et de diriger les forces vitales (1); mais plus la marche de la nature est dérangée, plus il est difficile au magnétiseur de rétablir l'équilibre (2).

Le magnétisme est par lui-même un agent très actif, dont la principale propriété est d'entraîner hors du corps, et particulièrement par les extrémités, tout ce qui dérange l'harmonie naturelle (3).

(1) Mesmer, Proposition 26, et *Deuxième Mémoire*, page 73. — Bruno, page 50. — Deleuze, *Instruct. prat.*, pag. 18, 205.

(2) Deleuze, *Instruct. prat.*, page 18. — Puysegur, *Mémoires*, 309.

(3) Alexandre de Tralles, liv. I. — Greatrakes, par Pechlin, *Observationum medicarum*, liv. III. — Deleuze, *Instruct. prat.*, 35.

Presque toujours, lorsque le magnétisme agit, le pouls devient régulier, la transpiration reprend son cours (1).

Il est calmant, en ce qu'il rétablit l'équilibre (2); tonique, en ce qu'il facilite la circulation et qu'il augmente les forces vitales (3).

Il hâte la marche des maladies (4), réveille les douleurs anciennes (5), accélère les crises qui doivent amener la guérison (6), et prouve sa puissance curative en cessant de produire des effets sur un corps rendu à la santé (7).

## CHAPITRE II.

### Effets particuliers.

Il y a des symptômes qui tiennent à la constitution des malades, et que l'on rencontre plus particulièrement chez les uns que chez les autres (8).

Lorsqu'un malade est atteint de plusieurs maladies, dont une seule prédomine et a des symptômes plus apparents, il arrive souvent que le magnétisme porte uniquement son action sur l'une de ces maladies. Puis, lorsqu'elle est en voie de guérison, il se dirige sur celle qui était moins sensible et dont l'existence se révèle alors tout entière (9).

Les effets sur le magnétisé consistent presque toujours dans un calme plus ou moins grand, au moral et au physique (10); mais il y a aussi des malades pour lesquels il est un agent trop actif; il porte quelquefois sur les nerfs (11).

(1) Bruno, 207.—Deleuze, *Hist. crit.*, 150, 151.—*Instruct. prat.*, 204.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 237.

(3) Id., *Hist. crit.*, 135. — *Instruct. prat.*, 205, 210. — Bruno, 51.

(4) Mesmer, Aphor. 212 et 215. — Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, p. 60.

(5) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, p. 151. — *Instruct. prat.*, 20.

(6) Mesmer, Aphorisme 327 et proposition 24. — Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, 151. — *Instr. prat.*, 205, 288.

(7) Mesmer, Aphorisme 211. — Deleuze, *Instruct. prat.*, 257.

(8) Deleuze, *Instr. prat.*, 15, 196. — Jussieu, Rapport au Roi, p. 8.

(9) Puységur, *Mémoires*, 141, 211. — Id., *Hist. crit.*, t. I, 170.

(10) Deleuze, page 142. — Jussieu, Rapport, pages 8 et 9.

(11) Id., page 219. — *Instruct. prat.*, 62. — Bruno, 207, 208.

Presque toujours, chez les malades qui ont un vésicatoire ou un cautère, cet exutoire se ferme (1), l'humeur suivant le cours que lui imprime le magnétiseur; mais chez d'autres, l'abondance des matières devient extraordinaire, et les humeurs coulent au point de changer plusieurs fois par jour les compresses les plus épaisses (2).

Il est des malades sur lesquels on agira en deux ou trois minutes; chez d'autres, il faut plusieurs jours (3); et chez quelques uns plusieurs mois (4).

Telle personne est insensible tant qu'elle se porte bien, qui éprouvera des effets certains en cas de maladie (5).

Enfin telle autre n'éprouvera aucun bien du magnétisme dans une maladie grave, qui en sentira les effets dans une indisposition légère (6).

### CHAPITRE III.

#### Effets apparents.

Lorsque le magnétisme fait mal, on s'en aperçoit; il produit quelquefois des effets apparents, sans qu'il en résulte aucun bien pour le malade (7).

Les symptômes qui annoncent le plus ordinairement l'action du magnétisme sont: l'engourdissement des jambes, l'impossibilité d'ouvrir les yeux, la tendance à la transpiration, une communication de froid ou de chaud qui se fait sentir au visage, et même à travers les vêtements; l'assou-

(1) Id., *Instruct. prat.*, 380.

(2) J'ai traité un ophthalmique qui avait presque abandonné un vésicatoire au bras gauche; il ne le pansait plus qu'une fois par semaine. Dès le troisième jour, les humeurs affluèrent à l'exutoire, et pendant six semaines que dura le traitement qui lui rendit la vue, il mit deux fois par jour des compresses superposées au nombre de seize: un jour son habit fut traversé par un ruisseau de matières.

(3) Deleuze, *Instruct. prat.*, 38, 46, 47, 213.

(4) Koreff; lettre à M. Deleuze, *Instruct. prat.*, page 403.

(5) Mesmer, *Appl.* 210. — Deleuze, *Instruct. prat.*, 15.

(6) Id., *Hist. crit.*, t. I, 242. — *Instruct. prat.*, 15.

(7) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, 147, 220. — *Instruct. prat.*, 223.

pisement, le sommeil, le somnambulisme, des spasmes, ou une transpiration considérable (1).

Quelquefois la première impression du magnétisme produit une crise passagère, caractérisée par des mouvements convulsifs, de la roideur dans les membres, des accès de pleurs et de rires (2).

Quelquefois encore la crise est accompagnée de bâillements, de mouvements nerveux, d'envies de vomir, de coliques ou de besoins d'uriner (3).

Lorsque la transpiration a été interrompue, l'action du magnétisme rétablit la circulation (4).

## CHAPITRE IV.

### Effets latents.

Il est des maladies dans lesquelles l'action du magnétisme n'est point évidente (5).

Telle personne éprouvera des effets remarquables et très apparents dans une maladie, qui n'aura aucune sensation dans une autre maladie, et n'en arrivera pas moins à la guérison (6).

Il arrive assez fréquemment que le magnétisme rétablit peu à peu l'harmonie sans produire aucune sensation, et l'on ne s'aperçoit de son influence que par l'amélioration de la santé (7).

Il y a des malades chez lesquels les effets vont toujours en augmentant; d'autres qui ressentent, dès la première fois, tout ce qu'ils éprouveront dans le cours d'un long traitement; d'autres enfin qui, après avoir obtenu dès le premier

(1) Deleuze, *Instruct. prat.*, 48 à 52. — *Hist. crit.*, t. I, 169, 170.

(2) Id., *Instr. prat.*, 59. — Bruno, 208. — Puysegur, *Mémoires*, 133.

(3) Deleuze, *Inst. prat.*, 42 à 52. — Puysegur, *Mémoires*, 411.

(4) Mesmer, *Aphorismes* 333 à 347. — Deleuze, *Instruct. prat.* 237.

(5) Deleuze, *Instr. prat.*, 15. — Id., *Hist. crit.*, t. I, 242.

(6) Id., *Hist. crit.*, t. I, 242. — Puysegur, *Mémoires*, 140, 143, 211.

(7) Deleuze, *Instr. prat.*, 48. — *Hist. crit.*, 242.

jour les effets les plus remarquables, n'éprouvent plus la moindre impression (1).

L'action curative s'annonce d'autant plus vite que la maladie est moins invétérée; mais dans les maladies chroniques, il faut magnétiser pendant un mois ou deux au moins, quand même on n'obtiendrait pas de crises apparentes (2).

Dans les maladies nerveuses, s'il y a prostration de forces, atonie, engourdissement, le magnétisme agit sans produire de crises apparentes (3).

Enfin les guérisons ne sont pas toujours précédées par des effets qui annoncent son action, et il ne faut pas se décourager trop vite (4).

## CHAPITRE V.

### Effets curatifs.

L'effet le plus ordinaire du magnétisme est de rétablir la transpiration (5) et de faire redescendre les humeurs et le sang qui se portent aux régions supérieures (6); très souvent il rend la saignée inutile (7).

Si quelqu'un a la tête brûlante et les pieds froids, en le magnétisant de la tête aux pieds, avec quelques autres passes ou frictions sur les jambes, la tête se dégage et les pieds s'échauffent (8).

Si quelqu'un a une douleur à l'épaule et qu'on fasse des passes de l'épaule au bout des doigts, la douleur s'échappe

(1) Mesmer, Aph. 210 à 217. — Deleuze, *Instr. prat.*, 47.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 213.

(3) Id., 243. — *Hist. crit.*, t. I, 242. — Koreff, Lettre à M. Deleuze, *Instr. prat.*, 404.

(4) Deleuze, *Instr. prat.*, 46. — Koreff, *id.*, 407.

(5) D'Eslon, Aph. 14. — Deleuze, *Instr. prat.*, 37. — Jussicu, Rapport, 40.

(6) Mesmer, Aphor. 332. — Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, pages 103, 113, 151. — Bruno, 211, 237.

(7) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, 153.

(8) Deleuze, *Instr. prat.*, 34.

par les mains où il se manifeste une légère transpiration (1).

Un mal d'estomac se fait souvent sentir dans le bas-ventre avant de se dissiper entièrement; c'est alors que le magnétisme semble emporter avec lui tout ce qui trouble l'harmonie, et son action ne cesse que lorsque l'équilibre est rétabli (2).

Souvent il n'est pas possible à l'instant même ou dans une seule séance d'entraîner une douleur loin de la partie où elle est fixée; on réussit seulement à l'en éloigner progressivement et peu à peu: un mal qui est sur le sommet de la tête s'affaiblira en arrivant au centre; il s'écartera à droite et à gauche; à chaque passe on le déplacera et on en enlèvera une partie. Il faudra plus ou moins de temps pour le dissiper entièrement (3).

Au contraire, en d'autres cas, le magnétisme rappelle la vie au moment où elle paraît s'éteindre, comme le gaz oxygène rallume un charbon sur lequel il ne reste plus qu'une faible étincelle (4).

On a vu des maladies aiguës, parvenues au plus haut degré de violence, être promptement guéries par le magnétisme seul, dont l'action calmante a suffi pour rétablir l'équilibre (5).

Dans les maladies nerveuses, s'il y a prostration de forces, engourdissement, atonie, le magnétisme est souverain (6).

(1) Bruno, 211, 212. — Deleuze, *Instr. prat.*, 34.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 35.

(3) Puysegur, *Mémoires*, 411 — Deleuze, *Instr. prat.*, 38.

(4) Deleuze, *Instr. prat.*, 211. — Foissac, *Rapports sur le magnétisme*, page 272.

(5) Mesmer, Proposition 23. — Deleuze, *Instr. prat.*, 209.

(6) Mesmer, Propositions 8 et 23. — Deleuze, *Instr. prat.*, 223.

---



---

## CHAPITRE VI.

### Effets réactifs.

La meilleure preuve que le magnétisé ressent l'effet de l'action, alors même qu'il ne devient point somnambule, c'est qu'il agit lui-même à son insu sur son magnétiseur (1).

Ainsi, une sensation de froid indique presque toujours une obstruction, un engorgement ou de l'atonie (2).

Une chaleur sèche et brûlante annonce une tension dans les fibres (3); douce et humide, c'est un symptôme favorable qui annonce une circulation plus libre, et quelquefois une évacuation (4).

Les formications au bout des doigts indiquent l'existence de la bile et d'un sang âcre, surtout lorsqu'elles se font sentir dans la magnétisation de la tête ou des bras (5).

L'engourdissement de la main, des doigts et de leurs extrémités, annonce un défaut de circulation (6).

Le magnétiseur sent quelquefois un mouvement de fluctuation dans les mains et les doigts, ce qui lui indique qu'il s'opère un mouvement sanguin chez le malade (7). Lorsqu'il y a des glaires dans l'estomac ou la poitrine, les doigts semblent se roidir; quelquefois on sent sur les doigts une pression circulaire, comme si un fil de soie les entourait (8). Cette pression remonte quelquefois jusqu'au poignet, qui semble noué comme par un bracelet étroit, et quelquefois même jusqu'au coude (9).

(1) D'Eslon, Aph. 10. — Bruno, 62, 69, 72.

(2) Bruno, 76, 79. — Deleuze, *Instr. prat.*, 341.

(3) Bruno, 79. — Deleuze, *Instr. prat.*, 342.

(4) D'Eslon, Aph. 14. — Bruno, 78, 79, 80. — Deleuze, 342.

(5) Bruno, 79. — Deleuze, 342.

(6) Bruno, 77, 78. — Deleuze, *Instr. prat.*, 342.

(7) Bruno, 78. — Deleuze, *id.*, 342.

(8) Deleuze, *Instr. prat.*, 342.

(9) D'Eslon, Aph. 10. — Bruno, 77.



Quand il y a relâchement nerveux, les effets sont contraires à ceux que je viens d'indiquer, la main se fatigue promptement, il y a une certaine faiblesse dans les doigts et le poignet (1).

## CHAPITRE VII.

### Effets dangereux.

#### § 1<sup>er</sup>. — Effets dangereux par essence.

On a dit quelquefois : si le magnétisme ne fait pas de bien, il ne cause point de mal. Ceci a besoin d'explication.

D'abord l'acte magnétique consistant dans une communication de mouvement, il est dangereux de magnétiser quand on est malade ou en proie à des agitations nerveuses, parce que l'on transmettrait au magnétisé ses propres sensations ; on le troublerait au lieu de le calmer (2).

Ensuite le magnétisme, comme toute espèce de remèdes, a besoin d'être administré avec sagesse et réflexion ; il a seulement ce grand avantage que s'il fait mal, on s'en aperçoit et l'on cesse son usage (3).

Ainsi, il est des cas où il faut affaiblir plutôt que fortifier le malade ; ici le magnétisme ne convient pas, parce que, calmant par nature, il devient tonique (4).

Dans la phthisie pulmonaire au dernier degré, il serait à craindre qu'en augmentant l'activité vitale, il n'accélérait la dernière crise (5).

Quand on magnétise par amusement, pour faire acte de

(1) Bruno, 78. — Deleuze, *Instr.*, 343.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 288.

(3) Deleuze, *Hist.*, 220. — *Instr. prat.*, 281. — Jussieu, Rapport, 37.

(4) Deleuze, *Hist.*, 320. — *Instr. prat.*, 205. — M. Deleuze le comparait à l'opium, qui, employé pour calmer les douleurs et provoquer le sommeil, agite et rend furieux quand il est administré à une forte dose. — *Instr. prat.*

(5) Deleuze, *Hist. crit.*, 163, 168. — *Instr. prat.*, 221. — Jussieu, 42.

curiosité et montrer sa force, on excite des mouvements nerveux qui fatiguent singulièrement le malade et compromettent quelquefois sa santé (1).

« Quand on excite des crises violentes dans un sujet, dit » à cet égard Mesmer, on entretient dans les organes un » état d'élasticité forcée qui diminue dans la fibre la faculté » de réagir sur elle-même, sur les humeurs qu'elle contient, » d'où s'ensuit une sorte d'inertie qui entretient l'état contre » nature que l'on occasionne (2). »

§ II. — Effets dangereux par ignorance ou mépris des principes, et par oubli ou négligence des procédés en usage.

Il faut d'abord poser en principe qu'on ne doit magnétiser que des personnes malades (3).

En second lieu, il ne faut jamais faire de passes ou frictions ascendantes (4). L'équilibre du corps s'établit et se maintient par les passes et les frictions descendantes; si on fait le contraire, l'harmonie cesse d'exister chez le malade (5). « Si l'on magnétisait de bas en haut, dit d'Eslon, » on donnerait un nouveau cours aux liquides du corps humain; la tête du malade s'embarrasserait et on pourrait lui » donner une commotion funeste au cerveau; peut-être une » apoplexie (6). »

On déroge cependant à cette règle dans les cas suivants :

1° Si le malade est somnambule; parce que, dans sa position, il apprécie les bons résultats d'une magnétisation en sens inverse, et il l'indique lui-même, ainsi qu'en certaines occasions il se prescrit du poison comme moyen curatif (7).

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 288.

(2) Mesmer, *Aphor.* 342.

(3) Deleuze, *Hist. crit.*, 96. — *Instr. prat.*, 15, 19, 180.

(4) Mesmer, *Aphor.* 287. — D'Eslon, *Aphor.* 12. — Deleuze, *Hist. crit.*, 223.

(5) Bruno, 177, 211. — Deleuze, *Hist. crit.*, 105, 223.

(6) D'Eslon, *Aphor.* 12. — Bruno, 211.

(7) Deleuze, *Instr. prat.*, 43.

2° Lorsque un instinct particulier conduit le malade à demander tel ou tel genre de magnétisation (1).

Le magnétisme devant être administré avec précaution et peu à peu, si l'on emploie tout-à-coup une force extraordinaire, c'est du mal que l'on fait au lieu du bien que le malade attend (2).

Si, au lieu de penser à la santé du malade, on ne cherche qu'à le rendre somnambule, et que pour y parvenir on concentre l'action sur un organe, particulièrement sur la tête, il en résulte des inconvénients graves, ou au moins des étourdissements, de la pesanteur, du malaise (3).

Il en est de même du mépris et de l'indifférence apportés dans le choix de certains procédés et dans leur application (4). Les effets sont différents lorsque l'on emploie la magnétisation palmaire (5) au lieu de la magnétisation digitale (6), et les frictions au lieu des passes (7), car les procédés doivent être employés et variés selon la délicatesse des organes affectés et la nature de la maladie (8); l'expérience est là; il n'est pas possible de la braver sans s'exposer à de justes reproches et à des regrets pénibles.

(1) Mesmer, Aph. 195. — Deleuze, *Hist. crit.*, 111.

Il existe encore un troisième cas où le magnétiseur paraît devoir céder à ses propres sensations pour magnétiser en sens inverse, c'est celui où il est guidé par les *entraînements*.

Ce que je connais des *entraînements* est si peu de chose, que je n'en parlerai pas dans ce traité. Mais on verra plus loin ce que c'est qu'un *entraînement*, suivant M. de Bruno, le cas que l'on doit en faire, et les résultats où ils mènent. Je citerai seulement ici quelques lignes à ce sujet :

« Lorsque l'on n'est point conduit par l'*entraînement* et que la volonté seule dirige la main, il peut être très dangereux d'aller de bas en haut, parce que ce n'est pas le cours ordinaire du fluide vital. » — Bruno, 177.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 288.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 288. — *Hist. crit.*, 221. — Bruno, 243.

(4) Mesmer, 2<sup>e</sup> Mémoire, 76. — Deleuze, *Instr. prat.*, 43.

(5) Mesmer, Aphor. 328. — Deleuze, *Instr. prat.*, 39, 43 et 235. — *Hist. crit.*, 149.

(6) Mesmer, Aphor. 318, 332. — Deleuze, *Instr. prat.*, 39 et 40. — *Hist. crit.*, 113.

(7) Mesmer, Aphor. 291, 293, 331. — Deleuze, *Instr. prat.*, 28, 31.

(8) Mesmer, 2<sup>e</sup> Mémoire, 76. — Deleuze, *Instr. prat.*, 43. — Bruno, 206.

## § III. Effets contractés (1).

Dans l'acte magnétique, la sympathie que le magnétiseur cherche à établir entre le corps du malade et le sien devient tellement forte, que les résultats se font sentir non seulement du magnétiseur au magnétisé, mais de celui-ci à son magnétiseur. Je vais expliquer cette proposition.

L'homme sain agit sur le malade avec l'ensemble de toutes les parties de son corps, et sur chaque partie du corps malade par la partie correspondante du sien. « Lorsqu'il porte » sur son semblable, dit M. de Bruno, l'action générale de » toutes les parties de son corps, il lui communique le mouvement de toutes ces parties dans l'ordre où il est établi » en elles. S'il est en santé, sans doute il doit en résulter un » effet très favorable ; mais si l'harmonie de son individu est » altérée, s'il est malade, l'effet est nécessairement pernicieux, puisqu'il ne peut communiquer que des mouvements contraires à l'harmonie générale et transmettre les » impressions des maladies dont il est affligé (2). »

A son tour, le malade exerce à son insu une influence physique sur son magnétiseur.

« Il sort de toutes les parties de notre corps, dit encore » M. de Bruno, et je l'ai éprouvé souvent, mais principalement de celles qui sont affectées de maladies, des courants » de matière subtile qui se portent sur le magnétiseur, et le » plus souvent sur la partie qui est opposée à la partie malade, ou sur celle qui lui est semblable : du foie à la rate, » ou de la rate au foie (3). »

« En magnétisant quelqu'un qui transpire, dit d'Esion,

(1) L'adjectif *contracté* ne s'est employé jusqu'à présent qu'en terme de grammaire; le Dictionnaire de l'Académie porte : *CONTRACTÉ*, terme de grammaire qui se dit quand deux voyelles se joignent en une. — On va voir que j'en fais une juste application à certains effets magnétiques.

(2) Bruno, 58. — Daleuze, *Instr. prat.*, 289.

(3) Mesmer, 60, 80, 161. — Bruno, 58.

» on ressent quelquefois une certaine fraîcheur, et le courant du fluide devient plus sensible (1). »

Il résulte de ces expériences :

1° Que l'action magnétique communique la santé ou la maladie du magnétiseur (2); d'où cette condition, que ce dernier doit être en bonne santé;

2° Que le malade atteint par le courant magnétique renvoie à celui qui l'actionne un courant de matière morbifique qui peut influer sur la santé de ce dernier, s'il ne se purifie pas par les moyens en usage et dont je parlerai plus loin.

## CHAPITRE VIII.

### Effets critiques.

Le magnétisme excite souvent des douleurs dans la partie du corps où se trouve le siège du mal; il renouvelle des douleurs anciennes et assoupies. Elles ne sont que passagères; c'est le résultat des efforts que la nature, à laquelle le magnétisme est venu en aide, fait pour triompher de la maladie; le magnétisé se trouve mieux après les avoir éprouvées (3).

On appelle ces douleurs, *douleurs critiques*, pour les distinguer de celles qui sont dues aux progrès du mal.

(1) D'Eslon, Aphorisme 14.

(2) Voici ce que rapporte Michel Montaigne, au sujet de la communication des maladies :

« Simon Thomas étoit un grand médecin de son temps. Il me souvient » que me rencontrant un jour à Toulouse chez un riche vieillard pulmonique, et traitant avec lui des moyens de sa guérison, il lui dit que c'en étoit un de me donner occasion de me plaire en sa compagnie, et que » *fichant ses yeux* sur la fraîcheur de mon visage et *sa pensée* sur cette al- » légresse et vigueur qui regorgeoit de mon adolescence, et remplissant » *tous ses sens* de cet état florissant en quoi j'étois alors, son habitude s'en » pourroit amender. Mais *il oubloit à dire que la mienne s'en pourroit* » empirer aussi. » *Essais*, t. I. — Bruno, 59.

(3) Mesmer, Aphorisme 212. — Deleuze, *Instr. prat.*, 20. — *Hist. crit.*, 15. — Puysegur, *Mémoires*, 363 et 364.

Lorsque la main du magnétiseur quitte le siège du mal pour entraîner aux extrémités les causes morbifiques, le malade sent une légère douleur; il semble que la main entraîne un corps quelconque : la douleur suit la main; quelquefois elle s'arrête au coude ou au poignet, aux genoux ou au coude-pied. Si la main se retire, la douleur se fixe et s'arrête à l'endroit où la main a cessé d'agir; celle-ci l'y retrouve, et quand elle continue à descendre, la douleur la suit (1).

Dans les maladies de l'estomac, lorsqu'il y a inflammation ou irritation, il est rare que le malade puisse supporter l'imposition de la main sur le centre de l'affection (2); il suffoque, et retire de lui-même la main du magnétiseur.

Lorsqu'il y a obstruction, il arrive un moment où il convient de déplacer le mal et de l'entraîner aux extrémités; mais il faut, préalablement, dissoudre l'obstruction. Pour arriver à ce résultat, on exécute par imposition ou par ad-digitation, un mouvement de rotation. Ce mouvement se répète à l'intérieur, comme si la main du magnétiseur y pénétrait, et un mouvement trop vif torturerait le malade (3).

Lorsqu'il s'agit d'entraîner, de l'estomac au bas-ventre, des matières agglomérées ou des aliments mal digérés, l'ad-digitation traînante produit également à l'intérieur du corps une douleur très vive; il semble au malade que le magnétiseur a saisi avec deux doigts un corps qui a de la peine à passer (4).

Quelquefois, enfin, le magnétisme produit les effets d'un remède que l'on se proposait d'employer, et d'utiles évacuations le prouvent (5).

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 34, 38. — Jussieu, *Rapport*, 11 à 13.

(2) Bruno, 212, 213. — Deleuze, *Instr. prat.*, 43. — Jussieu, 39.

(3) Bruno, 239 à 241. — Deleuze, *Histoire crit.*, 111. — *Instruction prat.*, 217, 235.

(4) Bruno, 71, 221, 241. — Jussieu, 40.

(5) Roullier, 84. — Deleuze, *Histoire crit.*, 124, 162. — *Instruction prat.*, 74, 135. — Jussieu, 37.

---



---

## CHAPITRE IX.

### Effets trompeurs.

Hippocrate a défini la médecine : « un art qui guérit les » malades ou qui apaise leurs douleurs, et qui n'entreprend » pas ceux que leur mal a mis dans un état incurable (1). »

Il en est de même du magnétisme : il guérit ou soulage, et il ne peut rien pour les malades incurables. Mais quels sont les malades incurables ? ceux-là que les médecins ont réputés tels ? Non, certainement ; mais ceux que l'évidence montre à tous les yeux comme désespérés. Ce sont ces derniers dont il est inutile d'entreprendre le traitement magnétique. Si, dans le doute, on croit devoir tenter quelques efforts, il faut être très circonspect avec le malade, et ne pas lui faire concevoir des espérances que l'action du magnétisme inspire quelquefois aux praticiens peu expérimentés (2).

Il arrive, en effet, que dans plusieurs maladies chroniques devenues incurables, parce qu'elles ont attaqué et détruit un organe essentiel, la magnétisation produit un changement tout-à-fait inespéré et inattendu. Si l'on n'a pas d'expérience, on conçoit l'espoir d'une guérison et on le fait partager au malade, qui est d'autant plus porté à s'en flatter, que la médecine ordinaire n'avait rien produit de semblable.

Mais bientôt les effets cessent, le magnétisme n'agit plus, le malade retombe dans son premier état (3).

En d'autres cas, il faut être très avare sur les louanges que l'on est porté à faire de l'action curative du magnétisme : ainsi, lorsque des guérisons promptes et instantanées ont lieu, on peut croire que l'on a tout fait, et que le magnétisme est l'unique cause de la guérison ; mais il est bon

(1) Hippocrate, *De Part.*

(2) Deleuze, *Hist. crit.*, 163 à 166. — *Instr. prat.*, 252.

(3) Deleuze, *Hist. crit.*, 163. — *Instr. prat.*, 254.

d'être plus modeste et de supposer que le magnétisme a seulement déterminé une crise à laquelle la nature était disposée. Il faut compter sur la nature propre à chaque individu, encore plus que sur le magnétisme; Hippocrate a dit : « γουσῶν φύσεις ἰητροί, les maladies se guérissent par leur propre nature (1). »

## CHAPITRE X.

### Impuissance relative du magnétisme.

Les personnes saines ne sont généralement pas sensibles à l'action du magnétisme. Sur cent personnes bien portantes les deux tiers ne ressentiront aucun effet, et l'autre tiers en éprouvera de très légers (2). Le magnétisme étant, en effet, une communication de forces vitales, il n'y a lieu à aucune action entre deux personnes jouissant d'une bonne santé; ni l'un ni l'autre ne peuvent recevoir ce qu'elles ont déjà abondamment (3).

Le magnétisme n'est pas plus un remède universel que la médecine ordinaire (4); il convient aux uns, et n'a point d'action sur d'autres; puis il aura une action sur des personnes qui en auront déjà essayé sans succès, si elles se trouvent une autre fois placées dans des positions différentes (5).

Pour déclarer que le magnétisme est impuissant sur un malade, il faut au moins quinze jours (6), quelquefois deux mois (7) et même beaucoup plus (8); enfin il en est encore de lui comme des remèdes de la médecine ordinaire, le

(1) *Epidémies*, l. 6, Sect. 5.

(2) Puysségur, *Mémoires*, 164. — Deleuze, *Hist. crit.*, 65, 96. — *Instr.*, 15.

(3) Mesmer, Apher. 205, 210, 211. — Deleuze, *Hist.*, 96, 135. — *Instr.* 16.

(4) Mesmer, 2<sup>e</sup> *Mémoire*, 101. — Deleuze, *Hist.*, 147, 171. — *Instr.*, 252 à 254.

(5) Deleuze, *Instr.*, 15, 16. — Jussieu, 37.

(6) Deleuze, *Instr.*, 45. — Puysségur, *Mémoires*, 163.

(7) Deleuze, *Instr.*, 227.

(8) Koreff, lettre à M. Deleuze, *Instr. prati.*, 403.



corps s'y habitue. Il faut dans son usage, comme dans celui des médicaments, du discernement, de la sagesse, et une exacte connaissance de ses effets (1).

## LIVRE TROISIÈME.

### PHYSIOLOGIE DU MAGNÉTISEUR.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Caractère du magnétiseur.

M. Deleuze a dit : « Le meilleur magnétiseur est celui qui » a un bon tempérament, un caractère à la fois ferme et » tranquille, le germe des passions vives, sans être subjugué par elles, une volonté ferme, sans enthousiasme, de » l'activité réunie à la patience, la faculté de concentrer » son attention sans efforts, et qui, en magnétisant, s'occupe uniquement de ce qu'il fait (2). »

Il suit de là que le magnétiseur doit réunir, dans sa personne, plusieurs qualités précieuses, physiques et morales. Je vais expliquer plus longuement ce que M. Deleuze a si bien analysé en quelques mots.

##### § 1<sup>er</sup>. — Caractère physique.

Une action magnétique, bien entendue, entraîne avec elle la position forcée de deux individus; l'un a des forces vitales qui suffisent à son existence, et l'autre n'en a point assez. En cet état, le magnétisme étant une communication des forces vitales, le mouvement, après la magnétisation, devient égal chez le magnétiseur et le magnétisé.

Mais le magnétiseur transmettant son mouvement, ses forces, sa vie, tels qu'il en jouit lui-même, il est nécessaire qu'il soit en bonne santé, puisque s'il en était autrement il

(1) Jussieu, 37, 38. — (2) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, 136.

ne pourrait opérer qu'une communication nuisible. C'est là un principe dont on ne doit jamais s'écarter ; et l'histoire du magnétisme fournit déjà nombre de faits qui indiquent les dangers résultant d'une magnétisation exercée par des personnes malades (1).

Il y a cependant à distinguer entre une personne totalement et incessamment malade, et celle qui n'est atteinte que d'une affection locale. Ainsi, chez l'un, ce sont les voies urinaires qui sont affectées ; chez d'autres, c'est l'estomac ; celui-ci a la vue faible, celui-là est rhumatisant : voilà des maladies avec lesquelles on passe quelquefois sa vie. Les personnes qui en sont atteintes peuvent magnétiser, en prenant soin de ne point traiter les individus affectés des mêmes maux (2).

#### § II. — Caractère moral.

Il est indispensable qu'un magnétiseur ait une vie sage et réglée. Il n'en est pas de lui comme du médecin : quelques excès que fasse ce dernier, quelques travaux qu'il exécute, il lui suffit de voir un malade, de réfléchir, et de mettre sa science à profit ; mais le magnétiseur, communiquant au malade ses propres impressions, son propre mouvement, doit tout faire pour être dans un état de calme et de repos constant.

Un homme sobre est toujours le même à toutes les heures du jour et dans toutes les circonstances de sa vie ; un magnétiseur doit donc vivre très sobrement. Il est d'ailleurs de toute nécessité qu'il en soit ainsi ; car si son malade réclame des soins réitérés, ou s'il en a plusieurs, il ne pour-

(1) « C'est à la pernicieuse habitude qu'avait feu mon ami d'Esion, rap-  
 » porte M. de Bruno, de se laisser magnétiser à la journée par des personnes  
 » affectées des maladies les plus graves, que j'attribue la mort prématurée  
 » qui l'a enlevé à ses amis ; je l'en avais averti vingt fois, mais nous ne  
 » marchions pas sur la même route, quoique nous nous rencontrassions  
 » souvent dans la carrière que nous parcourions. » — Bruno, 89.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 289. — Je renvoie également le lecteur à ce que j'ai dit plus au long sur le même sujet dans mon *Introduction au magnétisme*, p. 272 à 278.

rait pas les magnétiser après des excès de table, à moins de leur nuire et de se faire mal à lui-même.

Un magnétiseur doit être très réservé et exempt d'enthousiasme. Il y a des hommes qui, par leur ardeur inconsidérée et irréfléchie, compromettent le magnétisme et les magnétisés; ils ont rarement raison aux yeux des incrédules, et ceux-ci conservent une impression de plus contre le magnétisme.

La curiosité, qui est un grand défaut dans la vie ordinaire, est un vice radical chez un magnétiseur. Un curieux ne laisse jamais de repos au malade, qu'il n'ait obtenu des effets qui le distraient de l'ennui qu'il éprouve à magnétiser. Aussi les personnes curieuses n'obtiennent-elles aucun succès curatif, parce que ce n'est pas dans l'intérêt du malade qu'elles agissent; leur attention est distraite et portée vers un autre but que le rétablissement de la santé, et il n'y a pas ou il y a peu de résultats satisfaisants.

Le calme est une des grandes qualités magnétiques: avec un magnétiseur qui conserve son sang-froid, un malade sortira toujours heureusement des crises que la nature ou la force de la maladie aura fait naître (1).

J'ai longuement parlé, dans mon *Introduction au magnétisme* (2), des conditions nécessaires pour magnétiser; j'y ai traité du degré nécessaire de bienveillance, de volonté, de croyance, de confiance, d'attention et de patience. Je vais résumer ici ce que j'ai dit à ce sujet.

*Nécessité de la bienveillance.* Le but du magnétisme étant de soulager ou guérir son semblable, celui qui veut opérer utilement doit avoir un fonds inépuisable de bienveillance. Hippocrate a dit: « On ne peut point aimer la médecine sans aimer les hommes (3). »

Le plus ou le moins de bienveillance fait une très grande différence dans les résultats magnétiques: l'homme qui est très bienveillant produira les effets les plus salutaires;

(1) Bruno, 205. — (2) Pages 239 à 271.

(3) Hippocrate, *Préceptes*.

celui qui l'est moins sera encore un bon magnétiseur ; mais quand l'indifférence existe, les résultats sont à peu près nuls.

La bienveillance n'est pas nécessaire pour agir, elle est indispensable pour être utile.

*Nécessité de la volonté.* Quand on ne met pas de volonté dans une action magnétique, ou que la volonté, qui entraîne avec elle l'attention, se porte ailleurs, on ne peut pas compter sur des résultats remarquables et utiles, puisqu'on ne tient pas à ce qu'on fait.

Si un homme en magnétise un autre avec une volonté si faible qu'elle soit à peu près nulle, il n'y aura pas d'effets, ou il y en aura peu, ou enfin ils seront désordonnés, puisque le magnétiseur n'a point de but ni d'intention. S'il n'y a pas d'effets, c'est une action nulle et du temps perdu ; temps précieux pour le malade. S'il y en a un peu, ils eussent été plus frappants, soutenus par une volonté énergique, tandis qu'au contraire, on a changé l'état du malade, on a porté en lui un mouvement insuffisant auquel il va se trouver abandonné.

On peut magnétiser sans volonté ; mais la volonté est nécessaire pour diriger et soutenir une action.

*Nécessité de l'attention.* Sans volonté, il n'y a pas d'attention. Si l'attention s'écarte du but, la volonté faiblit. L'une dirige, l'autre éclaire, et le magnétiseur est en sûreté.

Aussitôt que l'action est commencée, le magnétiseur doit s'isoler pour être tout entier à son malade ; il y a plus, c'est que son attention va se porter autant sur lui-même que sur le magnétisé.

Les sensations de ce dernier ne sont point un sujet d'inquiétude, parce qu'il sait fort bien en rendre compte, tandis que celles du magnétiseur sont si délicates, qu'il les ignore lui-même, s'il n'est pas attentif à les observer et même à les surprendre.

Quelque chose qui arrive, la curiosité ne doit jamais prendre la place de l'attention. Le vrai magnétiseur n'a

qu'un but : la guérison du malade ; il n'en rencontre pas moins fort souvent l'occasion de s'instruire.

*Nécessité de la confiance.* La confiance double les moyens. Celui qui se défie, qui doute, qui hésite, agit mollement ; non seulement il fait peu de bien, mais il peut faire du mal.

La volonté et l'attention sont paralysées s'il n'y a pas de confiance ; comment vaincre les obstacles, comment profiter des résultats, quand on ne compte pas sur les moyens que l'on emploie ? On craint un effet magnétique, au lieu de le désirer ; s'il arrive, on ne le voit qu'avec inquiétude.

La confiance, au contraire, donne de l'énergie à la volonté ; avec elle, l'attention est sûre de ne pas être inutile.

*Nécessité de la croyance.* Pour magnétiser, il faut d'abord vouloir ; la croyance ne vient qu'après. S'il fallait croire préalablement, les incrédules ne pourraient jamais se convaincre.

La croyance n'est donc pas une qualité indispensable pour tenter une action magnétique ; elle vient naturellement, parce qu'il faut bien croire aux effets que l'on produit soi-même.

Lorsque la croyance est uniquement acquise par l'expérience, sans préparation par l'étude ou la réflexion, elle amène une conviction profonde, mais elle peut entraîner à des écarts. Beaucoup de personnes qui ont magnétisé sans croire, se sont trouvées saisies d'étonnement par les effets magnétiques qu'elles ont produits malgré leur incrédulité, et l'enthousiasme leur a fait commettre des imprudences graves, qui n'auraient pas eu lieu si elles avaient appelé la réflexion à leur aide.

Il faut donc toujours, pour soi-même comme pour les autres, préparer les voies de la croyance, en étudiant et en faisant étudier le magnétisme dans les auteurs les plus estimés, ou auprès de praticiens instruits et recommandables.

L'incrédulité n'empêche pas d'agir ; mais il ne peut y avoir de bons résultats quand il n'y a pas de direction, et

l'on ne doit pas compter sur les effets salutaires d'une action exercée par un incrédule.

*Nécessité de la patience.* Tous les efforts, toutes les tentatives échoueront, si le magnétiseur manque de patience dans le cours d'une action.

La patience est la véritable base de toute action magnétique; sans elle, le bien peut devenir un mal.

Celui qui croit pouvoir magnétiser sans voir sa patience à l'épreuve, prend une fausse idée du magnétisme. On peut magnétiser sans croyance ni confiance et arriver à un résultat, si l'on a de la patience.

Un magnétiseur doit s'attendre à tout: la guérison peut venir en un instant; le traitement peut, au contraire, consister simplement à observer la maladie, de même qu'il peut entraîner l'emploi de tous les instants et de toutes les forces magnétiques. Bien plus, la vie du magnétiseur appartient au malade qui devient somnambule (1).

## CHAPITRE II.

### De la tenue personnelle du magnétiseur.

Parmi les hommes qui ont besoin de conserver un caractère particulier et au-dessus des autres personnes, je vois en première ligne le médecin. Mais si du haut rang où la médecine est placée, je redescends à celui où se trouvent les magnétiseurs, j'estime qu'ils ont encore plus besoin de circonspection, de sagesse et de dignité, que les médecins mêmes.

Avant de tracer les devoirs que l'état actuel des choses impose aux magnétiseurs modernes, je vais mettre sous leurs yeux, des principes de conduite qui semblent avoir été tracés pour eux, bien qu'ils aient été écrits il y a deux mille deux cents ans pour les médecins.

« L'austérité est repoussante pour ceux qui se portent

(1) Voir de plus, sur le même sujet, mon *Introduction au magnétisme* pages 279 à 287.

» bien, mais encore plus pour les malades. Un médecin  
 » doit s'observer beaucoup..... ne pas parler longuement  
 » devant les gens peu instruits, et ne dire que ce qui est  
 » nécessaire. Un bon médecin néglige tous moyens étran-  
 » gers et inutiles à la guérison ; il ne veut rien d'inutile ni  
 » de fantastique...

» Tâchez, avant d'aller chez les malades, de savoir ce  
 » que vous aurez à faire ; c'est du soulagement qu'ils deman-  
 » dent et non des raisonnements...

» Souvenez-vous de parler peu ; gardez-vous de vous  
 » troubler, et de troubler les autres. Abordez les malades  
 » avec précaution. Que vos réponses se sentent du calme  
 » de votre esprit et non de l'agitation qui vous entoure, et  
 » qu'elles fassent connaître que vous êtes prêt à agir selon  
 » la circonstance...

» Il est essentiel que les malades ne vous voient pas de  
 » crainte, mais de la sérénité. Sachez les détourner de  
 » leurs goûts, en mêlant à propos une certaine sévérité à  
 » l'autorité et à la douceur. Donnez-leur des consolations,  
 » sans néanmoins leur faire connaître exactement l'état  
 » présent de leur maladie et celui qui les attend ; car il est  
 » arrivé que, pour avoir manqué à cette attention, des mé-  
 » decins ont augmenté la maladie du moment, et accéléré  
 » celle à venir (1). » Telles étaient les leçons d'Hippocrate,  
 qui fut lui-même médecin et magnétiseur.

Les médecins modernes pensent rarement à Dieu et à la  
 toute-puissance divine, quand ils approchent leurs ma-  
 lades ; mais vous, magnétiseurs, qui que vous soyez, ne  
 suivez pas leur exemple ; répétez souvent cette belle prière  
 de M. de Bruno :

« O Dieu, créateur et conservateur de tout ce qui existe,  
 » jé mets ma confiance en vous ; permettez que je fasse à  
 » votre créature tout le bien qu'il est en ma puissance de lui  
 » faire, et tout celui qu'elle est susceptible de recevoir.

» Et vous, êtres immatériels et bienfaisants, s'il vous est

(1) Hippocrate, *De la dignité chez le médecin.*

» permis d'avoir quelque influence sur mes opérations, ai-  
 » dez-moi à en obtenir le succès (1). »

Si quelques uns se rient de vous et de cette invocation, ne vous troublez pas; restez digne de la médecine, à défaut des médecins, et ne répondez qu'en citant ces sublimes paroles de leur maître à tous :

« La médecine avoue humblement qu'elle tient tout des  
 » Dieux, et elle rapporte tout à eux; car sa puissance ne ré-  
 » side pas en elle-même. Si les médecins réussissent en  
 » beaucoup de circonstances, dans combien d'autres ne  
 » sont-ils pas surpassés par les choses mêmes! Tout ce qui  
 » est au pouvoir de la médecine doit être rapporté à la  
 » source divine; la route qu'elle a suivie jusqu'à présent,  
 » accompagnée de la sagesse, lui a été indiquée par les  
 » Dieux; toutes ces choses sont leur ouvrage; les médecins  
 » le reconnaissent, et ceux qui ne le pensent pas sont obli-  
 » gés d'en convenir, en voyant ce qui se passe dans nos  
 » corps et ce qu'ils obtiennent de leur art, en changeant  
 » ou déplaçant les maladies, et en obtenant leur guérison  
 » par le secours de la chirurgie, celui des remèdes ou du  
 » régime. C'est qu'il existe un principe auquel ils sont rede-  
 » vables de la connaissance de toutes ces choses (2). »

A ces nobles pensées j'ajouterai quelques mots particuliers à l'époque actuelle.

Il ne faut jamais perdre de vue qu'il n'en peut être du magnétisme comme des autres sciences. Pour celles-ci, tous les moments, tous les lieux sont indifférents, et l'on peut en parler avec tout le monde en général. Mais le magnétisme offre à l'observateur ou à l'auditeur des faits si extraordinaires, quelquefois même tellement inexplicables, qu'il est souvent dangereux d'engager, avec certaines personnes, des discussions dont le résultat est absolument nul.

Quand une chose est inexplicable, il est inutile de se

(1) Bruno, 62.

(2) Hippocrate, *De la dignité chez le médecin*. — Traduction de l'auteur d'après le texte grec : *Περί ενοχλήσεως*.



perdre dans des conjectures sans fin ; il vaut mieux dire comme Cicéron : « La cause ? Je l'ignore. Je vois, cela me » suffit (1). » Le temps fera le reste, s'il y a lieu.

Quand, dans une réunion, on se trouve avec des personnes qui veulent une expérience uniquement pour amuser la société, on ne doit pas attendre que l'expérience soit commencée, pour se retirer ; et si l'on sait par avance qu'elle aura lieu, il faut se priver d'assister à la réunion. Le magnétisme médical est un acte religieux, et doit invariablement être exercé comme tel.

Lorsque l'on se trouve en concours avec un médecin, et qu'on ne l'est pas soi-même, il faut toujours lui céder le pas ; c'est lui qui commande, il en a le droit, la loi le lui donne ; elle ne reconnaît qu'à lui le droit d'exercer l'art de guérir. Mais lorsqu'il a ordonné la magnétisation, et remis le malade aux soins du magnétiseur, celui-ci ne relève plus que de lui-même, sauf compte ultérieur de ses opérations.

En respectant ainsi les autres, on se fera respecter soi-même, et l'on inspirera, pour le magnétisme, cet intérêt grave sans lequel il ne pourrait prendre son rang parmi les sciences ; c'est enfin de cette manière, seulement, que l'on parviendra à prouver que le magnétiseur est vraiment l'émule du médecin.

« Tel est le moyen d'être estimé des hommes de nos » jours, dirai-je encore avec Hippocrate : S'il y en a qui » soient privés du mérite de la science, qu'ils aient du » moins, en toute occasion, celui de la prudence (2). »

### CHAPITRE III.

De la responsabilité du magnétiseur et de celle du médecin comparées.

#### § I<sup>er</sup>. — Responsabilité morale.

La responsabilité du magnétiseur est bien plus grave que celle du médecin. Je parle ici de la responsabilité morale,

(1) Cicéron, *Divination*, livre I.

(2) Hippocrate. — Fin de l'ouvrage cité.

seulement, parce que je pose toujours comme un fait acquis qu'il ne doit point y avoir de traitement, s'il n'est ordonné ou conseillé par un médecin, dont le magnétiseur est le préposé. Dans ce dernier cas, l'un et l'autre sont à couvert des événements les plus imprévus.

A l'époque actuelle, on n'a jamais recours au magnétisme que dans les maladies qui ont résisté aux secours de la médecine; on s'adresse ainsi au magnétisme, non pas parce que l'on est convaincu de ses bons effets, mais parce qu'on n'en attend plus aucun de tous les remèdes en usage; après quoi, si le magnétisme ne guérit pas, on est persuadé que c'est une chimère.

De là, deux intérêts distincts dont le magnétiseur doit être très gravement préoccupé : celui du magnétisme d'abord, et le sien propre ensuite; raison de plus pour faire toutes les réflexions en rapport avec l'importance de la proposition, et pour apporter la plus grande circonspection dans le cours du traitement, afin de ne point faire dire, du magnétisme, qu'il n'a point les vertus prétendues, et, de soi-même, qu'on est un charlatan. Or, toutes les fois qu'un malade vient s'informer de la nature des effets du magnétisme et de l'étendue de son action curative, il faut bien se garder d'en exalter les vertus. Beaucoup de malades étant assez déraisonnables pour demander si l'on est sûr de les guérir, il est évident qu'une pareille demande tend à recevoir une réponse affirmative.

Le magnétiseur doit voir, dans ceux qui lui tiennent un pareil langage, des hommes dont l'esprit est naturellement faible ou momentanément distrait; quelquefois, c'est un piège tendu par des personnes méfiantes qui jugeraient le magnétiseur comme un charlatan, s'il répondait de la guérison.

Il faut donc expliquer que le magnétisme a généralement guéri toutes les maladies, mais que celles-ci varient dans les individus selon leur organisation ou leur tempérament. On expose ensuite les cas où l'on a guéri des maladies sembla-

bles, ou au moins ceux qui sont signalés par les praticiens; et l'on termine, en disant, *s'il y a lieu*, que tout porte à croire que la magnétisation aura un heureux effet (1).

Si le malade se décide, il faut avoir toujours présents à l'esprit les événements fâcheux ou les contrariétés qui sont aujourd'hui attachés à la pratique du magnétisme. Rien n'est plus facile que de les prévoir et de se conduire en conséquence.

Ainsi, on s'assurera, auprès du malade, qu'il mettra au traitement tout le temps nécessaire; on lui fera comprendre qu'une maladie chronique ne peut s'en aller comme par enchantement, et que le temps des guérisons varie ordinairement, de un mois à six mois, quelquefois même au-delà; on cherchera à connaître la nature de ses relations dans le monde, et quel est le degré d'influence des personnes qui l'entourent ou qui ont de l'autorité sur lui, afin de lui donner le temps de délibérer et de choisir entre l'opinion de ses amis et celle des personnes qui lui ont conseillé le magnétisme (2).

Toutes ces précautions ne sont pas vaines; car, on ne saurait trop le répéter, il est souvent dangereux d'interrompre un traitement; des crises surviennent, il faudrait les soutenir, le résultat en serait heureux; mais si le malade cessait de venir au traitement, le bien deviendrait un mal. S'agit-il d'une affection locale, d'une tumeur, d'un abcès? malgré ses souffrances, le malade a encore une existence supportable; s'il n'a plus d'espoir dans la médecine, il attend tout de la nature. Or, que fait le magnétisme? Il accélère la marche de la nature. C'est très bien, s'il arrive au but; mais s'il déplace le mal, si l'humeur commence à prendre cours, et que, tout-à-coup, la magnétisation cesse, le malade se trouve ainsi abandonné lui-même. Si la nature de son tempérament est assez vivement sollicitée, les humeurs s'écou-

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, 143, 222, 223. — *Instr. prat.*, 18, 183 à 194. — Puysegur, *Mémoires*, 259, 260.

(2) Deleuze, *Instr.*, 24, 274.

leront sans danger ; mais s'il avait encore besoin d'être aidé, elles se fixeront là où elles auront été amenées et délaissées, ou bien elles se porteront sur l'organe le plus faible, et la santé sera gravement compromise (1) ; c'est ce qu'il faut éviter, et rien n'est plus facile.

#### § II. — Responsabilité judiciaire.

La loi ne confère qu'au médecin le droit d'exercer l'art de guérir (2).

Beaucoup de personnes croient encore qu'il suffit de ne pas faire payer ses soins pour éviter une condamnation ; c'est une erreur. La loi ne distingue pas ; il serait trop facile de l'éluider ; et, d'un autre côté, l'ignorant guidé par des vues charitables ou désintéressées n'est pas moins dangereux qu'un charlatan cupide.

Si le magnétisme guérit, peut-on le pratiquer, quand l'on n'est pas médecin soi-même ? Voilà une question sur laquelle on doit répondre négativement, à cause des principes, mais qu'il faut d'abord bien examiner, en raison des conséquences.

D'abord, le magnétisme guérit-il les maladies ? Si cette question était présentée devant les tribunaux, les juges seraient fort embarrassés ; surtout à Paris, où un grand nombre de médecins se rient de ceux de leurs confrères qui croient au magnétisme et en font usage. Mais ce n'est pas la question elle-même qui serait jugée, on ne verrait que les faits. Tel aurait guéri par le magnétisme, tel autre aurait compromis un malade, ou serait accusé d'avoir causé sa mort ; conclusion forcée, malgré toutes les académies : le magnétisme est un moyen de combattre les maladies, de guérir ou de soulager les malades.

Si les tribunaux déclaraient que le magnétisme est un moyen curatif, il n'en est pas moins vrai que la médecine

(1) Mesmer, *Aphorismes* 205 à 220, et 338. — Puysegur, *Mémoires*, 42, 370. — Deleuze, *Hist.*, 221, 222. — *Instr.*, 252 à 255 ; 262 à 267.

(2) Loi du 19 ventôse an xi (10 mars 1803).

ne le reconnaît point pour tel; d'où il semblerait résulter que les cas magnétiques n'étant pas prévus par la loi, aucune condamnation ne peut être prononcée. Mais la loi ne définissant point la médecine, les juges, abandonnés à eux-mêmes par les corps savants et les académies, auraient d'abord recours au bon sens, et chercheraient ensuite à s'instruire ailleurs.

Si la loi ne définit pas ce qu'est la médecine, si les médecins de l'époque prétendent que le magnétisme n'en fait pas partie, bien qu'il guérisse les maladies, comme les connaissances actuelles ne sont que le résultat des enseignements anciens, les tribunaux auront recours à ces derniers.

Or, Hippocrate, ainsi que je l'ai dit plus haut, définit la médecine de la manière suivante :

« Je vais définir la médecine ainsi que je la conçois.

» La médecine est un art qui guérit les malades, ou qui  
 » calme leurs souffrances, et qui n'entreprend point ceux  
 » dont le mal est incurable; car ce qui est sans remède, la  
 » médecine n'essaie pas de le guérir (1). »

Ainsi, d'après les règles anciennes, la médecine consiste à soulager ou à guérir. Dès lors, tout magnétiseur qui guérit ou soulage exerce la médecine; c'est évident.

Si donc les tribunaux étaient appelés à juger une guérison ou une erreur magnétique, ils déclareraient certainement, comme la commission de l'Académie royale de médecine de Paris, en 1831, que : « le magnétisme, considéré comme moyen thérapeutique, doit trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et que les médecins seuls doivent en faire ou en surveiller l'emploi (2). »

(1) Hippocrate, *De l'art*.

(2) Voici le texte des conclusions de la commission :

§ XXIX. — « Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi, ainsi que cela se

En cet état, nul ne doit faire profession de magnétiser, s'il n'y est autorisé, soit par une loi qui lui en confèrera le droit, soit par un médecin qui lui en donnera l'autorisation.

#### CHAPITRE IV.

##### Du degré d'instruction nécessaire au magnétiseur.

Les arts naissent avec les besoins des hommes, et se composent du tribut de lumières que chacun apporte dans la vue d'être utile à la société entière. « Notre art, dit Hippocrate en parlant de la médecine, s'est ainsi formé, recevant de toutes parts, comparant ensuite les faits les uns aux autres (1). »

Jusqu'à ce moment chacun ayant été libre de magnétiser, quelques hommes ont fait beaucoup de bien en particulier, et tous les autres en général. Le mal ne concerne que les individus qui en ont souffert; le bien constitue maintenant une science d'observations et un art de pratique.

Puisque la pratique du magnétisme est encore l'apanage commun de tous les citoyens, que d'ailleurs chacun d'eux possède en lui-même la vertu magnétique, il convient d'examiner quels sont les hommes qui peuvent pratiquer avec le plus de succès, par suite de leurs études et de leur expérience.

« On peut, dit M. Deleuze, considérer le magnétisme sous deux points de vue : ou comme le simple emploi d'une faculté que Dieu nous a donnée, ou comme une science dont la théorie embrasse les plus grands problèmes de la physiologie et de la psychologie, et dont les applications sont extrêmement variées (2). »

M. Deleuze divise les magnétiseurs en deux classes : l'une

« pratique dans les pays du Nord. » — Foissac, *Rapports sur le magnétisme*, pages 199 à 206. — Voir aussi mon *Introduction au magnétisme*, pages 147 à 154.

(1) Hippocrate, *Préceptes*.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 347.

formée de personnes qui se sont reconnu les facultés magnétiques et se bornent à en user par circonstance dans leur intérieur ou chez leurs amis ; l'autre composée d'hommes qui veulent avoir une pratique suivie et faire une étude constante des faits magnétiques. J'engage fortement mes lecteurs à lire en entier les instructions de M. Deleuze sur ce grave sujet (1) ; mais je me bornerai ici aux conseils nécessaires au praticien ou à celui qui veut le devenir. Ce que je dirai sera , du reste , un résumé des avis de M. Deleuze.

Je ne conseillerai à personne de magnétiser sans avoir pris des instructions préalables dans les meilleurs auteurs ou auprès de bons praticiens. « L'ignorance est un mauvais trésor (2). »

L'*Instruction pratique* de M. Deleuze est un livre dont je recommande la lecture à tous ceux qui n'ont aucune idée du magnétisme. On y trouve réunis la pratique, la science d'observation et les plus nobles sentiments. Cet ouvrage est le résumé des observations de Mesmer, de M. de Puységur et de M. de Bruno, enrichi des connaissances acquises par M. Deleuze pendant trente années.

Après l'*Instruction pratique*, je conseille la lecture de l'ouvrage que j'ai publié sous le titre de : *Magnétisme catholique, ou Introduction à la vraie pratique*, parce qu'on y trouve nettement exposées les différences entre le magnétisme et le somnambulisme, entre l'école de Mesmer et celle de M. de Puységur.

Enfin, ce traité résumant toutes les opinions émises jusqu'à ce jour par les magnétiseurs les plus expérimentés, indiquant les procédés les plus en usage et les principales observations des plus grands maîtres, je le propose comme un livre écrit pour venir en toute occasion au secours du praticien, qui eût été très embarrassé de recueillir et classer dans sa mémoire les enseignements épars dans plusieurs ouvrages.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, ch. X, pages 347 à 374.

(2) Hippocrate, *Loi*.

Une étude que doit faire toute personne qui se propose de suivre la pratique du magnétisme, c'est celle de l'anatomie. La connaissance de la construction du corps humain est indispensable pour magnétiser avec succès.

Après ces études, si le praticien peut employer encore du temps à des lectures, il ne doit pas se contenter des extraits des ouvrages des grands maîtres qui auront pu passer sous ses yeux ; il devra lire les *Mémoires* et les *Aphorismes* de Mesmer, les *Aphorismes* du docteur d'Eslon, les *Mémoires* et les *Recherches physiologiques* de M. de Puységur, les *Principes et Procédés* par M. de Bruno, publiés par M. de Lausanne (t. I), l'*Histoire critique du magnétisme*, par M. Deleuze, et les *Annales* ainsi que la *Bibliothèque du magnétisme*, qui sont remplies de matériaux précieux émanés des hommes les plus respectés et les plus savants.

Enfin il y a un dernier point très important, et qu'il ne faut jamais négliger, c'est de voir beaucoup de magnétiseurs, afin de pouvoir comparer les faits qui ont passé sous leurs yeux avec ceux que l'on obtient soi-même.

Pendant la durée de toutes ces études, on suivra, s'il est possible, un cours théorique et pratique de magnétisme.

## CHAPITRE V.

### Du degré de sympathie nécessaire pour magnétiser.

#### § I<sup>er</sup>. — Sympathie physique.

Lorsqu'un malade se présente pour recourir aux soins d'un magnétiseur, celui-ci a de grandes réflexions à faire, et autant d'observations non moins importantes à lui adresser.

Si la maladie dont le consultant est attaqué lui donne un aspect tellement repoussant que le magnétiseur ne se sente pas le courage de l'entreprendre, il faut prendre un parti, sinon à l'instant même, au moins après quelques heures ou



quelques jours de réflexion, et se bien garder surtout d'entreprendre un traitement que l'on prévoit d'avance ne pas pouvoir continuer (1).

Si la nature de la maladie est opposée au tempérament particulier du magnétiseur, et qu'il la juge capable d'influer sur sa propre santé, ce serait faire un acte de charité fort mal entendu, ou prouver évidemment un désir immodéré du gain, en se chargeant de la guérison, puisqu'à son tour le magnétiseur se rendrait malade. Il faut donc aussi, dans ce cas, s'abstenir d'entreprendre un traitement dont les résultats pourraient être doublement fâcheux (2).

Après que le magnétiseur s'est ainsi examiné lui-même, s'il croit pouvoir entreprendre le traitement, il doit encore s'assurer préalablement qu'il ne surviendra du côté du malade aucun autre obstacle (3).

#### § II. — Sympathie relative.

Si le malade est pauvre ou s'il est très éloigné du lieu du traitement et qu'il ne puisse s'y rendre, le magnétiseur doit aussitôt calculer si l'emploi de son temps lui permet d'entreprendre le traitement.

Il faut prendre garde de promettre ce qu'on aurait de la peine à tenir; car, avant le traitement, le malade chercherait et trouverait probablement un autre magnétiseur, tandis qu'une fois le traitement commencé, il y a beaucoup d'inconvénients à changer de magnétiseur; il y en a encore plus à ne pas être soigné régulièrement et convenablement (4).

Les précautions préalables sont plus ou moins importantes, selon le sexe du magnétisé.

Si le malade est un homme, le magnétiseur se bornera à s'informer s'il est bien déterminé à entreprendre un traitement. S'il est encore jeune, il lui demandera si ses parents

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, 59. — *Instr. prat.*, 282 à 287.

(2) Bruno, 53, 88. — Deleuze, *Instr. prat.*, 281.

(3) Deleuze, *Instr.*, 54, 289.

(4) Puysegur, *Mémoires*, 238. — Deleuze, *Instr. prat.*, 282 à 284.

sont informés de ses intentions et ce qu'ils en pensent ; surtout s'ils sont opposés au magnétisme, en lui faisant entrevoir que s'il arrivait au traitement après avoir été détourné de s'y rendre, ou si l'on cherchait à lui inspirer cette idée que le magnétisme ne peut lui faire aucun bien et qu'il fût lui-même dans l'indécision, il vaudrait mieux attendre le moment d'une conviction plus profonde.

Si le malade affirme qu'il est bien déterminé, qu'il a confiance au magnétisme et dans celui qui le pratique, et que d'ailleurs il est maître de ses actions aussi bien que de lui-même, on passe outre au traitement (1) ; mais quand le malade est du sexe féminin, il faut plus de circonspection.

D'abord, si la malade est une jeune fille et qu'elle vienne seule ou accompagnée d'une personne de son âge, on lui demandera si elle a consulté ses parents, et pourquoi elle ne se présente pas sous leur patronage ; on l'écouterà, on lui dira ce qu'on pense de son affection ; et si le traitement peut s'entreprendre, on l'engagera à se faire accompagner par une personne plus âgée qui assistera aux séances ; sinon, non.

Si la malade est une femme, on s'informera si elle est célibataire, mariée ou veuve.

Dans le premier cas, on lui fera les mêmes objections qu'à un homme ; et si elle est fermement décidée à commencer un traitement, on lui recommandera de venir avec un témoin.

Si elle est mariée, elle devra être amenée par son mari ; en cas d'empêchement, par quelqu'un de sa famille ou au moins un ami. Il est important pour le magnétiseur, dans le cas où l'absence du mari est alléguée, de s'assurer de la vérité du fait ; et en aucun cas il ne doit recevoir en traitement particulier une femme mariée, et même non mariée, sans qu'elle soit assistée d'un témoin (2).

Si ce témoin fait défaut, il faut remettre la séance ; car il

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 24.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 268.

est impossible de prévoir jusqu'où iraient des imputations malveillantes sur les résultats supposés d'une séance magnétique entre un homme et une femme mariée, sans témoins.

Si la malade est veuve, on agit avec elle ainsi que je l'ai dit tout-à-l'heure au sujet de la femme majeure et célibataire (1).

Je dirai plus loin la marche particulière qu'il est convenable de suivre vis-à-vis des femmes, dans un traitement magnétique.

## CHAPITRE VI.

### Examen de conscience préalable de tout traitement magnétique.

On ne peut trop le répéter : avant de se charger du traitement d'un malade, le magnétiseur doit s'examiner lui-même.

D'abord, il doit être profondément pénétré que le magnétisme est une espèce de sacerdoce ; qu'en entreprenant la guérison d'un malade, c'est un acte religieux qu'il va faire, et qu'il doit y apporter les intentions les plus pures, un dévouement absolu, une entière discrétion et la tenue la plus sévère (2).

En second lieu, l'argent doit rester pour lui une chose secondaire ; il ne faut pas que l'on soit en droit de lui adresser les reproches qu'Hippocrate faisait à quelques médecins de son temps et qui s'appliquent si bien à plusieurs magnétisants d'aujourd'hui : « Ceux qui sont dans une profonde » ignorance de l'art ne comprendront rien à ces préceptes ; leur conduite le prouve : car n'ayant aucune fortune par eux-mêmes et s'étant élevés tout d'un coup par des moyens honteux, ils se tirent de leur pauvreté en recherchant les riches, et n'en font pas moins payer les

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 267.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 288. — Deleuze, *Instr.*, 22. — Bruno, 62.

« pauvres. » (1) Mais comme il peut malheureusement arriver que le magnétiseur le plus porté à faire du bien ne soit pas en état de donner ses soins gratis, son plan de conduite doit être d'une notoriété tout-à-fait publique, en sorte que tout le monde, en venant chez lui, soit parfaitement instruit qu'il a droit à un salaire, et que, de son côté, le magnétiseur ne soit pas obligé de le demander. Je traiterai ailleurs (2) de la quotité de ce salaire.

Quand le praticien s'est bien assuré de sa propre force magnétique, qu'il croit parfaitement comprendre et pouvoir expliquer aux autres l'importance du ministère qu'il va remplir, il peut recevoir des malades en traitement.

Il reste à examiner, maintenant, quelles modifications les occupations journalières du magnétiseur et la position du malade peuvent apporter.

---

## CHAPITRE VII.

### De la quotité du salaire du magnétiseur.

Dans un siècle comme celui où nous vivons, avec un excès de civilisation qui exige souvent, et surtout dans les grandes villes, une représentation particulière, il serait impossible à l'homme qui a sacrifié une partie de sa vie aux études magnétiques de donner ses soins et ses connaissances sans rien recevoir en échange; dans l'état de société, toute peine mérite salaire.

A l'époque actuelle, aujourd'hui surtout que la rémunération des soins magnétiques ne parait pas suffisamment justifiée aux yeux de beaucoup de personnes qui parlent très inconsidérément du magnétisme, tout homme qui veut faire profession de magnétiser doit, en se faisant connaître pour tel, fixer autant que possible le prix de ses soins.

(1) Hippocrate, *Préceptes*. — Traduction de l'auteur.

(2) Voir le chapitre suivant.

Dans l'état où est encore le magnétisme, une pareille mesure semble peut-être étrange ; je ferai néanmoins observer qu'elle est rationnelle : il vaut certainement mieux que le malade soit averti du prix des soins qu'il réclame, que de rester tourmenté par la crainte d'être abandonné de son magnétiseur lorsque le traitement est commencé.

Ces principes ne sont d'ailleurs pas nouveaux ; Hippocrate a encore dit :

« Il y a un point important sur lequel je vais appeler l'attention du médecin, et qui mérite une considération toute particulière : si vous commencez par fixer avec le malade le prix de votre salaire (et c'est là un point capital dans toute espèce de traitement), le malade sera à l'instant même convaincu que vous comptez revenir, et que vous ne vous proposez pas de l'abandonner à lui-même ; si vous ne décidez rien à ce sujet, il peut craindre que vous ne le négligiez et que vous ne l'entouriez pas des soins qu'exigeront les circonstances.

« Il est donc de toute nécessité que vous conveniez de votre salaire, surtout dans les maladies aiguës, afin que le malade ne soit pas agité par des préoccupations qui lui seraient certainement nuisibles (1). »

Ce précepte, qu'il faut fixer d'abord le prix des soins que l'on donne aux malades, n'était pas particulier à Hippocrate et au peuple grec ; chez les Hébreux, où la lèpre exerçait ses ravages, le prix de la guérison avait été fixé par Moïse.

(1) Hippocrate, *Préceptes*. — Voici le texte de ce passage important :

« Si à mercede initium duxeris ( quod ad totum negotium aliquid con- fert ) ægroto quidem istam injicias opinionem, te eo relicto non disces- surum. Quod nisi cum eo conveneris, quod et eum neglecturus sis, ne- que de quibusdam ad rem præsentem necessariis sis admoniturus. De mer- cede igitur constituenda curam oportet habere. Ejusmodi enim animi inductionem ægro inutilem esse existimamus, idque *multo magis in morbo acuto*. » — Trad. latine par Foësius, p. 26, édit. de 1637.

J'ai souligné ces derniers mots, *multo magis in morbo acuto*, parce que le médecin Gardeil, dans sa prétendue traduction d'Hippocrate, les a rendus par : *excepté dans les maladies aiguës*, tandis qu'il faut lire au contraire : *surtout dans les maladies aiguës*.

Il est dit au *Lévitique*, chapitre XIV, que le lépreux admis à la purification doit être présenté au tabernacle avec deux agneaux, une brebis, de l'huile et de la fleur de farine; et le verset 13 dit positivement : « L'hostie qui s'offre pour l'offense et celle qui s'offre pour le péché appartiennent au prêtre. » C'était là, chez les Hébreux, le prix de la guérison. Aussi, Jésus-Christ ayant guéri le lépreux, lui dit : « Allez vous montrer au prêtre, et offrez-lui le don réglé par Moïse (1). »

Mais le pauvre ne peut pas payer comme le riche, et d'un autre côté, le magnétiseur qui habite la campagne ne peut pas prétendre à des honoraires aussi élevés que celui de la ville; de même que le plus humble doit attendre qu'il ait grandi en réputation, pour exiger des riches ce qu'il ne peut demander aux pauvres.

L'antiquité nous offre des exemples de rémunération proportionnée aux habitudes et à l'état de civilisation des hommes; chez les peuples païens comme chez les Hébreux, il y avait un mode de paiement en rapport avec l'état des personnes. Hérodote (2), Pausanias (3), décrivent souvent, dans leurs récits, les dons immenses que les rois et les riches particuliers envoyaient à Delphes et autres lieux, en reconnaissance des remèdes indiqués dans leurs maladies; mais Pausanias dit aussi qu'auprès du temple d'Amphiaräus, il y avait une fontaine dans laquelle les malades qui avaient obtenu leur guérison jetaient des pièces d'or ou d'argent (4).

Moïse, après avoir fixé le don du lépreux à deux agneaux, une brebis, une mesure d'huile et trois dixièmes de fleur de farine (5), ajoute néanmoins par dérogation : « Si le lépreux

(1) Saint Mathieu, chap. VII, v. 4. — Saint Marc, ch. I, v. 44. — Saint Luc, ch. v, v. 4.

(2) Hérodote, l. I, § 14, 23, 49, 50, 51. — L. VII, § 27. — L. VIII § 122. — L. XIX, § 80.

(3) Pausanias, l. X, ch. IX à XII.

(4) Pausanias, l. I, ch. XXXIV.

(5) *Lévitique*, ch. XIV, v. 10.

» est pauvre, et s'il ne peut pas trouver tout ce qui vient  
 » d'être prescrit, il prendra *un agneau, un dixième de fleur*  
 » de farine, une mesure d'huile et deux tourterelles (1). »

Chez les Perses, les Grecs, et en Égypte, les riches et les grands payaient magnifiquement leurs guérisons. Naaman, général au service de la Perse, étant affligé de la lèpre, ne vint à Élisée qu'avec dix talents d'argent, six mille écus d'or et dix riches vêtements (2). Mais les Hébreux n'avaient que faire de si riches présents. Jéroboam ayant son fils malade, dit à sa femme : « Prenez avec vous dix pains, un tourteau, un vase plein de miel, et allez vous-en à Silo, où est le prophète Ahias, afin qu'il vous dise ce qui doit arriver à notre enfant (3). »

Si, de l'antiquité, on revient aux usages modernes, on ne trouve pas qu'il y ait de règles établies pour le paiement des soins du magnétiseur; et cela n'est pas difficile à concevoir.

Mesmer prenait, par mois, *dix louis, soit deux cent quarante livres*, qui valaient bien le double d'aujourd'hui. Après lui, et à cause des disgrâces qu'il s'attira, malgré ses talents, en voulant arriver trop tôt à la fortune (4), plus encore parce que le magnétisme était regardé comme une imposture et une chimère, chacun repoussa l'idée de faire payer ses soins magnétiques. Le magnétisme est un sacerdoce, disait-on; quiconque magnétiserait pour de l'argent ne porterait plus l'intérêt convenable aux malades. Aussi, dans les statuts de la Société du magnétisme de Paris, fondée en 1815 par MM. de Puységur et Deleuze, on lisait, article xxiv : « Chaque membre s'engage à pratiquer le magnétisme *gratuitement*, sans autre but que celui de se rendre utile. Celui qui voudrait faire du magnétisme une spéculation cesserait par cela même d'être membre de la Société. »

(1) *Lévitique*, v. 21 et 22. — (2) *Rois*, liv. IV, ch. v.

(3) *Rois*, liv. III, ch. 14.

(4) — Voir *Histoire critique du magnétisme* par M. Deleuze, t. I, p. 18 à 25. — *Histoire du somnambulisme*, t. II, p. 224 à 242.

Mais ces nobles sentiments devaient se modifier devant les besoins des hommes qui pouvaient servir les intérêts de la cause magnétique. Déjà M. de Puységur, en 1820, avait appelé l'attention sur les personnes qui se consacraient *par état* au magnétisme (1), et, en 1825, M. Deleuze, qui, du reste, ne demanda jamais rien à un malade, prévint que le moment allait arriver où les magnétiseurs devraient être rémunérés comme les médecins; c'est pourquoi on lit dans son *Instruction pratique* : « Quelques médecins ont confiance » au magnétisme, mais il en est bien peu à qui leurs occupations permettent de le pratiquer. Ne pourrait-on pas avoir » un magnétiseur dont on reconnaîtrait les soins, et que » l'on dédommagerait du sacrifice de son temps (2)? » Et à l'égard des somnambules, il ajoute : « Il est naturel qu'ils » soient dédommagés de la peine qu'ils se donnent et du » sacrifice de leur temps (3). »

Aujourd'hui les praticiens, médecins ou simples magnétiseurs, prennent habituellement dix francs par séance d'une demi-heure à trois quarts d'heure. Cette somme, lorsqu'elle a été demandée par des hommes ordinaires et sans réputation, a paru excessive à beaucoup de personnes; on est généralement étonné que les magnétiseurs aient fixé leurs honoraires à un taux plus élevé que celui des médecins.

Cette objection, faite par des personnes qui n'ont aucune idée du magnétisme, demande en effet une explication particulière qui va être l'objet du chapitre suivant.

## CHAPITRE VIII.

**Des causes de la différence entre le salaire du magnétiseur et celui du médecin.**

Un bon médecin possède trois choses : l'instruction, l'expérience, le diagnostic : quand il leur adjoint la connaissance

(1) Puységur, *Mémoires*, 77.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 182.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 304.



du tempérament du malade, il a tout ce qu'on peut attendre de lui, et tout ce qu'il est possible de désirer. Mais cela ne suffit pas au magnétiseur. Il lui faut les connaissances du médecin, ou au moins celles du magnétisme avec l'assistance de la médecine ; et, *par-dessus tout*, une bonne santé !

Qu'un médecin soit temporairement affecté d'une maladie ou que cette maladie soit passée chez lui à l'état chronique ; qu'il soit phthisique, épileptique, rhumatisant, goutteux, son état est à peu près indifférent au malade, qui n'a besoin que de sa science et de son diagnostic ; mais, en magnétisme, si la science est quelque chose, l'homme est bien au-dessus d'elle : on a besoin d'un homme sain, bien plus encore que d'un savant et d'un praticien ; tant vaut l'homme, tant vaut le remède.

Un médecin en effet ne donne, après tout, que ses connaissances et ses talents personnels, tandis que le magnétiseur donne sa propre vie ; la santé qu'il doit posséder, il la donne au malade en le magnétisant.

C'est ici le cas de bien remarquer la différence qui existe entre les visites que font les magnétiseurs et les médecins.

Un médecin se transporte au chevet du malade ou le reçoit chez lui ; il se fait rendre compte des raisons qui l'amènent, examine et ordonne un traitement ; l'ordonnance est ensuite transmise au pharmacien, et le médecin se retire en oubliant le malade ou en pensant à sa situation, selon le degré de conscience qu'il apporte dans l'exercice de sa profession. Mais ce que le magnétiseur fait pour le malade appartient à un autre ordre de choses.

« Avec le temps, disait M. de Puységur, et par suite du » magnétisme, l'état de médecin acquerra plus de lustre, » parce qu'il sera plus pénible : il ne suffira pas aux médecins de faire usage de leurs connaissances théoriques, il » leur faudra, de plus, *payer de leurs personnes*, et ce sera » de la perfection plus ou moins grande de leur machine

» *électrique animale*, autrement dit de leurs facultés, que  
 » dépendront leurs succès dans les maladies (1). »

Quand le magnétiseur donne ses soins, il doit avoir d'abord, sinon des connaissances en médecine, au moins une pratique assez étendue pour apprécier les effets des divers procédés employés en magnétisme, et son dévouement doit être sans bornes.

Beaucoup de personnes qui ont vu mettre un sujet en somnambulisme croient que c'est là le magnétisme; elles voient un effet, et font consister l'art entier dans le moyen de le produire. S'il en était ainsi, elles auraient raison; mais ce qu'elles ont pris pour le fond des choses n'en est qu'une partie (2).

Lorsqu'un magnétiseur impose la main sur un malade, il sort aussitôt de son corps plusieurs courants de matière fluïdique qui se dirigent sur le magnétisé : « On observe à » l'expérience, dit Mesmer, l'écoulement d'une matière » dont la subtilité pénètre tous les corps (3). » Dès lors on conçoit que le magnétiseur ne donne pas seulement la peine et le fruit de ses études, mais encore une partie de sa propre existence; il ne commet point, comme le médecin, un acte ordinaire et purement spirituel.

Sans entendre autrement rapprocher les actes magnétiques des incomparables guérisons opérées par Jésus-Christ, je rappellerai qu'ayant été touché, au bord de sa robe, par une femme malade, celle-ci fut guérie; mais Jésus dit aussitôt : « Qui est-ce qui m'a touché? — Comme tous s'en défendaient, Pierre et ceux qui étaient avec lui lui dirent : » Maître, la foule vous presse et vous accable, et vous » demandez qui vous a touché! — Jésus leur répondit : » Quelqu'un m'a touché! car j'ai senti une vertu *qui sortait de moi* (4). »

(1) Puységur, *Mémoires*, 77.

(2) A cet égard, je renvoie mes lecteurs aux explications que j'ai données dans le *Magnétisme catholique*, section III, ch. I, II et III, p. 48 à 56.

(3) Mesmer, proposition 13.

(4) Saint Luc, ch. VIII. — « *Et dixit Jesus : tetigit me aliquis, nam ego novi virtutem de me exiisse.* »

Ces paroles de Jésus-Christ ont, dans la bouche de saint Luc, un caractère particulier qui intéresse aujourd'hui très vivement le magnétisme; car saint Mathieu, qui était un receveur de deniers publics (1), ne parle pas de la vertu sortie du corps de Jésus-Christ, il ne cite que la guérison (2); saint Marc, disciple de saint Pierre, qui était un pécheur (3), dit simplement que Jésus, *connaissant en lui-même* la vertu qui était sortie de lui, se retourna vers la foule, et dit : « Qui est-ce qui a touché mes vêtements (4)? » Saint Jean ne dit rien sur ce sujet; saint Luc seul rapporte donc ces paroles tout-à-fait rationnelles, et qui se comprennent d'elles-mêmes : « Quelqu'un m'a touché ! car j'ai » senti une vertu qui est sortie de moi. »

Pourquoi cette supériorité de saint Luc sur les autres évangélistes? Pourquoi cette phrase caractéristique de la vertu attribuée à un simple attouchement? C'est que saint Luc était médecin (5)! Son évangile offre même cette particularité médicale et magnétique qu'il est aussi le seul des évangélistes qui dise de la femme malade : « Qu'elle avait » dépensé tout son bien avec les médecins, et *qu'aucun* » n'avait pu la guérir (6). » La guérison, pour saint Luc, était due à la vertu sortie du corps de son divin maître.

Or, la vertu magnétique, qui résidait à un degré incomparable en Jésus-Christ, existe à un degré inférieur chez tous les hommes, et chaque fois que le magnétiseur impose les mains, *il sort une vertu de lui.*

L'action magnétique épuise donc doublement celui qui l'exerce : d'abord les mouvements réitérés qu'il est obligé de faire fatiguent ses organes; ensuite il use ses forces vitales; il a donc le plus grand intérêt à les ménager, et quel

(1) Saint Mathieu, ch. ix, v. 9.

(2) *Id.*, v. 20, 21, 22.

(3) *Id.*, ch. iv, v. 18.

(4) Saint Marc, chap. v, v. 30.

(5) Saint Paul, épître aux Colossiens, ch. 4, v. 14.—Saint Jérôme, *Histoire des écrivains sacrés.*

(6) Saint Luc, ch. 8, v. 43.

que puisse être son désir de rendre service à ses semblables, ou même son amour immodéré du gain, il ne peut aller au-delà de ses propres forces.

Ces explications doivent suffire pour prouver que l'office du magnétiseur et celui du médecin sont bien différents : un médecin verra cent malades en un jour, et leur donnera d'utiles avis, un magnétiseur ne peut en traiter qu'un petit nombre; l'un parle, l'autre agit.

## CHAPITRE IX.

**Du serment des médecins hippocratiques et de celui des magnétiseurs comparés.**

### § I<sup>er</sup>. — Observations préliminaires.

Hippocrate nous a laissé un magnifique serment que devait prêter les médecins de son temps pour se distinguer des charlatans qui déshonoraient leur art. Plusieurs critiques modernes ont douté de l'authenticité de ce serment; je crois au contraire que rien n'est moins contestable.

Je dirai d'abord, avec M. Littré (1), qu'un passage d'Aristophane et une citation d'Erotien semblent déjà ne laisser aucun doute à cet égard. Ainsi Aristophane, qui était contemporain d'Hippocrate, fait dire à Mnésiloque, qui exige une promesse positive : « Quel meilleur serment que celui » de la confrérie d'Hippocrate ! » Alors, répond Euripide : « *J'en jure par tous les dieux* : » or cette phrase se trouve dans le serment d'Hippocrate. En second lieu, Erotien, qui vivait sous Néron (an 60 de Jésus-Christ), a inscrit ce serment dans sa liste des ouvrages hippocratiques. Ainsi, comme le dit M. Littré avec le savant Triller, « Erotien » avait certainement puisé cette indication dans les commentateurs antérieurs, et l'on ne peut douter que le ser-

(1) *OEuvres complètes d'Hippocrate*, t. I, page 31.

» ment n'ait fait partie de très bonne heure de la collection  
 » hippocratique (1). »

Mais à ces remarques de Triller et de M. Littré sur l'authenticité du *Serment*, de même qu'à la citation aristophanique, je vais ajouter une attestation bien plus complète, puisque le texte même et le but du serment s'y trouvent formellement retracés. C'est dans les œuvres de saint Jérôme que j'en retrouve la consécration.

« Comme votre ministère, dit ce saint et savant homme  
 » à Népotien, vous oblige à visiter les malades, à savoir où  
 » demeurent les femmes vertueuses, à connaître leurs en-  
 » fants et à garder fidèlement les secrets qui vous seront  
 » confiés par des personnes honorables, il est de votre de-  
 » voir, non seulement de veiller sur vos regards, mais encore  
 » sur vos paroles. Ne parlez donc jamais de la beauté d'une  
 » femme, et que par votre moyen on ne sache pas dans une  
 » maison ce qui se fait dans une autre. Hippocrate, avant  
 » de recevoir ses disciples, les engageait par un serment à  
 » garder le silence, et leur prescrivait une manière de vivre,  
 » de marcher et de s'habiller (2). »

Il est donc impossible d'avoir aujourd'hui un doute sur l'authenticité du serment, et d'ailleurs la haute intelligence qui a présidé à sa rédaction annonce un homme tellement supérieur, qu'il ne peut être attribué qu'à l'Hippocrate de Cos, surtout lorsqu'on le compare avec les autres ouvrages qui composent la collection hippocratique, afin de distinguer ceux qui appartiennent à Hippocrate même, d'avec ceux de ces descendants (3). Mais j'en ai trouvé encore une autre preuve dans une fausse interprétation, par tous les traducteurs latins et français, du passage du *Serment* où ils ont prétendu qu'il était question de *la taille*.

(1) P. 341.

(2) *Traité des devoirs des prêtres et des obligations des solitaires*, première partie, à la fin. — Voir plus loin le serment d'Hippocrate.

(3) La doctrine médicale se transmettait alors du père aux enfants. Voir à cet égard les notes de M. Littré, t. I, p. 343 et t. 4, p. 610.

Dans sa traduction des OEuvres complètes d'Hippocrate, M. Littré fait dire à l'auteur : « *Je ne pratiquerai pas l'opération de la taille, je la laisserai aux gens qui s'en occupent* (1); » et avant lui en effet, Calvo (2), Foësius (3), Mercuriali (4), Cornarius (5), Vander-Linden (6), ont dit à peu près la même chose. Les traducteurs français qui ont précédé M. Littré, Gail (7), Gardeil (8), M. Demercy (9), M. Daremberg (10), ont donné le même sens au texte grec, bien qu'aucun d'eux n'ait pu s'expliquer comment Hippocrate pouvait interdire l'opération de *la taille*. Je vais même rapporter ici, par nécessité, une partie de la note de M. Littré sur cet intéressant sujet :

« Un passage dans le *Serment* a toujours paru difficile, » dit ce savant et laborieux traducteur ; c'est celui où l'auteur défend de pratiquer l'opération de la taille. Boerner, dans une dissertation *ad hoc*, a essayé de démontrer que tel est, en effet, le sens de ce passage, et que dès le temps d'Hippocrate il y avait des médecins lithotomistes ; il invoque à ce sujet le passage d'Hérodote (II, 84), où cet historien dit qu'en Égypte chaque médecin a sa spécialité, l'un s'occupant des yeux, l'autre de la tête, un autre

(1) Littré, t. IV, p. 615 à 620.

(2) *Calculosos vero nunquam secabo, quod illis relinquam, qui hoc exercent.*

(3) *Neque vero calculo laborantes secabo, sed magistris ejus peritis, id muneris concedam.*

(4) *Nec vero calculo laborantes secabo, sed viris chirurgiæ operariis ejus rei faciendæ locum dabo.*

(5) *Nec vero calculo laborantes secabo, sed viris chirurgiæ operariis ejus rei faciendæ locum dabo.*

(6) *Nec vero calculo laborantes secabo, sed viris chirurgiæ operariis, ejus rei faciendæ secum dabo.*

(7) « Je ne taillerai jamais ceux qui ont la pierre, et laisserai faire cette opération aux maîtres que cela regarde particulièrement. »

(8) « Je ne taillerai point les personnes qui ont la pierre ; je laisserai cette opération à ceux qui en font profession. »

(9) *Je ne taillerai pas ceux qui sont attaqués de la pierre ; mais j'abandonnerai cette opération aux hommes exercés qui en ont l'habitude.*

(10) « Je ne taillerai jamais les calculoux, mais je les adresserai à ceux qui s'occupent spécialement de cette opération. »

» du ventre, un autre des maladies cachées. Rien n'empêche  
 » de croire, bien plus, tout porte à croire que dès lors l'opé-  
 » ration de la taille était pratiquée. Celse (VII, 26), en nous  
 » apprenant qu'un certain Ammonius d'Alexandrie avait  
 » inventé un instrument destiné à couper le calcul trop  
 » gros pour passer par l'incision faite au périnée, Celse,  
 » dis-je, ne parle en aucune façon de la découverte de la  
 » taille, découverte qui aurait été bien plus remarquable.  
 » Cette opération paraît donc remonter beaucoup plus haut  
 » que l'Alexandrin Ammonius, et appartenir à cette chirurgie  
 » traditionnelle que les Grecs avaient probablement reçue  
 » et dont on voit un si mémorable exemple dans la trépa-  
 » nation du crâne, mentionnée et employée par Hippocrate  
 » comme chose du domaine commun.....

» Cela posé et prouvé, on ne comprend pas pourquoi le  
 » serment interdit la pratique de cette opération. Des auteurs  
 » ont prétendu qu'il fallait y voir une séparation de la mé-  
 » decine et de la chirurgie, une injonction au médecin de  
 » ne pas descendre à l'office du chirurgien, office indigne  
 » de lui; en un mot, quelque chose de semblable à ce qui a  
 » existé chez les modernes, alors que les chirurgiens étaient  
 » classés parmi les barbiers. Une pareille opinion ne peut  
 » soutenir le moindre examen.....

» Il faut donc laisser de côté cette explication et convenir  
 » qu'une certaine obscurité cache le motif qui a dicté l'in-  
 » terdiction faite dans le serment, d'autant plus que cette  
 » interdiction, qui dans tous les cas ne peut se concevoir  
 » que comme conseil de prudence, figure à côté de conseils  
 » purement moraux. Aussi, des auteurs y ont-ils cherché  
 » un conseil moral; tel est René Moreau, qui pense que le  
 » serment défend, en cet endroit, de pratiquer la castra-  
 » tion..... J'avoue que j'aurais préféré trouver la mention  
 » de la castration à trouver celle de la taille; du moins la  
 » défense de se faire l'exécuteur d'une pareille mutila-  
 » tion se comprendrait.....; on comprendrait sans peine  
 » que des médecins d'un ordre aussi relevé que ceux de

» l'école de Cos eussent interdit à leurs élèves de prêter leur  
 » ministère à de pareils actes, leur recommandant de laisser  
 » faire cela à ceux qui s'en chargeaient. Aussi avais-je pensé  
 » à lire αἰτέοντας au lieu de λιθιῶντας : *Je ne pratiquerai pas la*  
 » *castration, même à ceux qui me la demanderaient*; mais les  
 » indications que je viens de réunir sont bien loin d'au-  
 » toriser à porter aussi témérairement la main sur le texte.  
 » Cette discussion laisse la question au même point, car à  
 » côté de l'impossibilité de trouver, dans le texte, l'interdic-  
 » tion de faire des eunuques, interdiction qui se compren-  
 » draît, est la difficulté de comprendre le motif de l'inter-  
 » diction de tailler les calculs, interdiction qui est dans le  
 » texte (1). »

Ainsi, suivant les uns, Hippocrate a entendu parler de la castration ; mais pour soutenir leur allégation, ils sont obligés de changer la valeur des mots grecs, ce qui est inadmissible ; suivant d'autres, on ne peut ainsi tourmenter les textes, et il est malheureux de ne point trouver la mention de la castration à la place de celle de la taille. En définitive, tous les médecins en sont réduits à croire « qu'une certaine obscurité cache le motif qui a dicté l'interdiction faite dans le serment ; d'autant plus, ajoute M. Littré, que cette interdiction, qui dans tous les cas ne peut se concevoir que comme conseil de prudence, figure à côté de conseils purement moraux. »

Voilà une grave difficulté, en effet, s'il faut en croire les médecins modernes ; mais s'ils l'avaient sérieusement voulu, elle eût été résolue en une minute, loin de les tenir en suspens pendant plusieurs siècles ; il suffisait de peser, comme je l'ai fait, la valeur des mots, et de ne point en regarder plusieurs comme inutiles.

Je dirai, sans préambule, que le texte d'Hippocrate n'a pas été altéré ; qu'il est parfaitement clair et précis ; qu'il ne peut y avoir aucun doute sur son interprétation, et qu'il est vrai-

(1) Littré, t. IV, p. 615 à 620.



ment extraordinaire que les traducteurs latins et français, parmi lesquels sont des gens du plus haut mérite, aient ainsi erré à l'envi et à la suite les uns des autres.

Le texte hippocratique porte :

Ὁὐ τιμῶ δὲ οὐδὲ μὴν λιθιῶντας, ἐκχωρήσω δὲ ἐργάτησιν ἀνδράσι κρήξιος τῆσδε.

En voici la traduction :

*Je ne couperai personne, pas même ceux qui ont la pierre ; je laisserai cette besogne aux-hommes qui en font métier.*

Si ma traduction est bonne, il n'est donc point question de la taille, mais de la castration ; et suivant Hippocrate, la castration ne doit point avoir lieu par la main des médecins. Il me faut seulement justifier, 1<sup>o</sup> que le verbe *τιμῶν*, que je traduis par *couper*, a bien cette signification et non celle de *tailler* ; 2<sup>o</sup> que *couper* veut dire *châtrer*.

En cette occasion, j'agirai rigoureusement : j'admettrai qu'Hippocrate ne peut point faire loi pour lui-même, et c'est dans Hérodote, qui vivait 128 ans avant lui, que j'irai chercher la véritable signification du verbe *τιμῶν*. Comme Hérodote écrivait également en ionien, il importe à la médecine moderne de connaître en quelles occasions cet écrivain a employé le verbe *τιμῶν*, *temnô* ; si c'est un mot spécial ou général, s'il veut dire *tailler* ou *châtrer*.

« Je ne connais personne, dit le père de l'histoire, qui se soit plus cruellement vengé qu'Hermodime de Pédases.

» Ayant été pris par les ennemis, il fut vendu à Panionius, citoyen de l'île de Chios. Cet homme vivait d'un trafic infâme : il achetait de jeunes garçons d'une beauté remarquable, qu'il *coupa*it (ἐκτιμῶν, *ectamnôn*) ; puis il les menait à Éphèse et les vendait fort cher, car la fidélité des eunuques les rend chez les barbares plus précieux que ceux qui ne le sont pas. Panionius, qui vivait, dis-je, de ce trafic, *coupa* donc (ἐξέταμε) un grand nombre de jeunes garçons, et entre autres Hermodime. »

» Cet Hermodime ne fut pas malheureux en tout : conduit de Sardes au roi avec d'autres présents, il parvint avec le

» temps, auprès de Xercès, à un plus haut point de faveur  
» que tous les autres eunuques.

» Tandis que le roi était à Sardes et qu'il se disposait à mar-  
» cher avec ses troupes contre Athènes, Hermotime étant  
» allé pour affaires dans l'Atarnée, canton de la Mysie cultivé  
» par les habitants de Chios, y rencontra Panionius. L'ayant  
» reconnu, il lui témoigna beaucoup d'amitié; et commençant  
» par un grand détail de tous les biens qu'il lui avait procu-  
» rés, il passa ensuite à ceux qu'il promettait de lui faire avoir  
» par reconnaissance, s'il voulait venir demeurer chez lui  
» avec toute sa famille. Panionius, charmé de ces offres, alla  
» chez Hermotime avec sa femme et ses enfants. Quand celui-  
» ci l'eut en sa puissance avec toute sa famille, il lui dit: « O  
» de tous les hommes le plus scélérat, qui gagnes ta vie au  
» plus infâme métier! quel mal t'avions-nous fait, moi et les  
» miens, à toi ou à quelqu'un des tiens, pour m'avoir privé  
» de mon sexe et m'avoir réduit à n'être plus rien? pouvais-  
» tu croire que les Dieux n'auraient aucune connaissance  
» de ton crime? Scélérat, par une juste réciprocité, ils t'ont  
» conduit par un appât trompeur entre mes mains, afin que  
» tu ne puisses te plaindre de la peine que je vais t'infliger. »  
» Après ces reproches, il se fit amener les quatre enfants de  
» Panionius et le força de les *couper* lui-même (*ἀποτάμνειν, apo-*  
» *tamneîn*). Panionius, s'y voyant contraint, fit l'opération;  
» et quelque temps après, Hermotime obligea les enfants à  
» *couper* eux-mêmes leur père (*ἀπέταμνον, apétamnonn*) (1). »

Ainsi, l'on disait du temps d'Hérodote et d'Hippocrate,  
*couper un homme*, comme nous disons aujourd'hui *couper un*  
*cheval, un chien ou un chat*. D'où il suit qu'Hippocrate, en  
son *serment*, a réellement parlé de la castration et n'a parlé  
que d'elle, en disant : *Je ne couperai personne*.

Voyons maintenant pourquoi il ajoute : *pas même ceux*  
*qui ont la pierre, je laisserai cette besogne aux hommes qui en*  
*font métier*.

(1) Hérodote, liv. VIII, § 105.

Du temps d'Hippocrate, la castration avait donné lieu à des abus monstrueux ; ce n'était pas pour opérer la guérison de certaines maladies, comme la lèpre, la pierre, ou pour empêcher leurs progrès que l'on enlevait les parties viriles, mais pour donner à des hommes le caractère des femmes, et les rendre impuissants. La vente des eunuques était, d'après Hérodote, un *infâme trafic*, et l'action de *couper* un homme a été justement appelée *crime* par le savant historien, bien que cette action fût tolérée sur les esclaves. L'humanité défendait donc au médecin de prêter son ministère à une semblable opération ; et celui qui avait dit ces belles paroles : *on ne peut aimer la médecine sans aimer les hommes* (1), devait avoir horreur d'une atrocité aussi révoltante. Mais la castration étant nécessaire pour contenter les goûts des rois, des grands et des riches, il y avait des individus qui faisaient profession particulière de *couper les hommes*. Tel était Panionius, dans l'île de Chios ; tel était encore, sous Néron et Trajan, Héliodore, dont Juvénal a dit : *testiculos rapit Heliodorus* (2).

Sous Trajan (premier siècle de l'ère chrétienne), les chirurgiens ne faisaient que se prêter à la castration des esclaves ; mais plus tard ils y furent contraints ; et l'on voit, au VII<sup>e</sup> siècle, Paul d'Égine rougir d'être obligé de pratiquer la castration ; il la regarde comme indigne d'un médecin, et commence par dire : « Notre art a pour but de » ramener le corps humain d'un état contre nature à l'état » naturel ; la castration, il est vrai, a un but tout opposé ; » mais *comme nous sommes souvent forcés*, par des supérieurs, » d'opérer la castration, il faut indiquer brièvement le mode » d'opérer (3). »

Si du siècle de Trajan et de celui du Bas-Empire, on arrive à la renaissance des arts, on voit aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles les chirurgiens opérer la guérison de la hernie

(1) Hippocrate, *Préceptes*.

(2) Juvénal, *Satire VI*.

(3) Paul d'Égine, *De re medicâ*, VI, 68. — Littré, t. IV, p. 619.

par l'ablation des testicules. Cet état de choses dura longtemps ; puis des réglemens n'autorisèrent la castration que dans le cas d'une affection morbide des parties viriles. Cependant, en 1776, l'attention du gouvernement et de la Société de médecine fut appelée sur la pratique des chirurgiens herniaires : *sous prétexte de guérir les hernies*, les chirurgiens *muliaient un grand nombre d'enfants*. La Société royale de médecine demanda alors que, selon d'anciens statuts, « il ne fût permis qu'aux chirurgiens reçus de pratiquer l'opération de la hernie, et qu'il fût interdit, DANS AUCUN CAS, d'opérer les hernies par la méthode de la castration (1). »

Ainsi, du temps d'Hippocrate, on coupait les hommes pour les rendre impuissans ; sous Trajan, Héliodore coupait, dans le même but, les esclaves des dames romaines ; au Bas-Empire, Paul d'Égine était contraint, sous des peines graves, de pratiquer la même opération ; et lorsque la religion chrétienne eut fait abolir l'esclavage et prêché l'humanité et la charité envers tous, d'autres abus se renouvelèrent sous prétexte de guérir les maladies (2).

Hippocrate se trouve donc ici entièrement justifié et approuvé d'avoir juré de ne couper aucun homme, pas même ceux qui avaient la pierre ; car il est évident que pour arriver à leur but, les *manœuvres*, *εργάται* (3), qui faisaient des eunuques, eussent prétexté des cas morbides tout-à-fait imaginaires.

M. Littré, pour s'éclairer à l'occasion de l'inhibition faite par Hippocrate, cite justement ce passage du premier livre *des maladies* : « En chirurgie, il y a de la maladresse à ne

(1) Voir le *Dictionnaire des sciences médicales*, au mot *Castration*.

(2) Enfin, en 1804, le Code pénal porta dans son article 316 :

« Toute personne coupable du crime de castration subira la peine des travaux forcés à perpétuité.

» Si la mort est résultée avant l'expiration des quarante jours qui auront suivi le crime, le coupable subira la peine de mort. » — Les Romains avaient, avec le temps, défendu la castration. — Loi Cornelia. — *Digeste*, liv. XLVIII, t. I, p. 8.

(3) C'est le mot qu'Hérodote applique à Panionius, dans la citation qui précède.

» pouvoir, en pratiquant le cathétérisme (1), arriver dans  
 » la vessie, et, en y arrivant, à méconnaître la présence d'un  
 » calcul. » « Ainsi, dit M. Littré, voilà des médecins hip-  
 » pocratiques qui sondent les malades pour reconnaître si  
 » la vessie renferme une pierre, c'est le préliminaire de  
 » toute opération de *taille* (2)! » — Mais le mot *taille* n'est  
 point ici à sa place. *La taille*, pour les modernes, emporte  
 nécessairement une incision, et rien ne prouve que du  
 temps d'Hippocrate on pratiquât cette opération ; ce savant  
 homme n'en dit rien.

Ces explications me paraissent déjà suffisantes pour prou-  
 ver qu'Hippocrate, dans le *Serment*, a parlé de la castra-  
 tion et non de la taille; le texte est d'ailleurs si clair qu'il est  
 étonnant que les traducteurs latins et français ne l'aient pas  
 mieux rendu; tous, sans exception, ont dit : « *Je ne taillerai*  
 » *pas ceux qui ont la pierre* (3), » et M. Littré lui-même, tour-  
 nant la difficulté, se contente de dire : *Je ne pratiquerai pas*  
*l'opération de la taille*; en sorte qu'il applique visiblement  
 toute cette phrase au verbe *τίμνω*, et supprime le sens néces-  
 saire à l'adjectif *λιθιῶντας*.

Mais ce qui est plus incompréhensible encore, c'est  
 qu'aucun traducteur n'a bien rendu les adverbess *οὐδέ μὴν*,  
*oudé ménn*, dans lesquels gisait une difficulté principale.

*Οὐδέ* veut dire *pas même*, et il y a déjà une grande diffé-  
 rence à dire : « *Je ne pratiquerai pas l'opération de la taille sur*  
 » *ceux qui ont la pierre*, ou bien : *pas même sur ceux qui ont la*  
 » *pierre*. » Dans la première acception, il n'y aurait eu qu'un  
 seul cas de taille; dans la seconde, on doit en supposer plu-  
 sieurs. Il en résulterait qu'Hippocrate ne se serait pas borné  
 à dire qu'il ne taillerait pas les calculeux, mais pas même  
*d'autres*. Or, que deviendrait le verbe français *tailler*, s'il  
 fallait lui donner une acception générale? Quand on dit :  
*tailler un malade*, on comprend de suite qu'il s'agit d'opérer

(1) Introduction d'un corps dans la vessie.

(2) T. 4, p. 616.

(3) Voir ci-dessus, p. 49.

sur un homme qui a une pierre dans la vessie. Si le verbe grec signifiait réellement *tailler*, Hippocrate se fût simplement borné à dire : *Je ne pratiquerai point l'opération de la taille*; tandis qu'en ajoutant : *pas même sur ceux qui ont la pierre*, il se serait exposé à ce qu'on lui demandât quels étaient les malades qu'il consentait à tailler.

Plusieurs médecins ont fait observer que l'inhibition hippocratique avait un côté moral. En effet, le choix des expressions le prouve, il ne fallait que les peser avec un peu plus d'attention. Hippocrate ne se contente pas de dire : *Je ne couperai personne*, il ajoute : *οὐδέ μὴν*, et l'adverbe *μὴν* est encore plus expressif que *οὐδέ*, il signifie *surtout, particulièrement*. Ainsi, mot à mot, Hippocrate dit : *Je ne couperai personne, pas même surtout ceux qui ont la pierre*. Tout ceci fait voir que dans les cas importants, il faut laisser de côté les traductions et avoir recours au texte.

J'ai fait, à mon tour, une nouvelle traduction du *Serment*; j'espère qu'elle sera meilleure que les autres, puisque j'ai relevé les erreurs de la médecine, et profité de ses travaux. J'ajouterai ici que les traducteurs se sont tous trompés quand ils ont cru pouvoir rendre Hippocrate parce qu'ils étaient médecins et hellénistes; ces deux qualités sont insuffisantes. Hippocrate était un homme divin, incomparable, dont aucun médecin n'approche; il réunissait tout, médecine, philosophie, style, philologie et sciences naturelles. Dans mon *Histoire du somnambulisme*, j'ai déjà fait l'observation que pour bien traduire certains passages et quelques livres hippocratiques, il était indispensable d'être magnétiseur; j'ai fait plus, je l'ai prouvé (1), et je le prouverai bien mieux plus tard; mais je dirai aujourd'hui qu'il faudrait être encore, comme Hippocrate, médecin, philosophe, écrivain et philologue. A défaut de la réunion de toutes ces qualités dans un seul homme, on n'aura jamais une belle traduction des œuvres du médecin grec.

(1) T. 1, p. 66 à 89 et 139 à 163.

## § II. — Serment d'Hippocrate.

» Par Apollon médecin, par Esculape, par Hygie et Pa-  
 » nacée, par tous les Dieux et toutes les Déesses, que je  
 » prends ici à témoin, je jure, suivant mes forces et mon  
 » jugement, de tenir le serment que je vais prêter et de rem-  
 » plir l'engagement que je contracte ici par écrit.

» Je regarderai comme mon maître celui qui m'a en-  
 » seigné l'art de la médecine; il n'y aura pas de différence  
 » entre lui et les auteurs de mes jours; je partagerai avec  
 » lui mes biens; et s'il tombe dans le besoin, je lui fournirai  
 » avec empressement les choses nécessaires à la vie.

» Je regarderai ses enfants comme mes frères, et s'ils  
 » veulent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans  
 » condition ni salaire.

» Je ferai part à mes fils et à ceux de mon maître, ainsi  
 » qu'aux disciples qui auront prêté le serment et contracté  
 » l'obligation qui sont d'usage en médecine, des préceptes,  
 » des leçons et de toutes les autres parties de l'enseigne-  
 » ment; mais je n'agirai ainsi que vis-à-vis d'eux et non de  
 » tous autres.

» Je ferai suivre aux malades le régime qui me paraîtra,  
 » par mon savoir et mon jugement, devoir leur être le plus  
 » utile, et je m'abstiendrai de tout ce qui pourrait leur nuire  
 » ou leur préjudicier.

» Quelque prière que l'on me fasse, je n'administrerai à  
 » personne un médicament qui procure la mort, et je ne  
 » donnerai pas le conseil de le faire.

» Par la même raison, je ne procurerai pas à une femme  
 » un pessaire qui la ferait avorter.

» Je mènerai une vie chaste et pure, et j'apporterai ces  
 » sentiments dans l'exercice de mon art.

» Je ne couperai personne, pas même ceux qui ont la  
 » pierre; je laisserai cette besogne aux hommes qui en font  
 » métier.

» Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour

» être utile aux malades, me préservant de toute faute vo-  
 » lontaire, de corruption, et surtout des actes vénériens à  
 » l'égard des femmes et des hommes, esclaves ou libres.

» Les choses que je verrai et que j'entendrai, dans l'exer-  
 » cice de ma profession, ou en dehors dans la vie ordinaire,  
 » et qui ne seront pas de nature à être divulguées, je les  
 » tairai, estimant qu'elles doivent rester ignorées de tous.

» Si je tiens religieusement le serment que je viens de  
 » prêter, si je ne cherche pas à l'é luder, puissé-je en tous  
 » temps et auprès de tous les hommes, jouir de la vie et de  
 » la gloire de mon art; si je le viole, si je me parjure, que le  
 » contraire m'arrive. »

### § III. — Serment du magnétiseur.

Après avoir lu et médité longtemps le serment d'Hippo-  
 crate, j'ai écrit celui que voici pour les magnétiseurs.

« Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et de-  
 » vant les hommes,

» Je promets d'enseigner à tous indistinctement les prin-  
 » cipes de l'art de guérir les malades par le magnétisme,  
 » et je les instruirai dans la pratique, après qu'ils auront  
 » prêté le même serment que moi.

» Je jure de m'occuper exclusivement de la santé des  
 » malades qui se remettront entre mes mains, de seconder  
 » chez eux la nature, sans la contrarier jamais, et de les  
 » défendre contre toutes actions imprudentes ou nuisibles.

» Je ne mettrai jamais de somnambules en spectacle; je  
 » ne ferai sur eux aucune expérience contraire à leur gué-  
 » rison.

» Tout ce qui me sera dit, en somnambulisme, et qui ne  
 » devra pas être répété, restera un secret pour tous et un  
 » dépôt sacré pour moi.

» Partout où je serai appelé, je respecterai les femmes  
 » et les filles; je ne les séduirai pas, ni ne tenterai de les  
 » séduire; je sortirai pur de toute action deshonnête.



» Si, dans ma pratique, je découvre quelque moyen de  
 » faire le mal, je ne le divulguerai pas ; et ceux qui vien-  
 » dront me demander à le connaître, je refuserai de le leur  
 » apprendre.

» Je tiendrai ce serment avec fidélité, sans en violer un  
 » seul article ; si je fais le contraire, si je me parjure, que  
 » j'en sois puni par la perte de ma réputation et le mépris  
 » public ! »

## LIVRE QUATRIÈME.

### HYGIÈNE DU MAGNÉTISÉ.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Du degré de confiance nécessaire au magnétisé.

A l'époque actuelle, le malade qui a épuisé les secours de la médecine ne vient guère à la magnétisation avec une grande confiance, et souvent le peu d'estime qu'il a pour un remède qu'il ne connaît pas le déprécie encore à ses propres yeux. Tout cela n'est pas un motif pour que le magnétisme ne lui rende pas la santé ; la confiance n'est pas indispensable (1).

Le malade qui se détermine à recourir à un magnétiseur, doit avoir pris, par lui-même ou par les autres, quelque connaissance de ses effets curatifs. Ce sont très souvent les cures dont on entend parler, ou celles dont on est le témoin, qui déterminent à user d'un remède.

Qu'on veuille formellement recevoir les secours de la médecine magnétique, ou qu'on se laisse aller à les prendre à titre d'essai, qu'on soit jeune ou âgé, que l'on dorme ou

(1) Puysegur, *Mémoires*, 266. — Deleuze, *Instr. prat.*, 18.

que l'on soit éveillé, que l'on s'connaisse ou qu'on ignore les effets du magnétisme, qu'on y croie ou qu'on n'y croie pas, tout cela est à peu près indifférent. Est-on malade, cela suffit; le magnétisme agira (1).

Un malade doit donc laisser de côté et ranger au nombre des plaisanteries dont l'esprit français est si prodigue, tout ce que l'on a raconté de la croyance nécessaire au magnétisé et des mystères magnétiques. Il en est aujourd'hui du magnétisme comme du somnambulisme : en 1812, le docteur Gall disait à M. de Puységur : « S'il était prouvé qu'un » homme peut en mettre un autre en somnambulisme, ce » serait une importante découverte, une éclatante vérité; » mais je n'y crois pas (2); » cependant tout le monde aujourd'hui convient du fait. En 1826, le docteur Bertrand, reniant lui-même ses propres faits, s'écriait que le magnétisme était une chimère; mais l'Académie de médecine, en 1831, a décidé qu'il était un moyen *thérapeutique* (3).

C'est que le temps est un grand maître, et que chaque jour, malades, magnétiseurs et médecins, nous apprenons ce que nous ne savions pas. Tout s'explique aujourd'hui, et comme le fait très bien observer le docteur Roullier : « Des » vérités repoussées d'abord, parce qu'elles ont été mal pré- » sentées, sont plus difficilement accueillies que des vérités » incontestables..... Les hommes les plus honnêtes doivent » être en garde contre cet esprit de corporation, utile sous » certains rapports, mais souvent aussi destructif des meil- » leurs choses; esprit que l'on regarde comme un zèle » presque sacré, et qui n'est qu'un genre d'égoïsme, d'au- » tant plus dangereux qu'il prend les fausses couleurs de » l'esprit public (4). »

Tout homme de sens qui désire recourir au magnétisme,

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 18. — *Introduction au magnétisme*, 301 à 321.

(2) Puységur, traitement du jeune Hébert, p. 67. — *Hist. du somnambulisme*, t. II, p. 267 à 271.

(3) Foissac, *Rapports sur le magnétisme*, 206.

(4) Roullier, *Préface*.

bien qu'il ne soit pas assuré de ses bons effets, peut rester dans le doute, il n'y a aucun inconvénient; le doute ne peut blesser personne, puisqu'il n'y a point de remède qui ne manque quelquefois son effet.

« Il est sage d'avoir des doutes sur les choses que l'on » ordonne au malade, dit Hippocrate, et de ne point affir- » mer que le remède ordonné est le seul qui puisse le gué- » rir; car il n'y a pas de maladie qui, par les phases qu'elle » présente, ou par des circonstances quelconques, ne laisse » jusqu'au dernier moment dans l'attente (1). »

## CHAPITRE II.

### Du choix d'un magnétiseur.

« La confiance dans les magnétiseurs, disait en 1785 » M. de Puységur, doit précéder la confiance au magné- » tisme, puisque ce dernier ne peut avoir d'efficacité » qu'autant qu'il sera prudemment et sûrement admi- » nistré (2). »

Sous le rapport moral, en effet, le magnétiseur a encore plus besoin que le médecin de se recommander auprès du public et de lui inspirer de la confiance, parce que le magnétisme est encore aujourd'hui méconnu de tant de personnes et décrié par tant d'autres, que l'on dit quelquefois à un magnétiseur : « Je ne crois pas au magnétisme, mais » j'ai confiance en vous; » heureuse parole qui amène de bons résultats, puisque le magnétisme, entre les mains des moins habiles, a guéri les maladies les plus invétérées.

Le choix d'un magnétiseur est une chose importante, plus importante que celui du médecin, parce que le tempérament du magnétiseur influe sur celui du malade, et qu'il est de toute nécessité que le premier ne donne au second

(1) Hippocrate, *Préceptes*.

(2) Puységur, *Mémoires*, 261.

que la santé, et non les affections morbifiques dont il pourrait lui-même être atteint.

Il faut néanmoins remarquer que dans les indispositions légères qui ne nécessitent pas un traitement, mais seulement une continuité de soins pendant quelques jours, on n'a pas besoin de s'inquiéter d'un magnétiseur. Le premier que la voix publique indique ou que le hasard fait rencontrer peut rendre le service que l'on attend de lui (1). C'est donc seulement pour une maladie grave qu'il faut faire un bon choix.

Il ne suffit pas qu'un homme soit connu pour un praticien, il faut encore s'assurer comment il opère, quelles maladies il peut guérir, quels effets il produit le plus souvent sur les malades (2).

Je vais en donner les motifs.

### CHAPITRE III.

**De la nature des effets ou des guérisons magnétiques, selon le caractère et le tempérament particulier des magnétisants.**

La nature de l'homme n'a pas changé; elle est encore la même que dans l'antiquité. Chez les Égyptiens, les Grecs, les Romains, et au moyen-âge, il y avait des hommes qui guérissaient telles maladies plutôt que telle autre. Il en est encore de même aujourd'hui (3). Quoique beaucoup d'hommes s'ignorent encore, il y en a déjà qui se sont reconnu une vertu particulière propre à guérir certaines affections, de même qu'il y en a d'autres qui n'emploient leurs forces qu'à produire des phénomènes physiologiques.

Jusqu'à ce moment le magnétisme ayant eu besoin d'être soutenu et prouvé de toutes manières, physiologiquement et médicalement, on a fait des expériences de toutes sortes sur les malades; elles ont eu pour résultat la consécration de

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 67.

(2) Puységur, *Mémoires*, 165. — Deleuze, *Instr. prat.*, 174.

(3) Puységur, *Mémoires*, 165. — Deleuze, *Hist.*, 139. — *Instr.*, 16.

l'existence du magnétisme, de la réalité du sommeil somnambulique, et de leur utilité en médecine (1).

Mais aujourd'hui la même marche ne saurait être suivie sans les plus graves inconvénients, et il devient indispensable de ranger les magnétiseurs en deux classes très distinctes : ceux qui cherchent spécialement les expériences physiologiques, et ceux qui n'ont pour but que la guérison des maladies.

Quant aux hommes qui exercent par circonstance une action dont ils ne connaissent pas l'étendue, on peut dire que ce sont des *magnétisants*, mais non des *magnétiseurs*; il y a beaucoup des uns, très peu des autres, et il ne faut se confier aux premiers que pour une indisposition légère.

Le premier conseil que je donnerai à un malade, c'est de bien s'assurer si le magnétiseur qu'il a en vue s'occupe spécialement de la guérison des maladies; auquel cas il le préférera à tout autre qui cumulerait les expériences physiologiques avec celles qui ont trait à l'art de guérir (2).

Quant aux magnétiseurs qui se livrent à des expériences telles que la paralysie des membres, l'attraction, ou qui, en cas de somnambulisme, agissent sur l'imagination des malades, il faut bien se garder de se remettre entre leurs mains : ce sont des imprudents dangereux dont la main est gâtée comme celle des mauvais chirurgiens qui ont négligé les leçons de l'expérience et celles des maîtres de l'art. Hippocrate disait des hommes de son temps qui exerçaient la médecine sans principes et arrivaient ainsi à de fâcheux résultats : « Des malades innocents n'ont-ils donc pas assez » de leur maladie, sans qu'ils aient à supporter les suites » des imprudences de leurs médecins (3)? »

A l'époque actuelle, il y a des magnétiseurs qui produisent plus facilement que d'autres le somnambulisme : il faut y avoir recours lorsqu'on a besoin d'être somnambule.

(1) Puységur, *Mémoires*, 231, 232.

(2) Puységur, *Recherches*, 14. — *Mémoires*, 172, 216, 229.

(3) Hippocrate, *Précipies*.

Il y en a, au contraire, qui ne peuvent jamais endormir un malade, mais qui ne le guérissent pas moins par le magnétisme simple. Il faut avoir recours à ceux-là, si l'on craint le somnambulisme.

Il y aussi des hommes qui mettent un malade en sommeil magnétique et lui impriment un caractère d'insensibilité souvent précieux pour éviter au malade les douleurs d'une opération chirurgicale ; c'est à eux qu'il faut s'adresser si l'opération est jugée nécessaire et si le somnambulisme paraît opportun.

Il y en a encore qui guérissent une maladie plutôt que telle autre ; on en voit qui apaisent à l'instant même les plus grandes douleurs (1).

A l'époque actuelle, les qualités magnétiques sont encore généralement méconnues ; les magnétiseurs ne se sont pas assez observés eux-mêmes, et à moins d'être heureusement servi par les circonstances, un malade rencontrera encore difficilement le magnétiseur qui lui conviendrait le mieux. Mais c'est là une chose dont il ne faut pas s'inquiéter, parce que, sauf exceptions, avec un peu plus de temps que le magnétiseur qui a pour guérir un genre de maladie une vertu particulière, tout autre arrivera de même à la guérison.

#### CHAPITRE IV.

##### Des obligations préalables du magnétisé.

Le malade qui a recours au magnétisme ne doit rien cacher au magnétiseur sur sa maladie et ses causes connues ou présumées.

S'il a eu recours à la médecine, — et cela est toujours

(1) Puysegur, *Mémoires*, 163. — Deleuze, *Instr.*, 16, et mon *Introduction au magnétisme*, 297 à 299, 447 à 462.

ou à peu près, — il doit expliquer les remèdes qu'il a pris, les opérations qu'il a pu subir.

Il dira depuis quel temps il a cessé de voir son médecin et de suivre ses ordonnances.

S'il a eu recours à des empiriques, médecins ou non médecins, il le dira également, ainsi que les résultats bons ou mauvais qu'il aura obtenus.

S'il a encore un médecin, il aura dû lui faire part de sa résolution, si ce médecin a sa confiance; en cas contraire, il donnera les raisons de son silence.

Après ces explications, il écouter attentivement les observations du magnétiseur (1).

Il arrêtera avec lui le prix des soins qu'il doit recevoir (2).

Il promettra d'être exact à se rendre au traitement, aux jours et heures qui seront convenus avec lui.

Il s'engagera à ne point contrarier l'action du magnétisme en prenant, à l'insu du magnétiseur, des remèdes dont celui-ci ne pourrait prévoir les effets (3).

Enfin, si le malade est une femme, elle ne viendra jamais, au traitement, qu'accompagnée d'un témoin (4).

## CHAPITRE V.

**Du degré de puissance ou d'impuissance du magnétisme, selon la constitution et le tempérament du magnétisé.**

Les malades sont généralement sensibles à l'action du magnétisme (5); ceux qui ne le sont pas une première fois le deviennent dans une autre occasion (6); mais il est bon de prévoir ces cas, puisqu'ils peuvent arriver.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 174.

(2) Deleuze, 182.

(3) Mesmer, Aphorisme 379. — Deleuze, *Instr. prat.*, 174 à 176.

(4) Deleuze, *Instr. prat.*, 268. — Bruno, 216.

(5) Mesmer, Propositions 11 et 18. — Deleuze, *Instr. prat.*, 15.

(6) Deleuze, *Instr. prat.*, 15 et 18. — *Hist. crit.*, 216, 217.

Ainsi, un malade qui se fait magnétiser ne sent rien ou éprouve un effet quelconque, soit en bien, soit en mal.

« Son effet le plus ordinaire sur les personnes moins malades, disait dès 1784 M. de Jussieu, était le rétablissement des forces, de l'appétit et du sommeil. Plusieurs ont été ainsi soulagées, sans éprouver aucune action sensible de la chaleur introduite dans leur corps; quelques unes avaient eu de légères sensations (1). »

Dans le premier cas, celui où le malade ne sent rien, il continuera néanmoins pendant un mois au moins, et plus s'il le peut, surtout s'il n'a aucun espoir dans la médecine.

Dans le second cas, celui où il éprouvera du soulagement, il continuera le traitement sans trop se livrer à l'espoir d'une guérison, dans la crainte que le contraire n'arrive.

Enfin, dans le troisième cas, celui où le magnétisme ferait mal, ce qui est rare, il y renoncera après quelques jours d'essai, pour s'en tenir à la médecine ordinaire ou aux efforts de la nature (2). Mais dans ces deux derniers cas, il faut prendre garde de s'abuser : il peut y avoir du soulagement, puis l'action cessera et le magnétisme deviendra impuissant (3); de même qu'il pourra faire un mal apparent, c'est-à-dire occasionner quelques souffrances, et il faudra savoir les supporter, parce qu'elles sont là preuve d'un travail nécessaire (4).

(1) Jussieu, *Rapport*.

(2) Deleuze, *Hist.*, 163, 170, 171. — *Instr. prat.*, 177.

(3) Deleuze, *Hist.*, 163. — *Instr. prat.*, 253, 254.

(4) Mesmer, *Aphor.* 212. — Puysegur, *Mémoires*, 140. — Deleuze, *Instr. prat.*, 20, 178.



---



---

## CHAPITRE VI.

### Du régime du magnétisé.

Pendant la durée du traitement, le malade suivra un régime doux, évitera les crudités, tous les aliments lourds et difficiles à digérer, qui troublent le sommeil et influent ensuite sur les dispositions de la journée (1).

Il s'abstiendra des spiritueux (2), et mêlera son vin avec de l'eau magnétisée toutes les fois qu'il pourra le faire sans affectation (3).

Il cessera l'usage du tabac, s'il a contracté l'habitude de priser. « Le tabac, dit avec raison Mesmer, cause une impression irritante, propagée par la membrane pituitaire dans la gorge, la poitrine, la tête, et occasionne des crises contraires à l'harmonie (4). »

Il cessera également, homme ou femme, l'emploi ou l'application de tout cosmétique, odorant ou même inodore qui, sous prétexte de blanchir ou amollir la peau, en obstrue tous les pores (5).

Il évitera les excès de tous genres, les veillées, la fatigue du corps et de l'esprit; il fuira tout ce qui pourrait lui donner des émotions vives ou désagréables, et cherchera le repos de l'âme (6).

Il tiendra ponctuellement sa promesse de ne point prendre de remède ni de médicaments, sans l'autorisation et l'approbation de son magnétiseur, et d'exécuter, au contraire, très fidèlement les prescriptions qui lui seront ordonnées (7).

(1) Mesmer, Aphorisme 312. — Deleuze, *Instr.*, 179.

(2) Mesmer, Aphor. 313.

(3) Puységur, *Mémoires*, 63. — Deleuze, *Instr.*, 179.

(4) Mesmer, Aphor. 313. — D'Eslon, Aphor. 27.

(5) D'Eslon, Aphor. 27.

(6) D'Eslon, Aphor. 28. — Deleuze, *Instr.* 116.

(7) Puységur, *Recherches*, 401 à 409. — Deleuze, *Instr.*, 174, 175.

Les bains, très favorables au traitement magnétique, soustrayant néanmoins une partie du fluide communiqué, le malade n'en prendra pas sans le dire ou sans les faire magnétiser; s'il en a pris, il n'en fera pas mystère, afin que le magnétiseur ne se livre pas à de fausses conjectures, en voyant diminuer plutôt qu'augmenter les effets magnétiques (1).

Il en sera de même des lavements, des infusions; le malade n'en prendra que magnétisés (2).

Il aura soin de rendre compte des symptômes, favorables ou défavorables, qui se manifesteront dans les intervalles de traitement, afin que le magnétiseur puisse diriger une action raisonnée, et seconder ou empêcher le retour des symptômes aperçus.

Il reste maintenant à le prévenir des sensations qu'il pourra éprouver, et à le prémunir contre les craintes que l'on pourrait lui inspirer ou celles qu'il concevrait lui-même.

## CHAPITRE VII.

### Des sensations du magnétisé.

Beaucoup de personnes, qui ont vu magnétiser par curiosité ou dans le but unique de produire le somnambulisme, hésitent à recourir au magnétisme, à cause des mouvements nerveux qu'elles ont vu faire au magnétisé; il est donc important de leur apprendre que cet effet a presque toujours lieu quand on fait abus ou mauvais usage du magnétisme, et particulièrement lorsque l'on agit sur des individus bien portants, dont on trouble ainsi l'économie animale par une action inopportune et dès lors nuisible. Au contraire, il est rare, très rare, que le magnétisme porte sur les nerfs, lorsque la magnétisation est bien dirigée.

(1) Mesmer, Aphor. 275. — Deleuze, *Instr.*, 79. — Mialle, *Exposé des cures*, t. II, p. 48.

(2) Puységur, *Mémoires*, 324. — Deleuze, *Instr.*, 79.

Je vais, au surplus, décrire les effets du magnétisme sur un malade.

§ I<sup>er</sup>. — État physique du magnétisé.

Le malade qui reçoit l'action du magnétisme s'endort ou ne s'endort pas, c'est l'un ou l'autre.

Il peut s'endormir du sommeil naturel ou du sommeil magnétique. Généralement, sur cent malades bien dirigés il y a dix somnambules. On voit que, si un malade comptait devenir somnambule pour se guérir, il serait bien dans l'erreur; le somnambulisme est rare, à moins qu'on ne le sollicite au dérimement de la santé; heureusement on peut s'en passer.

Il est donc plus important, d'après cela, de connaître l'état et les sensations du malade quand il ne dort pas, que lorsqu'il est somnambule.

Quand le malade ne s'endort pas, voici ce qui peut lui arriver :

Il ne sent rien, il a une sensation quelconque, il éprouve du soulagement, ou le magnétisme lui fait mal (1).

« Les malades doivent être traités différemment les uns » des autres, dit à ce sujet M. de Bruno. Ceux qui ont un » tempérament sec et chaud et la fibre roide demandent le » plus souvent une action modérée, douce, insinuante, qui » relâche et distende. Ceux qui, au contraire, ayant la fibre » molle, sont d'un tempérament faible et humide, exigent » une action soutenue. — Avec les premiers, le travail est » souvent lent à se déclarer; avec les seconds, il tend à » finir aisément (2). »

Si le malade ne sent rien, c'est que le magnétisme n'agit pas. Il peut arriver cependant qu'il agisse et que l'action ne soit ni sensible ni apparente, c'est ce qu'on apprend par le retour de la santé.

Si une sensation inhabituelle le pénètre, c'est que le

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 177. — (2) Bruno, 307.

magnétisme agit, mais il reste à savoir si l'action sera curative.

S'il éprouve du soulagement, c'est que l'action lui convient: il y a espoir.

Si le magnétisme fait mal, c'est qu'il est contraire, ou bien les souffrances du magnétisé sont un malaise général qui ne ressemble pas aux douleurs produites par la maladie (1).

Quelques instants après que l'action est commencée, le magnétisé sent assez ordinairement une chaleur qui s'échappe de la main du magnétiseur.

Lorsque la main quitte le visage, il sent cette chaleur pénétrer ses vêtements et parcourir toutes les parties du corps sur lesquelles la main du magnétiseur se dirige.

Si la main ne descend pas jusqu'aux pieds, ses jambes s'engourdissent, et pour qu'il puisse marcher, il faut quelquefois passer la main le long de ses jambes à plusieurs reprises, et jusqu'au bout de ses pieds.

Souvent encore, au lieu de chaleur, c'est du froid que la main du magnétiseur donne.

Lorsqu'elle passe devant le visage, il semble que c'est de l'eau glacée qu'on jette à la figure du malade; d'autres fois, c'est de l'eau tiède qu'il semble qu'on laisse couler doucement sur son corps.

Ces diverses sensations précèdent ou suivent la main de l'opérateur.

Au lieu de toutes ces sensations, il s'établit quelquefois une chaleur générale par tout le corps, puis une transpiration (2).

Lorsque le malade est atteint d'une maladie aiguë, un rhumatisme, par exemple, si le rhumatisme est dans le dos, la main posée sur l'épine dorsale entraîne d'abord la douleur, lui fait suivre le trajet de la moelle épinière, la fait descendre de là dans les cuisses, des cuisses aux genoux,

(1) Mesmer, Aphor. 288. — Puysegur, *Mémoires*, 363 et 364. — Deleuze, *Instr.*, 59.

(2) Deleuze, *Hist.*, 148 à 150. — *Instr.*, 48 à 53. — Jussieu, 9, 13, 40.

des genoux à la cheville, de la cheville au bout des doigts, et la douleur s'en va avec elle. L'opération est plus ou moins longue : souvent quelques minutes suffisent, quelquefois l'action de passer la main entraîne la douleur; le magnétisé la sent qui suit la main ou qui la précède (1).

Si le magnétiseur s'arrête, la douleur s'arrête aussi; s'il continue, elle reprend son cours; s'il ôte tout-à-fait sa main, la douleur reste fixée là où elle a été amenée.

Quelquefois le malade désire que l'action cesse parce qu'il a de l'irritation, ou il demande qu'elle soit continuée plus longtemps que de coutume.

Quelquefois encore, au lieu d'une sensation, le malade n'éprouve que du soulagement qui lui vient doucement, sans qu'il sache comment et sans qu'il y ait le moindre effet sensible ou apparent. Ce soulagement ne vient pas tout-à-coup, mais progressivement, peu à peu (2).

Il arrive aussi que le magnétisé sent le besoin de fermer les yeux : chaque fois que la main du magnétiseur passe devant eux, ils se ferment davantage. Puis le malade ne peut plus les ouvrir, il s'assoupit et s'endort.

Le sommeil est plus ou moins profond : habituellement le malade se réveille quand on lui parle, ou seul, après un temps plus ou moins long; et comme l'action a continué et qu'elle est encore plus puissante pendant le sommeil, il est rare qu'il ne se trouve pas mieux au réveil (3).

Lorsque le malade s'est endormi, qu'on lui parle et qu'il répond en parlant, ou en faisant signe de la tête, mais sans se réveiller, il est somnambule (4).

#### § II. — État moral du magnétisé.

Lorsque le malade ne s'endort pas, il trouve déjà, surtout dans le cas d'une maladie aiguë, un soulagement très

(1) Deleuze, *Hist.*, 69, 149. — *Instr.*, 48, 49.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 51.

(3) Mesmer, *Aphor.* 338. — Deleuze, *Instr.*, 53.

(4) Je traiterai plus loin de l'état somnambulique.

prompt dans l'acte magnétique. Généralement, le magnétisme exerçant une action douce, le magnétisé se trouve disposé à rester calme et en repos.

Tant que l'action dure, fût-elle d'une heure, le malade ne s'ennuie pas ; n'éprouvât-il aucun effet marqué du magnétisme, il n'a pas ces mouvements d'impatience naturels à beaucoup de personnes qui attendent une chose qu'elles ne voient pas arriver assez vite à leur gré ; celles mêmes qui ne peuvent habituellement rester assises longtemps ne manifestent pas le désir de se lever (1).

Les enfants surtout, même ceux en bas âge, paraissent se laisser magnétiser avec plaisir. Les plus petits, assis sur les genoux et soumis à l'action magnétique, cessent d'eux-mêmes les cris plus ou moins perçants qu'on leur entend pousser quelquefois comme à plaisir. Ils restent tranquilles, sans qu'on ait besoin de les y engager, rient, puis s'endorment (2).

Lorsqu'il arrive, au contraire, que le magnétisme porte son action sur les nerfs et fait mal (ce qui engage le magnétiseur à cesser sur-le-champ), le calme subit que le malade éprouve lui semble si extraordinaire, qu'il demande lui-même à être magnétisé de nouveau (3).

Les membres s'engourdissent quelquefois ; c'est que le malade est disposé à dormir, il s'y laisse aller. Les paupières sont pesantes ; elles se ferment ; l'assoupissement arrive, un sommeil léger le suit. Le malade ne s'appartient plus, il repose doucement ; il ne voit plus rien, mais il entend encore, et se réveille au moindre bruit. C'est un état de rêverie vague que le sommeil où il est. Lorsqu'il se réveille, et qu'il retrouve ses souffrances, il regrette l'état où il était, et il attend presque toujours avec impatience une séance nouvelle.

(1) Deleuze, *Hist.*, 143. — *Instr.*, 31, 33.

(2) Deleuze, *Hist.*, 143. — *Instr.*, 249.

(3) Puysségur, *Mémoires*, 408. — Deleuze, *Instr.*, 31, 33, 204.

---

**CHAPITRE VIII.**
**De l'appréciation rationnelle des effets magnétiques.**

Les effets par lesquels le magnétisme prouve son action sont extrêmement variés. Tantôt un seul de ces effets a lieu, tantôt plusieurs se montrent, ensemble ou successivement, chez le même malade. Il est assez ordinaire que ces effets, une fois qu'on les a produits, se renouvellent promptement à chaque séance; ils changent aussi quelquefois à mesure qu'il s'opère un changement dans la maladie (1).

D'abord, s'il arrive que les symptômes morbides paraissent plus marqués après quelques jours de magnétisation, il ne faut pas s'en alarmer, et surtout renoncer tout-à-coup au magnétisme; il faut, au contraire, continuer. Le médecin (car je ne mets jamais en doute que le médecin surveille le traitement, et qu'il est appelé dans tous les cas alarmants) le médecin, dis-je, et le magnétiseur rassureront le malade sur sa position; et celui-ci peut tenir lui-même pour certain que le magnétisme ne peut pas accroître sa maladie, mais seulement mettre en jeu tous les ressorts de son organisation, et user de toute la force de son tempérament pour expulser les causes morbifiques (2).

Le magnétisé doit donc avoir autant de confiance en lui-même que dans l'appui de son magnétiseur, qui ne peut lui manquer, s'il a fait un bon choix.

S'il éprouve des souffrances nouvelles pour lui, il doit avoir le courage de les supporter, les regarder comme la preuve d'un travail salutaire, et considérer que s'il avait de l'impatience ou de la faiblesse, le mouvement imprimé n'étant ni soutenu ni régularisé, produirait pour lui des résultats dangereux (3).

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, 147 à 151. — *Instr. prat.*, 48 à 57.

(2) Mesmer, Aphor. 205 à 220. — Deleuze, *Hist. crit.*, 156. — *Instr. prat.*, 21, 57, 59.

(3) Mesmer, Aphor. 333 à 344. — Deleuze, *Instr.*, 178.

Si le malade éprouve une amélioration notable, il fera part au magnétiseur du bien-être qu'il ressent, et le lui décrira, s'il est possible.

Il observera également, après la séance comme pendant sa durée, quels sont les procédés qui lui conviennent le mieux, et il les indiquera afin qu'on puisse s'en servir (1).

On a vu quelquefois le magnétisme exciter une irritation nerveuse et un malaise qui se continuent après les séances; dans ce cas, le malade en rendra compte au magnétiseur, qui changera les procédés mis en usage, ou agira d'après les observations de la science (2).

S'il arrive que l'emploi d'un procédé ait eu d'abord des résultats évidents, que les sensations du magnétisé aient été remarquables, puis qu'il n'en éprouve plus aucune, il le dira après un certain temps d'essai, parce que ce sera une preuve que le procédé a produit tout ce qu'il lui était possible de produire, et qu'il faut en employer un autre.

Lorsqu'après divers changements de modes magnétiques, et l'amélioration patente de la santé, le malade n'éprouve plus rien sous la main du magnétiseur, c'est que l'harmonie se trouve rétablie chez lui (3), et il ne faut plus qu'il se laisse magnétiser; le bien deviendrait un mal. Des remèdes inutiles fatiguent le corps et ne produisent plus ensuite leur effet ordinaire.

## CHAPITRE IX.

### Du danger de se laisser magnétiser par des personnes malades.

Un malade ne doit jamais perdre de vue qu'il émane de celui qui magnétise, une matière subtile qui se porte sur le

(1) Deleuze, *Instr.*, 41, 175.

(2) Deleuze, *Hist.*, 111. — *Instr.*, 20.

(3) Mesmer, *Aphor.* 210. — Puységur, *Mémoires*, 167. — *Recherches*, 28. — Deleuze, *Instr.*, 180.



magnétisé (1) ; elle le pénètre , comme le feu pénètre certains corps , même les plus opaques. Chacun doit donc poser en principe cette vérité magnétique : que le magnétiseur doit être en bonne santé (2).

Le magnétisme établissant une communication réelle entre deux individus , dont l'un donne et l'autre reçoit , il est évident que l'être agissant transmet l'harmonie dont il jouit lui-même s'il se porte bien , tandis que , s'il est malade , il transmettra les symptômes et les principes morbifiques dont il est lui-même affligé. J'ai déjà dit cela (3) , mais je ne saurais trop le répéter , puisqu'il est certain que dans un rapport magnétique bien soutenu il s'établit une sympathie dans les organes respectifs de deux individus (4) , de même que dans la société on adopte souvent le genre d'esprit ou la morale des personnes que l'on voit chaque jour (5).

Ainsi , une personne qui a la poitrine délicate ne peut pas , sans danger , magnétiser un malade qui aura une affection de poitrine ; il en est de même des rhumatismes , des affections nerveuses invétérées : tantôt le magnétiseur enlèverait au malade toutes les causes morbifiques qui se reporteraient sur lui-même , sans qu'il eût assez de vigueur pour les repousser et s'en défendre ; tantôt , et c'est le plus ordinaire , il aggraverait la position du magnétisé (6).

C'est en cela particulièrement que le magnétiseur diffère du médecin (7).

(1) Mesmer , Proposition 13. — Aphor. 60, 286, 291. — *Instr.*, 11, 13.

(2) D'Eslon , Aphor. 17. — Bruno , 60. — Deleuze , *Hist.*, 136. — *Instr. prat.*, 13.

(3) Voir plus haut , p. 15, 16, 36.

(4) Mesmer , Aphor. 237. — Bruno , 58. — Deleuze , *Instr.*, 11.

(5) Deleuze , *Hist.*, 216. — Bruno , 53, 59.

(6) Bruno , 59. — Deleuze , *Instr.*, 289.

(7) Puysegur , *Mémoires* , 77.

---

---

## DEUXIÈME PARTIE.

### PHYSIOLOGIE DU MAGNÉTISME.

---

---

## LIVRE PREMIER.

### DE LA MAGNÉTISATION.

---

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Des diverses natures de magnétisation.

Il y a trois manières de magnétiser (1) : directement (2), indirectement (3) ou par des corps intermédiaires (4).

La magnétisation directe est celle qui s'exerce individuellement par le magnétiseur lui-même.

La magnétisation indirecte est celle que le magnétiseur emploie en transmettant son action à une autre personne qui le supplée auprès du malade (5).

(1) « Mes procédés, s'ils n'étaient pas raisonnés, disait Mesmer, paraissent traités comme des grimaces aussi absurdes que ridicules, auxquelles il serait en effet impossible d'ajouter foi. » (*Deuxième Mémoire*, p. 76.) — « C'est mal à propos qu'on se livre à une seule manière d'agir à l'exclusion des autres, ajoute M. de Bruno ; il faut se servir de tous les moyens, de toutes les ressources qu'offre le magnétisme, pour procurer le plus de bien possible aux malades dont vous avez entrepris la guérison. » (P. 202.)

(2) Mesmer, Aphor. 237, 287 à 292. — Bruno, 60. — Deleuze, *Instr.*, 24

(3) Mesmer, Aphor. 302. — Puysegur, *Mémoires*, 264, 317. — Deleuze, *Hist.*, 131. — *Instr.*, 94, 117, 119.

(4) Mesmer, Propositions 11 à 20. — Aphor. 240, 292 à 308. — Puysegur, *Mémoires*, 9, 11, 13, 24, 39, 67, 84, 244, 264, 281, 309, 323, 324, 368, 403, 407, 413, 430, 469. — *Recherches*, 281, 289. — D'Eslon, Aphor. 18 à 26. — Bruno, 27. — Deleuze, *Hist.*, 63, 117, 124. — *Instr.*, 94, 117, 119. — Roullier, 33 à 38. — Despine, dans tout le cours de l'ouvrage.

(5) Mesmer, Aphor. 302. — Puysegur, *Mémoires*, 264, 317. — Deleuze, *Hist.*, 131. — *Instr.*, 94, 117, 119.

La magnétisation intermédiaire est celle par laquelle le magnétiseur imprègne de son fluide des animaux (1), des végétaux (2), certains corps matériels, tels que l'eau, les aliments, les remèdes, des tissus, des métaux (3).

Ainsi magnétisés, ces corps deviennent les dépositaires de la force vitale, et la communiquent au malade lorsqu'il se met en contact avec eux (4).

Il y a des procédés pour magnétiser directement comme pour transmettre son action à des corps intermédiaires animés ou inanimés (5).

## CHAPITRE II.

**Du genre de magnétisation selon le genre de pratique du magnétiseur.**

L'opium est un poison, et son usage, comme remède, a besoin d'un contrôle sévère; le feu, sans lequel nous ne pourrions vivre, demande les plus grandes précautions; les armes de toute espèce sont dangereuses dans les mains des ignorants ou des méchants; chacun, dans la crainte des voleurs, doit fermer ses portes; à tous égards, en général, une sage défiance donne la sûreté; rien n'est plus vrai.

Mais la défiance a des bornes nécessaires: j'ai connu des hommes qui ne voulaient pas de médecins pour leurs gendres, parce que ces derniers connaissaient l'effet des poisons; et nous en voyons journellement qui n'osent pas sortir de chez eux dans la crainte des voleurs! Ne vaut-il pas mieux s'abandonner à la foi publique? Ceux qui ordonnent l'opium aux malades n'ont-ils pas un intérêt puissant à leur

(1) Mesmer, Aphor. 304. — Puysegur, *Mémoires*, 469.

(2) Mesmer, Aphor. 304, 306. — Puysegur, *Mémoires*, 18, 24, 281, 480. — Deleuze, *Hist.*, 122. — *Instr.*, 71, 80 à 82.

(3) Mesmer, Aphor. 304, 306. — Deleuze, *Hist.* 117 à 129. — *Instr.*, 71 à 96. — Roullier, 55, 57, 59. — Despine, dans tout le cours de l'ouvrage.

(4) Mesmer, *Propos.* 12, 15, 16. — *Aph.* 294.

(5) Mesmer, 2<sup>e</sup> *Mémoire*, 76. — Aphor. 285 à 382. — D'Eslon, *Aphorismes* 9 à 26. — Bruno, 51 à 75. — Deleuze, *Instr.*, 71 à 96.

conserver la vie, et ne dormons-nous pas bien tranquilles, bien que les clefs de nos portes soient chez tous les serruriers ?

Qui peut le bien peut le mal, sans aucun doute ; mais il y a des lois pour punir ceux qui déchirent le pacte social.

Jusqu'à présent on n'a point placé la pratique du magnétisme dans des mains spéciales, en sorte que les mauvais effets sont encore plus ignorés ou méconnus que les bons résultats. Tous les jours on voit des magnétisants faire des expériences sur des individus dont le somnambulisme a été prolongé à dessein ; puis, quand soi-même on essaie de magnétiser, on veut aussi expérimenter, on obtient des effets physiques très intéressants, mais on ne guérit pas le malade ; bien plus, *on l'empêche de guérir !*

Je dirai donc à tout malade : Si vous n'avez pas de confiance dans l'homme qui doit vous magnétiser, cherchez-en un autre ; quand vous croirez l'avoir trouvé, s'il vous reste encore quelque doute, demandez-lui l'*Instruction pratique* de M. Deleuze, ouvrez-la à la page 174, et lisez vous-même ces lignes :

« Vous vous abandonnerez avec confiance à votre magnétiseur, lorsqu'il vous aura donné sa parole de ne tenter sur vous aucune expérience, et d'agir uniquement pour votre guérison. »

Ouvrez ensuite ce traité à la page où est écrit le *Serment*, informez-vous si votre magnétiseur l'a prêté légalement ; en cas contraire, exigez-le de lui.

---



---

## LIVRE DEUXIÈME.

### DE LA MAGNÉTISATION DIRECTE.

---



---

#### SECTION PREMIÈRE.

##### DES MODES DE MAGNÉTISATION DIRECTE ET DE LEURS DIFFÉRENCES.

---



---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Des divers modes de magnétisation directe.

La magnétisation directe a lieu, selon les cas :

- 1° Par le contact (1);
- 2° Par l'attouchement (2);
- 3° Par le regard (3);
- 4° Par le souffle (4);
- 5° Par la voix (5).

L'existence d'un fluide magnétique n'étant plus aujourd'hui contestée, on reconnaît l'exactitude de cette proposition de Mesmer : « On observe, à l'expérience, l'écoulement » d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps, sans » perdre notablement de son activité (6). »

Les corps matériels étant sensibles ou invisibles, Mesmer admet deux manières de toucher : immédiatement ou à distance par un corps intermédiaire. « La nature du fluide

(1) Mesmer, Aphor. 238. — Deleuze, *Hist.*, 95. — *Instr.*, 29, 30.

(2) Mesmer, Prop. 14. — Bruno, 74. — Deleuze, *Instr.*, 28, 31.

J'expliquerai plus loin la différence à établir entre le contact et l'attouchement.

(3) Mesmer, Aphor. 273, 302. — Puységur, *Mémoires*, 183. — Deleuze, *Hist.*, 109. — *Instr.*, 13.

(4) D'Eslon, Aphor. 23. — Deleuze, *Hist.*, 111. — *Instr.*, 38.

(5) Mesmer, Prop. 16. — Aphor. 302. — Deleuze, *Hist.*, 123. — *Instr. prat.*, 13.

(6) Mesmer, Propos. 13.

» magnétique est inconnue, disait en 1825 M. Deleuze, » son existence n'est pas même démontrée; mais tout se » passe comme s'il existait (1). »

C'est en effet dans le contact et l'attouchement que consiste principalement le magnétisme; ils produisent chacun des effets particuliers que j'indiquerai plus loin; je vais d'abord rappeler quelle différence il faut faire entre eux.

## CHAPITRE II.

### De la différence entre la magnétisation par le contact et celle par l'attouchement.

A la renaissance des arts, on parlait beaucoup de la médecine d'*attouchement*; en 1600, van Helmont et Maxwell changèrent son nom en celui de magnétisme; Mesmer vint dire ensuite: « Le toucher à *distance* est plus fort, parce qu'il » existe un courant entre la main ou le conducteur et le » malade (2); le magnétisme à *distance* produit plus d'effet » que lorsqu'il est appliqué immédiatement (3). »

Il en résulte les différences suivantes entre le contact et l'attouchement magnétiques :

Il y a contact quand on prend les pouces du malade, son bras ou toute autre partie de son corps.

Il y a aussi contact quand on pose la main sur une partie du corps; il y a encore contact quand on touche du doigt ou du bout du doigt le corps du magnétisé.

Mais il n'y a plus qu'*attouchement* (4) lorsque l'on touche

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 10.

(2) Mesmer, *Aphor.* 291.

(3) Mesmer, *Id.*, 303.

(4) Je vais reproduire ici les observations que j'ai faites, pages 179 et 180 du *Magnétisme catholique*, sur la différence à établir entre les mots *contact* et *attouchement*. J'ai dit :

Le dictionnaire de l'Académie française porte : « *ATTOUCHEMENT*, » *action de toucher*. — Notre Seigneur guérissait les malades par le seul

à distance à l'aide d'un corps invisible et intermédiaire.

En d'autres termes, on magnétise en touchant ou sans toucher. Quand on touche, il y a union visible de deux corps; quand on ne touche pas, ces corps ne s'en unissent pas moins par leurs effluves ou fluides.

On verra plus loin la différence qui existe entre les effets de l'imposition et de l'application, et ceux des frictions et des passes.

### CHAPITRE III.

#### Des résultats du contact et de l'attouchement comparés.

« J'ai reconnu, dit Mesmer, que, bien qu'il existât une » influence générale entre les corps, il est néanmoins des » modes, des tons particuliers et divers, des mouvements » par lesquels cette influence peut s'effectuer (1). » De là des procédés variés et toujours rationnels.

La magnétisation par le contact et celle par l'attouchement sont corporelle ou manuelle; ainsi on magnétise avec le corps entier ou une partie du corps, avec une main ou deux mains, un, deux ou plusieurs doigts.

Il y a des différences notables dans les résultats des actions magnétiques ainsi exercées; il y en a surtout une très grande entre ceux produits par le contact considéré comme union d'un corps à un autre, et ceux dus à l'attouchement.

» attouchement. — On connaît la dureté ou la mollesse d'un corps par l'attouchement.

» CONTACT, *attouchement de deux corps*. — Il n'est en usage que dans la » didactique : le contact de deux corps; le point de contact. »

Pour apprécier la valeur des mots, il faut souvent remonter à leur étymologie : or, *contact* dérive de *contactus*, composé de *tangere cum*, toucher avec; il exprime l'union de deux corps.

» *Attouchement* vient d'*attactus*, dérivé lui-même d'*attingere*, toucher à...; il indique seulement la communication d'un corps à un autre.

Les définitions académiques devront donc subir des modifications par suite des connaissances magnétiques.

(1) Mesmer, *Deuxième Mémoire*, 74.

Le contact est utile pour concentrer l'action sur une partie quelconque du corps (1); il est quelquefois indispensable entre personnes qui ne se connaissent pas, et entre lesquelles il n'y a point de rapports habituels (2) : il faut pour magnétiser que les deux fluides s'unissent par le contact. L'un reçoit le mouvement de l'autre (3).

Au premier moment, on peut croire qu'il doit être beaucoup plus facile d'agir sur le malade en le touchant qu'en ne le touchant pas; cela est vrai, généralement parlant, et surtout au commencement d'une action; c'est pourquoi presque toutes les séances magnétiques commencent par l'établissement du rapport. Cependant il est évident que si le magnétiseur ne touche pas immédiatement le malade, son action lui est transmise par un corps intermédiaire. Il n'y a donc ici qu'une question de temps, sous un rapport, et d'intensité sous un autre; on voit des magnétiseurs agir très promptement à distance, et aussi vite que par le contact. La pratique est là pour beaucoup.

Il y a des hommes qui font du bien par le seul contact; il y en a d'autres qui ne font pas moins de bien, et qui n'ont pas besoin de toucher. Cela tient à leur nature, qui se trouve supérieure à celles des autres, ou en harmonie parfaite avec le malade. Dans ces cas divers, les procédés se modifient selon le tempérament et l'organisation des magnétiseurs et des malades (4).

(1) Puységur, *Mémoires*, 431. — Bruno, 70, 91, 84, 221. — Deleuze, *Hist.*, 93. — *Instr.*, 37.

(2) Deleuze, *Instr.*, 23, 30.

(3) Bruno, 31 à 35. — Deleuze, *Hist.*, 93. — *Instr.*, 11.

(4) Deleuze, *Instr. prat.*, 23.



## SECTION DEUXIÈME.

DE LA MAGNÉTISATION CORPORELLE.

## CHAPITRE PREMIER.

**De la nature de la magnétisation corporelle.**

On magnétise avec le corps entier, en étreignant un malade et s'unissant à toutes les parties de son corps.

La magnétisation corporelle est un puissant mode d'action, mais elle n'admet point de discernement; l'art ne peut la guider. D'abord, le sujet qui s'y livre n'est mû que par un instinct secret; en second lieu, il est indispensable qu'il soit dans un tel état d'exaltation que toutes les issues naturelles apparentes et cachées s'ouvrent à l'instant même pour laisser échapper le fluide magnétique, dont le corps souffrant s'empare aussitôt.

Ce genre de magnétisation ne peut donc qu'être le sujet d'observations graves, sans qu'il soit possible ni convenable de vouloir imprimer une direction à une faculté purement instinctive.

## CHAPITRE II.

**Des effets de la magnétisation corporelle.**

Pline reconnaissait qu'il y avait des hommes dont tout le corps était médicinal, et que la force de l'intention pouvait donner à ce qui émane de l'homme une vertu curative (1). L'expérience, en effet, a démontré plusieurs fois, de la manière la plus frappante, les effets du contact, ou plutôt de l'union de deux corps animés.

(1) Pline, *Histoire naturelle*, livre VI.

Sans rechercher les exemples puisés dans l'antiquité, et que j'ai rapportés dans mon *Introduction au magnétisme* (1), je dirai d'abord que les annales magnétiques attestent qu'une mère (la princesse de Ligne, née Pozzo di Borgo) s'étant précipitée sur le corps de son enfant que chacun croyait mort, elle le rappela à la vie en le pressant sur son sein (2); et, de nos jours, le docteur Desprez, résistant à ses

(1) *Introduction*, liv. II, p. 25 à 79.

(2) Voici le fait, tel qu'il est rapporté par M. de Puységur dans ses *Recherches physiologiques* :

« Madame la princesse de Ligne, qui certes n'avait jamais entendu parler de Mesmer ni de sa doctrine, avait un de ses enfants au berceau, malade de la petite-vérole, et qu'elle n'avait pas quitté depuis l'éruption de cette cruelle maladie. Obligée de sortir pour une affaire importante, elle saisit, pour s'absenter, le moment où son enfant vient de s'endormir; mais quelle est sa surprise et son effroi lorsqu'en rentrant chez elle, elle voit tous ses gens en larmes! Le médecin qu'on avait appelé, lui dit-on, n'était point arrivé; elle s'informe; ses femmes lui disent que l'enfant, qu'elle avait laissé si paisiblement endormi, s'était réveillé presque aussitôt après son départ, et qu'après avoir crié et s'être plaint pendant quelques minutes, les boutons de sa petite-vérole s'étaient tellement éteints et aplatis, qu'on ne pouvait lui dissimuler le danger dans lequel il était. Sans répondre un seul mot, sans proférer même une seule plainte, et n'écoutant plus que le maternel sentiment qui l'embrase, madame de Ligne se précipite sur son enfant, l'enlève de son berceau, et dans le transport de son désespoir elle le met à terre, le couvre de son corps et de ses vêtements, et reste ainsi sur lui l'espace d'une demi-heure, dans une espèce d'extase et comme anéanti dans les profondeurs de la plus sombre méditation. Pendant ce temps, n'écoutant ou plutôt n'entendant rien autour d'elle, aucunes forces humaines n'eussent été capables de l'enlever de la place où l'attraction de son sentiment la tenait magnétiquement attachée, lorsqu'enfin les cris de son enfant lui rappelant son existence, la retirent de sa stupeur; elle se lève, le découvre: il respirait à l'aise, ses yeux s'étaient ranimés. De ce moment la maladie reprit son cours et l'enfant recouvra bientôt la santé.

« Cet effet, dit M. de Puységur, qu'aucune résolution ni réflexion n'avait préliminairement préparé, est bien certainement un phénomène de magnétisme animal instinctif. C'est en raison de ce même amour des animaux (que chez eux nous nommons instinct) pour leurs petits que beaucoup d'entre eux jouissent, ainsi que nous, de cette même espèce de faculté magnétique. Toutes les femelles des oiseaux, on peut le dire, magnétisent, et magnétisent même avec d'autant plus d'énergie et d'efficacité, qu'aucune idée, aucun raisonnement ne viennent distraire ou affaiblir l'émotion, principe de leur électro-magnétisme. »

« La poule incubant ses œufs est donc ce qui peut donner à notre intelligence l'idée la plus juste de l'acte *magnétique animal instinctif*. C'est en

amis qui voulaient l'arracher de la chambre où sa femme venait d'expirer, les supplia de le laisser un quart d'heure avec elle. Se déshabillant à l'instant même, il se coucha près de la prétendue morte, avec toute l'énergie que le désespoir et un pressentiment peuvent donner ; la morte fut rappelée à la vie (1).

*communiquant l'émanation d'une chaleur dont l'intensité s'augmente toujours en raison de l'égalité et de la continuité de son action, que la poule parvient, par le moyen de cet agent universel de la nature, à donner le mouvement et la vie au germe du poulet qu'elle fait éclore.* »

« Comparez le fait que j'ai cité, résultant de l'amour maternel de madame de Ligne, avec le phénomène résultant de l'incubation de la poule, et décidez vous-même si deux effets aussi semblables ne doivent pas nécessairement dériver d'une même cause. » — *Recherches physiologiques sur l'état de l'homme en somnambulisme*, p. 67.

(1) Voici le fait tel qu'il est rapporté par M. Foissac :

« Parmi les guérisons opérées par M. Desprez, il en est une dont il est important de se souvenir : c'est celle de sa femme. A la suite d'une couche, elle éprouva des accidents très graves, contre lesquels tous les secours furent inutiles. La malade perdit ses forces, et sentant sa fin approcher, adressa à son mari un dernier adieu, et resta privée de sentiment. Ses confrères et ses amis la croyant expirée, voulurent arracher M. Desprez de l'appartement ; mais, retenu par je ne sais quelle espérance, il s'y refusa, et les supplia de le laisser seul avec elle. Dès qu'ils furent sortis, il s'empresse de fermer la porte, se déshabille, se couche auprès de sa femme, la prend dans ses bras, et cherche à la réchauffer, à la ranimer de sa vie... Au bout de vingt minutes, elle pousse un profond soupir, ouvre les yeux, le reconnaît, et recouvre la parole!... Quelques jours après, elle était rendue à la santé. » — Foissac, *Rapports sur le magnétisme*, page 272.

## SECTION TROISIÈME,

DE LA MAGNÉTISATION MANUELLE.

## CHAPITRE PREMIER.

Des diverses natures de magnétisation manuelle.

La magnétisation manuelle est palmaire (1) ou digitale (2), quelquefois l'une et l'autre (3).

Elle est concentrée ou à distance (4).

## CHAPITRE II.

Des divers modes de magnétisation manuelle.

Il y a cinq modes de magnétisation manuelle que l'on nomme *impositions* (5), *applications* ou *présentations* (6), *frictions* (7), *passes* (8) et *addigitations* (9).

Chacun de ces cinq modes a des effets particuliers.

(1) Mesmer, Aphor. 291. — Deleuze, *Hist.*, 411. — *Instr.*, p. 36. — Bruno, 71.

(2) Mesmer, Aphor. 291, 317. — Deleuze, *Hist.*, 413. — *Instr.*, 30, 40. — Bruno, 71.

(3) Mesmer, Aphor. 291, 318, 317. — Deleuze, *Instr.*, 31, 32.

(4) Mesmer, Aphor. 291, 317, 328, 339, 332. — Deleuze, *Hist.*, 108, 109. — *Instr.*, 35, 38. — Bruno, 71, 75.

(5) Mesmer, Aphor. *id.* et 330. — Deleuze, *Hist.*, 108, 411, 411. — *Instr.*, 36, 39, 39, 43, 52, 207. — Bruno, *Principes*, 71.

(6) Mesmer, Aphor. 291, 318, 331. — Deleuze, *Hist.*, 109. — *Instr.*, 39. — Bruno, *Principes*, 84.

(7) Mesmer, Aphor. 287, 316, 328, 330. — Deleuze, *Instr.*, 29.

(8) Mesmer, Aphor. 291, 317, 331. — Deleuze, *Instr.*, 28, 32, 207.

(9) Mesmer, Aphor. 274, 291, 317, 318. — Deleuze, *Hist.*, 411, 413. — *Instr.*, 32, 38, 40. — Bruno, *Principes*, 70, 71.

## SECTION QUATRIÈME.

DE LA MAGNÉTISATION PALMAIRE.

## CHAPITRE PREMIER.

## De la nature de la magnétisation palmaire.

L'imposition des mains était connue, dans l'histoire, avant la découverte du magnétisme par Mesmer ; elle justifie parfaitement, aujourd'hui, l'action bienfaisante du magnétisme.

Il sort, en effet, beaucoup plus de fluide de la paume de la main que de sa surface extérieure (1), et en tenant la main fixée immédiatement ou à une légère distance sur une partie du corps, on y accumule promptement le fluide. C'est en quoi consiste la magnétisation palmaire (2).

La magnétisation palmaire est concentrée ou à distance : c'est-à-dire que l'on pose la main sur la partie souffrante (3), ou qu'on la présente seulement au-dessus (4) ; dans le premier cas elle s'appelle magnétisation par imposition, et dans le second magnétisation par application (5).

(1) Mesmer, Aphor. 315, 332.

(2) Bruno, 71, 73. — Deleuze, Instr., 26, 33, 207, 234, 235, 236.

(3) Mesmer, Aphor. 332. — Deleuze, Instr., 35, 38.

(4) Mesmer, Aphor. 303, 317, 328. — Deleuze, Instr., 40, 207, 235. — Lorsqu'un magnétiseur place les mains sur un malade, on dit de lui qu'il agit par imposition. — Voir ce que j'ai dit sur ce mot, *Magnétisme catholique*, p. 181.

(5) Quand on magnétise, on impose les mains sur le malade, ou on les présente à quelque distance de son corps ; c'est ce que l'on entend par imposition et application.

Lorsqu'un magnétiseur applique sa main sur une partie malade, c'est qu'il l'approche, sans la poser. Cette distinction est très importante en ce que les effets de l'imposition sont autres que ceux de l'application.

Voir, sur l'étymologie des mots imposition et application, le *Magnétisme catholique*, p. 185 et 186.

---

---

## CHAPITRE II.

### De l'imposition.

Le mot seul d'*imposition* emportant l'obligation du contact, il faut toujours poser la main sur la partie malade, ou la saisir de manière à l'embrasser avec une ou deux mains.

Si l'imposition a lieu sur la tête, la matrice, le bas-ventre, et dans l'intention seule de calmer la douleur, il faut poser la paume sur la partie souffrante. Mais la paume seule ! Les doigts doivent être tenus droits et écartés (1).

Après qu'il est survenu du calme, on passe à l'action curative : alors si le mal est au coude, au genou, au talon, au menton, enfin, à toute extrémité de forme à peu près ronde, on pose la paume de la main sur l'organe affecté, et on augmente l'action en laissant reposer les doigts sur les parties environnantes ; la magnétisation se trouve être alors doublée d'intensité par le fluide qui sort de l'extrémité intérieure des doigts (2).

Si le mal est dans la partie supérieure de la tête, on la couvre, autant que possible, avec la paume ; on agit de même à l'égard des oreilles, des yeux, et de toute partie plus ou moins difficile à saisir.

Sur les parties plates, comme l'estomac, le dos, on écarte la main le plus qu'il est possible, sans donner lieu à une tension des nerfs.

(1) Mesmer, Aphor. 332. — Bruno, 84. — Deleuze, *Instr.*, 36.

(2) Deleuze, *Instr.*, 28.

### CHAPITRE III.

#### Des effets de l'imposition.

Les douleurs locales les plus vives cèdent à l'influence de ce procédé (1); il établit un vrai foyer de calorique, et finit par attirer le sang et les humeurs vers le lieu de l'imposition, d'où ils sont ensuite entraînés vers les extrémités inférieures (2). Il est, sous ce rapport, d'une très grande efficacité pour favoriser le flux périodique (3).

L'imposition des mains sur la tête, avec les doigts levés et écartés, a une action rafraîchissante. Le fluide s'échappe par le bout des doigts (4).

En cas d'agglomération d'humeurs, d'abcès, d'obstruction, elle prépare leur dissolution (5).

Lorsqu'il y a contraction, irritation dans une partie, on y porte du calme, on relâche, on détend les fibres en posant sur la partie malade la paume de la main (6).

Il a, du reste, ses dangers en certains cas : ainsi, beaucoup de femmes, même des hommes, ne peuvent supporter l'imposition de la main sur l'estomac (7); le sang monte à la tête; les malades disent qu'ils suffoquent, et retirent eux-mêmes la main du magnétiseur. Il faut alors présenter la paume à distance (8); c'est ce que l'on appelle *par application* (9).

(1) Deleuze, *Instr.*, 39, 207.

(2) Bruno, 211, 212. — Deleuze, *Instr.*, 34, 36.

(3) Mesmer, 232. — Deleuze, *Hist.*, 113. — *Instr.*, 234.

(4) Bruno, 71. — Deleuze, *Instr.*, 38.

(5) Mesmer, Aphor., 315. — Deleuze, *Instr.*, 36.

(6) Mesmer, Aphor. 332. — Bruno, 71. — Deleuze, *Hist.*, 111, 113. — *Instr.*, 39.

(7) Deleuze, *Hist.*, 113. — *Instr.*, 43, 234.

(8) Bruno, 84. — Deleuze, *Instr.*, 39.

(9) Voir sur ce mot la note 5 de la page 88.

## CHAPITRE IV.

### De l'application:

L'application de la main remplace l'imposition, quand celle-ci ne peut avoir lieu (1).

On applique la main au-devant, ou mieux au-dessus de la partie malade, comme si on la couvrait par l'imposition réelle (2).

La distance séparative de la main du magnétiseur au corps du malade doit être d'environ 5 à 10 centimètres (3).

## CHAPITRE V.

### Des effets de l'application.

La paume de la main, présentée à distance, a une action très douce, moins vive que lorsqu'elle est posée immédiatement sur la partie malade. C'est un procédé généralement employé pour calmer. Il suffit souvent, comme celui par imposition, pour faire cesser les plus vives douleurs (4).

On s'en sert avec succès dans les maladies aiguës, les fluxions de poitrine (5).

Ce procédé n'a point d'inconvénients. Quand il ne réussit pas, et que celui de l'imposition ne produit pas d'effet satisfaisant, ou quand son effet est produit, il reste à user de l'*addigitation* (6) et de l'*insufflation* (7).

(1) Deleuze, *Hist.*, 113. — *Instr.* 43, 234, 235.

(2) Bruno, 73, 81.

(3) Bruno, 73. — Deleuze, *Instr.*, 39, 235.

(4) Deleuze, *Instr.*, 39. — Bruno, 71.

(5) Bruno, 84. — Deleuze, *Instr.*, 203, 206, 207.

(6) Deleuze, *Hist.*, 111. — *Instr.*, 32, 36, 40. — Voir plus loin ce qu'il faut entendre par le mot *addigitation*.

(7) Bruno, 238. — Deleuze, *Instr.*, 38, 72, 73.



---

## CHAPITRE VI.

### De la rotation palmaire.

L'expérience démontre que le mouvement opéré à l'extérieur du corps, alors toutefois que par un traitement méthodique on a amené le malade à l'état convenable de sensibilité, se fait sentir intérieurement (1). L'union des fluides est telle, leur action est devenue si intime, que les pores respectifs de la partie malade et de la main du magnétiseur communiquent les uns aux autres comme des tuyaux mis bout à bout.

En cet état, la rotation qui, avant l'opération, n'aurait donné lieu qu'à un léger frottement tout-à-fait superficiel, rompt la communication fluïdique qui s'opère à l'intérieur.

De quelque manière, d'ailleurs, que l'on veuille expliquer ce phénomène, il est certain que le mouvement se répète intérieurement; cela suffit pour user de ce procédé qui a d'utiles résultats.

Lors donc que, dans les cas d'obstructions, d'abcès, d'agglomération quelconque d'humeurs, on a laissé longtemps la main immobile et posée sur la partie malade, qu'il s'est établi du calme et que les douleurs ont cessé, on opère un mouvement circulaire de droite à gauche ou de gauche à droite, comme si l'on voulait polir avec la main la pomme d'une canne.

Ce mouvement a besoin d'être exécuté avec beaucoup de lenteur. On en obtient des effets aussi heureux qu'intéressants.

Je prouverai, en traitant de la rotation digitale, que ce genre de magnétisation était en usage chez les Égyptiens (2).

(1) Deleuze, *Hist.*, 111. — *Instr.*, 86. — Bruno, 240.

(2) Voir plus loin, page 98.

---



---

## CHAPITRE VII.

### Des effets de la rotation palmaire.

L'action de tourner la main, le mouvement rotatoire, soit palmaire, soit digital, — je parlerai bientôt de ce dernier, a pour effet principal de dissoudre les engorgements, les obstructions, ou tout au moins d'en changer la forme (1).

Tout abcès, toute obstruction, toute cause morbifique, contre laquelle on emploie la rotation palmaire, se trouve absolument dans la position d'une matière molle, un corps gras, par exemple, déposé dans le creux de la main gauche et recouvert avec la paume de la main droite. Le corps gras, après un certain laps de temps, se trouve plus facile à manier et disposé à subir une espèce de métamorphose; quelquefois le calorique des deux mains suffit pour amener la décomposition; lorsqu'elle ne s'opère pas assez vite, ou lorsque la chaleur a produit sur le corps amolli tout l'effet possible, en tournant la main et en appuyant légèrement, on écrase le corps en pression; il se divise alors et s'étend à l'instant sur la surface de la main qui le contient.

Il en est ainsi par la rotation palmaire, bien que l'obstruction ou l'abcès ne soit pas adhérent à la main de l'opérateur.

Au premier moment, ces effets semblent impossibles; mais en réfléchissant que les pores inhalants de la peau sont presque imperceptibles et n'en remplissent que mieux leurs fonctions, on concevra plus facilement leur ouverture, quand ils sont mis en contact avec un corps semblable.

« L'existence des corps, tels qu'ils apparaissent à nos yeux, dit M. de Bruno, est hypothétique... Nous n'avons, pour y croire, que le témoignage de nos sens; mais ils

(1) Deleuze, *Instr.*, 36, 239.

» nous trompent continuellement; et nous savons, à n'en  
 » pouvoir douter, que rien de ce que nous voyons et de ce  
 » que nous touchons n'est tel qu'il nous le présente (1). »

« Une de mes malades, disait Mesmer, apercevait les  
 » pores de la peau d'une grandeur considérable; elle en  
 » expliquait la structure conformément à ce que le micros-  
 » cope nous en fait connaître; mais elle allait plus loin: cette  
 » peau lui paraissait un crible; elle distinguait à travers  
 » la texture des muscles sur les endroits charnus, et la jonc-  
 » tion des os dans les endroits dépourvus de chair; elle  
 » expliquait tout cela d'une manière fort ingénieuse, et quel-  
 » quefois elle s'impatientait de la stérilité et de l'insuffisance  
 » de nos expressions pour rendre nos idées. Un corps opa-  
 » que très mince ne l'empêchait pas de distinguer les  
 » objets; il ne faisait que diminuer sensiblement l'impres-  
 » sion qu'elle en recevait, comme ferait un verre sale pour  
 » nous (2). »

Si donc ce que nous voyons à une tout autre forme que  
 celle sous laquelle nous l'apercevons habituellement, il  
 n'est plus extraordinaire, il est même simple que nous ne  
 puissions pas apprécier toutes les propriétés d'instruments  
 dont nous n'avons qu'une très imparfaite connaissance.

Au surplus, sans aucun commentaire ni explication, cela  
 est; et tellement, que si, au lieu d'exécuter le mouvement  
 avec lenteur et très doucement, on y mettait de la force et  
 de la vivacité, on ferait beaucoup de mal au magnétisé.

(1) Bruno, p. 8.

(2) Mesmer, Aphor. 267.

## SECTION CINQUIÈME.

DE L'ADDIGITATION (4) OU MAGNÉTISATION DIGITALE.

## CHAPITRE PREMIER.

De la nature de la magnétisation digitale.

« C'est par l'extrémité des doigts et surtout par les pouces, » que le fluide s'échappe avec le plus d'activité, » dit M. De-

(1) Je vais répéter ici ce que j'ai dit pages 175 à 178 du *Magnétisme catholique*, au sujet du mot *addigitation* :

Il n'y a point de mot grec qui exprime l'action de toucher quelqu'un, malade ou non, avec le doigt, ni celle de diriger sur lui un ou plusieurs doigts ; ce qui ne doit pas étonner, puisque les Grecs, comme je l'ai déjà fait observer, ne prirent des Égyptiens que l'usage des songes et des oracles.

A l'égard des frictions, elles étaient employées dans la médecine grecque, mais on n'a point de notions exactes sur la manière dont elles étaient faites ; on sait seulement qu'elles étaient si importantes qu'Hippocrate devait faire, à leur sujet, un traité particulier. Cet homme si sage et si savant dit en effet à propos des luxations du bras :

« .... On fait des frictions *molles et douces* sur l'épaule.

» Un médecin a besoin de savoir beaucoup de choses ; il ne doit pas ignorer quel avantage il doit recueillir des frictions ; elles peuvent produire des effets entièrement opposés entre eux ; elles serreront des articulations trop lâches ; elles relâcheront celles qui sont trop tendues. J'exposerai dans un autre traité *la méthode de faire les frictions et leur utilité*.

» Dans le cas présent, les frictions doivent être faites à l'épaule, *mollement, avec les mains*. Je répète qu'il faut les faire *doucement*, pour qu'elles soient utiles..... » (*Traité des articulations*, § 10.)

A Rome, jusqu'à la chute de la République, et même longtemps après, on ne connut pas l'action de toucher un malade avec un ou plusieurs doigts.

Plaute, qui vivait en l'an 520 de la fondation de Rome (230 ans avant notre ère) définit la friction magnétique par une périphrase ; il dit : *Tractim tangere, toucher en trainant*, et encore il s'agit de toucher avec la main entière. (*Amphitryon*, scène 1<sup>re</sup>, v. 157.) Dans Cicéron, on ne trouve ni substantif ni verbe applicables à la même action.

Galien, qui florissait en l'an 160 de notre ère, sous le règne des empe-

leuze (1). « Les cinq doigts de chaque main sont autant de » canaux, » suivant M. de Bruno (2); et Mesmer avait dit

reurs Marc-Aurèle et Sévère, paraît avoir étudié très attentivement, et sous un point de vue particulier, la manière de faire les frictions; il a même composé un livre à ce sujet. Ceci s'explique, en ce que les Romains ayant soumis l'Égypte sous Jules César, prirent les coutumes utiles de ce pays et les importèrent. Or, parmi celles qui étaient du domaine de la médecine, se trouvaient les frictions circulaires, faites en rond, en tournant la main. Galien, qui les prescrit, est le premier médecin qui parle de ce genre de frictions; et il dit en effet, pour le cas dont il parle, qu'il faudra agir sur le malade par des frictions qui devront être faites en tournant, *τροπισίς, στρογγύλας, rotundas friciones*, dit son savant traducteur le médecin Chartier. (Galien, livre cité. — Traduction Chartier.)

Toutes ces frictions, néanmoins, avaient lieu avec la main entière, et c'est après le moyen-âge seulement que l'on a pu retrouver la trace de la friction digitale.

Prosper Alpini, qui voyagea en Égypte en 1580, a laissé un ouvrage très savant sur la médecine des Égyptiens; il y traite des frictions, et il dit que dans le traitement des flux dysentériques, les Égyptiens, après avoir frictionné doucement avec la main, mettent le doigt dans le nombril et le tournent ensuite plusieurs fois: *digitumque pluriès circumvertunt*. (*De Medicina Ægyptiorum*, liv. III, chap. 14 : de dysenterix curatione empiricâ.)

Ce genre de friction parut si important aux yeux d'Alpini, qui dit avoir souvent vu rendre ainsi la santé à des malades atteints de dysenterie (*aliquos dysentericos sanitati fuisse restitutos memini*. Id.), qu'il créa un mot latinisé correspondant à celui employé par les Égyptiens: « Il y a maintenant bien peu d'hommes, dit-il, qui sachent bien exécuter cette *circumvolution* du nombril, *circumvolutionem umbilici*.

Si un mot français-latin était déjà nécessaire en 1580, pour rendre compte des procédés égyptiens, il est évident qu'il doit être indispensable aujourd'hui pour désigner les procédés en usage.

Quant au verbe *indigitare* et aux substantifs *indigitatio* et *indigitamenta*, ce sont des mots créés au v<sup>e</sup> siècle pour exprimer des choses tout-à-fait étrangères à la médecine des frictions. (Vossius, *Etymologicon lingue latinæ*.)

La magnétisation digitale se divisant en plusieurs genres, étant communicative ou active, cursive ou trainante, concentrée, à distance, ou rotatoire; chaque mode constituant un procédé particulier, et chaque procédé ayant un effet qui lui est propre, il eût fallu trois mots pour exprimer une action, comme *magnétisation digitale, cursive* ou *rotatoire*; il est certainement plus simple de dire *addigation cursive*.

Sous le rapport étymologique, *addigation* dérivera de *digitus*, doigt, *agere*, agir, et *ad*, vers: or, *digito agere ad aliquem* ou *aliquid*, rien n'est plus rationnel, ni plus expressif.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 31. — (2) Bruno, 70.

avant eux : « Tous les corps dont la figure est déterminée » en pointe ou en angle servent à recevoir les courants et en » deviennent conducteurs. On peut regarder les conduc- » teurs comme les ouvertures des troncs ou des canaux qui » servent à faire écouler les courants (1). » Tous ces aphorismes se justifient par l'expérience.

La magnétisation digitale a un tout autre but que la magnétisation palmaire, et elle produit des effets différents.

Elle est communicative (2) ou active (3), courante (4) ou trainante (5), concentrée (6) ou rotatoire (7).

Chacun de ces modes constitue un procédé particulier, et chaque procédé produit des effets qui lui sont propres.

Au lieu de ces expressions, *magnétisation digitale communicative* ou *magnétisation digitale courante*, je me servirai, quand il sera nécessaire, du mot *addigitation*.

## CHAPITRE II.

### De la différence entre les magnétisations palmaire et digitale.

Un grand nombre de personnes peu habituées à magnétiser, et même des magnétiseurs qui s'occupent à peu près uniquement de somnambulisme et de somnambules, tiennent fort peu de compte des procédés ; ils prétendent que la volonté fait tout, tient lieu de tout, et que c'est avec son aide que tout s'exécute, sans avoir besoin d'autres secours (8).

(1) Mesmer, Aphorismes 166 et 167.

(2) Bruno, 54, 62, 63, 69, 81. — Deleuze, *Hist.*, 106. — *Instr.*, 32.

(3) Jussieu, *Rapport*, 6. — Bruno, 71, 87. — Deleuze, *Hist.*, 113.

(4) Bruno, 207. — Deleuze, *Hist.*, 106. — *Instr.*, 29.

(5) Bruno, 210, 211. — Deleuze, *Hist.*, 107. — *Instr.*, 29.

(6) Mesmer, Aphor. 317, 318, 332. — Bruno, 66, à 70. — Deleuze, *Instr.*, 37.

(7) Bruno, 69. — Deleuze, *Hist.*, 111, 113. — *Instr.*, 36, 241.

(8) « La volonté de l'homme n'est qu'un des moyens pour exciter dans l'homme cette force médicatrice qui acquiert son plus haut développement dans le somnambulisme. » — Koreff, Lettre à M. Deleuze, *Instr.*, 396.

Si cela était, il serait fort inutile que j'écrivisse un traité ; car chacun écoutant sa volonté en magnétisant, ce serait un traité de la volonté et de son usage qu'il faudrait faire, si cela était possible. Mais ainsi que je crois l'avoir d'ailleurs clairement démontré dans le *Magnétisme catholique*, il y a une grande différence entre les écoles de Mesmer et de M. de Puységur ; il faut distinguer entre les procédés purement magnétiques et les procédés spéciaux pour provoquer le somnambulisme (1) ; ma propre expérience et celle des honorables magnétiseurs qui ont écrit et expérimenté avant

(1) Les somnambules ont indiqué à M. de Puységur des procédés particuliers, tout-à-fait de circonstance, et appropriés aux douleurs qu'ils ressentent, tandis que Mesmer en avait décrit dont les effets étaient appréciables sur les organes et les viscères du corps humain en général. Tous deux ont réussi, sans doute, tous deux ont leur part de gloire, mais avec cette différence que le médecin allemand posa les bases d'un grand art, quand le gentilhomme français se réduisit au rôle d'un bon observateur. M. de Puységur en convient lui-même : « Je continue de faire usage de » l'heureux pouvoir que je tiens de M. Mesmer, et je le bénis tous les » jours ; car je suis bien utile et j'opère des effets salutaires sur tous les » malades des environs... Après avoir reconnu mon incapacité absolue à » expliquer les travaux paisibles de la nature dans le magnétisme animal, » j'ai dû me borner à être simple observateur des phénomènes que j'ai » dits. » (*Mémoires*, p. 329, 342.)

Par exemple, quels étaient les procédés primitifs employés par Mesmer pour déterminer un mouvement magnétique chez les malades ? Il s'en explique dans son 287<sup>e</sup> Aphorisme.

» Pour établir et fortifier sur l'homme la circulation continuelle, il y a » plusieurs moyens. Le plus sûr est de se mettre en opposition avec la per- » sonne que l'on veut toucher, c'est-à-dire en face.

» Pour se mettre en harmonie avec lui, il faut d'abord mettre les mains » sur les épaules, suivre tout le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, » en tenant le pouce du malade pendant un moment ; puis recommencer » deux ou trois fois ; après quoi, vous établissez des courants depuis la tête » jusqu'aux pieds. »

Quels sont maintenant les procédés de M. de Puységur, non pas pour guérir les maladies, mais pour faire des somnambules ? Voici ce qu'on lit dans un chapitre dont le titre indique parfaitement le point de direction de son auteur, puisqu'il est ainsi conçu :

« COMMENT PROVOQUE-T-ON LE SOMNAMBULISME ? »

» Lorsque vous touchez un malade, avec le désir de le soulager et de le » guérir de ses maux (et on ne doit pas le toucher autrement), commencez » d'abord par poser une main ou toutes les deux sur l'endroit de son corps » où il ressent de la douleur, ou, s'il ne souffre pas, posez une main sur

moi démontrent cette vérité, et chacun peut se rendre compte de l'utilité des procédés, en comparant les résul-

» son estomac et l'autre en opposition sur son dos. Cet attouchement préliminaire est nécessaire pour établir la communication entre le fluide du magnétisant et celui du magnétisé.

» Lorsqu'après avoir tenu quelques instants vos mains sur la tête et devant les yeux d'un malade, vous vous apercevez que ses paupières s'appesantissent; ce devra toujours être pour vous une preuve non équivoque de la pénétration de votre salutaire influence. » (*Recherches physiologiques*, 14 et 15.)

Voilà les procédés employés par M. de Puységur; et ces procédés ne tendent pas à guérir, comme ceux indiqués par Mesmer; ils ont un but spécial, celui de mettre les malades *en état de se guérir eux-mêmes*. Il n'y a donc ici aucune ressemblance entre l'école de M. de Puységur et celle de Mesmer: celui-ci créa, inventa des procédés particuliers pour chaque maladie, et M. de Puységur, après en avoir usé, leur imprima une modification tout-à-fait nécessaire pour provoquer le somnambulisme.

Qu'est-il encore arrivé? Comme il est très facile et peu fatigant de magnétiser pendant un quart d'heure, pour obtenir le somnambulisme et s'en amuser ou s'y intéresser, la plupart des *magnétisants* délaissèrent l'école mesmérénne ou plutôt n'y songèrent même pas, et son auteur fut tout-à-fait oublié; pour la majeure partie de la France, le magnétisme consista dans le moyen de faire un somnambule, et on ne s'adressa plus qu'à M. de Puységur pour arriver au but. « Beaucoup de personnes, dit-il, convaincues de l'existence du magnétisme animal, après avoir lu mes premiers Mémoires, ont prétendu que je n'avais pas assez expliqué les moyens que j'employais pour procurer aux malades le somnambulisme magnétique. Cela peut être; n'écrivant pas pour le public, j'ai dû croire être entendu à demi-mot par les magnétiseurs. » (*Mémoires*, 224.)

Qu'ont fait pour prouver l'action curative du magnétisme, les hommes qui ont suivi les procédés de M. de Puységur, en laissant de côté ses sages leçons et celles de Mesmer? Ils n'ont pas cessé de rechercher le somnambulisme! En sorte que, pour l'assistant ou l'incrédule, si le sommeil n'arrivait pas, et si ensuite le somnambule n'était pas au niveau d'intelligence désiré, il n'y avait pas de magnétisme...!

Deux écoles distinctes, sans être opposées, s'étaient donc formées après la découverte de M. de Puységur; l'une, celle de Mesmer, mettait une grande importance au choix des procédés; l'autre avait pris pour devise ces paroles devenues célèbres: *croyez et veuillez*.

Pour instruire ses élèves, M. de Puységur les avait rassemblés; il leur exposa la théorie de Mesmer où il est question de Dieu, de matière et de mouvement, de la formation de l'univers, de fluides, de courants, de cohésion, de feu, d'intension et de rémission dans les propriétés de la matière, du flux et du reflux de la mer, de l'électricité, de la structure de la terre et de l'homme, des sensations, de l'instinct, de la maladie et des procédés relatifs à chaque affection; puis il leur dit: « Voilà un exposé très suc-



tats bien différents des manipulations palmaire et digitale.

La magnétisation palmaire concentrée est un tonique; à

» cinq des cahiers et des leçons de M. Mesmer, auquel je n'ajouterai aucune réflexion, afin de ne point influer sur l'opinion que vous pourrez en prendre. »

Il est facile de voir que, par cette manière de parler, M. de Puységur indiquait déjà qu'il ne partageait pas toutes les opinions de son maître, et qu'au lieu de regarder comme superflues les réflexions de ses auditeurs, il semblait les provoquer. En effet, ses élèves, parmi lesquels étaient des personnes fort distinguées et fort instruites, ne manquèrent pas de lui dire : « Ce système de matérialisme est peut-être fort beau, mais vous ne pensez pas à tout cela quand vous magnétisez, et votre valet de chambre, Ribault, n'a jamais sûrement entendu parler de matière chaotique ni d'agrégation d'atomes, etc... Que faisait-il, que pensait-il, lorsqu'à Busancy il obtenait autant de *somnambules* que vous? nous n'en voulons pas savoir plus que lui. M. de Puységur leur dit alors que LA VOLONTÉ était le principe de tous les effets qu'ils lui avaient vu produire.

» — Quoi, dirent les assistants, ce n'est que cela ?

» — Je ne sais rien de plus, c'est tout ce que m'ont appris Victor, Joly et Viélet (trois *somnambules*).

» — Comment, il ne s'agit que de poser la main sur un malade et de vouloir le guérir, pour obtenir les effets étonnants dont nous avons été témoins ?

» — Pas davantage ; encore une fois je ne sais rien de plus ; toute la doctrine du magnétisme est renfermée dans ces deux mots : croyez et veuillez. » que j'ai écrits à la tête de mes premiers Mémoires. »

On voit donc que M. de Puységur et ses élèves se trouvèrent éloignés des principes de Mesmer, en matière de procédés, par la vue des effets de la volonté sur les sujets disposés à dormir du sommeil magnétique.

Suivant M. de Puységur, toute la doctrine est renfermée dans ces deux mots : croyez et veuillez ; la théorie de Mesmer est imaginaire, et les procédés sont à peu près inutiles ; la volonté suffit !

Oui, elle peut suffire quelquefois, lorsque le malade est *somnambule* ; mais quand il ne l'est pas, quel est donc le degré de puissance de la volonté ?

Lorsque par exemple on touche un paralytique qui n'est pas *somnambule*, que peut faire sur lui la volonté ? Rien, absolument rien. Jésus, il est vrai, dit au paralytique : « Levez-vous et marchez ; » et le paralytique se leva. Mais Jésus était Jésus ! il pouvait ce que nous ne pouvons pas, et ce que nous pouvons n'est certainement pas peu de chose.

Lorsque l'on prend le bras d'un rhumatisant, que l'on descend la main de l'épaule au bout des doigts, et qu'après un quart d'heure il lève le bras, la volonté du magnétiseur n'est pour rien dans cette opération ; elle a seulement dirigé son attention sur le malade, et cette attention s'est appliquée à distribuer, sur le bras, l'écoulement de la matière subtile dont son corps est imprégné. Bien plus, le malade, par ses sensations, prouve que l'opé-

distance, ce n'est plus qu'un calmant; on ne l'emploie que pour apaiser les douleurs. Or, quel est le magnétiseur qui

ration est purement fluïdique, car il lui arrive de faire une très grande différence entre les frictions lentes et celles qui sont accélérées. Ainsi il dira : « Lorsque vous me frictionnez avec vitesse, vous me tendez les nerfs; » mais quand vos frictions sont faites avec lenteur, mon bras prend de la » souplesse. » L'observation du malade, qui vient ainsi par ses propres sensations éclairer son magnétiseur, est donc une nouvelle preuve que l'union des corps est, en magnétisme simple, ce que l'union des âmes est en somnambulisme.

Que doit-on conclure de là, sinon que la volonté est un véhicule puissant, non indépendant de la matière, quelquefois même asservi à ses lois?

Par exemple, croit-on que la volonté suppléera aux procédés indiqués par Mesmer, lorsqu'il dit : « *Les maux de tête se touchent sur le front, le » sommet, les pariétaux, l'estomac, etc.* (Aph. 322.)

» *L'asthme, l'oppression et les autres affections de la poitrine se touchent sur la partie même, en passant lentement une main sur le devant » de la poitrine et l'autre le long de l'épine, les laissant un certain temps » sur la partie supérieure et descendant avec lenteur jusqu'à l'estomac, où » il faut insister aussi, surtout dans l'asthme humide, etc.* » (Aph. 328.)

M. de Puységur fut donc naturellement entraîné, comme je l'ai dit, à l'examen des phénomènes du somnambulisme; toutes ses observations sont marquées au coin d'un jugement solide et d'une véritable sagesse, mais il est évident que cette étude spéciale l'a empêché de continuer l'examen des procédés indiqués par Mesmer.

Ce qui le prouve encore mieux, ce sont les retours qu'il faisait sur lui-même, et qui donnent la certitude de l'entraînement exclusif de ses pensées vers un sujet bien digne de le séduire. Ainsi, un enfant de quatorze ans, le jeune Amé, étant devenu somnambule et lui ayant fait mettre plusieurs fois le *pouce* sur le front, M. de Puységur lui demanda si l'effet était plus fort qu'avec toute la main?

« — Oui, répondit-il, l'effet est plus violent.

» — Quel est donc le doigt le plus fort?

» — C'est le pouce, ensuite le petit doigt, puis les deux intermédiaires, » et celui du milieu est nul. » (*Mémoires*, 316.)

Ribault, aide de M. de Puységur, magnétisant un sourd, demandait le procédé le plus avantageux :

» — C'est avec le pouce d'une main dans l'oreille et le petit doigt dans l'autre. »

Ceci, comme on le voit, rentrait parfaitement dans les principes et les procédés de Mesmer, qui avait dit :

« Tous les corps dont la figure est déterminée *en pointe ou en angle*, servent à recevoir les courants et en deviennent *conducteurs*. » (Aph. 166.)

« On peut regarder les conducteurs comme les ouvertures *des trous* ou » *des canaux* qui servent à faire écouler les courants. » (Aph. 167.)

« Pour la surdité, l'attouchement se fait en mettant l'extrémité des

prétendra avoir *toujours* extirpé un mal aigu, dissipé une affection chronique en posant la main sur un malade? Cela

» pouces dans l'oreille, en écartant les autres doigts et les présentant au courant du fluide magnétique. » (Aph. 317.)

Or, à cette occasion, M. de Puységur disait : « Le jeune Amé, par la distinction qu'il m'a faite de certains doigts de la main, est le seul, de tous les somnambules magnétiques que j'ai observés, qui m'ait rappelé la théorie des pôles dans l'homme, dont M. Mesmer parle dans ses Aphorismes. Jusque là je n'avais point eu l'occasion d'en observer ni d'en reconnaître, et j'avoue que malgré le soupçon que j'ai de leur existence, je n'y fais jamais attention lorsque je magnétise. *De quelle utilité, en effet, peut être une propriété que la volonté d'un magnétiseur peut maîtriser et anéantir sans cesse ?* » (Mém., 433.)

S'il avait été indifférent de toucher d'une manière plutôt que d'une autre, il devenait évident que Mesmer avait surchargé sa doctrine de procédés insignifiants; mais c'est ce que M. de Puységur n'a point examiné suffisamment, parce que toute son attention était concentrée sur le somnambulisme.

Un seul et dernier mot le prouvera sans avoir besoin de revenir sur ce sujet : « Suivant M. Mesmer, disait M. de Puységur, il ne fallait pas magnétiser lorsque soi-même ou le malade avait les jambes croisées, ni remonter la main de bas en haut : tout cela, disait-il, contrariait l'effet des courants et causait au malade des chocs désagréables ou dangereux. » (Mémoires, Préface.)

Cependant les observations des contemporains de M. de Puységur et de leurs successeurs prouvent l'exactitude de la proposition de Mesmer.

Le docteur d'Eslon disait dans ses Aphorismes : « Si l'on magnétisait de bas en haut, on donnerait un nouveau cours aux liquides du corps humain; la tête du malade s'embarasserait, et on pourrait lui donner une commotion funeste au cerveau, peut-être même une apoplexie. (Aphorisme 12.) A ce précepte important, il faut joindre l'opinion de M. de Bruno, un des hommes les plus méditatifs que le magnétisme puisse compter parmi ses praticiens :

« La défense de Mesmer, d'actionner de bas en haut, est très sage; elle produit de très mauvais effets.... Il peut être très dangereux d'aller de bas en haut, parce que ce n'est pas le cours du fluide vital. » (Page 176.)

Quarante ans plus tard, M. Deleuze écrivait : « Le magnétisme peut causer des convulsions lorsqu'il est appliqué à contre-sens : par exemple, en remontant des pieds à la tête, ou bien avec d'autres circonstances qui contrarient l'action du fluide. J'ai vu faire de ces sortes d'essais, soit par curiosité, soit par amusement; j'avertis qu'ils peuvent avoir les conséquences les plus fâcheuses. » (Hist. crit., 223.)

Les exceptions elles-mêmes confirment la proposition du maître de l'art magnétique. « Si Mesmer avait fait connaître les entraînements, disait encore en 1785 M. de Bruno, il aurait mis des exceptions à cette règle générale... (ici l'auteur décrit les effets de l'entraînement); ne vous

s'est vu, il est vrai, quelquefois et dans quelques maladies, mais ces cas sont rares et font exception. « La paume de » la main, dit Bruno, produit du relâchement, de la détente..... Appliquée sur l'estomac ou toute autre partie, » elle y porte une action beaucoup plus douce que les » doigts (1). »

L'expérience démontre, en effet, que l'action magnétique est beaucoup plus vive lorsqu'on fait usage du bout des doigts (2), et même d'un seul doigt (3), que lorsqu'on se sert de la main entière avec les doigts redressés et isolés du corps malade (4).

J'ai dit, dans l'*Introduction au magnétisme*, « que la main » du magnétiseur répandait le fluide sur le corps, comme la » pomme d'un arrosoir distribue l'eau sur les plates-bandes » d'un parterre (5). » Cette image s'applique particulièrement aux frictions et aux passes, mais surtout aux passes faites à distance et qu'on appelle *grands courants*; j'en parlerai tout-à-l'heure.

L'expérience démontre encore que les extrémités ont plus d'action que le corps entier, et que la puissance d'un

» arrêtez donc pas à ce précepte de Mesmer, quelque sage, quelque nécessaire qu'il soit pour ceux qui ne connaissent pas les entraînements. » Laissez aller votre main, quelque direction que le courant lui fasse » prendre, mais ne lui substituez jamais votre volonté dans cette direction de bas en haut. » (Page 177.) Enfin, en 1828, le docteur Koreff écrivait à M. Deleuze qu'il n'avait, dans sa pratique, observé qu'une seule fois une exception à la méthode de magnétiser en sens inverse; qu'il ne conseillera pas de l'employer *légèrement*, parce qu'il en avait vu naître des paralysies permanentes et des catalepsies passagères. (*Instr. prat.*, 410.)

Tout cela prouve que M. de Puységur magnétisait généralement ses malades sur les indications qu'ils donnaient eux-mêmes dans leur sommeil, et qu'il y a cette différence entre l'élève et le maître, que l'un guérissait les malades et l'autre les maladies.

(1) Bruno, 70, 84. — Deleuze, *Hist.*, 95, 111. — *Instr.*, 20, 23, 24, 39, sur les procédés primitifs; — 42, 43, 44, sur la nécessité des procédés particuliers. — Bruno, 51 à 73. — Roullier, 50 à 86.

(2) Bruno, 70, 71. — Deleuze, *Hist.*, 111, 118; id., *Instr.*, 32, 40.

(3) Jussieu, *Rapport*, 11 à 13. — Deleuze, *Hist.*, 113; — *Instr.*, 241.

(4) Deleuze, *Instr.*, 36.

(5) *Introduction*, page 398.

corps est particulièrement sensible aux extrémités, surtout aux extrémités terminées en pointe.

Lorsqu'un tuyau amène l'eau au centre d'un bassin, si l'on veut plusieurs jets, la force d'ascension se divise entre tous; elle est au contraire bien plus grande quand il n'y a qu'un seul jet. De même, lorsque les cinq doigts de la main sont dirigés sur un corps, le fluide sort par tous les doigts, et la paume de la main leur cède son action; puis, lorsque quatre doigts sont repliés, toute la force magnétique réside dans le cinquième.

Il résulte, de cet examen, qu'il faut mettre à profit chaque genre de magnétisation, et les employer selon leur vertu.

Je vais donc décrire les différents modes de magnétisation digitale et indiquer les résultats propres à chacun.

### CHAPITRE III.

#### Règle préalable de toute magnétisation digitale.

En médecine, les frictions se font par un mouvement de va-et-vient, de haut en bas ou de bas en haut; mais il n'en est pas de même en magnétisme.

Une friction ou une passe est presque toujours descendante, très rarement ascendante (1); de telle sorte que l'action descendante est magnétique; l'action ascendante ne l'est pas (2).

En voici la raison :

La vertu principale du magnétisme est de ramener le cours du sang à une circulation parfaite, et de faire redescendre, aux extrémités inférieures, les humeurs qui résident

(1) Voir plus haut, pages 13 et 102.

(2) Mesmer, *Aphor.* 239. — Jussieu, *Rapport au Roi*, 12 et 13. — Bruno, *Principes*, 177. — Deleuze, *Hist.*, 106. — Id., *Instr.*, 26, 28.

dans les parties supérieures du corps (1). C'est ainsi que pensaient les anciens praticiens, et que l'atteste particulièrement Alexandre de Tralles : « Les frictions douces, dit-il, » attirent les causes morbifiques dans les parties inférieures (2). » Il est donc facile de comprendre qu'une passe ou friction *ascendante* (faite en remontant) aurait un résultat contraire à la passe descendante et jetterait un trouble général dans le corps (3). Il y a peu d'exceptions à cette règle; je les ai indiquées plus haut (4).

## CHAPITRE IV.

### Des frictions.

Les frictions magnétiques ne sont pas ce que les médecins d'aujourd'hui indiquent en certains cas.

En magnétisme, on appelle *frictions* l'action de passer la main sur le corps, en appuyant ou en étreignant avec plus ou moins de force (5). Hippocrate, dont le *Traité des frictions* est malheureusement perdu, a dit néanmoins dans son *Traité des articulations* : « Un médecin a besoin de savoir beaucoup de choses : il ne doit pas ignorer quel avantage il peut retirer des frictions; elles peuvent produire des effets entièrement opposés entre eux (6). »

Les frictions diffèrent des passes, en ce que celles-ci se font sans toucher, et les frictions en touchant (7).

Les frictions ont lieu, comme les passes, de haut en bas; de la tête aux pieds, ou aux genoux; ou de l'épaule au bout

(1) D'Esion, Aphor. 12. — Bruno, 211. — Deleuze, *Instr.*, 34, 36, 37.

(2) Alexandre de Tralles, livre I.

(3) D'Esion, Aphor. 12. — Bruno, 211.

(4) Voir les notes, pages 13 et 102.

(5) *Toucher en traînant, tractim tangere.* — Plaute, *Amphitryon*, t. I, v. 157.

(6) Voir la note de la page 95.

(7) Mesmer, 291, 331. — Bruno, 73, 84. — Deleuze, *Instr., prat.*, 29.

des doigts de la main, ou encore derrière le dos, depuis la nuque jusqu'au bas de la colonne vertébrale (1).

Elles se font la main ouverte, les doigts légèrement écartés les uns des autres et un peu courbés (2).

Il ne faut employer aucune force, ne donner lieu à aucune crispation.

Elles doivent être faites assez lentement ; par exemple, quinze secondes, pour aller de l'épaule au bout du bras ou aux genoux ; une demi-minute pour aller de la tête aux pieds (3). On obéit du reste aux sensations du malade.

Les frictions produisent des effets communicatifs (4) ou actifs (5), selon la manière dont elles sont faites.

## CHAPITRE V.

### De l'effet des frictions.

Les premières frictions font pénétrer le fluide dans le corps malade (6). L'expérience démontre que le fluide sort plus facilement du bout des doigts (7), de la surface extérieure du pouce (8) et de la paume de la main (9). C'est pourquoi, au commencement d'une séance magnétique, on fait au malade six à huit frictions longitudinales (10).

Les frictions s'emploient avec beaucoup de succès contre

(1) Mesmer, Aphor. 287. — Deleuze, *Instr. prat.*, 26, 30, 52.

(2) Mesmer, Aphor. 291. — Deleuze, *Instr.*, 31.

(3) Bruno, 215. — Deleuze, *Instr.*, 31.

(4) Bruno, 221. — Deleuze, *Instr.*, 26.

(5) Bruno, 235. — Deleuze, *Instr.*, 29.

(6) Mesmer, Aphor. 286. — Deleuze, *Hist.*, 105 à 107. — *Instr.*, 26, 36.

(7) Mesmer, Aphor., 166, 274. — Deleuze, *Instr.*, 31. — Bruno, 81, 87.

(8) Mesmer, 274. — Deleuze, *Instr.*, 31. — Bruno, 65 à 70.

(9) Mesmer, 332. — Bruno, 71, 84, 85, 237. — Deleuze, *Instr.*, 32, 35, 37, 38.

(10) Deleuze, *Hist.*, 105, 109. — *Instr.*, 26.

les rhumatismes et les douleurs en général (1) ; mais elles agissent quelquefois trop vivement sur le malade (2), et il faut user d'un autre genre de frictions appelées *passes* (3).

## CHAPITRE VI.

### Des passes.

On appelle *passes* l'action de passer la main au-devant du corps ou de la partie malade, sans toucher (4).

Les passes sont longitudinales (5), transversales (6) ou perpendiculaires (7).

#### § 1<sup>er</sup>. Passes longitudinales.

Les passes longitudinales se font en avançant les deux mains ou une main, et en les étendant ensuite, à partir de la tête du magnétisé jusqu'au bout de ses pieds, ou seulement jusqu'au bout des doigts des mains, ou encore de la tête au bas du tronc (8).

Pour faire des passes, il ne faut employer aucune force

(1) Mesmer, Aphor., 330, 331. — Bruno, 210, 211. — Deleuze, *Hist.*, 158. — *Instr.*, 29, 36.

(2) Mesmer, Aphor., 331, 341. — Bruno, 207, 211. — Deleuze, *Instr.*, 28.

(3) Dans son *Instruction pratique*, p. 26, M. Deleuze appelle *passes* tous les mouvements faits avec les mains en passant sur le corps, soit en touchant légèrement, soit à distance ; puis à la page 28, il dit : « Je crois » devoir distinguer les passes que l'on fait *sans toucher* de celles que l'on » fait *en touchant*, non seulement avec le bout des doigts, mais avec l'éten- » due de la main et en employant une légère pression ; je donne à la der- » nière le nom de *frictions magnétiques*. » Il est évident que le second membre de phrase aurait dû être placé le premier.

(4) Deleuze, *Instr.*, 26.

(5) Mesmer, Aphor. 239, 287. — Deleuze, *Hist.*, 159. — *Instr.*, 29.

(6) Deleuze, *Instr. prat.*, 27, 135.

(7) Deleuze, 29 et 30.

(8) Mesmer, Aphor. 287. — Bruno, 211. — Deleuze, *Instr.*, 17 à 31.



musculaire ; il faut, en quelque sorte, présenter plutôt que tendre la main.

Elle doit être à plat, la paume en dessous, et comme soutenue en l'air ; puis on la laisse descendre, absolument comme si, avec des crayons blancs, on voulait tracer très légèrement, sur une étoffe, cinq lignes perpendiculaires.

Les doigts doivent être écartés les uns des autres, mais naturellement et sans aucune espèce de tension.

Une passe faite depuis la tête jusqu'aux pieds emploie environ trente secondes. On y met ensuite plus ou moins de temps, selon ses propres sensations ou celles du malade (1).

Lorsqu'on est arrivé jusqu'aux pieds (2) ou aux genoux (3), ou seulement au bout des doigts (4), selon l'effet que l'on veut produire, lorsqu'enfin la passe est finie et que l'on veut en faire une autre, il ne faut pas relever les mains de la même manière qu'elles ont été descendues (5), on les écarte, en les éloignant un peu du corps, et les tournant de manière que la surface intérieure soit en dehors (6).

#### § II. Passes transversales.

Les passes transversales sont presque toujours l'opposé des passes longitudinales (7); elles ne s'emploient qu'à la fin des séances et pour les terminer.

La passe longitudinale se fait, comme on vient de le voir, avec les mains ouvertes, les doigts présentés au corps, la paume en dessous et à plat; mais la passe transversale se fait avec les mains ouvertes, présentant respectivement

(1) Mesmer, 291. — Deleuze, *Instr. prat.*, 31.

(2) Ce qui a lieu quand on veut agir sur le corps entier, pour donner un calme général.

(3) Quand, par exemple, on veut rétablir par degrés la circulation du sang.

(4) Quand on veut extraire par les extrémités les causes morbifiques qui affectent les parties supérieures du corps.

(5) Voir au chapitre suivant les raisons de ce procédé.

(6) Deleuze, *Instr. prat.*, 26. — Voir au chapitre suivant les raisons de ce procédé.

(7) Voir l'exception indiquée page 111, § II.

leurs paumes ou leurs dos, les cinq doigts se trouvant ainsi au-dessus les uns des autres (1).

Dans cette position, chaque main fait l'office d'un éventail, et chaque mouvement, fait à droite et à gauche, constitue la passe transversale, dont les effets sont autres que ceux de la passe longitudinale, ainsi qu'on le verra au chapitre suivant.

### § III. Passes perpendiculaires.

La passe perpendiculaire ne s'emploie qu'à la fin des séances, et après les passes transversales.

On prie le malade de se tenir debout, on se met à son côté, et, plaçant les mains au-dessus de sa tête, l'une devant, l'autre derrière, on descend tout le long du corps jusqu'au plancher; on fait ainsi six à huit passes, en prenant la précaution d'écartier les mains en remontant, pour ne point ramener sur soi-même le fluide et les humeurs entraînés (2).

## CHAPITRE VII.

### De l'effet des passes.

#### § I<sup>er</sup>. Passes longitudinales.

La passe, ou friction à distance, a un effet plus doux, plus calmant que la passe *en touchant*, ou friction (3).

Dans un grand nombre de cas, le malade ne supporte pas l'attouchement immédiat (4). Quand on s'en aperçoit, on cesse aussitôt; on magnétise d'abord à une distance de 10 à 25 centimètres (5); si l'agitation du malade continue, on

(1) Mesmer, Aphor. 317. — Deleuze, *Instr.*, 27, 135.

(2) Deleuze, *Instr.*, 28, 29.

(3) Bruno, 211, 239. — Deleuze, *Instr.*, 29, 30.

(4) Mesmer, Aphor. 331, 341.

(5) Bruno, 211, 239. — Deleuze, *Instr.*, 29 et 30.

s'éloigne à 50 centimètres, 1 mètre, et même beaucoup plus loin; peu à peu l'action devient moins vive, et l'on se replace à la première distance.

La passe, comme la friction, a la vertu d'entraîner les humeurs, de rétablir la circulation; elle produit en outre chez le malade un sentiment indéfinissable de bien-être, du calme et de la fraîcheur (1).

Lorsque l'on a magnétisé *par imposition*, c'est-à-dire en posant la paume et les doigts de la main sur une partie souffrante, si l'on fait une passe, le fluide que l'on accumule en tenant les mains immobiles descend aussitôt et entraîne avec lui tout ou partie de la cause morbifique (2).

D'où il résulte que la magnétisation par frictions a plus d'intensité que celle par les passes, et que si l'imposition des mains a la vertu de concentration, les passes ont particulièrement celle de l'entraînement.

#### § II. Passes transversales.

Les frictions, comme les passes longitudinales, établissent une circulation nouvelle; en d'autres termes, constituent l'action intérieure; mais une portion du fluide du magnétiseur se répand toujours à la sortie du corps de ce dernier, et forme autour du malade une atmosphère particulière à laquelle se joignent les émanations et les humeurs qui abandonnent le magnétisé à la fin de la passe ou de la friction; cette atmosphère pourrait lui être nuisible, et il faut l'en délivrer (3).

Pour y parvenir, on fait, à la fin de chaque séance, sept ou huit passes transversales avec une et plutôt deux mains, en commençant au-dessus de la tête et finissant au plancher. Ce procédé dégage la tête, rétablit l'équilibre, et ajoute de nouvelles forces (4).

(1) Bruno, 178. — Deleuze, *Instr.*, 29.

(2) Bruno, 211, 237. — Deleuze, *Instr.*, 36, 38, 39.

(3) Deleuze, *Instr.*, 28, 33.

(4) Deleuze, *Instr.*, 30.

Il y a des cas où la passe transversale prend le caractère de la passe longitudinale et en produit les effets : ainsi, dans les maladies des yeux, indépendamment des passes ordinaires, on entraîne encore le mal en faisant des passes transversales depuis le nez jusqu'à l'oreille.

Si enfin on croit que l'on a émis trop de fluide et que le magnétisé s'en trouve incommodé, on l'en délivre par des passes transversales, et l'effet ne tarde pas à être manifeste; car le malade compare le bien qu'on lui fait à celui qui résulte de l'ouverture d'une fenêtre pour quiconque est enfermé dans une pièce trop chauffée et remplie de différents fluides.

### § III. — Passes perpendiculaires.

La passe perpendiculaire, comme la passe transversale, dégage la tête, rétablit l'équilibre et donne des forcés (1); de plus, il arrive très souvent qu'à la fin d'une séance les jambes du malade sont lourdes; il a des mouvements difficiles et peut à peine marcher; quelques passes perpendiculaires, depuis les reins jusqu'aux pieds, suffisent pour faire cesser ce malaise (2).

## CHAPITRE VIII.

### De l'addigitation cursive, ou magnétisation à grands courans, et de ses effets.

On appelle *grands courans* l'action de magnétiser par des frictions ou des passes longitudinales, en dirigeant le fluide de la tête aux extrémités, sans le fixer sur aucune partie (3).

Ainsi, on a le bras tendu, sans effort, la main ouverte, les doigts dirigés vers le front du magnétisé : on fait une

(1) Mesmer, Aphor., 230, 287. — Deleuze, Instr., 20.

(2) Bruno, 211. — Deleuze, Instr., 34.

(3) Mesmer, Aphor., 287, 294. — Deleuze, Instr. 20.

première passe ou friction, en descendant depuis le front jusqu'aux reins (1); une seconde et une troisième, à droite et à gauche, en partant toujours du front et descendant jusqu'au bout des bras ou des pieds, et ensuite on recommence.

Dans l'attitude où le magnétiseur s'est placé, le fluide sort de l'extrémité des doigts, et se répand d'abord sur le corps; mais ensuite l'affinité, que la magnétisation continue lui donne avec le corps malade, attire dehors les causes morbifiques qui sortent par les parties inférieures vers lesquelles le magnétiseur porte toujours son action (2).

Il faut même observer, à cet égard, qu'une fois la magnétisation commencée, on ne doit pas, quand le magnétisme à grands courans est reconnu comme le plus favorable, se borner à porter l'action sur le côté droit ou le côté gauche, parce que, dans ce cas, il n'y aurait de magnétisé que le côté choisi, et l'autre n'éprouverait aucun bien. J'ai vu des rhumatisants qui, magnétisés sur le côté droit, se trouvèrent parfaitement soulagés de ce côté seulement, et ressentirent leurs douleurs ordinaires au côté opposé.

S'il arrive que le magnétiseur se fatigue trop facilement en conduisant l'action de la tête aux pieds, il peut s'arrêter aux genoux, et après un certain nombre de passes, en faire un nombre égal, des genoux au bout des pieds (3).

Un grand nombre de malades prouvent la vérité de ce que je viens de dire, par les sensations que la magnétisation leur fait éprouver; et je répéterai ici ce que j'ai dit dans l'*Introduction au magnétisme* :

« ... Lorsque la main du magnétiseur descend, le malade » dit qu'il y a quelque chose qui la suit jusqu'au bout des » pieds, et qui s'en va avec la main quand celle-ci les » quitte.

» Cette sensation indéfinissable que le magnétisé éprouve

(1) Bruno, 207. — Deleuze, *Hist.*, 139, 160. — *Instr.*, 34.

(2) Bruno, 211, 213. — Deleuze, *Instr.*, 33.

(3) Bruno, 211, 212, 214. — Deleuze, *Hist.*, 130. — *Instr.*, 27.

» est-bientôt remplacée par une douleur qui se fait sentir  
 » dans les cuisses et ensuite dans les jambes.

» Chaque fois que la main arrive à la cuisse, elle y prend  
 » la douleur au passage et la conduit jusqu'au bout des  
 » pieds; la douleur cesse alors, et semble au malade être  
 » partie avec la main; puis quand celle-ci revient de la tête  
 » à la cuisse, la douleur arrive et la suit; elle descend peu à  
 » peu, puis davantage, puis elle arrive au genou, du genou  
 » au mollet, du mollet à la cheville, de la cheville au coude-  
 » pied, et s'en va par les doigts (1).»

## CHAPITRE IX.

### De l'addigitation concentrée et de ses effets.

Le mot *concentrée* indique suffisamment la différence qui existe entre le genre de magnétisation à décrire et celui par les *grands courans*. Ce dernier a pour objet le corps entier, tandis que la magnétisation digitale se porte sur une seule partie.

La concentration est communicative ou active.

#### § I<sup>er</sup>. — Concentration communicative.

Lorsque le rapport semble s'établir difficilement ou trop lentement par les pouces, ou lorsqu'on veut donner plus d'intensité à cette action préalable, on présente l'extrémité de ses dix doigts à celle des dix doigts du malade; on rapproche ainsi les mains de manière qu'elles se touchent de tous côtés et qu'une paume en recouvre une autre. Il n'est pas moins utile que les doigts se touchent dans toute leur longueur (2).

Lorsque ce premier rapport, exécuté d'une manière ou

(1) *Introduction au magnétisme*, p. 431.

(2) Bruno, 87. — Deleuze, *Instr.*, 33.

d'autre, est établi, on peut tenter de le soutenir par un autre mode de magnétisation dont les résultats sont quelquefois nuls vis-à-vis de certains malades, mais généralement excellents.

On impose d'abord les pouces sur le creux de l'estomac, de manière que les deux ongles se touchent; puis on étend les deux mains de chaque côté des hanches, en appuyant sur les côtes la paume et les quatre autres doigts. Le rapport se trouve alors considérablement augmenté; il y a même un commencement d'action très prononcé (1).

#### § II. — Concentration active.

L'addigitation active concentrée a lieu avec tous les doigts, ou avec deux, quelquefois même avec un seul.

##### I. *Magnétisation quinquidige* (avec les cinq doigts).

Lorsque l'on veut porter une action très vive sur une partie quelconque où il y a obstruction, abcès, on présente devant ou dessus cette partie (selon la position du corps malade) les cinq doigts réunis, c'est-à-dire que les cinq extrémités se touchent et forment faisceau, comme s'ils soutenaient, à eux cinq, une petite plume ou un petit crayon (2).

Le fluide sort alors avec abondance de tous les doigts réunis, et se précipite plus vivement que lorsqu'ils sont écartés (3).

Dans cette position, on fait de temps à autre un mouvement en arrière. Il faut se figurer que le bout des doigts est comme un petit instrument que l'on essaierait d'introduire dans une éponge, ou plutôt dans une matière visqueuse qui serait à l'état compacte et que l'on voudrait diviser avant de la délayer.

(1) Bruno, 67 à 70. — Deleuze, *Instr.*, 26 et 27.

(2) Deleuze, *Instr.*, 36.

(3) Bruno, 70. — Deleuze, *Instr.*, 38, 39.

En effet, le fluide pénètre l'estomac du malade comme le ferait cet instrument; le magnétisé le sent bien. Il y a un travail qui s'opère intérieurement et que l'on est obligé de suspendre, parce que le malade en est fatigué, sans éprouver toutefois ni crainte ni impatience (1).

II. *Magnétisation bidige et tridige* (avec deux ou trois doigts).

Dans les maladies des yeux, lorsqu'il n'y a pas d'inflammation ou qu'elle est calmée, il est quelquefois opportun de porter une action plus vive sur le mal, et de chercher à en entraîner les causes.

Alors on présente devant l'œil malade trois doigts : l'index, le médius et l'annulaire; il faut les tenir droits, et un peu au-dessous du sourcil; dans cette position, et à une distance de 15 à 20 centimètres seulement, on laisse les doigts immobiles devant l'œil malade. Presque aussitôt, et au plus après quelques minutes, le malade se plaint qu'il est piqué comme avec une aiguille: c'est un signe que la magnétisation digitale sera très efficace; mais comme elle serait beaucoup trop vive si elle restait concentrée, vous cessez à l'instant même la concentration, et, sûr de vos effets, vous cherchez à entraîner les humeurs; vous descendez alors lentement la main, de l'œil à l'extrémité des fosses nasales, où les trois doigts opérateurs s'arrêtent; puis, quelque temps après, vous changez le côté de vos opérations: plaçant vos trois doigts verticalement, et les transformant en une espèce de spatule, vous les promenez très lentement depuis le nez jusqu'aux tempes (2).

§ III. — *Magnétisation unidige* (avec un seul doigt).

Un seul doigt, l'index surtout, les autres doigts baissés ou repliés sur la paume, a une action plus vive que tous

(1) Je crois devoir engager mes lecteurs à lire, dans l'*Introduction au magnétisme*, page 447 à 462, mon chapitre des *Expériences magnétiques*.

(2) Mesmer, Aphor. 318.



les doigts ensemble, même lorsqu'ils sont en faisceau (1).

On magnétise avec un doigt, quand on veut déterminer le somnambulisme; on présente le doigt devant le front, au-dessus du nez, entre les deux yeux.

Ce procédé a encore plus d'effet sur certains sujets que l'imposition des pouces ou *magnétisation pollicarienne*.

La magnétisation pollicarienne (2) (par le pouce) produit beaucoup d'effet; elle a une action plus douce que les autres doigts employés comme il vient d'être dit (3).

Ce mode de magnétisation actionne moins vivement et moins facilement que celui à deux ou trois doigts; mais son effet étant beaucoup plus doux, c'est par elle qu'il faut commencer, afin d'habituer le malade au travail symptomatique, sans lui causer une trop forte commotion.

## CHAPITRE X.

### De l'addigitation pollicarienne (4), ou magnétisation par les pouces, et de ses effets.

#### § 1<sup>er</sup>. — Magnétisation communicative.

C'est par les pouces encore plus que par les autres doigts que le fluide s'échappe avec le plus d'activité et de facilité (5); par cette raison toute magnétisation bien conduite doit commencer par l'addigitation pollicarienne (6).

On prend, avec le pouce et l'index, les pouces du malade, et l'on unit ainsi les parties charnues et intérieures (7). Au bout de deux minutes, des picotements, qui deviennent

(1) Mesmer, Aphor. 274. — D'Esion, Aphor. 6, 7 et 8.

(2) Voir au chapitre suivant l'explication de ce mot.

(3) Deleuze, *Hist.*, 113. — *Instr.*, 241.

(4) Pline s'est servi de l'adjectif *pollicaris* pour indiquer un corps large d'un pouce. (Pline, *Hist. nat.*, liv. VI, § 52.) Dans la magnétisation dont il s'agit, le fluide ne sort que de la surface intérieure du pouce.

(5) Mesmer, Aphor. 274, 287, 291. — Deleuze, *Hist.*, 103. — *Instr.*, 31.

(6) Bruno, 84 à 85. — Roullier, 61.

(7) Bruno, 84.

bientôt de plus en plus vifs, indiquent que la communication fluidique s'effectue (1). On appelle ce mode préparatoire de magnétisation : *mise en rapport* (2).

Cinq minutes sont ordinairement plus que suffisantes pour établir un rapport soutenu ; mais dans les premières séances, si l'on veut juger du plus ou du moins d'affinité de son propre fluide avec celui du malade, on continue de tenir les pouces de ce dernier ; généralement, la communication fluidique arrive à l'état de jonction parfaite, d'adhésion ; en d'autres termes plus précis et plus magnétiques, le fluide du malade a pris *le ton* de celui du magnétiseur (3).

Si le ton ne se prend pas facilement, c'est qu'il y a chez le magnétisé une grande agitation ; il faut alors quitter les pouces et magnétiser le malade à *grands courans* (4).

Lorsqu'on veut prolonger la séance et que l'on est fatigué, il est très bon, dans les moments de repos, de reprendre les pouces du malade ou de placer les mains sur ses genoux (5) ; de cette manière, l'action se soutient sans la moindre interruption.

#### § II. — Magnétisation active.

Lorsque l'on croit devoir déterminer et accélérer une crise somnambulique chez un malade, ce qui est rare, puisqu'il vaut mieux attendre qu'elle ait lieu par impulsion naturelle (6), ou bien lorsque l'on veut ramener chez le malade l'état somnambulique, on lui impose les pouces sur le front (7), la paume et les doigts de chaque main appuyés sur les côtés.

L'action se porte sur le cerveau, et on arrive assez ordinairement au but proposé, si le malade a des dispositions

(1) Deleuze, *Instr.*, 30.

(2) Bruno, 52 à 55. — Deleuze, 25, 31. — Roullier, 61.

(3) D'Eslon, 6, 7, 10. — Bruno, 51 à 65. — Deleuze, *Instr.*, 30.

(4) Bruno, 207. — Deleuze, *Instr.*, 29, 37.

(5) Deleuze, *Instr.*, 53.

(6) Bruno, 236 — Deleuze, *Instr.*, 103.

(7) Deleuze, *Hist.*, 103. — *Instr.*, 21.

au somnambulisme; mais il y a des magnétisés auxquels ce procédé ne convient pas : tantôt il est impuissant, d'autres fois, au contraire, il est trop actif (1).

On use encore de la magnétisation par les pouces en d'autres cas, et pour guérir des maladies; on tourne le pouce devant une partie malade. J'en traiterai plus loin.

## CHAPITRE XI.

### De l'addigitation rotatoire.

J'ai démontré plus haut (2), à propos de la magnétisation palmaire, comment on pouvait, en tournant lentement la paume de la main sur la partie malade, arriver à dissoudre un abcès, une obstruction, une agglomération quelconque; mais il y a des cas où l'action de la paume est insuffisante, et il faut, pour atteindre le but, plus de force fluïdique qu'elle n'en peut donner. Dans ce cas, on use de la magnétisation digitale.

La rotation a pour but, ainsi que je l'ai dit, de délayer comme avec un pinceau les matières que la magnétisation digitale a divisées, afin de les entraîner ensuite plus facilement.

On présente les cinq doigts devant la partie malade; ils doivent être légèrement écartés, absolument comme s'ils embrassaient la circonférence d'une pièce de cinq francs (3).

Quand les doigts sont ainsi placés, on exerce le mouvement de rotation comme si l'on montait une pendule. Cette action se répète à l'intérieur, comme je l'ai expliqué plus haut (4), et, après quelques mouvements circulaires, l'action se fait sentir (5).

(1) Deleuze, *Instr.*, 103.

(2) Voir pages 92 et 93.

(3) Bruno, 69, 235, 236. — Deleuze, *Instr.*, 217.

(4) Voir page 93.

(5) Deleuze, *Instr.*, 217. — Bruno, 240.

Tant que l'action dure, il faut tourner la main le plus doucement possible, comme si l'on craignait de casser un ressort; car si l'on tournait trop vite, le mouvement circulaire se répétant à l'intérieur, le malade éprouverait des sensations très douloureuses qui agiraient sur tout l'organisme, et dont il faudrait alors s'appliquer à diminuer les mauvais effets, au lieu de s'occuper de la guérison.

RÈGLE GÉNÉRALE : Tant qu'un procédé réussit, on ne doit pas le changer. « Il faut, dit Bruno, favoriser la crise, en » continuant le procédé qui l'a provoquée; si l'on en changeait, on risquerait de la déranger (1). »

Aussitôt que le malade ne sent plus rien, c'est que la rotation n'a plus d'effet; il faut alors songer à entraîner le mal aux extrémités (2).

Dans les maladies des yeux, on présente le pouce devant l'œil malade, et on lui fait faire un mouvement circulaire à la distance de 15 à 20 centimètres; la surface intérieure étant vis-à-vis l'œil, on la tourne doucement, comme si on voulait polir un papier en étendant le pouce dessus. On distend ainsi les nerfs sans les irriter (3).

Dans les irritations d'entrailles, les coliques, et toutes les affections du bas-ventre, on met le pouce sur le nombril du malade (4), on tourne un peu plus vivement que dans les cas ci-dessus prévus; on entraîne ensuite par des frictions, en suivant les contours abdominaux. Le fluide pénètre le corps, dissipe les engorgements des intestins et rétablit l'harmonie.

(1) Bruno, 236.

(2) Deleuze, *Instr.*, 217. — Bruno, 237, 238, 239. — Puysegur, *Mémoires*, 411.

(3) Mesmer, Aphor. 311. — Deleuze, *Instr.*, 241.

(4) Alpin, *Médecine des Égyptiens; des remèdes secrets*, liv. iv, ch. 15. (Voir page 96.) — Mesmer, Aphor. 330, 331. — Bruno, 69, 235, 236. — Deleuze, *Instr.*, 517.

## SECTION SIXIÈME.

DE LA MAGNÉTISATION OCULAIRE.

## CHAPITRE PREMIER.

De la nature de la magnétisation oculaire.

Mesmer a dit : « Pour que deux hommes agissent le plus » fortement possible l'un sur l'autre, il faut qu'ils soient » placés vis-à-vis l'un de l'autre. Dans cette position, ils » provoquent l'intension de leurs propriétés d'une ma- » nière harmonique, et peuvent être considérés comme ne » formant qu'un tout...

» ... De cette nécessité il résulte l'opposition des pôles » dans le corps humain. Ces pôles, comme on le remarque » dans l'aimant, font opposition l'un à l'autre...

» ... Il est une infinité de moyens impossibles à détailler, » comme le son, la musique, la vue, les glaces... (1). »

Ces propositions furent bientôt justifiées. Dès 1784, M. de Jussieu remarquait : « que des malades plus faciles » que d'autres à émouvoir croyaient sentir le pouvoir de » l'œil qui les fixait (2); » et M. de Bruno a dit après lui : « Lorsque vous fixez un œil enflammé, ne ressentez-vous » pas des picotements à l'œil qui est vis-à-vis, quand vous » êtes près de la personne affectée de ce mal (3)? »

Les yeux, en effet; ont une puissance magnétique. La magnétisation oculaire s'emploie pour guérir et pour déterminer ou accélérer une crise.

Assis en face du malade, le magnétiseur le fixe et tient les yeux immobiles (4).

(1) Mesmer, Aphor. 238, 312.

(2) Jussieu, *Rapport au Roi*, 8.

(3) Bruno, 231.

(4) Deleuze, *Instr. prat.*, 26.

## CHAPITRE II.

### Des effets de la magnétisation oculaire.

#### § I<sup>er</sup>. — Effets physiques.

Les yeux sont considérés comme des extrémités du corps, et ils lancent abondamment le fluide. Mais ces organes sont si faibles que leur action n'est qu'accessoire et de peu de durée.

On s'en sert dans la pratique pour déterminer le somnambulisme, lorsqu'il est utile de le provoquer. En fixant fortement le malade, on lui envoie un courant fluidique qui agit sur son cerveau, et ensuite sur le reste du corps.

#### § II. — Effets curatifs.

En fixant doucement, tranquillement et longtemps des yeux affaiblis ou affectés, on leur communique la force et la santé dont ils sont privés. •

On joint à cette action les autres procédés en usage, et dont je parlerai plus loin.

## CHAPITRE III.

### Des dangers de la magnétisation oculaire.

Pour guérir une personne qui a les yeux affectés, il faut les avoir soi-même extrêmement sains et vigoureux (1).

Les yeux étant des organes très faibles, le courant de matière morbifique qui émane du malade affecterait sensiblement ceux du magnétiseur (2).

(1) Bruno, 58.

(2) Bruno, 59, 231. — Voir, page 16, l'exemple que j'ai cité de ce vieillard dont parle Montaigne, qui *fichait ses yeux* sur la fraîcheur du visage de ce dernier. — Voir aussi Jussieu, *Rapport*, p. 29.

Pour guérir les maladies des yeux, il est d'autres moyens; et lorsqu'un magnétiseur a lui-même la vue faible, il peut se dispenser, dans son propre intérêt, de fixer ceux du malade (1).

## SECTION SEPTIÈME.

### DE LA MAGNÉTISATION VOCALE.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Des effets de la magnétisation vocale.

La voix est un tonique (2); on s'en sert pour produire ou renouveler le somnambulisme (3), et encore pour calmer les mouvements nerveux (4).

Ses effets varient selon les inflexions qu'on lui donne.

Une voix douce ne produit que de bons effets; elle porte au sommeil et dispose favorablement les organes (5).

Le chant a une action curative et contribue au rétablissement de la santé. Mais la voix la plus douce agissant sur les nerfs, il est nécessaire, avant d'employer ce moyen, de consulter le goût et le tempérament du malade (6).

(1) On lit dans la Vie de Pétrarque que les yeux de Laure furent un instant le siège d'une maladie cruelle. Pétrarque visitait souvent Laure; il fixait ses regards immobiles sur ceux de son amante. Tout-à-coup un trait invisible partit de l'œil droit de Laure, et vint frapper celui de Pétrarque. Il le sentit; son œil se troubla; s'enflamma et s'affaiblit. Mais quels furent ses transports de joie lorsque, revenant chez elle, il la trouva parfaitement guérie! — *Bibliothèque du magnétisme*, tom. VII, p. 188.

(2) Mesmer, Prop. 16. — Aphor. 302. — D'Eslon, Aphor. 28. — Deleuze, *Hist.*, 123.

(3) Deleuze, *Hist.*, 123. — Koreff, 401. — Despigne, 53.

(4) Despigne, 53. — Deleuze, *Hist.*, 123.

(5) Despigne, 253.

(6) Bruno, 207. — Deleuze, *Hist.*, 123. — Despigne, 52, 230, 255.

---



---

## CHAPITRE II.

### Des inconvénients de la magnétisation vocale.

Une voix dure, pleine et sonore, fait une profonde impression sur l'organisme. Quand on en use à l'improviste, le magnétisé devient aussitôt somnambule, s'il est prédisposé; mais il est rare que ce moyen n'influe pas sur sa santé et sur ses facultés.

Lorsque le magnétiseur se sert de sa voix en lui donnant un accent dur et effrayant, et que, faisant usage de toute la force de ses poumons, il effraie son malade, l'organisme est ébranlé, le système nerveux est trop fortement sollicité (1), et l'espoir d'un heureux résultat du sommeil somnambulique est souvent perdu pour toujours.

Douce ou dure, euphonique ou symphonique, l'emploi de la parole, parlée ou chantée, a des avantages et des inconvénients qui nécessitent des essais préalables et modérés. « Il » n'y a aucun doute, dit M. Deleuze après Mesmer, que le » chant du magnétiseur ne produise de l'effet. Au reste, ce » moyen agit sur les nerfs; et dans mon système particulier, tout ce qui agit sur les nerfs, même de la manière la » plus douce, ne doit être employé qu'avec beaucoup de » précautions (2). »

Je traiterai plus loin de la magnétisation par le son.

(1) Deleuze, *Instr.*, 83, 88. — L'abbé Faria faisait en quelque sorte consister le magnétisme à endormir les personnes qui se présentaient à lui. Porteur d'une figure dure et imposante, il leur criait d'une voix de Stentor: *Dormez!* Ce procédé lui réussissait presque toujours; non pas à faire de bons somnambules, bien au contraire, mais à prouver l'existence du somnambulisme, chose inutile aujourd'hui.

(2) Deleuze, *Hist. crit.*, 123.



## SECTION HUITIÈME.

DE L'INSUFFLATION, OU MAGNÉTISATION PAR LE SOUFFLE.

## CHAPITRE PREMIER.

**Du souffle considéré comme principe de vie.**

Le souffle, chez l'homme et les animaux, indique la vie. La Genèse dit qu'après avoir formé l'homme avec du limon, Dieu lui donna *le souffle de vie* (1).

Une respiration libre indique la santé; la difficulté dans l'inspiration annonce une maladie; si donc l'homme peut agir sur son semblable, et le guérir par une émanation personnelle, il est hors de doute que l'insufflation a une action curative.

On l'emploie avec succès dans les obstructions, les engorgements (2), les asphyxies (3), les maux d'estomac (4), les migraines, les affections glanduleuses (5), la catalepsie (6), les maux d'oreilles, la surdité (7), et pour favoriser la transpiration (8).

(1) *Genèse*, chap. II, verset 7.(2) Deleuze, *Hist. crit.*, 111, 112. — *Instr.*, 38.(3) *Id.*, *Instr. prat.*, 247.(4) Jussieu, *Rapport*, 40. — Despine, 104, 171.(5) Deleuze, *Hist. crit.*, 112.

(6) Despine, 171.

(7) Deleuze, *Instr. prat.*, 244.(8) Jussieu, *Rapport au Roi*, 40.

---



---

## CHAPITRE II.

### De la nature de l'insufflation et de ses effets généraux.

L'insufflation est chaude (1) ou froide (2); calmante (3) ou tonique (4), fondante (5) ou rafraîchissante (6), selon le mode d'expiration employé.

« J'use, dit M. de Bruno, d'un procédé dilatant, calmant » et fortifiant, c'est celui d'un souffle chaud sur la partie » irritée et où les douleurs sont très vives. Je me sers du » souffle dans plusieurs circonstances, et je le fais toujours » avec succès (7).

« Si, en magnétisant, on a trop chargé la tête, dit M. De- » leuze, on est sûr de la débarrasser en soufflant froid et » de loin (8). »

Les effets bienfaisants de l'insufflation ont été observés de tous temps, comme ceux du toucher : « Cela n'a rien » d'étonnant, disait Zacutus, nous voyons cela journalle- » ment (9); » et dès les premiers moments de la renaissance du magnétisme, le souffle fut signalé comme un des moyens magnétiques les plus actifs : « Dans quelques sujets, dit » M. de Jussieu dans son savant et judicieux Rapport au » roi, la chaleur insinuée dans l'estomac se répandait assez » promptement dans tout le corps, et déterminait des moi- » teurs ou des sueurs (10). »

(1) Bruno, 238. — Deleuze, *Hist.*, 111. — *Instr. prat.*, 38, 216.

(2) Deleuze. *Hist.*, 112. — *Instr.*, 38.

(3) Bruno, 238. — Deleuze, *id.*

(4) Bruno, 238. — Deleuze, *Instr.*, 247. — Despinae, 104, 171.

(5) Deleuze, *Hist.*, 111 et 112. — *Instr.*, 216.

(6) Deleuze, *Hist.*, 112. — *Instr.*, 38.

(7) Bruno, 238.

(8) Deleuze, *Hist. crit.*, 112.

(9) Voir, sur ce sujet, les faits que j'ai rapportés : *Introduction au ma-*  
*gnétisme*, pages 73 à 77.

(10) Jussieu, *Rapport*, 40.

### CHAPITRE III.

#### Des divers modes d'insufflation.

L'insufflation est immédiate (1), médiate (2) ou à distance (3).

Immédiate et médiate, elle est chaude, vive (4), quelquefois brûlante (5); à distance, elle n'est que rafraichissante (6).

Pour souffler un air chaud, le magnétiseur pose ses lèvres sur la partie malade, quand la décence ne s'y oppose pas (7); ou bien il souffle au travers d'une étoffe (8); ou encore dans un tube dont l'extrémité repose dans l'étoffe qui recouvre la partie malade.

Pour souffler un air froid, on se place à une distance de 30 centimètres à 1 mètre, et on dirige le souffle sur la partie malade.

### CHAPITRE IV.

#### Du souffle chaud et de ses effets.

Toutes les fois qu'il y a douleur locale, l'insufflation à chaud est un procédé très efficace pour calmer, dissoudre ou fortifier.

(1) Bruno, 238. — Despinae, 104.

(2) Deleuze, *Hist.*, 111, 112. — *Instr.*, 38, 216, 247.

(3) Deleuze, *Hist.*, 111, 112. — *Instr.*, 38, 216, 247.

(4) Bruno, 238.

(5) Deleuze, *Hist.*, 112.

(6) Bruno, 238. — Deleuze, *Hist.*, 112. — *Instr.* 38.

(7) « La décence, dit M. de Bruno, est non seulement nécessaire aux » mœurs; elle est même indispensable aux effets que vous voulez produire. » Il faudrait être bien ignorant en magnétisme pour ne pas connaître le » mauvais effet que produisent des atouchements qui égareraient nos » pensées. » — Page 216.

(8) Deleuze, *Hist.*, et *Instr.*, 216, 247.

Quand la décence le permet, lorsqu'il s'agit d'agir sur la main, le bras, quelques articulations, ou le sommet de la tête, on peut souffler à nu; en toute autre circonstance, on place sur la partie malade un corps intermédiaire.

Il le faut d'autant mieux, qu'il est prouvé par l'expérience que le corps intermédiaire entretient plus longtemps l'action; lorsque le magnétiseur est fatigué, le fluide répandu dans le corps conducteur s'y conserve et se distribue progressivement dans la partie affectée.

On pose sur le centre de l'affection une étoffe pliée comme un mouchoir ou une serviette, laine, toile ou coton; on applique sa bouche dessus, et on fait ainsi passer le souffle à travers (1).

Le malade ressent aussitôt une chaleur très vive qui le pénètre profondément. Il survient alors du calme, et quand la douleur est tout-à-fait amortie, on cesse l'insufflation qui a produit son effet, pour entraîner vers les extrémités à l'aide de passes digitales (2).

Dans les cas d'asphyxie, ou lorsqu'un enfant nouveau-né donne à peine signe de vie, on souffle à chaud à travers un corps bon conducteur, que l'on pose sur sa poitrine, et l'air expiré s'introduit dans le corps du magnétisé (3).

(1) Deleuze, *Hist.*, 111; *Instr.*, 38, 216, 247.

(2) Deleuze, *Instr.*, 38.

(3) Deleuze, *Instr.*, 247. — M. Thariat, professeur d'accouchement et médecin des eaux de Plombières, s'est assuré que le magnétisme produisait vite l'effet désiré. Après un accouchement laborieux, l'enfant était asphyxié; le cœur battait lentement et faiblement; il employa d'abord les frictions, l'immersion dans l'eau tiède; il souffla méthodiquement dans la poitrine. Cette dernière manœuvre augmenta un peu les mouvements du cœur. Il opérât depuis une heure, et l'espoir de réussir devenait de plus en plus incertain. Alors seulement il se détermina à agir plus directement sur le cœur et le diaphragme. Il appliqua sur la région de ces deux organes un linge sec et propre, et il commença à souffler chaud sur le cœur. Quelques minutes suffirent pour porter les battements à un degré de vivacité qui le ravit. Une action plus prolongée devenait inutile, dangereuse même, en produisant une excitation trop forte. Il commença à souffler chaud sur toute la partie antérieure et inférieure du thorax; bientôt elle s'excita lentement, peu à peu avec plus de force; il survint quelques inspirations éloignées, mais qui se rapprochèrent de plus en plus, et enfin

Il y a des malades que l'on craint de toucher, à plus forte raison répugnerait-il de s'unir à eux par l'insufflation ordinaire. On prend alors des mesures particulières.

On a un tube de verre, de corne, de bois, mais plutôt de verre, long de 20 à 30 centimètres. On place l'extrémité inférieure dans un linge ou une étoffe que l'on pose sur la partie souffrante; on appuie les lèvres sur l'autre extrémité, et le souffle pénètre aussi bien que si la bouche était en contact (1).

## CHAPITRE V.

### Du souffle froid et de ses effets.

Le souffle à froid a lieu quand on agit à une certaine distance. On peut, tous les jours, et sans magnétiser, se rendre compte de la différence qui existe entre le souffle à distance et le souffle immédiat.

Le souffle à froid a une action très rafraîchissante; il donne du calme; il s'emploie avec succès dans les maux de tête, dans les agitations fébriles, les attaques nerveuses (2).

On l'emploie encore comme l'un des moyens de magnétiser l'eau (3).

Enfin il y a des hommes dont le souffle a une vertu prodigieusement curative; l'histoire en rapporte des exemples frappants et presque miraculeux (4). Mais comme les vertus de cette insufflation appartiennent à quelques hommes seulement, il n'en sera point ici question, puisque je ne traite que des choses en général.

la respiration s'établit parfaitement. « Cette espèce de résurrection, que » je désespérais d'obtenir par les moyens ordinaires, dit M. Thiriart, fut » assurée après une heure environ d'influx magnétique. » (Extrait de la *Bibliothèque du magnétisme*, t. IV, page 149.)

(1) Bruno, 238. — Deleuze, *Hist.*, 112.

(2) Deleuze, *Hist.* 126. — *Instr.*, 73.

(3) D'Eslon, Aphor. 23.

(4) Voir *Introduction au magnétisme*, pag. 76, 77, 96, 97.

---



---

## LIVRE TROISIÈME.

### DE LA MAGNÉTISATION INDIRECTE.

---



---

#### SECTION PREMIÈRE.

##### DE LA NATURE DE LA MAGNÉTISATION INDIRECTE ET DE SES DIVERS MODES.

---



---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### De la nature de la magnétisation indirecte.

On entend par magnétisation *indirecte* celle qui, dans un cas fortuit, se trouve exercée par une autre personne que celle qui en était primitivement chargée, ou qui avait les qualités reconnues efficientes (1).

Elle a lieu quand on transmet son action à son semblable, qui se trouve substitué à celle que l'on exerçait soi-même (2); ou encore quand on magnétise plusieurs malades, et qu'on leur donne à tous un mouvement uniforme qui agit ensuite respectivement sur eux-mêmes (3).

Dans le premier cas, l'action s'appelle *transmagnétique*, et dans le second, *comagnétique*. Les procédés mis en usage s'appellent *transmagnétisation*, ou magnétisation *par substitution*; et *comagnétisation*, ou *commune* magnétisation.

(1) Mesmer, Aphor. 294, 302, 338. — D'Eslon, Aphor. 25.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 264, 317.

(3) Mesmer, Aphor. 298. — D'Eslon, Aphor. 25. — Puysegur, *Mémoires*, 11, 67, 264, 319. — Deleuze, *Hist.*, 117. — *Instr. prat.*, 89 à 94. — Bruno, 207, 208.

---



---

## CHAPITRE II.

### De la transmagnétisation, ou magnétisation par substitution.

C'est un principe admis, qu'un malade ne doit pas être magnétisé par plusieurs personnes.

« Il ne faut pas, disait dès 1785 M. de Bruno, se soumettre à l'action de plusieurs magnétiseurs dans le cours du traitement; on doit, autant qu'on le peut, s'en tenir à une même personne. L'action successive ou simultanée de deux ou trois personnes n'est presque jamais favorable, et ne peut tout au plus être permise que dans des occasions très graves. Dans de pareilles circonstances, il vaut mieux qu'un seul magnétise et se fasse renforcer par les autres, soit en faisant la chaîne avec eux (1), soit en plaçant leurs mains sur ses épaules (2). »

M. de Puységur, convaincu de cette vérité, le fut bien davantage par la réponse naïve que lui fit un jeune somnambule que magnétisait son valet de chambre Ribault : « C'est Ribault qui m'a commencé, dit l'enfant, il faut qu'il me finisse (3). »

Mais de tout temps le magnétiseur s'est choisi et préparé à l'avance des hommes qui deviennent, à l'occasion, les dépositaires des vertus magnétiques.

A l'époque actuelle, lorsqu'un magnétiseur est surchargé de malades, ou lorsqu'il est forcé de s'absenter, ou encore s'il ne peut se déplacer pour aller traiter un malade éloigné de lui, il peut se substituer une autre personne. Mais cette substitution n'est point si facile que le mot lui-même pourrait le faire comprendre.

**Un magnétiseur ne se remplace pas, comme un médecin**

(1) Je dirai tout-à-l'heure ce que c'est que la chaîne.

(2) Bruno, 207.

(3) Puységur, *Mémoires*, 317.

supplée un autre médecin, ou un avocat son confrère. Il y a des cas où la substitution est impossible; d'autres, et c'est le plus souvent, où elle exige des précautions et des préparations calculées (1).

D'abord le magnétiseur doit connaître depuis longtemps, physiquement et moralement, celui dont il veut faire son aide ou son remplaçant dans un traitement magnétique (2), parce qu'il en est des hommes comme des choses: dans le nombre, il y en a qui peuvent aider à l'action (3) ou y suppléer (4); d'autres ne le peuvent pas (5); quelques uns ne feraient que du mal (6).

Après les raisons physiques, viennent celles morales. Il faut que l'harmonie existe déjà entre deux hommes pour que l'un puisse aider ou remplacer l'autre. « La conformité » des mœurs qui lie ensemble les gens de bien, dit Cicéron, » est la plus forte et la plus douce de toutes les chaînes. » Nous aimons comme d'autres nous-mêmes ceux qui pensent comme nous; nous réduisons en pratique cette leçon de Pythagore: L'amitié ne fait qu'un seul homme de plusieurs (7). »

« Il faut, non seulement, dit M. de Puységur, que l'aide » d'un magnétiseur se mette en harmonie physique avec le » chef par l'attouchement, mais qu'il règne entre eux une » harmonie morale et intérieure; les gestes extérieurs ne » produiraient rien, si les intentions n'étaient pas d'accord » entre elles (8). »

En magnétisme, le substitut du magnétiseur doit se regarder comme l'instrument de la volonté de celui-ci; il doit agir d'après sa méthode et ses principes, et n'employer

(1) Bruno, 207. — Deleuze, *Instr. prat.*, 64.

(2) Puységur, *Mémoires*, 165, 190, 318.

(3) Puységur, *Mémoires*, 191. — Deleuze, *Hist.*, 135.

(4) Mesmer, Aphor. 302. — Deleuze, *Hist.*, 131.

(5) Mesmer, Propos. 11 et 18. — Deleuze, *Hist.*, 131.

(6) Mesmer, Propos. 18. — Deleuze, *Instr. prat.*, 13, 19, 20, 299.

(7) Cicéron, *Traité des devoirs*, liv. I, § 56.

(8) Puységur, *Mémoires*, 190.



que ses procédés (1). L'observation de ces règles est toujours importante, mais elle acquiert encore plus de gravité lorsque le malade devient somnambule (2).

Il ne suffit pas que les deux magnétiseurs soient en relations parfaites, il reste à savoir si le substitut conviendra au malade, c'est-à-dire si son action sera sympathique et si elle lui fera du bien; il pourrait même arriver que l'action ne se fit pas sentir (3).

Mais avant d'unir le nouveau magnétiseur à son malade, il faut le mettre en rapport en prenant ses pouces, en lui posant les mains sur les épaules, et par des passes et des frictions, afin que le mouvement de l'un soit bien celui de l'autre, et que le magnétisé n'éprouve aucun changement (4).

Ces conditions remplies et les préparations ainsi faites, le magnétiseur peut s'absenter en toute sécurité.

### CHAPITRE III.

**De la comagnétisation ( commune magnétisation ) ou traitement par la chaîne, et de ses effets généraux.**

On entend par *chaîne* la réunion de plusieurs personnes dans un même lieu; elles se forment en cercle, se tiennent mutuellement les pouces, se touchent par le bout de leurs pieds, s'il est possible par les genoux.

« Dans cette position, dit Mesmer, les malades ne forment » pour ainsi dire qu'un corps contigu, dans lequel le fluide » magnétique circule continuellement, et est renforcé par » ses différents points de contact, auxquels ajoute encore

(1) Deleuze, *Instr.*, 94, 117, 119.

(2) Bruno, 236. — Deleuze, *Instr.*, 95, 117.

(3) Deleuze, *Hist.*, 131. — *Instr.*, 16.

(4) Puysegur, *Mémoires*, 190 à 192. — Deleuze, *Hist.*, 131. — *Instr.*, 91. — Bruno, 207.

» la position des malades qui se trouvent en face les uns des autres (1). »

Autant que possible, le magnétiseur, s'il n'est pas distrait par le besoin de soigner particulièrement quelques malades, doit faire partie de la chaîne (2).

La comagnétisation ou traitement par la chaîne est un puissant moyen pour mettre en jeu la force magnétique (3); ses effets sont manifestes. Elle offre de grands avantages, mais elle a ses inconvénients qui nécessitent des études particulières et une attention soutenue. « La chaîne, dit M. Deleuze, est le plus puissant de tous les moyens pour augmenter la force du magnétisme et pour le mettre en circulation; mais, en offrant de grands avantages, elle peut avoir aussi beaucoup d'inconvénients (4). »

## SECTION DEUXIÈME

DE LA NATURE DU TRAITEMENT PAR LA CHAÎNE ET DE SA DIRECTION.

### CHAPITRE PREMIER.

De la formation de la chaîne.

La chaîne se forme de personnes en bonne santé (5) qui prennent intérêt à un malade, ou de malades mêmes joints à quelques personnes saines et bien intentionnées (6).

Dans le premier cas, la chaîne composée de personnes réunies dans l'unique but de donner au malade une force et

(1) Mesmer, Aphor. 298. — D'Esion, Aphor. 25.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 11. — Deleuze, *Instr.*, 90.

(3) Jussieu, *Rapport*, 3. Puysegur, *Mémoires*, 11.

(4) Deleuze, *Instr. prat.*, 89.

(5) Mesmer, Aphor. 302. — Puysegur, *Mémoires*, 319. — Deleuze, *Instr.*, 69. — Roullier, 59. — Despina, 116.

(6) Mesmer, 298 et 302. — Puysegur, 67, 319. — Deleuze, *Instr.*, 90, 91.

un mouvement qu'il n'a pas, est simplement *communicative* (1).

Dans le second, chaque malade agissant sur son voisin, le voisin sur lui, et tous respectivement les uns sur les autres, la chaîne est *active* (2).

### § I<sup>er</sup>. — Chaîne communicative.

Lorsqu'un malade est entouré de sa famille, d'amis, on de connaissances qui lui portent intérêt et désirent son rétablissement, que toutes ces personnes sont en bonne santé, et qu'elles ont confiance dans le magnétisme, on forme une chaîne à laquelle le malade vient s'unir. Au bout d'un quart d'heure environ le fluide est en circulation.

Pour qu'une chaîne soit bonne, il faut que tous ceux qui la composent s'occupent uniquement du malade ; qu'ils aient été préalablement unis d'intention au magnétiseur, et qu'ils reconnaissent en lui un homme mieux instruit qu'eux de l'état du malade et de la direction à donner au traitement.

La chaîne communicative s'emploie facilement dans l'intérieur des familles, où l'on peut réunir cinq à dix personnes bien intentionnées, et pour lesquelles soulager le malade est un vrai bonheur.

Dans les campagnes, les mœurs plus douces, les habitudes plus tranquilles des habitants, rendent la chaîne encore plus favorable. Le soir, quand le moment de la prière est venu, et avant de se livrer au repos, le père, la mère, les enfants, réunis autour d'un malade, écoutent avec attention les prières que fait l'un d'eux à haute voix. La plupart des prières contenant une invocation au souverain maître pour la conservation des jours des personnes que l'on aime, tout concourt à faire de la chaîne un admirable instrument.

(1) Mesmer, *Propos.* 11 et 17. — Aphor. 240. — Jussieu, *Rapport*, 8.

(2) Mesmer, *id.* — Puységur, 11. — Deleuze, *Instr.*, 89 à 91.

Lorsque les personnes sont réunies, et avant que le malade soit appelé à entrer en chaîne, le magnétiseur doit se mettre en rapport avec tous ceux qui la composent, afin que le malade n'éprouve aucun choc étranger.

La chaîne doit, autant que possible, se composer des mêmes individus; et si le magnétiseur y admet quelque personne nouvelle, il faut qu'il lui communique auparavant le ton du mouvement commun, en se mettant en rapport avec elle. Cette précaution est encore plus nécessaire lorsque l'admission a lieu après la formation de la chaîne (1).

### § II. — Chaîne active.

Autant les effets de la chaîne communicative sont simples et faciles à suivre, autant ceux d'une chaîne composée de malades demandent de soins, d'attention, de sang-froid, je dirai même de talent pratique.

Lorsqu'un magnétiseur est chargé de plusieurs malades, et qu'il ne peut donner que très peu de temps à chacun séparément, il peut entreprendre de les traiter en commun et de les réunir en un même lieu.

La chaîne se forme alors comme je l'ai dit plus haut, et le magnétiseur y prend place.

S'il y a quelques personnes bien portantes qui veuillent y prendre part, pour accélérer le mouvement et faire du bien aux malades, le magnétiseur les y admet après les précautions préalables (2).

Dans la chaîne communicative, tous les fluides sont dirigés vers un seul individu; mais dans la chaîne active, aussitôt que le mouvement a lieu, tous les malades sentent l'action du magnétisme et éprouvent des effets plus ou moins sensibles, selon leur état et la nature de leurs affections.

En raison de cette dernière différence, la chaîne entre malades a des inconvénients et même des dangers. Je décrirai les uns et les autres après l'exposé des effets curatifs.

(1) Puysegur, *Mémoires*, 319. — Deleuze, *Hist.*, 120. — *Instr.*, 89 à 91.

(2) Deleuze, *Instr.*, 91.

---

---

## CHAPITRE II.

### Des effets de la chaîne.

Je n'ai qu'un mot à dire sur les effets de la chaîne communicative, celle formée de personnes bien portantes dans l'intérêt d'un seul malade.

Le fluide, se trouvant en circulation au bout d'un quart d'heure, se régularise promptement entre tous ceux qui ont formé la chaîne pour le bien du malade; leur mouvement devient entièrement uniforme, et n'est arrêté que par l'inégalité et la résistance qu'il trouve chez le magnétisé. Celui-ci, recevant, à droite et à gauche, l'atteinte des fluides qui l'entourent, en est bientôt pénétré; son mouvement ne tarde pas à être celui des personnes dont il reçoit les communications, et il puise ainsi en elles la santé qui lui manque (1).

Dans la chaîne formée par des malades, ou en grande partie composée par eux, les effets sont patents ou cachés, et plus ou moins apparents, souvent très prompts, et quelquefois instantanés.

Dans une chaîne de ce genre, tous les malades éprouvent des effets; souvent même, lorsque l'on y admet quelques personnes en bonne santé, les effets se font sentir en elles (2).

On a vu des personnes légèrement indisposées s'asseoir et faire partie d'une chaîne, et se trouver guéries sans aucun autre secours (3). D'autres, et c'est le plus grand nombre, puisent chez leurs voisins le véhicule déposé par le magnétiseur, et chacun se trouve déjà magnétisé lorsque

(1) Puységur, *Mémoires*, 11. — Deleuze, *Instr.*, 90. — Despine, *De l'emploi du magnétisme*, 116.

(2) Deleuze, *Hist.*, 118.

(3) Deleuze, *Hist.*, 118. — *Instr.*, 90.

commence le traitement direct. Quelques uns absorbent une telle quantité de fluide que leur participation à la chaîne suffit seule pour déterminer en eux le somnambulisme, lorsqu'ils y sont disposés (1).

### CHAPITRE III.

#### Des inconvénients et des dangers du traitement par la chaîne.

La chaîne communicative n'a point d'inconvénients; mais il ne faut point perdre de vue qu'elle est un remède, et que tout remède doit être administré avec discernement.

Il faut, après les précautions ci-dessus indiquées, ne pas laisser trop longtemps le malade à la chaîne. Une demi-heure suffit; puis, avec le temps, on l'y fait entrer, on l'en sort, ou on l'y laisse, en raison de son état réel et des effets qu'il éprouve.

J'ai dit plus haut qu'une chaîne de personnes malades avait des inconvénients et des dangers. Les voici; on verra qu'il est facile de les prévenir.

D'abord, il n'est pas impossible qu'à l'insu du magnétiseur et malgré ses informations, il se place à la chaîne des personnes atteintes de maladies qui se communiquent. En second lieu, l'action de la chaîne peut déterminer des crises nerveuses chez quelques personnes, et la vue de cet état influerait sur les dispositions des assistants (2).

Enfin si quelqu'un se prétend malade ou ami d'un malade, qu'il demande à faire partie de la chaîne, et qu'il soit par le fait un incrédule ou un homme mal intentionné, le ton de son mouvement n'est plus celui du magnétiseur, et celui qu'il veut imprimer étant contraire, il peut empêcher jusqu'à un certain point les bons effets de la chaîne (3).

(1) Puységur, *Mémoires*, 11. — Deleuze, *Hist.*, 118. — *Instr.*, 94. — Roullier, 60.

(2) Deleuze, *Hist.*, 120. — *Instr.*, 90.

(3) Mesmer, *Propos*. 18. — Deleuze, *Instr.*, 93.

Il en résulte que le traitement par la chaîne a besoin d'être sévèrement conduit.

#### CHAPITRE IV.

##### De la direction du traitement par la chaîne.

Dans une chaîne communicative, la responsabilité du magnétiseur est en quelque sorte à couvert, après qu'il a expliqué les inconvénients et les effets de ce genre de traitement, puisqu'à l'égard du choix des personnes, de leurs bonnes intentions, comme de l'état de leur santé, le malade et ceux qui l'entourent doivent naturellement avoir des renseignements certains.

La formation de la chaîne ainsi convenue et les personnes réunies, le chef du traitement recommande le silence, et engage tous les membres coopérants à ne se laisser aucunement distraire du but qui les réunit : le soulagement ou la guérison du malade. Chaque personne doit donc s'occuper uniquement du magnétisé, ou s'annihiler pendant la demi-heure du traitement (1). On se tourmente souvent pour saisir une idée ou faire de l'esprit, mais il est bien facile de ne penser à rien pendant quelques minutes.

Dans une chaîne de malades, le magnétiseur doit exercer une surveillance active, avoir sur chacun la plus grande attention (2).

Chaque malade qui s'assied pour faire partie de la chaîne doit être préalablement magnétisé (3), et tout malade qui n'a point été magnétisé doit attendre son tour de magnétisation pour prendre place au traitement.

Lorsque le fluide se trouve en circulation, qu'il y a mouvement uniforme, le magnétiseur peut, s'il y a lieu, se re-

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 90.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 11. — Deleuze, *Hist.*, 118, 120.

(3) Bruno, 207. — Deleuze, *Instr.*, 91.

tirer de la chaîne. Très souvent même il y a nécessité : tantôt c'est un malade qui se trouve indisposé, et qui a besoin de quelques passes ou frictions, tantôt c'en est un autre chez lequel le mouvement a besoin d'être régularisé; et quelques passes font atteindre ce but. Quelquefois ce sont des crises nerveuses qu'il faut calmer; si elles continuent, il faut faire retirer le malade qui en est atteint (1).

Quand un magnétisé se retire, la chaîne doit se resserrer par un rapprochement opéré entre les deux voisins du malade sortant.

Généralement, la circulation bien établie, le magnétiseur quitte la chaîne et magnétise successivement chaque malade; puis il reprend sa place ou observe l'état de chacun.

Lorsque la chaîne dépasse plus de dix malades, le magnétiseur doit avoir un aide, parce qu'il peut arriver qu'il soit obligé de concentrer tous ses soins sur seul malade. Il confie alors la direction de la chaîne à son aide qui le remplace (2).

Tout magnétisé qui a des crises nerveuses doit être à l'instant même retiré de la chaîne, si les crises ne se calment pas par des passes réitérées. Son état inquiéterait les autres malades. On le fait passer dans une pièce voisine, où l'on continue de lui donner des soins (3).

Tout épileptique ne doit pas, par les mêmes raisons, faire partie d'une chaîne. D'abord il serait lui-même préoccupé par la crainte d'un accès en présence de tous les assistants, et en second lieu l'épilepsie est un mal si terrible qu'il faut épargner aux autres malades un spectacle affligeant et même nuisible.

Règle générale :

Il ne faut faire usage de la chaîne active que si l'on est surchargé de malades.

Il faut connaître d'avance ceux qu'on y admet; car y

(1) Deleuze, *Hist.*, 118, 120. — *Instr.*, 90.

(2) Deleuze, *Instr.*, 90, 92. — Roullier, 60.

(3) Puysegur, *Mémoires*, 377. — Deleuze, *Hist.*, 120. — *Instr.*, 89.



recevoir des personnes notoirement susceptibles ou capables de la déranger, c'est s'exposer sciemment à compromettre les malades ou au moins à troubler la commune harmonie (1).

La chaîne communicative, au contraire, est un véhicule aussi heureux que puissant; il y a utilité pour le malade et secours pour le magnétiseur (2).

Il y a enfin d'autres procédés auxiliaires qui peuvent remplacer la chaîne active sans présenter ses inconvénients. Ces procédés constituent la magnétisation intermédiaire.

## LIVRE QUATRIÈME.

### DE LA MAGNÉTISATION INTERMÉDIAIRE.

#### SECTION PREMIÈRE.

##### DE LA NATURE DE LA MAGNÉTISATION INTERMÉDIAIRE ET DES CORPS MAGNÉTIQUES.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Des diverses natures de magnétisation intermédiaire.

On entend par magnétisation *intermédiaire* celle par laquelle le magnétiseur transmet à tout autre corps que celui de son semblable le fluide qui émane de lui-même (3).

(1) Puysegur, *Mémoires*, 87, 318. — Deleuze, *Hist.*, 117, 120, 123. — *Instr.*, 87, 93.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 319. — Deleuze, *Instr.*, 93. — Despina, 116. — Roullier, 59.

(3) Mesmer, *Propos.*, 11. — D'Eslon, *Aphor.* 21 à 26.

L'action du magnétisme peut être, en effet, renforcée et propagée par des corps animés et inanimés (1).

Tous les corps ne sont pas susceptibles d'être magnétisés. Ceux qui sont les plus propres, après celui de l'homme, sont d'abord quelques animaux, dans leur propre intérêt, plus encore que dans celui de l'homme; des végétaux viennent ensuite; après eux, un grand nombre de minéraux, en comprenant sous ce nom tous les corps matériels sans exception (2).

Parmi les corps animés et inanimés, il y en a qui sont antimagnétiques (3); il y en a aussi qui reçoivent plus ou moins la vertu magnétique (4); d'autres enfin qui, magnétisés, ne produisent que des effets nuisibles (5).

Les corps magnétisés, devenus dépositaires du fluide de l'homme, sont, en cas d'absence ou de repos du magnétiseur, un soutien intermédiaire entre le malade et lui.

L'action s'appelle, selon l'espèce des corps, *Phitomagnétique*, *Géomagnétique* ou *Zoomagnétique*, et donne lieu à des procédés qui constituent :

- 1° La *Phitomagnétisation*, ou magnétisation par les végétaux ;
- 2° La *Géomagnétisation*, ou magnétisation par les minéraux ;
- 3° La *Zoomagnétisation*, qui comprend la magnétisation intermédiaire par les animaux, et la magnétisation directe de ceux-ci dans l'intérêt de leur propre conservation.

(1) Mesmer, Aphor. 292. — Puységur, *Mémoires*, 281. — Bruno, 13. — Deleuze, *Hist.*, 117 à 127. — *Instr. prat.*, 71 à 96.

(2) Mesmer, Propos. 18. — Deleuze, *Hist.*, 117. — *Instr.*, 71. — Roullier, 53 à 58. — Despine, 31, 42, 43, 55, 63, 64, 97, 100, 103, 106, 112, 124, 133, 134, 229, 232.

(3) Mesmer, Proposition 18. — Bruno, 190, 191, 193. — Despine, 45, 57, 63.

(4) Mesmer, Propos. 11. — Aphor. 292. — Puységur, *Mémoires*, 264. — *Recherches*, 289. — Roullier, 53 à 60. — Deleuze, *Instr.*, 79, 81, 66, 87.

(5) Mesmer, Propos. 18. — Deleuze, *Instr.*, 82, 87, 96. — Roullier, 59. — Despine, 43, 45, 51, 52, 62, 64, 69, 134, 159, 230, 240.

---



---

## CHAPITRE II

### Des corps magnétiques.

Mesmer a dit : « L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées à d'autres corps animés et inanimés : les uns et les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles. » (Prop. 11.)

De même qu'il existe des hommes qui ne peuvent ni magnétiser ni être magnétisés; il y a des animaux, des végétaux, des minéraux qui reçoivent plus ou moins facilement et conservent plus ou moins longtemps le fluide magnétique; il y en a aussi qui produiraient de fâcheux résultats si l'on en faisait usage (1).

« De tous les corps, celui qui peut agir le plus efficacement sur l'homme, c'est son semblable. » (Mesmer, Aphor. 237.)

« Après l'homme et les animaux, ce sont les végétaux, et surtout les arbres, qui sont le plus susceptibles de magnétisme. » (Aphor. 304.)

Les émanations des animaux domestiques sont peu favorables à l'espèce humaine; cependant on magnétise avec succès les chevaux (2), certaines espèces de chiens (3). Magnétisés pour eux-mêmes, dans l'esprit de leur propre conservation, les animaux domestiques sont aussi sensibles que les hommes à l'action.

Parmi les arbres, on choisit les plus denses, tels que le chêne, l'orme, le charme, le frêne, le tilleul, et généralement les bois durs (4).

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 82. — Roullier, 58.

(2) Mesmer, Lettre à M. Vuzen. — 1775.

(3) Puységur, *Mémoires*, 469.

(4) Mesmer, Aphor. 304. — Puységur, *Mémoires*, 15, 24, 450. — Deleuze, *Hist.*, 122. — *Instr. prat.*, 82. — Roullier, 59.

Parmi les arbustes, l'oranger, le myrte (1).

Parmi les fleurs, celles qui sont généralement employées en médecine, et beaucoup d'autres dont je parlerai plus loin (2).

Parmi les minéraux, en comprenant sous cette dénomination tous les corps matériels :

A l'état solide : 1° le verre, le fer, l'acier, l'or, l'argent, la laine, la toile, le coton, le drap (3) ;

2° Les médicaments, les aliments (4).

A l'état liquide, les remèdes tels que les compose la pharmacie ; les boissons, le vin, et par-dessus tous l'eau (5).

Les corps composés de plusieurs pièces se magnétisent aussi avec succès, quand ils ne contiennent pas de parties antimagnétiques.

Ainsi, on magnétise les vêtements d'homme et de femme (6) quand ils sont dépourvus de boutons ou d'agrafes de cuivre (7), les meubles sans garnitures métalliques ou dont les garnitures ne sont qu'un léger accessoire (8), les instruments de musique (9), les bijoux d'or, d'argent, de fer, d'acier (10).

Tous ces objets, magnétisés, deviennent un intermédiaire entre le malade et le magnétiseur, et produisent sur le premier des effets aussi admirables qu'utiles.

(1) Deleuze, *Hist.*, 122. — *Instr. prat.*, 82. — Roullier, 59.

(2) Mesmer, Aphor. 306. — Jussieu, *Rapport*, 24.

(3) Mesmer, Aphor. 240 et 292. — Deleuze, *Hist.*, 123 à 128. — *Instr.*, 87. — Roullier, 53 à 57. — Despinae, 41, 42, 43, 51, 52, 63, 64, 69, 67, 97, 100, 104, 105, 106, 112, 124, 129, 133, 134, 232, 234, et ailleurs.

(4) Puységur, *Mémoires*, 324. — Deleuze, *Instr.*, 79, 86.

(5) Mesmer, Aphor. 295 à 297. — Puységur, *Mémoires*, 63, 84. — Deleuze, *Hist.*, 124 à 128. — *Instr.*, 71 à 80. — Roullier, 53, 54.

(6) Puységur, *Mémoires*, 309. — Deleuze, *Instr.*, 87.

(7) Despinae, 132. — (8) Id., 133, 135.

(9) Mesmer, 280, 306. — Jussieu, *Rapport*, 13. — Puységur, *Mémoires*, — Deleuze, *Hist.*, 123.

(10) Mesmer, Aphor. 240. — Despinae, 134.

### CHAPITRE III.

#### Des corps antimagnétiques.

« ... J'ai dit que les corps animés n'étaient pas également susceptibles de magnétisme; il en est de même, quoique très rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets magnétiques dans un autre corps. » (Mesmer, Prop. 18.)

Tous les corps animés ou inanimés, hommes, animaux, végétaux ou minéraux, qui approchent ou peuvent par circonstance approcher un malade, doivent être magnétisés pour être en harmonie avec lui (1).

Parmi les animaux domestiques, le chat est un de ceux qui parait le plus contraire à l'action magnétique. Les somnambules n'en souffrent pas l'approche; ils sont assurés de sa présence, quand il pénètre dans un appartement ou qu'il passe à côté d'eux (2).

On a vu la présence ou la rencontre d'un chat produire de très mauvais effets sur les somnambules; il faut avoir soin de les éloigner (3).

Les chiens font éprouver une sensation moins fâcheuse; mais les somnambules ne les supportent pas, surtout les chiens à long poil (4).

Les serins, suivant M. Bruno, portent une action désagréable, mais faible (5).

Parmi les métaux, le fer aimanté (6), le zinc (7), causent aux somnambules des sensations très vives et qu'ils ont

(1) Bruno, 194.

(2) Bruno, 191. — Despine, 45, 57, 63.

(3) Despine, 45, 57, 63.

(4) Bruno, 190, 193, 195. — Despine, 63.

(5) Mesmer, Lettre à M. Vuzen, *Annales du magnétisme*, t. I, 53.

(6) Lausanne, t. II, 138. — Despine, 112, 124.

(7) Despine, 124. —

beaucoup de peine à vaincre (1); d'autres peuvent être dangereux; le cuivre, par exemple, surtout lorsqu'il est porté par le somnambule, par le magnétiseur ou les assistants, en boutons, boucles et faux bijoux (2).

La soie paraît être un obstacle au passage du fluide (3).

Les couleurs ne conviennent pas toutes, comme, par exemple, le noir, le rouge, le violet (4).

La plume, le poil de certains animaux, réduits en fourrure, occasionnent des crises (5).

Parmi les végétaux, le figuier, l'if, le laurier-rose (6), le laurier-cerise, le sumac, sont nuisibles (7).

Après cet aperçu des effets généraux, je vais passer aux résultats presque toujours observés, et qui cependant varient selon les sujets qui les éprouvent.

## CHAPITRE IV.

### *l'effet des corps antimagnétiques.*

#### § I<sup>er</sup>. — Corps animés.

Je vais prouver par des exemples intéressants la vérité de cette belle proposition de Mesmer: « Il est des corps » animés, quoique très rares, qui ont une propriété si opposée que leur seule présence détruit les effets du magnétisme dans un autre corps (8). »

*Chats.* — « Mon baquet magnétique, dit M. de Bruno, » était entouré d'un haut paravent placé entre la porte et le

(1) Despine, 129. — (2) Id., 132.

(3) Bruno, 27. — Deleuze, *Hist., crit.*, 130. — Despine, 43, 62.

(4) Voir les notes du chapitre suivant.

(5) Despine, 43, 62.

(6) Roullier, 58. — Deleuze, *Instr.*, 82.

(7) Deleuze, *Instr.*, 82.

(8) Mesmer, *Premier Mémoire*, page 44. Proposition 18.

» baquet. Mes somnambules étaient, à leur ordinaire, assises  
 » en cercle, se tenant par les mains. J'attendais M. Bazire,  
 » valet de chambre du roi; plusieurs personnes étaient déjà  
 » entrées; mais dès qu'il eut mis le pied sur le seuil de la  
 » porte que j'avais laissée ouverte exprès, je m'en aperçus  
 » au frémissement que mes somnambules éprouvèrent. A  
 » peine eut-il paru au-delà du paravent, que toutes quatre  
 » ressentirent à la fois une forte secousse et furent éveil-  
 » lées. M. Bazire sortit aussitôt, sans découvrir le chat qu'il  
 » tenait caché sous sa redingote. A son retour, il me dit  
 » que le chat avait éprouvé une commotion; qu'il lui avait  
 » senti un tremblement général, lequel ne s'était apaisé que  
 » lorsqu'il fut au bas de l'escalier. Lorsque j'eus rétabli les  
 » crises arrêtées, ce que j'eus beaucoup de peine à effec-  
 » tuer, je les interrogeai chacune en particulier : leurs ré-  
 » penses se trouvèrent conformes entre elles. La crise avait  
 » été suspendue et dérangée par un mouvement très diffé-  
 » rent de celui que je leur avais imprimé. L'une me dit que  
 » c'était un mouvement en sens contraire; une autre me dit  
 » que ce mouvement était à peu près comme du feu qui se  
 » serait jeté sur elle. L'effet fut à mes yeux celui d'une  
 » commotion électrique (1). »

« Lorsque des chats passaient près d'Estelle, dit M. Des-  
 » pine, ils lui paraissaient tout en feu, et lui donnaient  
 » instantanément une crise de catalepsie...

» Elle fut souvent cataleptisée par les chats de la maison  
 » qui venaient accidentellement lui passer entre les jambes  
 » à table, ou friser ses pieds quand elle était assise ou se  
 » promenait dans l'appartement (2). »

*Chiens.* — « J'ai rendu magnétiques, disait Mesmer, du  
 » papier, du pain... des hommes, des chiens, en un mot  
 » tout ce que je touchais, au point que ces substances pro-  
 » duisaient sur les malades les mêmes effets que l'aimant (3). »

(1) Bruno, 191.

(2) Despine, 48, 57.

(3) Mesmer, Lettre à M. Vuzen; *Annales du magnétisme*, t. I, 88.

Mais M. de Bruno ajoute sur ce sujet : « Je me rappelle que » dans une conversation que j'eus avec lui, il y a plusieurs » années, il me parla d'un chien qu'il avait eu, et en qui il » avait reconnu cette vertu antimagnétique (1).

» J'avais, il y a trois ans, consulté plusieurs excellents » somnambules à ce sujet; leurs réponses s'étant trouvées » à peu près conformes les unes aux autres, je résolus de » faire quelques expériences.

» Quatre somnambules bien d'accord se tenaient par les » mains et se magnétisaient mutuellement. Je magnétisais » assez loin d'elle une autre de mes malades, lorsque l'idée » me vint de faire une de ces expériences.

» Je dis tout bas à l'oreille de mon domestique, qui était » au nombre de mes malades, de faire venir un gros chien » braque qui jamais n'entra pendant mon traitement. Le » chien entra et vint à moi pour me caresser : aussitôt les » quatre somnambules furent agitées. Je fis signe au do- » mestique d'emmenner le chien. Je m'approchai d'elles, et » je leur demandai ce qu'elles éprouvaient.

» Une d'elles me dit : Monsieur, c'est quelque animal. — » Pourquoi cela ? — C'est un mouvement différent de celui » d'un homme qui serait entré. — Une autre dit : C'est un » chien; j'ai déjà senti cette action. — Est-elle favorable ou » contraire? — Elle n'est pas la même que celle de l'homme; » elle me fait mal. — Les autres dirent aussi que la diffé- » rence était très sensible. Une d'elles ajouta : Cela me donne » un *tremoussement* désagréable (2).

» Mon beau-frère, qui avait oublié ce que je lui avais re- » commandé au sujet des animaux, m'écrivait, il y a un mois, » de Londres, où il a suivi sa sœur pour continuer son trai- » tement : « Toutes les fois que le petit chien de ma sœur » s'approche d'elle lorsqu'elle est en crise, elle ressent un » frisson qui lui fait mal, et me conjure d'éloigner cette pe- » tite bête (3). »

(1) Bruno, 193. — (2) Bruno, 189. — (3) Bruno, 195.



*Hommes.* — De même que les somnambules distinguent entre les fluides de l'homme et du chien, ils reconnaissent et sentent également les différences spirituelles ou matérielles qui existent entre les individus.

« J'ai eu deux somnambules, dit M. de Bruno, dont une » surtout avait une sensibilité qui était vraiment prodigieuse. Dès que quelqu'un lui mettait la main sur l'estomac, elle le reconnaissait au mouvement qui lui était propre, lorsque précédemment elle avait eu occasion de l'éprouver... Mais elle poussait la finesse de ses sensations jusqu'à connaître les rapports que plusieurs personnes avaient les unes avec les autres, soit par la parenté, soit par l'amitié, et même par une fréquentation habituelle.

» La présence même d'un homme qui n'est point en rapport avec le somnambule lui fait peine; et il y a telle personne dont le mouvement devient insupportable, soit par quelque maladie, soit par sa manière d'être particulière, et celle-ci tient à son opinion ou à son caractère. J'ai eu deux somnambules à qui ces nuances n'échappaient pas. Une d'elles me dit un jour sur une question relative au mouvement propre au magnétisme: « Monsieur, on magnétise avec son caractère, car le caractère d'un homme est selon son mouvement (1). »

» Mon fils aîné revint d'un voyage qui l'avait tenu absent près de deux mois. Cette femme ne l'avait jamais vu; elle ne savait pas même que j'eusse d'autre enfant que les deux qui étaient chez moi. Elle était en crise dans mon cabinet; je vis arriver mon fils, j'allai lui parler et le menai dans mon cabinet. Je plaçai sa main sur l'estomac de la somnambule et lui demandai qui c'était. — Examinez, il vient de loin. Eh bien! — Il a un mouvement comme le vôtre et comme celui de madame, mais ce n'est ni M. Adrien ni mademoiselle. Ah! il est ému! Est-ce que

(1) Bruno, 188, 189.

» vous avez encore un autre fils, monsieur?—Peut-être.—Si  
 » vous en avez un, c'est lui.—Et si j'en n'en avais pas?—Ah!  
 » monsieur, celui-ci est votre fils; j'aime à le sentir (1). »

## § II. — Corps inanimés.

*Minéraux.* — Le fer, et généralement les corps métalliques, causent à presque tous les somnambules une sensation désagréable lorsqu'ils ne sont pas magnétisés; le contact d'une clef et d'une serrure les brûle, les crispe.

« Le fer, rapporte M. de Lausanne, causait à madame C... une sensation désagréable; elle me dit à ce sujet que tous les corps métalliques l'affectaient de la même manière. Je l'ai vue éprouver des mouvements nerveux en portant la main sur une serrure.

» . . . . . Un jour, après plusieurs efforts inutiles dans lesquels sa voix semblait expirer dans son gosier, elle étendit le bras comme pour m'indiquer la cause de son étouffement. Après avoir cherché autour de moi, sans pouvoir imaginer quel était l'objet dont l'action était si singulière, j'aperçus une clef pendue à un clou de la cheminée; je la pris, et madame C... me fit signe de la tête que je tenais la cause de son malaise. Je posai cette clef dans une autre pièce, et l'étouffement de la malade diminua tellement, qu'elle put enfin articuler que le fer des serrures l'incommodait aussi. Je la plaçai alors au milieu de l'appartement, et je parvins, en la magnétisant fortement, à faire cesser la fâcheuse influence de ce métal (2). »

« Quand on était à table, dit M. Despine, les malades entrant en crise avaient grand soin, en se servant de leur couteau, s'il était à virole d'un métal différent de celui de la lame, de ne jamais toucher ce couteau là où se rencontre le contact des deux métaux. Un couteau à virole d'argent, de cuivre ou d'étain n'était jamais saisi par mes

(1) Bruno, 194.

(2) Lausanne, t. II, 138, 140.

» cataleptiques, en état de crise ou de somnambulisme, que  
 » par le manche ou la lame. Si par hasard il leur arrivait de  
 » le toucher au point de contact de la virole et de la lame,  
 » la malade le laissait tomber ou l'abandonnait tout-à-coup  
 » en se secouant les doigts... Elles avaient senti comme une  
 » étincelle partir du couteau et leur brûler les doigts. Une  
 » clef de montre d'or ou d'argent présentait le même phé-  
 » nomène au point de réunion du carré d'acier avec le corps  
 » de la clef (1).

» Une chose qui m'a toujours singulièrement frappé,  
 » c'est la régularité de l'ordre du classement des métaux  
 » par les malades : l'or occupant l'extrême négatif de la  
 » chaîne et le zinc l'extrême positif, et successivement, de  
 » l'or au zinc, venaient l'argent, le cuivre, le fer, l'étain, le  
 » plomb; le platine a été placé immédiatement à côté de  
 » l'or, mais seulement après lui, jamais avant. Le cuivre et  
 » les métaux d'alliage ont toujours considérablement fati-  
 » gué les malades (2).

» Une montre d'or était préférée à une montre d'argent,  
 » et à plus forte raison à une montre de cuivre, de cryso-  
 » cale, d'or de Manheim ou de toute autre composition. La  
 » montre qui avait une boîte lisse était aussi préférée à celle  
 » dont la boîte était accompagnée de relief, gravure, émail,  
 » et même d'or de différentes couleurs (3).

» Ces montres étaient toujours suspendues à un ruban  
 » de fil, jamais à un ruban de soie (4). »

« Dans le nombre des somnambules que j'ai traités ou  
 » vu traiter sous mes yeux, dit M. de Bruno, quelques uns  
 » se sont aperçus que les vêtements de soie influaient un  
 » peu sur les effets du fluide.

» . . . La soie, à la vérité, n'est pas bonne, disait l'une  
 » d'elles; la laine, la toile, le coton, valent mieux (5). » —  
 « Il est prouvé par plusieurs expériences, dit M. Deleuze,

(1) Despine, 129.

(2) Id., 132. — (3) Id., 133. — (4) Id., id.

(5) Bruno, 27.

» que le fluide magnétique est diversement modifié par les  
 » substances qu'il traverse. On prétend que certaines sub-  
 » stances opposent un obstacle à son passage et que la soie  
 » est de ce nombre. Je suis sûr qu'un vêtement de soie ne  
 » saurait empêcher l'action, et qu'il n'isolera pas du ma-  
 » gnétisme comme il isole de l'électricité; mais s'il est vrai  
 » qu'il puisse diminuer les effets, il faut l'éviter. Je conseille  
 » donc aux magnétiseurs d'engager leurs malades à ne pas  
 » porter de vêtements de soie pendant les séances (1). »

Les couleurs donnent lieu à des crises violentes; on en a fait l'observation avant et depuis la découverte du magnétisme. Vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, au rapport de Lebrun, un homme voyait à travers toutes les étoffes, à l'exception de celles teintes en rouge (2). L'influence de la couleur noire s'est fait sentir sur certains somnambules (3), le rouge et le violet sur d'autres (4).

Les chiens à longs poils ont une action antimagnétique, et il en est de même des pelleteries ou fourrures. Les somnambules de M. Despina, en les touchant, éprouvaient des effets nerveux extrêmement marqués (5).

Les propriétés nuisibles des végétaux sont connues et n'ont pas besoin de justifications. Malgré un préjugé vulgaire, le noyer, au rapport du docteur Roullier, n'a point été nuisible dans ses traitements (6).

## CHAPITRE V.

### De l'usage rationnel des corps réputés ou reconnus antimagnétiques

De même que les médicaments les plus ordinairement dangereux sont, par exception, utiles et indispensables à

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, 130.

(2) Lebrun, *Hist. des superstitions*, liv. I, chap. VI.

(3) Bruno, 27. — Despina, 230.

(4) Despina, 43, 51, 52, 64, 69, 159, 240. — (5) *Id.*, 43, 62.

(6) Roullier, 89.

certains malades, les corps les plus antimagnétiques cessent de l'être pour quelques individus.

Tel malade éprouvera un effet fâcheux du contact avec un corps, et tel autre y restera indifférent (1); un corps empêchera l'action sur un individu et la favorisera chez un autre (2). Ce sont là des exceptions qu'il est bon de connaître; elles doivent éveiller l'attention du praticien, mais elles ne détruisent pas la généralité des observations.

Au surplus, l'effet des corps antimagnétiques, comme celui des corps magnétisés, cesse généralement d'avoir lieu après le retour à la santé (3).

## CHAPITRE VI.

### De l'effet général des corps magnétisés.

Les corps intermédiaires dont on fait usage après qu'ils ont été magnétisés ont une action aussi réelle que puissante et salutaire. Leurs effets s'étendent à toutes les maladies.

D'abord ils soutiennent et entretiennent le mouvement imprimé par le magnétiseur (4), ce qui est un point essentiel, car il ne faut point qu'un malade change souvent de magnétiseur et passe d'une main à une autre (5).

Ils calment les douleurs avec une promptitude surprenante, et quelquefois aussi bien, mieux même que la main du magnétiseur lui-même (6).

Ils aident à renouveler les crises, à rappeler le somnambulisme; ils servent encore à calmer les crises nerveuses, et

(1) Bruno, 27, 28.

(2) Despine, 230.

(3) Id., 63.

(4) Mesmer, Propositions 11 à 20. — Aphor. 240, 294 à 308. — Deleuze, *Hist.*, 117 à 129. — *Instr.*, 71 à 96. — Roullier, 51 à 60.

(5) Deleuze, *Hist.*, 131. — Bruno, 206.

(6) Despine, 41, 43, 97, 100. — Deleuze, *Instr.*, 71 à 89.

isolent ceux qui en font usage de l'action des autres corps antimagnétiques et de toute influence étrangère à celle du magnétisme ordinaire (1).

Certains corps perdent assez promptement la vertu magnétique qui leur est communiquée; d'autres la conservent très longtemps; d'autres encore, semblables à ceux qui conservent toujours l'odeur dont ils ont été imprégnés, ne la perdent jamais (2), même dans l'ébullition.

## CHAPITRE VII.

### De l'usage rationnel des corps magnétisés.

Les corps magnétisés et dont le malade s'aide journellement, qui ne servent qu'à lui ou qu'il porte sur lui, n'offrent que des avantages et n'ont point d'inconvénients; on peut donc toujours s'en servir; mais il n'en est pas de même de quelques autres dont le magnétiseur doit faire un usage raisonné et médité.

Ainsi les réservoirs magnétiques où l'on admet plusieurs malades, et appelés autrefois *baquets*, les arbres magnétisés, la chaîne, les instruments magnétisés ont des inconvénients (3). Sans doute il est facile d'y remédier, et sous ce rapport on fait très bien de s'aider de ces auxiliaires; mais il ne faut vraiment y avoir recours que si l'on a plusieurs malades à traiter.

Quand un magnétiseur n'est chargé que d'un seul malade, il a peu besoin d'auxiliaires, sa force lui suffit, et il doit se borner à faire porter au malade des corps magnétisés dont l'usage est bienfaisant sans aucune espèce d'inconvénient (4).

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 81 à 89.

(2) Id., *Instr.*, 79, 84. — Roullier, 55 à 57.

(3) Puysegur, *Mémoires*, 318, 377. — Deleuze, *Instr.*, 80 à 94. — *Hist.*, 117.

(4) Puysegur, *Mémoires*, 318. — Deleuze, *Instr.*, 85. — Roullier, 53.

« Un baquet, disait il y a soixante ans M. de Puysegur, » n'est pas de première nécessité, et l'on est toujours assez » fort pour magnétiser un seul malade (1). » « Dans ses » premiers traitements, dit M. Deleuze, M. Mesmer faisait » beaucoup usage de la chaîne, du baquet, des arbres ma- » gnétisés et de la musique... Ces moyens ne sont pas sans » efficacité, mais ils ont des inconvénients; il ne faut y avoir » recours que lorsqu'on a plusieurs malades à traiter à la » fois. Quand un magnétiseur n'est chargé que d'un seul » malade, il n'en a pas besoin; sa force lui suffit, et se trou- » vant seul il en dirige mieux l'action (2). »

Je vais, du reste, parler des grands réservoirs magnéti-  
ques dont l'usage a des inconvénients, et de ceux qui s'em-  
ploient journellement avec avantage.

## LIVRE CINQUIÈME.

DE LA PHYTMAGNÉTISATION, OU MAGNÉTISATION PAR  
LES VÉGÉTAUX.

### SECTION PREMIÈRE.

DE LA MAGNÉTISATION PAR LES ARBRES.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Des arbres magnétisés et de leurs effets.*

« Après l'homme et les animaux, a dit Mesmer, ce sont » les végétaux, et surtout les arbres, qui sont le plus sus- » ceptibles du magnétisme animal (3). »

(1) Puysegur, *Mémoires*, 318.

(2) Deleuze, *Hist. crit.*, 117.

(3) Mesmer, *Aphor.* 304.

De tous les moyens auxiliaires qu'un magnétiseur puisse employer, le traitement par les arbres est celui qui présente le plus d'avantages. Il s'est opéré des cures merveilleuses à l'aide des arbres magnétisés (1). C'est sous des arbres, à Buzancy, à Beaubourg, à Bayonne, qu'on a vu les effets magnétiques les plus étonnants. « J'opère des effets bien salutaires sur les malades des environs, disait M. de Puységur; ils affluent autour de mon arbre; il y en avait ce matin plus de CENT TRENTE (2). »

Des arbres déjà pleins de force et de vie, auxquels on communique son propre fluide, deviennent de grands réservoirs où plusieurs malades peuvent venir se remplir d'un fluide bienfaisant que leur magnétiseur a su mettre en mouvement et dont ils se trouvent imprégnés en se rendant sous leur ombre (3). « Mon arbre est le meilleur baquet possible, disait encore M. de Puységur; il n'y a pas une feuille qui ne communique de la santé (4). »

L'action des arbres magnétisés est presque toujours très douce (5); elle donne du calme, et procure souvent un sommeil salutaire; elle augmente les forces, et régularise quelquefois la circulation du sang, aussi bien que les passes du magnétiseur (6).

Les arbres magnétisés préparent, entretiennent et soutiennent les effets de la magnétisation directe; ils sont préférables aux réservoirs matériels. D'abord la force vitale est bien plus en harmonie avec le corps humain; puis ensuite un concours de malades, au grand air, établit une circulation telle, que le réservoir devient immense et ses effets surprenants.

« L'arbre jouit alors, dit Mesmer, de toutes les vertus » du magnétisme. Les personnes saines, en restant quelque

(1) Deleuze, *Hist.*, 122. — *Instr.*, 81. — Roullier, 87.

(2) Puységur, *Mémoires*, 26.

(3) Mesmer, *Aphor.* 304.

(4) Puységur, *Mémoires*, 26.

(5) Mesmer, *Aphor.* 304.

(6) Deleuze, *Hist. crit.*, 122. — *Instr. prat.*, 81.



» temps auprès, ou en le touchant, pourront en ressentir  
 » l'effet, et les malades, surtout ceux déjà magnétisés, les  
 » ressentiront violemment et éprouveront des crises comme  
 » au baquet, même bien plus douces (1). »

Le traitement par les arbres magnétisés n'a point d'inconvénients, mais il exige des précautions, et l'on ne peut en faire usage en tous temps ni avec toute espèce d'arbres (2).

## CHAPITRE II.

### Des arbres magnétisables et de leur usage rationnel.

En hiver, quand la végétation est arrêtée dans son cours, et à l'automne quand sa force expire, il y aurait peu de secours vital à puiser dans les arbres. Il est donc évident que ce genre de traitement magnétique ne peut avoir lieu que du printemps à l'automne (3); en tous cas, les effets seraient beaucoup moins curatifs (4).

L'expérience a prouvé que le choix des arbres n'était pas indifférent: ainsi il faut rejeter tous ceux dont le suc est caustique et vénéneux; tels sont le figuier, le laurier-rose, le laurier-cerise, le sumac; leur action serait nuisible (5).

L'orme, le chêne, le tilleul, le frêne, l'oranger, sont ceux dont jusqu'à présent on a fait le plus d'usage et dont on a éprouvé les meilleurs effets (6).

J'ai dit plus haut que, suivant les expériences du docteur Roullier, le noyer, malgré un préjugé vulgaire, n'avait point été nuisible dans ses traitements.

(1) Mesmer, Aphor. 304.

(2) Deleuze, *Hist.*, 122. — *Instr.*, 82. — Roullier, 58.

(3) Puysegur, *Mémoires*, 15.

(4) Deleuze, *Instr.*, 82. — Roullier, 58.

(5) Deleuze, *Instr.*, 82. — Roullier, 59.

(6) Mesmer, Aphor. 304. — Deleuze, *Instr.*, 82. — Roullier, 59.

---

---

### CHAPITRE III.

#### De la magnétisation des arbres.

Pour magnétiser un arbre, on commence par le tenir embrassé pendant quelques minutes. On s'éloigne ensuite, et l'on dirige le fluide vers le sommet et du sommet vers le tronc en suivant la direction des grosses branches.

Quand on est arrivé à la réunion des branches, on descend jusqu'à la base du tronc, et l'on termine en magnétisant l'espace de terre qu'occupe l'arbre extérieurement et intérieurement; ce qui suppose que les racines s'étendent de trois à six pieds de distance environ.

On fait donc le tour de l'arbre en magnétisant, de manière à répandre le fluide sur les racines et en le ramenant ensuite de l'extrémité des racines au pied de l'arbre. Quand on a fini d'un côté, on fait la même chose en se plaçant du côté opposé.

On attache ensuite aux branches les plus commodes et les mieux situées, surtout à celles qui partent du tronc, des cordes ou cordons de chanvre ou de laine qui descendent jusqu'à terre, sans y toucher, afin de ne point les exposer à salir et tacher les vêtements. Ces cordes ou cordons servent de conducteurs fluidiques; les malades les prennent dans leurs mains ou s'en entourent le corps (1).

Lorsque les choses sont ainsi disposées, on peut faire venir les malades; mais il faut continuer la magnétisation de l'arbre pendant quatre à cinq jours. Ensuite si le traitement se trouvait peu suivi, on magnétiserait tous les mois (2). S'il y a constamment des malades, leur présence

(1) Mesmer, Aphor. 304.

(2) « On ne peut pas assurer combien de temps un arbre conserve le » magnétisme. On croit que cela peut aller jusqu'à plusieurs mois; le plus » sûr est de le renouveler de temps en temps. » — Mesmer, Aphor. 304.

et celle du magnétisme rendent la magnétisation presque inutile. « L'effet curatif des arbres magnétisés, dit Mesmer, » est bien plus prompt et plus actif, en proportion du nombre » des malades, qui en augmente l'énergie en multipliant les » courans, les forces et les contacts (1). » — « La réunion » des malades autour de l'arbre, ajoute M. Deleuze, entre- » tient la circulation du fluide. Cependant il est à propos » que le magnétiseur vienne de temps en temps renouve- » ler et régulariser l'action; il lui suffit pour cela de tou- » cher l'arbre pendant quelques moments (2). »

#### CHAPITRE IV.

##### De la direction du traitement par les arbres magnétisés.

Si le traitement par les arbres n'a pas les inconvénients de la chaîne ou des grands réservoirs matériels, il n'en exige pas moins tout autant de surveillance de la part du magnétiseur, à cause des effets que les arbres magnétisés produisent sur les malades, et des crises qu'ils développent en eux (3).

Lorsque le magnétiseur mène un malade à l'arbre, il doit d'abord le lui faire toucher pendant quelques minutes, soit en le laissant s'appuyer sur le tronc, s'il est fatigué, soit en le lui faisant toucher avec ses mains.

Ensuite on le fait asseoir à terre ou sur un siège, s'il y en a, et on lui met en main une des cordes conductrices. Si le malade a une partie du corps plus affectée que les autres, le bras, la jambe, les reins, il l'entoure de la corde conductrice, et reste ainsi pendant une demi-heure environ.

Si un malade a des crises, le magnétiseur le fait retirer et lui donne ailleurs des soins particuliers (4).

(1) Mesmer, Aphor. 304.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 81.

(3) Mesmer, Aphor. 304. — Deleuze, *Instr.*, 81. — *Hist.*, 122.

(4) Id., id.

De temps à autre le magnétiseur régularise la circulation fluïdique; il touche l'arbre, il passe la main sur les cordons et la descend jusqu'au bout. Cette légère magnétisation, jointe à la réunion des malades autour de l'arbre, entretient la circulation.

Le magnétiseur ne doit pas plus quitter le traitement par les arbres que celui par le réservoir matériel ou la chaîne; s'il n'a pas les mêmes appréhensions, il doit toujours être présent et prêt à favoriser, réprimer ou calmer les crises des malades.

---

---

## SECTION DEUXIÈME.

DE LA MAGNÉTISATION PAR LES ARBUSTES, FLEURS ET FEUILLES.

---

### CHAPITRE PREMIER.

**Des arbustes, fleurs et feuilles considérés comme réservoirs particuliers et de leur magnétisation.**

---

#### § I<sup>er</sup>. — Des arbustes.

Dans les villes, il arrive fréquemment qu'un malade ou même un magnétiseur n'a point de jardin où il puisse établir un traitement par les arbres magnétisés; d'un autre côté, la belle saison passe, les arbres perdent leurs feuilles, et la végétation est tout-à-fait arrêtée. Dans ces cas, on supplée au traitement sous les arbres en magnétisant des arbustes que l'on tient en caisses ou en pots, et que l'on trouve facilement en tous lieux.

On choisit les orangers, les myrtes; on a soin que les caisses ne soient pas peintes ou fraîchement peintes.

On magnétise un arbuste en le prenant dans ses mains, la pointe des doigts en haut, et descendant jusqu'au pied;

on magnétise aussi la caisse et la terre, toujours en conduisant le fluide aux racines; on magnétise jusqu'aux racines, s'il en existe de visibles (1).

Il faut un quart d'heure chaque fois pendant quatre à cinq jours; mais si l'on a un réservoir matériel, on s'épargne cette peine. Après avoir magnétisé une fois l'arbuste, on le pose sur le couvercle du réservoir; la magnétisation continue.

### § II. — Des fleurs.

On magnétise les fleurs de la même manière que les arbustes (2).

On choisit celles qui ont de la vigueur, celles qui ne sont ni trop fleuries ni défleuries.

Il faut éviter celles qui demandent trop de soins ou trop d'eau, parce que, si on les néglige, elles se fanent et perdent leur vigueur.

Il y en a aussi qui donnent trop en racines; il faut leur préférer celles qui ont beaucoup de feuilles.

### § III. — Des feuilles.

Quand un malade a reconnu que sa présence à un traitement par les arbres magnétisés lui est favorable, il y a des cas où il éprouve de très bons effets en posant sur la partie malade des feuilles magnétisées (3).

On magnétise les feuilles en les laissant quelque temps entre les paumes des deux mains, et promenant ensuite dessus, à plusieurs reprises, l'extrémité des doigts réunis.

Les feuilles d'orme, de charme, d'oranger, sont celles qui paraissent les plus propices.

Les feuilles déposées sur un réservoir se magnétisent sans attouchement.

(1) Mesmer, Aphor. 304. — Deleuze, *Instr.*, 82.

(2) Mesmer, Aphor. 306.

(3) Deleuze, *Instr.*, 89.

---

---

## CHAPITRE II.

### De l'usage rationnel des arbustes, fleurs et feuilles magnétisés, et de leurs effets.

Il n'en est pas des traitements par les arbustes, fleurs et feuilles, comme de ceux par les arbres ou les réservoirs matériels; ceux-ci conservent longtemps la force du magnétiseur et en ont d'ailleurs beaucoup par eux-mêmes. Mais les petits réservoirs dont il est ici question ont besoin d'être souvent magnétisés, c'est-à-dire que tous les trois jours environ le magnétiseur doit leur donner une nouvelle force en les magnétisant pendant quelques minutes (1).

Les arbustes et les fleurs ne sont point des excitateurs comme les arbres et les réservoirs matériels, mais simplement des dépositaires de la force magnétique. On s'en sert pour soutenir l'action et entretenir de fluide en attendant la magnétisation.

Ils ont pour effet principal d'être un calmant et de faire cesser les douleurs.

Lorsqu'on est au lit et qu'on ne peut toucher l'arbuste ou les fleurs, on les fait ceindre d'un cordon qui s'étend jusqu'au lit, et dont on entoure, soit le corps, soit la partie malade (2).

Les feuilles magnétisées ont aussi pour propriété de faire cesser les douleurs (3).

Tous ces réservoirs particuliers n'ont que des avantages et pas d'inconvénients; mais leurs effets sont relatifs et purement accessoires.

(1) Deleuze, *Instr.*, 87.

(2) Mesmer, *Aphor.* 299, 304, 306.

(3) Deleuze, *Instr.*, 89.

---



---

## LIVRE SIXIÈME.

DE LA GÉOMAGNÉTISATION OU MAGNÉTISATION DE LA MATIÈRE  
CONSIDÉRÉE COMME RÉSERVOIR MAGNÉTIQUE.

---



---

### SECTION PREMIÈRE.

DU TRAITEMENT PAR LE RÉSERVOIR MAGNÉTIQUE.

---



---

#### CHAPITRE PREMIER.

De la nature du réservoir.

On entend généralement par *réservoir magnétique* un corps simple ou composé dans lequel on accumule le fluide. Pour que cette accumulation ait lieu, on choisit les corps reconnus pour s'en charger le plus facilement et le conserver le plus longtemps (1).

On donnait autrefois aux réservoirs magnétiques le nom de *baquet*, parce qu'étant faits de bois, cerclés de fer, et de forme ronde, ils ressemblaient aux baquets ordinaires. Depuis que l'on a sévèrement étudié l'utilité de la réunion de certains corps pour renforcer ou soutenir l'action individuelle, on a changé la dénomination, et c'est avec raison, car aujourd'hui il y a des réservoirs de toutes les formes; bien plus, il est incontestable que le plus petit corps, lorsqu'il est imprégné de fluide, devient un véritable réservoir. Un mouchoir magnétisé, des vêtements, une plaque de verre, une bouteille d'eau, gardent longtemps en eux le fluide, et le transmettent au malade qui les touche.

(1) Mesmer, *Propos.* 11 à 21. — *Aphor.* 240. — Puysegur, *Mémoires*, 6. — Deleuze, *Hist.*, 121. — *Instr.*, 82 à 86. — Roullier, 87. — D'Eslon, *Aphor.* 18 à 26.

## CHAPITRE II.

### De la construction et de la composition du réservoir.

Depuis soixante ans que le magnétisme a été découvert par Mesmer, on a beaucoup varié la manière de construire et surtout celle de composer les réservoirs (1).

La forme ronde est la plus usitée, et pour la composition on préfère les réservoirs contenant des bouteilles pleines d'eau à ceux qui étaient remplis d'eau. Les premiers sont plus propres; il était difficile que l'eau ne s'échappât point

(1) Voici comment Mesmer indique la composition de son baquet :

Aphor. 296. — « Un baquet est une espèce de cuve ronde, carrée ou ovale, d'un diamètre proportionné au nombre de malades que l'on veut traiter; des douves épaisses, assemblées, peintes et jointes de manière à pouvoir contenir de l'eau, profondes d'environ un pied, la partie supérieure plus large que le fond d'un à deux pouces, recouverte d'un couvercle en deux pièces, dont l'assemblage est enchâssé dans la cuve et le bord appuyé immédiatement sur celui de la cuve, auquel il est assujéti par de gros clous à vis.

» Dans l'intérieur, vous rangez des bouteilles en rayons convergents de la circonférence au centre; vous en placez d'autres couchées tout autour, le fond appuyé contre la cuve, une seule de hauteur, en laissant entre elles l'espace nécessaire à recevoir le goulot d'une autre; cette première disposition faite, vous posez dans le milieu du vase une bouteille droite ou couchée, d'où partent tous les rayons que vous formez d'abord avec des demi-bouteilles, ensuite avec de grandes, quand la divergence le permet. Le fond de la première est au centre; son col entre dans le fond de la suivante, de manière que le goulot de la dernière aboutisse à la circonférence. Ces bouteilles doivent être remplies d'eau, bouchées et magnétisées de la même manière; il serait à désirer que ce fût par la même personne.

» Pour donner plus d'activité au baquet, on met un second et un troisième lit de bouteilles sur le premier; mais communément on en fait un second qui, partant du centre, recouvre le tiers, la moitié ou les trois quarts du premier. On remplit ensuite la cuve d'eau à une certaine hauteur, mais assez pour couvrir toutes les bouteilles. On peut y ajouter de la limaille de fer, du verre pilé et autres corps semblables, sur lesquels j'ai différents sentiments. »

J'exposerai plus loin la manière de Mesmer pour former un baquet sans eau.



du baquet, et dans tous les cas elle finissait, avec le temps, par se corrompre : ensuite le renouvellement ou la mise en ordre des matières, en cas d'accident, est bien plus facile (1).

Voici comment, aujourd'hui, on construit un réservoir destiné à un traitement, quelles sont les matières qui le composent, comment on les magnétise, quel est l'ordre intérieur et extérieur, ainsi que l'aspect convenable du réservoir.

#### § 1<sup>er</sup>. — Construction.

On fait faire un meuble ou caisse en bois de chêne ; on donne à ce meuble la forme qui paraît la plus appropriée à l'endroit où on veut le placer.

La forme ronde est la meilleure et celle généralement adoptée, parce qu'elle permet de mettre un plus grand nombre de personnes que la forme carrée, dont les angles sont d'ailleurs gênants et dangereux.

Le meuble ou caisse, destiné à huit personnes, a 70 centimètres de hauteur et 2 à 3 mètres de circonférence. Il doit être élevé à 6 centimètres au-dessus du sol, soutenu sur des pieds, mieux encore sur de fortes roulettes en bois.

On place au centre une verge de fer de la grosseur du pouce (2 à 3 centimètres environ). Cette verge est solidement fixée au fond du réservoir dans un pied de gros verre, et s'élève à la hauteur de 90 centimètres à 1 mètre, 30 à 50 centimètres. C'est là le principal conducteur du fluide ; il doit se terminer, à la partie supérieure, par un anneau au-dessus duquel on met un globe qui s'ouvre ou une coupe.

On ferme le réservoir avec un couvercle fait de deux pièces bien jointes et cependant faciles à séparer. Dans le milieu, il y a une ouverture qui donne passage au conducteur central. On peut également composer le couvercle de trois pièces ; celle du milieu, moins large que les deux autres,

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 83.

est fixée à demeure; le conducteur central passe au milieu, les deux autres s'y rattachent et se lèvent à volonté.

On perce dans le couvercle, sur des points à peu près correspondants aux intervalles qui existent entre les bouteilles, plusieurs trous destinés à recevoir des conducteurs en fer, coudés, qui s'introduisent dans le réservoir et restent mobiles; ils dépassent de 30 à 40 centimètres le dessus du couvercle, sortent et rentrent, s'élèvent et s'abaissent à volonté; on les dirige sur telle ou telle partie du corps; on y passe aussi les mains pour soutirer le fluide.

On attache enfin dans l'anneau du conducteur central des cordons de fil ou de laine dont les malades s'entourent le corps ou la partie malade (1).

### § II. — Composition.

La composition d'un réservoir magnétique a lieu avec de l'eau, des bouteilles, des bouchons, du fil de fer, du sable quartzeux, du verre pilé et de la limaille de fer.

(1) Voici comment Mesmer formait ses baquets sans eau.

Aphor. 297. — « On fait aussi des baquets sans eau, en remplissant l'intervalle des bouteilles avec du verre, de la limaille, du mâchefer et du sable. Avant de mettre l'eau ou les autres corps, on marque sur le couvercle les endroits où doivent être faits les trous destinés à recevoir les fers qui doivent aboutir entre les fonds des premières bouteilles, à quatre ou cinq pouces de la paroi du baquet.

» Les fers sont des espèces de tringles faites d'un fer assoupli, qui entrent en droite ligne presque jusqu'au fond du baquet, et sont repliées à leur sortie, de façon qu'elles puissent aboutir en une pointe obtuse à la partie que l'on veut toucher, comme le front, l'oreille, l'estomac, etc., etc.

» Aphor. 298. — De l'intérieur ou de l'extérieur du baquet part, attachée à un fer, une corde très ample, que les malades appliquent sur la partie dont ils souffrent; ils forment des chaînes en tenant cette corde, et appuient le pouce gauche sur le droit, ou le droit sur le gauche de son voisin, de manière que l'intérieur d'un pouce touche l'autre. Ils s'approchent le plus qu'ils peuvent pour se toucher par les cuisses, les genoux, les pieds, et ne former pour ainsi dire qu'un corps contigu, dans lequel le fluide magnétique circule continuellement et est renforcé par tous ses points de contact auxquels ajoute encore la position des malades qui sont en face les uns des autres.

» On a aussi des fers assez longs pour aboutir à ceux du second rang, par l'intervalle de ceux du premier. »

Après s'être assuré, par la capacité du réservoir, de la quantité approximative des matières nécessaires, on les magnétise les unes après les autres (1).

### § III. — Magnétisation.

On emplit d'eau les bouteilles, et on procède à la magnétisation du verre et de l'eau en même temps.

Pour magnétiser, on tient de la main gauche, par le pouce, l'index et le médius, l'extrémité inférieure du goulot de la bouteille, et de l'autre main on descend les cinq doigts depuis le haut jusqu'en bas. De minute en minute, à l'aide d'un léger mouvement des doigts, on fait tourner la bouteille de manière que toutes les parties du verre soient également magnétisées; il faut trois à cinq minutes pour chaque bouteille.

On magnétise les bouchons en les embrassant avec le pouce et l'index de la main gauche, et descendant les cinq doigts d'une extrémité à l'autre.

Le fil de fer: de la même manière que les bouchons. Le sable: on le lave une première fois avec de l'eau ordinaire; on le laisse reposer dans de l'eau magnétisée, on le laisse sécher ensuite. Sec, on le magnétise en enfonçant les mains au-dedans et laissant passer entre les doigts la masse contenue dans les deux mains.

Le verre pilé: de la même manière que le sable, en prenant des précautions pour les mains et surtout l'intérieur des ongles. On peut se couvrir les mains avec des gants de peau ou de fil.

La limaille de fer: de la même manière que le sable.

Ces opérations faites, on opère le classement distributif dans le réservoir (2).

RÈGLE GÉNÉRALE: un réservoir doit toujours être magnétisé par la même personne (3).

(1) Mesmer, Aphor. 296. — Deleuze, *Instr. prat.*, 83.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 83. — (3) Mesmer, Aphor. 296.

## § IV. — Ordre intérieur.

Le réservoir étant de forme ronde, on couche et l'on range les bouteilles les unes contre les autres, le goulot rapproché du conducteur central, de manière qu'elles communiquent toutes avec lui au moyen du fil de fer qui traverse le bouchon.

On place ensuite quatre autres rangs de bouteilles au-dessus du premier ; et mêlant le sable, la limaille et le verre pilé, on en remplit lentement le réservoir ; la matière ainsi mélangée passe entre les intervalles naturellement formés par les goulots des bouteilles et finit par remplir le réservoir à la hauteur de la superficie des bouteilles (1).

## § V. — Ordre extérieur.

On ferme le réservoir avec le couvercle : on y introduit, par les trous percés à cet effet, les conducteurs mobiles, en les y enfonçant de manière que le coude seul sorte à l'extérieur.

On passe, dans l'anneau que forme le conducteur principal à son sommet, des cordes de fil ou de laine de 2 mètres environ de longueur, qu'on laisse retomber sur le couvercle au pied du conducteur.

Le globe ouvrant, ou la coupe qui surmonte le conducteur, sert à déposer les objets de métal que les malades, surtout ceux qui paraissent avoir des dispositions somnambuliques, peuvent avoir sur eux. Ils y déposent encore s'ils le veulent, et on les y engage, les objets dont ils se servent journellement, comme clef, couteau, ou aiguilles, ciseaux, fil, laine, coton. Ainsi placés, ces objets se magnétisent par l'action seule du conducteur.

On place sur le couvercle, à 15 ou 20 centimètres les uns des autres, six ou huit pots de porcelaine contenant de petits arbustes que l'on magnétise et qui se trouvent d'ailleurs

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 83.

naturellement magnétisés. Ce sont autant de réservoirs portatifs tout prêts pour les malades qui peuvent en avoir besoin, et ils sont d'ailleurs nécessaires pour l'aspect du réservoir (1).

Enfin, le chef du traitement, ayant souvent besoin de donner de l'eau magnétisée, dépose tous les jours sur le couvercle des bouteilles ou carafes d'eau qui se magnétisent par l'action du conducteur.

#### § VI. — Aspect.

Il faut éviter, à l'époque actuelle, de donner au réservoir un aspect extraordinaire; bien plus, il est encore mieux de dissimuler sa présence: non seulement des incrédules pourraient, en le voyant, faire de ridicules comparaisons, mais, joint à des curieux, on pourrait aussi, en l'absence du magnétiseur, ou seulement quand il a le dos tourné, y porter les mains et y déposer un fluide étranger; c'est ce qu'il faut éviter, et rien n'est plus facile.

Si le magnétiseur a dans son cabinet ou son salon, dans la pièce enfin où il magnétise, des meubles d'acajou, il peut faire recouvrir le réservoir avec le même bois; c'est presque alors un meuble de salon.

Comme le conducteur central et les cordons pourraient paraître singuliers, on a soin de choisir des fleurs touffues et élevées ou des arbustes dont les branches, les feuilles et le port entre-cacheront le conducteur et les cordons. On aura également soin que ces derniers ne soient point d'une couleur voyante; les coudes de fer se trouvent également cachés dans l'ombre des feuilles. On a soin de les renfoncer quand le malade les quitte.

Si le réservoir se trouve en bois et qu'on veuille cacher soit sa forme peu agréable, soit sa défectuosité, on peut facilement le recouvrir avec une étoffe de laine ou de toile peinte, en ayant soin d'éviter les couleurs voyantes pour ne

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 38.

point attirer l'attention, et le noir, le violet et le rouge, parce qu'ils paraissent généralement antimagnétiques.

Les précautions que j'indique dans ce paragraphe sont à peu près inutiles dans une salle de traitement où il ne vient que des malades; mais il en est autrement d'une pièce où le magnétisé se trouve remplacé par un visiteur curieux ou incrédule (1).

(1) Voici comment M. Deleuze indique la construction et la composition du réservoir.

« Ayez une caisse en bois de deux pieds de hauteur, plus ou moins grande, selon que vous voulez réunir plus ou moins de monde alentour, et dont le fond soit élevé d'un pouce au-dessus du sol par la saillie du bord. Placez au centre, pour servir de principal conducteur, une verge de six lignes à un pouce de diamètre, qui descende jusqu'à un pouce du fond, et qui s'élève au-dehors de deux à trois pieds. Le bout intérieur de cette verge de fer sera solidement fixé dans un pied de verre ou dans un bocal, pour que rien ne dérange sa position verticale.

» Mettez dans la caisse des bouteilles remplies d'eau magnétisée ou d'autres substances magnétisées; bouchez-les, et faites passer au travers du bouchon un fil de fer qui sorte de deux ou trois pouces; couchez-les, et rangez-les de manière que le goulot soit rapproché du conducteur central et communique avec lui par le fil de fer qui perce le bouchon; placez ensuite un second rang de bouteilles au-dessus du premier. Si le baquet est grand, vous pouvez mettre deux rangées de bouteilles sur le même plan: le goulot des unes entrera dans le fond des autres. Cela fait, vous remplirez la caisse avec de l'eau, du sable quartzueux bien lavé, du verre pilé, de la limaille de fer, le tout bien magnétisé.

» Vous placerez au-dessus un couvercle en deux pièces bien réunies, et dont le milieu aura une ouverture pour donner passage au conducteur central. Vous percerez, à quelque distance de la circonférence des points correspondants aux intervalles qui sont entre les bouteilles, plusieurs trous destinés à introduire, dans le réservoir, des conducteurs de fer courts et mobiles, qui s'élèvent et s'abaissent à volonté, afin qu'on puisse les diriger sur telle ou telle partie du corps, et passer les mains dessus pour soutirer le fluide. Vous attacherez enfin au conducteur central des cordes de fil ou de laine, dont les malades peuvent s'entourer. » — *Instr. prat.*, 83.

---

### CHAPITRE III.

#### Des effets du réservoir.

La vertu communiquée au réservoir subsiste en l'absence du magnétiseur, et elle s'entretient ou se renouvelle à peu près comme la vertu de l'aimant (1).

Il y a cette différence entre la magnétisation par le réservoir et la magnétisation directe, que l'action du réservoir matériel se fait particulièrement sentir sur l'organisme, tandis que l'action individuelle se dirige plutôt sur les fonctions (2).

Il en résulte que le réservoir doit être employé dans certains cas plutôt que dans d'autres, dans l'hydropisie, les engorgements glanduleux, les douleurs rhumatismales, les inflammations chroniques d'estomac, toutes les maladies d'atonie et d'affaiblissement. Au contraire, les maladies nerveuses trouveraient en lui une action trop puissante, un excitant. « Le baquet donne des crises, dit Mesmer (3). »

L'action du réservoir est lente, mais douce : on a vu des malades se trouver beaucoup mieux après une demi-heure de séance au réservoir ; bien plus, un grand nombre de cures ont eu lieu par le secours seul du réservoir (4).

Le réservoir est excellent pour les enfants malades, même ceux en bas âge ; il leur donne des forces sans les affecter en aucune façon, sans même empêcher leur conversation ou leurs jeux (5).

Enfin, un malade qui attend son tour pour être magné-

(1) Puysegur, *Mémoires*, 450. — Deleuze, *Hist. crit.*, 121. — *Instr. prat.*, 84.

(2) Koreff, 398.

(3) Mesmer, Aphor. 338. — Deleuze, *Instr. prat.*, 93.

(4) Mialle, *Exposé des cures*. — Voir les relations en tête desquelles il y a baquet.

(5) Deleuze, *Instr. prat.*, 246, 249.

tisé est déjà, en sortant du réservoir, chargé d'un fluide homogène et en parfaite harmonie avec lui (1).

#### CHAPITRE IV.

##### Des inconvénients du traitement par le réservoir.

Le réservoir, ainsi que je viens de le dire, ne convient pas aux personnes nerveuses.

Bien que ce genre de magnétisation soit plus doux que la magnétisation individuelle, les personnes atteintes de maladies graves, et qui ne viennent pas d'atonie, y sont exposées à éprouver des crises qui doivent être surveillées.

Ces crises agissent en outre sur les autres malades; elles peuvent aussi se communiquer par sympathie ou imitation (2).

Le réservoir ne présente pas les dangers de la chaîne, parce que les malades ne se touchent pas immédiatement; ainsi la communication des maladies n'est point à craindre; mais la surveillance du magnétiseur doit être la même à cause des crises qui peuvent avoir lieu (3).

Il ne faut pas perdre de vue que la chaîne et le réservoir commun à plusieurs malades diffèrent autant par leurs effets que par la manière dont ils doivent être dirigés. Lorsqu'on fait faire la chaîne, c'est pour que le malade reçoive l'influence de toutes les personnes qui la composent (4), tandis qu'on réunit plusieurs malades autour d'un réservoir, uniquement pour y éprouver les effets des fluides qui y sont concentrés, sans avoir entre eux de communication directe (5).

(1) Mesmer, Aphor. 294. — Deleuze, *Instr. prat.*, 82, 93.

(2) Puységur, *Mémoires*, 9. — Deleuze, *Instr.*, 92, 93.

(3) Deleuze, *Hist.*, 121. — *Instr.*, 90.

(4) Mesmer, Aphor. 302. — Roullier, 89.

(5) Deleuze, *Instr. prat.*, 91.



---



---

## CHAPITRE V.

### De la direction du traitement en commun par le réservoir.

Lorsqu'un malade arrive à un traitement, et qu'il se trouve obligé d'attendre le magnétiseur, il se trouve déjà, en s'asseyant au réservoir, mieux disposé à recevoir les secours du magnétisme; l'action est déjà commencée par le fluide qu'il a puisé au réservoir.

Lorsqu'on réunit plusieurs personnes autour du réservoir, on a soin de les isoler les unes des autres, c'est-à-dire faire en sorte qu'elles ne se touchent pas, pour éviter les inconvénients de la chaîne (1).

Chaque malade s'assied de manière que ses genoux touchent à peu près le réservoir, et que le bout de ses pieds se cache dessous jusqu'à la hauteur du coude-pied; puis il s'entoure le corps ou la partie malade avec le conducteur de laine et saisit le conducteur de fer mobile; il le tire à lui et il le conserve en main, ou bien il l'applique sur la partie malade (2).

S'il lui survient une crise, le magnétiseur doit le calmer aussitôt par des passes; si la crise continue, il faut l'éloigner et le magnétiser ailleurs (3).

Il faut, ainsi qu'à la chaîne, éviter de placer à un réservoir commun, les personnes atteintes de maladies fâcheuses, et surtout les épileptiques. Ces derniers seraient préoccupés par la crainte de tomber en crise, et les assistants, s'ils connaissaient la nature de leur affection, croiraient sans cesse que leurs accès vont avoir lieu. Il est inutile de semer ainsi l'inquiétude; il vaut mieux prévoir le trouble et les inconvénients qui en résultent, en prenant des précautions faciles.

(1) Deleuze, *Instr.*, 91. — (2) Id., 84. — (3) Id., 81.

Le réservoir est d'un grand secours au chef du traitement pour la magnétisation de tous les corps en général, mais particulièrement de l'eau, des boissons, et des plantes et herbes toniques ou calmantes qui leur sont indiquées comme remèdes (1).

Des carafes pleines d'eau déposées sur le réservoir n'ont pas besoin d'autre magnétisation que celle du réservoir lui-même (2). Il faut donc tous les jours faire déposer un nombre de carafes correspondant à celui des malades qui ont besoin d'eau; il y a là économie de temps et de fatigue.

Pour les boissons préparées il en est de même. On laisse les unes et les autres tout le temps que l'on veut, mais au moins un quart d'heure.

A l'égard des plantes et herbes qui entrent dans les boissons, on les étend à l'intérieur du réservoir, elles se trouvent ainsi magnétisées et toutes prêtes à être mises en usage.

---

## CHAPITRE VI.

### Du traitement particulier par le réservoir.

Lorsqu'un malade se trouve bien de l'action du réservoir magnétique, il ne faut pas laisser interrompre le cours des bons effets qu'il éprouve. Pour arriver à ce résultat, on lui remet un réservoir portatif dont il se sert chez lui.

Ce réservoir est une grosse bouteille remplie d'eau et des autres matières indiquées plus haut; elle est armée d'une tige de fer qui traverse le bouchon et forme à sa sortie une courbe d'environ 20 centimètres. Cette tige est terminée par un petit bouton rond ou un anneau (3).

Le malade se saisit de la tige de fer, et la garde dans sa main s'il ne veut qu'une simple communication de fluide, ou bien il applique son extrémité sur la partie malade; ou

(1) Mesmer, Aphor. 299. — Deleuze, *Instr.*, 86, 87. — (2) Id., 87.

(3) Deleuze, *Instr.*, 86.

bien encore il ajoute un cordon qu'il attache à la tige de fer et au goulot de la bouteille; il en entoure alors le membre ou la partie du corps qui le fait souffrir.

Dans les maux des oreilles, des dents, du nez, dans les fluxions, à cause des petits abcès qui se forment dans les gencives, on applique la bouteille sur la partie malade, et l'on obtient ainsi du calme et du soulagement; on abrège aussi la durée de la maladie.

Dans les inflammations du nez, des yeux, une simple bouteille d'eau magnétisée, sans accessoires, dont on place l'ouverture au-dessous des fosses nasales, produit les plus heureux résultats(1).

Quant à la magnétisation, je renvoie aux procédés que j'ai indiqués dans le chapitre précédent, ou plutôt je vais les répéter brièvement :

Magnétiser préalablement et séparément chaque objet, si la bouteille n'était pas déjà prête et déposée sur le grand réservoir; puis, quand l'opération est finie, faire quelques passes de plus.

Pour recharger la bouteille, on ne la débouche pas; on met le fer courbé dans la main gauche, et de l'autre main on magnétise (2).

(1) Deleuze, *Instr.*, 241. — (2) *Id.*, 86.

---

---

## SECTION DEUXIÈME.

DES RÉSERVOIRS PARTICULIERS OU CORPS PORTATIFS, ET DE LEUR  
MAGNÉTISATION.

---

---

### CHAPITRE PREMIER.

**Des tissus, de leur magnétisation et de leur effet.**

La magnétisation des tissus est une chose importante dans certaines maladies; elle est extrêmement facile, et on en obtient de bons effets (1).

Pour toutes les douleurs en général, les rhumatismes et la goutte surtout, il faut magnétiser les vêtements, et n'en prendre d'autres que quand ils ont été magnétisés.

On magnétise les vêtements en s'y prenant de la manière la plus commode; par exemple, comme si l'on touchait la personne même dont le vêtement représente et indique une partie du corps.

On magnétise des mouchoirs en soufflant dessus, à chaud, ou en les tenant dépliés et enfermés dans une main; de l'autre main, on présente les doigts en pointe sur les parties qui sont à jour entre le pouce et l'index, le petit doigt et le poignet.

Les tissus magnétisés entretiennent l'action, tandis que ceux qui ne le seraient pas la détruiraient ou au moins l'affaibliraient plus vite.

Pour beaucoup de personnes, le froid aux pieds est permanent; quelquefois il est tellement intense qu'il empêche le sommeil; dans ce cas, les chaussons magnétisés rappellent la chaleur aux extrémités (2); il en est de même des gants et des genouillères.

(1) Deleuze, *Inst.*, 87.

(2) « J'ai vu très souvent, dit M. Deleuze, des chaussons magnétisés

Les effets des mouchoirs magnétisés sont admirables. Un mouchoir magnétisé calme les douleurs comme le ferait la paume de la main du magnétiseur; il entretient une douce chaleur dans la partie malade; il fait passer les spasmes, facilite la respiration et calme les mouvements nerveux (1).

Les fichus dont on s'enveloppe la tête sont encore d'un grand secours; magnétisés, ils donnent du calme, de la fraîcheur; on s'en sert particulièrement contre les maux de tête (2).

## CHAPITRE II.

### Du verre, de sa magnétisation et de ses effets.

Le verre paraît être celui des minéraux qui reçoit le mieux et conserve le plus longtemps la force magnétique.

« Parmi les corps privés de la vie, dit Mesmer, le fer et le verre sont ceux qui agissent avec le plus d'intensité; le verre, ajoute-t-il ensuite, est le meilleur conducteur (3). »

« J'ignorais, dit M. de Puységur, jusqu'à quel point le verre peut servir de renforcement dans la suite d'un traitement magnétique. Lorsque je voulais doubler et tripler même mon action sur Madeleine (une de ses malades), je prenais quelquefois deux ou trois de mes gens; je donnais à chacun une bouteille vide que je leur faisais diriger sur cette fille, souvent à une distance fort considérable. Elle

» produire aux pieds une chaleur qu'on n'avait pu obtenir par aucun autre moyen. Ces chaussons conservaient leur vertu pendant quatre ou cinq jours; elle s'affaiblissait et se perdait ensuite. » — Deleuze, *Instr.*, 87.

(1) « Un mouchoir magnétisé porté sur l'estomac soutient l'action pendant l'intervalle des séances, et peut souvent calmer des spasmes et les mouvements nerveux. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 87.

(2) « On dissipe quelquefois une migraine en s'enveloppant la tête pendant la nuit avec un bandeau magnétisé. » — Id., 88.

(3) Mesmer, *Aphor.* 240, 292.

» ne savait où se mettre; les deux mains se portaient alter-  
 » nativement aux quatre endroits de son corps, et l'effet  
 » qui se passait en elle était incroyablement augmenté. Com-  
 » bien de fois depuis me suis-je victorieusement servi de ce  
 » moyen (1)! »

L'intensité du verre magnétisé est très remarquable sur les malades somnambules (2). Quand il n'est pas magnétisé, ils ont encore pour lui une appétence (3) ou un éloignement marqué (4).

Lorsqu'il devient un renforcement actif, son emploi demande beaucoup d'attention et de prudence, car souvent les malades ne peuvent pas en supporter longtemps l'action : « Servez-vous de bouteilles, disait un des malades de M. de Puységur; faites-vous aider par quelqu'un, afin d'actionner en même temps l'estomac et les reins. La malade vous dira de la laisser tranquille, elle se plaindra vivement du mal que vous lui ferez; ne l'écoutez pas, continuez toujours; mais arrêtez-vous au bout de dix minutes, car elle n'aurait pas la force de supporter plus longtemps cet effet (5). »

Au contraire, lorsque les malades somnambules ont de l'appétence pour le verre, il n'y a que des avantages sans inconvénients à en faire usage (6).

Les uns le recherchent avec autant d'empressement que la main du magnétiseur, et justifient ainsi cet aphorisme de

(1) Puységur, *Mémoires*, 263.

(2) Puységur, *Mémoires*, 39, 262, 263, 323, 368, 405, 407, 415. — *Recherches*, 249.

(3) Id. — (4) Id., 414. — Despine, 82, 103, 133.

(5) Puységur, *Mémoires*, 322.

(6) « J'avais donné à une malade un gobelet de verre à tenir contre son estomac; elle l'y laissa pendant plus d'un quart d'heure sans faire le moindre mouvement. Lorsqu'elle fut réveillée, je lui demandai si elle se ressouvenait d'avoir tenu un gobelet. — Oui, monsieur. — Et pourquoi l'avez-vous gardé si longtemps sur votre estomac? — Parce que je ne pouvais pas l'en ôter. — Qui vous en empêchait? — Il y avait comme une force dessus ma main qui la pressait contre le verre. — Cela vous déplait-il? — Pas du tout. » — Puységur, *Recherches*, 289.

d'Eslon : « Une bouteille placée sur l'estomac du malade » fait le même effet que la main du magnétisant (1). »

« La bouteille vous soulage donc beaucoup? disait M. de Puysegur à un jeune somnambule. — Oui, mais pas tant » que votre main (2). Alors M. de Puysegur tenait la bouteille d'une main et touchait de l'autre la partie malade. — Il faut ôter l'une ou l'autre, reprit le somnambule; me » laisser la bouteille ou votre main (3). »

Quelques somnambules, au contraire, dédaignent le verre (4); d'autres le redoutent et craignent de le toucher (5).

Une bouteille magnétisée sert encore à entraîner et extraire hors du corps malade les humeurs qui gênent la circulation (6). Dans ce cas « elle fait, comme le dit M. de Puysegur, l'office d'un siphon (7). »

Une plaque de verre, portée pendant plusieurs jours par un malade sur la partie affectée, et transmise à un somnambule consultant, est pour ce dernier un excellent guide qui lui permet de reconnaître et de décrire à distance l'état du malade et d'ordonner un traitement rationnel (8).

Seulement le verre prenant avidement le fluide, toute plaque qui a longtemps séjourné sur un malade ne doit être transmise et réappliquée sur un somnambule qu'avec précaution et après avoir consulté ce dernier, afin de ne point l'exposer aux mauvais effets d'une communication mor-

(1) Aphor. 24.

(2) En effet, cela devait être : la bouteille vide procure moins de calme que celle qui est pleine d'eau ; et dans son aphorisme dont j'ai extrait plus haut deux lignes, d'Eslon parle de bouteilles pleines d'eau.

(3) *Mémoires*, 398. — (4) *Id.*, 414.

(5) « Le verre, dit M. Despine, ébranlait tous les nerfs d'Estelle..... — » Le seul contact du verre faisait éprouver à mes malades une sensation de » brûlure très manifeste... — Une montre ayant un verre était toujours » saisie par eux avec précaution, afin de ne pas toucher le verre. » — Pages 103, 133. — Voir aussi 98, 100.

(6) Puysegur, *Mémoires*, 368.

(7) Puysegur, *Mémoires*, 413.

(8) On doit aux somnambules du docteur Roullier la découverte de l'usage bienfaisant du verre appliqué sur une partie malade. (Roullier, 35.

bifique trop intense; car la maladie se transmet comme la santé, le principe sauveur comme celui qui détruit (1).

Les effets du verre magnétisé sur les malades non somnambules sont également très importants dans la pratique.

On magnétise des verres de toutes formes et de toutes grandeurs, selon la nécessité ou l'usage que l'on veut en faire.

Quand on a besoin d'isoler un malade de tout ce qui l'entoure, pour déterminer, favoriser ou entretenir le sommeil somnambulique, on magnétise des pieds de verre creux, que l'on fait avec des fonds de bouteilles; on les retourne, et on place dans les creux les quatre pieds d'un siège sur lequel s'assied le malade; on appelle les corps ainsi magnétisés *isoloirs*. Un malade somnambule assis sur un siège isolé ne voit, n'entend que son magnétiseur, et il est inaccessible à tous les fluides des personnes qui l'entourent. On obtient d'excellents résultats de cette magnétisation, par l'extrême sécurité qu'elle inspire au malade.

On magnétise de grands boccas de verre quand on veut y introduire une partie du corps malade, une jambe, un bras, une main; le fluide s'y concentre, s'y accumule; on y laisse la partie affectée pendant un temps égal à celui de la magnétisation ordinaire.

Pour les aveugles, les sujets atteints d'ophthalmie, d'amaurose et qui ont ou prennent l'habitude de porter des conserves, on magnétise ces dernières, le verre comme la garniture, et on a bien soin de ne point leur en laisser porter d'autres non magnétisées.

— Deleuze, *Instr. prat.*, 88.) Mais, dès 1786, une somnambule de M. Tardy de Montravel, consultée sur les moyens de se mettre en communication avec un malade éloigné et inconnu, répondit qu'il fallait faire porter pendant huit à dix jours à ce malade, sur le creux de son estomac, un morceau de verre épais, puis le lui faire porter à elle-même au même endroit pendant le même temps; qu'alors elle croyait qu'elle pourrait le voir comme si elle le touchait, ce qui est arrivé. (Tardy de Montravel, *Journal de la demoiselle N\*\*\**. — Mialle, *Exposé des cures*, t. II, p. 189.)

(1) Mesmer, *Propos.* 17 et 18. — Bruno, 89. — Tardy de Montravel, *journal cité*. — Mialle, *id.*, p. 192, à la note.



On magnétise des verres lenticulaires pour les faire porter aux malades. On les fait sertir avec de l'écaïlle ou, au moins, on arrondit les bords de manière qu'ils ne puissent blesser. On y fait faire un petit trou dans lequel on passe un ruban qui tient le verre suspendu au cou, comme un médaillon (1).

L'application des verres lenticulaires sur l'estomac, sur la région du cœur, est d'un très grand secours. Ils contribuent à apaiser les douleurs, à faciliter la circulation du sang, à calmer les palpitations (2).

Les verres magnétisés s'attachent assez ordinairement à la peau et y restent souvent plusieurs heures, quelquefois toute la journée ou une nuit; puis ils tombent parce qu'ils ont perdu leur vertu. Un verre non magnétisé ne s'attache pas.

« Dans plusieurs circonstances, dit le docteur Roullier, j'ai fait porter à mes malades, d'après le conseil de somnambules bien lucides, un verre magnétisé sur le creux de l'estomac... Magnétisé, ce verre adhère ordinairement avec une certaine force à la peau, et y reste ainsi attaché pendant plusieurs heures de suite... Je n'ai pas besoin d'ajouter que, selon les personnes et les circonstances, le verre s'attachera avec plus ou moins de force et plus ou moins longtemps; quelquefois seulement au bout de plusieurs jours. J'ai été à même d'observer le même phénomène sur trois autres somnambules et sur plusieurs personnes magnétisées qui ne tombaient point en somnambulisme.

» Le verre essuyé et non magnétisé ne s'attachait pas (3). »

Autant que possible, quand on n'a pas le choix des verres ou lorsqu'on veut calmer une douleur qui occupe une partie notable du corps, on recherche toujours les verres épais afin que le malade ne les brise pas en les touchant. Si l'on

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 88. — Roullier, 55.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 398. — Deleuze, *Instr. prat.*, 88.

(3) Roullier, 54 à 56.

est pressé et qu'on n'ait pas eu le temps de bien polir les extrémités du verre, on l'enveloppe dans un tissu magnétisé, et le malade en fait l'application sur la partie souffrante.

Il n'y a point de procédés plus recommandés ni plus justifiés que d'autres pour magnétiser le verre. Il ne s'agit que de le tenir d'une manière convenable pour que le fluide y pénètre.

On magnétise un bocal ou tout autre corps creux en y introduisant une main ouverte de manière à le soutenir sur le bout des cinq doigts; et, de l'autre main, on magnétise par des passes.

On magnétise des lunettes en posant le pouce sur le verre et l'y laissant appuyé. On magnétise aussi les branches en partant du milieu pour aller à chaque extrémité. Les branches doivent être d'or, d'argent, d'écaïlle ou d'acier, et non de cuivre.

On magnétise un verre lenticulaire en posant d'abord les pouces dessus, comme on vient de le dire, et en le soutenant avec les autres doigts. On l'entoure ensuite avec les cinq doigts d'une main, et on pose dessus les cinq doigts de l'autre main réunis en pointe ou faisceau.

A toutes ces magnétisations on emploie un temps proportionné à l'étendue du corps matériel; quelques minutes sont toujours suffisantes (1).

### CHAPITRE III.

#### De l'or, de sa magnétisation et de ses effets.

Mesmer a placé l'or après le verre et le fer, considérés tous trois comme corps bons conducteurs (2). Mais l'or a par lui-même une vertu calmante qui est du plus grand secours en magnétisme.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 87 à 89.

(2) Mesmer, *Aphor.* 202.

» Au début de mes recherches sur les phénomènes ner-  
 » veux tout particuliers que présentent les malades atteints  
 » de catalepsie, dit M. Despine, je m'étais aperçu de la sin-  
 » gulière appétence que mes malades montraient pour l'or,  
 » et surtout pour l'or le plus pur. Je m'étais également  
 » aperçu de l'influence manifestement différente qu'avaient  
 » sur eux le zinc, le cuivre jaune et le fer aimanté. Avant  
 » d'interroger ces malades sur les sensations que ces métaux  
 » leur faisaient éprouver, je voulus faire maints essais pour  
 » reconnaître le plus ou moins de constance qu'ils pou-  
 » vaient offrir dans la production et le développement de  
 » ces phénomènes remarquables, afin d'en déduire ces con-  
 » séquences : ou qu'ils dépendaient de quelque loi natu-  
 » relle et positive que l'on n'avait pas encore eu l'occasion  
 » d'observer, ou qu'ils n'étaient que le produit du hasard,  
 » du caprice ou de l'astuce des malades. Par cette explo-  
 » ration réitérée, dont je ne fis confiance à personne, ayant  
 » trouvé que ces faits se présentaient constamment les  
 » mêmes chez les mêmes malades et lorsqu'ils étaient pla-  
 » cés dans des positions identiques, je dus en conclure que  
 » ces phénomènes appartenaient à un ordre naturel soumis  
 » à des lois positives, non étudiées encore, mais qui de-  
 » vaient être aussi immuables que les grandes lois qui ré-  
 » gissent l'univers... (1).

» Quand Annette Roux voulait se soulager des douleurs  
 » intolérables qu'elle disait éprouver au *sinciput*, elle se  
 » frottait cette région de la tête avec une petite montre d'or  
 » à savonnette qu'elle avait demandée avec sollicitude et  
 » qu'elle portait toujours suspendue au cou, ou bien elle  
 » glissait dans ses cheveux une grosse pièce d'or de cent  
 » vingt francs.

» Micheline Viollet, lorsqu'elle était en crise, saisissait avi-  
 » dement toutes les bagues, épingles et monnaies en or qui  
 » se trouvaient à sa portée. Elle les portait à sa bouche, et

(1) Despine, 124.

» dès qu'elles y étaient introduites, je voyais cesser instantanément le *trismus*, principal phénomène de son état de crise. Cette cessation avait lieu tout-à-coup et comme par enchantement.

» Le cuivre jaune enroidissait les membres qui en étaient touchés; un morceau d'acier placé entre les dents ramenait immédiatement le *trismus*, mais l'or le dissipait tous jours dès l'instant qu'on l'appliquait...

» J'interrogeai alors mes malades sur ce qu'elles éprouvaient et sur les motifs qui les faisaient agir ainsi: « Belle question! me fut-il répondu; ne voyez-vous pas, monsieur le docteur, que cela me fait du bien? Si je suis glacée ou si je brûle au sommet de la tête, l'or y égalise mes nerfs et me soulage; si mes dents sont serrées, l'or les desserre. En me frottant avec de l'or, je suis guérie (1). »

Dans les douleurs locales, on use de l'or pour se faire des frictions.

Dans les crispations nerveuses, on en frotte les membres, la crise cesse (2).

Il rafraîchit, il soulage; le calme qu'il apporte dispose à la guérison et y contribue.

Il amène doucement au somnambulisme; il y fait rentrer quand un accident en a fait involontairement sortir le malade (3).

(1) Despine, 126, 127. — Voir aussi 103, 104, 105, 134, 234 et ailleurs

(2) « Estelle, dit M. Despine, pense à ce qui peut la guérir. Elle demande la montre pour se déparalyser. Elle la porte successivement à l'oreille gauche, à l'œil gauche, à l'œil droit, aux pommettes, au menton. — Elle demande la pièce d'or; elle dit que les mouvements de la montre en excitent aussi chez elle. Elle met la montre et la pièce aux fosses claviculaires, puis au pli de l'aîne, et alors elle remue les jambes comme le jour précédent, mais avec plus de facilité et une bien plus grande étendue de mouvement.

» Au moyen de la pièce, elle étend les jambes et les plie à volonté. » — Pages 103, 106. — Voir aussi 97.

(3) « Estelle veut retourner sur son lit; sa pièce de cent francs tombe...., Elle perd aussitôt ses forces et tombe elle-même à terre. Dès que la pièce est retrouvée et qu'elle en est saisie de nouveau, elle se relève et traverse la chambre. » — Id., 116. — Voir 45, 64 et ailleurs; voir surtout 101.

On magnétise l'or comme le verre, comme l'acier, selon sa forme, n'oubliant pas que c'est par le pouce ou le bout des doigts réunis que le fluide sort avec le plus d'activité.

« Comme une plaque de fer, dit d'Eslon, s'aimante plus  
 » difficilement que des objets longs ou pointus, tels que la  
 » lame d'une épée, qui laisse au fluide magnétique une es-  
 » pèce de course à parcourir, par la même raison on dirige  
 » avec plus de facilité et d'effet ce fluide sur les diverses  
 » ramifications nerveuses avec un doigt, tel que le pouce ou  
 » l'index, qu'avec la main tout entière. Ceux qui, peu  
 » versés dans l'anatomie, ne connaissent pas le système  
 » nerveux, magnétisent avec tous les doigts (1). »

Les bagues sont commodes à magnétiser, on les choisit assez fortes (2); les pièces de cent francs mieux encore; les corps ronds ou arrondis, comme les boîtes de montre, sont très propres aux frictions (3).

Comme les verres lenticulaires, on porte suspendues au cou des pièces d'or ou une montre à double couvercle; en cas de douleur ou de crise, on s'en sert pour calmer, et les malades somnambules sont à même d'en user sans le secours de personne (4).

## CHAPITRE IV.

### De l'acier, de sa magnétisation et de ses effets.

Ce fut avec des plaques d'acier et après de longues méditations, que Mesmer fit ses premiers essais.

La malade ayant éprouvé un renouvellement de ses ac-

(1) D'Eslon, Aphor. 7 et 8. — Voir aussi Puységur, *Mémoires*, 316. — Deleuze, *Instr. prat.*, 31.

(2) Deleuze, *Instr.*, 89. — Despine, 104, 108, 117, 127.

(3) Despine, 43, 87, 97, 100 et ailleurs.

(4) Despine, 135.

cès ordinaires (1), il lui fit l'application, sur l'estomac et aux jambes, de trois pièces d'acier aimantées. Il en résultait peu après des sensations extraordinaires; elle éprouvait intérieurement des courants douloureux d'une matière subtile qui, après différents efforts pour prendre leur direction, se déterminèrent vers la partie inférieure, et firent cesser pendant six heures tous les symptômes de l'accès. L'état de la malade ayant mis le docteur dans le cas de renouveler la même épreuve, il obtint les mêmes succès.

Son observation sur ces effets, combinée avec ses idées sur le système général, l'éclaira d'un nouveau jour; en confirmant ses précédentes idées sur l'influence de l'agent général, elle lui apprit qu'un autre principe faisait agir l'aimant, incapable par lui-même de cette action sur les nerfs (2).

Le fer, l'acier, reçoivent le fluide magnétique presque aussi facilement que le verre; ils le conservent moins longtemps, mais ils ont une intensité aussi remarquable (3).

Beaucoup de somnambules ne peuvent supporter l'odeur du fer (4); généralement le contact du fer, de l'acier, du verre, les irrite, les brûle, les inquiète (5).

Mais les corps de verre, d'acier, de fer, magnétisés n'en ont pas moins une action curative et surtout calmante sur les personnes malades et non somnambules (6).

On magnétise le fer et l'acier comme le verre, selon sa

(1) Pendant les années 1773 et 1774, Mesmer entreprit chez lui le traitement d'une demoiselle âgée de vingt-neuf ans, nommée Æsterline, attequée depuis plusieurs années d'une maladie convulsive, dont les symptômes les plus fâcheux étaient que le sang se portait avec impétuosité à la tête, et excitait dans cette partie les plus cruelles douleurs de dents et d'oreilles, lesquelles étaient suivies de délire, fureur, vomissement et syncope. — Mesmer, *Premier Mémoire*, page 11.

(2) Mesmer, *Premier Mémoire*, 13.

(3) Mesmer, *Aphor.* 240, 292.

(4) Lausanne, t. II, 140.

(5) Lausanne, *id.*, 138. — Despine, 41, 42, 127, 128, 129, 132, 133, 231 et ailleurs.

(6) Mesmer, *Premier Mémoire*, 13. — Deleuze, *Instr. prat.*, 87. — Roullier, 54 à 57.

forme ou sa grandeur. Du reste, l'acier étant moins bon conducteur et conservant moins longtemps le fluide, on a besoin de le charger plus fortement.

Quand on a reconnu que le verre ne fait point d'effet et qu'on en obtient par l'acier, on peut s'épargner la peine de le magnétiser longtemps en le déposant dans la coupe du conducteur central d'un réservoir matériel. Il s'y imprègne de fluide, et le magnétiseur n'a besoin que de le charger un peu plus avant d'en faire usage.

## CHAPITRE V.

### Des pierres magnétisées.

La plus haute antiquité et des époques rapprochées de nous fournissent la preuve qu'il existe des pierres dont le contact est curatif, qu'il y en a également qui agissent sur le système nerveux, et que d'autres ont une vertu soporative.

Mesmer a bien dit qu'il avait magnétisé des pierres (1), mais il n'a expliqué ni rapporté nulle part qu'il en ait tiré parti.

Je ne communiquerai pas aujourd'hui mes idées sur ce sujet ni les expériences que j'ai faites; j'attendrai encore.

Je ne parle donc ici que pour ordre des pierres magnétiques et magnétisables, afin d'attirer l'attention sur elles, et de diriger sur ce point les recherches des magnétiseurs naturalistes.

Je promets d'y revenir plus tard.

(1) Mesmer, Lettre au docteur Vuzen (1776). — *Annales du magnétisme*, t. I, 53.

---

---

**SECTION TROISIÈME.****DE LA MAGNÉTISATION ACOUSTIQUE.**

---

**CHAPITRE PREMIER.****De la magnétisation sonitante.****§ I<sup>er</sup>. — Ses effets.**

Tout ce qui occasionne un bruit quelconque agit magnétiquement sur certains individus.

Le vent, le bruit des feuilles qu'il agite, le murmure d'un ruisseau, la chute d'une cascade, le bruit des flots de la mer ou d'un courant rapide, ajoutent à l'action magnétique et portent au somnambulisme, si le malade y est prédisposé (1).

**§ II. — Son usage rationnel et ses inconvénients.**

Pour user avec un malade de la magnétisation sonitante, en d'autres termes, pour agir sur lui par un bruit quelconque, il faut des essais préalables et gradués.

Tout ce qui tend à la surprise est généralement dangereux. Un corps lourd qui viendrait à tomber auprès d'un malade assoupi ou endormi pourrait l'impressionner vivement, et surtout empêcher le sommeil magnétique (2). J'en ai vu des exemples très malheureux.

(1) Mesmer, *Aphor.* 164. — Koreff, 401.

(2) Deleuze, *Hist. crit.*, 123.



---



---

## CHAPITRE II.

### De la magnétisation instrumentale.

#### § I<sup>er</sup>. — Ses effets.

Un instrument de musique est un bon conducteur de la force magnétique (1).

Le son de certains instruments soulage et guérit même quelquefois les malades ; je citerai à cet égard deux admirables exemples que je puise dans les livres sacrés.

« Lorsque l'esprit du Seigneur se retira de Saül, il était » agité du malin esprit envoyé par le Seigneur. »

» Alors ses officiers lui dirent : « S'il platt au roi notre sei- » gneur de l'ordonner, vos serviteurs chercheront un homme » qui sache toucher de la harpe, afin que vous en receviez du » soulagement, LEVIUS FERAS (2). »

Mais non seulement le son de la harpe soulageait les malades, il contribuait notablement au retour de la santé ; car il est dit encore :

« Toutes les fois que l'esprit malin envoyé du Seigneur » se saisissait de Saül, David prenait sa harpe et en jouait ; » Saül revenait à lui, REFOCILLABATUR, et se portait mieux, » LEVIUS HABEBAT (3). »

Nous retrouvons les mêmes effets aux temps modernes :

« Mon frère et moi, dit M. de Puységur, pendant un » accès de Joly, qui dura une heure un quart, nous imagi- » nâmes de faire de la musique ; un petit signe nous donna » la certitude que cela lui faisait plaisir. Revenu de son » accès, nous le vîmes se relever, ayant les yeux fermés et » dans l'état magnétique. Lui ayant demandé s'il avait beau-

(1) Jussieu, *Rapport au Roi*, 13.

(2) Rois, liv. I, ch. xvi, versets 14, 15, 16.

(3) *Id.*, vers. 23.

» coup souffert, il nous répondit qu'aussitôt que la musique  
 » avait commencé, il s'était endormi *et n'avait plus senti de*  
 » *mal.....* J'imaginai donc, pour le distraire et l'amuser, de  
 » chanter et de jouer encore de la harpe (*ce qu'il nous dit lui*  
 » *avoir procuré tant de bien* (1). »

Le son des instruments est encore un moyen puissant pour provoquer le sommeil magnétique ou pour en faire sortir le malade (2), ainsi que pour renouveler le somnambulisme (3).

Il détermine et augmente les crises auxquelles le sujet est disposé (4); mais le choix des instruments demande beaucoup d'attention.

### § II. Instruments bons conducteurs de la force magnétique.

Les instruments à vent sont préférables à tous les autres. Le souffle humain donne au son une propriété particulière : « J'ai beaucoup observé, dit Mesmer, une personne affectée de maladies nerveuses qui ne pouvait pas entendre le son du cor sans tomber dans les crises les plus fortes (5); souvent je l'ai vue se plaindre de ce qu'elle entendait un, et finir par tomber en convulsions, en disant qu'il approchait, et ce n'était quelquefois qu'au bout d'un quart d'heure que je pouvais le distinguer (6). »

La flûte (7), la harpe (8), la lyre ou guitare (9), se magné-

(1) Puységur, *Mémoires*, 146.

(2) « Joly, ajoute M. de Puységur, était *entré et sorti* de l'état magnétique par le seul secours de la musique, sans que mon frère ni moi l'eussions touché. » — Puységur, *Mémoires*, 146.

(3) Deleuze, *Hist. crit.*, 123. — Koreff, 401.

(4) Jussieu, *Rapport*, 13.

(5) « Souvent les personnes en crise, dit-il dans l'aphorisme qui précède, sont tourmentées par un bruit qui les étourdit, qu'elles distinguent et qu'elles caractérisent tel qu'il est réellement, sans qu'en approchant de beaucoup plus qu'elles de la cause qui produit ce bruit, vous puissiez en avoir la conscience. » — Aphor. 279.

(6) Mesmer, Aphor. 280.

(7) Rois, liv. I, chap. x, vers. 8. — Despine, 231.

(8) Id., chap. xvi, vers. 14, 15, 16, 23. — Puységur, *Mémoires*, 146. — Koreff, 401.

(9) Rois, liv. I, chap. x, verset 8.

gnétisent très facilement, et sont très bons conducteurs.

Après les instruments à vent, ceux à cordes sont les plus propres à recevoir l'influence magnétique, et à la transmettre (1).

### § III. — Usage rationnel et inconvénients.

Il y a des personnes sur lesquelles certains instruments produisent des effets particuliers tout-à-fait contraires à ceux qui se manifestent chez d'autres individus (2).

Quelques unes en éprouveront un bien réel (3), chez d'autres l'organisme sera constamment fatigué (4).

Il en résulte qu'il ne faut pas employer la magnétisation acoustique dans un traitement commun, mais seulement en particulier (5).

En dernier lieu, le malade doit être consulté sur le choix des instruments, et sur l'effet qu'ils auront produit après quelques tentatives (6).

### § IV. — Magnétisation des instruments.

L'expérience démontre que les sons qui partent d'un instrument magnétisé font plus d'effet sur un malade que ceux d'un instrument qui ne l'est pas, et que cette action est bien plus vive et plus accélérée.

Il faut donc toujours, préalablement, magnétiser l'instrument dont on veut se servir, lorsque cet instrument n'est pas à vent.

Si c'est une harpe, on en pince les cordes, on en tire des accords; on magnétise le bois et la ferrure en descen-

(1) Puysegur, *Mémoires*, 146.

(2) Despine, 52, 230, 231. — (3) *Id.*, 43.

(4) Puysegur, *Mémoires*, 187. — Deleuze, *Hist.*, 123.

(5) « Ce ne sera pas dans le tumulte des baquets (réservoirs) nombreux » des grandes villes que l'on pourra tirer des secours avantageux de la musique. » — Puysegur, *Mémoires*, 199.

(6) *Id.*, pages 146, 188. — Despine, 52, 231.

dant la main de haut en bas en tous sens, en suivant les contours et touchant les ferrures. On magnétise ensuite les cordes, en partant de leur point de départ, pour arriver au coffre de l'instrument.

On magnétise un piano en exécutant dessus quelques morceaux, ou en cherchant des accords; on enlève ensuite la table qui le couvre; on pose légèrement la main sur toutes les cordes et accessoires; on magnétise ensuite chaque touche.

Une flûte, un cor, qui produisent quelquefois les mêmes effets que la voix, se magnétisent d'eux-mêmes par le souffle qui s'y introduit.

Dans ces opérations, le magnétiseur ressemble à une machine électrique (1); mais il ne doit pas se contenter de déposer sur les instruments son fluide magnétique, et tous ses actes doivent être continuellement empreints d'intention et du vif désir d'être utile au malade (2).

## LIVRE SEPTIÈME.

DE LA MAGNÉTISATION MÉDICINALE ET ALIMENTAIRE.

### CHAPITRE PREMIER.

*De l'eau considérée comme corps bon conducteur du fluide magnétique.*

L'eau est un des meilleurs conducteurs de la force magnétique; il paraît en être aussi le plus prompt. J'en citerai d'admirables exemples : l'un appartient à Mesmer, l'autre à M. Despine.

(1) « Tout être vivant, dit M. de Jussieu dans son *Rapport au Roi*, est un véritable corps électrique, constamment imprégné de ce principe » actif, mais non pas toujours en même proportion. — Page 28.

(2) Mesmer, *Deuxième mémoire*, 75, 76. — Id., *Aphor.* 306.

« M. Mesmer, dit le docteur Thouret, se trouvant un  
 » jour avec MM. Camp... et d'E... auprès du grand bassin  
 » de Meudon, leur proposa de passer alternativement de  
 » l'autre côté du bassin, tandis qu'il resterait à sa place; il leur  
 » fit plonger une canne dans l'eau et y plongea la sienne; à  
 » cette distance, M. Camp... ressentit une attaque d'asthme,  
 » et M. d'E... la douleur au foie à laquelle il était sujet. On  
 » a vu des personnes ne pouvoir soutenir cette expérience  
 » sans tomber en défaillance (1). »

Voici le second exemple arrivé en 1836, cinquante-six ans après le premier :

« Une cataleptique, mademoiselle Estelle L\*\*\*, dit M. Des-  
 » pine, médecin inspecteur des eaux d'Aix, prit un premier  
 » bain de piscine. En se promenant dans le bassin, en  
 » tâtonnant et étudiant, pour ainsi dire, la température qui  
 » lui convenait le mieux, elle arrive au milieu de la piscine,  
 » ayant de l'eau jusques au-dessus du nombril : alors elle est  
 » tout-à-coup prise de catalepsie et demeure plantée comme  
 » une statue au milieu du bassin. Madame sa mère s'en in-  
 » quiète, la baigneuse était absente, et si l'enfant fût tombée,  
 » nous n'avions rien de mieux à faire que de descendre dans  
 » l'eau. Cependant Estelle ne perdant point son équilibre,  
 » je rassure madame L... J'appelle sa fille, mais point de  
 » réponse... pas de moyen de contact non plus pour se mettre  
 » en rapport! Que faire donc?

» J'étais bien persuadé que l'instinct qui avait conduit la  
 » malade dans le point de la masse d'eau qui lui convenait  
 » le mieux, lui suggérerait le moyen d'en sortir; mais qui  
 » peut calmer facilement les inquiétudes d'une mère! Voici  
 » ce qui arriva.

» Estelle se trouvait au centre d'un bassin rempli de  
 » 3 pieds d'eau, ayant 48 pieds de longueur sur 22 de  
 » large, et qui n'était abordable que par deux rampes à ses  
 » extrémités. Elle regardait le mur opposé à celui près du-

(1) Thouret, *Recherches et doutes*, page 68.

» quel nous étions assis madame sa mère et moi. Je l'appelai plusieurs fois, mais je n'eus pas de réponse. Je fis le tour du bassin, je l'appelai de nouveau; mais ma voix se perdit encore sous la voûte de cette grande pièce d'eau, et je n'eus pas un meilleur résultat.

» Je dirigeai mes mains du côté de cette statue immobile; je lui fis de loin quelques passes magnétiques, mais elle resta immobile encore. Estelle ne chancelant point, je rassurai de nouveau madame L..., et je vins m'asseoir une seconde fois auprès d'elle sur les premiers degrés de la rampe, celle par laquelle sa fille était descendue, bien déterminés tous deux à attendre ce qui adviendrait, sans trop nous en inquiéter, mais nous tenant prêts à tout événement. Dans cette position, je pensai tout-à-coup comment bien l'eau était un bon conducteur de la voix sur les bords d'un lac ou d'un étang, et, faisant l'application de ce principe au magnétisme animal, je m'avisai de plonger l'indicateur de l'une de mes mains dans la piscine en prononçant le nom d'Estelle! Aussitôt la statue de Pygmalion s'anima, elle fit une pirouette sur elle-même en se retournant de notre côté, et bien qu'elle fût en crise, elle vint droit à moi (1). »

## CHAPITRE II.

### De l'eau considérée comme réservoir magnétique.

L'eau est le corps qui se charge le plus de fluide magnétique (2).

Mesmer a bien dit qu'il avait magnétisé de l'eau (3); il a même indiqué la manière de magnétiser un bain et les effets

(1) Despine, 84, 85.

(2) D'Eslon, Aphor. 21. — Deleuze, *Hist. crit.*, 124.

(3) Mesmer, Lettre au docteur Vuzen.

d'un bain magnétisé (1), mais il n'a point placé l'eau au premier rang des corps matériels qui sont bons conducteurs ou dépositaires de la force magnétique. C'est néanmoins ce que ses propres expériences et celles de ses successeurs ont admirablement prouvé.

« L'eau, disait en 1780 le docteur d'Eslon, disciple de Mesmer, est remplie de particules ferrugineuses et magnétiques; elle est l'un des plus puissants conducteurs de l'électricité; elle doit être très propre à porter et propager le magnétisme (2). »

« L'eau que je donne aux malades dans le traitement est toujours magnétisée, ajoute en 1785 M. de Puységur (3); elle est un des grands moyens de la médecine magnétique. Un malade en crise est seul dans le cas d'en apercevoir la différence avec de l'eau ordinaire... L'expérience réitérée que j'ai été dans le cas d'en faire sur beaucoup de malades ne me laisse aucun doute sur sa réalité... Tous mes malades en crise s'accordent à conseiller de cette eau aux hydropiques, assurant même qu'elle leur est beaucoup plus salutaire que mes attouchements extérieurs. Si, comme j'ai lieu de le croire, cette indication est vraie, de quelle importance il est que l'expérience vienne en confirmer le succès (4)! »

« Parmi les accessoires des traitements magnétiques, dit le docteur Roullier (1817), je regarde l'eau magnétisée comme un des plus précieux. Je l'ai très souvent employée et avec le plus grand avantage. J'ai plusieurs fois été étonné de la quantité d'évacuations alvines que cette eau produisait; surtout chez une malade, pendant plus d'un mois, de cinq à six selles par jour, et cependant cette malade en éprouvait un bien-être très marqué; elle prenait même, malgré ces évacuations copieuses, dont la

(1) Mesmer, Aphor. 298 et 307.

(2) D'Eslon, Aphor. 21.

(3) Puységur, *Mémoires*, 63.

(4) Puységur, *Mémoires*, 84, 86.

» médecine ordinaire eût dû craindre les suites, un embon-  
» point qui annonçait le retour de la santé (2). »

« L'eau magnétisée, dit enfin M. Deleuze (1825), est un  
» des agents les plus puissants et les plus salutaires que  
» l'on puisse employer... Je l'ai vue produire des effets si mer-  
» veilleux que je craignais de me faire illusion, et je n'ai pu  
» y croire qu'après des milliers d'expériences (2). »

### CHAPITRE III.

#### Des effets de l'eau magnétisée et de sa magnétisation.

##### § I<sup>er</sup>. — Effets généraux.

De toutes les magnétisations intermédiaires, celle par l'eau produit les effets les plus surprenants et les plus utiles à la santé (3).

« Les magnétiseurs, n'a cessé de dire M. Deleuze, ne font  
» point assez d'usage de l'eau magnétisée; ils s'épargne-  
» raient à eux-mêmes beaucoup de fatigue, ils dispense-  
» raient leurs malades de plusieurs remèdes, ils accélère-  
» raient la guérison s'ils accordaient à ce moyen toute la  
» faveur qu'il mérite (4). » En effet, sans la manie des ex-  
périences somnambuliques dont on est possédé à Paris et dans les provinces, et qui captive l'attention sur des phénomènes purement physiologiques et étrangers à l'art de guérir, les heureux effets que l'on obtient de l'eau magnétisée auraient déterminé les magnétiseurs et tous les hommes qui ont l'esprit d'observation à en faire journellement usage dans les traitements.

(1) Roullier, 53, 54.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 71 à 80.

(3) Puységur, *Mémoires*, 83. — Deleuze, *Hist.* 124, — *Instr. prat.*, 73, 74.

(4) Deleuze, *Instr. prat.*, 73.



Lorsque le magnétiseur ne peut donner que deux ou trois séances par semaine à son malade, l'eau magnétisée supplée à l'action directe (1).

Elle est quelquefois plus salutaire, plus douce et produit de plus heureux effets que la magnétisation elle-même (2).

Employée seule, elle a quelquefois suffi pour guérir (3).

Il faut ordonner aux malades de ne boire qu'elle dans les repas, et même dans les intervalles (4).

### § II. — Effets particuliers.

Si l'on donne un verre d'eau magnétisée à une personne qui éprouve une douleur locale à l'estomac, au bas-ventre, il lui semble que cette eau se porte de suite sur le siège du mal (5).

Si un malade a besoin d'être purgé, on suspend l'administration du remède ordinaire en pareil cas, et on lui fait boire de l'eau magnétisée; souvent elle produit le même effet que le remède proposé, sans en avoir les inconvénients (6).

Dans les maladies des yeux, elle excite ordinairement une sensation semblable à celle qui naîtrait de l'eau dans laquelle on aurait mêlé quelques gouttes d'un spiritueux (7).

Dans le cours d'un traitement magnétique, si un malade étant au bain trouve l'eau trop froide, on y plonge une canne ou un corps conducteur, et on établit un courant par le frottement. Cette action fait éprouver au malade une sensation de chaleur qu'il croit être celle de l'eau (8).

Une bouteille d'eau froide, magnétisée et mise aux pieds

(1) Deleuze, *Instr.*, 78.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 85.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 72 à 75. — Mialle, *Exposé des cures*, t. I, 43, 110, 112, et ailleurs.

(4) Puysegur, *Mémoires*, 63. — Deleuze, *Instr. prat.*, 72, 73.

(5) Deleuze, *Instr. prat.*, 74, 75.

(6) Deleuze, *Hist.*, 124. — *Instr. prat.*, 74. — Roullier, 54.

(7) Deleuze, *Instr. prat.*, 75, 77, 241.

(8) Mesmer, *Aphor.* 307.

d'un malade qui se plaint du froid dans cette partie, lui procure de la chaleur et excite la transpiration (1).

Les malades somnambules trouvent un goût particulier à l'eau magnétisée, et généralement ils la distinguent très bien de celle qui ne l'est pas. Quelques malades non somnambules font aussi la même distinction (2).

### § III. — Effets viscéralgiques.

L'eau magnétisée facilite les crises auxquelles la nature est disposée, et favorise ainsi la transpiration, les évacuations ou la circulation du sang (3).

Elle apaise les douleurs.

Elle produit quelquefois dans l'estomac une chaleur très douce qui se répand bientôt par tout le corps et est suivie d'une douce transpiration (4).

Dans les maux d'yeux, comme pour le pansement des blessures, les lotions d'eau magnétisée, les bains locaux avec eau froide ou tiède, agissent très activement et d'une manière très salutaire (5).

Les bains d'eau magnétisée ont souvent produit d'excellents effets, bien différents des bains ordinaires, qui affaiblissent presque toujours un malade (6).

Dans les maladies nerveuses, l'eau magnétisée a suffi quelquefois pour obtenir le calme et la guérison, sans autre remède ni traitement (7).

Dans les fièvres intermittentes, elle empêche le retour des accès (8).

Elle est d'un grand secours dans les convalescences; elle facilite la digestion et fait évacuer, soit par les urines, soit

(1) Deleuze, *Hist.*, 127. — *Instr.*, 77.

(2) Mesmer, Aphor. 308. — Deleuze, *Hist.*, 128. — *Instr.*, 77.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 72. — (4) *Id.*, *id.*, 72, 73, 76.

(5) Mesmer, Aphor. 320. — Roullier, 54.

(6) Mesmer, Aphor. 298, 307, 320. — Deleuze, *Instr. prat.*, 77. — Roullier, 54.

(7) Deleuze, *Instr. prat.*, 78. — Mialle, *Exposé des cures...*

(8) *Id.*, *id.*, 238.

par la transpiration, ce qui s'oppose encore à l'entier rétablissement du malade (1).

Quand elle purge, quand elle produit les effets d'un médicament, elle n'occasionne pas de coliques (2).

#### § IV. — Effets philorganiques.

L'eau magnétisée porte directement le fluide sur les organes affectés, et dans les maladies internes elle a une action tonique extraordinaire (3).

Elle fortifie l'estomac (4).

Dans les maladies des yeux, elle fortifie l'organe malade (5).

Dans les inflammations du nez, elle calme, fait cesser les douleurs et rétablit l'organisme (6).

#### § VI. — Magnétisation.

Pour magnétiser de l'eau, on prend dans ses mains le vase qui la contient. Si c'est une bouteille ou une carafe, on réunit les cinq doigts d'une main et on les présente à l'orifice; on y fait entrer ainsi le fluide; mais particulièrement on fait des frictions de haut en bas, en appuyant le bout des doigts et l'intérieur du pouce sur la bouteille (7).

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 74.

(2) Deleuze, *Hist. crit.*, 124. — *Instr. prat.*, 74. — Roullier, 54.

(3) Mesmer, Aphor. 320. — Deleuze, *Instr. prat.*, 72, 74.

(4) Deleuze, *Instr. prat.*, 72, 75. — (5) Id., id., 241.

(6) Mesmer, Aphor. 320. Deleuze, *Instr. prat.*, 241.

(7) Deleuze, *Instr. prat.*, 72, 73. — Voici les procédés de Mesmer et de d'Eslon :

« Pour magnétiser une bouteille, vous la prenez par les deux extrémités, que vous frottez avec les doigts..... en ramenant le mouvement au bord. Vous écarterez la main successivement de ces deux extrémités, en compriment pour ainsi dire le fluide. » — Mesmer, Aphor. 308.

« On frotte chaque bouteille avec vivacité et pendant un certain temps, dans une même direction, et en portant les mains de bas en haut; on la remplit par un souffle prolongé autant qu'on le peut d'air; on la bouche aussitôt avec soin, et on la place dans le baquet.

» On magnétise encore les bouteilles de cette manière: on tient chacune d'elles par son fond; on mouille le pouce de l'autre main, de façon qu'il

Si c'est une tasse, on l'entoure de ses deux mains, les deux doigts médius se touchant, et on ramène les doigts au côté opposé. Après un certain temps vous ne magnétisez que d'un côté, en attirant le fluide sur ce côté-là.

Si vous donnez à boire au malade, vous lui présenterez le vase par le côté sur lequel vous avez attiré le fluide; le malade y trouve souvent un goût qui n'existe pas lorsqu'il boit du côté opposé (1).

Si c'est un verre, on le pose dans le creux d'une main, les doigts appuyés contre les parois; de l'autre main, on présente les cinq doigts réunis à la surface de l'eau.

On agite l'eau avec le pouce, on souffle à froid dans le même but (2).

Si l'on craint de déplaire ou de causer du dégoût au malade par ces derniers procédés, on se borne aux autres, ou bien on se sert de la baguette; on l'introduit dans le vase et on agite l'eau, comme on fait avec une cuiller lorsqu'on veut faire fondre du sucre (3).

Deux minutes suffisent pour magnétiser un verre ou une tasse d'eau; il en faut trois à cinq pour une carafe.

De même que le réservoir matériel doit toujours être chargé par le même magnétiseur, l'eau doit être magné-

» donne quelques gouttes d'eau. Après avoir introduit le pouce ainsi  
 » mouillé dans le goulot de la bouteille; on fait mouvoir celle-ci circulaire-  
 » ment sur son axe; les gouttes d'eau s'échappent du pouce; et après ce  
 » mouvement, pendant deux minutes environ, la bouteille est bouchée et  
 » placée, ou sur l'estomac du malade, où elle fait le même effet que la  
 » main du magnétisant, ou dans le fond du baquet. — D'Esion, Aphor. 23  
 et 24.

On voit du reste qu'il ne s'agit point ici d'une bouteille renfermant de l'eau destinée à servir de boisson.

(1) Voici ce que dit Mesmer :

« Vous prenez un verre ou un vase quelconque de la même manière  
 » (voir ci-dessus), et vous magnétisez ainsi le fluide qu'il contient, en ob-  
 » servant de le présenter à celui qui doit le boire, en le tenant entre le  
 » pouce et le petit doigt, et faisant boire dans cette direction; le malade  
 » y trouve un goût qui n'existerait pas s'il buvait dans le sens opposé. »

(2) Deleuze, *Hist. crit.*, 126. — *Instr. prat.*, 72, 73.

(3) Id., id., 93.

tisée par celui qui a entrepris le traitement, et non par d'autres (1).

## CHAPITRE IV.

### Des bains magnétisés et de leurs effets.

#### § I<sup>r</sup>. — Effets.

D'Eslon a dit : « Pour faciliter les émissions du fluide magnétique, il faut surtout une très grande propreté, soit dans celui qui magnétise, soit dans celui qui est magnétisé. » — « Lavez-vous souvent tout le corps, disait Maxwell, si vous voulez éprouver les effets salutaires du magnétisme (2). »

Les bains ordinaires affaiblissent quelquefois le malade, tandis que les bains magnétisés le soutiennent (3).

Les premiers contrarient un peu l'action du magnétisme; à la séance qui suit le bain, on s'aperçoit que le malade est plus longtemps à éprouver des effets (4); cet inconvénient n'existe pas en magnétisant le bain: le malade n'éprouve aucun changement.

#### § II. — Magnétisation.

Le bain est chaud ou froid; il se prend dans une baignoire ou dans un bassin qui sert de piscine.

*Bain en baignoire.* — On magnétise de plusieurs manières un bain pris dans une baignoire.

On traîne la main ouverte dans l'eau, d'un bout à l'autre de la baignoire, et on l'y tient quelque temps plongée; on

(1) Deleuze, *Instr.*, 78.

(2) D'Eslon, *Aphor.* 27.

(3) Deleuze, *Instr.*, 77. — Roullier, 84.

(4) Mialle *Exposé des cures*, tom. I, pag. 312.

peut aussi y plonger les deux mains; on les place aux extrémités pour revenir au centre.

Un autre procédé beaucoup moins fatigant, c'est de magnétiser avec la baguette, ou même une canne (si toutefois on a l'habitude d'une canne à défaut de baguette); on la traîne, on la plonge, on la tient immobile; de toutes façons le fluide pénètre.

Cette opération demande dix minutes (1).

Si le magnétiseur est absent et qu'un bain soit jugé nécessaire, on y place des bouteilles d'eau magnétisée qu'un malade doit toujours avoir chez lui, ou qu'il envoie chercher au traitement; l'harmonie s'établit bientôt entre l'eau magnétisée et celle qui ne l'est pas (2).

« Enfin, dit Mesmer, dans les endroits où il y a un baquet » magnétique ou des arbres magnétisés, on amène une » corde qui supplée à toutes les autres préparations (3). »

*Bain en piscine.* — « Un bassin, dit aussi Mesmer, se ma- » gnétise de la même manière qu'un bain, en plongeant la » canne ou tout autre conducteur dans l'eau pour y établir » un courant; en l'agitant en ligne droite, la personne qui » sera placée en face en ressentira l'effet (4). Si le bassin est » grand, on établira quatre points qui seront les quatre » points cardinaux; on tracera une ligne dans l'eau en sui- » vant le bord du bassin de l'est au nord, et de l'ouest au » même point. On répétera la même chose pour le sud.

» Plusieurs personnes pourront être placées autour de » ce bassin et y éprouver des effets magnétiques. Si elles » sont en grand nombre, on tracera plusieurs rayons abou-

(1) Voici le procédé de Mesmer :

« En frottant les deux extrémités d'une baignoire avec les doigts, la ha- » guette ou la canne, les descendant jusqu'à l'eau, dans laquelle on décrit » une ligne dans la même direction, et répétant plusieurs fois, on ma- » gnétise un bain.

» On peut encore agiter l'eau en différents sens, en insistant toujours sur » la ligne décrite, dont le grand courant réunit les petits qui l'avoisinent » et en est renforcé. » — Aphor. 307.

(2) Mesmer, Aphor. 307. — (3) Id., id.

(4) Voir le fait personnel à Mesmer, et cité plus haut, page 192.

» tissant à chacune d'elles, après avoir agité la masse d'eau  
» autant qu'il sera possible (1). »

Si le bassin est entouré d'arbres, on les magnétisera, on y attachera des cordes, et on fera communiquer le fluide des arbres à celui du bassin (2).

## CHAPITRE V.

### Des aliments, de leur magnétisation et de ses effets.

#### § I<sup>er</sup>. — Principes de magnétisation.

Dans un traitement magnétique, l'harmonie est un point capital. Pour la ramener chez le malade, il faut que le magnétiseur l'établisse et la rende invariable dans son traitement. Or, toutes les fois qu'un magnétisé a de la répugnance pour un mets ou une boisson qui lui est ordonné préférentiellement à un autre, il faut magnétiser la boisson ou le mets ordonné.

#### § II. — Effets.

Si l'on donne à un malade un aliment, une boisson pour lesquels il éprouve de la répugnance, on sait qu'il lui arrive de le rejeter, ou bien il est longtemps à le digérer. Au contraire, en magnétisant, la digestion se fait sans aucun retard et facilement (3).

Il y a des boissons que certaines personnes n'ont jamais pu prendre sans inconvénient; le lait, par exemple. Magnétisé, le lait se boit sans faire aucun mal (4).

(1) Mesmer, *Aphor.*, 293. — (2) *Id.*, Aphor. 304.

(3) Puységur, *Mémoires*, 324. — Deleuze, *Hist.*, 123, 126. — *Instr. prat.*, 79.

(4) Deleuze, *id.*, *id.*

## § III. — Magnétisation.

On magnétise des aliments solides en présentant les cinq doigts réunis, à quelques centimètres au-dessus d'eux, pendant trois minutes. On les touche quand ils sont de nature à l'être sans inconvénient ou sans dégoût pour le malade.

On magnétise les liquides par les mêmes procédés que l'eau (1); la baguette est encore ici fort utile (2).

La magnétisation doit toujours avoir lieu par la même personne; en cas de somnambulisme surtout, le mélange des fluides est insupportable au malade (3).

## CHAPITRE VI.

## Des médicaments magnétisés et les effets de leur magnétisation.

§ I<sup>er</sup>. — Des remèdes de la médecine ordinaire et de leur action suivant Mesmer.

On a cru longtemps, et beaucoup de personnes sont encore persuadées que Mesmer, bien que médecin, a proscrit les remèdes ordinaires pour s'en tenir au magnétisme. J'ai prouvé le contraire dans mon *Introduction à la vraie pratique ou Magnétisme catholique*, en parlant de sa doctrine et de ses procédés. Je vais répéter ici ses propres expressions:

« Il n'y a qu'une maladie et qu'un remède.

» La parfaite harmonie de tous nos organes et de leurs fonctions constitue la santé; la maladie n'est que l'aberration de cette harmonie. La curation consiste donc à rétablir l'harmonie troublée.

» Le remède général est l'application du magnétisme par

(1) Voir page 198.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 98, 96.

(3) Puysegur, *Mémoires*, 317. — Deleuze, *Instr. prat.*, 78-79.



» les moyens désignés. Le mouvement est augmenté ou diminué dans le corps, il faut donc le tempérer ou l'exciter. » C'est sur les solides que porte l'effet du magnétisme; l'action des viscères étant le moyen dont se sert la nature » pour préparer, triturer, assimiler les humeurs, ce sont » les fonctions de ces organes qu'il faut rectifier.

» Sans proscrire entièrement les remèdes, soit internes » soit externes, il faut les employer avec beaucoup de ménage- » ment, parce qu'ils sont contraires ou inutiles.

» Contraires : en ce que la plus grande partie ont beau- » coup d'âcreté et qu'ils augmentent l'irritation, le spasme » et d'autres effets contraires à l'harmonie qu'il faut réta- » blir et entretenir; tels sont les purgatifs violents, les diu- » rétiques chauds, les apéritifs, les vésicatoires et tous les » épispastiques.

» Inutiles : parce que les remèdes reçus dans l'estomac » et les premières voies y éprouvent la même élaboration » que les aliments, dont les parties analogues à nos humeurs » y sont assimilées par la chyfication, et les hétérogènes » sont expulsées par les sécrétions.

» Le fluide magnétique n'agissant pas sur les corps étran- » gers ni sur ceux qui sont hors du système vasculaire, » quand l'estomac contient de la saburre, de la putridité, » de la bile surabondante ou viciée, on a recours à l'émé- » tique ou aux purgatifs.

» Si l'acide domine, on donne des absorbants, tels que la » magnésie; si c'est de l'alcali, on prescrit les acides, comme » la crème de tartre. Si on veut les administrer comme pur- » gatif, il faut les donner à la dose d'une ou deux onces; à » une moindre dose, ils ne sont qu'altérants et propres à » neutraliser les acides ou les alcalis et à en procurer l'éva- » cuation par une voie quelconque. Comme l'alcali domine » plus souvent que l'acide, on prescrit ordinairement le » régime acide: la salade, la groseille, la cerise, la limo- » nade, les sirops acides, l'oxicrat léger, etc., etc. (1). »

(1) Mesmer, Aphor. 309, 310, 311.

## § II. — Des médicaments magnétisés et de leurs effets.

Il est encore plus opportun de magnétiser les médicaments que les aliments ; rien n'est plus urgent que de les mettre en harmonie avec le corps du malade.

Il faut magnétiser tous ceux que l'on veut administrer, mais particulièrement ceux pour lesquels le malade paraît avoir de la répugnance ou qui le fatiguent : ainsi toutes les tisanes doivent être magnétisées.

Les liquides purs ou composés, pour lavements, doivent aussi être magnétisés.

Les cataplasmes doivent être faits avec des matières magnétisées et enveloppées dans des tissus magnétisés. Si le fait n'a pas eu lieu, il faut l'exécuter avant d'appliquer le remède.

Dans les maladies aiguës, la magnétisation est encore plus nécessaire ; les remèdes opèrent mieux, manquent rarement leurs effets et se dirigent bien plus vite sur le siège du mal (1).

## § II. — Magnétisation.

Il y a deux manières de magnétiser les remèdes ; elles diffèrent selon que les remèdes sont faits ou à faire.

Lorsque les remèdes sont faits, on les magnétise comme l'eau, les aliments, les boissons (2).

Mais lorsqu'ils sont à faire, on peut s'épargner beaucoup de peine : ainsi, dans un traitement, on a toujours de l'eau magnétisée sur le réservoir, et des plantes médicinales dans son intérieur. Si on n'a pas celles qui sont ordonnées, on les met pendant quelques heures dans le réservoir. L'eau et les plantes ainsi magnétisées à l'avance ne perdant rien à l'ébullition, il n'y a pas d'autre peine à prendre lorsque les remèdes sont faits (3).

(1) Deleuze, *Hist.*, 125. — *Instr.*, 79.

(2) Voir ci-dessus, page 198 à 203.

(3) Deleuze, *Instr.*, 87. — Voir plus haut, p. 168, 173.

---

## LIVRE HUITIÈME.

### DES INSTRUMENTS CONDUCTEURS ET EXCITATEURS DE LA FORCE MAGNÉTIQUE.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Du tube, de sa magnétisation et de ses effets.

##### § I<sup>er</sup>. — Sa nature et sa magnétisation.

On appelle *tube* un conducteur creux et d'une longueur proportionnée à l'usage qu'on en veut faire.

Sa longueur varie suivant la distance où l'on veut être du malade, depuis 30 jusqu'à 90 centimètres.

Un tube doit être en verre et ressembler à ces instruments qu'on appelle *sarbacanes*.

On le magnétise sans préparation, rien qu'en s'en servant; mais il est encore mieux de le prendre par une extrémité, entre les cinq doigts d'une main, et de conduire les doigts à l'autre extrémité. Après quatre ou cinq frictions de ce genre, on peut se servir d'un tube sans crainte de voir diminuer l'action curative des premiers essais.

##### § II. — Son usage rationnel.

On se sert d'un tube toutes les fois que l'on veut souffler à chaud sans approcher le malade.

Il y a des occasions où l'insufflation est absolument nécessaire, et les positions que l'on est obligé de prendre sont extrêmement fatigantes pour le magnétiseur. D'un autre côté, la décence s'oppose souvent à ce que l'on approche les lèvres du corps de la personne malade; enfin, il y a des maladies telles que l'insufflation, si nécessaire qu'elle puisse

être, se trouve naturellement repoussée par le magnétiseur à cause du juste dégoût qu'il éprouve. En faisant usage d'un tube, tous les inconvénients disparaissent.

### § III. — Ses effets.

Le tube a l'avantage de conduire le souffle du magnétiseur au malade, sans déperdition ni altération aucune; il a encore celui de concentrer tout le fluide sur la partie malade.

Dans les engorgements des viscères, mais surtout dans les engorgements glanduleux; dans les affaiblissements de l'estomac, de la poitrine, dans les affections polypiennes, on se sert avec succès du tube. Le fluide pénètre plus profondément que par l'insufflation ordinaire; les polypes et les glandes se fondent, l'estomac reprend de la force, la vie revient au phthisique et aux asphyxiés (1).

## CHAPITRE II.

### Des cordes ou cordons.

#### § I<sup>er</sup>. — Nature et magnétisation.

Les cordes ou cordons de fil, de chanvre, et surtout de laine, sont d'excellents conducteurs de la force magnétique (2).

On se sert des premiers lorsqu'ils doivent rester exposés à l'air, où ils sont moins exposés à pourrir que les cordons de laine; en outre ils reçoivent et retiennent moins l'humidité.

Les cordons n'étant rien par eux-mêmes et appartenant

(1) Voir pages 125, 126.

(2) Mesmer, Aphor. 294, 299, 304. — D'Eslon, Aphor. 25. — Puysségur, Mémoires, 9. — Deleuze, Instr. prat., 84, 85.

toujours à un réservoir dont ils servent à transmettre l'influence, se trouvent magnétisés par le seul fait de leur adjonction aux corps matériels avec lesquels ils sont mis en communication.

Au surplus, on peut en avoir de tout prêts qui restent déposés dans un réservoir.

### § II. — Usage rationnel.

Lorsqu'un malade ne peut point se lever pour se rendre au réservoir magnétique, on lui compose un réservoir portatif(1) d'où partent des cordons de laine dont il s'entoure le corps ou la partie malade (3).

Lorsqu'il ne peut descendre au jardin pour aller à un arbre magnétisé, on attache à cet arbre une corde qui vient aboutir au lit du malade, et le fluide arrive ainsi jusqu'à ce dernier.

### § III. — Effets curatifs.

« On renforce l'action du magnétisme, dit Mesmer, en » multipliant les courants sur le malade. Il y a beaucoup » plus d'avantage à toucher en face que de toute autre manière, parce que les courants émanant de nos viscères et » de toute l'étendue des corps établissent une circulation » avec le malade. La même raison prouve l'utilité des arbres, » des cordes...

» Dans les maladies des oreilles, le malade met la corde » autour de sa tête...

» Les malades souffrant de douleurs vives dans les parties ulcérées ou blessées, les calment subitement en les » entourant avec la corde.

» La lèpre se traite comme la teigne, en mettant la corde » aux endroits affectés (3). »

(1) Voir plus haut, page 187 à 189.

(2) Mesmer, Aphor. 304. — (3) Id., 294, 317, 320, 324.

## § IV. — Inconvénients.

Les cordes, transmettant purement et simplement l'action des grands réservoirs, tels que les arbres magnétisés, la chaîne et le réservoir matériel, en reproduisent les inconvénients : « Le baquet, le fer, la corde, la chaîne, donnent » des crises, dit Mesmer. Si elles sont jugées trop faibles » pour agir victorieusement sur la maladie, on les augmente » en touchant le siège de la douleur et de la cause. Lors- » qu'on juge la crise parvenue à son état, ce qui s'annonce » par le calme, on la laisse se terminer d'elle-même ou, » quand on la croit suffisante, on retire le malade de l'état » de sommeil et de stupeur où il est resté (1). »

L'usage des cordes attachées à un grand réservoir nécessite la circonspection et les précautions décrites pour les traitements de ce genre (2); quant à celles qui appartiennent à un petit réservoir, elles ont des avantages proportionnés à une action plus faible, mais elles n'offrent pas d'inconvénients.

## CHAPITRE III.

## De la baguette, de sa magnétisation et de ses effets.

§ I<sup>er</sup>. — Sa nature et sa magnétisation.

On appelle *baguette* un instrument long environ de 30 centimètres, épais de 2 à 3, de forme ronde et à peu près correspondante au nom qu'elle porte (3).

La baguette doit être en verre ou en acier, mais plutôt en

(1) Mesmer, Aphor. 338.

(2) Voir plus haut, pages 136 à 139, 188, 189, 171.

(3) Mesmer, Aphor. 292. — D'Eslon, Aphor. 17. — Jussieu, *Rapport*, 17. — Deleuze, *Hist. crit.*, 133. — *Instr. prat.*, 93.

verre (1), avec l'un de ses bouts plus gros que l'autre (2).

On la tient de manière que le gros bout touche le creux de la main et que les doigts allongés la couvrent en tous sens ; elle se trouve ainsi magnétisée (3).

A défaut de baguette, on la remplace par une canne de bois dur, sans garnitures de cuivre (4), ou mieux encore par une bouteille de gros verre, dont on présente le goulot et que l'on tient de la même manière que la baguette (5).

### § II. — Son usage rationnel.

On se sert de la baguette comme corps excitateur ou comme conducteur. Je dirai tout-à-l'heure ses effets comme corps excitateur.

On se sert de la baguette, considérée comme conducteur, pour éviter un contact immédiat dans certaines maladies (6).

On s'en sert aussi pour magnétiser l'eau, comme on le ferait avec les doigts de la main, et pour moins se fatiguer (7).

On s'en sert encore pour diriger le fluide à distance, et le fixer sur un point avec plus de certitude encore que par la magnétisation digitale (8).

La baguette doit être propre au magnétiseur qui la possède, et ne servir qu'à lui (9).

(1) « Le rapprochement que j'ai trouvé entre les effets électriques et ceux du magnétisme animal, disait dès 1784 M. de Puységur, m'a conduit à me servir plutôt de baguettes de verre que de baguettes de fer. Je me suis aperçu qu'elles étaient beaucoup meilleurs conducteurs que la première. » — Puységur, *Mémoires*, 84.

On verra plus loin les inconvénients des baguettes de fer.

(2) Mesmer, Aphor. 292. — D'Eslon, Aphor. 17.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 95.

(4) Mesmer, Aphor. 292, 295, 304, 307.

(5) Puységur, *Mémoires*, 38, 263, 323, 368, 408, 409, 445. — Deleuze, *Hist. crit.*, 124. — *Instr. prat.*, 95.

(6) Mesmer, Aphor. 292. — Deleuze, *Instr.*, 95, 96.

(7) Mesmer; Aphor. 307. — Deleuze, *Instr.*, 96.

(8) Mesmer, Aphor. 304. — Deleuze, *Instr.*, 95.

(9) Deleuze, *Instr. prat.*, 96.

## § III. — Ses effets.

« On touche médiatement, avec avantage, a dit Mesmer, en se servant d'un conducteur étranger. On se sert communément d'une petite baguette.

» Dans les maladies des oreilles, le malade met la corde autour de la tête, un fer du baquet dans l'oreille, avec la baguette dans la bouche (1).

» Les maladies des yeux se traitent avec le fer ou le bout des doigts qu'on présente sur la partie et qu'on promène sur le globe et les paupières; la baguette, surtout, dans les taies (2). »

Il y a une différence entre les baguettes de fer aimantées et celles non aimantées.

« Si la baguette est aimantée, dit Mesmer, elle a plus d'action; mais il faut observer qu'il est des circonstances, comme dans l'inflammation des yeux, le trop grand éréthisme, où elle peut nuire; il est donc prudent d'en avoir deux (3). »

## § IV. — Ses inconvénients.

La baguette, hors la main du magnétiseur; n'est, comme les autres corps magnétisés, qu'un simple dépositaire. Mais lorsque le magnétiseur s'en saisit et en fait usage, elle devient un corps exciteur; son action est plus forte que toutes les additions enseignées. Beaucoup de malades

(1) Mesmer, Aphor. 292, 317.

(2) Mesmer, Aphor. 318.

(3) Mesmer, Aphor. 292. — Voici, à ce sujet, un fait intéressant : — « Monsieur, disait la jeune Estelle au docteur Despine, je m'aperçois depuis hier de quelque chose qui me fatigue sur vous. Je ne sais pas ce que c'est; mais il est sûr qu'il y a quelque chose qui n'existait pas ces jours derniers. Effectivement M. Despine avait apporté la veille et ce jour-là, dans sa poche de côté, un petit barreau aimanté, long de quatre pouces, afin de constater sur Estelle quelques expériences magnéto-électriques qu'il avait déjà faites sur d'autres malades, mais dont il n'avait point parlé. — Despine, page 112.



n'en supportent pas l'attouchement ni le contact, surtout les somnambules, sans éprouver des crises nerveuses (1).

Les malades non somnambules n'y sont pas moins sensibles. Mesmer le savait bien; il a dit encore en parlant de la baguette : « Dans les maladies des yeux, il faut toucher » très légèrement en cas d'inflammation (2). »

On a à peu près cessé de se servir de la baguette, parce qu'elle a été le sujet de plaisanteries sans fin et de comparaisons qui prêtaient au ridicule; en second lieu, parce que l'expérience en avait démontré les fâcheux effets dans certaines maladies, quand on s'en servait sans précaution, et que d'ailleurs elles sont loin de convenir à tous les malades (3).

La baguette n'est donc pas indispensable, mais elle est utile. La baguette de fer a une action plus forte que celle de verre, et celle de fer aimanté produit plus d'effet que celle qui ne l'est pas. Enfin la baguette est un excitant plutôt qu'un conducteur; on en connaît mieux les inconvénients que les avantages; son étude se trouve donc naturellement recommandée au praticien.

(1) Mesmer, Aphor. 292.—Deleuze, *Hist. crit.*, 233.—*Instr. prat.*, 96.

(2) Mesmer, Aphor. 318.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 96.

---



---

## LIVRE NEUVIÈME.

DE LA ZOOMAGNÉTISATION.

---



---

### SECTION PREMIÈRE.

DE LA NATURE DE LA ZOOMAGNÉTISATION.

---



---

#### CHAPITRE PREMIER.

**Du principe de la vie chez l'homme et les animaux.**

« Le principe du mouvement, dit Jussieu, doit être re-  
 » gardé comme l'agent immédiat de toutes les fonctions  
 » animales. Dirigé par des lois immuables, maîtrisé quel-  
 » quefois par des causes étrangères, il tend toujours à suivre  
 » l'impression primitive et générale qui lui a été donnée,  
 » mais il est souvent détourné, attiré, repoussé par les corps  
 » soumis à son action... Mobile par essence, il se fixe en  
 » devenant partie d'eux-mêmes; mais dégagé ensuite, il re-  
 » prend sa première nature pour aller se fixer en d'autres  
 » corps. C'est ainsi que les êtres mus par ce principe le  
 » donnent et le reprennent continuellement; principe de  
 » mouvement dans la nature entière, il devient celui de la  
 » chaleur animale dans les corps vivants; de là cette cor-  
 » respondance marquée entre les variations de l'atmosphère  
 » et l'état de nos organes...

» Les grandes causes physiques agissent sur l'homme  
 » d'une manière continue, uniforme et générale. La marche  
 » de l'imagination est particulière, inconstante, variable  
 » dans chaque individu; elle ne peut suspendre les vrais  
 » fonctions animales exercées sans son secours, mais elle a  
 » le pouvoir de les ralentir ou de les exciter. Quelquefois

» dans le repos, elle cède aux impressions extérieures; plus  
 » souvent active, elle lutte et réagit contre tout ce qui l'en-  
 » toure. Trop resserrée alors dans son espace étroit, elle  
 » s'agite continuellement, elle tourmente le principe soumis  
 » à sa puissance, le promène avec rapidité dans toutes  
 » les parties du corps, le pousse au-dehors ou l'attire au-  
 » dedans avec une égale vivacité, et par ces trois mouve-  
 » ments divers elle produit tous les effets attribués à son ac-  
 » tion.

» Les classes d'animaux dont l'organisation est plus sim-  
 » ple, et dans lesquelles l'imagination est anéantie ou  
 » presque nulle, sont exposées à moins de variations; et la  
 » marche de leurs fonctions, moins troublée, se rapproche  
 » en ce point de celle des végétaux.

» Le principe actif suffit à toutes les fonctions végétales,  
 » lesquelles ne sont dirigées par aucun autre agent supé-  
 » rieur... Ce principe, nécessairement existant, est, dans  
 » les corps organisés, le principe vital; dans les corps ani-  
 » més, le principe de la chaleur animale; dans la nature, le  
 » principe du mouvement (1).

## CHAPITRE II.

### Des facultés magnétiques de l'homme et des animaux comparées.

L'homme montre partout et en tout sa supériorité sur les autres êtres animés. La raison ou le raisonnement le guide dans toutes ses actions. S'il fait mal, il le sait et il peut revenir au bien; les bêtes, au contraire, suivent leur instinct naturel sans réflexion ni calcul (2).

Tout le monde connaît les facultés magnétiques de certains animaux: le serpent, le crapaud, peuvent attirer à eux d'autres animaux; ils n'agissent ainsi que pour détruire l'a-

(1) Jussieu, *Rapport au Roi*, 25, 26, 32, 33.

(2) Il y a, bien en tendu, des exceptions à ce que j'avance ici en général.

nimal attiré ; leur action est toujours nuisible ou destructive. Il n'y a dès lors aucun rapprochement à faire ici avec les actions magnétiques de l'homme, puisque je n'indique que les moyens de secourir des êtres souffrants, et que j'écris un traité de l'art de faire le bien.

Je parle donc des facultés attractives des animaux comme particularité physiologique qui, dans un autre ouvrage, pourrait être mise à côté des facultés électriques de plusieurs autres d'entre eux, et pour inviter à observer avec plus d'attention qu'on ne l'a fait jusqu'à présent l'étendue des facultés attractives et destructives des animaux, et même des végétaux (i).

### CHAPITRE III.

#### De la différence à établir entre le magnétisme humain et le magnétisme animal.

Depuis que le magnétisme a pris rang parmi les sciences, malgré les abus et les folies qui accompagnent encore l'observation du somnambulisme, les questions de magnétisme terrestre sont rentrées dans le domaine de la physique ordinaire. Aujourd'hui, quand on parle du magnétisme, on n'a pas besoin d'ajouter l'épithète *animal*, il n'y a plus d'équivoque, et l'on sait qu'il s'agit de la découverte mesmérinne (2).

(1) Voir ce que j'ai dit dans ma *Théorie du magnétisme*, sur les actions comparées de l'homme et des animaux ; *Introduction*, p. 217 à 228.

(2) Dès 1816, M. Deleuze fit entrevoir, sinon pour le moment, au moins pour l'avenir, la possibilité de retrancher le mot *animal* dans la dénomination du magnétisme. Depuis la découverte de l'électricité, on s'était souvent servi du mot *magnétisme* ; de sorte que, pour éviter la confusion des idées en magnétisme terrestre et humain, Mesmer avait été obligé d'appeler ce dernier *magnétisme animal*. Mais, en 1816, M. Deleuze entreprit de définir le magnétisme pour le mot comme pour la chose, et il dit dans son excellente définition : « Je sais qu'il est indispensable de joindre au mot *magnétisme* l'épithète *animal* : aussi la supprime-t-on lorsqu'elle n'est pas

Mais une nouvelle modification va être nécessaire, car on ne peut appeler du même nom la magnétisation de l'homme sur son semblable, et celle qu'il exerce sur les animaux ; l'art du vétérinaire a toujours été une partie distincte de la médecine.

« La volonté et l'attention, disait en 1785 le savant physiologiste Bruno, sont les principaux agents du magnétisme humain.

» Je dis *humain* et non *animal*. Lorsque Mesmer s'est servi de cette dernière expression, il entendait une action purement physique ; car il n'est pas probable qu'il ait voulu accorder à tous les animaux indistinctement une puissance de volonté et d'attention capable des effets que nous opérons nous-mêmes. Par cette expression, il désignait les effets physiques du mouvement des corps, mouvements aveugles et soumis aux lois générales de la gravitation.

» Le magnétisme animal résulte des propriétés du corps ; le magnétisme humain, des facultés de l'âme. Celui-ci diffère essentiellement de l'autre, parce que, ayant pour principe l'âme et ses facultés, les effets ne sont point *entièrement* soumis aux lois de la gravitation des corps...

» Quoique tout le magnétisme se réduise à la communication du mouvement d'un individu à un autre, et qu'il ait sa raison dans cette loi générale de la gravitation qui régit l'univers, on peut le subdiviser en autant de magnétismes qu'il y a de genres dans les êtres vivants. Dans ces genres, chaque espèce ayant un mouvement qui lui est particulier, son magnétisme est différent de celui des autres.

» Le magnétisme des genres peut être divisé en magnétisme végétal et en magnétisme animal ; et dans l'espèce

nécessaire pour éviter une équivoque. » — *Définition du magnétisme par M. Deleuze. — Annales du magnétisme*, tome VIII, page 120 ; et *Histoire du somnambulisme*, t. II, p. 290.

» des animaux, celui de l'homme doit être distingué de tous  
» les autres (1). »

Je m'incline respectueusement devant ces magnifiques explications, et j'en tire les déductions suivantes :

Avant la découverte mesmérïenne, il n'y avait qu'un magnétisme terrestre; Mesmer a nommé l'action d'un homme sur un autre homme, magnétisme *animal*; aujourd'hui il est constant que l'espèce humaine a sur les animaux une action à peu près semblable à celle qu'elle exerce sur ses propres membres, et qu'elle peut même déposer son mouvement dans les végétaux et dans la matière.

Le magnétisme, considéré comme science ou comme art, est donc *magnétisme humain* quand il sert à soulager ou guérir les hommes, et *magnétisme animal* quand on l'emploie à traiter les animaux.

L'application du magnétisme aux maladies et les procédés principaux appartiennent à Mesmer. En Angleterre, l'art magnétique et ses résultats sont appelés avec raison *mesmérisme*.

La magnétisation des animaux, par les mêmes procédés que ceux du magnétisme humain et pour arriver au même but, est le résultat des observations pratiques des hommes laborieux qui ont expérimenté après Mesmer. Comme elle ne peut s'appeler magnétisme *animal*, puisque l'homme est lui-même un être animé, il serait très rationnel d'appeler *mesmérisme* le magnétisme humain, et *zoomagnétisation* le magnétisme des animaux.

(1) Bruno, pages 43 et 203.

## SECTION DEUXIÈME

DE LA ZOOMAGNÉTISATION, OU MAGNÉTISATION PAR LES ANIMAUX.

## CHAPITRE PREMIER.

*Des propriétés magnétiques de l'homme et des animaux comparées.*

« Dans les vingt-sept propositions de Mesmer, dit M. de Bruno, sa dix-huitième est remarquable ; la voici :

« J'ai dit que les corps animés n'étaient pas également susceptibles de magnétisme ; il en est même, quoique très rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce magnétisme dans les autres corps.

« Je ne sais, ajoute M. de Bruno, si Mesmer s'est expliqué à ce sujet avec ses disciples les plus affidés ; je ne crois pas qu'il en ait rien transpiré. Cette assertion, cependant, a donné lieu à ses ennemis de l'accuser de s'être réservé par là des prétextes pour excuser, dans certaines circonstances, le peu d'effet de son action. Il a dédaigné de répondre, et il a bien fait. Mais cette assertion n'était-elle pas assez intéressante pour mériter d'être développée ? Je me rappelle que dans une conversation que j'eus avec lui il y a plusieurs années, il me parla d'un chien qu'il avait eu, et en qui il avait reconnu cette vertu antimagnétique. Il me semble même qu'il ajouta l'avoir reconnue dans un cheval.

« Ces particularités, et les mots très rares qu'il a mis dans sa proposition, prouvent qu'il a cru que cette vertu était particulière à certains individus et non pas commune aux espèces ; mes expériences m'ont prouvé, au contraire, qu'elle était commune à l'espèce, et que tout individu d'une espèce différente de l'homme devait, parla commu-

» nication de son mouvement, troubler plus ou moins le  
» mouvement imprimé par le magnétiseur.

» Mesmer n'avait point eu, sans doute, l'occasion de faire  
» cette observation sur d'autres animaux; mes réflexions  
» sur le ton propre à chaque espèce m'ont donné l'idée de  
» faire les expériences dont j'ai parlé (1). »

Je pense tout-à-fait comme M. de Bruno. Je crois, avec Mesmer et lui, que certains animaux ont, plus que d'autres, la propriété antimagnétique, tels que le chat et tous ceux qui portent de longs poils; mais, suivant moi, et ainsi que l'a dit M. de Bruno, tout animal trouble le mouvement imprimé par le magnétiseur.

Les ressorts du corps humain n'étant pas les mêmes que ceux des animaux, leur complication étant bien plus grande, les travaux et les actions des bêtes étant subordonnés à leurs organes, ces organes n'étant pas les mêmes dans tout le règne, puisque ce règne se divise en espèces, et ces espèces elles-mêmes ayant des habitudes, des aptitudes et un genre de nourriture approprié à l'organisation spéciale à chacune d'elles; enfin l'imagination, ce puissant véhicule, ce moteur extraordinaire, étant réduit chez les animaux à l'esprit d'observation, il est évident que leur mouvement ne peut être celui de l'homme.

Le magnétisme humain consistant dans la communication du mouvement d'un homme à un autre homme, il y a sympathie parfaite entre les deux pièces magnétiques, et l'équilibre doit nécessairement arriver; mais il ne peut jamais exister un équilibre parfait entre un animal et un homme, parce que le principe vital qui les régit a subi, dans leurs corps respectifs, une modification rationnelle et appropriée à leur organisation.

Il résulte de ce que je viens d'avancer et de ce qui a été

(1) Bruno, pag. 193, 194. — J'engage beaucoup ceux de mes lecteurs, que cette question intéressera, à lire dans l'ouvrage de M. de Bruno le récit des expériences qu'il a faites avec des chiens et des chats. L'extrait qu'ils en ont lu, pages 145 à 149, leur en donnera déjà une idée.



expérimenté avant moi, que le concours des animaux, en magnétisme, est plutôt nuisible qu'utile à la santé des malades. Il faut donc les éloigner ou leur communiquer une portion de mouvement humain qui les mette, autant que possible, au ton du magnétisé.

---

## CHAPITRE II.

### **Des animaux considérés comme corps magnétiques intermédiaires.**

La magnétisation des animaux, dans le cours d'un traitement, a simplement pour but de ne pas exposer le malade à se laisser impressionner par un fluide étranger, dans le cas où il deviendrait somnambule. Lors même qu'il ne l'est pas encore, la présence d'un animal troublant le mouvement imprimé, le malade serait moins sensible à l'action, et les dispositions somnambuliques seraient inévitablement retardées ou dérangées.

J'ai cité des exemples, offerts par M. de Bruno, de la différence que font les somnambules entre le mouvement d'un animal et celui d'un homme, et on a vu également les inconvénients de laisser circuler des chats auprès des malades (1). Je vais y joindre un dernier exemple du danger de conserver ou d'amener des chiens auprès des somnambules.

Agnès Rémond, femme Burguet, âgée de quarante-huit ans, ayant fait un effort pour écarter les bras et les porter en arrière, le sang lui sortit aussitôt par le nez, la bouche et le fondement. Mise en somnambulisme par M. de Puységur, elle dit que la cession des règles, qui s'approchait par suite de son âge, était une des causes de sa maladie; elle était sujette, dans ses accès convulsifs, à des gonflements de poitrine.

Un jour elle est mise en somnambulisme dans une pièce

(1) Voir plus haut, pages 144 à 147.

voisine du salon, on l'y amène; une fois assise, elle est touchée par un chien! aussitôt il se manifeste en elle un mouvement convulsif, comme de frayer, de douleur, et que M. de Puységur attribue à l'attouchement de ce chien. Elle annonce alors qu'elle va éprouver cinq gonflements de poitrine, au lieu d'un seul qu'elle avait eu la veille! Sa gorge devint aussi grosse que si elle avait eu un goître volumineux.

Le lendemain, mise en somnambulisme à la même heure, M. de Puységur lui ayant demandé si elle aurait ses accès de la veille : « Non, répondit-elle, à moins qu'on ne me fasse mal comme hier. »

« Jusqu'à ce moment, ajoute M. de Puységur, j'avais toujours eu le soin de toucher toutes les personnes qui devaient approcher la malade, et la tenir ou lui tâter le pouls. Souvent on lui faisait mal, lorsque j'avais négligé de mettre en rapport ceux qui l'approchaient. L'aventure de la veille, causée par le contact du chien, me fit redoubler de précaution (1). »

Quelle que soit donc l'espèce de l'animal qui doit ou peut, par circonstance, approcher le malade, il faut le magnétiser afin d'atténuer les mauvais effets qui résultent ordinairement des émanations que les courans qui s'échappent de son corps portent sur le malade; rien ne doit rompre ou diminuer l'harmonie qui existe entre ce dernier et la personne qui le magnétise.

### CHAPITRE III.

#### Des animaux magnétisables.

Il est inutile, du moins je le crois, de magnétiser les chats; leur nature particulièrement électrique dominera toujours; ils recevront l'action magnétique et ne la rendront pas.

(1) Puységur, *Recherches physiologiques*, 260 à 263.

Les chiens à longs poils présentent presque les mêmes inconvénients que les chats. On en diminuera beaucoup les effets en les magnétisant fortement. Le mieux serait de les éloigner, si le malade paraît disposé à devenir somnambule; en tout cas on pourrait les faire tondre pour diminuer les courans électriques qui sortent de chaque poil.

Les chevaux sont très magnétisables et bons corps dépositaires de la force magnétique.

Tout animal que l'on ne pourra pas éloigner, dont on aura besoin, ou qui pourra approcher du malade, devra, autant que possible, boire de l'eau magnétisée; on le verra préférer celle-ci à l'eau ordinaire.

Je vais décrire dans un instant le mode de magnétisation des animaux, quand j'aurai parlé des effets du magnétisme sur eux-mêmes.

## SECTION TROISIÈME.

DE LA ZOOMAGNÉTISATION, OU MAGNÉTISATION VÉTÉRINAIRE.

### CHAPITRE PREMIER.

**Des effets curatifs du magnétisme sur les animaux.**

« Après avoir parlé du magnétisme comme d'une faculté » qui nous a été donnée pour guérir ou soulager les maux » de nos semblables, dit M. Deleuze dans son *Instruction* » *pratique* avec cette bonté touchante qui caractérise ses » ouvrages, il ne sera pas hors de propos de parler du parti » que l'on en peut tirer pour guérir les animaux domestiques » qui nous aident dans nos travaux ou qui nous intéressent » par l'attachement qu'ils ont pour nous...

» Le magnétisme peut être employé avec le plus grand » succès pour la guérison des animaux domestiques; il

» paraît même que son action est plus sûre, plus constante,  
 » plus efficace sur les animaux que sur les hommes; soit  
 » parce que l'homme a, par ses facultés, une grande supé-  
 » riorité sur les animaux, soit parce que ceux-ci n'opposent  
 » aucune résistance et s'abandonnent entièrement à l'in-  
 » fluence qu'ils reçoivent (1).

» Je n'ai point essayé de guérir des animaux; je me suis  
 » assuré par moi-même que le magnétisme agit sur eux,  
 » j'ai recueilli un grand nombre de faits, j'ai été témoin de  
 » résultats évidents, et plusieurs de mes amis, observateur,  
 » exacts, m'ont raconté les crises qu'ils avaient produites et  
 » les guérisons qu'ils avaient opérées avec une promptitude  
 » surprenante sur des chiens, sur des chevaux, des chèvres,  
 » des vaches, etc. »

M. Deleuze écrivait ceci il y a vingt ans, et depuis cette époque plusieurs essais ont confirmé ce qu'il avait avancé.

J'ai magnétisé des animaux; j'ai obtenu des succès remarquables et qui m'ont causé une grande satisfaction. Les animaux malades sentent parfaitement quand on leur veut du bien; ils se laissent toucher, tourner et retourner comme on le juge convenable; avec eux, on a de suite la preuve de l'action bienfaisante du magnétisme, et loin d'éprouver cette hésitation qui vous accompagne souvent quand on magnétise son semblable, la confiance pleine d'abandon de ces malheureux encourage et excite à leur porter secours. Je n'ai jamais mieux senti ce bonheur qu'un certain jour où l'on me demanda si j'étais un *médecin de chiens* ! Je fus heureux de cette qualification.

C'était en 1838. Je me rendais à l'Observatoire, et je traversais la partie droite du jardin du Luxembourg, lorsqu'un chien noir, à poil ras, qui était à une distance de quinze pas devant moi, tomba tout-à-coup atteint d'épilepsie. Ses convulsions firent quelque bruit dans ce lieu solitaire, et la matresse du chien, vieille dame fort âgée, assise à quelques

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 261 à 263.

pas de là, accourut aussitôt en gémissant; mais elle se contentait de gémir.

J'avais déjà magnétisé plusieurs chiens, et je demandai à cette dame combien de temps dureraient les accès de son chien: « Cinq à dix minutes de convulsions au moins, me » dit-elle, quelquefois un quart d'heure; puis ensuite une » demi-heure de fatigue. » Je me baissai et magnétisai le chien; la crise cessa dès les premières frictions, et au bout de cinq minutes il se promenait. Sa maîtresse stupéfaite me dit avec une admirable confiance: « Monsieur, vous êtes donc un médecin de chiens? Votre adresse, s'il vous » plait? » Je lui recommandai de faire toucher son chien, comme je venais de le faire moi-même, toutes les fois que son mal lui prendrait, et même de ne pas attendre les accès.

J'ai magnétisé une jeune chienne qui venait de mettre bas; le lait lui avait porté à la tête, elle souffrait horriblement; ses yeux étaient gonflés et presque fermés. Dès le lendemain, après trois séances, les yeux étaient parfaitement ouverts et les douleurs calmées; au bout de trois jours l'animal était bien portant.

Une toute petite chienne, qui venait également de mettre bas, avait la tête plus grosse en quelque sorte que le reste de son corps; je la magnétisai trois jours de suite, une fois par jour; à chaque séance, les douleurs diminuaient, le sommeil revenait. Le troisième jour, il y eut une évacuation extraordinaire après laquelle le chien demanda de lui-même à sortir pour se promener.

J'ai magnétisé un cheval, mais il s'était blessé trop grièvement pour pouvoir en revenir. En attendant le vétérinaire, je le frictionnai fortement, je me fatiguai beaucoup, et je n'oserais pas décider si la cessation du frisson qu'il éprouvait était due à mon action ou à une cause naturelle.

J'ai obtenu sur une vache, et dans une circonstance critique, un plein succès. Elle avait mangé du trèfle mouillé!

on sait quels effets terribles en sont la suite. La vache enflait prodigieusement, et personne n'était là pour lui porter les secours d'usage en pareil cas ; j'ôtai mon habit, je retroussai mes manches et je me mis à l'œuvre. Quand le vacher et les domestiques arrivèrent, ils furent ébahis.

Sentant en moi-même, et par le calme subit de l'animal, que le magnétisme agissait fortement, je dis aux survenants que je n'aurais pas besoin d'eux, et je continuai mon office. Malheureusement j'y mis trop d'action, je me fatiguai de suite. Le vacher, qui s'apercevait que sa bête n'était pas dans l'état de souffrance ordinaire, avait déjà confiance dans mon action, et il offrit de me seconder. J'acceptai, mais en lui disant d'agir seul, et je lui indiquai comment il fallait s'y prendre.

Au bout de vingt minutes en tout, l'animal lâcha quelques vents qui nous encouragèrent. Le magnétiseur-vétérinaire improvisé redoubla d'énergie, et au bout d'un quart d'heure de magnétisation soutenue, la pauvre bête lâcha des bordées flatueuses qui nous réjouirent beaucoup et amenèrent son salut.

J'ai magnétisé des chats, et je fais, relativement à l'action de les magnétiser, une différence entre eux et les chiens. Ceux-ci me remerciaient par leurs regards et par le laisser-aller de leurs mouvements, mais les chats se prêtent admirablement à la magnétisation ; ils se tournent, se retournent d'eux-mêmes et se placent aussi bien qu'on pourrait le faire soi-même pour leur être utile. M. Mialle m'a raconté à cet égard un fait très curieux sous tous les rapports.

Rentrant un jour chez lui, il trouve, dans la cour de la maison qu'il habitait, des domestiques rassemblés auprès de la pompe, que l'un d'eux faisait mouvoir, pour en verser l'eau dans un panier où un chat était enfermé. Cette pauvre bête était tombée d'un quatrième étage dans la cour, et comme il ne revenait pas assez promptement à la vie, au gré des domestiques, l'un deux, connaissant l'aversion des chats pour l'eau, avait imaginé de lui réveiller les sens en

l'immergeant; mais c'était en vain, le chat ne bougeait pas, on le croyait mort.

Rendu chez lui, M. Mialle regardant par la fenêtre et voyant le chat faire un léger mouvement, l'envoya chercher, le fit mettre dans des serviettes et bien éponger; puis après il l'étendit sur un tapis et le magnétisa. Bientôt il s'aperçut, aux mouvements du corps, que le magnétisme agissait, et il continua; au bout d'un quart d'heure environ, l'animal se plaça comme pour être plus à son aise, il étendit les pattes, dérangea sa tête, lui choisit une autre place, ouvrit les yeux, puis les referma, paraissant attendre fort tranquillement le résultat de l'opération. Au bout d'une demi-heure, le magnétiseur étant fatigué se reposait en se demandant s'il arriverait entièrement à son but, lorsque le chat, qui n'avait été magnétisé que d'un côté, se retourna de lui-même. M. Mialle opéra de nouveau sur le côté qui n'avait pas reçu d'action, et crut au bout de cinq minutes pouvoir cesser; mais il comptait sans son hôte: le chat se retourna aussitôt la magnétisation finie; puis, après quelques frictions nouvelles, il se retourna encore, et puis encore, et puis toujours, jusqu'au moment où, sans se lever tout-à-fait mais se posant sur le ventre, il manifesta, par des *ron ron* multipliés, qu'il se trouvait fort bien des soins qu'il avait reçus; ce dont on s'assura en lui ouvrant la porte.

## CHAPITRE II.

### De l'utilité des conseils somnambuliques dans le traitement des animaux.

J'ai observé les animaux que j'ai magnétisés, afin de m'assurer s'il ne se développait pas en eux un somnambulisme rationnel; mais toutes les fois que je les touchais ou que je leur parlais, je les réveillais et troublais ainsi leur sommeil. Mes occupations et les soins à donner à mes semblables m'ont empêché de pousser mes recherches plus loin.

Je me suis aidé de conseils somnambuliques dans le traitement des animaux, et ils m'ont été très utiles.

Les somnambules, comme je l'ai dit, ne supportent pas les animaux dans le cours d'un traitement et surtout lorsqu'ils se présentent à l'improviste; mais en magnétisant ces derniers et en prévenant les malades de leur approche, le défaut de sympathie est moins sensible; je puis même assurer qu'il disparaît à peu près, lorsqu'il s'agit de soulager un animal qui souffre.

Avant de faire toucher des animaux par des somnambules, je consultais ces derniers sur des crins ou des poils que l'on m'apportait; et pour les disposer à bien prendre ma proposition, je leur présentais les crins ou les poils aussi bien enveloppés que des cheveux. Après les rires que ce petit subterfuge occasionnait, j'obtenais d'excellents conseils; les somnambules décrivaient parfaitement la maladie, ses causes, son cours, le remède à administrer, le traitement à suivre. Ils indiquaient également le sexe, l'âge, la taille et la couleur de la robe des animaux.

J'ai magnétisé un laitier; et dans le cours du traitement, sa femme, obligée de travailler pour deux et succombant à la fatigue, tomba malade à son tour. Le cheval qui conduisait le lait à la ville ayant été confié à des mains étrangères, cessa bientôt aussi son service; en sorte que bêtes et gens, tout le monde était malade au logis. La femme, qui était somnambule, m'avait parfaitement rassuré sur son état et celui de son mari, mais elle s'attristait beaucoup de l'état de son cheval, sans néanmoins demander à le voir ni même dire l'espèce de soulagement que l'on pouvait lui procurer. « Pourquoi, lui dis-je, puisque vous vous inquiétez si fort de la santé de votre cheval, ne viendriez-vous pas à l'écurie? vous vous assureriez par vous-même de son état. » — « C'est juste, monsieur, me répondit-elle; les bêtes, c'est comme nous. » Elle ordonna de faire saigner son cheval le jour même.

Les chats sont particulièrement antimagnétiques; les



somnambules frémissent non seulement quand un chat les approche, mais encore quand il entre dans le lieu où ils sont. Je suis pourtant parvenu à faire toucher un chat malade; et soit déperdition ou affaiblissement des propriétés électriques, soit désir d'être utile à un animal souffrant, le somnambule le toucha sans crainte ni répugnance, et ordonna de lui faire boire beaucoup de lait.

Je rencontre, dans l'antiquité, un fait analogue que j'ai déjà cité dans un autre ouvrage: Un citoyen nommé Loeneus, inquiet de la santé d'un cheval qu'il aimait et des progrès que faisait sa maladie, consulta en songe Sérapis sur les moyens de le guérir. Il en reçut, en songe, l'indication d'un remède qui opéra avec succès (1).

### CHAPITRE III.

#### Des procédés de la magnétisation vétérinaire.

« Les procédés à employer pour les animaux, dit M. Deleuze, sont les mêmes que pour les hommes. Si l'on connaît le siège du mal, on concentre l'action sur la partie affectée, pour entraîner ensuite; si on ne le connaît pas, on emploie les grands courans à distance (2). »

J'ai effectivement agi avec les animaux comme avec mes semblables; partant de la tête pour arriver aux extrémités, et cherchant à leur procurer des évacuations, ce qui m'a presque toujours réussi.

J'ai remarqué, du reste, qu'ils sont moins susceptibles d'irritation que les hommes, ce qui tient à leur nature; au moyen de quoi, on peut souvent user sur eux de la friction au lieu des passes; l'action est plus vive.

(1) Ælien, liv. VI, chap. XXXI; et *Histoire du somnambulisme*, t. II, page 18.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 263.

L'eau magnétisée est aussi efficace sur eux que sur les hommes. « Je connais, dit M. Deleuze, des exemples vraiment étonnants de l'efficacité de l'eau magnétisée employée en lotions, et des compresses imbibées de cette eau pour la guérison des plaies aux jambes des chevaux (1). »

L'imposition des mains a aussi, sur les animaux, la même vertu que sur l'homme ; elle leur procure un soulagement, un bien-être particulier. Je puis citer, à cette occasion, un fait dont le souvenir me touche toujours.

J'étais en voyage pendant l'été de 1840, lorsque je vis, dans la cour de l'hôtel où j'étais logé, un chien de chasse qui boitait et paraissait souffrir beaucoup en marchant. Le garçon d'écurie me dit qu'il s'était blessé trois jours avant à la patte ; il n'en savait pas davantage et ne cherchait pas, ni lui ni personne, à soulager la pauvre bête dont la contenance et les cris annonçaient un mal aigu.

Je pris la patte du chien et je reconnus une tuméfaction considérable ; il est probable qu'il avait marché sur un fond de bouteille cassée, car en écartant les doigts de la patte et introduisant le mien dans la blessure qu'il s'était faite, j'en trouvai encore un morceau. Le chien me laissa faire, tout en hurlant par suite du mal que je lui causais, et il me suivit même quand je l'appelai pour le panser chez moi.

Je lavai la plaie avec de l'eau magnétisée, j'y mis de la charpie, j'enfermai la patte dans un linge que j'attachai aussi solidement que possible ; pendant toute cette opération, le chien se laissa faire, et lorsqu'elle fut finie, je restai quelques minutes couché à côté de lui, sa patte dans ma main gauche.

Bientôt l'animal s'endormit, et après avoir continué de tenir sa patte pendant au moins cinq autres minutes, je la retirai doucement pour me relever et m'en aller ; mais à

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 263.

peine fut-elle ôtée que le chien ouvrit les yeux et me regarda avec un air de reproche dont aujourd'hui même je ne me rends pas compte, mais qui me fit aussitôt reprendre position.

Il se passa alors en moi une chose fort extraordinaire : la vertu du magnétisme sur ce chien blessé et souffrant, vertu dont il semblait revendiquer les bons effets, cette vertu, dis-je, me porta à un sentiment d'admiration, plus profondément senti que jamais, pour la simplicité et l'efficacité des remèdes que le Créateur a mis à notre disposition.

Le premier malade que j'ai magnétisé ne m'avait d'abord inspiré que de l'étonnement, en raison de l'action curative que j'exerçai sur lui ; mais ici la confiance du chien, son calme subit par l'imposition de ma main, ce regard expressif qu'il m'avait adressé comme pour me reprocher de le quitter trop vite, tout cela me fit un tel effet, qu'à mon admiration se joignit ma reconnaissance envers Dieu, et oubliant tout-à-fait que l'on pouvait entrer et me surprendre couché à terre, j'eus un moment de contemplation qui me donna à mon tour un calme, une douce fraîcheur, avec une satisfaction toute particulière.

Le chien aussi se trouva bien de cet état de choses et y participa certainement ; car je retirai ma main, et il resta endormi. La cloche de l'hôtel sonna le dîner, je fermai ma porte ; une heure après je revins, je le vis par la croisée dormir encore ; il s'éveilla à mon entrée. Dès le lendemain soir l'inflammation n'existait plus ; trois jours après, il courait comme à l'ordinaire.

J'attribuai à l'imposition de la main une grande partie du calme subit et du sommeil rendu à ce chien, qui, dans la nuit précédente et toute la matinée, avait fait entendre des gémissements et des cris de douleur ; je ne crois pas m'être trompé, car depuis cette guérison, j'ai retrouvé, dans un épisode très connu de l'antiquité, le même effet de l'imposition de la main sur un animal bien plus terrible.

Tout le monde connaît l'histoire d'Androclès exposé aux

bêtes, pour en être dévoré. Un lion énorme accourt sur lui ; mais bientôt il s'arrête, puis s'approche doucement du pauvre esclave terrifié, se glisse en quelque sorte jusqu'à ses pieds, remue sa queue comme un chien qui flatte, et lèche les mains de celui qu'il s'apprêtait à déchirer.

Retiré du cirque par ordre de l'empereur, Androclès raconta qu'étant en Afrique et fuyant un maître cruel, il avait gagné une forêt, et s'était retiré dans une caverna écartée des chemins frayés ; mais tout-à-coup un lion entre après lui, ayant un pied malade et ensanglanté et poussant des cris douloureux qui attestaient les souffrances causées par sa blessure. Apercevant un homme dans le lieu qui lui servait de retraite, le lion vint à lui avec un air doux et privé (*mitis et mansuetus*), et levant son pied, il semblait le lui montrer et le lui tendre, comme pour implorer son secours. Androclès lui arracha, en effet, une grande épine qui s'était enfoncée dans son pied, et fit sortir le sang caillé qui était au fond de la plaie ; de là cette reconnaissance du lion avec lequel Androclès avait passé trois années entières pendant lesquelles le lion lui rapportait tous les jours une partie de sa chasse ; je n'ai pas besoin de raconter l'histoire entière, chacun la sait ou peut la lire (1). Mais ce qu'on ne sait pas, ce que j'ignorais moi-même, c'est que l'imposition des mains fut employée par Androclès pour guérir le lion malade : « *Ille tunc meâ operâ ac medelâ levatus*, PEDE IN MANIBUS MEIS POSITO, *recubuit ac quievit*, dit Aulu-Gelle ; — « *soulagé par mes soins et ce traitement, il se coucha et s'endormit, son pied reposant* (posito) DANS MES MAINS !

« Lorqu'il y a contraction ou irritation dans une partie, » dit Bruno, j'y applique la paume de la main, et j'y transmets une action douce. La paume de la main produit du relâchement, de la détente » (2). « En guérissant des animaux, on rend souvent un grand service aux hommes, » dit M. Deleuze, c'est toujours un bien de soulager des

(1) Aulu-Gelle, *Leonis et servi innovata notitia*, liv. V. chap. XIV.

(2) Bruno, 71, 84.

» êtres souffrants (1). » Je puis ajouter que c'est un bonheur pur, véritable et sans mélange d'inquiétude. J'ai déjà guéri bien des malades ; quelques uns m'ont renié, d'autres me fuient ; la reconnaissance est pour eux un fardeau. Les animaux, au contraire, sont tous reconnaissants : « Les bêtes » elles-mêmes sont sensibles aux bienfaits, dit Sénèque. (2) » J'avoue que j'ai été touché de m'entendre appeler *médecin de chiens* ; et cela m'a rappelé l'inscription mise au pied du portrait d'Androclès et de son lion : « Voici le lion qui a » donné l'hospitalité à un homme ; voici l'homme qui a » été le médecin d'un lion (3). »

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 264.

(2) Sénèque, *Des bienfaits*, liv. I, chap. III.

(3) « *Hic est leo hospes hominis : hic est homo medicus leonis.* — Aul-Gelle, *id.*

---

## TROISIÈME PARTIE.

THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME.

---

### LIVRE PREMIER.

DE L'EXPLORATION.

---

#### Observations préliminaires. . .

Mesmer avait dit : « De tous les sens, celui qui nous présente le plus de phénomènes à observer, celui dont on a eu jusqu'à présent le moins de connaissance, c'est le tact (1). »

Un des commissaires nommés par le roi Louis XVI pour juger du mérite de sa découverte et qui refusa de signer le rapport présenté par ses collègues, M. de Jussieu, s'exprima en ces termes dans son rapport particulier.

« La proportion du principe actif, variable dans les êtres vivants, peut et doit différer de même soit passagèrement, soit habituellement, dans les divers organes du même individu. Le mouvement accéléré ou retardé dans quelques parties du corps indique des différences dans la quantité du principe qu'elles contiennent. Une cause passagère peut répandre dans tout le corps la chaleur concentrée dans un seul point, ou réunir sur un organe celle qui était répartie entre tous. Si cet effet devient permanent, il en résulte une altération ; un vice dans la constitution de l'individu. L'atmosphère particulière des organes viciés doit subir graduellement la même altération, mais il faut

(1) Mesmer, Aphor. 284.

» *draît un tact délicat pour distinguer les nuances en promenant la main sur la surface du corps malade.* »

« On éprouvera peut être plus facilement , par le même procédé, l'action générale du principe actif passant d'un corps dans un autre corps voisin. S'il suit l'affinité avec le fluide électrique, il s'échappera par toutes les ouvertures, par toutes les surfaces du corps et principalement par celles qui approchent le plus de la forme allongée et aiguë des conducteurs électriques, tels que la main et le doigt. Celui-ci, porté par un individu sur quelque partie d'un autre individu, agira diversement, selon l'état des deux êtres. L'organe actif, moins fort ou moins fourni de principe quel organe passif, lui soutirera ce principe au lieu de le lui donner, et recevant une impression de chaleur, il lui en communiquera une de froid. Si la proportion de ce principe est la même entre les deux organes, chacun des deux donnant et recevant également, il n'en résultera aucune action, aucune sensation remarquable. Elle sera plus caractérisée en raison de la quantité surabondante de principe dans le doigt conducteur et de la sensibilité de l'organe sur lequel serait dirigé le courant ; cet organe éprouvera plus ou moins de chaleur et d'autres effets plus ou moins marqués. Enfin, si le conducteur, au lieu de toucher la partie, se dirige simplement sur elle à quelque distance, on conçoit que l'action sera en raison de l'éloignement, de la disposition des sujets, de l'étendue et de la force de leur atmosphère particulière (1). »

Des explications aussi rationnelles devaient attirer l'attention des magnétiseurs instruits, et en effet M. de Bruno, savant physiologiste, introducteur des ambassadeurs auprès de M. le comte d'Artois, frère du Roi, se livra à des recherches d'un intérêt immense auxquelles il se trouva naturellement entraîné par suite de l'étude qu'il fit de ses propres sensations pendant qu'il magnétisait. Il avait rencontré en

(1) Jussieu, *Rapport au Roi*, pag. 29 et 30.

lui-même ce tact que souhaitait M. de Jussieu, *tact très délicat pour distinguer les nuances des altérations, en promenant la main sur la surface d'un corps malade.*

« Si la nature, dit M. de Bruno, a doué celui qui magnétise de quelque délicatesse dans la sensibilité de ses nerfs, » il ressentira extérieurement une grande partie des mouvements irréguliers qui ont lieu dans la personne magnétisée. » Ces sensations seront, pour lui, des indications sûres du travail que la nature, aidée de son action, opère dans le malade.

» Il est vrai que toutes les personnes ne sont pas douées de cette sensibilité et qu'elle n'est pas toujours au même degré de délicatesse dans la même personne ; mais il en est à qui cette propriété devient quelquefois à charge, et d'autres qui, dans un état de crise, ont une sensibilité qui rend incroyable tout ce que la délicatesse de leurs organes les rend capables de distinguer.....

» C'est à mon organisation naturelle que je dois rapporter une sensibilité qui s'est perfectionnée par l'usage habituel que je fais de cette propriété de mes sens. Je dois beaucoup à cet usage et à l'attention que je porte sur mes sensations. » Si chacun en faisait autant, cette propriété deviendrait très commune, et il pourrait se développer, dans quelques individus, une délicatesse de sensations qui paraîtrait bien plus extraordinaire encore que tout ce que je pourrai rapporter des miennes dans la suite (1). »

M. de Bruno écrivait ses observations de 1785 à 1804, et il ne mourut qu'en 1818 ; elles eussent formé deux volumes. Sa famille désira que l'ouvrage ne fût point publié sous le nom de son auteur ; il fut remis à la Société du magnétisme de Paris ; M. de Lausanne se chargea d'en faire un *extrait*, et en prit la publication sous son nom.

C'est cet extrait qui a paru en 1819, en un volume in-8, de 241 pages (2) ; mais en le lisant, on a la conviction que la

(1) Pages 86 et 94.

(2) *Des principes et des procédés du magnétisme et de leurs rapports*



perte de l'ouvrage lui-même est irréparable ; il y a dans l'extrait une certaine confusion qui ne devait pas exister dans l'œuvre primitive. Tel qu'il est néanmoins, c'est encore un livre du plus haut intérêt, et qui devait se recommander, au moment même de sa publication, à la méditation des penseurs et des hommes instruits.

Malheureusement la pratique du magnétisme avait une autre route à parcourir avant d'entrer dans celle que venait de lui indiquer M. de Bruno. Son ouvrage ne fut connu et ne pouvait guère l'être que des hommes sérieux et peu nombreux qui s'occupaient alors en silence de l'examen des effets magnétiques.

Lorsque M. Deleuze publia, en 1813, son histoire critique du magnétisme, il ne parla point du livre de M. de Bruno, puisqu'il était inédit, ni de M. de Bruno lui-même, qui ne s'était point fait connaître comme magnétiseur. En 1825, donnant son *Instruction pratique*, il expliqua que n'étant pas doué de la faculté de sentir les maux des autres et ne s'étant pas exercé à reconnaître l'action des courants, il n'avait presque rien dit à ce sujet, dans son histoire critique, ne pouvant en parler par sa propre expérience. « J'ai lu depuis, dit-il, des » manuscrits de M. d'Eslon où cette question était traitée ; » j'ai lu enfin un ouvrage manuscrit, composé il y a trente-six » ans par un homme très éclairé, très bon observateur, et » qui, ayant été d'abord instruit par M. d'Eslon, avait beaucoup » ajouté aux connaissances qu'il avait reçues de son maître, » et je me suis convaincu que ce dont j'avais négligé de m'in- » former était un phénomène très remarquable, et celui dont » l'observation est le plus utile dans la pratique (1). »

Je crois qu'il est fort heureux pour le magnétisme que M. Deleuze n'ait pas eu l'expérience des courants, des entrat-

*avec les lois de la physique et de la physiologie*, par M. de Lausanne, l'un des fondateurs de la Société du magnétisme de Paris, 1819, 2 vol. in-8°. — Dentu, libraire. — Le second volume est de M. de Lausanne, et se recommande également aux praticiens sous divers rapports.

(1) *Instruction pratique*, page 328.

nements et des autres moyens d'exploration indiqués par M. de Bruno, et que sa prudence ordinaire l'ait porté à n'en point parler. A l'époque de la publication de l'*Histoire critique*, on niait l'existence d'un fluide magnétique, on la niait encore en 1825 et même bien plus tard; que n'eût-on point dit sur l'existence de courans fluidiques qui vont du magnétisé au magnétiseur, qui guident ou entraînent la main de ce dernier, le conduisent au siège des maladies, lui font déterminer son étendue et apprécier la nature des altérations!

Aujourd'hui même je suis dans une position un peu analogue à celle de M. Deleuze en 1825: publiant un traité où je garantis la véracité, l'exactitude, l'utilité et les inconvéniens de tous les moyens que j'invite les magnétiseurs à mettre en usage, d'abord parce qu'ils sont indiqués par des maîtres de l'art, ensuite parce que je les ai éprouvés par ma propre expérience, je ne puis pas en dire autant d'une méthode que j'ai à peine pratiquée.

D'abord je ne suis pas doué de la faculté de sentir les maux des autres. Deux faits très remarquables devraient peut-être me donner l'idée contraire; mais j'attendrai de nouvelles sensations pour asseoir mon jugement à cet égard. En second lieu, je ne suis pas sensible à l'action des courans; seules, les sensations que j'éprouve sur les mains, au bout et autour des doigts, dans le poignet, dans le bras et jusqu'à l'épaule me servent à établir un diagnostic qui ne m'a jamais trompé et m'a été fort utile en beaucoup d'occasions (1).

Dans cette position, ne devant, d'un côté, parler que d'après ma propre expérience, afin de donner une entière sécurité aux praticiens et même aux hommes du monde qui liront ce traité et agiront d'après les procédés que l'art et mon expérience m'auront indiqués, de l'autre ne pouvant faire aucun doute de l'existence des courans et de leur importance, ainsi que de tout ce que M. de Bruno a si bien expliqué, je vais donner ici un extrait des observations de

(1) Voir plus haut, page 11.

ce savant physiologiste, et je n'y mêlerai même pas les miennes afin de ne pas en déranger l'harmonie.

L'extrait que l'on va lire ne doit pas empêcher les hommes studieux et les praticiens de lire l'ouvrage même. D'abord j'ai délaissé une multitude de choses intéressantes ; en second lieu, j'ai omis à dessein de rapporter des effets extrêmement curieux, mais trop surprenants pour un lecteur qui n'a aucune idée du sujet ; j'ai lieu de croire qu'ils seront plus faciles à comprendre quand on aura lu l'extrait que je vais donner. Enfin je préviens que l'ouvrage de M. de Bruno n'est point écrit dans l'ordre que j'ai adopté ; c'est moi qui, pour plus de facilité, ai cru devoir rassembler et rapprocher les idées et les raisonnements épars dans le cours de l'ouvrage. J'avais fait ce travail pour moi ; je m'en suis bien trouvé ; il m'a été très utile, et j'ai pensé qu'il aiderait également mes lecteurs à comprendre plus facilement et plus vite un ordre de choses nouveau pour eux et presque généralement ignoré.

Voici maintenant mon sentiment sur l'exploration.

Je crois, avec M. de Bruno, que les sensations externes et internes que l'on éprouve en magnétisant n'ont pas été assez étudiées jusqu'à ce jour par les praticiens, et qu'il en est d'elles comme des autres facultés magnétiques ; elles se développeront par l'exercice.

Mais voici en quoi mon opinion diffère de celle de M. de Bruno :

Ce savant présente l'*exploration* comme la base de tout traitement, tandis que je ne la regarde que comme un moyen accessoire de s'éclairer sur la route à tenir. Il en est, suivant moi, des facultés d'exploration comme des conseils somnambuliques ; ce sont des secours précieux qui viennent en aide au magnétiseur. Les a-t-il, il doit s'en trouver bien heureux ; mais s'il en est privé, il n'en arrive pas moins à son but par les autres routes de la science. En un mot, l'exploration est un moyen de plus, moyen admirable, dont la découverte assure à son auteur la reconnaissance de l'hu-

manité, par l'utilité dont il sera dans la pratique, autant que par les notions physiques auxquelles il conduira sous peu.

Je me félicite de pouvoir rendre aujourd'hui au nom de M. de Bruno l'éclat magnétique qui lui est dû; c'est un tribut d'admiration et de reconnaissance que je suis heureux d'offrir à sa mémoire, en échange des rayons de lumière qu'il m'a fait entrevoir et des réflexions utiles que ses méditations m'ont inspirées.

## SECTION PREMIÈRE.

DE LA NATURE DE L'EXPLORATION ET DES PROCÉDÉS EXPLORATIFS.

### CHAPITRE PREMIER.

De la différence entre les écoles de Mesmer et Puysségur, et celle de M. de Bruno.

#### § 1<sup>er</sup>. — Différences morales.

« Avant de présenter les procédés dont j'use en magnétisme (1), il est, je crois, nécessaire que je fasse connaître les principes qui me guident.

» Cet art, encore dans son enfance, offre déjà des différences remarquables dans les procédés. Ces différences ont leur source dans les divers systèmes que les magnétiseurs ont adoptés. Il faut convenir cependant qu'ils se réunissent tous à un même point, qu'ils concourent à une même fin, la guérison des maladies ou le soulagement des souffrances auxquelles l'humanité est exposée.

(1) JE FAIS OBSERVER A MES LECTEURS QUE C'EST M. DE BRUNO LUI-MÊME QUI VA PARLER; IL EN SERA AINSI JUSQU'A LA FIN DU LIVRE DE L'EXPLORATION. — Je recommande également à leur attention les opinions de MM. de Jussieu et Deleuze, que j'ai mises en note.

» On ne saurait, sans injustice, enlever la gloire de l'invention à Mesmer. En cela, il s'est rendu recommandable ; malgré l'envie, il passera à la postérité, ainsi que les hommes les plus illustres de tous les siècles, et il mérite d'être mis au rang de ces bienfaiteurs de l'humanité à la mémoire desquels l'homme honnête et vertueux paie un tribut de respect et de vénération justement mérité....

» Il est difficile à un homme accoutumé à raisonner de ne point chercher à remonter aux causes des phénomènes qui se présentent à nos sens. En nous révélant cette puissance que nous pouvons exercer sur nos semblables, en nous faisant connaître une partie des moyens de l'exercer, Mesmer n'a pas cru, sans doute, enchaîner nos idées et faire de ses disciples une machine magnétisante. En ne leur développant pas entièrement son système, il a dû s'attendre à voir s'éclorre une foule d'idées qui, par leur divergence, devaient former autant de sectes nouvelles ; c'est ce qui est arrivé.

» Il est probable que ce n'est pas sans dessein que Mesmer a tout rapporté à des causes purement physiques, et qu'il a jeté un voile sur les causes premières des effets qu'il produisait. Il n'a jamais fait connaître l'influence du moral sur le physique, il n'a parlé que de l'intention ; c'est M. de Puységur qui le premier a dit, ou du moins a fait imprimer (1), *sachez vouloir* ; mais ni le maître ni les disciples n'ont désigné l'âme comme la cause première de la plus grande partie des effets magnétiques que l'on produit.

» Dans tout ce que Mesmer a enseigné, on voit l'homme matériel mû par des causes fécondes ; nulle part on ne le voit mû par sa propre volonté. Ce silence a dû surprendre ceux qui apprécient le génie de cet homme célèbre. Une

(1) M. de Puységur a fait l'un et l'autre ; ses *Mémoires* portent en épigraphe : *Croyez et veuillez*, et il a dit à ses élèves qui avaient été auparavant ceux de Mesmer : « C'est la volonté qui est le principe de tous les » effets que vous m'avez vu produire. — *Du magnétisme animal*, page 30. — Voir en outre en ce traité la note de la page 100.

personne médiocrement instruite peut être matérialiste, même de bonne foi; mais un génie aussi éclairé que celui de Mesmer ne saurait être conduit à cette absurdité (1).

» Il me tomba entre les mains une relation du traitement de Busancy (2); j'y vis des médecins qui opéraient les yeux fermés; ils parlaient, ils marchaient; j'aurais bien désiré d'en avoir de pareils. Mes deux malades m'offraient des merveilles, mais ils étaient encore bien loin de ces médecins. Les miens ne parlaient pas, ils dormaient profondément: c'étaient des machines aimantées. Je me consolais parce que je me rendais justice, et que je mettais un grand intervalle entre un disciple de Mesmer et moi, qui ne travaillais que d'après quelques étincelles de lumière que j'avais entrevues dans différentes conversations magnétiques tenues par des personnes instruites.

» Je ne fus pas longtemps, comme on le juge, à m'apercevoir que ces deux personnes étaient de véritables somnambules du genre de ceux de Busancy; mais j'étais loin de donner ce nom à des personnes qui me disaient: « Je ne dors pas; je vous vois très distinctement. » Les attractions magnétiques m'occupaient entièrement (3).

#### § II. — Différences physiques.

» A une certaine distance, l'action que l'on porte sur un malade acquiert une plus grande force. Mesmer l'a dit avant moi, et la pratique a confirmé cette assertion. Voici com-

(1) Ouvrage cité, pag. 1 à 4.

(2) Village auprès de Soissons où M. de Puységur avait ses propriétés. C'est le berceau du somnambulisme. En 1841, étant auprès de Soissons, je suis allé saluer l'arbre magnétisé par M. de Puységur: c'est un orme magnifique au pied duquel coule une fontaine. La commune disputa un jour la propriété du sol à M. de Puységur fils. Le procès était mal fondé; néanmoins, partant pour un long voyage, M. de Puységur fils donna l'ordre à son régisseur de faire à tout prix l'acquisition du sol et de la superficie. Les choses n'en vinrent pas là; M. de Puységur gagna son procès: le terrain et l'orme sont aujourd'hui sa propriété. C'est le régisseur lui-même qui m'a raconté ce fait

(3) Ouvrage cité, page 130.

ment Mesmer s'explique : « Le toucher à une petite distance de la partie est plus fort, parce qu'il existe un courant entre la main ou le conducteur et le malade. » Ce courant existe en effet, et c'est de ce phénomène dont il parle dans sa vingt-troisième proposition : « On observe, dit-il, à l'expérience, l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps, sans perdre notablement de son activité. »

» Il n'est pas douteux que Mesmer ait formellement désigné les courans, et qu'il les ait connus; mais rien ne me fait croire qu'il se soit expliqué à ce sujet avec ses disciples (1).

(1) Mesmer a certainement connu les courans tels que M. de Bruno nous les a révélés; on en a la preuve dans sa 13<sup>e</sup> proposition et ses aphorismes 236, et 250 à 284.

D'ailleurs, sa théorie des courans devait nécessairement mettre ses élèves sur la voie; la meilleure preuve, c'est qu'elle a inspiré M. de Bruno. Je vais, pour la plus grande intelligence du lecteur, en donner un extrait assez étendu.

« Il y a une tendance réciproque entre tous les corps coexistants. Cette » tendance est en raison des masses et des distances. — Aphor. 98.

» Les causes de cette tendance sont les courans dans lesquels ces corps » étrangers se trouvent plongés, et dont la force et la quantité de mouve- » ment sont en raison composée de leur masse, de leur grandeur et de leur » célérité. — 99.

» C'est cette tendance que l'on appelle gravité; donc tous les corps » coexistants gravitent les uns sur les autres. — 100.

» Un courant général de la matière subtile élémentaire dirigé vers le » centre de notre globe, entraîne dans sa direction toute la matière com- » binée qu'il rencontre, et qui par sa composition oppose une résistance à » ce fluide. — 101.

Puis Mesmer ajoute plus loin :

« L'homme étant constamment placé dans les courans universels et par- » ticuliers, en est pénétré; le mouvement du fluide, modifié par les diffé- » rentes organisations, devient tonique; dans cet état, il suit la continuité » du corps le plus longtemps qu'il peut, c'est-à-dire vers les parties les » plus éminentes. — 160.

» De ces parties éminentes ou extrémités s'écoulent et rentrent les cou- » rans, lorsqu'un corps capable de les recevoir ou de les rendre leur est » opposé. Dans ce cas, les courans étant rétrécis dans un point, leur célé- » rité est augmentée. — 161.

» Ces points d'écoulement ou d'entrée de courans toniques sont ce que » nous appelons pôles. Ces pôles sont analogues à ceux qu'on observe dans » l'aimant. — 162.

» Il y a donc des courans rentrants et sortants, des pôles qui se détrui-

J'ai été et je suis encore en relation avec un grand nombre d'entre eux, je les ai vus opérer, j'ai eu avec quelques uns des plus instruits des conversations dans lesquelles nous avons profondément discuté cette matière : ils n'avaient aucune connaissance des effets des courans, et dès lors ils n'en faisaient aucun usage. Quelques uns d'entre eux éprouvaient, à la vérité, des sensations sur les mains ; mais ils n'avaient aucune idée des entraînements ni des sensations internes, et il n'en est question dans aucun des ouvrages de Mesmer.

» Cependant je regarde les sensations qu'on éprouve sur les mains, celles qui sont internes et qui affectent les principaux viscères, le cours du sang, les nerfs et d'autres parties moins importantes, les entraînements et les effets qui en résultent, comme la base sur laquelle repose la pratique du magnétisme.

» C'est par le moyen de ces sensations que vous opérez avec sûreté et efficacité ; j'ose même avancer, sans craindre que l'on me désavoue, qu'une personne ne peut point se flatter de bien magnétiser et de faire le plus grand bien qui soit en sa puissance, sans la connaissance et sans l'usage de ces sensations (1).

» Les sensations que j'éprouve intérieurement sont des effets de sympathie. Cette similitude de mouvement en deux

» sent, qui se renforcent, comme dans l'aimant ; leur communication est  
 » la même : il suffit d'en déterminer un, pour que l'autre opposé soit formé  
 » en même temps. — 163.

» Ces courans peuvent être propagés et communiqués à une distance  
 » considérable, soit par une continuité ou enchaînement des corps, soit  
 » par celle d'un fluide, comme l'air et l'eau. — 165.

» Tous les corps dont la figure est déterminée en pointe ou en angle ser-  
 » vent à recevoir les courans et en deviennent conducteurs. — 166.

» On peut regarder les conducteurs comme des ouvertures, des trous ou  
 » des canaux qui servent à faire écouler les courans. — 167.

» Ces courans, conservant toujours le caractère tonique qu'ils avaient  
 » reçu, peuvent pénétrer tous les corps solides et liquides. — 168.

» Ils peuvent être communiqués et propagés par tous les moyens où il  
 » existe continuité, soit solide, soit fluide, dans les rayons de la lumière,  
 » et par la continuité des oscillations et des sons. » — 169.

(1) Ouvrage cité, pag. 74, 75.



corps montés au même ton, ou du moins dont les tons sont consonnants, s'effectue encore avec plus de facilité dans les corps animés que dans les corps privés de la vie. Ce phénomène est dans la marche ordinaire de la nature ; il ne nous découvre aucune loi nouvelle ; il ne demandait, pour être aperçu, qu'une attention dirigée vers ses effets : il était connu ; mais ceux qui, par état, devaient s'en occuper, l'avaient très légèrement examiné, ou s'étaient détournés de la route qui les aurait conduits à la vérité. La communication de maladies semblables entre les personnes qui vivent habituellement ensemble ou qui se communiquent fréquemment, en est un effet très remarquable. On était sur la voie, on s'en est écarté (1).

» Quelques savants ont observé les différentes sympathies des corps animés, des corps inanimés et des parties d'un même corps entre elles ; il ne fallait pas qu'ils s'en tinsent là. Le philosophe qui observait ces phénomènes s'isolait et examinait les rapports que ces corps avaient entre eux : il fallait qu'il observât les rapports de ces corps avec le sien ; et puisqu'il est vrai que toutes nos connaissances ne nous sont transmises que par le ministère de nos sens, il fallait donc qu'il s'aidât de ses sens, de tous ses sens, pour observer ces rapports sous plus de faces.

» Les organes sont-ils tous placés à la surface de nos corps ?

(1) M. de Jussieu, dans son admirable *Rapport au Roi*, avait inutilement dit tout cela en 1784 aux médecins et aux savants qui voulaient juger la découverte de Mesmer :

« Tout être vivant est un véritable corps électrique constamment imprégné de ce principe actif, mais non pas toujours en même proportion : les uns en ont plus, les autres moins ; de là en partie cette différence, soit dans les tempéraments, soit dans les constitutions journalières. La mobilité perpétuelle de cet agent devient encore une conséquence simple de cette variation. Alors on conçoit qu'il doit être poussé au-dehors par les uns et attiré ou repompé avidement par les autres ; que le voisinage de celui dans lequel il abonde est profitable à celui qui en manque. La cohabitation de l'enfant avec le vieillard est utile à celui-ci et nuisible à celui-là. Les végétaux récents, rapprochés en pépinière, sont vigoureux et frais ; mais voisins d'un grand arbre, ils se dessèchent et dépérissent. »

— Pages 28 et 29.

Les parties internes n'ont-elles point aussi des sensations que l'usage puisse perfectionner? Je l'ai dit ailleurs : ambitieux de connaître tout ce qui est hors de nous, nous avons négligé l'étude la plus utile, celle de nos propres sensations (1).

En portant une attention soutenue sur toutes ses sensations, l'observateur en aurait distingué de nouvelles dont il aurait cherché à découvrir la cause. Les mains lui auraient fait sentir les impressions d'un torrent d'émanations subtiles qu'il aurait pu suivre jusqu'à sa source. En observant la partie d'où part le courant, et celle à laquelle il aboutit, en comparant les sensations qu'il éprouve à celles qu'éprouve la personne qui les lui donne, il reconnaîtrait, dans les corps animés, comme dans les corps inanimés, cette loi générale par laquelle tous les corps exercent les uns sur les autres une action réciproque, et cette loi, non moins générale, qui fait que les parties similaires ont une propension particulière à se joindre.

(1) Ouvrage cité, pages 101 à 103.

M. de Jussieu avait encore dit tout cela aux médecins de 1784, et toujours inutilement :

« Mes idées, présentées d'une manière abrégée, et susceptibles d'un plus grand développement, suffiront peut-être pour expliquer quelques phénomènes d'économie animale observés, soit dans le traitement ap- pelé magnétique, soit en d'autres circonstances. On sera moins surpris de cette influence d'un corps sur un autre corps, de cette correspondance quelquefois assez sensible entre l'action d'un individu et la sensation d'un autre, ou entre deux organes du même individu; on confondra moins l'action de l'âme et de l'imagination avec l'action simplement animale; on distinguera la cause qui détermine et l'agent qui exécute; on pourra supposer que le principe actif, toujours agissant immédiatement sur nos organes, est excité tantôt par l'imagination et la volonté, comme causes supérieures et internes, tantôt par une portion de lui-même émané des corps environnants, tantôt par ces causes réunies....

» Ce principe, nécessairement existant, est, dans les corps organisés le principe vital; dans les corps animés, le principe de la chaleur animale; dans la nature, le principe du mouvement. Échappé des corps organisés, il se confond avec le fluide électrique; rentré dans ces mêmes corps, il s'y modifie par l'action organique qui altère quelques unes de ses propriétés. Sous forme de chaleur animale, il passe d'un corps animé dans un autre corps semblable, et par ce transport, il produit divers changements relatifs à l'état du corps qu'il quitte et de celui qu'il pénètre. » — *Rapport au Roi*, pages 32, 33.

» C'est par ces lois que les émanations des corps animés s'attirent mutuellement, et que leur attraction est en raison de leur analogie (1). »

## CHAPITRE II.

### De la nature de l'exploration.

« L'exploration doit être regardée comme la base de toutes les opérations magnétiques.

» Explorer une personne malade, c'est observer, examiner attentivement, c'est rechercher avec soin le siège de sa maladie et des différents rameaux; les sensations et les entraînements servent à les indiquer.

» L'interprète de Mesmer a dit, dans ses aphorismes, qu'il faut établir des courans depuis la tête jusqu'aux pieds: Vous cherchez, dit-il, la cause, le lieu de la maladie et de la douleur; le malade vous indique celui de la douleur et souvent sa cause. Mais plus ordinairement c'est par le toucher et le raisonnement que vous vous assurez du siège, de la cause de la maladie et de la douleur, qui, dans la plus grande partie des maladies, réside dans le côté opposé de la douleur, surtout dans les paralysies, rhumatismes et autres de cette espèce. Aphor. 287.

(1) Ouvrage cité, pages 103, 104.

La conclusion de M. de Jussieu est absolument la même :

« .....On eût démontré par les émanations odorantes l'étendue considérable des atmosphères particulières; on eût observé que les corps étrangers plongés dans ces atmosphères doivent en repomper une partie d'une manière insensible; on eût ajouté que cette action aspirante était plus sensible dans les lieux échauffés par la réunion de beaucoup d'individus. » En comparant ces émanations à celle du fluide électrique, on lui eût assigné des courans plus marqués au-devant de certaines parties des corps, et l'on serait peut-être parvenu successivement à persuader qu'il existe un petit nombre d'êtres malades ou délicatement organisés, quelquefois susceptibles d'être affectés de plus loin par ces émanations et ces courans : ainsi l'on eût fait admettre sans difficulté plusieurs causes pour un effet. » — *Rapport au Roi*, 47, 48.

» Ma manière d'explorer n'a point été révélée par Mesmer à son interprète. Il n'est question nulle part, dans les aphorismes, de sensations externes et internes ni d'entrainements. J'ignore s'il en a parlé à ses disciples dans des instructions secrètes, mais je ne leur en ai jamais vu faire usage (1).

» Je fis part de mes expériences à M. d'Eslon, qui m'avait promis de m'aider dans mes recherches mesmérïennes dès qu'il serait délivré de quelques engagements qu'il avait pris ; il me dit seulement de placer mes mains à un ou deux pouces de l'estomac d'un de mes malades, et de faire attention aux sensations que j'éprouverais sur les chairs qui bordent la racine des ongles.

(1) Ouvrage cité, pages 155, 156.

M. Deleuze s'exprime ainsi à cet égard :

« La vingt-septième des propositions de Mesmer commence par ces mots : *Cette doctrine mettra le médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu.*

» On n'a point assez réfléchi sur cette proposition, et l'on cherche vainement, dans la plupart des ouvrages publiés, comment le magnétisme conduit le médecin à juger de l'état des malades.

» Mesmer avait dit aussi, proposition 13 : *On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps, sans perdre notablement de son activité.* On n'a pas plus expliqué cette proposition que la vingt-septième.

» Mesmer a ensuite beaucoup parlé de courans, et l'on a encore négligé de se rendre compte de ce qu'il voulait dire. La supposition des courans entrants et sortants, ainsi que celle des pôles, tient au système général de Mesmer, et je conviens qu'il est inutile de s'y arrêter ; mais si l'on reconnaît par l'expérience l'écoulement d'un fluide subtil, et si c'est à cette émanation que l'on donne le nom de *courans*, la nature de cette émanation, le degré de force avec lequel elle s'échappe et la cause de la direction qu'elle suit sont des problèmes de physique et de physiologie qui doivent être examinés avec le plus grand soin.

» Le phénomène observé par Mesmer a été connu d'un grand nombre de ses élèves. Il l'a été particulièrement de M. d'Eslon, qui a fixé sur cet objet l'attention de presque tous ceux à qui il a enseigné le magnétisme. Cette connaissance n'a point été étrangère à plusieurs des membres de la Société de Strasbourg, et cependant dans les nombreux mémoires qu'ils ont publiés, il n'en est parlé que d'une manière vague, comme d'une chose connue de tout le monde par une tradition orale et qu'il est inutile d'expliquer... » — *Instr. prat.*, 326.

» Je le fis. Je ne sentis rien pendant plusieurs jours ; mais, à force d'attention, j'éprouvai sur l'extrémité des doigts ce que j'aurais dû ressentir dans les places désignées par d'Eslon. Je portai la plus vive attention sur ce léger prurit, et bientôt ces sensations devinrent distinctes ; elles le devinrent au point que je reconnus bientôt l'identité de leur cause et de celle de l'attraction que je continuais d'observer. Ma main fut bientôt attirée, repoussée, portée de côté et d'autre de la personne malade, et transportée sur d'autres personnes. J'acquis, par l'habitude, la facilité de céder à tous les mouvements et de suivre toutes les directions des courans.

» J'étudiais cependant la nuance de ces sensations, pour asseoir mon jugement sur le travail qui s'opérait dans le malade ; car je reconnus, avec le temps, que ces courans étaient produits par le travail secret de la nature, qui tend sans cesse à entretenir l'harmonie du tout, en rétablissant celles des parties dissonantes.

» En cela je m'aidai beaucoup de la sensibilité de mes somnambules. J'en eu bientôt plusieurs autres, et jusqu'à six à la fois. Ils ont été mes mattres et mes guides ; je leur dois la plus grande partie de ce que je sais en magnétisme, et j'avoue que je n'aurais pu me passer de leurs lumières. Cependant je ne me suis point aveuglément livré à leur sentiment ; je les ai souvent trouvés dans l'erreur ou en contradiction avec eux-mêmes ou entre eux ; mais ces erreurs mêmes m'ont été d'un grand secours. J'ai beaucoup appris, en cherchant avec soin la cause qui les avait trompés (1). »

(1) Ouvrage cité, pages 132, 133.

---

---

### CHAPITRE III.

#### Des moyens d'exploration.

« Lorsque j'explore un malade, je me défends toute question relative à sa maladie, afin de me garantir des préjugés qui pourraient asservir mes idées et me mener à l'erreur. Je n'use de ce moyen qu'après l'exploration, afin de pouvoir comparer les connaissances que j'ai acquises à celles que le malade peut me communiquer.

» Je lui prends les pouces, je me recueille et j'adresse ma prière à Dieu. Lorsque ma prière est achevée, je me mets en rapport intime avec le malade. J'en ai indiqué les procédés (1).

» Non seulement j'actionne toutes les parties de son corps avec celles du mien qui leur sont correspondantes, mais je porte encore une grande attention sur la réaction que les miennes doivent éprouver; le premier procédé me donne déjà des lumières.

» Lorsque le rapport est établi, je porte mes pouces à trois travers de doigt au-dessous du cartilage xiphoïde, et j'actionne le plexus solaire, placé immédiatement derrière l'estomac; puis l'estomac. Dans cette opération, je me sers de ma pensée, et je m'aide de mon imagination qui me représente ces parties. ●

» Tandis que mes pouces sont appliqués sur ces parties, mes mains sont étendues de chaque côté, l'une sur le foie, l'autre sur la rate. Cet attouchement immédiat dure environ cinq minutes; pendant ce temps ma pensée parcourt les parties que je touche et s'arrête sur chacune pendant un certain temps. J'y porte mon action, mon attention se partageant entre la partie du malade que j'actionne et celle de

(1) Ouvrage cité, page 156. Les procédés de M. de Bruno sont à peu près ceux d'aujourd'hui; mais ils sont parfaitement bien raisonnés et expliqués. (Pages 51 à 76). J'y reviendrai plus loin.

mon corps qui lui correspond. Dans cette seconde opération, mes sensations internes se développent, elles deviennent distinctes, en raison du rapport établi entre nous et de l'effet de mon action.

» Après un espace de cinq à six minutes de temps, j'éloigne mes deux mains à la distance d'un bon pouce, dans la position indiquée au chapitre II (1). Je dirige mon action sur l'estomac sans faire de mouvement; je partage mon attention entre ce viscère, que je me représente, et les impressions que la réaction doit porter sur mes mains (2).

» Lorsque je veux me mettre en rapport avec une personne en crise (3), sans déranger le travail qui s'opère en elle et sans troubler l'ordre des mouvements imprimés, je ne porte pas mon action sur elle; je ne lui communique pas mon ton; je reçois son action et me mets à son ton; je suis passif au lieu d'être actif.

» Je porte d'abord une attention légère sur toute la personne; et par ma volouté je reçois sur moi l'action de la personne en crise. Lorsque j'en ressens en moi les effets, j'emploie le procédé qui doit me mettre en rapport intime, parcourant, de la pensée, les principaux viscères, en commençant par la tête.

» L'action physique de la personne en crise produit une réaction; et comme ma volonté n'agit pas, qu'il n'y a qu'un simple consentement de ma part, cette réaction suit les simples lois de l'action des corps les uns sur les autres; les impressions du malade modifient mon mouvement au sien et me mettent à peu près à son ton. On voit que si je veux agir sur lui, dans cette situation, je puis le faire sans le troubler beaucoup, en ménageant mon action et en ne l'augmentant que peu à peu. Avec cette marche prudente, mon action prédomine enfin, et je puis lui donner le ton

(1) Voir la note de la page précédente.

(2) Ouvrage cité, pages 157 à 158.

(3) Ici M. de Bruno ne parle que du rapport à établir avec une personne en crise.

sans troubler son travail de manière à lui être incommode. J'ai presque toujours réussi dans ces essais (1). »

## CHAPITRE IV.

### Des sensations manuelles.

« Les sensations varient selon l'état de la personne que vous magnétisez. Il est difficile de les caractériser toutes, mais je vais en indiquer le plus grand nombre.

» Vous sentez, par exemple, que le souffle qui se projette sur vos mains est chaud. Cette chaleur a des nuances que l'habitude vous apprend à distinguer; elles consistent en une chaleur plus ou moins grande, plus ou moins sèche,

» Quelquefois elle vous dessèche les mains. J'ai coutume de les humecter, sans les essuyer; le courant a bientôt enlevé cet excès d'humidité; je le fais pour conserver la sensibilité de mes mains, laquelle diminue par la sécheresse.

» La chaleur est quelquefois douce et humide; souvent ces émanations sont tièdes; alors vous n'avez d'autre sensation que celle d'un nuage plus ou moins épais, et sur lequel votre main s'appuie, en quelque façon, lorsque vous lui présentez la paume de la main.

» Dans d'autres circonstances, vous éprouvez des sensations de froid, et ce froid a aussi des nuances.

» Quelquefois ce sont des titillations très légères qui se font sentir sur l'extrémité des doigts; d'autres fois, des picotements. Ceux-ci s'étendent souvent le long des doigts, jusque dans la paume de la main.

» En d'autres circonstances, on éprouve des engourdissements qui se prolongent le long des doigts, souvent jusqu'à la paume de la main, quelquefois jusqu'au bras.

» On sent aussi des frémissements nerveux (2). »

(1) Ouvrage cité, pages 68 et 69.

(2) Ouvrage cité, pages 77, 78. — Voir en outre les sensations que j'ai indiquées page 11.

Voici celles que M. Deleuze a extraites d'un ouvrage anglais par le doc-



## SECTION DEUXIÈME.

## DES COURANS.

## CHAPITRE PREMIER.

## De la nature des courans (1).

« Les courans sont composés des émanations subtiles qui sont entraînés des parties malades par le fluide vital qui parcourt incessamment toutes les parties du corps.

» Répandu dans la nature entière, le fluide agit sur tous les êtres vivants, entretenant dans chacun l'harmonie des mouvements qui lui sont propres ; les émanations subtiles qu'il entraîne dans son cours portent dans les corps où il s'introduit des impressions qui deviennent distinctes, en raison de la force du courant, de la quantité d'émanation et de la sensibilité de la personne qui reçoit son action (1).

» Les arbres, les baquets et les bouteilles magnétisés donnent des courans.

teur de Maineduc. M. Deleuze a vu cet ouvrage ; je ne le connais aucunement, mais j'ai éprouvé sur les mains les sensations indiquées par le médecin anglais.

« Lorsqu'il y a des glairés dans l'estomac ou dans la poitrine, le magnétiseur éprouve une sensation d'épaisseur et de roideur dans les doigts. » Quelquefois il sent au bout des doigts une pression circulaire, comme si un fil les entourait.

» Dans le relâchement nerveux, il sent un affaiblissement de ses doigts et de son poignet.

» Dans les obstructions, il éprouve une sensation d'âcreté, de sécheresse, de contraction et de formication, s'il n'y a pas d'inflammation ; et de chaleur, s'il y a inflammation.

» Les contusions produisent de la pesanteur et de l'engourdissement dans la main.

» La présence des vers excite de la formication et un pincement dans les doigts. » — *Instruction pratique*, 342, 343.

(1) Ouvrage cité, 91, 92.

» L'eau et les liqueurs magnétisées, surtout lorsqu'elles sont chaudes, produisent des courans et des entraînemens (1).

» Le courant est un véhicule qui transporte l'action sur ma personne, quand je magnétise (2).

» Lorsque je suis près et vis-à-vis le malade, je sens la réaction de son travail dans la partie opposée; de sorte qu'une douleur au foie se fait sentir à la rate ou dans les parties adjacentes, et celle de la rate se fait sentir au foie...

» Observez que je ne parle que des parties opposées les unes aux autres, comme les tempes, les yeux, les oreilles; lorsque toute la tête est affectée, la miennne s'en ressent, et l'estomac répond à mon estomac (3).

» Lorsque je suis éloigné du malade, les douleurs se font sentir aux viscères semblables à ceux qui souffrent dans la personne malade, parce que le courant qui sort de la partie affectée y parvient sans rencontrer dans sa route aucune partie de mon corps...

» Je me conforme d'après ces observations, *renouvelées presque tous les jours depuis trois ans*, dans le sentiment qui nous porte à croire que les parties semblables de chaque individu exercent les unes sur les autres une action qui est réciproque, parce qu'étant destinées aux mêmes fonctions, elles doivent avoir entre elles la plus grande analogie, et dès lors éprouver plus particulièrement cette force gravitative, remarquable entre les parties similaires (4).

» Quelques personnes qui connaissent en moi ces sensations dont j'ai parlé, propriété beaucoup plus commune qu'on ne le croit, l'attribuent à quelque maladie; je ne le crois pas.

» Je me suis aperçu quelquefois que le courant du foie ou de la rate portait, dans la partie opposée de mon corps, une impression qui me donnait une sensation assez distincte

(1) Ouvrage cité, 188. — (2) Id., 89.

(3) Ouvrage cité, 88.

(4) Ouvrage cité, 90, 91.

de la forme du foie, et cette sensation n'a pas peu contribué à asseoir mes conjectures.

Je me suis même aperçu que ce n'est pas toujours exactement à la rate ou au foie que je ressens ces impressions, mais souvent dans les parties adjacentes et internes de mon corps...

» Il m'est arrivé de ressentir ces effets provenus de personnes avec lesquelles je n'avais qu'un rapport très léger (1).

» J'ai suivi des courans qui décrivaient des lignes courbes d'un grand diamètre... Ces courans, dans leur direction, rencontrent souvent un mur; souvent ils se dirigent vers le plafond ou vers le plancher, mais ces obstacles ne les arrêtent pas dans leur cours.

» Si plusieurs personnes sont dans le même appartement, et si elles sont soumises à la même action, les courans s'élancent des uns aux autres, c'est-à-dire que des courans déjà établis acquièrent une force qui les rend sensibles à la personne qui en suit le cours, et dont la main entraînée se porte des uns aux autres, et souvent même aux personnes sur lesquelles ils s'élancent.

» Si votre main veut résister à cette force entraînante, vous vous apercevez d'un effet très sensible de sa part.

» J'ai observé leur cours avec attention, et je crois pouvoir assurer qu'ils se projettent préférablement entre personnes qui ont le plus de rapport entre elles. Ces rapports sont établis par la parenté, et en raison de cette parenté par la fréquentation habituelle, par l'amitié, par les caractères consonnants, et surtout par l'action magnétique (2).

» Ce ne sera pas toujours dès les premières fois qu'on s'apercevra des sensations. J'ai connu des personnes à qui il a fallu plus d'un mois, d'autres deux ou trois pour distinguer une sensation; mais dès qu'on l'a, l'habitude vous la rend familière et vous en fait distinguer les différentes nuances (3). »

(1) Ouvrage cité, 94, 95.

(2) Ouvrage cité, 117, 119. — (3) Id., 76.

---



---

## CHAPITRE II.

### De l'effet général des courans.

« Lorsque vos mains sont à la distance d'un ou deux pouces de l'estomac, faites attention aux sensations qu'elles éprouveront.

» Vous vous apercevez de celle d'un souffle qui, de l'estomac, se projette sur vos mains. Ce souffle, ce *flatus* n'a pas tout-à-fait le caractère d'un courant d'air, mais il vous donne la sensation que peuvent exciter des émanations corporelles très subtiles (1).

» Mes mains s'ébranlent par la force du courant; avant cet effet, on sent une certaine pesanteur; il faut y céder légèrement, ôter toute force à la main et au bras. et n'employer que celle qui est indispensablement nécessaire pour que votre main ne tombe pas.

» Ce déplacement a lieu de plusieurs manières: quelquefois les mains sont attirées vers l'estomac et elles tendent à s'y appliquer; d'autres fois elles sont alternativement attirées et repoussées, ou bien elles prennent un léger mouvement circulaire.

» Tous ces mouvements sont, pour l'ordinaire, doux et lents; mais il arrive aussi quelquefois que la force des courans leur imprime un mouvement assez vif (2).

(1) Ouvrage cité, 76.

(2) Ouvrage cité, page 158.

« Je connais, dit M. Deleuze, un homme qui sent sa main comme enveloppée d'une vapeur dont il sent le courant sans que sa volonté agisse, » et cette vapeur le conduit, par différentes routes, jusqu'à l'endroit où il doit s'arrêter. » — *Instruction pratique*, 340.

---



---

### CHAPITRE III.

#### De l'étude des courans et de son utilité.

« Lorsque les courans portent à la tête avec violence et qu'ils y produisent du trouble ou d'autres mauvais effets, cédez, laissez-vous entraîner; mais opposez-leur un peu de résistance pour diminuer leur rapidité.

» Parvenu à la tête, ramenez-le lentement vers le bas par les parties latérales de la poitrine, et descendez-le vers les genoux par les flancs; descendez même jusqu'aux pieds; revenez-y plusieurs fois, jusqu'à ce que vous ayez rendu le calme à la tête.

» Vous pouvez aussi diminuer ces effets en faisant passer les courans par les épaules jusqu'à l'extrémité des doigts. Ces effets sont presque toujours produits par le sang qui se porte à la tête ou par les esprits qui y montent avec trop d'abondance.

» On peut encore, lorsque c'est le sang qui agit, le faire descendre par derrière la tête, le long de l'épine du dos, jusqu'au bas des reins. Ce dernier procédé est excellent dans les fièvres chaudes (1).

» La sensation des courans et son usage sont indispensables en magnétisme; et j'ose le dire, tout magnétiseur qui ne connaît point les courans et leur entraînement ne peut point se flatter d'opérer avec certitude.

» Pour obtenir cette sensation et pour pouvoir se laisser aller à l'entraînement d'un courant, il ne faut mettre à l'épaule que très peu de force, celle qui est seulement nécessaire pour soutenir le bras en l'air, sans qu'il y ait aucune roideur. La main doit être présentée à la partie d'où sort le courant, et je la suppose vis-à-vis l'estomac, dans une position aisée, les doigts allongés avec souplesse, soit que vous

(1) Ouvrage cité, 178, 179.

présentiez la surface supérieure ou inférieure de la main...

» Lorsque des signes certains vous font connaître un travail au foie ou dans quelque autre partie, présentez-lui votre main avec toute la souplesse que j'ai indiquée et profitez de cela pour avoir cette sensation avec plus de facilité : plus le travail d'une partie est fort, plus le courant porte des impressions sensibles. Comme il se partage entre les deux mains, il n'en faut présenter qu'une, afin qu'elle le reçoive tout entier et que son impression devienne plus distincte (1).

» Lorsque l'on a l'habitude des courans, on les prend à la tête, et on ne les quitte pas qu'on ne les ait conduits aux pieds...

» Vous n'aurez aucun égard à la main droite ou à la main gauche. Il est bon de n'en point changer, quel que soit le côté que vous parcouriez, afin de ne point perdre le fil du courant. Je n'ai jusqu'à présent trouvé de différence, en mes mains, que dans la commodité que leur position me présente (2). »

#### CHAPITRE IV.

##### De l'entraînement des courans au siège des maladies.

« J'ai observé que les maladies du foie et la suppression ou une grande diminution dans les règles, sont des causes communes des maux de poitrine dont on voit tant de jeunes personnes attaquées : ces causes font refluer le sang vers cette partie.

» Lorsque la cause vient des règles, il est facile de la connaître ; mais quand elle vient d'une maladie au foie, elle est d'autant plus difficile à trouver, que souvent les obstructions n'y sont point apparentes ni sensibles au toucher, et que ce viscère peut être altéré sans qu'il s'y manifeste aucune douleur bien distincte.

(1) Ouvrage cité, 183, 187. — (2) Id., 211, 215.

» C'est dans ces occasions que l'on connaît la grande utilité des entraînements, qui nous découvrent la source inconnue d'un mal apparent. Ils nous dévoilent le travail de cette force intérieure qui, dans les corps organisés, tend incessamment à rétablir l'harmonie générale, en se portant sur toutes les parties où elle est troublée.

» Je ne parlerai que de quelques uns de ces rapports particuliers que les entraînements m'ont fait connaître. Ce sujet, très intéressant à développer, exigerait un ouvrage qui lui fût entièrement consacré.

» Indépendamment des rapports généraux que les principaux viscères ont entre eux et avec toutes les autres parties du corps, il en est de particuliers, comme je l'ai dit. Ceux-ci se manifestent par des maladies que l'on peut appeler *secondaires*, et qui sont les effets de la sympathie qui règne entre certaines parties; de sorte que lorsqu'une partie est malade, son altération se communique aux autres. Ces rapports sont extrêmement compliqués; telle partie reçoit l'influence d'une autre, sans que cette influence ait une réciprocité marquée.

» *Parties sexuelles.* — Les parties sexuelles ont un rapport marqué avec le sein, la gorge et la tête. La diminution du flux périodique influe sur la poitrine, où le sang se porte avec trop d'abondance et y cause souvent des inflammations dangereuses lorsqu'elles sont négligées ou mal traitées. Lorsque le travail périodique se fait avec difficulté, la tête en est troublée.

» Dans l'un et l'autre cas, il faut agir sur le sang, et avoir soin d'établir de grands courans de la tête ou de la poitrine à ces parties, et de là jusqu'aux genoux, sur lesquels il faut porter une action douce, en y appliquant un certain espace de temps la paume de la main.

» *Tête.* — La tête a les rapports les plus nombreux avec toutes les parties de l'organisation, à cause des nerfs qui ont en elle leur origine, et qui de là se répandent sur toute la personne. Les rapports les plus marqués sont avec les

principaux viscères du bas-ventre, l'estomac, le foie, la rate, les parties sexuelles, et surtout avec les glandes et les ganglions.

» *Estomac.* — Après la tête, l'estomac est le viscère dont les rapports sont les plus étendus; c'est pour cette raison que j'y porte toujours mon action en commençant. Ces rapports sont vraisemblablement étendus en raison de ses fonctions importantes, et à cause du plexus solaire placé immédiatement derrière lui, et du diaphragme qui l'est au-dessus.

» *Rate.* — La rate est très irritable; elle a un très grand rapport avec le système nerveux. Le gonflement influe sur le colon, sur l'estomac, sur le diaphragme, et sur le genou, la jambe et le pied gauches. Dans la tête, ses rapports sont avec les tempes et les yeux.

» Elle demande une action modérée. Les entraînements m'ont fait faire quelques observations à ce sujet.

» Lorsque le courant de la rate entraîne et fait monter la main à la tête, si elle se fixe à la tempe ou à l'œil gauche, elle y est portée en avant; si c'est à la tempe ou à l'œil droit, elle y va par le derrière de la tête.

» Le courant a deux manières de prendre cette route: l'une est d'élever votre main en la faisant passer sous l'aisselle gauche, ou bien par-dessus l'épaule; de là elle remonte vers la nuque du cou, et elle va à la tempe ou à l'œil par une diagonale qui passe par-dessus l'oreille droite. L'autre route est par une ligne droite jusqu'au-dessous de l'oreille gauche, et de là à la tempe droite par une ligne circulaire qui embrasse diagonalement le derrière de la tête.

» La rate, qui paraît destinée à la sécrétion d'une espèce de bile particulière, a beaucoup de rapport avec le pancréas et moins avec le foie. Lorsque je parle de rapports particuliers, j'entends ceux qui établissent des maladies ou des douleurs habituelles dans certaines parties, lorsque d'autres sont affectées; mais je n'en traiterai que d'une manière superficielle, parce que mon intention n'est que d'indiquer



les entraînements qui en résultent. La pratique et les observations suppléeront à mon silence.

» *Foie.* — Le foie a une grande influence sur l'estomac, soit par la pression causée par un gonflement, soit par la bile qu'il y porte en trop grande abondance et qu'il irrite. Il influe beaucoup aussi sur la poitrine, et les maladies y occasionnent souvent de grandes chaleurs ou des irritations dans la plèvre qui se manifestent par une toux sèche. A ces symptômes, il se joint souvent une douleur qui se fait sentir sous l'omoplate de l'épaule droite, ou un peu plus vers le milieu du dos. Elle provient du tiraillement qu'il occasionne au diaphragme, auquel il est attaché par plusieurs ligaments.

» Dans les inflammations de ce viscère, l'oreille droite devient rouge; mais vous y êtes entraîné par devant et presque en ligne droite.

» Ce que j'ai dit de l'entraînement de la rate aux tempes et aux yeux se manifeste souvent du foie à ces mêmes parties lorsqu'elles sont malades, soit par des douleurs, des engorgements, soit même par des inflammations. J'ai remarqué une petite différence dans l'entraînement, c'est que le plus souvent il passe par l'oreille droite.

» Je ne dis pas que ces maladies viennent toujours du foie ou de la rate, mais que, si les viscères recèlent la cause de ces maux, elle se dévoile par ces entraînements; de sorte que le foie, par exemple, peut occasionner un mal à l'œil gauche comme à l'œil droit. L'entraînement seul peut indiquer sûrement duquel des deux provient le mal, si la cause toutefois se trouve placée dans l'un ou l'autre de ces viscères.

» En général, lorsque le foie est grièvement altéré, le front paraît ceint d'un bandeau jaune-brun, ou bien on y voit des taches de cette couleur et assez larges, surtout vers les tempes. On peut reconnaître le progrès de la curation du foie à la disparition successive de ces taches, qui s'effacent lorsqu'il est guéri.

» Les maladies de ce viscère portent aussi quelquefois, sur les joues et le nez, des taches rouges, et même des boutons qui viennent à une suppuration imparfaite. J'ai réussi à déplacer cette humeur et à la porter sous le bras gauche, où elle s'est fixée sous la forme d'une inflammation érysipélateuse.

» Tant que cette inflammation a eu lieu, ma main a été constamment portée du foie à la joue en ligne droite, de celle-ci à la joue gauche en traversant le nez, puis à l'épaule gauche et le long du bras, jusqu'au-dessous du coude, où l'humeur s'est fixée. Plus j'actionnais le foie, plus cet entraînement avait de force. Du coude, j'étais souvent porté à l'extrémité de la main; mais alors l'entraînement transportait ma main directement au foie. Lorsqu'elle ne prenait pas cette route, il m'arrivait d'être reporté au foie par la même route qui du foie m'avait conduit au coude. Mais, soit en allant, soit en revenant, j'étais toujours arrêté sur le visage.

» Je veux encore ajouter une observation très importante :

» Avant que l'humeur parût vouloir se déplacer, ma main était souvent entraînée vers le coude, en passant par l'épaule. Plusieurs observations de ce genre me firent annoncer le déplacement de l'humeur et sa fixation sur le bras gauche, sans que je pusse en indiquer la place avec exactitude; c'est ce qui me détermina à entreprendre ce déplacement.

» Cette espèce d'indication peut servir à détourner vers quelque autre partie une humeur qui tendrait à se jeter sur une partie délicate, et qui par là produirait des maux très dangereux. Si ces entraînements m'avaient conduit du visage à la poitrine, par exemple, cette indication, me faisant connaître la tendance que l'humeur aurait eu à s'y porter, m'aurait fait prendre de bonne heure la précaution de la détourner de cette route.

» Je crois ceci trop important pour qu'on n'y apporte pas la plus grande attention (1). »

## CHAPITRE V.

**De l'union occulte et de l'attraction des corps entre eux par les courans.**

### § I<sup>er</sup>. — Attraction de magnétisé à magnétiseur.

« Le phénomène qui m'a le plus étonné (2), parce qu'il a été le premier qui se soit offert à mes yeux, est celui que je vais rapporter. Je lui dois la connaissance des entraînements, et il a été pour moi la source d'un grand nombre d'observations.

» Une jeune fille, âgée de dix-huit à dix-neuf ans, était depuis cinq à six mois condamnée à mourir pulmonique. Elle s'endormit dès le troisième ou le quatrième jour du traitement. Son sommeil devint très profond en peu de jours. Lorsque je la magnétisais, sa tête se penchait vers moi; j'étais obligé de la repousser doucement sur sa chaise, pour l'empêcher de tomber sur moi. Comme c'est un effet ordinaire du sommeil, je n'y faisais aucune attention; après l'avoir magnétisée, je la laissais dormir tranquillement et j'allais à un autre malade.

» Nouvel embarras : cette fille se penchait de côté, tombait quelquefois sur sa voisine; et l'on était continuellement occupé à la retenir. Je lui fis donner un large fauteuil, propre à dormir commodément. Inutile précaution : sa tête déclinait tout doucement, mais par saccadés, et toute la partie de son corps qui n'était pas retenue par le fauteuil suivait ce mouvement.

» Enfin je fus frappé d'une idée : il me sembla que cette

(1) Ouvrage cité, 169 à 176.

(2) Je recommande à mes lecteurs le fait identique observé dès 1784 par M. de Jussieu, et que je citerai en note dans le cours de ce chapitre.

tête penchait toujours du côté où j'étais. Je changeai doucement de place; quel fut mon étonnement! cette tête, comme une véritable aiguille aimantée, suivait la courbe que je parcourais lentement autour d'elle, à une distance de cinq à six pieds. Elle s'arrêta lorsque je m'arrêtai, et dans la direction de ma personne... J'avais beau m'éloigner, l'effet était le même. Je sortais de la chambre, je descendais dans la cour et je me plaçais dans différentes directions. J'allai me placer à une très grande distance, à l'angle que fait ma maison, dont deux côtés d'une seconde cour donnent sur deux rues différentes : ma boussole désignait toujours, avec la plus parfaite exactitude, le point de l'horizon où j'étais placé : il fallait la retenir, elle serait tombée.

» Cette expérience me réussit très bien, lorsque je la fis devant un médecin à qui j'avais laissé le choix des places. Après m'avoir fait placer dans différents points hors de la chambre dans laquelle il était resté, pour être témoin de la direction que prendrait cette jeune fille, il me proposa d'aller jusque dans la rue; il me conduisit lui-même jusqu'à cet angle très éloigné du bâtiment de ma maison. J'avais ordonné qu'on ne touchât point cette fille, afin qu'on pût vérifier sa direction à notre retour.

» Dès que je fus placé, le médecin retourna promptement et remonta l'escalier avec la plus grande précipitation. Il trouva cette fille tombée sur le plancher. Je l'avais assise sur une chaise très basse, recommandant que l'on prît attention à ce que sa chute fût très douce, et qu'on l'aidât à tomber en lui tendant les bras jusqu'au plancher. Je ne savais pas où la volonté du médecin me placerait; l'idée de la place ne lui vint que dans la rue. La direction de son corps n'était pas exactement celle de ma place; le dossier de sa chaise s'y était opposé; mais elle était tombée de ce côté-là. Son sommeil n'en fut pas troublé.

» Le lendemain, le même médecin eut quelques doutes sur la direction de cette chute, qui ne lui parut pas exacte, n'ayant pas voulu recevoir pour bonne la raison que je lui

en avais donnée. Il me pria de recommencer l'expérience.

» Lorsque je fus descendu dans la cour, il désira que je fisse le tour de la maison par la rue, et que j'allasse me placer dans la cour de la maison voisine, placée à l'ouest. Il remonta aussitôt pour examiner ce qui se passerait. Nous étions convenus qu'on empêcherait cette fille de tomber; il arriva assez tôt pour être témoin du prodige qui opéra sa conversion. J'allais très doucement, pensant toujours à cette fille, et cela sans connaître toute l'importance de cette opération de l'esprit. La tête de cette personne lui indiqua parfaitement la direction de ma marche; il s'aperçut aussi de la station que je fis par la position du corps, qui menaçait d'une chute prochaine. Une jeune fille qui avait coutume de la secourir dans cet état la retint. Mais bientôt cela ne fut plus nécessaire; elle se releva, et la nouvelle direction de sa tête, qui décrivait une courbe de l'est à l'ouest, annonça mon retour (1).

» Une personne très sensible et dans un très grand rapport avec moi confirma mon opinion sur les courans. Elle était excellente somnambule; mais comme je la traitais séparément, elle n'avait jamais vu de courans. Elle me priait

(1) Ouvrage cité, pages 123 à 128.

Voici sur le même sujet l'observation faite avant M. de Bruno par M. de Jussieu, lorsqu'il expérimentait comme commissaire nommé par le roi pour juger la réalité et les propriétés de la découverte annoncée par le docteur Mesmer :

« La crise d'une autre malade était un spasme général, accompagné de » perte passagère des sens sans aucun mouvement violent. La tête était » portée en avant, les yeux fermés, les bras repliés en arrière et étendus » sur les côtés, les mains ouvertes, les doigts très écartés. Mon doigt, en » contact sur son front entre les yeux, paraissait la soulager un peu. Si je » le retirais doucement, la tête, bien que n'étant plus en contact, le sui- » vait machinalement dans toutes sortes de directions, et venait se reposer » contre lui. Si, après avoir ainsi dirigé sa tête d'un côté, je présentais » mon autre main à un pouce de distance de la main opposée, elle la reti- » rait précipitamment avec le signe d'une impression vive. » — *Rapport*, pages 22 et 23.

Le phénomène qui a tant étonné M. de Bruno est aujourd'hui fort commun en magnétisme; beaucoup de somnambules ressemblent à des boussoles; mais on n'en a pas étudié davantage l'action des courans.

depuis plusieurs jours de lui donner la satisfaction d'en voir ; je lui permis de venir à l'heure de mon traitement et d'y monter.

» Je n'y étais pas encore rendu, lorsqu'on m'avertit qu'elle y était montée. L'idée me vint d'éprouver sur elle la force attractive des courans. Je m'arrêtai au milieu de l'escalier, dans l'intérieur de l'angle qu'y forment deux gros murs ; cette direction me mettait en face de la chambre de mes malades.

» J'étais à opérer, lorsque madame de Saint-P..., compagne et amie de cette demoiselle et qui avait eu la même permission, me trouve sur l'escalier. Elle me demande ce que je fais là ; je le lui dis. Je la priai de n'en rien dire, mais d'observer ce que faisait son amie. Madame de Saint-P.... ne fut pas plus tôt entrée dans la chambre, que mademoiselle de H..... lui demanda si je n'étais pas sur l'escalier. — Pourquoi me demandez-vous cela ? lui dit-elle. — Je sens quelque chose qui m'attire, répondit son amie, et qui semble me contraindre à me lever et à sortir ; mais je me tiens au bras de mon fauteuil, et je ne me lèverai pas.

» Un éclat de rire de madame de Saint-P.... découvrit le mystère ; on vint me chercher, et on m'obligea de monter (1).

## § II. — Attraction de magnétiseur à magnétisé.

» On peut croire que je ne laissai point inutile une découverte aussi intéressante... (2).

» Je ne connaissais encore les attractions que par les effets visibles dont j'ai parlé ; mais d'actif que j'étais, je devins passif. L'attraction se fit un jour sentir à ma tête ; elle fut sensiblement attirée, et j'eus quelque peine à la retenir. Nos deux têtes furent attirées l'une vers l'autre si fortement que, si je n'avais pas fait un effort pour arrêter la mienne, nous nous serions frappés du front.

(1) Ouvrage cité, p. 143, 144.

(2) Ceci est la suite du paragraphe précédent.

» Une autre fois ma tête fut renversée en arrière par l'attraction d'un de mes malades qui, s'étant assis derrière moi, s'y était endormi.

» Dès ce moment je fus éclairé, parce que je sentis en moi-même la manière dont agissait cette attraction. Ma première observation fut qu'elle était mutuelle, la seconde qu'il fallait qu'il y eût un corps intermédiaire qui fût le moyen de cette attraction. Ce moyen ne pouvait être qu'un fluide, puisqu'il avait tous les caractères propres à la fluidité. Je le supposais analogue au fluide magnétique vers lequel je portais la plus grande partie de mon attention; mais, attendu la différence qu'il y a entre les corps animés et ceux qui sont privés de la vie, je me rangeai au sentiment de Mesmer, et je le nommai, comme lui, *fluide magnétique animal* (1).

### § III. — Attractions rationnelles.

» J'ai observé les courans avec attention, et je crois pouvoir assurer qu'ils se projettent préférablement entre personnes qui ont le plus de rapports entre elles. Ces rapports sont établis par la parenté et en raison de cette parenté, par la fréquentation habituelle, par l'amitié, par des caractères consonnants, et surtout par l'action magnétique.

» Je puis citer un exemple remarquable de courans qui, tandis que je magnétisais ma fille, se sont portés à sa mère, à son frère et à son oncle qui jouait une partie d'échecs assez loin de nous.

» Le courant passa par-dessus l'épaule et le long de la joue droite de la personne qui jouait avec l'oncle, laquelle nous tournait le dos, et alla se perdre dans la poitrine de mon beau-frère.

» (Il est à remarquer que mon beau-frère a quelque embarras dans la poitrine.)

» Il faut encore observer que les courans ne se dirigèrent sur aucune autre personne, qu'il y avait trois étrangers et

(1) Ouvrage cité, p. 127, 130, 131.

une dame qui s'était amusée à magnétiser ma fille sans l'en prévenir et qui lui avait fait mal. Je la priai de cesser ; j'achevai, et quoiqu'il y eût quelque rapport établi entre elles, les courans n'y allèrent pas...

» Lorsque j'avais un traitement de plusieurs personnes assises autour d'un baquet magnétique, je me suis aperçu, à n'en pouvoir douter, que ces courans étaient le moyen de communication des crises. Tandis que je magnétisais une d'elles, ma main se trouvait subitement entraînée avec une force très sensible vers quelque autre qui, à l'instant, entraînait à crise ; alors il s'établissait un courant de l'une à l'autre qui entretenait et augmentait la réciprocité d'action.

» Ce phénomène ne se manifestait pas seulement entre deux personnes, il s'étendait souvent à une troisième, et quelquefois à un plus grand nombre. Cette communication d'action n'était pas un effet nouveau pour moi, comme je l'ai déjà dit, elle existe entre tous les êtres vivants ; elle était, en cette circonstance, devenue plus forte par les rapports que mon action avait établie entre mes malades. Ces rapports devenus plus intimes, l'action acquérait une plus grande intensité (1).

#### § IV. — Attractions générales.

» Une femme somnambule, extraordinairement sensible et vive, m'était devenue très incommode parce qu'elle me suivait partout. Quand on y mettait obstacle, elle en éprouvait du mal.

» Un ouvrier eut affaire à moi ; je le menai dans une chambre éloignée au fond d'un corridor ; j'en avais laissé la porte ouverte. Il me parlait lorsque je sentis deux mains qui s'appuyaient sur mes épaules : c'était cette femme qui m'était venue chercher dans un lieu où je ne me rappelle pas qu'elle eût été avant ce jour-là.

(1) Ouvrage cité, pages 119 à 121.



» Interrogée à ce sujet, elle me dit qu'elle sentait quelque chose qui l'attirait à moi; elle compara cette chose à un ruban qui était parsemé de points brillants, à peu près comme un de ces rayons de soleil qui entrent dans une chambre. Je lui demandai si elle n'apercevait ce ruban que d'elle à moi. — Je vous demande pardon, monsieur, il en vient de quelques autres aussi, mais ils n'ont pas la même force à beaucoup près. — Font-ils le même effet? — Oui, monsieur, ils attirent aussi.

» Ce fut un nouveau trait de lumière, car deux de mes somnambules se recherchaient réciproquement dès qu'ils étaient en état de crise. Je voulus faire usage de cette découverte, et m'étant placé loin d'une autre somnambule, je dirigeai mes mains vers elle; je sentis un courant très fort et pareil à ceux qui avaient coutume d'entraîner mes mains. Je tirai tout doucement à moi, désirant fortement qu'elle se levât et vînt: elle se leva et vint à moi.

» Je connaissais déjà le pouvoir de la volonté et du désir, mais je n'en avais point encore fait un usage aussi décisif. Les nombreuses expériences que j'ai faites depuis m'ont fait connaître la grande influence du désir, de l'attention et surtout de la volonté. C'est en comparant mes sensations à celles de ces êtres extraordinairement sensibles que je suis parvenu à me rendre raison d'une partie de ces ressorts secrets par lesquels le moral agit sur le physique, et celui-ci sur le moral.

» Le corps est un automate que l'âme fait agir; mais les impressions que cette machine reçoit des objets environnants développent les facultés de l'âme (1). »

(1) Ouvrage cité, pages 134, 135.

## SECTION TROISIÈME.

DES ENTRAÎNEMENTS.

## CHAPITRE PREMIER.

**De la nature des entraînements.**

« J'ai parlé de ces émanations qui, sous la forme de courans plus ou moins rapides, portent sur les mains des sensations dont les nuances sont très distinctes, et j'en ai indiqué le plus grand nombre. Cependant je n'ai point encore parlé de l'effet le plus extraordinaire à la pratique du magnétisme; c'est celui par lequel votre main est entraînée par ces courans qui sortent des parties affectées de quelque maladie ou sur lesquelles vous portez votre attention et vous dirigez votre action.

» Cette force entraînante est très sensible, et lorsqu'on en a l'habitude, on y cède avec une facilité qui vous permet de suivre le courant qui entraîne vos mains partout où il dirige son cours et dans toutes les inflexions qu'il décrit.

» J'avoue que je n'ai pu me rendre raison de ces détours circulaires. J'ai suivi des courans qui décrivaient des lignes courbes d'un grand diamètre...

» Ces courans, dans leur direction, rencontrent souvent un mur, souvent ils se dirigent vers le plafond ou vers le plancher; mais ces obstacles ne les arrêtent point dans leur cours (1). »

(1) Ouvrage cité, 116, 117. — On s'aperçoit qu'il y a de temps à autre quelques répétitions, car j'ai déjà rapporté les dernières lignes que l'on vient de lire; mais j'ai pensé qu'il fallait avant tout que l'auteur fût compris; en second lieu, je devais éviter l'obscurité dans les idées d'un auteur que nous ne connaissons que par un *extrait*.

---



---

## CHAPITRE II.

### De l'effet des entraînements.

#### § I<sup>er</sup>. — Effets généraux.

« Les entraînements vous conduisent au siège du mal; l'action que vous portez sur ce siège y opère un travail qui se caractérise de plusieurs manières: c'est du froid, c'est du chaud, des engourdissements, des picotements...

» On juge que tout ce qui indique un défaut de circulation exige une action qui détermine cette circulation, et que tout ce qui excite des douleurs trop vives ou une trop grande irritation demande à être apaisé, mais jusqu'à un certain point, afin d'entretenir le travail qui se fait à cette partie...

» Il faut apaiser ces douleurs lorsqu'elles sont poussées à un point qui devient insupportable au malade, quoiqu'elles se fassent sentir au siège du mal. Lorsqu'elles sont produites ailleurs qu'à ce siège principal et par l'effet de l'action que vous y portez, il faut les apaiser dès qu'elles deviennent un peu fortes; elles sont nuisibles quelquefois et presque toujours inutiles.

» Le travail de la nature que vous avez favorisé et accru par votre action, en le suivant partout où l'entraînement a transporté votre main, diminue sensiblement. Lorsqu'il tire à sa fin, les mains sont pour l'ordinaire ramenées l'une vers l'autre, soit vis-à-vis l'estomac, soit vers les régions placées plus bas. Elles se séparent pour descendre le long des cuisses, des jambes, jusqu'à l'extrémité des pieds; vos mains sont alors chassées par une ligne horizontale au plancher. Le travail peut être regardé comme achevé, quoiqu'il ne le soit pas totalement et qu'il y en ait encore dans quelque partie. La principale crise est terminée; vous pouvez quitter le malade en prenant la précaution de tirer plusieurs fois des

courans de la tête aux pieds, et de la tête à l'extrémité des mains, en pressant légèrement les épaules et les bras. Si vous quittez le malade avant ces indices que vous donne l'entraînement, vous laissez la crise imparfaite.

» Comment, sans le secours des entraînements, pourrait-on connaître avec certitude la fin de la crise? Souvent tous les signes sensibles d'une crise qui aura été très forte sont disparus, et le travail existe encore avec force. Il existe, et le malade est calme, il est même très soulagé; tout annonce que la nature se repose, et cependant la nature travaille encore pendant une demi-heure pour achever son ouvrage. Ses efforts auront été presque inutiles, si vous ne l'aidez à l'amener à sa fin. Que dis-je? à ce repos apparent succèdent de nouvelles douleurs qu'il faut aider et diriger; le malade peut alors être loin de vous, et sa vie peut être en danger (1). »

### CHAPITRE III.

**De l'étude des entraînements et de leur utilité dans la pratique.**

« Les entraînements sont des moyens assurés pour faire connaître ces correspondances particulières que certaines parties du corps ont les unes avec les autres. Ils sont, comme on peut le juger, de la plus grande utilité, je ne dis pas aux magnétiseurs seulement, mais même aux médecins, qui s'évitent l'administration d'une infinité de remèdes qui deviennent inutiles, parce qu'ils sont appliqués aux effets apparents d'une maladie dont la source est cachée loin de la partie affectée.

» C'est dans ces occasions qu'on reconnaît la grande utilité des entraînements, qui nous découvrent la source inconnue d'un mal apparent. Ils nous dévoilent le travail

(1) Ouvrage cité, 179 à 182.

de cette force intérieure qui, dans les corps organisés, tend incessamment à rétablir l'harmonie générale en se portant sur toutes les parties où elle est troublée (1).

» Les entraînements vous serviront de guides fidèles : suivez-les exactement ; actionnez les parties vers lesquelles vos mains sont attirées ou arrêtées, jusqu'à ce qu'un nouvel entraînement vous porte ailleurs ou qu'il vous ramène à la source, ce qui arrive très souvent.

» Si Mesmer avait fait connaître les entraînements, il aurait mis des exceptions à la règle générale de ne point actionner de bas en haut. L'entraînement est produit par le travail qui s'opère intérieurement. En laissant aller votre main au courant, vous favorisez et vous aidez le travail, parce que vous augmentez la force du moyen dont se sert la nature dans cette opération ; ou, si c'est une aberration du cours de quelque fluide, vous modérez sa fougue par votre volonté.

» Ne vous arrêtez donc pas à ce prétexte de Mesmer, quelque sage, quelque nécessaire qu'il soit pour ceux qui ne connaissent pas les entraînements (2). Laissez aller votre main, quelque direction que le courant lui fasse prendre ; mais ne lui substituez jamais votre volonté dans cette direction de bas en haut (3).

» Lorsque mes mains ont été entraînées le long des cuisses, et que je suis parvenu aux genoux, je retire pour l'ordinaire ma main gauche, et je laisse à ma droite le soin d'achever le travail. Il arrive alors le plus souvent que ma main droite, qui est vis-à-vis le genou gauche, est portée sur le genou droit, puis repoussée sur le gauche. Cette oscillation a plus ou moins lieu, selon les circonstances ; elle est ensuite entraînée vers le milieu des jambes, où pareille chose arrive quelquefois d'une jambe à l'autre ; de là aux cous-de-pieds, où ma main oscille aussi longtemps qu'aux

(1) Ouvrage cité, 168.

(2) Voir plus haut la note 8 de la page 13.

(3) Ouvrage cité, 177.

genoux. Elle est portée après cela au bout du pied, attirée par l'autre, puis repoussée vers le premier.

» Ma main alors décrit des lignes circulaires qui ont quelquefois sept à huit pouces de rayon, selon la distance où les pieds sont l'un de l'autre. Cette attraction et cette répulsion durent souvent une ou deux minutes, quelquefois moins; puis elle est chassée en avant et fort loin.

» Voilà constamment la fin du travail; mais il m'est arrivé souvent que, des genoux ou du milieu des jambes, j'étais rappelé à l'estomac et arrêté jusqu'à cinq à six minutes, pour reprendre ensuite la même route. Au moment où je croyais être chassé en avant de l'extrémité d'un pied, j'étais reporté à la tête, et cela avec une grande force, et non sans que le malade en ressentit l'effet. C'est alors qu'il faut bien tenir le courant, afin de le ramener par bas très lentement par des lignes circulaires de trois à quatre pouces de diamètre.

» L'entraînement n'aura quelquefois lieu qu'an bout d'une minute; il ne faut pas se presser. On n'est pas tout de suite repoussé de l'estomac et porté ailleurs; mais la main ressent une certaine pesanteur quelquefois attractive et quelquefois répulsive. Il faut céder à ce mouvement, quel qu'il soit.

» Si vos deux mains sont vis-à-vis l'estomac, vous êtes attiré et repoussé alternativement par chaque main; souvent l'une est portée doucement ailleurs, tandis que l'autre reçoit un mouvement circulaire et reste vis-à-vis la partie à laquelle vous l'avez présentée. Il faut, dans les commencements, aider un peu à ce mouvement (1).

» Je crois avoir suffisamment fait connaître l'importance des entraînements, qui vous indiquent avec toute l'exactitude que vous pouvez désirer, le siège du mal, le travail que la nature y opère et la cessation de ses efforts. Les sensations externes et internes qui se joignent aux en-

(1) Ouvrage cité, 183 à 187.

traitements, portent à votre esprit les lumières qui peuvent le guider dans ses opérations. Mais en faisant usage de tous ces secours physiques, n'oubliez pas que le désir de faire du bien doit animer vos actions, et que la volonté, qui est le principal agent de notre puissance, ne peut agir avec efficacité qu'autant qu'elle sera soutenue par toute l'attention dont vous êtes susceptible (1). »

## SECTION QUATRIÈME.

### DU TACT MAGNÉTIQUE.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Des sensations du siège des maladies (2).

« Les sensations internes s'accroissent en raison du rapport, du mouvement établi entre le magnétiseur et le magnétisé. Elles deviennent d'autant plus sensibles que vous y portez d'attention.

» Les sensations des mains ne sont pas les seules auxquelles le magnétiseur doit porter attention ; il est nécessaire qu'il la dirige sur toute sa personne.

» Si la nature l'a doué de quelque délicatesse dans la sensibilité des nerfs, il ressentira intérieurement une grande

(1) Ouvrage cité, 196.

(2) « Tout le monde sait, dit M. Deluze, que les bons somnambules » découvrent le siège de la maladie des personnes avec lesquelles on les » met en rapport, tantôt en éprouvant sympathiquement des douleurs dans » la partie de leur corps correspondante à celle qui est affectée chez le ma- » lade, tantôt en promenant sur eux leurs mains et en les examinant avec » attention depuis la tête jusqu'aux pieds. Tout le monde sait aussi que, » sans aucune instruction, ils magnétisent beaucoup mieux qu'ils ne le fe- » raient étant éveillés, et qu'ils donnent au fluide magnétique la direction » la plus convenable.

» Cette faculté de sentir le siège des maladies et la direction qu'il faut » donner au magnétisme n'appartient pas exclusivement aux somnambules ; » elle se développe aussi chez plusieurs magnétiseurs, lorsqu'ils sont atten-

partie des mouvements irréguliers qui ont lieu dans la personne qu'il magnétise. Ces sensations seront, pour lui, des indications certaines du travail que la nature, aidée de son action, opère dans le malade.

» Les différentes sensations se rectifient les unes par les autres; la plus sûre est, selon moi, l'entraînement qui vous désigne le siège par la place où vous êtes arrêté.

» Les sensations de froid, de chaud, d'engourdissement, de picotement et autres, celles qui sont internes et l'entraînement concourent à vous faire connaître le siège du mal et l'espèce de mal dont le viscère est attaqué (1)

» Lorsque la tête du malade a été entreprise, que les fibres en ont été resserrées, soit par des crispations, soit par d'autres causes, et qu'il s'y opère du relâchement, cet effet a aussi lieu sur mes fibres, et leur détente me fait souvent éternuer ou moucher.

» Les effets les plus sensibles sont les borborygmes. Je

» tifs à se rendre compte des différentes sensations qu'ils éprouvent, soit en magnétisant divers malades, soit en portant l'action du magnétisme sur tel ou tel organe du malade avec lequel ils sont en rapport.

» J'ai vu un médecin éprouver cette sensation la première fois qu'il a essayé de magnétiser. Chez d'autres personnes, elle ne se montre qu'après des essais réitérés. Je ne l'ai pas reconnue en moi, parce que mes occupations ne m'ont permis de magnétiser que par intervalles, et lorsque j'y étais porté par le désir de soulager un malade. Cependant quelques effets que j'ai éprouvés en diverses circonstances me font croire que je l'aurais acquise si j'avais eu soin de me rendre compte de la cause qui les avait produits. » — *Instruction pratique*, 329, 330.

(1) Ouvrage cité, 160 à 162.

« Nous devons à M. Bapst, dit M. Deleuze, la connaissance d'un moyen d'exploration qui lui a toujours réussi. Il a remarqué que lorsqu'il pose la main sur le siège du mal, son pouls s'élève. En conséquence, après s'être mis en rapport, il promène lentement sa main droite devant le corps du malade; il tient en même temps sa main gauche fermée de manière à sentir au pouce le battement de l'artère, et il porte toute son attention sur cette main. Lorsque les pulsations s'arrêtent, il s'arrête, et si l'accélération continue, il conclut qu'il a rencontré le siège du mal. J'ai vainement cherché à éprouver cet effet; mais j'invite les magnétiseurs à l'observer. Il me semble qu'on sentirait plus distinctement l'accélération du mouvement artériel en portant le doigt de la main gauche sur l'artère temporale. » — *Instruction pratique*, 343, 344.



n'y suis point sujet; cependant si le malade en fait entendre, les miens répondent par écho, et presque toujours dans les places correspondantes (1).

» Quoique dans l'harmonie de notre organisation toutes les parties de notre corps soient en rapport les unes avec les autres et tendent à une même fin, il est de certaines parties qui ont avec quelques autres des rapports plus particuliers, et qui nous sont dévoilés par la pratique du magnétisme et surtout par l'usage des entraînements. C'est à ces rapports que l'on doit attribuer les rameaux que projette le siège principal du mal, et qui, lorsqu'un viscère est altéré, font que le mal se transmet insensiblement sur plusieurs autres.

» Buffon en fait bien comprendre l'importance quand il dit : « La correspondance qu'ont certaines parties du corps humain avec d'autres fort éloignées et fort différentes pourrait s'observer bien plus généralement; mais on ne fait pas assez d'attention aux effets, lorsqu'on ne soupçonne pas quelles peuvent en être les causes. C'est sans doute par cette raison qu'on n'a jamais songé à examiner avec soin ces correspondances dans le corps humain, sur lesquelles cependant roule une grande partie du jeu de la machine animale... Si les grands médecins tournaient leurs vues de ce côté-là, il me paraît que cela serait peut-être plus utile que la nomenclature de l'anatomie. Qu'avec les anciens on appelle *sympathie* cette correspondance singulière des différentes parties du corps, ou qu'avec les modernes on la considère comme un rapport inconnu dans l'action des nerfs, cette sympathie ou ce rapport existe dans toute l'économie animale, et l'on ne saurait trop s'appliquer à en observer les effets, si l'on veut perfectionner la théorie de la médecine (2). »

» Quelquefois le siège des maladies est caché; il est peu sensible au magnétisé, et le mal se manifeste dans une par-

(1) Ouvrage cité, 93.

(2) Ouvrage cité, 168 à 168.

tie fort éloignée. C'est ainsi que j'ai trouvé des maux d'yeux dont la source était placée dans une obstruction à la rate; des faiblesses de genoux qui ôtaient l'usage de la jambe gauche, et qui provenaient d'un gonflement de rate qui comprimait une partie des nerfs qui aboutissent à ce genou. J'ai vu à deux personnes du sexe se manifester les symptômes d'une maladie de poitrine très dangereuse, dont la cause était des obstructions au foie, lesquelles étaient insensibles, des enflures de jambes occasionnées par une enflure d'estomac, et j'ai apaisé des douleurs de dents en actionnant des glandes placées au-dessous de l'oreille et destinées à la filtration de la salive (1).

» Une personne que je traitais d'une maladie qui avait beaucoup influé sur ses nerfs par l'usage de remèdes violents, me donna un jour des frémissements jusqu'aux coudes. Je lui fis part de cet effet. Elle m'avoua qu'ayant reçu la veille la nouvelle de la mort d'une personne à laquelle elle était fort attachée, elle ressentait de temps en temps, depuis ce moment, des frémissements intérieurs qui lui étaient fort incommodes (2). »

## CHAPITRE II.

### Des sensations des orises.

« Vous ressentez quelquefois le long des mains, jusqu'au bout des doigts, une fluctuation bien distincte; elle se fait sentir dans l'intérieur de la main; il semble que le sang se porte du talon de la main au bout des doigts, et qu'il reflue vers le poignet.

» L'expérience m'a fait connaître que cette dernière sensation était produite par l'action du sang, lorsqu'il descend en grande quantité. Elle n'est jamais accompagnée de sécheresse; elle l'est souvent d'une chaleur douce, et quelquefois

(1) Ouvrage cité, 163. — (2) Id., 78.

humide. Dans cette dernière circonstance, lorsqu'il se porte vers certaine partie, le sang est disposé à être évacué ; c'est un signe infallible pour une époque particulière au sexe, et qui indique souvent le flux hémorrhoidal (1).

« Je ne parle ici que de mes sensations ; d'autres personnes peuvent avoir une plus grande sensibilité de nerfs que moi. Ce que l'on m'a rapporté de quelques unes, et que je crois facilement par tout ce que je suis susceptible de sentir moi-même, ne me laisse aucun lieu de douter que nous ne puissions donner, par l'attention, une très grande extension à ce sens interne que nous avons négligé de consulter jusqu'à présent, et que cette extension ne nous transmette un grand nombre de connaissances dont nous ne nous sommes jamais crus susceptibles (2). »

### CHAPITRE III.

#### Des sensations de la nature des maladies.

« Les émanations de toutes les parties du corps affectées de quelques maladies vous donnent des sensations. Tandis que l'estomac vous envoie de sa chaleur, le foie ou la rate vous fait éprouver des picotements ou du froid. Une cha-

(1) Ouvrage cité, page 78.

(2) Ouvrage cité, page 92.

« Je connais, dit M. Deleuze, un homme qui a été fort lié avec celui (M. de Bruno) dont j'ai cité l'ouvrage. Il sent le mal de ceux qu'il magnétise ; il éprouve à l'avance, et quelquefois d'une manière très douloureuse, les crises qu'ils doivent bientôt éprouver, et il les développe chez eux. Lorsqu'il s'est mis en rapport, il examine successivement toutes les parties du corps du malade ; il ferme les yeux et concentre son attention... Je l'ai vu magnétiser quelquefois plusieurs heures de suite ; il ne cesse que lorsque la crise est terminée. » — *Instruction pratique*, p. 340.

« Je connais une dame d'environ cinquante ans qui est grand'mère ; elle a présidé aux diverses couches de sa belle-fille, et en posant ses mains sur le siège de la douleur, elle sentait et annonçait à l'avance les crises qui allaient survenir. — *Note de l'auteur.* »

leur brûlante et sèche désigne un grand feu et une très grande tension dans les fibres de la partie affectée.

» Le froid indique, soit une obstruction, soit une stagnation d'humeurs, ou du moins un grand ralentissement dans la circulation. Ces différences se distinguent par l'étendue du froid, par la fixité dans une même place, et par la difficulté plus ou moins grande qu'on éprouve à le diminuer ou à le faire changer en chaleur.

» Les picotements vous font connaître la présence de la bile plus ou moins âcre, selon la fréquence et la quantité de ces picotements.

» Une chaleur douce et humide est un symptôme favorable; elle annonce presque toujours une circulation libre, de la détente dans la partie ou une humeur qui peut être facilement évacuée.

» J'ai été quelquefois obligé de changer de place à l'orchestre de nos spectacles, parce que je me trouvais incommodé d'un mal de tête, de foie ou de rate d'un de mes voisins. Ces sensations désagréables se dissipaient par l'éloignement et par la distraction (1). »

## CHAPITRE IV.

### Des sensations du principe des maladies.

« J'ai eu la sensation bien distincte de maladies guéries ou plutôt palliées depuis plusieurs années. Je ne l'aurais jamais cru, si je n'avais eu plusieurs fois l'occasion de le vérifier.

» Madame Rossignol demeurait dans une communauté de religieuses. Elle eut recours à moi en 1785, non dans l'espoir d'être guérie d'une goutte sereine qui, depuis douze à quinze ans, lui avait ôté l'usage de l'œil gauche, mais pour

1) Ouvrage cité, 92, 93.

arrêter une maladie très alarmante qui, depuis deux ans, faisait des progrès sensibles. L'œil droit s'obscurcissait au point qu'elle ne pouvait lire sans le secours d'un verre qui grossissait beaucoup les objets, et qu'elle ne pouvait pas se hasarder à sortir seule et sans une canne. Elle sentait de temps à autre un engourdissement sur toute la partie gauche de son corps; la cuisse et la jambe gauches devenaient presque insensibles.

» Elle me cachait ses maux, même l'intention d'avoir recours à moi, parce qu'elle savait que je ne voulais point prendre de nouveaux engagements : le nombre de mes malades était complet. Elle paraissait désirer savoir mon avis sur la possibilité de la guérison de son œil droit; elle me pria donc de l'explorer.

» La première sensation que j'eus fut une douleur dans les entrailles; un moment après, elle devint plus distincte et se changea en tiraillement. Ma main droite fut entraînée à la rate... Je découvris le siège du mal, les différents rameaux; j'entrepris la guérison de la nouvelle maladie, et j'eus le bonheur, en assez peu de temps, de la délivrer entièrement de ses engourdissements, et de lui rendre l'œil droit qu'elle était sur le point de perdre. Plusieurs mois après, elle se donna le plaisir de lire devant moi sans lunettes.

» Je m'étais expliqué avec elle au sujet de son œil gauche, et je lui avais déclaré que, bien qu'il fût peut-être possible de le guérir, je ne pouvais point entreprendre la cure. Dans le cours du traitement, nous eûmes quelque sujet de croire la chose plus facile qu'elle ne le paraissait. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle s'est aperçue, à la fin, que le voile très obscur qui couvrait cet œil était de beaucoup éclairci; de noir il était devenu bleuâtre.

» Pendant l'exploration, je lui demandai si elle ressentait quelques douleurs dans les entrailles; elle m'assura qu'elle n'y ressentait rien. Je répétai la même question lorsque je ressentis les tiraillements; même réponse. Je lui demandai si elle était sujette à des douleurs d'entrailles ou à

des coliques, elle me dit que non; je crus m'être trompé (1).

» Le lendemain, je l'explorai encore; j'eus les mêmes sensations, mais moins distinctes. Je ne les eus plus du tout dans la suite du traitement.

» Lorsque je fus assuré du siège du mal, qui était à la rate, dont les entraînements me conduisaient toujours tantôt à un œil, tantôt à un autre, et souvent le long de la cuisse et de la jambe gauche, je la priai de me raconter ses maux. Elle me dit que j'avais rencontré assez juste, aux coliques et aux douleurs d'entrailles près; et puis, me faisant l'histoire de sa maladie, et commençant à son *principe*, elle me raconta que, trois mois après sa première couche, elle eut de fortes coliques et des douleurs d'entrailles très violentes pour lesquelles on eut recours à plusieurs saignées qui les apaisèrent totalement. Depuis lors, elle avait joui quelque temps d'une assez bonne santé; mais son œil gauche devint faible, puis quelque peu obscur, et elle perdit enfin la puissance d'en voir. Ce n'a été que plus de douze ans après que l'autre œil avait ressenti les mêmes symptômes. Elle ajouta en souriant : « Ce ne sont pas ces douleurs d'entrailles que vous » avez senties, car, depuis ces saignées, je ne les ai plus » éprouvées. » Je me contentai de lui dire qu'il n'était pas impossible que ce fussent elles, et je changeai de conversation.

» Je ne l'aurais pas cru moi-même si, dans quelques autres occasions, je n'eusse éprouvé des sensations qui m'avaient indiqué d'anciens maux. J'en ai éprouvé d'autres depuis cette époque. Cependant je ne sais encore que penser; je ne suis rassuré sur les doutes qui s'élèvent dans mon esprit que par les sensations multipliées et journalières qui me sont données par des douleurs récentes ou actuelles, ou même qui n'ont lieu que plusieurs heures après que je les ai ressenties en moi.

» Quoi qu'il en soit, ce phénomène me fait au moins com-

(1) « Je ne veux point parler ici des autres sensations que je ressentis » aussi. » — Note de M. de Bruno.

prendre comment un somnambule, qui certainement est infiniment plus sensible que moi, peut avoir la connaissance du principe et de l'enchaînement des divers événements d'une maladie chronique fort ancienne lorsqu'il explore un malade (1). »

## CHAPITRE V.

### Des sensations indicatives de la goutte et des rhumatismes.

« J'ai observé que très souvent, lorsque le malade sent du froid dans une partie, je ne le sens pas encore sur la main. Lorsque je le sens, il diminue dans la partie malade; il a même cessé, que je le sens encore. Je conjecture que ce sont des émanations froides qui s'exhalent de ces parties, lesquelles y sont en une certaine quantité, et que la sensation de froid cesse lorsque ces particules froides ont été mises en mouvement et en partie rejetées.

» Il est vrai que très souvent le malade ne sent du froid que lorsque vous actionnez cette partie, et que cette sensation n'est pas habituelle; mais votre action établit un commencement de circulation qui tend à dégager ces particules froides qui sont rejetées à mesure que la circulation devient plus libre: le fluide qui en sort, en raison de la quantité qui s'est accumulée dans cette partie, les entraîne.

» Peut-être même que ce sont ces particules froides, disséminées sur une étendue plus ou moins grande, dans les muscles, dans les parties osseuses, ou sur la surface des os, qui nous causent ces douleurs rhumatismales qui sont si difficiles à guérir. Ce qu'il y a de certain, c'est que les rhumatismes donnent toujours des sensations froides, et

(1) Ouvrage cité, 164 à 167.

J'ai vu beaucoup de malades dire que tel somnambule n'était pas clairvoyant et n'avait point indiqué la nature de la maladie, tandis qu'au contraire les sensations les conduisaient de prime abord à rendre compte de maux anciens et même de maux à venir. — *Note de l'auteur.*

que j'ai observé qu'il sortait des parties affectées de rhumatisme un soufflé très froid et très sensible.

» Une excellente somnambule était affectée d'une douleur rhumatismale très vive à l'épaule droite et le long du bras jusqu'au coude. Quand je fus parvenu à faire descendre cette douleur jusqu'à la main, elle me dit : « Monsieur, » mettez votre main vis-à-vis la paume de la miennè, et » vous sentirez un vent glacial. » Je le sentis, en effet, très distinctement.

» Cette même personne, qui examinait son bras avec beaucoup d'attention, me disait que ce rhumatisme affectait la moelle de ses os ; que cette moelle, qui aurait dû être comme du *beurre fondu*, mais pas tout-à-fait *liquide*, était, par-ci par-là, comme de l'huile froide que l'on tient dans la cave. Ce sont ses propres expressions que je rapporte : « A » mesure que ces parties figées fondent, monsieur, il en » sort du froid ; tout cela se rassemble et compose le froid » que vous sentez (1). »

» Je suis porté à croire que ces particules froides ont de grands rapports avec la goutte, dont elles pourraient bien être le principe (2). »

## CHAPITRE VI.

**Du passage subit des douleurs d'un organe à un autre, expliqué par les sensations.**

« Observons d'abord que la goutte se manifeste aux jointures, et que ces particules s'arrêtant aux articulations, doivent en arrêter le jeu et y causer des douleurs très aiguës, à cause des muscles et des nerfs dont elles sont pourvues.

(1) « Ce froid resta longtemps à l'épaule, d'où il se fixa au coude pendant quelques jours. Il passa dans l'os de l'avant-bras, et sortit enfin par la paume de la main. La douleur de l'épaule, du coude, et celle du poignet, furent très aiguës. La somnambule en a été entièrement guérie, et depuis près de deux ans elle n'en a aucun ressentiment. » — *Note de M. de Bruno.* — (2) Ouvrage cité, page 227 à 229.



» En second lieu, les rhumatismes se terminent souvent en goutte, et l'on pourrait peut-être avoir autant de droit à les appeler *goutte vague* que *rhumatismes goutteux*. On pourrait donc présumer que les douleurs rhumatismales deviennent plus vives, quand ces particules froides se trouvent arrêtées et accumulées sur les parties très sensibles.

» Une troisième observation peut nous rendre raison de ce transport subit de la goutte d'une place à une autre qui lui est correspondante, du pouce d'un pied au pouce de l'autre pied, d'un poignet à l'autre. Ces effets sont si communs, que je ne crois pas qu'il y ait une personne goutteuse qui ne les ait éprouvés.

» J'ai rapporté que j'avais observé qu'il existait un courant établi entre les parties semblables et doubles, lesquelles sont destinées aux mêmes fonctions. Ne serait-il pas probable que les courans fussent les moyens de communication du mal, du transport des humeurs qui, s'exhalant d'une partie, iraient s'introduire dans une autre?

» Ce que j'avance ici n'est pas sans fondement.

» J'ai vu des inflammations se transmettre d'un œil à l'autre œil, d'une amygdale à l'autre; des douleurs de tempe se communiquer subitement de l'une à l'autre tempe. Dans ces occasions, ma main était portée, par un courant très sensible, d'une de ces parties à celle qui lui est correspondante. Les douleurs s'y transmettaient avec assez de rapidité; le froid et les inflammations s'établissent plus lentement.

» Lorsque vous fixez un œil enflammé, ne ressentez-vous pas des picotements à l'œil qui est vis-à-vis, quand vous êtes proche de la personne affectée de ce mal? Cette communication ne peut être établie que par un corps intermédiaire, quel qu'il soit, qui transporte les émanations de l'œil malade sur le vôtre.

» Je suis d'autant plus porté à attribuer ces effets sympathiques à l'action des courans, qu'il est difficile d'expliquer d'une manière raisonnable ces effets par une communication qui présenterait des objections très fortes.

» Supposez un moment que c'est par des routes intérieures que la goutte se transporte d'un orteil à l'autre avec la rapidité que nous connaissons à cet effet. Quelque chemin qu'elle ait pris, combien de places n'aura-t-elle pas trouvées auxquelles elle a coutume de s'arrêter! combien d'obstacles n'aura-t-elle pas rencontrés qui auraient dû l'arrêter dans son cours! Mais, au contraire, c'est ordinairement d'un pouce à l'autre, d'un poignet, d'un genou à l'autre, sans s'arrêter aux articulations nombreuses qui se trouvent dans le chemin qu'elle aurait à parcourir.

» Et pourquoi d'un orteil se transporte-t-elle précisément à l'autre orteil, qui est à l'extrémité la plus éloignée? pourquoi d'un genou à l'autre?

» Les physiologistes ont-ils découvert dans la marche du sang ou de quelque autre liqueur, la cause d'un phénomène aussi singulier? Non, sans doute, il leur serait bien difficile d'en présenter une vraisemblable. L'observation des courans établis entre les parties semblables et doubles nous dévoile le secret que la nature semblait se réserver.

» Mes conjectures sont appuyées sur la plus grande probabilité. Il ne s'agit pas de révoquer en doute l'existence de ces courans; ils existent effectivement, et, pour les trouver, il faut les étudier avec assiduité jusqu'à ce que leur sensation devienne distincte et indubitable.

» Mais la goutte s'arrête quelquefois à la tête, à l'estomac ou à la poitrine après avoir disparu des mains ou des pieds! Cela est vrai, bien que rare. Je dis rare, en supposant que c'est du genou à l'estomac ou des pieds à la tête que cet effet a lieu. J'ai indiqué les rapports que ces parties ont les unes avec les autres par le moyen des courans; ces courans se rendent d'une partie à l'autre en raison de la faiblesse dont une d'elles est affectée et du travail que la nature y opère. Ainsi donc, si l'estomac est malade, il n'est pas surprenant que les courans des genoux s'y rendent dans une quantité proportionnée aux besoins de ce viscère; si ce courant entraîne avec lui des émanations gouteuses, les particules

froides dont la condensation et l'accumulation se présentent à nos yeux sous les apparences d'une terre crayeuse, il les déposera à l'estomac.

» Un de mes plus intimes amis, sujet à la goutte, en eut une attaque chez moi; elle était légère, mais fixée à l'estomac. La douleur qu'il y ressentait, et d'autres symptômes habituels en pareil cas, lui firent juger que ce qu'il ressentait était l'effet de la goutte. Je le magnétisai aussitôt; j'avais sur mes mains une forte sensation d'un courant plus froid que tiède. Je m'efforçai de le mener vers le genou et jusqu'au bout des pieds; de temps en temps j'appliquais mes pouces sur la douleur, je les écartais l'un de l'autre en pressant légèrement la plaie. Je répétais plusieurs fois ce procédé, puis j'éloignais mes mains pour recevoir le courant et l'entraîner par bas très lentement sans jamais en perdre la sensation.

» D'abord mon ami rendit quelques vents par la bouche; ils furent suivis de pituites. Enfin les vents et l'expectoration devinrent extraordinairement abondants, et ce double effet dura une grande demi-heure sans aucun intervalle; il diminua insensiblement, et cessa avec la douleur et tous les symptômes qui l'avaient accompagné.

Je n'ai point eu occasion de traiter des personnes atteintes de la goutte; mais si cela se présentait, je chercherais à établir de la transpiration sur la partie affectée; et comme celle-ci est irritée, je ferais en sorte d'en relâcher toutes les fibres afin qu'une circulation plus libre permit au fluide d'entraîner plus facilement l'humeur qui s'y trouverait arrêtée (1). »

## CHAPITRE VII.

**De l'étude pratique des sensations et des procédés de développement.**

« Quelquefois la chaleur vous dessèche les mains; j'ai coutume alors de les humecter sans les essuyer. Le courant a

(1) Ouvrage cité, 221 à 233.

bientôt enlevé cet excès d'humidité ; je le fais pour conserver la sensibilité de mes mains , laquelle diminue par la sécheresse.

» Une chaleur brûlante et sèche devient plus douce et quelquefois même humide, lorsque vous avez donné du relâchement aux fibres et que vous y avez établi une circulation facile et modérée.

» Les places où vous sentez des picotements aident à votre jugement : lorsque vous les sentez en parcourant la tête, les épaules, la poitrine, les flancs, les bras, les cuisses et les jambes, ils indiquent de l'âcreté dans le sang (1).

» Mais lorsque ces sensations se bornent à l'estomac, au foie, à la rate ou dans les intestins, ils sont pour l'ordinaire occasionnés par la bile.

» Lorsqu'on ne les sent que sur une place, ils désignent une très grande chaleur, un grand feu dans cet endroit, surtout s'ils sont très piquants, très fréquents, et qu'il s'y joigne une sensation de chaleur sèche.

» Il est difficile de rapporter toutes les espèces de sensations que l'on éprouve ; celles que je désigne suffisent ; la pratique et l'attention suppléeront à mon silence.

» J'agis en conséquence de ces sensations ; j'actionne ces parties qui ont besoin de mouvement et d'une circulation facile ; mais mon action a des nuances.

» Les indications données par le froid demandent, au commencement, une action douce, insinuante et telle que la donne l'application de l'extrémité des pouces. On la renforce par l'adjonction d'un ou de plusieurs doigts, et quelquefois de tous les cinq réunis en pointe et posés sur la place froide. Cette action doit être augmentée par degré.

» L'action des mains et des doigts, à une distance de deux à trois pouces, augmente d'intensité, comme je l'ai dit. Je ne me contente pas de les présenter seulement aux parties que je veux actionner ; je leur donne un mouvement de l'arrière

(1) Ouvrage cité, 77 à 80.

en avant, quelquefois avec les doigts sans remuer la main, et quelquefois avec toute la main, en remuant le bras.

» Au lieu de tenir les pouces, on peut poser les mains sur les épaules, ou bien opposer et placer les dix doigts des mains sur ceux du malade par leur extrémité. Je préviens que cette dernière position porte une action très vive sur la tête, et qu'il ne faut pas en user avec les personnes qui ont une grande sensibilité aux nerfs de la tête, et surtout avec celles qui sont sujettes aux vertiges ou à des maladies nerveuses.

» C'est le procédé dont je me sers pour explorer un malade, et je ne me mets en un rapport intime que pour cette opération. Les effets m'en seraient trop à charge si j'en usais toutes les fois que je magnétise (1).

» Dans les engorgements d'humeur et dans les obstructions, le courant vous donne des sensations de froid sur la main, et le malade en ressent sur l'estomac dans une étendue plus ou moins grande.

» Le froid que donne l'obstruction est beaucoup moins étendu en surface que celui qui est occasionné par un engorgement ou une stagnation d'humeur ; il semble quelquefois que le magnétiseur projette de ses mains un grand froid sur cette partie. Bien que, dans ces circonstances, il faille donner une action un peu vive, il est bon de commencer toujours par une action modérée ; vous augmentez peu à peu, et vous soutenez jusqu'à ce que vous parveniez à dissiper le froid ou à le diminuer considérablement.

» Le froid, lorsqu'il est général ou que les sensations sont celles du frisson, est produit par les muscles et les nerfs ; il faut les actionner et soutenir l'action jusqu'à ce que le frisson soit dirigé. Cette crise se termine souvent par la fièvre et quelquefois par des sueurs froides ; il faut entretenir les sueurs et les augmenter même, surtout lorsqu'elles sont tièdes. Quelquefois cette crise se termine par le sommeil ; ce

(1) Ouvrage cité, 83 à 88.

repos est toujours favorable. Quant à la fièvre, il ne faut pas chercher à l'augmenter, mais continuer l'action modérément et travailler à détendre jusqu'à ce que vous obteniez de la transpiration (1).

La poitrine est une partie sur laquelle il faut éviter de porter une action trop forte; elle demande le plus souvent à être relâchée; je veux parler des poumons renfermés dans sa cavité et de la plèvre qui les enveloppe.

Une action un peu vive deviendrait dangereuse à ce viscère, qui a une propension naturelle à s'échauffer. Lorsque j'y porte mon action, je le fais presque toujours avec les mains étendues, soit appliquées (2), soit à une distance d'un ou deux pouces. J'examine attentivement les sensations que j'en reçois sur les mains.

Lorsqu'elles sont pesantes et attirantes, je cède et j'applique mes mains. Lorsqu'elles ne sont que pesantes sans une attraction bien décidée, je les ébranle légèrement afin de déterminer un mouvement circulaire; tant que ce mouvement me retient sur la poitrine, j'y laisse mes mains, mais je cède à l'entraînement lorsqu'il a lieu. C'est le plus souvent par bas qu'il conduit mes mains.

Si, au contraire, il me conduit à la tête, je cède; mais je fais usage de ma volonté pour le ramener par bas soit par les flancs, soit par le derrière de la tête. Cependant j'observe ici que si le courant me conduit à la racine du nez, entre les yeux, je ne cherche point à retirer ma main, parce que c'est une indication de somnambulisme (3).

(1) Ouvrage cité, 83 à 88. — (2) Imposées.

(3) Ouvrage cité, 234 à 236.

---

## LIVRE DEUXIÈME.

### DE L'ORDRE CONSTITUTIF D'UN TRAITEMENT MAGNÉTIQUE.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### De l'ordre et de la durée des séances.

Généralement parlant, et sauf les exceptions particulières au tempérament des individus, aux professions qu'ils exercent, au temps dont ils peuvent disposer, ainsi qu'à la facilité ou à la difficulté qu'ils ont de se rapprocher du malade, et celui-ci réciproquement, toute personne qui jouit d'une bonne santé peut faire le traitement d'un malade, une séance de trois quarts d'heure ou deux séances de demi-heure chacune par jour étant suffisantes.

Lorsqu'on a l'habitude de magnétiser, on se fatigue beaucoup moins; alors on peut traiter plusieurs malades à des heures différentes et en mettant des intervalles d'au moins une demi-heure entre l'une et l'autre magnétisation (1).

Les premières séances doivent être d'au moins trois quarts d'heure (2); cinq minutes pour la pose et le rapport, dix minutes de frictions et de passes primitives, cinq minutes de repos (en prenant les pouces ou en posant les mains sur les genoux) et une demi-heure environ employée à magnétiser à grands courans ou au commencement d'application d'un procédé particulier, ainsi qu'aux procédés terminaires.

Aux séances suivantes, lorsque le rapport se trouve établi, l'action se fait sentir bien plus vite (3). On fait moins de frictions, moins de passes primitives; on passe plus tôt à la

(1) Deleuze, *Instr.*, 17. — (2) Id., 40.

(3) Deleuze, *Instr.*, 30. — Bruno, *Principes*, 64.

magnétisation par les grands courans et à celle qui doit être spéciale au genre de maladie, en sorte qu'il suffit d'une demi-heure (1).

Mais lorsqu'une crise se développe et qu'elle tarde à finir, il faut en attendre la fin, soutenir et calmer le malade par les grands courans, sans penser à abrégér en aucune manière la séance (2).

On doit mettre de l'ordre, de la régularité et de l'uniformité dans le traitement; ainsi :

Retour périodique des séances;

Égalité de leur durée;

Exclusion de curieux;

Éloignement des étrangers, sauf le témoin choisi;

Même degré de force magnétique;

Continuation des procédés adoptés, sauf ceux dont les circonstances peuvent indiquer l'emploi (3).

Si les séances ont lieu tous les jours, il faut tenir à ce que le malade soit exact.

Lorsque les effets du magnétisme ont besoin d'être calculés et observés, on cesse, si on le juge convenable, pendant un ou plusieurs jours, mais seulement dans un esprit d'observation.

Si les séances ne doivent avoir lieu que tous les deux jours, il faut qu'il y ait périodicité constante, et qu'un jour ne soit pas remplacé indifféremment par un autre (4).

Lorsqu'un malade est empêché de venir ou que le magnétiseur lui-même ne peut donner des soins journaliers, il faut suppléer à l'action par un réservoir ou de l'eau magnétisée (5).

(1) Deleuze, *Instr.*, page 41.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 42, 370. — Deleuze, *Instr.*, 50.

(3) Deleuze, *Instr.*, 41. — (4) *Id.*, 41, 174. — (5) *Id.*, 73.



---



---

## CHAPITRE II.

### Du rapport nécessaire à établir entre le magnétisé et le magnétiseur.

« Pour qu'un individu agisse sur un autre, dit M. Deleuze, il faut qu'il existe entre eux une sympathie morale » et physique, comme il en existe une entre tous les membres d'un corps animé...

» Lorsque cette sympathie est bien établie entre deux individus, on dit qu'ils sont *en rapport* (1). »

On entend, par rapport, la communication du principe vital, et l'uniformité de mouvement qui s'opère entre deux individus (2).

La sympathie physique s'établit en se plaçant à côté, mais mieux en face du malade (3), en prenant ses pouces (4), et en posant les mains sur ses épaules; on fait ensuite des frictions et des passes le long des bras; on pose enfin les mains sur l'estomac (5).

Les magnétiseurs exercés sentent en eux-mêmes quand le rapport est bien établi; il est rare qu'il ne le soit pas dès la première séance.

Une fois le rapport établi, l'action se renouvelle, dans les séances suivantes, à l'instant même où l'on commence à magnétiser (6).

Le rapport s'établit quelquefois très vite, quelquefois

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 11.

(2) « Il suffit qu'un homme soit auprès d'un autre homme pour agir sur » lui, en provoquant l'intension de ses propriétés. — Mesmer, Apher. 140. — Il dit dans l'aphorisme suivant qu'il faut se mettre en face l'un de l'autre.

(3) Puységur, *Mémoires*, 319. — Deleuze, *Hist.*, 105. — *Instr.*, 25. — Bruno, 55, 87.

(4) Deleuze, *Hist.*, 105 à 107. — *Instr.*, 26. — Bruno, 55 à 87.

(5) Bruno, 55. — Deleuze, *Instr.*, 29 et 30.

(6) Bruno, 63. — Deleuze, *Instr.*, 40.

aussi après un temps plus ou moins long, parce que la nature a établi plus ou moins de sympathie entre certains individus (1).

Les liens du sang contribuent à établir le rapport; l'action est aussi prompte et aussi facile qu'entre personnes où la sympathie est naturelle (2).

Si l'on cesse de magnétiser, le rapport se ralentit, et il faut un temps ordinaire pour le rétablir.

Lorsqu'un sujet est somnambule, le rapport offre des caractères particuliers dont je parlerai en traitant du somnambulisme.

### CHAPITRE III.

**Des raisons physiques et morales de la nécessité du rapport préalable.**

Je vais laisser parler ici Mesmer, Jussieu et Bruno :

« La position respective des deux êtres qui agissent l'un sur l'autre n'est pas indifférente, dit Mesmer. Pour juger quelle doit être cette position, il faut considérer chaque être comme un tout composé de diverses parties possédant chacune une forme ou un mouvement tonique particulier; on conçoit, par ce moyen, que deux êtres ont l'un sur l'autre la plus grande influence possible lorsqu'ils sont placés de manière que leurs parties analogues agissent les unes sur les autres dans l'opposition la plus exacte.

» Pour que deux hommes agissent le plus fortement possible l'un sur l'autre, il faut donc qu'ils soient placés en face l'un de l'autre. Dans cette position, ils provoquent l'intension de leurs propriétés d'une manière harmonique; et peuvent être considérés comme ne formant qu'un tout. Dans un homme isolé, lorsqu'une partie souffre, toute l'action de la vie se dirige vers elle pour détruire la cause de la souffrance; de même, lorsque deux hommes agissent

(1) Puysegur, *Mémoires*, 165, 166. — Deleuze, *Hist.*, 131. — *Instr.*, 30.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 163, 264. — Deleuze, *Instr.*, 168, 185, 186.

» l'un sur l'autre, l'action entière de cette réunion agit sur  
 » la partie malade avec une force proportionnelle à l'aug-  
 » mentation de la masse.

» On peut donc dire, en général, que l'action du magné-  
 » tisme s'accroît en raison des masses. Il est possible de  
 » diriger l'action du magnétisme plus particulièrement sur  
 » telle ou telle partie; il suffit pour cela d'établir une conti-  
 » nuité plus exacte entre les parties que l'on touche et l'in-  
 » dividu qui touche. Nos bras peuvent être considérés comme  
 » des conducteurs propres à établir cette continuité.

» Il suit donc, de ce que nous avons dit sur la position la  
 » plus avantageuse de deux êtres agissant l'un sur l'autre,  
 » que, pour entretenir l'harmonie du tout, on doit tou-  
 » cher la partie droite avec le bras gauche, et réciproque-  
 » ment... (1). »

« La pratique des procédés magnétiques varie selon l'état  
 » des malades que l'on traite, dit M. de Jussieu dans son  
 » Rapport au Roi; il est cependant des règles générales pour  
 » opérer et des parties sur lesquelles on agit plus constam-  
 » ment.

» Le creux de l'estomac, auquel répondent le diaphragme  
 » et un plexus nerveux, est indiqué avec raison comme une  
 » des plus sensibles; quelques autres le sont beaucoup, mais  
 » non pas toutes en égale proportion dans les mêmes sujets.  
 » En général, la devant du corps est regardé comme plus  
 » irritable que le dos, et les personnes magnétisées par moi  
 » des deux manières me l'ont confirmé (2). »

« Le premier de tous les procédés, dit Bruno, consiste à  
 » établir des rapports plus particuliers entre le ton de votre  
 » mouvement et celui de la personne que vous voulez ma-  
 » gnétiser.

» Pour l'effectuer, il faut se placer en face l'un de l'autre  
 » et dans la position la plus commode; présenter les extré-  
 » mités de vos pieds aux extrémités de ceux de la personne

(1) Mesmer, Aphor. 238.

(2) Rapport au Roi, page 11.

» sur laquelle on veut agir, vos genoux aux siens; poser  
 » les paumes des deux mains sur les épaules au bas du cou,  
 » étendre les doigts et leur faire toucher la partie postérieure  
 » des épaules.

» Dans cette position, le magnétiseur tient sous ses mains  
 » la plus grande partie des nerfs qui descendent de la tête  
 » dans toutes les parties du corps; et comme ils vont se  
 » réunir au plexus solaire, qui est placé immédiatement  
 » derrière le sac de l'estomac, il faut qu'il porte et dirige  
 » son attention, des épaules vers cette réunion générale des  
 » nerfs.

» L'homme, en faisant usage de ses facultés, donne à ses  
 » propriétés le développement et la fin nécessaire qu'il se  
 » propose.

» Les principaux agents dont l'homme se sert, en ma-  
 » gnétisme, sont la volonté et l'attention. La volonté déter-  
 » mine et dirige l'action, l'attention la soutient et l'accroît;  
 » c'est par sa volonté qu'il imprime son action et qu'il la  
 » dirige sur le plexus solaire.

» Par la pensée, il se représente cette réunion des nerfs  
 » qui, comme je l'ai dit, est placée derrière le sac de l'esto-  
 » mac. Ce sont deux ganglions que l'on nomme *semi-lumaires*,  
 » dont l'un est à droite, l'autre à gauche. Ils s'envoient mu-  
 » tuellement des trousseaux nerveux qui s'entrelacent et  
 » forment, par leur réunion, ce plexus auquel aboutissent  
 » presque tous les nerfs de la partie supérieure du corps,  
 » lesquels se continuent jusqu'aux extrémités inférieures.  
 » Le magnétiseur fixe donc son attention et porte son action  
 » sur cet entrelacement de nerfs qui la communique à tout  
 » le système nerveux.

» Je ne dirai point ce qu'il faut que l'on fasse, mais ce  
 » que je fais, et les raisons qui m'ont déterminé à adopter  
 » ces procédés.

» Je commence à me mettre en rapport dans la position  
 » que je viens d'indiquer; je la conserve deux minutes à  
 » peu près. Après cet espace de temps, je soulève les mains;

» je les tiens élevées à un ou deux pouces de distance au-  
 » dessus des épaules, et je les descends lentement vers  
 » l'estomac, en les faisant passer par les parties latérales  
 » de la poitrine, et en suivant à peu près le cours des nerfs  
 » intercostaux. Je répète ce procédé deux autres fois, selon  
 » les circonstances :—j'entends la descente des mains depuis  
 » les épaules jusqu'à l'estomac ;—je les reporte encore sur  
 » les épaules, où je les pose un moment, et je les descends  
 » le long des bras, en les pressant légèrement jusqu'aux  
 » extrémités des doigts ; là je saisis les pouces de chaque  
 » main, que je presse légèrement avec mon pouce, ayant  
 » soin que sa partie charnue soit appliquée à la même par-  
 » tie du pouce que je tiens. Cette pression dure environ une  
 » minute, et par la pensée, je dirige mon action du pouce  
 » aux épaules et des épaules à l'estomac. Je termine ce  
 » procédé en présentant mes deux mains vis-à-vis les par-  
 » ties latérales de la tête, et je les ramène très lentement  
 » vis-à-vis l'estomac de la manière que j'ai indiquée tout-à-  
 » l'heure.

» Ces procédés vous mettent en rapport avec la personne  
 » que vous magnétisez, c'est-à-dire vous montent à peu  
 » près au même ton, et donnent aux mouvements de l'un  
 » et de l'autre plus d'analogie qu'ils n'en avaient auparavant.

» Il ne m'appartient point d'indiquer des procédés sans  
 » les raisonner ; je prie donc qu'on me permette d'expliquer  
 » comment les procédés que j'indique effectuent cette ana-  
 » logie de mouvement, et à quoi celle-ci est nécessaire.

» L'action de l'homme est la communication de son mou-  
 » vement. Lorsque deux hommes s'actionnent mutuelle-  
 » ment, il résulte de cette communication réciproque un  
 » mouvement qui n'est plus celui de chacun d'eux, mais  
 » composé de l'un et de l'autre ; il s'effectue dans chaque  
 » personne un changement de ton qui approche le ton par-  
 » ticulier de chacune à un ton à peu près commun, ce qui  
 » nécessairement produit une plus grande analogie dans  
 » leur mouvement.

» Il est une autre manière de se mettre en un rapport intime ; la voici :

» Lorsque j'ai les mains posées sur les épaules de la personne que je magnétise, je dirige mon action sur les principales parties de son corps, à commencer par la tête, et j'y porte mon action avec la partie correspondante de mon corps. Je m'explique : je me représente le cerveau de la personne que je magnétise, et j'y porte l'action de mon cerveau ; j'actionne son front et ses yeux avec mon front et mes yeux, sa poitrine avec la mienne, son estomac avec le mien, son foie et sa rate avec mon foie et ma rate ; ainsi du reste. Cette opération se fait en portant son attention sur la partie actionnée et sur celle avec laquelle on actionne. On s'aide d'un léger mouvement du corps vers la partie sur laquelle on agit...

» On peut juger que ce procédé doit établir un grand rapport de mouvement entre deux personnes, parce que l'action se portant sur chaque viscère en particulier, modifie leur mouvement à celui des viscères analogues des deux personnes (1).

#### CHAPITRE IV.

**De l'emploi général des procédés pendant le cours d'une séance.**

##### § 1<sup>er</sup>. — Procédés primitifs.

**POSE.** — On fait asseoir le malade sur un siège commode et où il se trouve à son aise. On se place vis-à-vis de lui (2), sur un siège un peu plus élevé que le sien (3).

Si le malade est au lit, on le prie de se placer horizontalement, les bras touchant le corps, les mains sur les

(1) Bruno, 51 à 57.

(2) Mesmer, Aphor. 287, 291. — D'Eslon, Aphor. 9. — Bruno, 52.

(3) Deleuze, Instr., 28.

cuisses, les jambes rapprochées, les bras seuls hors du lit (1), s'il n'y a pas d'inconvénient.

La couverture peut être aussi épaisse que le malade le désire ; mais comme les mains du magnétiseur doivent se promener dessus, il faut éviter toute espèce d'obstacle qui en arrêterait le parcours.

**CONTACT.**—Prenez les pouces du malade, de manière que la surface intérieure des vôtres touche celle des siens (2), et fixez vos yeux sur lui, si c'est un homme (3) ; si c'est une femme, contentez-vous de lui tenir les pouces, sans aucune pression.

Dans cette position, vous reconnaîtrez au bout de deux minutes qu'il s'établit une communication entre le malade et vous. Des titillations, des pulsations, un prurit léger, se feront sentir à vos pouces.

Au bout de cinq minutes, quelquefois avant, surtout après quelques séances, les pulsations diminuent ; toute espèce de mouvement cesse, et une chaleur générale s'établit (4).

Lorsque cet effet est produit, il existe uniformité de mouvement entre le magnétiseur et le malade, et ce dernier peut être actionné.

**FRICTIONS.** — Le rapport établi, on quitte les pouces, et on écarte les mains à droite et à gauche, en les tournant de manière que la surface intérieure soit en dehors ; puis on les ramène jusqu'à la hauteur de la tête ; on descend jusqu'aux épaules, sur lesquelles on pose les mains ; on les y laisse environ une minute, puis on continue de descendre le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts.

On réitère cette friction jusqu'à cinq ou six fois, toujours en détournant les mains quand elle est finie, et les éloi-

(1) Mesmer, Aphor. 294. — D'Eslon, Aphor. 7, 13. — Deleuze, *Instr.*, 32, 33.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 316. — Deleuze, *Instr.*, 25, 31, 33.

(3) Deleuze, *id.*, 32.

(4) Mesmer, Aphor. 238. — Deleuze, *Instr.*, 26.

gnant un peu du corps pour remonter et recommencer (1).

On place ensuite les mains au-dessus de la tête du malade; on les y tient quelques secondes; puis on les descend en passant devant le visage, à la distance de huit ou dix centimètres, jusqu'au creux de l'estomac.

Là on s'arrête une ou deux minutes, pendant lesquelles on place les pouces sur le creux de l'estomac, et on étend les autres doigts au-dessous des côtes.

On descend lentement le long du corps jusqu'aux genoux, et mieux, s'il est possible, jusqu'au bout des pieds, surtout quand le malade est au lit.

On réitère cette dernière friction cinq ou six fois (2).

PASSES. — Après les frictions dont il vient d'être parlé, viennent les passes.

On présente la main ou les mains devant le malade, à partir du front jusqu'au menton; du menton aux épaules; de l'épaule au bout des doigts, qui doivent reposer sur la cuisse; de la cuisse aux genoux, et, s'il est possible sans se fatiguer, jusqu'au bout des pieds.

Pour ne pas se fatiguer, on peut faire quelques passes, depuis la tête jusqu'au bout des bras, et d'autres passes ensuite depuis l'estomac jusqu'aux extrémités des pieds (3).

#### § II. — Procédés alternatifs.

Il y a des magnétiseurs qui ne se contentent pas de faire les premières frictions et quelques passes avec les deux mains, ils continuent et se fatiguent beaucoup, quelle que soit la force dont ils sont doués. Il convient donc, après les premières passes, de ne magnétiser que d'une main, tantôt l'une, tantôt l'autre.

Quand le magnétiseur veut se reposer, il prend les pouces du malade, où pose ses mains sur ses genoux (4).

(1) Mesmer, Aphor. 287. — Deleuze, *Instr.*, 26.

(2) Mesmer, Aphor. 287. — Deleuze, *Hist.*, 106 à 109. — *Instr.*, 23, 26. — Bruno, *Principes*, 51, 53, 87.

(3) Deleuze, *Instr.*, 26, 27.

(4) Deleuze, *Instr.*, 33. — Bruno, *Principes*, 211, 212, 214.



## § III. — Procédés relatifs.

« Les procédés, dit M. Deleuze, tendent à porter le fluide » sur telle ou telle partie, et ce fluide agit d'autant plus » qu'il est porté sur un organe plus sensible. De là une dif- » férence dans les effets produits par les divers procédés ; » de là aussi l'inconvénient de magnétiser sans avoir reçu » aucune espèce d'instruction (1). »

Les procédés que la science indique, et qui constituent aujourd'hui un art, sont le résultat de longues observations pratiques, dont l'exactitude a été sévèrement contrôlée. On peut donc en regarder les effets comme certains. Mais les maladies n'étant pas toujours les mêmes chez les individus, il arrive quelquefois qu'un procédé ne produit pas sur un malade l'effet qu'on en attendait, tandis qu'au contraire un autre procédé jugé indifférent a des résultats inattendus et même inespérés. Il faut, dans ces cas-là, laisser de côté le procédé en usage, et suivre celui indiqué par la circonstance (2).

Quelquefois encore le malade, qui sent son mal et qui apprécie les effets d'un procédé plutôt que d'un autre, indique lui-même le plus opportun : il faut y souscrire (3). La science est une grande et bonne chose ; mais l'instinct est au-dessus d'elle, car c'est l'instinct qui fait la science.

Il arrive enfin un moment où un procédé mis avec succès en usage finit par ne plus produire aucun effet, et cependant le malade souffre encore : c'est que le procédé était relatif à l'effet produit, qu'il ne peut pas davantage, et que, pour arriver à la guérison, il faut en employer un autre (4).

Un point important, et qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que l'état de somnambulisme change quelquefois entièrement la manière de magnétiser.

(1) Deleuze, *Hist., crit.*, t. I, p. 96.

(2) Deleuze, *Instr.*, 44. — (3) *Id.*, 20.

(4) Bruno, 236. — Deleuze, *Instr.*, 37, 39, 42 à 44.

Les somnambules ayant une intuition particulière qui leur permet de retrouver le point de départ de la maladie, de suivre son développement, de reconnaître exactement le siège du mal et l'extension exacte de ses rameaux, il faut suivre leurs instructions et obéir à leur instinct (1).

#### § IV. — Procédés terminaires.

A la fin de chaque séance, et lorsqu'on a résolu de la terminer, on procède par frictions et par passes.

On pose les deux mains sur les épaules du malade, on les descend le long des bras jusqu'au bout des doigts, qui doivent reposer sur la cuisse, et l'on continue jusqu'à l'extrémité des pieds.

A la fin de chaque friction, on écarte les mains à quelque distance du malade, et on les secoue légèrement, afin que la matière subtile dont on a dégagé le malade ne reflue pas sur soi-même.

Après les frictions, on fait des passes transversales devant le visage et la poitrine du malade, pour le débarrasser du fluide dont peut être chargée l'atmosphère qui l'entoure.

Cette opération terminée, on fait lever le magnétisé, et on le prie de se tenir debout. On lui fait alors, devant et derrière le corps, quelques frictions perpendiculaires, avec les mains opposées l'une à l'autre (2).

#### § V. — Procédés purificateurs.

L'attention que le magnétiseur porte au malade, pendant la séance, lui fait souvent négliger d'écarter les mains à quelque distance, lorsqu'une passe ou une friction est terminée; il en résulte que le fluide attiré se projette sur

(1) Bruno, 167. — Deleuze, *Instr.*, 43.

(2) Deleuze, *Instr.*, 29, 30.

lui-même. D'un autre côté, les mains et les bras du magnétiseur se trouvant en contact avec le malade, s'imprègnent et se pénètrent abondamment du fluide de ce dernier. Il est donc très important que le magnétiseur prenne pour lui-même d'utiles précautions (1).

Ainsi, quand il y a, présent à la séance, un témoin bien portant qui n'a aucune crainte ni répugnance pour le magnétisme, on lui demande pour deux ou trois minutes un service à peu près semblable à celui qu'on vient de rendre; c'est-à-dire que le témoin, sur l'indication qu'on lui donne, frictionne le magnétiseur, en partant de la tête pour arriver aux pieds. Si le témoin connaît le magnétiseur, il sait fort bien que c'est là un procédé rafraîchissant et purifiant.

Après ce premier procédé, le témoin fait avec les deux mains des passes transversales qui écartent le fluide.

Si le témoin ne veut pas magnétiser, ou si l'on est seul avec le malade, on se rend soi-même le service qu'on aurait reçu d'un autre. Pour ce faire, on pose la main droite sur l'épaule gauche, et on fait quelques frictions en descendant jusqu'au bout des doigts; la main gauche remplit ensuite le même office au côté opposé (2).

## CHAPITRE V.

### De la nécessité et de l'utilité des procédés.

Si le somnambulisme n'avait point suivi de si près la découverte du magnétisme, on n'aurait jamais mis en question l'utilité des procédés magnétiques; l'expérience aurait appris qu'il faut employer un procédé plutôt qu'un autre pour magnétiser tel organe. Mais les somnambules, indiquant la manière dont il faut les magnétiser, beaucoup de

(1) Deleuze, *Hist.*, 129. — *Instr.*, 26, 28.

(2) Deleuze, *Hist.*, 129, 130. — *Instr.*, 54.

magnétiseurs ont trouvé plus commode de recevoir des somnambules eux-mêmes les conseils appropriés à la circonstance.

On sait donc, en suivant de pareils principes, ce qu'il faut faire à un malade quand il est somnambule, et l'on ignore tout-à-fait les moyens de le guérir quand il ne l'est pas; c'est-à-dire que le somnambule sait tout et le magnétiseur rien. On conçoit qu'avec un pareil système les prétendus magnétiseurs qui abondent aujourd'hui doivent fort mal opérer quand ils sont privés de conseils somnambuliques.

On abuse toujours de tout, et surtout quand il s'agit des premiers essais d'un remède ou d'une faculté méconnue. Les somnambules indiquant eux-mêmes les remèdes, on les consulte, on les croit, on exécute leurs prescriptions; on ne réfléchit pas qu'ils ne sont point infailibles, et on ne cherche pas les moyens de réparer leurs erreurs. De même, lorsqu'un sujet ne peut devenir somnambule, on ne cherche pas non plus les moyens de le guérir sans le secours du somnambulisme. On essaie bien; mais on se décourage vite, et on abandonne le malade.

Si cependant on voulait se donner la peine d'ouvrir les livres des meilleurs praticiens; on reconnaîtrait que les procédés font du mal ou du bien, selon les dispositions ou le tempérament du magnétisé; d'où il résulte qu'il faut les étudier, distinguer entre eux, et en varier l'application, comme l'a recommandé Mesmer lui-même.

Dès 1780, ce grand homme démontrait (1) les tristes résultats de la négligence ou de l'application aveugle des procédés: « Tous ceux, disait-il, qui ont voulu s'assurer par leur propre expérience de la réalité du magnétisme en le pratiquant sans en connaître les principes, se sont trouvés repoussés, faute d'avoir obtenu le succès qu'ils attendaient, s'imaginant que les effets devaient être le résultat

(1) *Deuxième Mémoire*, p. 77.

» immédiat des procédés, comme ceux de l'électricité ou  
» des opérations chimiques. »

« Voulez-vous guérir une douleur à l'épaule, dit M. De-  
» leuze, *tenez-y la main* pendant quelques minutes, *descen-*  
» *dez ensuite*, et, après avoir quitté le bout des doigts, re-  
» commencez patiemment à employer le même procédé.  
» Voulez-vous guérir un mal d'estomac, *posez quelques mi-*  
» *nutes les mains sur l'estomac*, et descendez *jusqu'aux ge-*  
» *noux*; vous accumulerez le fluide *en tenant vos mains im-*  
» *mobiles*; en descendant, *vous entraînerez* à la fois le fluide  
» et le mal. Votre malade a-t-il une obstruction, *posez la*  
» *main sur l'obstruction*, etc. (1) » Et Mesmer avait dit : « Les  
» douleurs, les engorgements, les obstructions de l'esto-  
» mac, du foie, de la rate et des autres viscères *se touchent*  
» *localement*, et demandent plus ou moins de constance et  
» de temps, à proportion du volume, de l'ancienneté et de  
» la dureté des tumeurs (2).

» Dans les migraines, ajoute M. Deleuze, lorsque la dou-  
» leur est très forte et qu'il y a chaleur, après avoir quelque  
» temps *posé les mains sur la tête*, retirez-les comme si vous  
» croyiez que le fluide que vous avez introduit est uni à celui  
» du malade, que ce fluide mêlé tient à vos mains, et qu'en  
» écartant vos mains et secouant vos doigts vous pouvez le  
» retirer : c'est en effet ce que vous verrez se vérifier. Si la  
» migraine a sa cause dans l'estomac, ce procédé ne réus-  
» sira pas seul, il faudra *agir sur l'estomac...* (3) » Et Mesmer  
» avait dit : « Dans la migraine, *on touche l'estomac et le tem-*  
» *poral*, où se fait ressentir la douleur (4). »

« Les procédés ne sont rien, répète après lui M. Deleuze  
» en 1825, s'ils ne sont unis à une intention déterminée;  
» on peut même dire qu'ils ne sont point la cause de l'action  
» magnétique; mais il est incontestable qu'ils sont néces-

(1) Deleuze, *Instr.*, 35 et 36.

(2) Aphorisme 330.

(3) *Instruction prat.*, 37.

(4) Aphorisme 327.

» saires pour la concentrer et la diriger et qu'ils doivent être variés selon le but qu'on se propose.

» Les somnambules indiquent pour eux-mêmes des procédés tout différents, selon le siège du mal; et lorsqu'ils conseillent à un malade de faire usage du magnétisme, ils ont grand soin de lui prescrire les procédés qu'il doit employer.

» Il est certain que c'est par des procédés convenables et non par la seule volonté qu'on déplace une douleur, qu'on la fait descendre, qu'on accélère la circulation du sang, qu'on dissipe un engorgement, qu'on rétablit l'équilibre. Il est des cas où l'on fait beaucoup de bien en posant les mains sur les genoux, tandis qu'on ferait beaucoup de mal en les tenant longtemps sur l'estomac; on produit de l'étourdissement, de la pesanteur, du malaise en chargeant trop la tête (1). »

Ainsi on fait du bien ou du mal par le même procédé, selon l'organe malade et la nature de la maladie.

Quelques magnétisants qui n'ont rien lu, qui n'ont jamais réfléchi un seul instant, qui enfin n'ont magnétisé que des somnambules, prétendent que chacun peut suivre sa méthode; il est probable qu'ils ne comprennent pas la portée de leurs paroles. Il y a certainement des procédés facultatifs, mais il en est aussi d'impératifs, qui demandent une grande attention et du discernement. Écoutons sur ce sujet les observations de M. Deleuze :

« Lorsque j'ai dit qu'une méthode différente de la mienne réussissait également, j'ai voulu dire que chacun modifiait les procédés d'après ses idées et ses habitudes, mais non qu'on pouvait s'en passer ou les employer d'une manière opposée aux règles générales : ainsi les divers magnétiseurs agissent également bien par des passes plus lentes ou plus rapides, par le contact ou à distance, en tenant les mains à la même place, ou en établissant des courans.

(1) *Instruction pratique*, 43.

» Mais il est absurde de croire que l'on guérira des engelures aux pieds en mettant les mains sur la poitrine.

» Il y a des procédés généraux qu'on emploie en commençant; il en est d'autres qui sont indiqués par les circonstances ou par les effets qu'on a produits (1).

» Si le magnétisme produit de l'étouffement ou de l'irritation à la poitrine, faites des passes, en commençant au-dessus de la poitrine et continuant jusqu'aux genoux.

» Si des coliques se font sentir et qu'elles indiquent que la circulation devrait être accélérée, évitez d'arrêter les mains sur la poitrine et même sur l'estomac. Si le malade a des douleurs dans le dos, faites des passes le long de la colonne vertébrale, etc., etc., etc.

» Si le magnétisme vous paraît agir trop fortement, modérez l'action et rendez-la plus calmante, en faisant vos passes de loin.»

Ainsi donc, non seulement les procédés sont bons à connaître, parce qu'ils tendent à faire sûrement le bien, mais ils le sont encore bien plus à cause du mal qui peut en résulter lorsqu'on en use avec indifférence; c'est pourquoi il est indispensable de savoir employer les mêmes procédés dans des cas différents, pour faire le bien et éviter le mal avec une entière sécurité. Je ne vous ai donc point trompé quand j'ai dit, dans un précédent ouvrage (2), que bien magnétiser était un art.

## CHAPITRE VI.

### De la modification des procédés selon les effets.

Si le malade sent une chaleur ou une fraîcheur s'échapper de vos doigts, contentez-vous de magnétiser à grands courans.

(1) *Instruction pratique*, 43 et 44.

(2) *Magnétisme catholique*.

Si l'action du magnétisme excite une douleur dans tel ou tel organe, concentrez l'action sur cet organe pour entraîner ensuite.

Si l se manifeste de la chaleur ou de la pesanteur à la tête, attirez sur les genoux.

Si le magnétisme produit de la suffocation ou de l'irritation à la poitrine, faites-les passer en commençant au-dessous de la poitrine, et continuant jusqu'aux genoux.

Si des coliques se font sentir et qu'elles indiquent, comme cela a souvent lieu chez les femmes, que la circulation devrait être accélérée, évitez d'arrêter les mains sur la poitrine et même sur l'estomac; portez l'action sur les flancs et au-dessous, faites des passes le long des cuisses et fixez quelque temps les mains sur les genoux.

Si le malade a des douleurs de dos, faites des passes le long de la colonne vertébrale.

Si vous voyez quelques mouvements nerveux, calmez-les par votre volonté, en prenant d'abord les pouces ou les poignets, et faisant ensuite des passes à la distance de quelques pouces, ou même de quelques pieds, avec la main ouverte.

Si le magnétisme paraît agir trop fortement, modérez l'action et rendez-la plus calmante en faisant vos passes de loin.

Si le malade s'endort, laissez-le dormir tranquillement en continuant de magnétiser (1).

---

## CHAPITRE VII.

### De la modification rationnelle de tous les procédés magnétiques.

Il y a une grande différence entre les principes et les procédés; il faut toujours respecter les premiers et ne s'en écarter jamais. « C'est de leur application, dit M. Deleuze,

(1) Tout ce chapitre est littéralement extrait de *l'Instruction pratique* de M. Deleuze, p. 54 à 53.



» que dépendent la puissance et l'efficacité du magnétisme (1). » Quant aux seconds, il n'en est pas de même; l'expérience est tout dans un art naissant, et la pratique rectifie chaque jour ce qui s'était employé jusqu'alors.

Lorsque l'on a acquis l'habitude de magnétiser et que l'on est sûr de soi, il y a des procédés préliminaires dont on peut s'affranchir et que l'on remplace par d'autres qui paraissent plus commodes.

Ainsi, avec le temps, et lorsqu'un malade est sensible à l'action, on cesse de se mettre en rapport, on magnétise de suite, et le malade ressent aussitôt les effets (2).

Au contraire, il y a certains procédés qui nécessitent des règles invariables, c'est-à-dire qu'il ne faut pas employer tel ou tel procédé, dans telles circonstances, lorsqu'on sait que leur emploi amène des résultats différents.

Dans les ophthalmies, si vous présentiez les doigts en pointe devant l'œil malade, vous causeriez une vive douleur et vous augmenteriez l'inflammation de cet organe (3); le procédé recommandé et justifié par la pratique, celui des passes verticales, ayant la propriété d'entraîner doucement les humeurs, c'est lui qu'il faut employer (4).

Il y a encore des procédés que l'on doit modifier d'après les circonstances et les lieux où l'on se trouve; d'abord si l'on se trouve devant des personnes qui n'ont aucune idée du magnétisme, il faut éviter tout ce qui pourrait sembler extraordinaire, mettre dans les gestes la plus grande simplicité (5) et employer les procédés les plus ordinaires. La baguette, le tube, préteraient inévitablement à rire; il ne faut pas s'en servir à l'époque actuelle (6).

C'est une très bonne habitude d'écarter et éloigner les mains de son propre corps et de celui du malade quand on a fini une passe; on rejette ainsi le fluide au loin au lieu de

(1) *Instruction pratique*, page 23.

(2) *Instruction pratique*, 30. — Bruno, *Principes*, 63.

(3) Deleuze, *id.*, 31, 38, 40, 241. — Bruno, *Principes*.

(4) Deleuze, *Instr.*, 241. — (5) *Id.*, 23. — (6) *Id.*, 98.

l'attirer sur soi (1); mais les mains décrivant une espèce de cercle, il convient, s'il y a des spectateurs peu au courant du magnétisme, de diminuer l'étendue du cercle obligé afin de ne pas avoir l'air d'un magicien.

Lorsqu'un homme est appelé à magnétiser une femme, il doit éviter jusqu'au moindre geste qui pourrait alarmer sa pudeur; avec un peu plus de temps que par les procédés indiqués, on arrivera, par d'autres, à lui prouver que le magnétisme lui est utile et qu'elle ne doit voir qu'un médecin dans le magnétiseur (2).

Enfin, il n'est pas jusqu'aux mots techniques dont il est inutile de se servir. Les malades sont comme les plaideurs, ils ne comprennent rien aux termes de l'art, et il est plus poli de ne pas s'en servir en leur parlant; il vaut mieux les traduire.

## LIVRE TROISIÈME.

DE LA DIRECTION D'UN TRAITEMENT MAGNÉTIQUE.

### CHAPITRE PREMIER.

Préliminaire de tout traitement.

Il est essentiel, je dirai même indispensable, de fixer l'heure des séances et d'annoncer au malade qu'il doit être exact.

Le magnétiseur le sera lui-même; car, en cas de somnambulisme, l'inexactitude a de graves inconvénients (3).

Il se fera rendre compte des habitudes du malade et du régime qui lui est ordinaire; il y apportera, s'il y a lieu, les

(1) Deleuze, *Hist.*, 108. — *Instr.*, 28, 54.

(2) Deleuze, *Instr.*, 32, 73, 169, 267 à 270.

(3) Puysegur, *Recherches*, 400. — Deleuze, *Instr.*, 176, 179.

modifications convenables, en recommandera l'observation, et à chaque séance ou au moins de temps à autre, il s'informerá des résultats (1).

Il prévendra le malade qu'il doit, autant que possible, être assisté du même témoin et surtout bien se garder de présenter, comme un croyant ou un homme impassible, un incrédule ou un antagoniste du magnétisme, en lui expliquant que la présence de ce dernier pourrait être nuisible à l'action ou l'atténuer (2); et, pour que le malade ait égard à cette recommandation, il n'hésitera pas à lui dire qu'en cas d'infraction de sa part, il sera forcé de l'abandonner.

Ces précautions prises, et après s'être examiné lui-même, comme je l'ai dit précédemment (3), le magnétiseur pourra passer outre au traitement.

## CHAPITRE II.

### Des principes généraux de direction.

Le but invariable d'un traitement magnétique est d'aider la nature sans la contrarier jamais. Il ne faut donc magnétiser que dans les cas utiles et nécessaires, c'est-à-dire pour soulager ou guérir (4).

On ne doit jamais chercher à agir sur l'imagination des malades et chercher à produire des effets extraordinaires (5); au contraire, toute l'attention doit être employée à surveiller les crises qui peuvent survenir et à en profiter (6).

Il faut avoir et conserver un grand calme, et lorsqu'une crise se manifeste, ne quitter le malade que lorsqu'elle

(1) Deleuze, *Instr.*, 23, 94, 176.

(2) Bruno, 194. — Deleuze, *Instr.*, 48.

(3) Voir pages 8 à 30 pour les devoirs du magnétiseur; et pages 65 et 66 pour les obligations du magnétisé.

(4) Puységur, *Recherches*, p. 14. — Deleuze, *Instr.*, 19, 22.

(5) Puységur, *Mémoires*, 172. — Deleuze, *Instr.*, 19.

(6) Deleuze, *Hist.*, 32. — *Instr.*, 20.

est terminée et qu'il est rendu à son état habituel (1).

Quelles que soient les opinions que l'on ait conçues sur le plus ou moins d'utilité des procédés, il est indispensable de se fixer à cet égard, d'après l'expérience des autres ou la sienne propre, afin de n'avoir pas un seul moment de crainte ou d'hésitation, de ne pas s'embarrasser soi-même et de ne pas perdre un temps précieux à chercher quels sont les procédés les plus convenables (2).

On ne doit employer ses forces que graduellement et non tout de suite en commençant (3).

Il faut éviter de magnétiser en sortant de table et pendant le travail de la digestion; de même qu'il est bon de ne pas être à jeun, afin de ne pas se fatiguer ou de s'épuiser trop vite (4).

Pendant la maladie ni pendant la convalescence, il ne faut magnétiser trop longtemps; les premières séances doivent être d'une heure *au plus*, les suivantes de trois quarts d'heure à une demi-heure (5).

Presque toujours, dans l'intérêt du malade comme dans celui du magnétiseur, on ne doit faire plus de deux séances par jour. D'un côté, il faut au magnétisme le temps de produire ses effets, et d'un autre côté, par la même raison, l'opérateur se fatiguerait inutilement.

Cependant, s'il est nécessaire de soutenir une crise, un mouvement imprimé, ce qui arrive quelquefois, on obéit aux circonstances suivant les besoins du malade et jusqu'à ce que la crise soit terminée. On a vu des magnétiseurs obligés de soutenir une crise pendant trois, quatre, cinq heures, quelquefois tout un jour et toute une nuit.

On ne doit commencer un traitement, que si l'on est sûr de pouvoir le continuer (6).

Il est souvent très dangereux d'interrompre un traite-

(1) Deleuze, *Instr.*, 59.

(2) Deleuze, *Instr.*, 20, 23. — (3) *Id.*, 19, 60.

(4) Deleuze, *Instr.*, 54. — (5) *Id.*, 202, 227.

(6) Deleuze, *Instr.*, 33, 283.

ment commencé, ou de ne pas soutenir une crise qu'on a excitée et que la nature ne peut pas conduire à sa fin sans l'aide du magnétisme (1). J'en parlerai plus loin.

### CHAPITRE III.

#### De l'application des principes généraux aux cas particuliers.

Lorsqu'on voit que le magnétisme agit, il faut redoubler d'attention sans rien perdre du calme que l'on avait conservé pour attendre les effets; on doit surtout bien se garder de faire des efforts pour augmenter ceux que l'on vient d'obtenir, on dérangerait ainsi la marche de la nature (2).

Si la magnétisation a mis le malade dans un état qui ne lui est pas ordinaire, tel que des douleurs, des mouvements nerveux, de la transpiration, des spasmes ou de fortes coliques, et que ces divers symptômes se renouvellent pendant plusieurs séances, il ne faut pas s'en préoccuper; ces symptômes disparaîtront d'eux-mêmes et quelquefois avant la fin de la séance (3).

Il arrive quelquefois, — ces cas sont très rares, mais il est bon d'en être prévenu, — il arrive que la première impression du magnétisme produit une crise accompagnée de mouvements convulsifs, de roideur dans les membres, d'accès de pleurs ou de rire; le magnétiseur ne doit pas s'en effrayer ni s'en inquiéter, mais agir en conséquence (4).

Ainsi il tâchera, par des paroles douces et bienveillantes, en même temps que fermes et assurées, d'inspirer du calme et de la sécurité au malade; il lui prendra les pouces pendant un moment (5), et ensuite fera plusieurs frictions longitudinales.

(1) Deleuze, *Instr.*, 282 à 286.

(2) Deleuze, *Hist., crit.*, 224. — (3) *Id.*, *Instr. prat.*, 21.

(4) Puységur, *Mémoires*, 42, 370. — Deleuze, *Instr. prat.*, 51, 59.

(5) Deleuze, *Instr. prat.*, 52.

Si les frictions excitent le malade au lieu de le calmer, on fait des passes à distance ; on magnétise à grands courans, et le calme finit par arriver (1).

Lorsque le cas se présente deux fois de suite, on prend ses précautions pour la troisième séance ; on se contente de prendre les pouces, et, le rapport bien établi, on magnétise par des passes longitudinales à distance (2). Le malade restant calme, on revient peu à peu à la place que l'on occupait, et l'on essaie de nouveau les procédés nécessaires dont le malade finit par supporter l'action (3).

(1) Deleuze, *Instr., prat.*, 29, 53. — (2) *Id.*, 29.

(3) M. Deleuze dit sur le même sujet : « L'effet dont je viens de parler » (une crise nerveuse au début d'une magnétisation) est si rare, que je ne » Pai produit moi-même que trois ou quatre fois dans une pratique de » trente-cinq ans. Je sais bien qu'il s'est présenté plusieurs fois et qu'il a » eu des suites fâcheuses ; mais c'est entre les mains de gens qui magnéti- » saient pour faire des expériences, pour montrer des phénomènes, et » non avec calme et dans la seule intention de faire du bien.

» J'aurais à peine songé à noter cet effet, si je n'en avais vu récemment » un exemple dont je vais rendre compte pour me faire mieux entendre, » bien que cet ouvrage ne soit pas destiné à rapporter des faits à l'appui » de ce que j'avance.

» J'ai été prié il y a quelques jours de donner une leçon à une dame qui » voulait magnétiser sa fille ; atteinte d'une maladie légère, mais fort an- » cienne, et dont on ignorait la cause. Je fis placer la mère à côté de moi, » et, pour lui montrer les procédés, je magnétisai sa fille, qui n'éprouva » absolument rien.

» La mère m'ayant dit qu'elle avait été une fois magnétisée, et qu'elle avait » senti la nécessité de fermer les yeux, je voulus voir si j'agis sur elle. » Après quatre ou cinq minutes de passes à grands courans et d'application » de la main sur l'estomac, elle s'écria : « Ah ! quelle sensation agréable ! » » Une minute après elle eut un mouvement convulsif ; les membres se roi- » dirent ; le cou se gonfla, et elle porta la tête en arrière en poussant des » cris. Je pris les pouces ; je lui répétai plusieurs fois avec un ton d'empire : » Calmez-vous ! j'attirai sur les jambes ; je m'éloignai ensuite pour magné- » tiser à grands courans ; enfin j'essayai de faire, toujours à distance, des » passes transversales pour soutirer et chasser le fluide. Alors la figure » changea ; mais il survint un accès de rire qui dura quelques minutes. » Tout se calma peu à peu ; elle me dit qu'elle se trouvait très bien, et » qu'elle ne croyait pas avoir souffert.

» Si j'eusse appelé quelqu'un pour la tenir, si je me fusse effrayé, si je » n'eusse pas calmé la crise, il est probable que la dame ainsi magnétisée » aurait été incommodée pendant plusieurs jours. » — *Instr. prat.*, 60 à 62.

Il ne faut pas confondre les mouvements convulsifs qui ne durent qu'un moment avec une irritation nerveuse qui subsiste encore après la séance, et se prolonge de l'une à l'autre en laissant le magnétisé dans un état continu de malaise. Lorsque l'on rencontre des sujets qui ont ce genre de susceptibilité, il faut user avec eux des procédés les plus calmants et agir de loin.

Si, après trois ou quatre séances, le même effet a lieu, on doit mettre un jour d'intervalle dans les séances suivantes; et si, au bout de huit à dix jours, les mêmes symptômes se représentent, il faut discontinuer en tirant du fait lui-même les conséquences suivantes: le magnétiseur ou le magnétisme ne convient pas au malade (1).

Pour s'en assurer, on confie le malade à un autre magnétiseur; si le même phénomène a lieu, on remplace ce magnétiseur par un autre; on peut même essayer d'un troisième, après quoi, s'il n'y a point de changement, on sera fondé à conclure que le magnétisme ne convient pas au malade.

Quelles que soient au surplus les crises qui surviennent dans le cours d'un traitement, n'en soyez pas effrayé; si vous ne vous troublez pas, si vous restez calme, il ne peut arriver, il n'arrivera rien de fâcheux au malade (2).

#### CHAPITRE IV.

<sup>2</sup>  
Du temps nécessaire pour juger l'action réelle du magnétisme.

Le magnétisme ne produisant pas toujours des effets sensibles et apparents, il faut être prudent et ne pas décider trop vite qu'il est impuissant sur le malade qui entre au traitement (3).

(1) Puysegur, *Mémoires*, 108. — Deleuze, *Instr.*, 63.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 42. — Deleuze, *Hist.*, 131. — *Instr.*, 60, 68.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 46, 47, 177. — Koroff, *id.*, 403.

Dans les maladies aiguës qui prennent à l'improviste, il est rare que le magnétisme n'agisse pas de manière à montrer aussitôt tout le bien qu'il peut faire, ou son impuissance (1).

Généralement quinze jours sont suffisants pour déterminer et amener des effets réels et évidents; mais on a vu aussi l'action ne se faire sentir qu'au bout de quelques mois (2).

« J'ai eu souvent occasion de voir, dans les maladies organiques invétérées, dit le docteur Koreff, que l'action n'a commencé à se manifester qu'après deux mois et même plus tard. J'ai vu souvent aussi que le sommeil magnétique ne s'est montré que vers la fin de la guérison, et que les symptômes du somnambulisme ne se sont manifestés que dans la convalescence. Il paraissait alors que toute la force était absorbée dans la sphère du mal organique, tandis que, là où le jeu des fonctions était principalement altéré, les sensations et les phénomènes se manifestaient souvent dès le début...

« J'ai traité à Vienne une maladie dont était affectée la belle-sœur du chargé d'affaires de Russie. La guérison a eu lieu en quelques mois sans qu'on ait aperçu le moindre phénomène magnétique; la maladie parut rester stationnaire pendant quelque temps...

« Dans la surdité causée uniquement par une affection dynamique du nerf, j'ai plusieurs fois obtenu des guérisons complètes sans le moindre phénomène sensible.

« Un soldat blessé à la bataille de Waterloo, atteint par le typhus qui avait produit un dépôt sur une plaie contuse du mollet, déjà miné par les fièvres, la diarrhée et la suppuration qui avait gagné par des conduits fistuleux l'articulation du genou, s'étant obstinément refusé à l'amputation, fut guéri en deux mois par le magnétisme,

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 47, 206, 207, 211, 217.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 168. — Deleuze, *Instr. prat.*, 43, 177, 242. Koreff, 403.



» sans qu'aucun symptôme marquant se fût manifesté chez  
» lui.

» Le petit nombre de faits que je viens de rapporter,  
» ajoute M. Koreff (1), suffit pour prouver que les guérisons  
» par le magnétisme ne sont pas toujours précédées par des  
» effets qui annoncent son action, et qu'il ne faut pas se  
» décourager trop vite (2). »

## CHAPITRE V.

### Du degré de sensibilité magnétique selon la constitution et le tempérament des malades.

Mesmer avait dit : « Il est des corps plus ou moins sus-  
» ceptibles de magnétisme. » Et M. de Puységur, après de  
nombreuses observations, ajoutait déjà, en 1784 : « Il est  
» des maladies qui, bien que très graves et dangereuses, se  
» refusent à l'action magnétique pendant un certain temps,  
» ce qui décourage quelquefois le magnétiseur et le magné-  
» tisé. Je croirais assez que telle maladie qui résiste à l'action  
» d'un magnétiseur, céderait peut-être plus vite à l'empire  
» d'un autre homme. J'ai eu des malades sur lesquels je n'ai  
» jamais pu produire le moindre effet, malgré le désir ex-  
» trême qu'ils avaient d'en ressentir, et je n'en attribue la  
» cause qu'à mon peu d'analogie avec eux.

» L'expérience apprendra peut-être que tel homme sera  
» plus propre que d'autres à guérir certaines maladies ;  
» peut-être aussi les tempéraments, les caractères, les cli-  
» mats, les pays apporteront-ils des considérations dans le  
» choix des traitements, par la raison que ces causes peuvent  
» constituer des analogies et des rapports plus directs dans  
» les individus (3). »

(1) Je suis obligé de passer plusieurs faits très remarquables dont j'en-  
gage mes lecteurs à prendre connaissance.

(2) Koreff, Lettre à M. Deleuze, *Instr. prat.*, 403 à 407.

(3) Puységur, *Mémoires*, 165.

Voici, en effet, ce que démontrent soixante ans d'expériences :

La généralité des malades est sensible à l'action magnétique (1).

Il y en a cependant sur lesquels le magnétisme n'agit pas, soit que cela tienne à leur constitution, à leur tempérament ou au genre de la maladie, ou bien encore au défaut d'analogie avec le magnétiseur (2).

Il est telle maladie dans laquelle l'action du magnétisme ne se fait pas apercevoir, telle autre où elle sera évidente (3).

Le même homme qui était resté insensible en état de santé, éprouvera les effets du magnétisme lorsqu'il sera malade (4).

La sensibilité se manifestera dans une incommodité légère, et n'aura donné aucun signe dans une maladie grave (5).

Les mêmes hommes sont plus ou moins sensibles à l'action, selon les dispositions momentanées dans lesquelles ils se trouvent.

Enfin, plusieurs personnes se croient insensibles à l'action; mais c'est qu'elles n'ont pas encore rencontré le magnétiseur qui leur convient (6).

Plus la marche de la nature a été dérangée, plus il est difficile de la rétablir : aussi le magnétisme agit-il d'une manière plus sensible et plus efficace sur les personnes qui ont mené une vie simple et frugale, ou qui n'ont pas été agitées par les passions, que sur celles qui ont troublé leur vie par les habitudes du grand monde ou l'abus des remèdes (7).

(1) Mesmer, *Propos.* 1 et 20. — Puységur, *Mémoires*, 164. — Deleuze, *Instr. prat.*, 15, 197.

(2) Mesmer, *Propos.* 11 et 18. — Puységur, *Mémoires*, 165. — Deleuze, *Hist.*, 131. — *Instr. prat.*, 16.

(3) Deleuze, *Instr.*, 15, 97. — Koreff, 403.

(4) Deleuze, *Instr.*, 15.

(5) Puységur, *Mémoires*, 165. — Deleuze, *Instr.*, 197.

(6) Puységur, *Mémoires*, 164. — Deleuze, *Instr.*, 15, 197.

(7) Puységur, *Mémoires*, 165. — Deleuze, *Instr.*, 18.

Les personnes nerveuses, lorsqu'une fois le magnétisme a pris empire sur elles, présentent des phénomènes singuliers, mais elles offrent moins d'exemples de guérisons (1).

Les gens de la campagne, qui vivent simplement, guérissent bien plus facilement et plus vite que d'autres (2).

Enfin, dans les maladies chroniques, les signes sont moins sensibles et moins prompts que dans les maladies aiguës (3).

## CHAPITRE VI.

### De l'extrême sensibilité des enfants à l'action du magnétisme et de leur prompt guérison.

Toutes les expériences faites depuis Mesmer, sur les enfants prouvent que la nature n'étant point encore contrariée par les abus de la vie, l'action magnétique est bien plus prompte et bien plus salutaire sur eux que sur les hommes.

« La fille aînée de madame la princesse de M<sup>\*\*\*</sup>, enfant » de dix à douze mois, dit M. de Puysegur (1811), était de » puis plusieurs heures dans des convulsions violentes; son » intéressante mère et madame de Ch..., sa tante, éplorées » près de son berceau, perdaient l'espoir de la conserver. » Les poudres et les remèdes utiles en pareil cas avaient été » infructueusement administrés; le mal résistait à l'énergie » de tous les médicaments: c'est du moins ce que me dirent » MM. de Ch... et de M..., en venant me prier de les suivre, » afin d'essayer si le magnétisme, dont ils m'avaient en » tendu vanter l'efficacité, pourrait produire quelque effet » heureux sur leur petite malade, à toute extrémité; je me » rendis sans peine à leurs instances.

» Lorsque j'entraï chez madame de M<sup>\*\*\*</sup>, je vis le tableau » de toutes les douleurs: la petite Honorine, les yeux ou-

(1) Deleuze, *Instr.*, 19. — (2) *Id.*, id., 18.

(3) Puysegur, *Mémoires*, 257, 300. — Deleuze, *Instr. prat.*, 296, 105.

« verts et fixes , était roide et sans mouvement ; et tous ses  
 « parents , mornes et silencieux autour d'elle , semblaient  
 « n'attendre que le moment de recevoir son dernier soupir.

« Sans leur adresser la parole , sans leur demander même  
 « un nouveau consentement , je prends la petite Honorine  
 « dans mes bras avec l'oreiller sur lequel elle était étendue ;  
 « je m'assieds et la pose ainsi sur mes genoux. Alors , sans  
 « m'occuper ni songer à rien de ce qui se passait autour de  
 « moi , je me concentre entièrement en touchant cette petite  
 « enfant , dans la seule volonté de produire sur elle l'effet  
 « qui lui serait le plus salutaire. Au bout de quelques mi-  
 « nutes , je crois m'apercevoir du retour de la respiration.  
 « Je pose une main sur son cœur , et j'en sens les faibles  
 « battements. J'annonçais à chaque seconde , sans me dis-  
 « traire , et comme si je ne l'eusse dit qu'à moi-même , cha-  
 « cune des remarques consolantes que je faisais. Mon pro-  
 « fond recueillement imposait un silence que , dans la  
 « douloureuse attente où l'on était , personne n'était tenté  
 « de rompre , quand tout-à-coup le bruit rassurant d'une  
 « abondante évacuation se fait entendre. J'exprime la joie  
 « que j'en ressens , et sans découvrir encore ni regarder la  
 « petite , je n'en continue qu'avec plus d'énergie l'exercice  
 « de mon action magnétique ; bientôt une détente générale  
 « des muscles et la cessation de l'état convulsif de l'enfant  
 « en furent l'heureux résultat.

« En moins d'une demi-heure , enfin , j'eus la douce satis-  
 « faction de remettre entre les bras de la mère sa chère  
 « petite , entièrement sauvée du danger dont elle était me-  
 « nacée (1). »

En Russie , en Prusse , en Bavière , les effets du magné-  
 tisme sur les enfants ont été pertinents et admirables.

« On voit souvent des guérisons miraculeuses chez les  
 « enfants , disent MM. Brosse , médecin russe , et Muck ,  
 « médecin bavarois (1818). Ils n'opposent ni doutes ni pré-

(1) *Paysdgur, Recherches physiologiques, 70 à 73.*

» jugés à l'influence magnétique; ils sont plus dépendants  
» de la volonté des autres, plus susceptibles, plus irritables;  
» et la nature, plus active chez eux dans toutes les fonc-  
» tions, est plus disposée à les régulariser pour rétablir la  
» santé...

» Un enfant de dix ans, indifférent à tout et absolument  
» idiot, fut mené chez M. Wolfart, à Berlin. Au bout de  
» quelques jours, il témoignait le désir de retourner au trai-  
» tement quand l'heure fixée approchait. Je l'ai vu, dit l'un  
» de ces messieurs, lorsqu'il entra chez M. Wolfart, percer  
» la foule des malades pour s'approcher de lui. Après un  
» traitement de quelques mois, les fonctions des sens et  
» celles de l'esprit se développèrent à merveille.

» Un enfant de quatre ans avait été guéri d'une coxalgie  
» par l'application d'un cautère; mais comme on avait plu-  
» sieurs fois excité le cautère avec de la poudre épispasti-  
» que, l'enfant souffrait beaucoup. Les douleurs cessaient  
» aussitôt que je le magnétisais.

» Le soir, la mère ayant essayé de le magnétiser pour  
» l'endormir, elle réussit aussi bien que moi. L'enfant lui  
» disait: Continue, maman; cela me fait du bien. »

« J'ai vu, ajoute ce médecin, des enfants faibles, pâles,  
» maigres, ayant le ventre très dur et très gonflé, dans un  
» état d'atrophie enfin, et chez lesquels le carreau était très  
» avancé, se rétablir en peu de temps par le magnétisme;  
» la digestion et la nutrition s'opéraient, le corps prenait  
» de l'embonpoint, les muscles se fortifiaient, et la crois-  
» sance arrêtée se développait parfaitement....

» J'ai toujours remarqué que le magnétisme agissait avec  
» plus de promptitude, de force et de succès sur les enfants.  
» Je me souviens d'une cure dont j'ai été témoin et qui m'é-  
» tonna par sa rapidité; c'est celle d'une fille de deux ou trois  
» ans. Cette enfant paraissait bien nourrie, elle avait de  
» l'embonpoint, mais elle ne pouvait se tenir sur ses jambes;  
» lorsqu'on la mettait debout, les genoux ployaient, elle  
» tombait et se mettait à pleurer; les membres étaient pour-

» tant bien faits, seulement les muscles paraissaient lâches  
» et mous.

» La seconde fois que cette enfant fut magnétisée, elle  
» se tint debout, et le troisième jour elle marcha très bien.

» Parmi les maladies dont j'ai vu guérir les enfants par  
» le magnétisme, je puis citer des paralysies des membres,  
» des érysipèles, des maladies de peau, des catarrhes pul-  
» monaires opiniâtres et qui faisaient craindre la phthisie  
» muqueuse, des gonflements des glandes; dévoiements,  
» vomissements convulsifs; des maladies des yeux...

» Les effets du magnétisme ne sont pas moins surpre-  
» nants dans les difformités du thorax et des autres os pro-  
» duites par le rachitis. J'ai vu un enfant chez qui une  
» déviation assez considérable de l'épine dorsale diminua  
» de 2 ou 3 pouces pendant un traitement d'environ trois  
» mois.

» Dans les douleurs de la tête, dans les migraines, dans  
» l'hydrocéphale, dans la surdité, j'ai observé des crises  
» très remarquables par des sécrétions et des écoule-  
» ments des oreilles, des yeux, du nez et même par la  
» salivation (1). »

En France, le magnétisme a opéré avec le même succès  
et la même rapidité sur les enfants :

« Une fille de dix-huit mois, dit M. Deleuze (1825), avait  
» un orgelet qui lui faisait mal. Son père la prend sur ses  
» genoux; il la magnétise en lui mettant la main sur les  
» yeux : l'enfant s'endort aussitôt. Une heure après elle se  
» réveille, et l'orgelet avait disparu.

» Madame \*\*\* , à Châlons-sur-Marne, avait un fils de six  
» ans dont les intestins étaient si relâchés qu'il se salissait  
» toutes les nuits. On avait employé tous les moyens ima-  
» ginables pour remédier à cette infirmité; enfin sa mère  
» prend le parti de le magnétiser.

(1) Extrait de la note de MM Brosse et Muck, médecins russe et bava-  
rois, remise à M. Deleuze, et insérée dans la *Bibliothèque du magnétisme*,  
tome V, page 64.

» La première fois le magnétisme produisit une évacuation extraordinaire; la seconde fois il y eut encore un mouvement, mais la troisième fois l'enfant fut guéri...

» J'ai connu une fille de douze ans dont les vertèbres lombaires formaient une saillie considérable; un respectable ecclésiastique, qui lui avait fait faire sa première communion, conseilla à sa mère de la magnétiser, et se chargea de diriger le traitement. En quinze jours les vertèbres reprurent la situation qu'elles devaient avoir... (1). »

« Combien, dit M. de Bruno, ne devons-nous pas admirer cette providence adorable qui, plaçant toujours le remède à côté du mal, met entre les mains de chacun des membres d'une famille les moyens de guérir ou de soulager les maux inévitables auxquels l'humanité est exposée!...

» O mères! écoutez la nature, cédez à cet instinct qui vous porte à embrasser votre enfant, à le serrer doucement contre votre sein; portez sur lui votre main bienfaisante, appliquez-la long-temps sur les prières malades, sur les principaux viscères du bas-ventre, sur l'estomac; ne cherchez que dans les prairies des secours qui puissent aider à votre action; rejetez avec horreur ces poisons qui, s'ils ne tuent pas votre enfant, altéreront sensiblement les parties encore tendres de son organisation (2). »

## CHAPITRE VII.

### Des crises magnétiques.

Il y a une différence dans l'acception donnée par les médecins et les magnétiseurs au mot *crise*.

• Les médecins, dit M. Deleuze, appellent *crise* tout

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 249 à 251. — J'ai passé plusieurs faits intéressants cités par M. Deleuze. J'engage en outre mes lecteurs à lire, sur le même sujet, l'*Exposé de toutes les cures*, par M. Mialle.

(2) Bruno, 196.

» changement subit qui, survenant dans une maladie, en  
 » modifie la marche ou le caractère, et permet d'en préju-  
 » ger le résultat.

» Ces crises paraissent un effort de la nature pour ex-  
 » pulser le principe morbifique. Elles sont salutaires lors-  
 » qu'elles s'opèrent complètement; elles sont nuisibles  
 » lorsque le malade n'a pas la force de les supporter. Elles  
 » se manifestent par divers symptômes, tels qu'un dépla-  
 » cement du siège du mal, un changement remarquable  
 » dans le pouls, des évacuations, des excrétions, des érup-  
 » tions, des dépôts, des douleurs dans certaines parties du  
 » corps, des mouvements nerveux, etc. Dans les maladies  
 » aiguës, les crises s'opèrent à des jours déterminés que  
 » l'on a nommés jours *critiques*.

» Les magnétiseurs ont appelé *crises* les changements re-  
 » marquables que l'action du magnétisme produit sur ceux  
 » qui y sont soumis, ou l'état différent de l'état naturel  
 » dans lequel le magnétisme les fait entrer; et, comme de  
 » tous les changements d'état qui sont la suite du magné-  
 » tisme, le somnambulisme est le plus singulier et le plus  
 » caractérisé, les magnétiseurs l'ont généralement désigné  
 » sous le nom de crises, et ils ont nommé les somnambules  
 » *crisiaques*.

» Cette expression, ainsi restreinte, s'écarte beaucoup du  
 » sens que lui donnent ordinairement les médecins; mais  
 » il suffit d'en être prévenu pour ne pas s'y méprendre (1). »

Ainsi, une crise, c'est le sommeil ordinaire, mais provo-  
 qué par le magnétisme; c'est un sommeil lourd, toujours  
 provoqué; c'est un accès de rire ou de pleurs; c'est une  
 colique violente, un accès nerveux, une douleur critique  
 » quelconque, c'est enfin, par-dessus tout, le somnambu-  
 » lisme (2).

(1) Deleuze, *Instr.*, 55 à 57.

(2) « L'impression du magnétisme, disait en 1784 M. de Jussieu, occa-  
 » sionne successivement de l'agitation, des mouvements convulsifs, passa-  
 » gers ou durables, d'abord légers, puis graves, quelquefois un rire peu



Mais on peut être en état magnétique sans être en crise, ainsi que je vais l'expliquer.

## CHAPITRE VIII.

### De la différence entre l'état magnétique et la crise magnétique.

Il est important de distinguer l'état *magnétique* de l'état de *crise*.

M. Deleuze a dit : « On a donné le nom d'*état magnétique* » à tout état différent de l'état naturel, et qui est la suite de » l'influence magnétique : ce mot, plus général que celui de » *crise*, ne présente aucune équivoque (1). »

Je serais tout-à-fait de l'avis de M. Deleuze si je ne voyais pas, dans les mots *état magnétique* et *crise*, les différences qui existent entre magnétisme et somnambulisme, c'est-à-dire qu'ils expriment deux états différents et non une seule chose. Je vais le prouver.

Quand un malade vient à la magnétisation, il est dans son état ordinaire ou dans l'état appelé *crise* par les médecins, ce qui est étranger au magnétisme.

Quand le rapport se trouve établi entre le magnétiseur et lui, il est encore dans l'état ordinaire et non magnétique, le rapport n'étant qu'une tentative ou un commencement de communication. Mais quand les effets se montrent et se soutiennent soit dès la première séance, soit, — ce qui est plus sûr, — après quelques jours de traitement lorsque le magnétisme, sans symptôme apparent, donne au malade des forces qu'il n'avait pas, et que, par le fait, il se trouve

» naturel, quelquefois le sommeil ou la perte des sens. Tantôt la personne » est stationnaire, tantôt elle parcourt la salle d'un air égaré; le pouls, ordi- » nairement réglé, s'accélère quelquefois dans les grandes douleurs.

» Ces diverses sensations portent dans le traitement le nom de *crise*, qui » finit simplement par la cessation des symptômes, ou se termine par des » larmes, de la moiteur, de la sueur, des crachats, des vomissements, des » évacuations, par les selles ou par les urines. — *Rapport au Roi*, 9.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 88.

mieux ; soit lorsqu'il excite l'écoulement des humeurs quand elles étaient fixées, ou qu'il procure à chaque fois le sommeil quand depuis longtemps on était en proie à l'insomnie, il est évident que le malade n'est plus dans l'état où il était avant de se mettre en traitement ; dès lors on peut dire qu'il est en *état magnétique*.

On peut être en état magnétique sans avoir de crises. Ainsi, le somnambulisme se déclare, c'est une crise. La transpiration, arrêtée depuis longtemps, vient à se rétablir ; un brouillard qui obscurcissait la vue se dissipe ; des douleurs anciennes se réveillent tout-à-coup et à chaque passe sous la main de l'opérateur, voilà autant de crises.

Laissons un instant de côté les opinions du magnétisme et de la médecine moderne, et remontons à l'étymologie du mot *crise*.

*Crise* vient du mot latin *crisis*, qui lui-même dérivait du même mot grec *κρίσις*, *krisis*, et ce mot vient lui-même de *κρίνω*, *crinô*, qui veut dire *combattre, se déclarer, prendre un caractère qui se déclare*, d'où est tiré l'adjectif *κρίσιμος*, *crisimos*, qui sert à juger, décisif ; ce qui a fait dire à Hippocrate, dans un livre exprès, *περὶ κρίσιμών*, *peri krisimôn*, *des jours critiques* ; c'est-à-dire *des jours décisifs, jours qui indiquent, décident, déterminent l'état réel du malade*.

Si Hippocrate et même les médecins d'aujourd'hui n'avaient pas craint l'abus des mots, il est probable qu'ils auraient distingué l'état morbidé par deux adjectifs : *crise apparente* et *crise latente* ; car aussitôt que la santé d'un individu s'altère, il se trouve dans un état transitoire, il est en *crise*, mais la *crise* est *latente* ; tandis que si la maladie se déclare visiblement, s'il y a accès, si les accès se renouvellent, c'est une *crise apparente*.

Un malade qui vient à la médecine n'a qu'une phase apparente à parcourir, celle du retour à la santé ; tandis que celui qui se présente au magnétisme en a deux : l'état magnétique d'abord, et la *crise* ensuite.

Ainsi donc il faut établir ce qui suit ;

On entend par *état magnétique* celui où se trouve un malade depuis le moment où il ressent les premiers effets de la magnétisation jusqu'à celui où elle devient inutile par le retour à la santé.

On entend par *crise* un effet apparent qui se déclare pendant l'état magnétique.

L'état magnétique est permanent; la crise est accidentelle.

## CHAPITRE IX.

### Du développement des crises.

Tant que la séance dure, le magnétiseur, quelles que soient les crises qui se présentent, doit avoir une entière confiance en lui-même.

Il est sûr de n'être point trompé s'il conserve son sang-froid et son courage. Au contraire, s'il s'effraie, s'il se trouble, les accidents qui surviennent sont sa propre faute et non celle du magnétisme (1).

Lorsqu'une crise survient, il faut la laisser se développer sans l'interrompre; mais il ne faut pas contribuer à la prolonger (2).

Il faut profiter des crises qui arrivent naturellement. S'il y a des douleurs dans la partie malade, s'il survient des mouvements nerveux, des spasmes, une transpiration, de l'assoupissement, du sommeil, on laisse à la crise le temps nécessaire pour se développer, en prenant les précautions convenables pour que la transpiration ne s'arrête pas ou que le malade n'éprouve quelque accident; on le calme peu à peu par des passes.

Qu'il dorme du sommeil ordinaire ou qu'il soit en somnambulisme, il ne faut pas le réveiller subitement. Dans

(1) Puységur, *Mémoires*, 42, 370. — Deleuze, *Instr.*, 57, 62.

(2) Deleuze, *Hist.*, 115. — *Instr.*, 57. — Puységur, *id.*

le premier cas, on l'empêcherait de devenir somnambule; dans le second, on lui occasionnerait des convulsions.

Pour parer de toutes manières à ces inconvénients, il ne faut le laisser toucher par personne, ou au moins par celles qui ne sont point en rapport avec lui (1).

Il y a des crises utiles, bien que très douloureuses, et elles sont indispensables; c'est une preuve que le magnétisme agit. Ces crises sont souvent semblables à celles que causent un vomitif ou un purgatif; elles cessent, puis elles recommencent. Le malade doit avoir la force et la patience de les supporter (2).

Si les douleurs sont locales, le magnétiseur les calme en concentrant l'action; si elles sont générales, il fait des passés à distance, qui sont calmantes, rafraîchissantes, et donnent de nouvelles forces (3).

Lorsqu'une crise se manifeste, le magnétiseur doit lui laisser le temps de se développer, et y contribuer par une magnétisation en rapport avec l'état du malade, et surtout ne pas quitter celui-ci que la crise ne soit terminée.

« Tout magnétiseur ne saurait trop se persuader, dit » M. de Puysegur, combien l'état de convulsion abandonné » à lui-même est dangereux, à moins d'opérer sur des épi- » leptiques, sur lesquels le magnétisme n'agit que bien len- » tement. Toutes les fois qu'il se rencontre des individus » chez qui le magnétisme produit des convulsions, il faut » se garder de les abandonner à eux-mêmes, encore plus de » chercher à augmenter cet état violent; il faut, au con- » traire, faire tous ses efforts pour calmer et ne jamais » quitter son malade que lorsqu'il est dans un état certain » de tranquillité (4). »

« L'action du magnétisme, dit M. Deleuze, a-t-elle mis » votre malade dans un état différent de l'état ordinaire, et

(1) Bruno, 194. — Deleuze, *Instr.*, 57.

(2) Mesmer, Aphor. 212 à 220. — Deleuze, *Instr.*, 21, 51, 55.

(3) Bruno, 211, 239. — Deleuze, *Instr.*, 29, 30.

(4) Puysegur, *Mémoires*, 42.

» qui se montre par divers symptômes, tels que des dou-  
 » leurs vives dans une partie du corps, de l'étouffement,  
 » des mouvements nerveux, des spasmes, une transpiration  
 » considérable, l'impossibilité d'ouvrir les yeux, l'assoupis-  
 » sement, le sommeil, le somnambulisme, vous devez lais-  
 » ser à la crise le temps de se développer, calmer peu à peu  
 » les spasmes, concentrer l'action sur le siège de la douleur  
 » pour entraîner ensuite, prendre garde que rien n'arrête la  
 » transpiration, dissiper peu à peu l'assoupissement ou le  
 » sommeil s'ils se prolongent trop; mais vous ne devez ja-  
 » mais ni éveiller subitement votre malade, ni permettre  
 » qu'on vienne le troubler, ni le quitter jusqu'à ce que l'é-  
 » tat singulier dans lequel vous l'avez mis ait entièrement  
 » cessé (1). »

## CHAPITRE X.

### De la durée des traitements magnétiques.

Il faut bien distinguer entre un traitement magnétique ou une magnétisation accidentelle et passagère (2).

Si l'on enlève une douleur en un instant, en une séance ou en plusieurs, par quelques frictions ou des passes, ce n'est pas plus un traitement qu'un bain de pieds n'est de la médecine, quoique ces deux choses appartiennent à la classe des remèdes; mais pour guérir une maladie il faut du temps; et c'est dans ce cas qu'un traitement régulier et non interrompu devient nécessaire.

La durée d'un traitement varie selon l'état du malade et le genre de son affection; et comme les maladies diffèrent dans chaque individu, il est presque impossible de déterminer un temps quelconque.

L'expérience démontre que les maladies se guérissent, les

(1) *Instruction pratique*, 57.

(2) *Deleuze, Instr.*, 274.

unes en huit jours (1), en quinze jours (2), en un (3), deux (4) et trois mois (5), les autres en six mois et même au-delà (6).

Quelquefois encore, lorsque l'on commence à n'avoir plus de confiance, l'action devient plus sensible, la maladie s'atténue et la guérison arrive (7).

Je ne pourrai trop le répéter, le magnétisme ne produisant pas toujours des effets sensibles et apparents, il ne faut pas se décourager trop vite.

## CHAPITRE XI.

**Du danger de commencer un traitement sans espoir de le mettre à fin.**

### § I<sup>er</sup>. — Dangers résultant de déplacement d'humeurs.

Jussieu, ayant reconnu au magnétisme le pouvoir d'opérer des déviations salutaires, dit dans son rapport au Roi : « On déplacerait ainsi une humeur qui n'aurait pas eu le temps de se fixer, on rétablirait souvent la chaleur, la vie et le mouvement dans les membres récemment paralysés (8). »

Le déplacement des humeurs est, en effet, un des résultats les plus fréquents de la magnétisation, et je vais, entre plusieurs milliers de preuves, en citer une :

« Tout magnétiseur qui n'aura ni la possibilité ni la volonté de prendre assez de loisir pour conduire à bien un traitement magnétique ne doit pas l'entreprendre, dit

(1) Deleuze, *Instr.*, 208, 220. — (2) *Id.*, 210, 232, 239, 242, 251.

(3) Deleuze, 220, 251.

(4) Deleuze, 222, 243, 246. — Koreff, *Lettre d'un médecin étranger à M. Deleuze*, *Instr.*, 403, 405.

(5) Deleuze, *Instr.*, 219, 220, 227. — Koreff, lettre citée, 403.

(6) Deleuze, *Instr.*, 219, 255. — Koreff, lettre citée, 403, 406.

(7) Deleuze, *Instr.*, 255. — Koreff, lettre citée, 403.

(8) *Rapport au Roi*, page 38.

» M. de Puységur; car après qu'un malade a éprouvé de  
 » bons et salutaires effets de l'action magnétique, la cessa-  
 » tion trop subite de cette action lui devient toujours pré-  
 » judiciaire, et les faits suivants le prouveront.

» Un jeune homme, affecté de surdité, était venu me  
 » trouver à Bubancy, et la cure de Joli (1), qui avait été  
 » plus sourd que lui, l'avait encouragé à venir tenter le  
 » même remède que lui; ce jeune homme ne devint point  
 » somnambule. L'effet qu'il ressentait était une douleur  
 » dans la tête et un bruissement dans les oreilles, encore  
 » ne fut-ce qu'au bout de quinze jours de magnétisme, car  
 » d'abord il ne sentait rien. Peu à peu son mal de tête  
 » augmenta; il en avait quelquefois l'air hébété.

» J'avais alors des malades somnambules, je le fis voir à  
 » l'un d'eux : — Il se fait un grand travail dans sa tête, me  
 » dit le somnambule, il aura bien du mal à le supporter. —  
 » Que lui arrivera-t-il donc? — Il deviendra fou, et si vous  
 » n'y prenez garde, il partira un beau jour d'ici sans que  
 » vous le sachiez, et vous ne le verrez plus. — Et qui lui cau-  
 » sera donc ce cruel accident? — L'humeur qui se déplace  
 » dans sa tête, et qui voudrait sortir. Si l'on continuait le  
 » magnétisme, peu à peu elle sortirait par son nez et ses  
 » oreilles; mais c'est qu'elle est bien grande! — Et guérira-  
 » t-il? — Oui, mais il faudra du temps.

» Une fois bien averti, je pris toutes sortes de précautions  
 » pour que mon malade ne pût s'échapper, surtout la nuit;  
 » je lui voyais quelquefois l'air égaré. Au bout d'un mois, il  
 » se fait un suintement dans les oreilles, et tout de suite il  
 » commence à entendre beaucoup mieux.

» Mais ce que l'on m'avait annoncé arriva. Un jour on vint  
 » me dire que mon sourd avait débarricadé ses fenêtres, et  
 » qu'à l'aide d'une corde il était sorti de sa chambre et qu'on  
 » ne savait plus ce qu'il était devenu. J'écris à Dormans, où  
 » son père était aubergiste, et j'apprends que le jour même

(1) Voir l'admirable cure de Joli, *Mémoires*, page 78.

» de son départ de Busancy, il était arrivé de bonne heure  
 » en disant qu'il était guéri, qu'il avait en effet causé ce  
 » jour-là avec tous ceux qui étaient venus le voir et qu'il  
 » les avait fort bien entendus; que ce bien-être n'avait pas  
 » duré longtemps, et que dès le lendemain sa surdité avait  
 » repris, faiblement d'abord, jusqu'à ce qu'enfin elle était,  
 » au moment où l'on m'écrivait, revenue tout aussi forte  
 » qu'avant d'être magnétisé.

» Huit jours après, le pauvre jeune homme revint me  
 » voir; il ne se ressouvénait ni de son départ de Busancy, ni  
 » de son voyage chez lui, ni de rien de ce qui lui était ar-  
 » rivé. J'essayai, à la prière qu'il m'en fit, de remettre une  
 » seconde fois les humeurs de sa tête en mouvement, mais  
 » ce fut en vain; le travail de la nature ayant échoué, le  
 » mal avait repris le dessus, et nulle force magnétique hu-  
 » maine n'eût pu de nouveau les déplacer.

» Ces deux exemples (1), ajoute M. de Puységur, aussi  
 » instructifs pour les magnétiseurs que pour les malades,  
 » doivent apprendre aux premiers à ne jamais entreprendre  
 » de traitements magnétiques sans s'être bien assurés d'a-  
 » vance que..... si rien n'est plus souverainement et victo-  
 » rieusement curatif que l'agent de la nature mis en action  
 » par une forte, bonne et constante volonté, rien n'est plus  
 » dangereux que d'en suspendre ou d'en arrêter le mouve-  
 » ment, lorsque ses bons effets se sont une fois mani-  
 » festés (2). »

#### § II. — Dangers résultant de la provocation de germes morbifiques non suivie de développement

Joli, l'un des malades de M. de Puységur, écrivit un jour, en état de somnambulisme, à son magnétiseur: « Le ma-  
 » gnétisme animal vient de provoquer en moi une maladie  
 » que l'on nomme catalepsie, qui serait venue *dans six mois*,

(1) Je suis obligé de renvoyer à l'ouvrage lui-même pour le second exemple.

(2) Puységur, *Recherches physiologiques*, 339 à 350.



» dont je serais mort, et dont je ne mourrai peut-être pas  
 » en l'ayant actuellement; donc que c'est un grand avan-  
 » tage pour moi de dire que je mourrai *peut-être*, au lieu de  
 » je mourrai *sûrement*; je suis très persuadé que ce n'est que  
 » le *grand nombre* de crises dans lesquelles je suis tombé qui  
 » ont hâté cette maladie dont néanmoins j'espère un heu-  
 » reux succès (1).

» Je crois, dit à ce sujet M. de Puységur, qu'il n'est pas  
 » de circonstances où l'on ne doive espérer de bons effets  
 » du magnétisme; mais lorsque les malades sont suscepti-  
 » bles de tomber dans l'état magnétique, alors il peut être  
 » dangereux de l'arrêter trop tôt, parce que le magnétisme  
 » tendant à développer le germe des maladies prochaines,  
 » un effet commencé et non soutenu peut contrarier la na-  
 » ture sans ajouter à ses moyens (2). »

## CHAPITRE XII.

### Du danger d'interrompre un traitement commencé.

Ce qui est sans inconvénient, dans une affection légère et récente, devient très grave dans les maladies chroniques.

Si l'on magnétise pour rétablir la circulation du sang un moment arrêtée par les suites d'un coup d'air, d'un refroidissement, et que l'on se borne à une, deux ou trois séances sans pousser le traitement plus loin, la nature dont la marche n'avait été que faiblement dérangée, est assez forte pour constituer le mouvement imprimé, ou peut amener la guérison par des voies ordinaires. Dans un cas pareil, on ferait mieux de continuer l'action, mais les inconvénients sont à peu près nuls (3).

Dans une maladie grave ou invétérée, il en est tout au-

(1) Puységur, *Mémoires*, 143.

(2) Puységur, *Mémoires*, 166.

(3) Deleuze, *Instr.*, 283.

trement : ce ne sont plus des inconvénients qui sont à craindre, mais des dangers réels.

Ainsi un abcès, un dépôt s'est formé chez un malade, l'humeur ne court pas, les remèdes de la médecine ont été impuissants pour déplacer le mal, et le sujet compte sur les forces de la nature, sur l'effet du renouvellement des saisons ; bref, il attend une crise, mais la crise tarde, par suite de la constitution organique du malade, ou de son tempérament particulier.

En cet état, un magnétiseur offre ses soins, ou bien on les lui demande, et le traitement commence. Huit jours, quinze jours se passent, la magnétisation réussit, des douleurs critiques, des symptômes particuliers et certains annoncent qu'il s'opère un travail intérieur ; mais tout-à-coup, le magnétiseur ou le malade cesse le traitement !

Il est évident que les choses ne sont plus dans l'état où elles ont été prises ; on a modifié, par un trouble manifeste, l'état du malade ; les humeurs ont pris cours, et, de deux choses l'une : ou il faut continuer le remède administré, ou, à défaut du remède, la nature doit être prête à seconder l'action.

Mais si la nature n'est pas prête à soutenir une crise qu'elle n'a pas amenée, si sa marche a été hâtée, abandonnée à elle-même, ses moyens ne sont pas ce qu'ils auraient été plus tard, et de graves accidents peuvent arriver. Le mal une fois déplacé, les humeurs prennent cours ; puis la force magnétique ne les entraînant plus, elles restent fixées là où elles ont été amenées, ou elles se dirigent sur un organe sensible, presque toujours sur le plus faible ; et les suites d'une pareille imprudence ne peuvent se calculer (1). L'expérience est là qui prouve la vérité de ce que j'avance :

« Dans certaines maladies organiques, très graves et très anciennes, dit M. Deleuze, les efforts que fait la nature pour prendre une nouvelle direction peuvent produire

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 283 à 287.

» les crises les plus douloureuses et les plus alarmantes.  
 « Si le magnétiseur s'effraie, s'il interrompt l'action, le ma-  
 » lade court le risque de succomber. Dans ces cas, heureu-  
 » sement fort rares, il serait nécessaire d'avoir un somnam-  
 » bule assez clairvoyant pour annoncer les crises, la ma-  
 » nière de les développer et le résultat qu'elles doivent avoir.  
 » Le magnétiseur serait également rassuré, s'il était dirigé  
 » par un médecin versé dans la connaissance du magné-  
 » tisme. A défaut de ce secours, je puis seulement recom-  
 » mander d'avoir de la confiance et du courage. J'ai vu l'in-  
 » terruption ou la fausse direction d'un traitement avoir, à  
 » la longue, les conséquences les plus funestes, mais je n'ai  
 » jamais vu d'accident grave être la suite d'une crise violente  
 » dont on n'a pas contrarié le développement (1).

« Il serait trop long de décrire ici, dit le docteur Koreff,  
 » l'état pitoyable dans lequel j'ai vu tomber des personnes  
 » qu'on avait abandonnées au milieu d'un traitement.....  
 » J'ai vu plusieurs fois l'interruption d'un traitement punie  
 » par des maux incurables (2). »

### CHAPITRE XIII.

**Du danger de magnétiser, même une seule fois, sans instruction préalable.**

Après les explications qui précèdent, il devient plus facile de comprendre qu'il est dangereux de magnétiser sans connaître les conséquences de l'acte que l'on va faire. La plupart des personnes qu'un excès de bonté, de zèle ou de curiosité porte à essayer de magnétiser, même une seule fois, n'ont aucune idée du mal qu'elles peuvent faire et des regrets qu'elles se préparent pour toute leur vie; sans cela, elles s'en abstiendraient avant d'avoir pris une con-

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 286. — Voir les faits que cite M. Deleuze.

(2) Koreff, 417 à 420. — Voir les faits que cite M. Koreff.

naissance exacte des effets magnétiques. Une seule séance de magnétisation peut, en effet, compromettre la vie d'un homme.

« Un danger qui est nul dans les incommodités légères et récentes, dit M. Deleuze, est très grand dans les maladies organiques et anciennes. On peut faire beaucoup de mal en magnétisant *une seule fois avec énergie* pour dissiper une douleur intérieure produite par un dépôt, par une humeur qui, depuis plusieurs années, se porte à certaines époques sur un organe. Quand on a dérangé un mouvement qui était établi ou qu'on a excité un mouvement contraire, il faut le régulariser pour qu'il n'amène aucun désordre. Les accidents qui ont eu lieu parce qu'on a brusquement interrompu un traitement commencé, ne doivent point être attribués au magnétisme, mais à l'imprudence du magnétiseur (1). »

Lorsqu'il y a somnambulisme, les dangers sont plus frappants et sont aussi terribles.

D'abord le contact ou l'attouchement de certains corps amène quelquefois des convulsions affreuses qui mettent la vie du malade en péril; en voici un exemple déjà ancien et qui s'est bien renouvelé depuis :

« J'avais pris une bouteille, dit un nommé Lehogais à M. de Puysegur, pour m'en servir de la manière dont Catherine (une somnambule) me l'indiquait. Mademoiselle Rousseau en souffrait encore plus, mais ne tombait point en crise; Catherine s'en étonnait: « C'est singulier, dit-elle, je veux toucher moi-même cette bouteille. » Je la laissais faire et j'examinais avec attention l'effet que cela produisait sur mademoiselle Rousseau; mais quelle fut ma surprise de voir aussitôt Catherine tomber dans des convulsions affreuses! Aidé de ma femme et de ma fille, je ne pouvais la tenir. Cette fille, naturellement douce de caractère, dont les crises étaient ordinairement si calmes,

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 283.

» se débattait avec une force surprenante et faisait des cris  
 » effrayants. J'eus beaucoup de peine à la calmer, et, trop  
 » effrayé de l'effet que je lui avais causé, je me promis bien  
 » de ne plus la toucher. Le soir elle fut plus tranquille et  
 » aussi bien portante que de coutume, sans même se res-  
 » sentir d'aucune fatigue de l'état où elle avait été.

» J'espérais que, ne la touchant plus, elle n'aurait plus  
 » de crise, mais le lendemain, à la même heure, voilà Cathe-  
 » rine dans les mêmes convulsions que la veille! même  
 » peine pour la faire revenir. Enfin, pendant quatre jours,  
 » cet état s'est renouvelé. Vous jugez, Monsieur, quelle était  
 » mon inquiétude et combien je me reprochais de m'être  
 » servi d'un moyen que je ne connaissais qu'imparfaite-  
 » ment. »

« Oui, sans doute, répondit M. de Puységur, le seul dan-  
 » ger qu'il y ait dans l'usage du magnétisme, c'est de s'en  
 » servir sans en connaître toutes les ressources; votre in-  
 » discrétion peut avoir désorganisé cette jeune fille pour le  
 » reste de ses jours (1). »

Dans les trois ouvrages qui précèdent celui-ci, j'ai eu occasion chaque fois de parler du malheur irréparable arrivé à un jeune médecin plein de talent, de sincérité et de bonnes intentions. S'étant convaincu de la réalité du magnétisme, ce jeune homme ne voulut pas se donner la peine d'ouvrir les livres qui traitaient de la matière. Que peut-on apprendre, disait-on à cette époque, dans les écrits d'hommes qui ne sont pas médecins?

La première fois qu'il magnétisa pour faire un somnambule, — car il n'entendit jamais rien à la médecine magnétique, — il réussit pleinement; mais, à peine endormie, sa malade lui dit, en voyant l'état où elle se trouvait, qu'elle serait à telle époque atteinte de telle maladie, qu'elle en mourrait tel jour et à telle heure! Épouvanté,

(1) Puységur, *Mémoires*, 38. — Heureusement la nature vint au secours de la malade; après de fortes douleurs et une fièvre tierce qui dura un mois, elle revint à la santé. — Voir aussi Roullier, 79.

n'ayant non seulement aucune pratique, mais aucune connaissance de faits semblables, le magnétiseur improvisé se contenta de réveiller sa somnambule, qui mourut comme elle l'avait annoncé (1)!

Voici un autre fait qui prouve combien il est dangereux, avec les meilleures intentions, d'imposer les mains sur un malade sans avoir aucune idée des suites de la magnétisation.

Il y a un mois (2), un prêtre fort estimable et savant physicien m'adressa une dame dont la fille, âgée de dix-huit ans, était atteinte de phthisie; il leur dit à toutes deux qu'elles pouvaient avoir confiance en moi.

La mère, qui ne connaissait, du magnétisme, que les passes qu'elle avait vu faire à des somnambuliseurs, voulut annoncer sa détermination à son confesseur; elle fut le voir avec sa fille, et elle en reçut l'avis de se conformer à l'indication qu'elle avait reçue. « Mais, mon père, lui dit cette » dame, j'ai vu magnétiser, ce n'est rien du tout; c'est tout » de suite fait, et la malade devient somnambule (3); si vous » vouliez magnétiser ma fille, nous saurions à quoi nous en » tenir sur sa maladie. » Le confesseur se récusa en disant que, malgré son désir d'être utile, il n'entendait rien au magnétisme; mais la mère, insistant vivement et croyant apparemment que les hommes seuls peuvent magnétiser, lui montra elle-même la manière de passer la main devant le visage. Le prêtre, paraissant étonné qu'une telle mer-

(1) Voir Foissac, *Rapports sur le magnétisme*, page 289. — *Introduction au magnétisme*, page 442. — *Histoire du somnambulisme*, tome II, page 324 à 326. — *Magnétisme catholique*, page 94 à 99.

(2) J'écris ceci en septembre 1844.

(3) « Quand vous voyez magnétiser et produire le somnambulisme, vous ne voyez qu'un effet magnétique et qu'une manière de magnétiser. Si vraiment les procédés magnétiques n'étaient que ceux dont se servent les somnambuliseurs, si le magnétisme ne consistait que dans le somnambulisme, il faudrait convenir de deux choses : la première, qu'il n'y aurait ni science ni art à magnétiser ; la seconde, que tout l'art consisterait à bien conduire les somnambules. » — *Magnétisme catholique*, page 53.

veille pût résulter d'une action aussi simple, la mère de la malade le supplia encore d'essayer, lui disant qu'elle ne connaissait M. Aubin Gauthier que de réputation, tandis qu'elle avait en lui, comme homme et comme confesseur, une confiance sans bornes.

Vaincu par ces instances, le prêtre lève une main tremblante, la descend, puis recommence, et continue ensuite pendant quelques minutes. En effet, la jeune fille s'endort; et le prêtre, après avoir contemplé un instant ce spectacle nouveau pour lui, dit à la malade : « Est-ce que vous êtes devenue somnambule, ma fille? — Oui, mon père, répond la jeune personne. — Alors vous pourrez donc nous dire vous-même ce que vous pensez de votre maladie? — Hélas ! mon état est horrible; il est trop tard, je n'en réchapperai pas !!! »

A cette nouvelle foudroyante, la mère est en proie au plus violent désespoir; le prêtre, désolé d'avoir servi d'instrument pour arriver à un pareil résultat, s'empresse de détruire le rapport magnétique, et réveille la malade qui depuis n'a pas pu redevenir somnambule !

On a donc ainsi provoqué chez cette jeune fille une crise utile à laquelle la nature était préparée, et si la malade ne devait être somnambule qu'une seule fois, il fallait au moins en profiter pour lui donner le temps de mieux voir son état et de s'indiquer à elle-même les remèdes convenables.

Un homme qui est vraiment magnétiseur se conduit bien autrement; il sait qu'un somnambule, à la première inspection de son intérieur, est quelquefois épouvanté des progrès de sa maladie et de l'état dans lequel il se trouve; c'est pourquoi il lui inspire à l'instant même un calme sauveur qui l'aide à apprécier sa position et à indiquer les remèdes qui peuvent le sauver; témoin M. de Puységur.

Un jour, en sommeil magnétique, Agnès Rémont, femme du maréchal ferrant de Busancy, est prise de maux de nerfs, et demande du secours à son magnétiseur, qui, malgré tous ses soins, voit augmenter ses maux et finit par lui demander

des détails sur l'état affreux où elle est : — « Ah! monsieur, » répond-elle, *je suis une femme perdue!* qu'en arrivera-t-il? » Je n'en sais plus rien; je ne vois plus mon corps.. vous » ne me soulagez pas. »

» Je la fais porter sur un lit, dit M. de Puységur; il fallait deux hommes pour la contenir; elle reste ainsi plus » d'une heure et demie avant de se tranquilliser; il était alors » sept heures et demie du soir. Enfin elle annonce qu'elle » va être tranquille un quart d'heure, mais qu'au bout de » ce temps les convulsions reprendront avec la même force, » pour se renouveler ainsi de quart d'heure en quart d'heure » jusqu'à quatre heures du matin; qu'alors elle verra clair » sur son sort et pourra me dire ce qui résultera de sa maladie.

» Qu'on se représente pour un moment cette scène alarmante, les cris et le désespoir de cette femme qui tantôt m'adressait des reproches mêlés de douceur et d'amertume; qu'on se représente, dis-je, cet assemblage de traits déchirants pour moi, et l'on aura une idée du saisissement que j'éprouvai. Je me voyais l'auteur de la mort d'une mère de famille qui s'était confiée à mes soins perfides; le magnétisme ne me paraissait plus qu'un instrument malfaisant dont je m'étais servi jusqu'alors sans en connaître tout le danger. Enfin mes réflexions, jointes à l'effroi qui m'avait pénétré, m'abattirent tellement que, dès le même soir, je sentis une oppression d'estomac considérable et des commencement de frisson.

» Le besoin de secours que l'état de cette femme réclamait me fit néanmoins m'étourdir sur moi-même (1) pour ne songer qu'à elle; il me restait d'ailleurs encore un peu d'espérance d'apprendre d'elle-même, à quatre heures du

(1) Cette femme recouvra la plus parfaite santé; mais M. de Puységur tomba malade aussitôt après: on le crut perdu. Un autre somnambule, nommé Viélet, le récompensa de son dévouement en ne le quittant pas, et en restant somnambule malgré le danger qui devait en résulter pour lui. — *Mémoires*, page 385.



» matin, des nouvelles plus satisfaisantes de son état; en  
 » conséquence je ne la quittai pas et la veillai toute la nuit.  
 » De quart d'heure en quart d'heure ses convulsions se ma-  
 » nifestèrent; j'avais Ribault et Clément (1) pour me secon-  
 » der; nous espérions être dédommagés de nos peines. lors-  
 » que, pour surcroît de malheur, à quatre heures du matin,  
 » cette femme se mit à pleurer, — ce qu'elle n'avait pas  
 » encore fait, — et au lieu de nous tranquilliser, elle nous  
 » dit *qu'il n'y avait pas de guérison pour elle!*

» — Cela ne se peut pas! m'écriai-je tout alarmé.

» — Non, vous ne pouvez pas me guérir; je vois mon  
 » état... il faudrait trop de temps; vous allez partir, et je  
 » ne peux pas être guérie avant votre départ.

» Enfin, après bien des larmes et des sanglots, elle m'an-  
 » nonce qu'il faut qu'elle soit magnétisée pendant deux mois  
 » et demi; qu'à défaut de cela elle restera épileptique, que  
 » tout son côté gauche se paralysera, et qu'enfin *elle périra*  
 » *misérablement.*

» Après l'avoir assurée, le mieux qu'il me fut possible,  
 » que je ne l'abandonnerais pas, *je sus d'elle* qu'il ne lui pren-  
 » drait plus que quatre accès dans la journée, qu'il faudrait  
 » la mettre en crise à l'avance, afin qu'elle ne se vît pas dans  
 » ses accès, et qu'à son réveil il ne faudrait pas lui raconter  
 » les scènes affreuses de la nuit (2). »

Ces faits prouvent évidemment qu'il faut, en magné-  
 tisme, des connaissances spéciales et, par-dessus tout, un  
 très grand calme. Pour le prouver, je citerai encore M. De-  
 leuze :

« Il y a des somnambules qui éprouvent de la répugnance  
 » à examiner leur mal; la vue du désordre qu'ils aperçoivent  
 » dans leurs organes intérieurs les effraie.

» Si ce cas se présente, vous ne partagerez point les  
 » craintes de votre somnambule; vous emploierez la puis-

(1) Ribault et Clément étaient deux valets de chambre très estimés de leur maître, et dont il avait fait ses aides.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 367 à 373.

» sance de votre volonté pour le déterminer à porter l'examen le plus scrupuleux sur sa maladie, à considérer sans effroi l'intérieur de son corps, comme si ce corps lui était étranger, et à faire des efforts pour découvrir les moyens de guérison.

» Si vous avez du calme, si vous savez vouloir, votre somnambule vous obéira certainement, il se rassurera, il vous expliquera le danger présent et les moyens d'y remédier. Peut-être ne réussirez-vous pas à le guérir, mais vous lui procurerez tout le soulagement possible, et vous saurez à quoi vous devez vous attendre.

» Ne perdez pas l'espérance, lors même qu'il vous affirmerait que sa maladie est incurable; on a souvent vu des somnambules dire, dans les premières séances, qu'il était impossible de les arracher à la mort, et trouver ensuite le moyen de se rétablir (1). »

Voici la preuve de ce qu'avance M. Deleuze :

« Étant allé dîner chez M. \*\*\* , dit un des amis et élèves de M. de Puysegur, il me pria de magnétiser une jeune femme, fille de son cuisinier, qui avait des attaques de folie; il me dit que dernièrement elle avait couru la ville à une heure du matin, un sabre d'une main et une épée de l'autre; qu'elle était dans une fureur telle que personne ne pouvait l'approcher, et que, revenue à elle, il ne lui était resté aucun souvenir de tout ce qu'elle avait fait.

» A peine l'eus-je touchée qu'elle s'endormit paisiblement. Ses premières paroles furent : *Je suis perdue! je n'ai plus qu'un an et quelques jours à vivre!* — Lui ayant alors demandé la cause de sa maladie, elle dit : « Ce sont quatre gros vers qui me rongent vers le cœur. » Elle répéta encore qu'elle était perdue!

*Sans me laisser effrayer de ses alarmes, je la pressai de chercher un remède; elle s'écria : « J'en vois un. Mettez dans un verre un doigt d'eau; teignez-la avec du vinaigre*

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 121 et 122.

» rouge; jetez-y une pincée de cendre; remplissez le verre  
 » de vin vieux, et faites-moi avaler le tout pendant quinze  
 » jours; cela fera mourir les vers. »

« Sur ma question, s'il fallait qu'elle fût magnétisée, elle  
 dit : « Non; il ne faut me toucher que dans huit jours. »

« Le jour indiqué, je retournai chez la malade avec un  
 de mes amis, qui n'avait jamais rien vu de semblable. En  
 arrivant, elle me dit qu'elle avait rendu un très gros ver par  
 la bouche, et que du reste elle se portait beaucoup mieux.  
 En moins de deux minutes, elle fut remise en somnambu-  
 lisme. Alors elle dit « qu'elle était contente; que le plus  
 » gros ver était sorti, et que les trois qui restaient étaient  
 » bien malades; que dans huit jours elle les aurait rendus  
 » parfaitement, en prenant toujours le même remède,  
 » et qu'elle n'avait plus besoin d'être magnétisée (1). »

Cette jeune femme, qui s'était écriée d'abord qu'elle était  
 perdue, a été guérie en quinze jours comme elle l'avait an-  
 noncé; sa santé est demeurée parfaite.

## CHAPITRE XIV.

### Du traitement nécessaire.

S'il n'y a pas d'inconvénient, en général, à magnétiser un  
 sujet une, deux ou trois fois sans avoir l'idée de poursuivre  
 un traitement, il arrive néanmoins quelquefois que le trai-  
 tement devient, contre toute attente, inopinément indis-  
 pensable.

Si l'on magnétise quelqu'un pour une affection légère, et  
 qu'on parvienne à la dissiper, on croit que le magnétisme  
 se borne aux effets qu'on a voulu produire, mais il en est  
 autrement; on a fait plus de bien qu'on ne voulait.

Le magnétisme, employé pour guérir une affection mo-  
 mentanée, agit d'abord sur la modification la plus sensible;

(1) Puysegur, *Recherches physiologiques*, 115.

mais à peine en a-t-il triomphé qu'il se porte sur les plus anciennes et les moins apparentes (1).

Dès lors on comprend que l'homme qui impose la main sur un malade ne peut pas toujours prévoir et apprécier les conséquences de cette action. Il veut guérir une maladie, et il se trouve appelé malgré lui à en guérir plusieurs; il a l'intention de disposer d'une heure pour soulager son semblable, mais ce sont des heures, des mois entiers dont on lui demandera le sacrifice, parce que, dès la première séance, ou au moment de se retirer, une crise favorable se présentera, et il faudra la soutenir; ou bien il aura, sans y penser, rendu son malade somnambule; ou encore il aura accéléré l'époque d'une maladie qui ne serait venue que plus tard (2). Sa présence et des soins assidus deviennent alors indispensables.

Il ne faut donc jamais magnétiser inconsidérément, sans réflexion, et surtout par amusement ou curiosité. Quand on le fait, que l'on soit guidé par un esprit de légèreté ou par une charité louable, il faut savoir persévérer.

## CHAPITRE XV.

### Du traitement pendant la convalescence.

Mesmer a dit: « La convalescence est la maladie des ré-  
» mède (3). »

« Victor (4) était au deuxième jour d'une fluxion de poi-  
» trine, dit M. de Puységur, et Denis au commencement  
» d'une fièvre inflammatoire; on a vu avec quelle célérité  
» leurs santés se sont rétablies. Il est à remarquer qu'au-

(1) Puységur, *Mémoires*, 140, 211. — Deleuze, *Hist.*, 169. — *Instr.*

(2) Puységur, *Mémoires*, 143. — Deleuze, *Hist.*, 170.

(3) Mesmer.

(4) Le premier des somnambules de M. de Puységur.

» cun d'eux, dans leurs moments de somnambulisme magnétique, ne m'a demandé la moindre drogue dans le cours de son traitement, et que ni l'un ni l'autre n'a eu de convalescence; le dernier jour de leur crise a été le dernier de leur maladie (1). »

« Le magnétiseur, ajoute M. de Bruno, ne produit que rarement la convalescence; et je puis même assurer que je n'en ai point vu, quoique je puisse me flatter d'avoir guéri près de vingt maladies chroniques abandonnées ou plutôt aggravées par les médecins, et cinq ou six maladies aiguës (2). »

Il y a, en effet, cette différence entre les résultats du magnétisme et ceux des remèdes ordinaires, qu'il n'y a point ou très peu de convalescence, c'est-à-dire que le malade reprend ses forces pendant le traitement, et que celui-ci finit avec la maladie.

Lorsque la santé est revenue, il faut observer avec soin le malade, et le magnétiser très peu de temps. Des séances de dix minutes sont suffisantes; une le matin, l'autre le soir, ou celle du matin seulement (3).

L'expérience a démontré que l'eau magnétisée faisait le complément d'un bon traitement magnétique; elle augmente les forces du malade, donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, les évacuations, la transpiration.

On ordonne l'eau magnétisée comme toute espèce de tisane, quelques tasses par jour, surtout le matin à jeun. Elle se prend dans les repas, avec le vin, comme l'eau ordinaire (4).

Une dernière précaution à prendre lorsqu'un malade sort de traitement, c'est de lui faire emporter un corps magnétisé, mais surtout essentiellement magnétique, comme un arbuste.

Dans la belle saison, si le malade est libre de son temps,

(1) *Mémoires*, page 257.

(2) Bruno, 100.

(3) Deleuze, *Instr.*, 202, 237. — (4) *Id.*, *id.*, 72 à 78.

on l'invite à venir au traitement phytomagnétique. L'action en est douce, et on en obtient le complément des soins promis (1).

## CHAPITRE XVI.

### Du traitement périodique.

Il y a des malades qui, un an après leur guérison par le magnétisme, éprouvent divers symptômes qui inspirent des craintes, parce qu'on soupçonne que les causes morbifiques n'ont pas été entièrement détruites (2).

Lorsque le traitement est terminé, le magnétiseur doit toujours prévenir le malade qu'il pourra bien au bout d'une année éprouver le besoin d'être magnétisé, et l'engager à revenir.

Si le cas se réalise, le malade devra se faire magnétiser de suite; quelques jours suffisent pour dissiper toutes les craintes.

Lors même que cela n'arrive pas, il est prudent, si on le peut, de se faire magnétiser un an après la fin du traitement qui a amené la guérison (3).

Lorsque le malade a été somnambule et qu'il s'est prescrit la magnétisation périodique, il est important de ne point négliger cet avertissement, que l'expérience recommande.

« Le bout de l'an, dans les maladies chroniques guéries » par le secours du magnétisme animal, dit M. de Puységur, me paraît une époque intéressante à observer. Je » suis tenté d'affirmer que ce période amène toujours une » révolution nécessaire qui, pour se terminer favorablement, » exige les soins du magnétiseur. L'exemple de Catherine

(1) Deleuze, *Instr.*, 82.

(2) Puységur, *Mémoires*, 344, 361. — Deleuze, *Instr.*, 287.

(3) Deleuze, *id.*

» Montencourt, de Viélet et de plusieurs autres prouve mon assertion (1).

» Les malades qui deviennent somnambules magnétiques avertissent toujours du temps précis où ils ont besoin de revenir se faire magnétiser ; c'est une leçon pour se conduire de même à l'égard de ceux qui n'auraient pas passé par l'état de somnambulisme. Je crois que si l'on négligeait de magnétiser un malade au bout de l'an, lorsque lui-même l'a demandé, il en résulterait pour sa santé les suites les plus fâcheuses (2). »

## CHAPITRE XVII.

### De quelques instructions relatives au traitement en commun ou comagnétisation.

Tout ce qui vient d'être dit sur les traitements particuliers s'applique aux traitements en commun ; mais ceux-ci demandent quelques instructions particulières.

D'abord vous devez avoir un magnétiseur prêt à vous remplacer en cas d'absence. Si vous avez ce substitut, ou si vous en avez plusieurs, et s'ils assistent au traitement, ils ne doivent agir que d'après vos instructions, n'employer que vos procédés, n'agir enfin que d'après vous. Votre volonté doit être souveraine, et toutes les autres subordonnées (3).

Si un malade admis au traitement vous parait avoir une maladie qui puisse se communiquer, vous le prierez de venir à une heure particulière, et vous le traiterez à part,

(1) Catherine Montencourt, cessant d'être somnambule, annonça à M. de Puységur qu'il la reverrait le 12 octobre, jour où elle ressentirait une révolution, et qui était justement le bout de l'an de sa maladie.

(2) Puységur, *Mémoires*, 361. — Deleuze, *Instr.*, 237.

(3) Puységur, *Mémoires*, 190, 318. — Deleuze, *Hist.*, 131. — *Instr.*, 94, 117, 119.

afin de ne vous exposer ni l'un ni l'autre à des regrets ou à des désagréments (1).

Vous veillerez à ce qu'aucun étranger ne s'introduise dans votre traitement sans votre permission, et vous ne lui laisserez jamais toucher vos malades (2).

Si un malade devient somnambule, vous le ferez passer de suite dans la pièce qui doit, de toute nécessité, dépendre de la salle du traitement commun, et là vous l'interrogez, ou vous écouterez ce qu'il vous dira sans crainte d'être troublé (3).

Lorsqu'il sera éveillé, vous lui laisserez ignorer qu'il est somnambule, à moins qu'il ne vous ait manifesté un désir contraire; et, en tout cas, vous ne lui direz que ce que vous jugerez utile de lui faire connaître (4).

Vous ne négligerez enfin aucune des précautions préalables indiquées pour la saine direction d'un traitement, et qui sont ci-dessus décrites.

## CHAPITRE XVIII.

### Du journal ou compte-rendu de tout traitement.

Un journal est le véritable complément de toute magnétisation bien dirigée; il est d'ailleurs indispensable quand le magnétiseur n'est pas médecin, parce qu'il doit au docteur qui l'assiste une connaissance exacte de tout ce qui s'est passé pendant la magnétisation (5).

Toute séance doit donc être mûrement réfléchie quand elle est terminée, et toutes les séances doivent être réexaminées, lorsqu'arrive la fin du traitement; après la constatation des phénomènes sur le journal, on cherche à s'en

(1) Puységur, *Mémoires*, 132. — Deleuze, *Instr.*, 80, 90.

(2) Puységur, *Mémoires*, 87. — Deleuze, *Instr.*, 120.

(3) Puységur, *Mémoires*, 87. — Deleuze, *Instr.*, 113, 120.

(4) Deleuze, *Instr.*, 110, 136.

(5) Deleuze, *Instr.*, 270.



rendre compte; on les compare à d'autres faits magnétiques ou à ceux généralement admis et vérifiés en physique comme en médecine; on rassemble les faits les plus intéressants, et le traitement d'un malade sert de point de comparaison pour un autre (1).

Tant que la magnétisation a lieu, on ne doit s'occuper que du malade; il faut, suivant le précepte d'Hippocrate (2), agir et non raisonner. Après la séance, c'est le contraire. « La chose la plus difficile pour un magnétiseur qui veut s'instruire, dit M. Deleuze, c'est qu'il faut pour ainsi dire qu'il y ait en lui deux hommes qui ne doivent jamais exister ensemble, mais successivement : l'un qui agit, l'autre qui observe ou qui raisonne (3). »

En un mot, un compte-rendu est indispensable par trois raisons : on doit le soumettre au médecin si l'on n'est pas médecin soi-même ; si l'on a cet avantage, on s'instruit encore par des comparaisons utiles ; enfin, lorsque l'occasion s'en rencontre, on publie les bons résultats obtenus graduellement par le magnétisme.

## CHAPITRE XIX.

### Du devoir des aides-magnétiseurs.

J'ai traité plus haut de la magnétisation indirecte (4), et j'ai indiqué les devoirs qu'avait à remplir le magnétiseur appelé à se charger momentanément d'un malade en l'absence du magnétiseur ordinaire. J'ai dit qu'il devait se regarder comme l'instrument de la volonté du magnétiseur absent, agir d'après sa méthode, ses principes, et n'employer que ses procédés. Mais ce qui est déjà nécessaire dans

(1) Deleuze, *Instr.*, 361.

(2) Hippocrate, *Préceptes*.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 360.

(4) Page 129 et suivantes.

un cas particulier devient indispensable et de rigueur absolue dans un traitement commun où se trouvent réunis plusieurs malades et des sous-aides magnétiseurs, hommes ou femmes.

Un aide magnétiseur remplaçant le chef du traitement, les devoirs de ce dernier devenant les siens, leur volonté étant une et indivisible, c'est comme s'il n'existait qu'un seul chef; je me bornerai donc ici à prévoir le cas où il y aurait nécessité de s'adjoindre des magnétiseurs de second ordre pris parmi les personnes que le désir du bien pourrait inviter à demander l'entrée du traitement ou parmi celles que leurs qualités physiques et morales recommanderaient à l'attention du magnétiseur en chef.

## CHAPITRE XX.

### De degré de capacité des sous-aides (hommes).

Lorsqu'un homme est connu pour traiter publiquement les malades par le magnétisme, il se présente bientôt nombre de personnes qui offrent leurs services en manifestant un grand intérêt pour la science magnétique. Je puis assurer que la plupart sont mus par un sentiment de curiosité plutôt que par le désir d'être utiles. Un chef de traitement ne doit donc point recevoir un homme jeune ou âgé, quel qu'il soit et quand même il serait connu de lui, sans être assuré qu'il a déjà quelques connaissances en magnétisme et un peu de pratique.

A l'époque actuelle, comme il n'existe pas d'école de médecine magnétique, pas même de cours, il est indispensable que le chef d'un traitement fasse subir au postulant un examen assez étendu, quand même ce dernier serait porteur d'un certificat émané d'un magnétiseur instruit constatant sa moralité, ses bonnes intentions et la connaissance des principes et des procédés de la magnétisation.

Ainsi, tout postulant doit connaître :

1° Les premier et deuxième Mémoires de Mesmer sur sa découverte;

2° Ses Aphorismes, sinon tous, au moins à partir de celui 135 jusqu'au 344° et dernier;

3° *L'Instruction pratique sur le magnétisme* par M. Deleuze, qui est depuis vingt ans le bréviaire des bons magnétiseurs;

4° L'Anatomie, ou au moins la partie de cet art qui explique la construction essentielle du corps humain.

5° Enfin, à défaut de connaissance en médecine, le postulant devra au moins ne pas être étranger aux termes de l'art et connaître le néologisme médical qui lui sera indispensable dans ses relations avec les hommes de l'art.

Si le postulant n'a aucune des connaissances requises, on reculera son admission et on l'engagera à s'instruire sérieusement avant de penser à traiter des malades; on lui fera comprendre qu'il ne s'agit pas seulement de voir des magnétisés, mais de se consacrer à eux.

Du reste, ces observations doivent être faites avec beaucoup d'aménité et de douceur, et en évitant le ton du reproche, si déjà le postulant a fait quelques tentatives de magnéisation qui l'aient entraîné à des erreurs; car « ceux qui » essaient pour la première fois, dit M. Deleuze, ne peuvent » pas en sentir l'importance, et il est presque impossible » que le désir de s'éclairer sur les moyens de faire plus de » bien ne les écarte pas de la route qui les conduirait le plus » sûrement à leur but (1). »

(1) *Instruction pratique*, 117.

---

---

## CHAPITRE XXI.

### De l'admission des sous-aides (femmes).

#### § I<sup>er</sup>. Du principe magnétique chez les femmes.

Les femmes peuvent magnétiser comme les hommes, en tenant compte des différences qui existent dans leur constitution et leur tempérament, et des modifications que leur action doit en recevoir.

L'action magnétique des femmes est plus douce que celle des hommes, parce que leur constitution est plus faible, et que leurs actes spirituels se ressentent de la délicatesse de leurs organes. Elle n'en est pas moins salutaire.

Le caractère de bonté, de douceur, de modération, que le Créateur a donné en partage aux femmes, en y ajoutant l'amour de l'ordre et le dévouement le plus entier à tout ce qui souffre, en font d'admirables instruments pour la magnétisation.

Le moment va venir où les sages-femmes et les garde-malades rendront de grands services par les soins magnétiques qu'elles donneront aux infortunés qui se remettent entre leurs mains. Voici, pour aujourd'hui, ce que j'ai à dire relativement aux femmes qui se présenteront ou que l'on pourrait faire demander pour magnétiser des personnes de leur sexe.

#### § II. De la nature de la magnétisation par les femmes.

Lorsque des parents, des enfants, des amis, demandent que leur mère, leur fille, leur sœur, soient magnétisées par une femme, il faut céder avec empressement à leur désir; mais la magnétisation doit toujours avoir lieu en présence d'un praticien expérimenté; jamais autrement. En voici les raisons.

D'abord le mouvement de la femme est moins fort que celui de l'homme; s'il est plus doux, s'il convient mieux à une autre femme quand il ne s'agit que de rétablir lentement l'harmonie, il devient ou au moins peut devenir insuffisant quand la maladie se guérit par des crises.

Les femmes se fatiguent plus vite que les hommes; c'est pourquoi il ne faut jamais les abandonner ni même les laisser seules dans le cours d'un traitement.

Les forces d'une femme suffisent quelquefois pour guérir; mais lorsque la malade a besoin de recevoir une impulsion, le concours d'un homme est indispensable. J'ai vu des femmes pousser le dévouement jusqu'à se charger seules du traitement d'un homme, et ce dernier ne point recevoir, au moment convenable, la communication de mouvement qui lui était nécessaire. De là du temps perdu, et quelquefois une aggravation dans la maladie.

En admettant que la femme qui magnétise soit familiarisée avec les crises, elle peut manquer des forces nécessaires pour maîtriser une malade, ou bien du sang-froid et du calme nécessaires pour attendre la fin d'une crise commencée; il en résulterait pour la magnétisée de très graves inconvénients; sa vie même pourrait être en danger.

Ainsi, point de magnétisation par les femmes, sans l'assistance d'un magnétiseur.

Il arrive cependant que des femmes, retenues par un sentiment de pudeur naturelle, s'entretiennent plus librement de leur maladie avec une personne de leur sexe; il est du devoir du magnétiseur en chef de favoriser ces premiers épanchements: on arrivera ensuite à faire comprendre aux malades que le magnétiseur en chef doit être exactement informé de leur position, et s'en entretenir sérieusement avec elles avant tout traitement.

### § III. Du degré d'instruction nécessaire aux femmes.

Par les raisons que je viens de donner, il est inutile d'exiger des femmes l'instruction requise des hommes; mais

il est indispensable de leur faire comprendre qu'elles ne doivent point magnétiser sans instruction préalable, et que leur admission est à ce prix.

Une femme ne pourra donc être reçue, à titre de sous-aide dans un traitement, qu'après la connaissance exacte des chapitres I à VIII (inclusivement) de l'*Instruction pratique* de M. Deleuze.

#### § IV. — Caractère des femmes propres à la magnétisation.

Les femmes n'ont point, en magnétisme, le défaut qui nuit à beaucoup d'hommes, la curiosité. En outre, naturellement confiantes et disposées à tout ce qui peut être utile, le doute ne les retient pas lorsqu'elles font leurs premiers essais.

Je n'ai qu'une seule observation à faire sur le choix des femmes propres à la magnétisation :

Toutes celles qui ont les vertus et les qualités de leur sexe feront beaucoup de bien ; mais celles qui affichent des prétentions au caractère masculin, ou qui gémissent de leur condition de femme, ne sont point propres à guérir les maladies. En voici encore les raisons.

Pour que la guérison d'une maladie ait lieu, il faut que le magnétisé prenne le ton du mouvement de son magnétiseur ; de même, pour qu'une femme en guérisse une autre, il faut qu'il y ait entre elles deux une similitude de mouvement.

Or, le magnétisme prenant son point de départ dans l'âme, et le caractère de chaque être animé étant inséparable de son mouvement, l'impulsion donnée par une femme qui aurait un mouvement contre nature, bâtard, virilisé sans être viril, troublerait l'équilibre de la magnétisée au lieu de le rétablir. Je ne puis que répéter ici après Hippocrate : « Ce que Dieu a fait est bien fait. »

---

## CHAPITRE XXII.

### De l'inhibition formelle des expériences.

Ne faites pas d'expériences! n'en faites jamais. Elles sont inutiles, parce qu'elles se présenteront d'elles-mêmes; une crise donnera lieu à une observation, et cette observation sera pour vous une expérience que vous devrez à la nature même de la maladie. Écoutez Deleuze :

« Dans les sciences physiques, et même dans la médecine, on a deux moyens de s'éclairer : l'observation et l'expérience. Dans la pratique du magnétisme, on n'en a qu'un, car celui qui magnétise ne doit jamais se permettre d'expériences (1). »

Dès le premier moment où je me suis occupé de magnétisme, j'ai reconnu que les expériences étaient aussi inutiles que dangereuses; j'ai toujours protesté contre celles que j'ai vu faire, et je n'ai jamais assisté à aucune des expériences si souvent encouragées ou ridiculisées par un public ignorant ou stupide, défiant ou présomptueux, quelquefois tout cela en même temps. Je me trouve d'accord sur ce point avec tous les bons magnétiseurs, et je veux vous faire connaître leurs opinions, afin qu'on ne cherche pas à vous prévenir contre la mienne.

« Essayons, disait Jussieu (1784), de perfectionner cette médecine d'attouchement, si utile dans quelques cas, et susceptible de le devenir davantage lorsqu'elle sera mieux connue. Retrançons avec soin, de cette pratique, toutes les expériences de curiosité, qui sont la magie du magnétisme, et qu'une sage médecine rejette comme inutiles, souvent illusoires, quelquefois nuisibles, et toujours peu

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 360.

» dignes d'occuper des hommes chargés de plus grands in-  
» térêts (1). »

« Si je pouvais me permettre un conseil sur la manière  
» de procéder, dit M. de Puységur (1785), ce serait de dire  
» à tous les magnétiseurs que le moyen le plus sûr d'obte-  
» nir de bonnes expériences est *de ne jamais chercher à en*  
» *faire*; de travailler de bon cœur à guérir; voilà le seul but  
» que l'on doit avoir, et la nature répondra toujours avec  
» usure aux soins qu'on se donnera (2). »

« Je prie mes lecteurs, disait le savant physiologiste  
» Bruno (1804), d'être bien assurés que la plupart des expé-  
» riences d'une vaine curiosité sont pour le moins inutiles,  
» et peuvent devenir dangereuses (3). »

« S'il est convenable, dit le docteur Roullier (1817),  
» de chercher les occasions de constater les effets du ma-  
» gnétisme, il ne faut pas, en quelque sorte, aller trop au-  
» devant des circonstances. En cédant trop facilement au  
» désir de ceux qui ne connaissent le magnétisme que par  
» ce qu'ils en ont entendu dire, ce qu'ils ont ou ce que vous  
» leur en avez vous-même raconté, vous ne vous exposez que  
» trop souvent, s'ils ne sont pas malades ou souffrants, à une  
» nullité d'effets. Le doute, l'incrédulité même, remplacent  
» alors dans leur esprit cette disposition à la confiance, qu'il  
» ne faut pas sans doute provoquer, mais qui, dans les  
» circonstances actuelles, mérite au moins d'être ménagée.

« Depuis longtemps je me suis constamment refusé, dans  
» les sociétés, à magnétiser, comme on dit, pour essayer.  
» Mais qu'une personne ait la fièvre, qu'elle soit souffrante,  
» que la maladie dont elle est atteinte se manifeste par des  
» symptômes sensibles, si cette maladie ne me paraît pas  
» sans ressource, si j'ai été à même d'en suivre les progrès  
» et d'en calculer les conséquences, je consentirai alors vo-  
» lontiers à faire usage du magnétisme. Le mieux que la  
» personne éprouve presque toujours dès la première séance

(1) Jussieu, *Rapport au Roi*, 49.

(2) Puységur, *Mémoires*, 172. — (3) Bruno, 67.



» devient pour moi une nouvelle preuve de mon action , et  
 » pour elle un puissant motif de continuer. Cette prudence  
 » et cette réserve, si souvent recommandées aux magnéti-  
 » seurs , sont d'une nécessité rigoureuse pour le médecin  
 » qui croit devoir employer le magnétisme. »

» Évitez toujours de donner le magnétisme en spectacle ,  
 » et surtout d'amuser les curieux par ce qu'on appelle des  
 » tours de force. Il n'en est pas du magnétisme comme d'une  
 » expérience de fantasmagorie. En supposant que vos in-  
 » tentions soient louables , soient pures , elles manqueront  
 » indubitablement de produire l'effet que vous en espérez.  
 » N'annoncez jamais de prodiges ; votre amour-propre au-  
 » rait beaucoup à souffrir si vos espérances se trouvaient  
 » déçues : vous vous exposeriez infailliblement aux sarcas-  
 » mes de ceux qui regardent encore le magnétisme comme  
 » une folie ; ils semblent pour ainsi dire n'y guetter chari-  
 » tablement que des erreurs et des bévues , en oubliant  
 » soigneusement les leurs. Promettez peu et faites beau-  
 » coup (1). »

« La faculté de magnétiser , ou celle de faire du bien à  
 » ses semblables par l'influence de sa volonté , par la com-  
 » munication du principe qui entretient en nous la vie et la  
 » santé étant , dit M. Deleuze (1825), la plus belle et la plus  
 » précieuse que Dieu ait donnée à l'homme , il doit regarder  
 » l'exercice du magnétisme comme un acte religieux qui  
 » exige le plus grand recueillement et la plus grande pureté  
 » d'intention. Il suit de là que c'est une sorte de profanation  
 » de magnétiser par amusement , par curiosité , par le désir  
 » de montrer des effets singuliers. Ceux qui demandent des  
 » expériences pour voir un spectacle ne savent pas ce  
 » qu'ils demandent ; mais le magnétiseur doit le savoir se  
 » respecter lui-même et conserver sa dignité (2). »

Quant à moi , je vous renvoie à ce que j'ai dit dans mes  
 premiers ouvrages sur l'inutilité et le danger des expé-

(1) Roullier , 50 à 52.

(2) Deleuze , *Instr. prat.* , 22.

riences. Si vous ne les avez pas sous les yeux, tenez pour certain ce que je vais vous dire :

Toutes expériences sont défendues en magnétisme ; mais aucune observation ne doit être négligée.

Vous ne devez pas plus magnétiser pour vous-même que dans un prétendu intérêt de l'art, mais seulement pour le malade. Le magnétisme est une médecine *ad hominem* et non *ad omnes*, et quand vous êtes en face d'un être souffrant, vous ne devez vous occuper que de lui, ne penser qu'à lui. C'est lorsque vous le quittez que vous mettez à profit tout ce que vous avez vu ; alors vous rapprochez vos nouvelles observations de celles que vous aviez faites auparavant ; vous comparez les phénomènes que vous venez d'apercevoir avec ceux que vous connaissiez déjà ; et vos travaux successifs, vos méditations, vos erreurs et vos déductions, tournent au profit commun sans nuire à personne. Voilà les vraies expériences magnétiques.

### CHAPITRE XXIII.

**De la surveillance active du magnétiseur contre les tentatives d'expériences par des hommes malfaisants, incrédules ou ignorants.**

Que vos traitements aient lieu chez vous particulièrement, ou en public dans un lieu choisi exprès, vous ne devez jamais oublier que votre volonté doit tout régir, qu'elle doit être seule, et qu'il faut au besoin qu'elle domine sur toutes celles qui pourraient se manifester.

Vous serez nécessairement forcé d'admettre des étrangers dans vos traitements ; le malade vous les présentera comme animés de bonnes intentions ; il se trompera quelquefois, et au lieu de volontés concordantes vous en rencontrerez qui seront tout-à-fait opposées.

C'est ici que vous devrez avoir présent à la pensée le *mens agit molem* du poëte Virgile, que M. de Puységur inscrit

dès 1784 en tête de ses premiers mémoires : *l'esprit tout la matière* ; car le désir de nuire au magnétisme, à vous ou au malade, excitera la sortie des esprits animaux de la personne malintentionnée, et vous aurez beaucoup de peine à rétablir l'harmonie chez votre malade, si vous ne veillez pas sur lui.

« Il se trouve parmi les spectateurs, dit Bruno, des personnes qui ont une action très dangereuse et tout-à-fait contraire au bien de la personne en crise. J'ai eu occasion d'éprouver la cruelle influence d'une personne envieuse et méchante sur un de mes malades qui, bien qu'en crise, n'était pas en somnambulisme (1). »

Je ne connais pas les moyens de faire le mal en magnétisant ; mais je suis certain que Mesmer a dit une grande vérité en assurant que s'il est des hommes qui ont la vertu de guérir, il en est d'autres qui ont la vertu opposée. Les somnambules ont un tact particulier pour les reconnaître, parce que leurs émanations diffèrent de celles des autres hommes et annoncent ce qu'ils sont ; il en est d'eux, pour les somnambules, comme des anatomistes qui dissèquent des chiens : les autres chiens les suivent sans cesse, avec un air effaré qui tient tout en même temps de la haine, de la colère et de la crainte.

Je traiterai plus loin des précautions à prendre quand le malade est somnambule ; mais quand bien même il ne l'est pas, vous ne devez pas souffrir qu'on le touche, qu'on l'approche. Si même vous vous aperceviez qu'on le regardât trop activement, vous devez quelques moments après vous informer de lui s'il n'a pas éprouvé quelque influence fâcheuse, et le magnétiser fortement.

Si Mesmer a parlé de vertus opposées au magnétisme dans les corps animés, il n'est pas le premier qui l'ait dit. Pline aussi, après avoir cité des hommes dont tout le corps ou une partie avait des propriétés curatives, ajoute qu'il en est

(1) Bruno, 68.

d'autres dont la nature est une monstruosité et le regard un poison (1). Veillez donc sans cesse autant sur les assistants que sur vos malades, et n'admettez pas indifféremment les premiers.

Parmi les hommes d'une autre classe sur lesquels votre attention doit être constamment dirigée, se trouvent ceux qui refusent de croire au magnétisme et les médecins qui cherchent les occasions de se convaincre par des expériences de toute nature.

Si vous vous absentez un instant, si vous tournez le dos à votre malade pendant quelques minutes, ou même quelques secondes, vous pouvez être sûr que ces hommes-là n'auront pas assez d'empire sur eux-mêmes pour réprimer leurs désirs, quand même ils sauraient qu'ils vont impressionner le malade.

Malgré les égards que vous devez avoir pour tout médecin, même pour celui qui vous serait inconnu, il est on ne peut plus important de veiller sans cesse sur les actions, les gestes, les regards d'un médecin incrédule ou peu favorable au magnétisme.

Les hommes ne changent pas : l'incrédulité ; la curiosité, portent toujours et en tous temps les mêmes fruits, et à l'époque actuelle nombre de médecins sont encore ce qu'ils étaient en 1784. M. de Jussieu, appelé à décider de la réalité du magnétisme, explique que, *dirigé par des médecins instruits, il devient un agent salutaire* ; mais il signale aussi ces médecins nouvellement admis dans les salles de traitement et qui, avant d'exécuter ouvertement les procédés indiqués, restant hors du cercle des malades, essayaient, *par derrière et avec méfiance*, la propriété de l'agent qu'on leur avait fait connaître (2).

Tout médecin qui n'est ni le vôtre ni celui du malade doit se contenter d'être simple spectateur ; si vous vous

(1) *Hominum monstrificas naturas et veneficos adspectus.* — Plin., *Hist. nat.*, liv. XXVIII, chap. III.

(2) Jussieu, *Rapport au Roi*, pages 24 et 27.

apercevez du contraire, vous lui en ferez l'observation avec autant de fermeté que de politesse. Si vous êtes prévenu à l'avance des dispositions de ce médecin, vous ne l'admettez au traitement qu'après avoir reçu sa promesse de se conformer à vos prescriptions; sinon, non.

---



---

## LIVRE QUATRIÈME.

NOSOLOGIE MAGNÉTIQUE, OU APPLICATION DES PROCÉDÉS A  
CHAQUE MALADIE.

---



---

### Observations préliminaires.

#### § I<sup>er</sup>. — Sur les procédés de Mesmer.

Les maladies varient selon les individus, les procédés doivent varier aussi dans leur application; les exceptions ne détruisent pas les règles générales; s'il est des procédés impératifs, il en est de facultatifs.

Dans l'étude des effets comme dans celle des causes, il faut une froide raison et non une routine aveugle ou une obstination systématique. Mesmer lui-même suivit en cela les leçons de l'expérience.

Lorsqu'il proposa l'examen de sa découverte, il indiqua comme moyens indispensables et exclusifs de tous autres *le baquet et la baguette*. Sans ôter à ces moyens leur mérite réel, il faut convenir qu'ils prétaient trop au ridicule et à la fantasmagorie; une boîte enchantée et une baguette magique! il était impossible de se présenter, en France surtout, sous un aspect plus défavorable; c'en était assez pour faire croire au charlatanisme, et l'on peut se faire une idée du spectacle qui s'offrit aux yeux des Commissaires du Roi, déjà prévenus contre le magnétisme, lorsqu'ils entrèrent dans la salle des traitements: « Nous avons vu, dirent-ils,

» au milieu d'une grande salle une caisse circulaire appelée  
 » *le baquet... Tous ceux qui magnétisent ont à la main une*  
 » *baguette de fer* longue de 10 à 12 pouces. » En sorte que  
 la plupart des personnes qui voulaient magnétiser se croyaient  
 obligées d'avoir une baguette en main et un baquet chez  
 elles. Aussi, pour les gens qui ne voulaient rien approfondir,  
 ni aucunement concourir à l'observation de la découverte,  
 il n'y avait pas de magnétisme possible sans baquet  
 ni baguette.

Mesmer le vit bien : aussi s'empressa-t-il de modifier ses  
 procédés.

Les Commissaires du Roi avaient appelé sa découverte  
*l'art de donner des convulsions!* certainement c'était une per-  
 fidie, mais elle n'en donna pas moins lieu à une explication  
 très utile : « Le baquet, le fer, la corde, la chaîne *donnent*  
 » *des crises*, dit plus tard Mesmer dans son 338<sup>e</sup> aphorisme. »  
 'Tous ceux qui magnétisent *ont une baguette!* avaient remar-  
 qué les Commissaires. » On touche avec le pouce et l'indi-  
 » cateur, reprend Mesmer, ou avec la paume de la main, ou  
 » avec un doigt seulement renforcé par l'autre...; on touche  
 » *avec avantage* en se servant d'un corps étranger. » (Aphor.,  
 291, 292.) Puis, décrivant alors des procédés qui n'avaient  
 point été indiqués aux Commissaires, mais dont l'utilité  
 avait été sagement appréciée par ses propres élèves dans  
 les traitements du marquis de Tissart, à Beaubourg, il dit :

« Dans l'épilepsie, on touche la tête soit sur le sommet,  
 » soit sur la racine du nez, etc.

» La catalepsie se traite de même.

» Dans l'apoplexie, le toucher se porte sur les principaux  
 » organes, comme la poitrine, l'estomac, etc. On touche aussi  
 » par opposition l'épine du dos.

» Les maux de tête se touchent sur le front, etc.

» Les maux de dents, sur les articulations des mâchoires  
 » et les trous mentonniers.

» Dans la migraine, on touche l'estomac et le tempo-  
 » ral...

» L'asthme, l'oppression et les autres affections de la poitrine se touchent sur la partie même *en passant lentement*  
 » une main sur le devant de la poitrine et l'autre le long de l'épine, les laissant un certain temps sur la partie supérieure et descendant avec lenteur jusqu'à l'estomac...

» Etc. , etc , etc. »

Certes, voilà des procédés qui, s'ils avaient été indiqués d'abord par Mesmer, auraient aussitôt fait opérer un rapprochement entre le magnétisme et la médecine d'attouchement déjà connue à cette époque, et les esprits eussent été plus disposés à accueillir la méthode nouvelle. M. de Jussieu le fit comprendre à Mesmer et à d'Eslon; il leur indiqua d'une manière admirable la marche qu'ils auraient dû suivre :

« Annoncer la chaleur animale, constater son existence, parler de sa force d'expulsion hors des corps et de l'atmosphère particulière qui en résulte; dire qu'elle se transmet d'un corps à un autre par frottement et par contact; rappeler les effets connus de cette chaleur ainsi communiquée, en déduire les propriétés, les confirmer par de nouveaux résultats d'une pratique plus étendue, telle aurait dû être la première marche de ceux qui voulaient introduire une nouvelle méthode de traitement.

» Après cette vérification assez facile, ils auraient prouvé, par des faits, que l'atmosphère particulière des corps ayant une certaine étendue et une certaine force, le contact très léger ou même le simple rapprochement du doigt à une petite distance, suffisait pour établir la même communication de chaleur; qu'il n'était pas toujours nécessaire de recevoir des impressions sensibles pour éprouver des effets réels; que l'aimant et l'électricité, sans isolement, agissent sur le corps sans manifester toujours leur action au-dehors; et ces assertions, appuyées par des observations nombreuses, par des guérisons certaines, auraient acquis un degré suffisant de conviction pour être généralement adoptées.

» Alors la médecine et la physique admettant une pra-

» tique utile, méthodique et fondée sur l'expérience, se seraient prêtées de concert aux efforts des auteurs pour lier tous les faits, expliquer l'origine de la chaleur animale, son influence sur les corps animés, ses rapports avec les éléments et les corps environnants. On eût démontré, par les émanations odorantes, l'étendue considérable des atmosphères particulières; on eût observé que les corps étrangers, plongés dans les atmosphères, doivent en pomper une partie d'une manière insensible; on eût ajouté que cette action aspirante était plus sensible dans les lieux échauffés par la réunion de beaucoup d'individus. En comparant ces émanations à celles du fluide électrique, on leur eût assigné des courans plus marqués au-devant de certaines parties du corps, et l'on serait peut-être parvenu successivement à persuader qu'il existe un petit nombre d'êtres malades ou délicatement organisés, quelquefois susceptibles d'être affectés de plus loin par les émanations et les courans; ainsi l'on eût fait admettre sans difficulté plusieurs causes pour un effet...

Passant ensuite des leçons aux reproches, le Commissaire du Roi ajoute :

« On a suivi un autre plan; on s'est attaché aux grandes spéculations, aux grandes expériences, qui ne sont que la partie brillante et peut-être erronée de cette méthode, et on a laissé la partie pratique, qui est la seule solide et essentielle (1). »

Certainement M. de Jussieu a parfaitement raison en principe, et relativement à la découverte elle-même; mais l'homme qui la présentait devait être fort embarrassé sur les moyens de la propager, et un traitement *public* était assurément le moyen le plus convenable. La preuve, c'est que si les traitements publics n'ont plus lieu, ce n'est qu'en raison des inconvéniens qu'ils présentent.

» Je regrette bien, dit M. de-Puységur, que M. Mesmer

(1) *Rapport au Roi*, pages 47 à 49.



» ne se soit pas trouvé dans une situation assez tranquille  
 » pour opérer avec succès les effets bienfaisants de sa  
 » sublime découverte, et qui me font juger de tout le bien  
 » qu'il aurait fait de plus que moi, s'il se fût trouvé à ma  
 » place.

» Quand je considère, en effet, ce qui se passe dans tous  
 » les traitements magnétiques un peu nombreux, je ne puis  
 » me refuser à un profond sentiment de tristesse. Accou-  
 » tumé à ne jamais voir chez moi aucune crise inutile, et  
 » la nature se décidant en ma faveur à ne jamais s'arrêter  
 » jusqu'à l'entier rétablissement des malades, je gémissais du  
 » temps perdu ou des souffrances inutiles et souvent dan-  
 » gereuses que font essuyer à leurs malades la plupart des  
 » magnétiseurs.

» Les *chambres des crises*, qu'on devrait plutôt appeler un  
 » enfer à convulsions, n'auraient jamais dû exister. M. Mes-  
 » mer n'en avait jamais eu; ce n'a été que lorsque la multitude  
 » des malades est venue abonder chez lui dans son nouveau  
 » logement, qu'obligé alors de partager ses soins, il a  
 » imaginé d'avoir un emplacement où il pût au moins, en  
 » abandonnant ses malades, ne pas les laisser exposés à  
 » être touchés de tout le monde, ce qu'il savait leur être  
 » très contraire.

» Il faut le plaindre véritablement de tout le mal qui est  
 » résulté d'un pareil établissement, que l'humanité seule lui  
 » avait dicté. Tant qu'il n'y avait que lui qui pût entrer  
 » dans cette chambre fatale, le mal n'était pas aussi grand;  
 » mais une fois obligé de dévoiler sa doctrine et ses moyens,  
 » chaque initié s'est cru en droit d'aller suivre ce que l'on  
 » appelait *crises*. Alors il a dû en résulter le plus grand dés-  
 » ordre dans les individus soumis aux expériences publi-  
 » ques; la décence, la santé, tout était compromis, et au-  
 » cune crise satisfaisante n'est venue adoucir les chagrins  
 » de *l'honnête homme forcé de laisser ainsi profaner ses*  
 » moyens (1). »

(1) Puységur, *Mémoires*, page 87.

Quel touchant langage ! Certes , si Mesmer avait été un charlatan , M. de Puységur n'eût pas été si bien inspiré.

M. Deleuze , avec cette force logique qui distingue son *Histoire critique du magnétisme* , établit nettement la part de mérite de Mesmer et des hommes qui sont venus après lui :

« Il faut , dit-il , une raison froide pour séparer les faits »  
 » des opinions , et si les hommes doués de cette sagesse »  
 » sont les plus propres à suivre la pratique du magnétisme »  
 » et à en obtenir d'heureux résultats , certainement de tels »  
 » hommes n'en auraient jamais fait la découverte.

» M. Mesmer nous a fait reconnaître en nous une faculté »  
 » dont nous ignorions l'existence ! employons cette faculté »  
 » à faire du bien à nos semblables , sans nous occuper de »  
 » son système. S'il s'est égaré en embrassant d'un coup »  
 » d'œil toute la nature , en voulant expliquer ce qui jusqu'à »  
 » présent est incompréhensible , les phénomènes qu'il a »  
 » observés n'en sont pas moins réels , et nous pouvons les »  
 » vérifier à chaque instant.....

» Je pense que les moyens qu'il employait pour augmen- »  
 » ter l'action simple et naturelle du magnétisme produi- »  
 » saient des effets plus étonnants que salutaires ; mais dans »  
 » la position où il se trouvait , lorsqu'étant seul à employer »  
 » sa méthode il était chargé d'un grand nombre de malades , »  
 » il ne pouvait faire autrement , et il ne lui restait pas le »  
 » loisir de se livrer à des observations sur les moyens les »  
 » plus propres à modifier , tempérer et diriger l'agent dont »  
 » il faisait usage. Il n'a jamais cherché à en imposer ; mais »  
 » il s'est peut-être fait illusion à lui-même. Il a surtout né- »  
 » gligé une précaution absolument nécessaire au succès »  
 » d'une nouvelle doctrine , celle de n'annoncer et de ne montrer »  
 » que peu à peu , aux autres , les choses qui contrarient leurs »  
 » opinions (1).

Quelle admirable logique ! quelles nobles et simples excuses prêtées à Mesmer ! quelle spirituelle politesse vis-à-vis de ses envieux et de ses ennemis ! Je ne puis mieux

(1) Deleuze , *Histoire critique du magnétisme* , t. II , p. 8 et 9.

comparer les dernières paroles de M. Deleuze, sur la prudence qu'il faut apporter dans la démonstration du magnétisme, qu'à celles si connues et pourtant si peu comprises d'Hippocrate : « Les choses sacrées ne se révèlent qu'aux » hommes sacrés, et il est défendu de les communiquer aux » profanes, tant qu'ils n'ont pas été initiés aux mystères de la » science. »

§ II. — Sur les procédés de M. de Puységur.

C'est aujourd'hui une chose certaine que les traitements publics présentent de graves inconvénients ; on sait également que les traitements de plusieurs malades en commun demandent une surveillance particulière ; c'est enfin un point bien établi que le baquet et la baguette ont une puissance très active, qu'il est d'autres procédés plus sûrs, plus commodes, et qu'il ne faudra se servir des premiers qu'avec les précautions convenables et lorsqu'il s'agira de renforcer l'action magnétique. Laissons donc ces premiers procédés de Mesmer, et arrivons à ceux de M. de Puységur.

Le père du somnambulisme oublia les procédés de son maître aussitôt que Victor, le premier de ses malades, s'endormit sous sa main bienfaisante, et lui offrit un exemple de la volonté. La volonté devint pour lui la base du magnétisme, et tous les procédés un simple préliminaire : aussi fut-il fort étonné lorsqu'un peu plus tard un autre somnambule établit devant lui une distinction entre les doigts de la main, et assura que le pouce était le plus fort. « De quelle » utilité, dit à ce sujet M. de Puységur, peut être une pro- » priété que la volonté d'un magnétiseur peut maîtriser et » anéantir sans cesse?.... Dans l'effet produit par un acte » de ma volonté, je ne vois plus de règle ni de direction » prédominante ; soit que je touche avec la main ou avec le » pied, soit que je n'emploie qu'un simple regard, soit que » je n'agisse que par la pensée, de loin comme de près » enfin, je vois toujours les mêmes résultats s'ensuivre (1). »

(1) *Mémoires*, pages 463 et 464, note 11.

Ceci se disait et s'écrivait en 1784; mais vingt-trois ans plus tard, en 1807, la volonté de M. de Puységur échouait complètement.

Magnétisant un paysan nommé Corbi, âgé d'environ quarante ans, atteint d'une oppression de l'estomac, il lui imposa la main sur cette partie. L'imposition est en effet un procédé très puissant pour provoquer le somnambulisme; M. de Puységur l'avait indiqué comme le plus actif (1), et il en usait toujours. Mais cette fois le sommeil ne vint pas, et d'autres effets magnétiques se montrèrent: l'oppression augmenta; le malade devint si faible qu'il ne pouvait presque pas parler; enfin il s'écria plusieurs fois: « *Ah! que c'est lourd!* »

En voyant cet effet, M. de Puységur cessa de toucher le malade. Le lendemain, il voulut recommencer; mais le même effet eut lieu. Il fit lever Corbi, le conduisit dehors, au grand air, et là il recommença l'imposition de la main sur le creux de l'estomac; mais aussitôt le magnétisé s'écria de nouveau: « *Ah! que c'est lourd!* » ajoutant même: « *Je suis près de me pâmer!* Si je suspendais mon action, dit M. de Puységur, alors il respirait plus à l'aise (2). »

C'est qu'en effet l'imposition de la main attire le sang vers la partie souffrante, que son action tonique est souvent trop forte, et qu'elle produit de l'irritation; Mesmer l'avait donné à comprendre (3), mais c'est ce que ne savait pas M. de Puységur, ce que M. de Bruno lui-même ne fit qu'entrevoir (4), ce qu'enfin il était réservé à M. Deleuze de nous faire bien connaître (5).

(1) Voir plus haut les procédés indiqués par M. de Puységur, page 96, à la note.

(2) *Recherches physiologiques*, page 282.

(3) Aphorismes 331 et 332.

(4) M. de Bruno, malgré des expériences réitérées, dit modestement à ce sujet: « *Tel est l'effet de la paume de la main présentée ou appliquée sur une partie. Je ne puis offrir que des conjectures sur la cause de cet effet, que la pratique confirme chaque jour.* » — Page 84.

(5) Deleuze, *Hist. crit.*, 111, 118. — *Instr. prat.*, 34, 36, 38, 39, 43, 207, 234.

## § III. — Sur l'application des procédés à chaque maladie.

Que résulte-t-il du tableau que l'on vient de voir, sinon que les procédés de Mesmer, ceux de M. de Puységur et de M. de Bruno sont tous excellents, chacun dans leur genre? Je ne crois donc pas qu'il soit nécessaire d'ajouter un mot de plus, surtout après tout ce que j'ai déjà dit, et je reste intimement convaincu que l'utilité des procédés est aujourd'hui une chose incontestable.

Il y a deux ans, j'ai donné des extraits de la partie nosologique qui va suivre, et je sais qu'ils ont été utiles à nombre de magnétiseurs.

Bien qu'il y ait eu des cures de toutes les maladies par le magnétisme, on verra que je me suis contenté de citer celles que j'ai traitées ou vu traiter.

La pratique que je vais offrir est d'abord en grande partie le résultat de mes observations depuis que je magnétise; en second lieu, je l'ai soumise à un conseil composé de trois excellents somnambules que j'ai réunis très souvent à cet effet, qui ont rectifié quelques unes de mes indications et adopté les autres; enfin tous les moyens que j'indique sont recommandés par M. Deleuze et employés aujourd'hui par les bons praticiens.

Dans la dénomination des maladies, on verra que j'ai adopté les expressions les plus connues, la médecine repoussant généralement les abus de néologisme qui se font sentir depuis quelques années, et cette partie de mon traité s'adressant spécialement aux personnes qui n'ont aucune connaissance en médecine et en anatomie. Je citerai quelques cures; mais je renverrai le plus souvent aux ouvrages qui en traitent ou en font récit. Je justifierai les procédés les plus importants par les opinions des praticiens les plus connus.

J'engage les jeunes médecins qui s'occupent de magnétisme à diriger leur attention sur cette partie de mon travail, à laquelle je compte donner plus tard, si personne ne le fait après moi, une extension particulière et raisonnée.

**NOSOLOGIE. — PRÉLIMINAIRES.****OBSERVATIONS IMPORTANTES.**

I. Les procédés indiqués pour chaque maladie ne dispensent pas de l'établissement du rapport préalable, à moins de cas urgents, comme dans l'épilepsie, l'apoplexie et autres.

II. Le magnétisme a souvent besoin du concours de la médecine; il ne doit être généralement employé que comme auxiliaire. S'il suffit quelquefois pour guérir, et dans certains cas où la médecine est restée impuissante, il y a aussi d'autres cas où il échoue comme elle.

III. Pour fixer son opinion sur la puissance curative du magnétisme, on doit s'appuyer uniquement sur les relations données par des médecins qui ont été à même de juger le caractère de la maladie, la gravité des symptômes et la marche de la guérison.

IV. Il ne faut pas attribuer à la seule action du magnétisme les guérisons des maladies dans lesquelles le malade a été somnambule, et moins encore celles dans lesquelles il a consulté des somnambules, parce qu'alors cette action a été aidée par des remèdes.

V. Dans la pratique, il faut particulièrement du sang-froid, du calme et beaucoup de patience.

---

**ABOÛS.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales. Passes locales sur le siège du mal, et entraîner aux extrémités inférieures.

Si l'abcès est dans la tête, faire des passes depuis le sommet de la tête jusqu'à la bouche, et sur les côtés jusqu'aux oreilles; puis, passes transversales faites avec lenteur. S'il est dans une articulation du coude, du genou ou ailleurs, faire des passes ou des frictions jusqu'aux extrémités.

Imposition de la main sur le siège du mal; descendre ensuite et attirer vers le bas.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit, par étoffe ou mouchoir magnétisé posé sur le siège du mal (1).

Voir aussi ESTOMAC. (ABCÈS DE L')

**ACCOUCHEMENT.** (Suites.) — § I<sup>er</sup>. — LACTATION. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions ou passes longitudinales; imposition des mains sur les mamelles. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (2).

§ II. — SEVRAGE. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur les mamelles. Aucunes passes ni frictions. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (3).

Voir au mot COUCHES et GROSSESSE.

**ALIÉNATION MENTALE.** — § I<sup>er</sup> — FOLIE FURIEUSE. — *Magnétisation directe.* — Faire au besoin retenir le malade, par des liens; empêcher que personne ne le touche.

Dans cette maladie, on peut s'écarter des principes ordinaires de magnétisation et provoquer le somnambulisme par l'imposition des mains et des pouces à l'estomac, par les mains opposées, par les pouces sur le front ou les doigts en pointe, et tous autres moyens actifs.

Si le malade ne devient pas somnambule, grands courans à distance; puis plus près; puis frictions, si elles n'irritent pas le magnétisé.

Au bout de quelques jours, passes lentes, du sommet de la tête à l'estomac, et ensuite aux extrémités. Poser, s'il est possible, le pouce gauche sur le front, et magnétiser de la main droite. De temps à autre, magnétisation palmaire

(1) Voir *Exposé des cures*, au mot ABCÈS.

(2) « Dans les suites de couches, le magnétisme peut être d'un grand secours, surtout pour rétablir le cours naturel du lait, lorsqu'il est dérangé. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 247.

(3) « Il est clair qu'il faut s'abstenir de magnétiser quand on veut faire passer le lait. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 247.

par imposition de la main gauche sur le sommet de la tête : le tout pour tenter encore de rendre le malade somnambule.

Ensuite, frictions longitudinales, si elles n'irritent pas le magnétisé; dans ce cas, passes à distance.

Passes longitudinales; attirer de bas en haut; en cas d'insuccès, essayer de la magnétisation en sens inverse.

Ici, sagesse et prudence, attention, circonspection et observation entières (1); en cas de succès, continuer, mais en surveillant l'instant où un trouble évident se manifesterait chez le malade; ce qui annoncerait que l'harmonie se rétablit et que le procédé devient contraire.

En cas de surexcitation des forces nerveuses, magnétiser à des distances plus ou moins éloignées. Pendant le sommeil, magnétisation soutenue.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (2).

(1) « J'ai observé une seule fois, dit M. Koreff, une exception bien remarquable à la méthode ordinaire. Une personne dont l'esprit était dégradé devenait furieuse lorsqu'on la magnétisait en commençant par la tête pour arriver aux pieds. On eut l'heureuse idée de la magnétiser d'une manière inverse, en remontant des pieds vers la tête, et son exaspération fut calmée à l'instant. » — Koreff, 410.

(2) Voir, pour les cures, le *traitement du jeune Hébert*, publié par M. de Puysegur, et l'*Exposé des cures*, au mot FOLIE.. — Voir aussi l'ouvrage publié par le docteur Pigeaire : *Puissance de l'électricité animale*, page 233 à 261.

La cure du jeune Hébert, atteint de délire furieux, et celle rapportée par M. Pigeaire sont extrêmement intéressantes; mais dans ces deux cas, le somnambulisme était venu en aide. Lorsqu'il n'y a pas somnambulisme, la guérison n'en a pas moins lieu; on en a beaucoup d'exemples. Déjà, en 1823, M. Deleuze disait : « Un jeune homme de vingt ans était tombé dans un état de folie tel, qu'on avait été obligé de le placer dans une maison de santé. Sa famille désolée s'adresse à un homme qui possède au plus haut degré les qualités qui font le bon magnétiseur. Il va voir le malade, et après des tentatives répétées pendant trois jours, il parvient à se mettre en rapport, à faire désirer sa présence et à calmer entièrement les accès. En quinze jours la guérison a été complète, et il ne reste aucun symptôme de l'exaltation qui avait précédé la frénésie.

On voit souvent des aliénés éprouver du bien-être auprès de certaines personnes qui les dominent naturellement, et auxquelles ils se soumettent sans résistance : ce sont ces personnes qui réussiraient le plus faci-



§ II. — FOLIE TRANQUILLE. — *Monomanie*. — *Magnétisation directe*. — Provoquer le somnambulisme par les moyens indiqués plus haut; en cas d'insuccès, grands courans; imposition sur le sommet de la tête, les doigts redressés, pour rafraîchir; magnétiser de l'autre main.

Frictions longitudinales, si elles n'irritent pas le malade; dans ce cas, passées à distance. En cas d'insuccès, essayer la magnétisation en sens inverse, et en observer attentivement les effets, pour cesser, s'il y a lieu.

Après les passes ou frictions, attirer aux extrémités; actionner pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire*. — Séances au réservoir; eau magnétisée; réservoir la nuit (1).

» lement à les guérir; celles qui les effraient ou les repoussent n'y parviennent pas. » — *Instr. prat.*, 232.

« L'influence de l'action magnétique sur un aliéné est souvent si rapide, » dit le docteur Koreff, que j'ai vu le passage de la folie à la raison s'opérer subitement, tandis que dans d'autres cas cette transition est lente, et » paraît aux observateurs superficiels pouvoir être attribuée à une influence » morale. » — Koreff, 449, 450.

« Une jeune personne, dit le même médecin, était devenue épileptique » par suite d'une frayeur, et ses attaques étaient toujours accompagnées de » délire. Un jour on la saigna au milieu d'un violent accès qui présentait » des symptômes alarmants d'apoplexie. Immédiatement après cet accès, » un somnambulisme spontané se manifesta au lieu du délire habituel. Pendant ce somnambulisme, la jeune personne enseigna à son oncle la méthode qu'il devait suivre pour la magnétiser et les moyens de la traiter. » L'oncle, chirurgien d'une petite ville, peu au fait de cet ordre de choses, l'envoya dans une grande ville, où elle fut magnétisée. Mais on la laissa imprudemment devenir un objet de curiosité; elle fut accablée de questions qui désordonnèrent son somnambulisme. On m'appela; je rétablis l'équilibre; je régularisai l'action de son magnétiseur habituel; je dirigeai pendant quelque temps le traitement, et j'obtins de très bons résultats. Elle n'avait de lucidité que pour son état; elle indiquait à peine quelques remèdes; mais elle marquait avec précision le moment où il fallait l'endormir: c'était ordinairement peu de temps avant son accès, qui alors était plus léger, ne laissait pas de traces fâcheuses dans son cerveau, et repassait par une douce transition au somnambulisme. On la magnétisait à grands courans pendant tout l'accès...

» Il y a maintenant plus de deux ans que cela est arrivé, et la santé de la jeune personne continue d'être florissante. » — *Lettre d'un médecin à M. Deleuze, Instr. prat.*, 419.

(1) Voir l'*Exposé des cures*, au mot FOLIE.

**AMÉNORRÉE.** (Voir MALADIES DES FEMMES.)

**ANGINE.** — (Voir ESQUINANCIE.)

**ANKYLOSE.** (*Maladie des articulations.*) — § I<sup>er</sup>. — ANKYLOSE AU GENOU. — *Magnétisation directe.* — Souffle à chaud sur l'articulation affectée (1); frictions depuis les reins jusqu'à l'extrémité des pieds; magnétisation palmaire à mains opposées; entraîner ensuite des deux mains aux extrémités.

§ II. ANKYLOSE AU COUDE ET A TOUTES AUTRES ARTICULATIONS. — Mêmes procédés; entraîner à l'extrémité la plus proche, et en tout cas aux extrémités inférieures.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances fréquentes au réservoir; entourer la partie malade avec la corde; eau magnétisée; réservoir la nuit par une étoffe magnétisée (2).

**ANTHRAX** (charbon). — Voir PHLEGMASIES CUTANÉES.

**APHONIE.** (Voir MUTISME.)

**APHTHES.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions lentes du cou à l'estomac, de l'épaule à l'extrémité des doigts.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; cravate et mouchoir magnétisés (3).

**APOPLEXIE.** — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; frictions sur la poitrine, le creux de l'estomac, le bas-ventre; attirer vers le bas; entraîner aux extrémités.

Toucher à mains opposées l'épine du dos jusqu'au bas du tronc; action vive et énergique; magnétiser pendant le sommeil.

*Magnétisation indirecte.* — Rassembler le plus de personnes possible, et composer une chaîne (4).

(1) « L'insufflation faite sur une région où passe un tronc principal des » nerfs qui vont se distribuer dans un membre, déroïdit et assouplit toutes les » parties qui reçoivent de ce tronc nerveux la vie et le mouvement, et suffit » pour leur rendre le mouvement suspendu par le spasme. » — Despine, 41.

(2) Voir *Exposé des cures*, au mot ANKYLOSE.

(3) Voir l'*Exposé des cures*.

(4) « Dans l'apoplexie, dit Mesmer, le toucher se porte sur les principaux organes, comme la poitrine, l'estomac, surtout à l'endroit que l'on nomme le creux, au-dessous du cartilage xiphoïde, lieu où se trouve le

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (1).

**ASPHYXIE.** — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; frictions sous le nez, sur la bouche et jusqu'au menton; souffle à chaud sur l'estomac, à nu, vu la gravité et l'urgence du moment; ou au travers d'une étoffe, si l'effet en est suffisant; ou par le moyen du tube. Grands courans.

Éprouver les mouvements du cœur; s'ils se régularisent, grands courans et souffle à froid sur le front.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; vêtements magnétisés; réservoir la nuit (2).

**ASTHME.** — § 1<sup>er</sup>. — **ASTHME SEC.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions en cas d'insuccès; passer lentement une main sur le devant de la poitrine, et l'autre, par opposition, le long de l'épine dorsale; les laisser un certain temps sur la partie supérieure et descendre avec lenteur jusqu'à l'estomac, entraîner ensuite aux extrémités.

centre nerveux du diaphragme, qui réunit une infinité de nerfs. On touche aussi par opposition l'épine du dos en suivant le grand intercostal, situé à un pouce ou deux de l'épine, depuis le col jusqu'au bas du tronc. Il faut insister jusqu'à ce que l'on obtienne une crise, et réunir tous les moyens d'intensité du magnétisme, soit par le fer, soit par la chaîne, que vous formez avec le plus de personnes que vous pouvez rassembler. Le malade rendu aux impressions ordinaires et la crise obtenue, l'état des premières voies et la cause de la maladie vous indiqueront ce qu'il conviendra de faire et si les évacuans doivent être employés.» — Aphor. 316.

(1) Voir *Exposé des cures.* — Le comte de Puységur, frère du marquis, commandait le régiment dont il était colonel, lorsqu'au mot de marche, un de ses officiers tombe sans connaissance sur le pavé. M. de Puységur fait faire la chaîne, et en quelques instans le malade est en état de retourner chez lui. — *Exposé des cures*, apoplexie, art. 3.

» L'apoplexie, dit en 1817 le docteur Roullier, est une des maladies dans lesquelles on n'a peut-être pas encore cherché assez généralement à constater tout le bien que le magnétisme pourrait faire. J'ai connu un magnétiseur de la Société de Strasbourg qui en fit usage sur une personne de sa connaissance au moment de l'attaque, et le succès le plus satisfaisant couronna ses efforts. — Page 198.

(2) Voir *l'Exposé des cures*, — et Deleuze, *Instr. prat.*, 247. — « On a fait revenir des asphyxiés, dit Bonnefoi, en les magnétisant sous le nez.» — *Analyse raisonnée*, page 74. — Voir la cure d'un enfant nouveau-né citée plus haut, page 127.

*Magnétisation intermédiaire.* — Usage fréquent du réservoir; eau magnétisée; corps magnétisé sur l'estomac, réservoir la nuit (1).

§ II. — ASTHME HUMIDE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions ou passes longitudinales selon l'action produite; passer lentement la main du haut de la poitrine à l'estomac, comme pour l'asthme sec, mais insister davantage; attirer vers le bas et entraîner.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir; eau magnétisée (2).

**ATONIE.** — § I<sup>er</sup>. — ATONIE GÉNÉRALE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales.

*Magnétisation indirecte.* — Former une chaîne de personnes bien portantes.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir (3).

§ II. — ATONIE INTESTINALE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions lentes et légères, en suivant les contours abdominaux; en cas d'irritation ou de douleurs

(1) Voir l'*Exposé des cures.*

» L'asthme, l'oppression et les autres affections de la poitrine, dit Mesmer, se touchent sur la partie même, en passant lentement une main sur le devant de la poitrine et l'autre le long de l'épine, les laissant un certain temps sur la partie supérieure, et descendant avec lenteur jusqu'à l'estomac, où il faut insister aussi, surtout dans l'asthme humide. » — Aphorisme 328.

« Le traitement magnétique, dit Jassieu (1784), a procuré des expectorations abondantes dans l'asthme humide, et quelquefois la cessation des accès dans l'asthme sec. » — *Rapport*, 42.

« Les accès d'asthme sont presque toujours calmés par le magnétisme, et je suis persuadé que la maladie se guérirait entièrement par un traitement prolongé. » — Deleuze, 1823, *Instr. prat.*, 222.

(2) Voir l'*Exposé des cures* et les notes sur l'asthme sec.

(3) « Dans les maladies d'atonie, employez le magnétisme avec toute l'énergie possible: aidez-vous de la chaîne, si vous en avez la facilité. »

« Dans les maladies nerveuses, s'il y a atonie, le magnétisme est souverain. Il agit sans produire de crises apparentes. — Deleuze, *Instr. prat.*; 213, 223.

Voir *Exposé des cures*, au mot ATONIE; et Puysegur, *Recherches*, page 89.

vives, employer les passes (1); attirer aux extrémités et entraîner.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir (2).

**RÉGAIEMENT.** — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur le cou, à mains opposées; imposition des mains sous le menton et les maxillaires.

Additigation concentrée et quinquidige sur la bouche (présentez les cinq doigts réunis); frictions avec un seul doigt sur les mâchoires; application des pouces sur le larynx, les paumes et les autres doigts sur les côtés.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; cravate magnétisée; séances au réservoir (3).

**BLESSURES.** — § I<sup>er</sup>. — BLESSURES RÉCENTES. — *Magnétisation directe.* — Après toute espèce de blessures, magnétiser par les grands courans; frictions pour entraîner aux extrémités (4).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (5).

§ II. — SUITES DE BLESSURES. — Même traitement et séances fréquentes au réservoir.

**BRULURES.** — § I<sup>er</sup>. — BRULURES RÉCENTES. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur le centre de la douleur, les doigts écartés et redressés; puis, après quelques instants, application seulement; souffle à chaud sur la partie malade et à froid sur le front; grands courans et frictions pour entraîner aux extrémités.

(1) Mesmer, Aphor. 331.

(2) Voir *Exposé des cures*, au mot ATONIE.

(3) Voir Mesmer, Aphor. 325.

(4) Voir l'*Exposé des cures*.

« On magnétise pour une blessure légère; on n'a besoin de consulter personne, il suffit que le malade le désire... »

» On emploie avec succès l'eau magnétisée en lotions pour les blessures. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 76, 195.

(5) « Les plaies, les ulcères même, éprouvent d'excellents effets. Les lotions avec l'eau magnétisée, les bains locaux avec cette eau froide ou tiédie, le traitement ordinaire, font un effet étonnant. Les malades souff-

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée pour compresses et lotions; mouchoir magnétisé. La nuit, compresses magnétisées.

§ II. — SUITES DE BRULURES. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions pour entraîner.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances fréquentes au réservoir; eau magnétisée (1).

**CANCER.** — (AFFECTIIONS CANCÉREUSES). — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; souffle à chaud sur la partie malade; passes réitérées au-dessous; entraîner aux extrémités (2).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; plaques d'or, de verre ou d'acier magnétisées, posées sur le siège du mal ou le centre de la douleur; bains magnétisés; réservoir la nuit ou mouchoir magnétisé (3).

Voir encore aux mots GLANDES et SQUIRRE.

**CATALEPSIE.** — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; entraîner aux extrémités; souffle à chaud sur les troncs nerveux.

Frictions lentes, à mains opposées, sur le devant et le derrière du corps, et sur les côtés; magnétiser pendant le sommeil (4).

frant de douleurs vives dans les parties ulcérées ou blessées, les calment subitement en les entourant avec la corde. — Mesmer, Aphor. 320.

(1) Voir l'*Exposé des cures*.

(2) « Il y a des preuves irréfragables, par la tuméfaction des glandes mammaires et celle des ovaires, que l'action du magnétisme pénètre très avant dans les organes intérieurs, et qu'elle modifie même les métamorphoses organiques que l'on croyait lui être soustraites. » — Koreff, 452.

(3) Voir *Exposé des cures*.

(4) La catalepsie se traite comme l'épilepsie. Dans l'épilepsie, on touche la tête, soit sur le sommet, soit sur la racine du nez d'une main, et la nuque de l'autre. On cherche dans les viscères la cause première qui s'y rencontre ordinairement. Par le double atouchement, on résout les obstructions dans ces viscères et l'engorgement qui se trouve dans le cerveau des épileptiques dont on a fait l'ouverture, et l'on met en jeu tout le système nerveux. » — Mesmer, Aphor. 318.

*Magnétisation indirecte.* — Faire une chaîne de personnes bien portantes.

*Magnétisation intermédiaire.* — Frictions avec de l'or; montre d'or suspendue au cou pendant le jour (la montre doit toujours marcher); eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit. — Éviter le contact et même l'approche des animaux (1).

**CATARRHE.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales.

Frictions de la gorge au bas-ventre, en posant les deux mains de manière à embrasser la gorge, les descendre sur l'estomac jusqu'au bas-ventre.

Frictions sur le bas-ventre en suivant et décrivant, avec la main, les contours abdominaux; entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances fréquentes au réservoir; la nuit, mouchoir magnétisé sur l'estomac (2).

**CHLOROSE.** (VOIR MALADIES DES FEMMES.)

**CHORÉE** (DANSE DE SAINT-GUY). — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; grands courans; frictions sur tous les membres, les uns après les autres. En cas d'insuccès, passes à distance.

Souffle à chaud sur les articulations; frictions par addigitation; frictions longitudinales et entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Frictions avec de l'or; eau magnétisée; séances fréquentes au réservoir; vêtements magnétisés; réservoir la nuit (3).

(1) Voir *Exposé des cures*, — et Despine, traitements d'Estelle et autres. — Voir aussi plus haut, pages 144 à 147.

(2) « J'ai vu guérir dans une seule séance un catarrhe qui s'était annoncé d'une manière très grave. La guérison s'opéra par une crise remarquable, quoiqu'elle soit très fréquente dans les traitements magnétiques. Le magnétiseur avait attiré de la poitrine sur les jambes; la poitrine se trouva entièrement dégagée... — Deleuze, *Histoire critique*, t. I, 157. — Voir en outre *Exposé des cures*.

(3) Voyez, pour les cures, Deleuze, *Instr. prat.*, 390. — Koreff, Lettre à M. Deleuze, 399.

**CLOUS** (VOIR PHEGMASIES CUTANÉES; *furoncles*).

**CŒUR** (MALADIES DU). — § I<sup>er</sup>. — ANÉVRISME. — (*Dilatations simples, mixtes, actives et passives.*) — *Magnétisation directe.* — Grands courans et frictions longitudinales.

Imposition de la main sur le cœur; attention entière sur les effets. En cas de suffocation, de palpitations ou d'irritation, cesser à l'instant et remplacer par la présentation de la main; entraîner ensuite aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; imposition de corps magnétisés, tels que feuilles d'arbre, plaques de verre, d'or ou d'acier; réservoir la nuit (1).

§ II. — PALPITATIONS. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions ou passes longitudinales.

Souffle à chaud (2); magnétisation palmaire, par imposition, en observant attentivement les effets sur le malade; en cas de suffocation et d'excitation, cesser à l'instant même et employer l'application (présentation); ensuite attirer et entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; plaques de verre ou d'or; à leur défaut, mouchoir magnétisé sur le siège du mal; séances au réservoir; réservoir la nuit (3).

**COLIQUES**. — § I<sup>er</sup>. — COLIQUES D'ESTOMAC. (*Gastro-entérite.*) — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; friction de l'estomac au bas-ventre; imposition des mains sur les

(1) « Il y a des preuves irréfragables, par la tuméfaction des glandes mammaires et celle des ovaires, dit le docteur Koreff, que l'action du magnétisme pénètre très avant dans les organes intérieurs, et qu'elle modifie même les métamorphose organiques que l'on croyait lui être tout-à-fait soustraites. » — Koreff, 482.

(2) Marceline Fournival, âgée de vingt-quatre ans, magnétisée par M. Lamy-Senart, devint somnambule. Comme elle dit souffrir beaucoup près du cœur, M. Lamy-Senart souffla chaud sur cette partie; elle s'écria : « Quel bien vous me faites ! Il faudra tous les jours faire de même ; cela » seul pourrait me guérir. Je sens que mon cœur se débarrasse. — *Bibliothèque du magnétisme*, tom. II, pag. 32.

(3) Voir *Exposé des cures*, au mot PALPITATIONS.



reins; les ramener sur le bas-ventre et suivre les contours abdominaux; poser les mains sur les genoux pendant un certain temps, et entraîner ensuite aux extrémités.

Toucher légèrement dans toutes les frictions; si le malade ne les supporte pas, faire des passes à distance (1).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit par des serviettes ou mouchoirs magnétisés (2).

§ II. — COLIQUES INTESTINALES. — *Magnétisation directe.* — Frictions sur le ventre, en suivant les contours abdominaux; imposition des mains pour calmer les douleurs; frictions longitudinales, et entraîner aux extrémités.

Toucher légèrement dans toutes les frictions.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; réservoir la nuit par des serviettes ou mouchoirs magnétisés (3).

**CONTUSION.** — § I<sup>er</sup>. — CHUTE RÉCENTE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; imposition de la main sur le centre de la douleur, sur les articulations voisines, ensuite sur les genoux, et entraîner; grands courans longtemps continués.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir; eau magnétisée; réservoir la nuit (4).

§ II. — SUITES DE CHUTE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; imposition de la main sur

(1) « Dans les coliques... et les douleurs des intestins, on touche le mal avec beaucoup de légèreté, s'il existe inflammation ou disposition inflammatoire, circonstances dans lesquelles il faut éviter les frottements et le toucher en tous sens » — Mesmer, Aphor. 332.

(2) « Les digestions de plusieurs malades hypochondriaques et hystériques sont devenues meilleures, ce qui prouverait la vertu calmante du moyen employé. Elle est encore démontrée par le succès fréquent de l'imposition des mains pour apaiser les maux d'estomac et les coliques. — Jussieu, *Rapport au Roi*, 39.

(3) Voir Deleuze, *Instr. prat.*, 52. — *Exposé des cures*, au mot COLIQUE.

(4) « Lorsqu'il s'agit de prévenir les suites d'une contusion, on peut employer le magnétisme sans autres précautions que celles que j'ai indiquées et sans aucune crainte. Le seul inconvénient serait de ne pas réussir. — Deleuze, *Instr. prat.*, 194.

le siège du mal ou le centre de la douleur, et entraîner ensuite aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances fréquentes au réservoir; eau magnétisée.

§ III. — COUP RÉCENT. — *Magnétisation directe.* — Imposition sur le siège de la douleur; grands courans; imposition sur les articulations voisines, et entraîner.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit (1).

§ IV. — SUITES D'UN COUP. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; imposition de la main sur le siège du mal ou le centre de la douleur; frictions sur les articulations, et entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances fréquentes au réservoir; eau magnétisée (2).

**CONVULSIONS.** — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; en cas d'insuccès ou d'irritation, passes longitudinales; soufflé à froid sur le front, les yeux et les tempes.

*Magnétisation intermédiaire.* — Emploi de l'or pour les frictions; séances fréquentes au réservoir, sous les yeux et l'attention incessante du magnétiseur; eau magnétisée; vêtements magnétisés; réservoir la nuit (3).

(1) « Quelqu'un s'est-il donné un coup derrière la tête et s'est-il fait une contusion, prenez sa tête dans vos deux mains en opposition, en portant l'action de votre volonté sur le siège du mal; descendez ensuite la main le long des reins, si la contusion est derrière la tête, ou devant le corps jusqu'aux genoux si elle est sur le front, ou le long des bras si elle est sur le côté. Vous empêcherez ainsi que le sang ne se porte à la tête; vous éviterez le danger de l'inflammation, et vous rendrez probablement la saignée inutile. — Deleuze, *Instr. prat.*, 36, 37.

(2) Voir l'*Exposé des cures*, aux mots CONTUSION, COUP, CHUTE.

(3) Voir l'*Exposé des cures*, au mot CONVULSIONS, et la cure magnifique de mademoiselle Oesterline par Mesmer. Ce fut la première de toutes les cures magnétiques. (*Premier Mémoire*, page 10.)

« A entendre les commissaires du Roi, disait le docteur Bonnefoy, on dirait que l'état habituel de ceux qui se soumettent au magnétisme est celui de crise..... Dans notre traitement, sur cent vingt malades, nous en avons eu six en crise, dont deux demoiselles en avaient de naturelles; les com-

**COUCHES.** — § I<sup>er</sup>. — *Douleurs de l'enfantement.* — *Magnétisation directe.* — Grands courans ; frictions lentes ; en cas d'irritation, agir par des passes ; frictions lentes au bas-ventre, toucher très légèrement ; imposition des deux mains sur tout centre de douleur (1).

Action très modérée ; ne pas entrainer aux extrémités ; seconder la nature sans l'exciter ; entretenir l'harmonie dans tout le corps par les procédés calmants ; terminer toujours par les grands courans.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée ; ne point faire usage de réservoir d'aucune nature, à l'exception des corps les plus simples, comme mouchoirs ou étoffes magnétisés.

§ II. — **SUITES DE COUCHES.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans ; frictions sur les parties souffrantes. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée ; la nuit, réservoir matériel proportionné à l'état de la malade.

§ III. — **SUITES DE FAUSSE COUCHE.** — *Magnétisation directe.*

missaires eux-mêmes n'ont eu aucune crise parmi les trente-sept premières personnes qu'ils ont soumises au magnétisme. Le magnétisme n'est donc pas l'art d'exciter des convulsions, puisqu'il les calme, et que, lorsqu'il les fait naître, c'est une action salutaire qui surmonte un obstacle et qui cesse lorsqu'il est vaincu. Les effets que produit le magnétisme ne sont donc pas des convulsions, puisque sur cent malades on n'en compte que quatre qui en soient affectés, et par conséquent quatre-vingt-seize qui n'en éprouvent pas ! C'est cependant d'après des assertions aussi fausses et par une réticence impardonnable dans un objet de cette nature, que les commissaires ont cherché à alarmer le gouvernement et la nation entière, en leur présentant le magnétisme comme une source intarissable de maux, comme une découverte funeste au genre humain. » (*Analyse raisonnée des rapports des commissaires*, par Bonnefoy, membre du collège royal de chirurgie de Lyon, 1784.)

Voir aussi Puységur, *Mémoires*, page 87, et la cure de la petite princesse Honorine de Monaco (*Recherches physiologiques*, page 70.)

(1) On a vu souvent le magnétisme remédier à des accidents graves qui faisaient craindre une fausse couche, on l'a vu aussi faciliter le travail de la nature dans l'accouchement : et cela est tout simple, puisqu'il augmente les forces et qu'il calme les douleurs et les crises nerveuses. — Deleuze, *Instr. prat.*, 246.

— **Grands courans**; frictions longitudinales; toucher très légèrement; en cas d'irritation, employer les passes. Magnétiser pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir, où communication par les cordons d'un réservoir voisin, ou avec un réservoir portatif (1).

**COUP D'AIR.** — *Magnétisation directe.* — Frictions sur le siège de la douleur; à une main comme à mains opposées; entraîner à l'extrémité la plus proche.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir; réservoir la nuit, par étoffe, chemise ou mouchoir magnétisés (2).

**COUP DE SOLEIL.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; passes et frictions transversales des yeux aux tempes et aux oreilles; ensuite passes et frictions longitudinales; entraîner.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; verre magnétisé sur la tête; frictions circulaires pour attirer sur le verre; essayer également d'un vase rempli d'eau magnétisée posé sur la tête; attirer sur le vase; attirer ensuite aux extrémités, et grands courans (3).

**CRACHEMENT DE SANG.** — (HÉMOPTYSIE.) — *Magnétisation directe.* — Grands courans; imposition de la main sur l'estomac; en cas de suffocation, souffle à chaud; grands courans réitérés; pas de frictions.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (4); appli-

(1) « Dans les suites de couches, le magnétisme peut encore être d'un grand secours, surtout pour rétablir le cours naturel du lait, lorsqu'il a été dérangé.

» Il est clair qu'il faut s'en abstenir lorsque l'on veut faire passer le lait. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 246. — Voir plus haut, page 127, la note qui relate le succès de l'insufflation sur un nouveau-né. — Voir en outre, aux mots ACCOUCHEMENT et GROSSESSE.

(2) Voir Deleuze, *Instr. prat.*, page 167.

(3) Voir Deleuze, *Instr. prat.*, 377, et l'*Exposé des cures.*

(4) « L'eau magnétisée fortifie l'estomac, apaise les douleurs, et souvent elle peut tenir lieu de plusieurs médicaments. — Deleuze, *Instr. prat.*, 73.

cation de corps de verre ou d'or sur l'estomac, ou mouchoir fortement magnétisé; séances au réservoir.

Magnétisation pendant le sommeil; réservoir la nuit par un corps magnétisé (1).

**DANSE DE SAINT-GUY.** (VOIR CHORÉE.)

**DARTRES.** (VOIR PHLEGMASIES CUTANÉES.)

**DÉLIRE.** — § I<sup>er</sup>. — DÉLIRE FÉBRILE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales.

Frictions sur les côtés de la tête, en descendant et entraînant jusqu'au menton; frictions et passes longitudinales, magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau et boissons magnétisées.

§ II. — DÉLIRE NERVEUX. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales, si le malade peut les supporter; en cas contraire, faire des passes à des distances plus ou moins éloignées; souffle à froid sur le front.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (2).

**DENTS (MAUX DE).** — § I<sup>er</sup>. — DOULEURS. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains, à mains opposées, sur les oreilles, sur les joues, sur les articulations de la mâchoire et les trous mentonniers; passes devant le visage; frictions de l'épaule au bout des doigts; magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; la nuit, mouchoir et fichu magnétisés.

§ II. — FLUXIONS. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales.

Imposition de la main sur le siège du mal; imposition à

(1) Voir *Exposé des cures*, aux mots CRACHEMENT DE SANG.

(2) « Très souvent le magnétisme calme la fièvre ou du moins le redoublement; il fait cesser le délire; il donne des forces en même temps qu'il diminue l'action des nerfs. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 204.

« J'ai plusieurs fois réussi, dit le docteur Koreff, à régulariser d'abord le délire, et à l'amener ensuite à un somnambulisme de clairvoyance qui m'aidait puissamment à guérir des malades affectés des plus graves inflammations de cerveau, d'entrailles, de vessie et d'autres organes. — Lettre à M. Deleuze, page 449. — Voir *Exposé des cures*, au mot DÉLIRE.

mains opposées sur les oreilles et sur les joues; imposition sur le sommet de la tête et sur le front, les doigts écartés et redressés pour donner du calme; après chaque imposition, entraîner aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; cataplasmes magnétisés; réservoir la nuit, par mouchoirs et fichus magnétisés (1).

**DÉPOT.** (Voir ABCÈS.)

**DÉVIATIONS DE LA TAILLE.** (Voir MALADIES DES ENFANTS, RACHITISME.)

**DIARRHÉE.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; imposition des mains sur le bas-ventre; frictions douces, et entraîner légèrement aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Usage fréquent d'eau magnétisée; séances au réservoir (2).

**DYSENTERIE.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; imposition des mains sur le bas-ventre; attirer légèrement aux extrémités.

Addigitation concentrée et rotatoire au nombril; en d'autres termes, mettre le pouce dans le nombril et le tourner doucement; le malade sentira intérieurement l'effet de ce procédé, dont on étudiera attentivement les effets.

Lorsque le procédé n'aura plus d'effet, reprendre les passes et les frictions longitudinales, et entraîner lentement et doucement aux extrémités.

*Magnétisation indirecte.* — Former une chaîne avec six, huit ou dix personnes bien portantes, et y faire entrer le malade.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir; eau magnétisée (3).

(1) Voir Mesmer, Aphor. 223. — Deleuze, *Instr. prat.*, 244; et *Hist. crit.*, t. II, 291.

Voir *Exposé des cures*, au mot DENTS, et Puyégur, *Mémoires*, p. 283.

(2) Voir l'*Exposé des cures*, au mot DIARRHÉE.

(3) Voir l'*Exposé des cures*. Les guérisons y sont très remarquables.

**DOULEURS LOCALES.** — § I<sup>r</sup>. — DOULEURS PROVENANT DE BLESSURES OU ULCÈRES. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; passes locales; application (présentation) de la main sur le centre de la douleur pendant quelques minutes, et frictions douces pour entraîner aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances fréquentes au réservoir; eau magnétisée; réservoir la nuit.

§ II. — DOULEURS INTESTINALES. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions très légères en suivant les contours abdominaux; frictions sur les reins, à deux mains, que l'on ramène par devant pour entraîner ensuite.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; emploi de l'or dans les frictions; réservoir la nuit (1).

§ III. — DOULEURS RHUMATISMALES. — Voir à *Rhumatisme*.  
**EMPOISONNEMENT.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; en cas d'irritation, passes longitudinales.

Imposition de la main sur l'estomac, et entraîner de l'autre main; si l'imposition irrite et suffoque, user de l'application et entraîner.

Frictions légères sur le ventre, et entraîner; attirer sur les jambes et entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir; usage fréquent d'eau magnétisée; réservoir la nuit, par mouchoir magnétisé, plaque de verre ou d'or posée sur l'estomac (2).

**ENFLURE.** (Voir OÈDEME.)

**ENGELURES.** — *Magnétisation directe.* — Imposition de la main sur le siège du mal; imposition à mains opposées, souffle à chaud, et entraîner ensuite aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en lotions; plaque d'or ou de verre, mouchoirs ou compresses magnéti-

(1) Mesmer, Aphor. 320. — Deleuze, *Instr.*, 74, 194.

(2) Voir l'*Exposé des cures*, au mot Purgon.

sés; séances au réservoir; réservoir la nuit par un corps magnétisé (1).

**ENGORGEMENTS.** — § I<sup>er</sup>. — ENGORGEMENT DES INTESTINS. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions légères sur le ventre en parcourant les contours abdominaux; ensuite imposition de la main sur le siège de la douleur; rotation par un mouvement doux, et entraîner ensuite aux extrémités; en cas d'irritation, substituer les passes aux frictions.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir (2).

§ II. — ENGORGEMENTS DE LA MATRICE. (VOIR MALADIES DES FEMMES.)

**ENTORSE.** — *Magnétisation directe.* — Imposition de la main, et à mains opposées; addigitation pollicarienne concentrée; ensuite frictions douces et entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en lotions; séances au réservoir, sous lequel on passe le pied jusqu'au cou-de-pied; réservoir la nuit (3).

**ÉPILEPSIE.** — *Magnétisation directe.* — Magnétisation lente et circonspecte; chercher le somnambulisme sans fatiguer le malade, c'est-à-dire étudier le procédé qui paraît agir le plus curativement et le plus fortement sur lui, et en user. Prudence dans la conduite du traitement; sagesse dans les résultats.

Grands courans; frictions longitudinales; magnétisations pollicarienne et palmaire, c'est-à-dire poser les deux pouces sur le front et à la racine du nez, et appuyer les paumes sur les côtés. Descendre les mains sur les épaules; frictions lentes; pose sur les genoux.

(1) « Voulez-vous guérir des engelures, prenez la main ou le pied malade dans vos deux mains en opposition, et descendez la main. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 36.

(2) Mesmer, Aphor. 330, 331; et Deleuze, *Instr. prat.*, 217.

(3) Un jeune officier se donna une entorse en jouant aux barres. Quelqu'un vint en avertir son colonel, M. le comte Maxime de Puysegur, qui accourut et le mit en état de marcher sans douleur au bout de deux minutes de magnétisation. — *Rapport des cures opérées à Bayonne*, page 6.

Voir *Exposé des cures*, au mot ENTORSE.



Ensuite frictions douces jusqu'aux extrémités; en cas d'insuccès ou d'irritation, passes longitudinales. Magnétisation pendant le sommeil (1).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (2); emploi de l'or dans les frictions; séances fréquentes à un réservoir particulier; port d'une montre d'or en cas d'accès au-dehors; vêtements magnétisés; réservoir la nuit (3).

**ÉRYSIPELE.** (Voir PHLEGMASIES CUTANÉES.)

**ESQUINANCIE** (angine). — *Magnétisation directe.* — Imposition des pouces et des paumes sur le larynx, les doigts reposant sur le cou; même imposition sur la partie postérieure, les doigts ramenés sur le devant; souffle à chaud; attirer et entraîner aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

(1) « Dans l'épilepsie, on touche la tête, soit sur le sommet, soit sur la racine du nez d'une main, et la nuque de l'autre. On cherche dans les viscères la cause première qui s'y rencontre ordinairement. Par le double attouchement, on résout les obstructions dans ces viscères et l'engorgement qui se trouve dans le cerveau des épileptiques dont on a fait l'ouverture, et l'on met en jeu tout le système nerveux. » — Mesmer, Aphor. 313.

(2) « J'ai la certitude, dit M. Deleuze, que chez les épileptiques ou des personnes atteintes d'une maladie nerveuse qui, aux yeux de ceux qui ne sont pas médecins, paraissait être l'épilepsie, l'eau magnétisée continuée pendant plusieurs mois, après quelques séances de magnétisme direct, a suffi pour faire disparaître entièrement les accès. » — *Instr. prat.*, 78.

(3) « De toutes les maladies, la plus effrayante dans ses accès, la plus redoutable par les dangers auxquels elle expose et la plus rebelle aux remèdes est précisément celle qui offre les preuves les plus convaincantes de la puissance du magnétisme : je veux parler de l'épilepsie. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 224.

« Aucun de nous, dit le docteur Koreff, ne se serait attendu à voir le magnétisme guérir des épilepsies invétérées : c'est cependant ce qui est arrivé. Nous avons vu une femme épileptique depuis nombre d'années, et déclarée presque incurable dans la maison de Waldheim (Saxe), devenir somnambule après quelques essais imparfaits de magnétisme...

» J'ai vu guérir par le magnétisme un plus grand nombre d'épileptiques que par tout autre moyen; ce qui est d'autant plus digne d'attention qu'il a fallu, dans la plupart des cas, et lorsque le malade ne devenait pas somnambule lui-même, se borner au magnétisme simple..... — Koreff, 446.

Voir les guérisons opérées par le docteur Foissac, *Rapports sur le magnétisme*; voir encore l'*Exposé des cures*, et l'*Instruction pratique* par M. Deleuze, pages 224 à 228.

*Magnétisation intermédiaire.*—Eau magnétisée; mouchoirs, fichus, compresses magnétisées; réservoir la nuit (1).

**ESTOMAC** (Maladies de l'). — § I<sup>er</sup>. — **ABCÈS.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; imposition de la main, si le malade peut la supporter, ou des pouces avec imposition des paumes sur les côtes; si le malade ne les supporte pas davantage, application (présentation) de la main, et frictions ensuite pour entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; réservoir la nuit par mouchoir ou autre corps magnétisé (2).

§ II. — **INFLAMMATION AIGÜE.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions douces sur le ventre et longitudinales; application (présentation) de la main sur l'estomac et frictions pour entraîner. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; plaque de verre ou d'or, ou mouchoir magnétisé sur le siège du mal (3).

§ III. — **INFLAMMATION CHRONIQUE.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; passes longitudinales à bonne distance; entraîner aux extrémités.

Imposition de la main, si le malade peut la supporter, et frictions sur le ventre; entraîner. Si l'imposition fait mal, user de la présentation; si cette dernière est insuffisante, employez l'insufflation et ensuite les frictions pour faire descendre et entraîner aux extrémités.

(1) « J'ai guéri une esquinancie, dit M. Deleuze, sous les yeux d'un médecin que j'avais appelé. Je magnétisai le second jour de la maladie: l'inflammation se dissipa, et le jour suivant le dépôt put être ouvert sans qu'on employât d'autre moyen. » — *Instr. prat.*, 206.

(2) Voir l'*Exposé des cures*, au mot **ABCÈS**.

(3) « L'application (*imposition*) de la paume de la main procure du relâchement, de la détente. La paume, présentée à la distance d'un, deux ou trois pouces, porte une action très douce. Je m'en sers pour apaiser des douleurs trop fortes et pour diminuer la trop grande irritation des fibres. Je me suis toujours servi avec succès de ces deux procédés dans les maladies aiguës, et surtout dans les fluxions de poitrine. » — Bruno, 84.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot **ESTOMAC**.

Addigitation concentrée sur le siège du mal, et entraîner; le malade sentira intérieurement les effets; ensuite addigitation rotatoire, puis concentrée, et entraîner; mêmes effets; ensuite frictions en suivant les contours abdominaux, et entraîner (1).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; mouchoir magnétisé sur l'estomac (2).

§ IV. — DYSPEPSIE (Indigestion). — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; imposition des mains au-dessous de l'estomac, et frictions ensuite en parcourant les contours abdominaux.

Frictions de l'estomac au bas-ventre, par addigitation quinquidige (avec cinq doigts), et entraîner fortement.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; réservoir la nuit par mouchoir sur l'estomac (3).

(1) Voir la description de ce genre de traitement, *Introduction au magnétisme*, pages 447 à 462.

(2) « J'ai vu le magnétisme guérir très vite, et par un mode d'action qui lui est particulier, des maladies inflammatoires extrêmement graves. En voici un exemple :

» Une dame âgée d'environ cinquante ans avait depuis plus d'un mois une inflammation de l'estomac; on avait employé les sangsues et tous les remèdes indiqués par d'habiles médecins: cependant l'état de la malade devenait de plus en plus inquiétant. Son fils, étudiant en médecine, étant venu me consulter sur l'emploi du magnétisme, je lui conseillai d'en faire usage, en ne tenant que très peu de temps les mains sur l'estomac, et en attirant beaucoup sur les cuisses et les jambes. Deux jours après, le jeune homme vint me dire que les douleurs avaient quitté l'estomac pour se porter sur les entrailles, et que cela inquiétait le médecin. Je l'assurai qu'il s'était rendu maître de la maladie, et qu'il la ferait descendre aux extrémités. En effet, le jour suivant, il y eut des picotements dans les cuisses, puis dans les jambes, et le bas-ventre fut entièrement délivré de l'inflammation. Pendant la maladie, l'estomac avait perdu les facultés digestives. Comme il n'y avait plus alors d'irritation à craindre, on agit fortement sur l'estomac par l'application des mains, et on lui rendit le ton qu'il avait perdu. La malade ayant été affaiblie par les saignées et le régime, elle eut une convalescence assez longue; mais elle se rétablit parfaitement. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 107.

Voir Jussieu, *Rapport au Roi*, pag. 39, et l'*Exposé des cures*, aux mots ESTOMAC et INFLAMMATION.

(3) Voir *Introduction au magnétisme*, page 476; et l'*Exposé des cures*, au mot INDIGESTION.

§ V. — MAUX D'ESTOMAC, DOULEURS, OPPRESSION, SPASMES.  
— *Magnétisation directe*. — Grands courans; frictions longitudinales; imposition de la main sur l'estomac, si le malade peut la supporter; en cas contraire, application et entraîner ensuite. En cas de spasmes, agir à distance (1).

*Magnétisation intermédiaire*. — Eau magnétisée; réservoir la nuit par mouchoir ou autre corps magnétisé (2).

**ÉVANOUISSEMENT.** (Voir SYNCOPE.)

**FIÈVRES.** — § 1<sup>er</sup>. — FIÈVRE ÉPHEMÈRE. — *Magnétisation directe*. — Grands courans; frictions longitudinales.

*Magnétisation intermédiaire*. — Eau magnétisée; séances au réservoir (3).

(1) « Un mouchoir magnétisé porté sur l'estomac soutient l'action pendant l'intervalle des séances et peut souvent calmer les spasmes et les mouvements nerveux. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 88.

« S'il y a spasmes, convulsions, le magnétisme calme ordinairement, pourvu qu'il soit bien administré. » — Id., 223.

« Le magnétisme calme promptement les spasmes en rétablissant l'équilibre. Lorsqu'ils ont pour cause une affection morale, il s'opère ordinairement à l'intérieur une concentration de force vitales qui devient évidente par le froid et la pâleur des extrémités. Ces spasmes se terminent ordinairement par un flux d'urine que le magnétisme favorise, en même temps qu'il ramène la chaleur vers les parties qui en étaient privées. » — Id., 231.

(2) « Voulez-vous guérir un mal d'estomac, posez quelques minutes les mains sur l'estomac et descendez jusqu'aux genoux. Vous accumulerez le fluide en tenant vos mains immobiles; en descendant, vous entraînerez à la fois le fluide et le mal. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 35.

« Le magnétisme donne des forces à l'estomac; il produit des évacuations dans les fièvres bilieuses et gastriques. » — Id., 235.

« Dans les maux d'estomac qui viennent de faiblesse, l'application (*imposition*) de la main sur l'estomac produit une chaleur tonique et curative. S'il y a irritation, ce procédé ne convient pas; on doit agir à distance par les procédés les plus calmants.

« Si l'estomac est tapissé de bile ou de saburres, ce qui s'annonce par l'état de la langue, le magnétisme ne dispense pas d'un émétique ou d'un purgatif (Mesmer, Aphor. 310), à moins que dès la première fois il n'existe une évacuation. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 235.

Voir *Exposé des cures*, aux mots ESTOMAC, OPPRESSION, SPASMES.

(3) « Très souvent le magnétisme calme la fièvre, ou du moins le redoublement... Un médecin qui a pratiqué le magnétisme avec beaucoup de succès m'a dit que dans les fièvres très violentes il avait obtenu de bons effets d'un procédé que je dois indiquer. Ce procédé consiste à tremper ses mains dans de l'eau acidulée de vinaigre, et à faire ensuite des passes par la

§ II. — FIÈVRE LENTE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; passes lentes à bonne distance; entraîner aux extrémités.

Souffle à froid; magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit (1).

§ III. — FIÈVRE INTERMITTENTE. — *Magnétisation directe.* — Saisir le moment de l'accès; grands courans; frictions sur les bras; action sur l'estomac; attirer sur les genoux; entraîner ensuite. Magnétiser les jours où il n'y a pas d'accès, et pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; vêtements magnétisés; réservoir la nuit (2).

§ IV. — FIÈVRE MALIGNE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions sur les bras; attirer et entraîner aux extrémités. — Purification après la séance.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (3).

§ V. — FIÈVRE PUTRIDE. — *Magnétisation directe.* — Grands

manipulation palmaire et à grands courans. Il m'a assuré que par ce moyen il produisait du calme et souvent de la transpiration. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 204.

Voir *Exposé des cures.*

(1) « Il est à propos d'essayer du magnétisme dans les fièvres lentes : si cette fièvre est de nature nerveuse, on parviendra peut-être à rétablir l'équilibre; si elle est produite par une suppuration intérieure, la guérison est peu probable, à moins qu'on n'obtienne le somnambulisme; mais comme le magnétisme porte directement son action sur le siège du mal, il doit seconder puissamment les remèdes de la médecine, et même avoir une efficacité particulière. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 221.

Voir l'*Exposé des cures.*

(2) « Dans les fièvres intermittentes, on emploiera d'abord les grands courans sur les bras, puis l'application sur l'estomac, d'où l'on attirera vers les pieds. Il faut choisir le moment où l'accès commence; on aura souvent la satisfaction d'arrêter le frisson dès la première fois, et la fièvre aura seulement lieu en chaud; on magnétisera également le jour où il ne doit pas y avoir d'accès. Assez ordinairement les fièvres cessent après quelques séances, trois à six. Il est à propos de magnétiser encore quelques jours après, et de faire boire de l'eau magnétisée, pour empêcher le retour de sa maladie. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 235.

Voir aussi Jussieu, *Rapport au Roi*, page 42, et l'*Exposé des cures.*

(3) « Dans la fièvre maligne, le magnétisme régularise les mouvements. Deleuze, *Instr. prat.*, 205. — Voir l'*Exposé des cures.*

courans ; passes longitudinales à distance. Magnétisation pendant le sommeil ; après la séance, procédés purificateurs.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée ; réservoir jour et nuit (1).

§ VI. — FIÈVRE NERVEUSE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans ; frictions si le malade les supporte ; en cas contraire, passes à bonne distance. Souffle à froid.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée ; emploi de l'or dans les frictions ; vêtements magnétisés ; séances au réservoir, si le malade en supporte l'action (2).

**FLEURS BLANCHES** (Leucorrhée). — Voir MALADIES DES FEMMES.

**FLUXION DE POITRINE.** (Voir PLEURÉSIE.)

**FOULURE.** — *Magnétisation directe.* — Imposition de la main, et magnétisation à mains opposées ; frictions douces.

*Magnétisation intermédiaire.* — Emploi de l'or dans les frictions ; eau magnétisée en lotions.

Séances au réservoir ; réservoir la nuit, par mouchoirs, serviettes ou étoffes quelconques magnétisées (3).

**FURONCLE.** (Voir PHLEGMASIES CUTANÉES.)

**GLANDES.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans ; insufflation à chaud ; frictions pour entraîner aux extrémités ; en cas d'irritation, passes longitudinales. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boissons, bains et lotions ; feuilles d'arbres, dans la belle saison ; à leur défaut, plaques d'acier, de verre ou d'or ; séances au réservoir ; vêtements magnétisés (4).

(1) « Dans la fièvre putride, le magnétisme soutient les forces. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 205. — Voir l'*Exposé des cures*.

(2) « Le magnétisme calme les nerfs dans les fièvres nerveuses. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 205. — Voir l'*Exposé des cures*.

(3) Voir Deleuze, *Instr. prat.*, 193 ; et *Exposé des cures*.

(4) « Le magnétisme est souverain dans les engorgements glanduleux. J'ai vu guérir plusieurs fois et j'ai guéri moi-même des glandes au sein, très grosses, très douloureuses, et dont les médecins et les chirurgiens les plus habiles avaient conseillé l'extirpation.

» J'en ai vu qui n'ont pas pu disparaître entièrement, mais qui ont été

**GORGE** (MAUX DE) (maladies du larynx). — *Magnétisation directe*. — Imposition des deux mains dont les doigts se touchent derrière le cou et l'entourent, les paumes ramenées sur le devant; frictions douces; entraîner.

Passes très lentes devant le visage à partir du front jusqu'à la bouche; friction ensuite le long des bras et grands courans. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire*. — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit, par fichu ou cravaté magnétisée (1).

**GOUTTE**. — *Magnétisation directe*. — Frictions longitudinales; en cas d'irritation, passes à distance; soufflé à chaud sur le centre de la douleur et sur les articulations voisines; entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire*. — Eau magnétisée; emploi de l'or dans les frictions; séances au réservoir; vêtements magnétisés; réservoir la nuit (2).

**GOUTTE SERÉNE** (Amaurose). Voir YEUX (Maladies des).

**GROSSESSE** (État de). — § 1<sup>er</sup>. — PLETHORE. — *Magnétisation directe*. — Grands courans; frictions et passes sur les bras et

réduites à un très petit volume, et qui, restées dans cet état après la cessation du traitement, n'ont plus causé la moindre gêne ni la moindre inquiétude. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 216.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot GLANDES; voir aussi les cures opérées par M. de Lausanne, *Principes et procédés du magnétisme*, t. II, p. 139, 198, 277; et Jussieu, *Rapport au Roi*, pages 11 et 43.

(1) Voir Mesmer, Aphor. 326, et l'*Exposé des cures*, au mot GORGE.

(2) « J'ai vu, dit M. Deleuze, un accès de goutte si violent, que le malade ne pouvait poser pied à terre, soulagé à la première séance et guéri à la troisième, assez bien pour que depuis dix-huit mois les douleurs ne soient pas revenues. »

» J'ai vu aussi une somnambule guérir en quinze jours son magnétiseur, qui depuis longtemps souffrait de la goutte dans les genoux et dans les pieds. Elle n'a employé pour cela que des passes le long des jambes, continuées chaque jour pendant un quart d'heure...

» Lorsque la goutte est remontée à la tête, le magnétiseur la ramène promptement aux pieds. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 239.

Voir l'*Exposé des cures*, et la relation du traitement opéré par M. de Bruno, plus haut, page 286.

le tronc jusqu'aux reins ; ne pas étendre l'action aux membres inférieurs.

Imposition de la main sur l'estomac, s'il y a de la faiblesse, de la douleur ou de l'oppression ; si la malade ne supporte pas l'imposition, application.

En cas de douleurs nerveuses, souffle à froid sur le front ; souffle à chaud sur les articulations. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (1).

§ II. — ABSENCE, APLATISSEMENT OU IMPERFORATION DES MAMELONS. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur le mamelon ; rotation palmaire (mouvement circulaire avec la paume de la main) et frictions par addigitation quinquidige (avec les cinq doigts), en ramenant toujours les doigts à l'extrémité du mamelon.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée ; réservoir jour et nuit par biberon et mouchoir magnétisés.

Voir aux mots ACCOUCHEMENT et COUCHES.

**HÉMORRHAGIE.** — § I<sup>r</sup>. HÉMORRHAGIE NASALE. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur les joues, aux ailes du nez, les doigts reposant sur le front, et un peu écartés pour ne point gêner les yeux ni intercepter l'air et la lumière.

Imposition des mains sur le cervelet, les doigts ramenés au-dessus des oreilles ; imposition sur les oreilles, les doigts reposant sur le cou. (Pour magnétiser ainsi, il faut être debout.) Grands courans à la fin de la séance.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson

(1) « L'état de grossesse ne doit jamais mettre obstacle à l'emploi du magnétisme ; c'est même dans cet état qu'il peut rendre les plus grands services ; on l'a souvent vu remédier à des accidens graves et qui faisaient craindre une fausse couche. On l'a vu aussi faciliter le travail de la nature dans l'accouchement ; et cela est tout simple, puisqu'il augmente les forces et qu'il calme les douleurs et les crises nerveuses.

» Je crois que dans l'état de grossesse, et surtout dans les premiers mois, on ne doit pas faire de passes sur les cuisses et sur les jambes. Elles pourraient imprimer au sang un mouvement qu'il est essentiel d'éviter. » — *Delouze, Instr. prat.*, 246.



et lotions; mouchoir trempé dans l'eau magnétisée et présenté en tampon au-dessous des fosses nasales, afin que le malade puisse attirer l'eau en aspirant. Réservoir la nuit par fichus de tête magnétisés.

§ II. — HÉMORRHAGIE UTÉRINE (Ménorrhagie). — Voir MALADIES DES FEMMES.

**HYDROPIE** (Ascite). — *Magnétisation directe*. — Imposition des mains et frictions sur l'abdomen; frictions longitudinales; attirer et entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire*. — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit (1).

**HYPOCHONDRIE**. — *Magnétisation directe*. — Grands courans; frictions et passes longitudinales.

Imposition de la main sur le siège du mal; en cas d'irritation, présentation; soufflé à froid sur le front; frictions pour entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire*. — Eau magnétisée; séances au réservoir (2).

(1) « On a de nombreux exemples de Phdropisie : j'en ai moi-même guéri trois. Le magnétisme produit des crises de sueur ou d'urine » — Deleuze, *Instr. prat.*, 213.

« M. le comte de la Tour du Pin, visitant l'hôpital de la Charité, accompagné du Père Gérard, supérieur général de l'ordre de la Charité, entra dans la salle des soldats au moment où l'on administrait les derniers sacrements à un jeune homme hydropique. Le médecin ayant dit à M. de la Tour du Pin que ce malade était sans ressource, celui-ci engagea le Père Gérard à tenter de le guérir, ou au moins de le soulager. Le Père Gérard n'entreprit ce traitement qu'avec répugnance, craignant que le malade ne mourût entre ses bras.

» Cependant dès la nuit suivante, cet homme urina abondamment (ce qu'il n'avait pas fait depuis vingt-quatre heures), et il alla trois fois à la garde-robe. Depuis ce jour, les évacuations se soutinrent; les bras, les jambes, qui étaient d'une grosseur énorme, revinrent à l'état naturel. Le malade reprit de l'appétit et des forces...

» Tous les officiers firent leurs remerciements au bon religieux, et M. de la Tour du Pin publia cette espèce de miracle dans toute la province. » — *Détail des cures de Busancy*, page 36.

Voir en outre l'*Exposé des cures*, au mot **HYDROPIE**.

(2) « L'affection hypochondriaque a beaucoup de rapport avec l'affection hystérique et cède de même au magnétisme; mais avec cette différence, que la guérison s'opère souvent sans crises apparentes, et par une

**HYSTÉRIE.** Voir MALADIES DES FEMMES.

**ICTÈRE.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; frictions en suivant les contours abdominaux, et entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (1).

**IDIOTISME.** — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur et derrière les épaules, et frictions en ramenant sur les bras; magnétisation digitale quinquidige sur le cercelet; frictions longitudinales et lentes de l'estomac au bas-ventre et perpendiculaires à mains opposées; souffle à froid sur le front et les oreilles.

Observer attentivement s'il y a des dispositions au somnambulisme; dans ce cas, les seconder par la présentation des doigts devant le front et à la racine du nez, au besoin par l'application des pouces sur le front.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances fréquentes au réservoir; eau magnétisée (2).

diminution graduelle des symptômes de la maladie. Les forces, la gaieté, l'appétit, les couleurs, l'embonpoint, reviennent peu à peu. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 229.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot HYPOCHONDRIE.

(1) Voir l'*Exposé des cures*, au mot JAUNISSE.

(2) Voir Koreff, *Lettre à M. Deleuze*, pages 408 et 441.

Le docteur Choron, premier médecin de l'hôpital du Val-de-Grâce, s'était occupé de magnétisme pendant une partie de sa vie; il avait un recueil considérable de faits; mais l'influence des préjugés avait tant d'empire sur lui qu'il ne put jamais se résoudre à publier quelques uns des faits qu'il avait observés. Après sa mort seulement, on eut de lui un mémoire fort intéressant, dont voici un extrait:

« Le somnambulisme a la propriété d'isoler le cerveau, de le rendre pour le moment indépendant de ses relations, de le soustraire à ses affections malades, et c'est par ce moyen que cet organe acquiert instantanément cette liberté, cette facilité, cette grande latitude d'opérer dont il jouit dans l'état lucide.

» Il m'est arrivé, à Landau, de somnambuliser une demoiselle âgée de trente ans environ, imbécile de naissance. Elle appartenait à une famille opulente et distinguée qui n'avait rien omis de ce qui pouvait tendre à lui rétablir l'entendement: tout au monde avait été mis en usage sans le moindre succès.

» Dès que je l'eus mise en crise, je la fis parler sur les matières que l'on voulut, et elle s'en acquitta très pertinemment. Ce n'était plus le même

**INDIGESTION.** (Dyspepsie.) Voir ESTOMAC.

**INFLAMMATION LOCALE** (par suite d'opérations chirurgicales). — *Magnétisation directe.* — Grands courans; imposition de la main sur le centre de la douleur, et à mains opposées; souffle à froid sur le front. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boissons et lotions; plantes émollientes, compresses et accessoires magnétisés au réservoir.

**JAUNISSE.** Voir ICTÈRE.

**LÉTHARGIE.** — *Magnétisation directe.* — Frictions vives sur toutes les parties du corps, ensemble et séparément; souffle à froid et à chaud; passes réitérées sous les fosses nasales; addigitation concentrées sur les canaux auriculaires; addigitation unidige-rotatoire dans les oreilles (action de tourner avec un seul doigt.)

*Magnétisation indirecte.* — Former une chaîne de cinq à dix personnes au moins; la composer d'hommes vigoureux.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boissons et lotions (1).

**MALADIES NERVEUSES.** Voir NÉVRALGIES et NERFS.

**MALADIES DE LA PEAU.** Voir PHLEGMASIES CUTANÉES.

**MALADIES DES VOIES URINAIRES.** Voir RÉTENTION D'URINE et RÉTRÉCISSEMENT DU CANAL DE L'URÈTRE.

**MALADIES DES YEUX.** Voir YEUX.

**MALADIES DES ENFANTS.** — § I<sup>er</sup>. — CARREAU. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur le siège du mal; frictions en suivant les contours abdominaux; en cas d'irri-

être; qui ne l'aurait entendue que là ne se serait jamais douté qu'elle était imbécile. Les parents étaient présents: qu'on juge s'ils étaient émerveillés! Ils en pleuraient de joie, et disaient: « Que n'est-elle toujours somnambule! » — *Mémoire sur le fluide vital ou magnétisme animal.* — *Bibliothèque du magnétisme*, tome I, pages 148 à 156, 247 à 262; et tome II, pages 23 à 72.

Voir en outre l'*Exposé des cures*, aux mots IDIOTISME et IMBÉCILLITÉ.

(1) Voir l'*Exposé des cures*, au mot LÉTHARGIE.

tation, employer les passes et entraîner aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir; eau magnétisée; réservoir la nuit.

§ II. — CONVULSIONS. — *Magnétisation directe.* — Frictions légères, longitudinales; grands courans.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; vêtements magnétisés; réservoir la nuit.

§ III. — CROUP. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions lentes depuis les épaules jusqu'aux extrémités, depuis le cou jusqu'au creux de l'estomac, en passant devant celui-ci. Souffle à chaud sur le larynx (nœud de la gorge); souffle à froid sur le front; frictions pour entraîner aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit.

§ IV. — HYDROCÉPHALE. — *Magnétisation directe.* — Frictions à partir du sommet de la tête jusqu'aux épaules, des épaules à l'extrémité des mains; du sommet de la tête directement à la poitrine, à l'estomac et au ventre; entraîner ensuite aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit (1).

§ V. — INCONTINENCE D'URINE. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur les aines et le centre de l'affection.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir.

§ VI. — MAUX DE DENTS. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur la mâchoire, les doigts touchant les oreilles, les paumes sur les côtés, le menton reposant à l'extrémité des paumes réunies; frictions et passes longitudinales. Souffle à froid sur le front.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en bois-

(1) Voir plus haut à ce sujet, page 318, le chapitre : *De l'extrême sensibilité des enfants...*; voir encore Deleuze, *Instr. prat.*, 249 à 251; et l'*Exposé des cures*, aux mots RACHITISME.

son et lotions; séances au réservoir; réservoir la nuit par mouchoirs et fichus magnétisés.

§ VII. — OREILLONS. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur les oreilles et entraîner ensuite. Frictions longitudinales, entraîner aux extrémités. S'il y a un exutoire, attirer sur lui.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; séances au réservoir; compresses magnétisées. Réservoir la nuit par fichus magnétisés.

§ VIII. — RACHITISME (lésions osseuses). — *Magnétisation directe.* — Frictions lentes depuis le siège de l'affection jusqu'aux extrémités du corps; toucher avec la baguette ou le bout des doigts, ou le dos de la main; actionner toutes les articulations; souffle à chaud; magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances fréquentes au réservoir; eau, bains et vêtements magnétisés; réservoir la nuit (1).

**MALADIES DES FEMMES.** — I. AMÉNORRHÉE (suppression). — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions ou passes longitudinales; imposition sur les aines et la matrice (2), imposition des mains sur les genoux (3); entraîner ensuite aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir (4).

(1) Voir la note de la page précédente.

(2) « La paume de la main appliquée sur la vulve hâte le flux menstruel et remédie aux pertes. » — Mesmer, Aphor. 332.

(3) « On sait que la chaleur, dilatant les vaisseaux et leur donnant un plus grand diamètre, les rend capables de contenir une plus grande quantité de sang. L'action sur les genoux produit cet effet, qui s'étend jusqu'aux pieds avec plus de facilité et avec un succès plus certain que par des chaleurs artificielles. Le fluide attire le sang vers ces parties lorsque vous dirigez son cours.

» Il faut user de cette action sur les genoux comme d'un excellent procédé pour déterminer le sang à descendre. Il est d'une grande efficacité pour les règles. » — Bruno, 212.

(4) Plusieurs incommodités, et même quelques maladies assez graves, sont produites chez les femmes par la suppression ou le dérangement de la marche

II. CHLOROSE (pâles couleurs). — *Magnétisation directe*. — Grands courans ; frictions longitudinales ou passes en cas d'irritation ; attirer et entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire*. — Eau magnétisée ; séances au réservoir (1).

III. ENGORGEMENTS DE LA MATRICE. — *Magnétisation directe*. — Grands courans ; imposition de la main sur le siège du mal ; imposition des mains sur les aines ; frictions douces ou passes pour entraîner aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire*. — Eau magnétisée en boisson, bains et lotions ; séances au réservoir ; réservoir la nuit (2).

de la circulation à laquelle elles sont soumises. Dans ces cas très fréquents, l'efficacité du magnétisme est prouvée par des faits innombrables ; il rétablit presque toujours la circulation plus ou moins vite, selon que le mal est plus ancien.

» Il faut diriger l'action des flancs jusqu'aux pieds, en s'arrêtant sur les genoux. On évitera de poser les mains sur l'estomac, excepté en établissant les grands courans ; on évitera surtout de les tenir trop longtemps sur la tête, dans la crainte d'y faire remonter le sang.

» Le somnambulisme s'étant montré fréquemment dans cette maladie, on peut espérer de l'obtenir ; mais, par la raison que je viens de dire, il faut bien se garder de le provoquer en concentrant l'action sur le cerveau. Lorsque l'effet désiré aura été produit, on se contentera de magnétiser très légèrement pour établir l'harmonie générale. » — Deleuze, *Instr. prat.* 238.

(1) « Dans les pâles couleurs ou chlorose, la maladie cède au magnétisme. La guérison s'opère souvent sans crises apparentes et par une diminution graduelle des symptômes de la maladie. Les forces, la gaieté, l'appétit, les couleurs, l'embonpoint, reviennent peu à peu. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 229, 230.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot PALES COULEURS.

(2) « La tuméfaction des glandes mammaires et celle des ovaires, très souvent dissipée par l'influence du magnétisme, après avoir résisté aux remèdes les mieux choisis, dit le docteur Koreff, est une des preuves les plus irréfragables que cette action pénètre très avant dans les organes intérieurs, et qu'elle modifie même les métamorphoses organiques que l'on croyait lui être tout-à-fait soustraites. Il m'est arrivé plusieurs fois de guérir des glandes qui s'étaient développées après l'extirpation d'autres glandes, et qui avaient déjà un caractère évidemment squirrheux, sans que leur disparition eût des suites fâcheuses. Il serait trop long de raconter les guérisons obtenues par cet agent dans les engorgements de matrice, où

IV. HÉMORRHAGIE UTERINE (Ménorrhagie). — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur la région hypogastrique.

Imposition des deux mains sur la matrice, les paumes dessus, les doigts en haut; ensuite imposition de la main sur l'estomac; si la malade ne peut pas la supporter, application.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; linges imbibés d'eau magnétisée, placés à l'ouverture de la matrice; réservoir la nuit (1).

V. HYSTÉRIE. — § I<sup>er</sup>. *Vapeurs.* — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions le long des bras; en cas d'irritation, passes. Souffle à froid sur le front.

Imposition de la main sur la tête, les doigts redressés.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit.

§ II. — *Irritation nerveuse.* — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions ou passes longitudinales; soufflé à froid. *Magnétisation pendant le sommeil.*

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; emploi de l'or dans les frictions; vêtements magnétisés; réservoir la nuit.

§ III. *Suffocations et convulsions.* — *Magnétisation directe.* — Grands courans; passes longitudinales; imposition des mains au-dessous de l'estomac; frictions ensuite jusqu'aux

des hémorrhagies fort alarmantes s'étaient déjà manifestées. — KOREN, Lettre à M. Delouze, page 432.

Voir aussi l'Exposé des cures, aux mots GLANDES et ENGORGEMENT.

(1) « La paume de la main appliquée sur la vulve hâte le flux menstruel et retarde aux pertes. » — Mesmer, Aphor. 352.

« Administrée seule, dit Jussieu, le chaleur animale aurait même quelquefois sur les remèdes toniques le double avantage de porter plus directement son action sur l'organe affaibli, sans se répandre sur les autres... »

« Ainsi, dans les maux récents, dans ceux dont les causes sont légères, dans ceux dont les causes, quoique plus graves, sont passagères et ne tiennent point à la constitution de l'individu, ce principe, dirigé par des médecins instruits, deviendrait un agent salutaire. » — *Rapport au Roi*, p. 37.

Voir l'Exposé des cures, au mot PERTES.

genoux; posé; frictions jusqu'aux extrémités; attirer et entraîner. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; emploi de l'or dans les frictions; séances au réservoir; réservoir la nuit (1).

§. IV. *Somnambulisme symptomatique sous les caractères connus de mélancolie, hypochondrie, monomanie.* Voir à *Aliénation mentale* et *Hypochondrie*.

VI. LEUCORRÉE (fleurs blanches). — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; imposition de la main sur la matrice, sur les aines; entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions (2).

VII. SQUINNE. — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; imposition fréquente sur le siège du mal avec une main, et frictions avec l'autre main sur les parties voisines; rotation palmaire, et ensuite addigitation quinquidige (avec cinq doigts) concentrée, frictions pour entraîner.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; bains magnétisés; imposition de corps magnétisés sur le siège du mal; réservoir la nuit (3).

(1) « Dans les maladies que les médecins ont nommées *affections hystériques*, maladies longues, douloureuses, variables dans leurs symptômes, dont le siège est dans les viscères abdominaux, et qui font le désespoir de la médecine, le magnétisme exerce l'action la plus puissante et la plus salutaire; il produit un effet merveilleux, et la guérison s'opère ordinairement par des crises singulières, quelquefois très violentes, et dont il ne faut pas s'effrayer. C'est dans cette maladie que l'on obtient le plus souvent un somnambulisme très lucide. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 229. — Voir l'*Exposé des cures*, aux mots HYSTÉRIE, VAPEURS, NERFS, CONVULSIONS, HYPOCHONDRIE et SOMNAMBULISME.

(2) Voir *Exposé des cures*, au mot FLEURS BLANCHES; et Mesmer, Aphor. 332.

(3) « Les douleurs, les engorgements, les obstructions de l'estomac, du foie, de la rate et des autres viscères, se touchent localement, et demandent plus ou moins de constance et de temps, à proportion du volume, de l'ancienneté et de la dureté des tumeurs. » — Mesmer, Aphor. 330.

\* Lorsque chez les femmes un organe très essentiel paraît menacé d'un



VIII. ULCÈRES A LA MATRICE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions et passes longitudinales; imposition de la main sur la matrice, les aines et toutes les parties voisines; frictions pour entraîner aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; séances au réservoir; bains magnétisés; réservoir la nuit (1).

squirrhe ou d'un ulcère, le magnétisme est le meilleur et le plus actif de tous les remèdes. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 233.

« Il m'est arrivé plusieurs fois de guérir des glandes qui s'étaient développées après l'extirpation d'autres glandes, et qui avaient déjà un caractère évidemment squirrheux, sans que leur disparition ait eu des suites fâcheuses. » — Koreff, 453.

« J'ai été traitée par la médecine, pendant l'espace de sept ans, d'un squirrhe à peu près gros comme la tête, mêlé d'hydropisie et d'engorgement. J'ai eu l'inflammation et j'ai été à tous dangers. J'allais de plus en plus mal, quand j'ai été au traitement de M. d'Eslon, il y a environ dix-huit mois. J'ai eu du mieux du commencement que j'ai été au traitement; et au bout de trois mois mon squirrhe a été diminué d'un quart, sans avoir eu de ce qu'on appelle *crise*, et au bout de ce temps j'en ai eu une chez moi. J'ai continué le traitement près d'une année, et dans cet intervalle j'ai eu des crises au traitement, mais fort rarement. J'ai remarqué que je n'en avais que lorsqu'il se faisait un grand travail, qui se terminait par des évacuations, et mon squirrhe diminuait de jour en jour, au point qu'il est fondu tout à-fait; mon estomac est rétabli, mes forces revenues, ainsi que le sommeil, et je jouis d'une parfaite santé depuis le commencement du printemps. — Paris, ce 6 septembre 1784. — Signé Gaddant, femme de chambre de madame d'Alençon. » — D'Eslon, *Supplément aux Rapports*, p. 76.

Voir l'*Exposé des cures*, aux mots SQUIRRE et TUMEURS.

(1) « Les tumeurs de toute espèce, les engorgements lymphatiques et sanguins, les plaies, les ulcères même, éprouvent d'excellents effets. Les lotions avec l'eau magnétisée, les bains locaux avec cette eau froide ou tiède, le traitement ordinaire, font un effet étonnant. Les malades souffrant de douleurs vives dans les parties ulcérées ou blessées, les calment subitement en les entourant avec la corde. » — Mesmer, Aphor. 320.

« Lorsque chez les femmes un organe très essentiel paraît menacé d'un squirrhe ou d'un ulcère, le magnétisme est le meilleur et le plus actif de tous les remèdes. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 233.

« Madame \*\*\*, tourmentée depuis douze ans par des fleurs blanches négligées, qui avaient occasionné des ulcères à la matrice et un dérangement total dans les viscères, vint à Strasbourg dans l'espoir d'y trouver des médecins qui pussent mettre fin à ses souffrances; mais voyant que

**MIGRAINE.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans ; imposition de la main sur la tête, le front et les tempes, les doigts écartés et droits, de manière que la paume seule soit en contact; frictions ou passes ensuite pour entraîner; frictions ou passes réitérées sur les jambes.

Imposition de la main sur l'estomac; en cas de suffocation, application.

Passes verticales du front aux tempes, des yeux aux oreilles, et frictions des oreilles au menton.

Ensuite, imposition des mains sur les épaules et frictions ou passes pour entraîner aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit par chaussons, mouchoir et fichus de tête magnétisés (1).

leurs secours ne faisaient qu'aggraver ses maux, elle se décida à tenter pour dernière ressource le magnétisme. Après sept mois de traitement et de remèdes ordonnés par une somnambule, elle recouvra une santé parfaite.» — *Annales de Strasbourg*, t. III, page 174. — Voir l'*Exposé des cures*, au mot **ULCÈRE**.

(1) « Les maux de tête se touchent sur le front, le sommet, les pariétaux, les sinus frontaux et les sourciliers, sur l'estomac et les autres viscères qui peuvent en recéler la cause...

» Dans la migraine, on touche l'estomac et le temporal, où se fait ressentir la douleur. » — Mesmer, *Aphor.* 322 et 327.

« Le mouvement du doigt promené de haut en bas, et dont le but était d'étendre la chaleur animale, dissipait pour l'ordinaire les embarras légers de la tête, qui cédaient aussi quelquefois à un frottement superficiel dirigé du front au-dessous des tempes.

» Les maux de tête plus forts résistaient davantage, et le soulagement n'était que momentané. » — Jussieu, *Rapport au Roi*, 40.

« Pour guérir les maux de tête accompagnés de froid aux pieds, on pose pendant quelque temps les mains sur la tête; on cont nue par les grands courans, et l'on fait des passes réitérées sur les jambes. Les pieds s'échauffent; la tête se dégage. Si le mal de tête est accidentel, il ne revient pas; s'il était ancien et habituel, on ferait usage de chaussons magnétisés.

» Les migraines qui ont leur siège à l'estomac cèdent à l'application de la main sur l'estomac; celles qui sont nerveuses sont plus difficiles; on essaie de divers procédés, et l'on soutire le fluide de la tête en le ramenant vers les côtés. Si la migraine est périodique, si elle existe depuis plusieurs années, si elle est la suite d'un coup, si elle est produite par un dépôt dans la tête, on doit la considérer comme une maladie chronique qui exige un

**MUTISME.** — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; imposition des mains sur les oreilles à mains opposées; addigitation pollicarienne concentrée (poser le pouce sur chaque oreille), tenir les autres doigts redressés.

Écarter les bras et les élever; ramener et ramasser le fluide au-dessus de la tête; le diriger vers les oreilles, l'y introduire en touchant chaque oreille avec chacun des doigts de la main; imposer ensuite les mains sur chaque oreille.

Imposition des mains sur le larynx, et ensuite sur les côtés de la gorge, en posant les pouces sur le larynx; addigitation pollicarienne rotatoire (tourner les pouces); frictions ensuite sur le cou et les mâchoires.

*Magnétisation intermédiaire.* — Emploi de la baguette si elle ne nuit pas au malade; séances au réservoir; eau magnétisée (1).

**NERFS.** — § I<sup>er</sup>. — **DOULEURS INTERMITTENTES.** — *Magnétisation directe.* — Passes longitudinales à distance, depuis 30 centimètres jusqu'à 2 mètres et plus, soufflé à froid sur le front.

Frictions longitudinales si le malade peut les supporter. Souffle à chaud sur les articulations les plus sensibles; magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir si le malade s'en trouve bien; emploi de l'on dans les frictions; vêtements magnétisés.

traitement prolongé. Dans ce cas, on peut bien la faire passer subitement; mais on s'expose à des dangers, si l'on ne continue pas plusieurs jours de suite pour détruire la cause en amenant une crise. — Deluze, *Instr. prat.*, 237.

(1) « Dans les maladies des oreilles, le malade met la corde autour de la tête, un fer du baquet dans l'oreille, avec la baguette dans la bouche. Pour la surdité, comme chez les paralytiques où la parole est empêchée, et chez les muets, l'attouchement se fait en mettant l'extrémité des pouces dans l'oreille, en écartant les autres doigts et les présentant au courant du fluide magnétique, ou en ramassant à une certaine distance les courans et les ramenant avec la paume de la main contre la tête, où on laisse la main appliquée pendant quelque temps. » — Mesmer, *Aphor.* 217.

§ II. — DOULEURS CONTINUES. — *Magnétisation directe.* — Employer tous les procédés connus. Passes longitudinales à des distances plus ou moins éloignées; souffle à froid sur le front; imposition des mains sur deux articulations, et souffle à chaud sur une troisième; continuer ainsi sur toutes les articulations. Frictions longitudinales si le malade peut les supporter; magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Emploi de l'or dans les frictions; vêtements magnétisés; bains et eau magnétisés; réservoir la nuit (1).

**NÉURALGIE.** — NÉURALGIE FACIALE, OPHTHALMIQUE. — *Ma-*

(1) « L'irritabilité exagérée des nerfs produite par l'aberration de l'harmonie dans le corps humain est ce qu'on appelle plus particulièrement *maladies nerveuses*.

» Il y a autant de variétés dans ces maladies qu'on peut supposer de combinaisons entre tous les nombres possibles: 1° l'irritabilité générale peut être augmentée ou diminuée par des nuances infinies; 2° différents organes peuvent être particulièrement affectés, et privativement à d'autres.... » — Mesmer, *Annor*, 241 à 244.

« Le magnétisme donne des forces, en même temps qu'il diminue l'agitation des nerfs....

» Il calme les nerfs dans les fièvres nerveuses...

» Bien des gens craignent que le magnétisme n'excite des commotions nerveuses, et même des convulsions, parce qu'ils se rappellent les effets produits chez Mesmer; mais à l'époque où Mesmer réunit pour la première fois des malades autour du baquet, il ne connaissait ni les moyens de diriger l'agent qu'il employait ni celui de calmer les crises, et depuis 1784 que les vrais principes du magnétisme sont bien connus, on n'a vu se reproduire aucune des scènes dont on avait fait tant de bruit. Il est cependant bon de dire ici dans quel cas des crises nerveuses peuvent avoir lieu et comment on en évite tous les inconvénients.

» Le magnétisme produit réellement des crises nerveuses dans les maladies du système nerveux; mais alors ces crises sont nécessaires pour la guérison; elles sont la suite d'un travail que fait la nature pour changer une mauvaise direction et rétablir l'équilibre; le magnétiseur ne les interrompt pas; il les calme par une action douce et par sa volonté...

» Le magnétisme excite encore des mouvements nerveux lorsque l'on en fait usage pour montrer sa puissance, par curiosité, pour obtenir des effets singuliers, lorsque l'on concentre l'action sur la tête, ou que l'on veut tout d'un coup employer une force extraordinaire, tandis que la personne que l'on magnétise résiste à l'action, lorsqu'au lieu d'être tranquille on est soi-même agité. Ne magnétisez qu'autant que vous êtes dans un état de calme, et que rien ne gêne le libre exercice de vos facultés; employez votre

*gnétisation directe.* — Imposition des mains, à mains opposées, sur les tempes et sur les oreilles; entraîner ensuite aux épaules et à l'extrémité des mains.

Addigitation pollicarienne (par les pouces); présenter les pouces devant les yeux, et passes verticales.

Addigitation rotatoire (tourner les pouces), et entraîner ensuite.

Addigitation quinquidige (avec les cinq doigts); toucher les yeux, le front, les tempes, le nez, les oreilles. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et en lotions; emploi de la baguette si elle ne fait pas mal au magnétisé; séances au réservoir; magnétisation de conserves si le malade en porte; réservoir la nuit.

§ II. — NÉVRALGIE FACIALE, MAXILLAIRE. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains, à mains opposées, sur les tempes, les oreilles, les ailes du nez, les rameaux dentaires et mentonniers, enfin toute la mâchoire; entraîner ensuite. Souffle à chaud sur les oreilles; à froid sur le front.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; emploi de la baguette si elle ne fait pas mal au magnétisé; séances au réservoir.

§ III. — NÉVRALGIE BRACHIALE. — *Magnétisation directe.* — Passes et frictions longitudinales; souffle à chaud sur les articulations.

*Magnétisation intermédiaire.* — Séances au réservoir; réservoir la nuit.

§ IV. — NÉVRALGIE SCIATIQUE. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur les nerfs intercostaux, et frictions douces ou passes pour entraîner aux extrémités; addigitation concentrée sur chaque articulation, frictions ensuite. Souffle à chaud.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; emploi

force graduellement et peu à peu; n'ayez absolument d'autre volonté que celle de guérir, et vous n'exécitez jamais de trouble chez celui que vous magnétiserez. » — Deleuze, *Hist. crit.*, 287.

de l'or dans les frictions; séances au réservoir; réservoir la nuit (1).

**NÉVROSES** (MALADIES NERVEUSES).—Voir aux mots Aliénation mentale, Amaurose, Aphonie, Apoplexie, Asphyxie, Asthme, Catalepsie, Chorée, Colique, Convulsions, Dyspepsie, Épilepsie, Hypochondrie, Hystérie, Idiotisme, Mélancolie, Névralgie, Palpitations, Paralysie, Somnambulisme, Surdité, Syncope. — Voir aussi l'*Exposé des Cures* au mot *Nerfs*.

**NEZ** (MALADIES DU).—§ I<sup>er</sup>.—INFLAMMATION AIGÜE.—*Magnétisation directe*.—Passes lentes devant le visage; imposition des mains sur les oreilles; frictions du sommet de la tête aux épaules et des épaules sur les bras; entraîner aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire*. — Bouteille d'eau magnétisée dont on présente l'orifice au-dessous des fosses nasales, à quelques centimètres de distance; réitérer plusieurs fois dans la journée, un quart d'heure chaque fois; eau magnétisée en boisson et lotions (2).

Procédés purificateurs après la séance.

§ II. — POLYPE. — *Magnétisation directe*. — Imposition d'une main sur le siège du mal; imposition des deux mains sur les ailes du nez; frictions en retirant les mains et descendre le long des bras.

Insufflation à chaud par le tube pour éviter toute espèce de dégoût; entraîner ensuite. Purification après la séance.

*Magnétisation intermédiaire*.—Eau magnétisée en boisson et lotions; séances au réservoir; réservoir la nuit (1).

**OBSTRUCTIONS**. — *Magnétisation directe*. — Imposition

(1) Voir la note 1 de la page 407.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 241.

(3) « Le révérend père Gérard, procureur général de l'ordre religieux de la Charité, m'amena, dit Mesmer, un malade affligé d'un polype au nez. Je le touchai quelques instants avec soin, et j'obtins des effets si heureux que plusieurs jours après le père Gérard m'apprit la chute du polype et la guérison du malade.

» Ce fait, que je n'ai pas vérifié, parce que la personne qu'il regarde ne m'en a pas fourni l'occasion, parvint jusqu'au village de Ruel, à deux lieues

des mains sur le siège du mal et le centre de la douleur; frictions pour entraîner.

de Paris, où s'était retiré M. Busson, premier médecin de madame la comtesse d'Artois, et membre de la faculté de Paris.

» Le polype de M. Busson était énorme; l'œil droit, déplacé par les racines du mal, était situé sur la tempe; sa grosseur avait élargi la narine du même côté, au point qu'elle s'étendait jusqu'à l'os de la pommette. Il en découlait habituellement, depuis plus de six mois, du sang décomposé, et un dévoiement de la plus mauvaise espèce indiquait que la masse des humeurs était entièrement viciée.

» La singularité de la cure que je viens de citer, d'après le père Gérard, donna à M. Busson un désir ardent de me connaître; il pria son ancien ami, M. d'Eslon, de lui procurer cette satisfaction. Je fus conduit à Buel sous des prétextes inutiles à détailler; je restai assez longtemps avec M. Busson; j'écoutai le détail de ses maux; je discutai son opinion, celle de ses conseils, la mienne, et lui donnai mes avis. J'annonçai qu'il s'établirait deux points de suppuration qu'il serait nécessaire d'ouvrir, de crainte que le pus stagnant n'engendrât la carie ou ne la rendit incurable. Pendant tout ce temps-là, je le soignai, et j'opérai sur lui des effets satisfaisants.

» M. Busson parut satisfait de moi; mais il le fut bien autrement lorsqu'à la suite de ma visite il sentit un bien-être inconnu depuis longtemps. Il eut recours à la protection de M. le comte d'Artois, qui voulut bien me faire dire « qu'il désirait que je traitasse M. Busson, si toutefois je ne craignais pas que cela compromit ma réputation. » Ce témoignage touchant d'intérêt ne me laissa pas la liberté du choix; je fis dire à M. Busson que la nature de son mal ne me permettant pas de le traiter avec mes autres malades, il pouvait se loger dans mon voisinage, où je lui consacrerai les moments que je pouvais dérober à mes occupations ordinaires. Cet arrangement convint à M. Busson.

» J'obtins la cessation de l'écoulement sanguinolent et du dévoiement colliquatif; le polype tomba; le nez dégrossit; l'œil rentra dans son orbite, et M. Busson acquit même des forces suffisantes pour se promener sur les boulevards. Mais au moment critique, lorsque les points de suppuration parurent et que l'ouverture en eut été faite, je perdis tout espoir: les humeurs qui se portaient sur la plaie s'organisaient à mesure qu'elles paraissaient; les progrès de la carie soupçonnée parurent à découvert, et je ne pus obvier à l'épuisement occasionné par la décomposition du sang.

» Cependant je ne discontinuai pas mes soins à M. Busson; il les aimait, il les demandait, il les sollicitait; je calmait ses douleurs. C'est ainsi qu'en l'accompagnant au tombeau, que je n'ai pu lui éviter, je me suis vu combler de ses bénédictions; j'ai adouci l'amertume de ses derniers moments, et j'ai reçu de sa famille éplorée les témoignages d'une sensibilité non suspecte.

« M. Busson mourut quatre mois après la chute naturelle du polype. » — Mesmer, *Précis historique*, page 168.

Voici l'Exposé des cures, au mot POLYPE.

Magnétisation palmaire rotatoire (imposition des mains avec mouvements circulaires), et entraîner.

Addigitation quinquidige concentrée; touchez avec les cinq doigts en posant d'abord la main avec les doigts un peu courbés et ramenant ensuite les doigts l'un contre l'autre. Le massage léger qui a lieu ainsi à l'extérieur se répète à l'intérieur sous forme de pression de la partie malade.

Il faut beaucoup de souplesse et de lenteur dans cette opération.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir (1).

**ŒDÈME.** — Même traitement que pour l'hydropisie.

Voir ce mot; voir aussi l'*Exposé des cures*.

**OPHTHALMIE.** Voir YEUX (Maladies des).

(1) « Les douleurs, les engorgements, les obstructions de l'estomac, du foie, de la rate et des autres viscères, se touchent localement et demandent plus ou moins de constance et de temps, à proportion du volume, de l'ancienneté et de la dureté des tumeurs. » — Mesmer, Aphor. 330.

« Dans les obstructions ou engorgements des viscères, le magnétisme est le plus puissant de tous les remèdes. On présente les doigts en pointe; on tourne pour diviser; on emploie l'insufflation; on entraîne ensuite. Le traitement est quelquefois très long. Des douleurs critiques se manifestent dans le siège de l'obstruction; mais le malade se trouve mieux chaque jour, et l'obstruction se dissout peu à peu. On facilite l'évacuation de ce qui a été dissous par l'usage de quelques laxatifs, et l'insensibilité au magnétisme prouve que la guérison est complète.

» Cependant lorsque l'obstruction d'un organe essentiel est parvenue à un tel point qu'il ne remplit plus aucune de ses fonctions, et que son tissu est détruit ou entièrement changé, le magnétisme peut être dangereux. En réveillant la sensibilité, en excitant un mouvement vif dans l'organe obstrué, il peut produire une crise que la nature n'aura pas la force de supporter, et le malade périra beaucoup plus tôt qu'il ne l'aurait fait si l'obstruction fût restée indolente. J'ai des exemples de ce malheur.

» Pour ne pas s'y exposer, il suffit de consulter un médecin qui distinguera si l'obstruction est parvenue à ce degré, ou si l'obstruction est reconnue incurable, et dans ce cas, on n'entreprendrait pas le traitement. On pourrait cependant essayer deux ou trois fois, non de concentrer le magnétisme sur l'obstruction, mais de magnétiser à grands courans pour voir si le malade est susceptible de somnambulisme; car s'il devenait somnambule, il dirait ce qu'il faut faire, et nous ne savons pas s'il ne pourrait pas se guérir. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 217.

Voir le traitement que j'ai décrit, *Introduction au magnétisme*, p. 447 à 462, et *Exposé des cures*, au mot OBSTRUCTION.



**ORGELET.** Voir YEUX (Maladies des).

**OREILLES** (Maladies des). — § I<sup>er</sup>. — ACCUMULATION DE CÉRUMEN DANS LE CONDUIT AUDITIF. — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains, à mains opposées, frictions en les retirant et descendant jusqu'au bout des doigts des mains; souffle à chaud sur le siège du mal; entraîner. S'il y a un exutoire, attirer sur lui. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; réservoir la nuit.

§ II. — DOULEURS D'OREILLE (otalgie). — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur les oreilles, à mains opposées; imposition sur tout centre de douleur et frictions pour entraîner.

Souffle à chaud; passes transversales; magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Toucher avec la baguette si le malade en supporte l'effet; séances au réservoir; réservoir la nuit (1).

§ III. — INFLAMMATION (otite). — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur les oreilles à mains opposées, et frictions pour entraîner; souffle à chaud. S'il y a un exutoire, attirer sur lui. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; séances au réservoir; réservoir la nuit par mouchoir et fichus magnétisés.

**PALES COULEURS.** Voir MALADIES DES FEMMES (*Chlorose*).

**PALPITATIONS DE CŒUR.** Voir CŒUR (Maladies du).

**PANARIS.** Voir PHEGMASIES CUTANÉES.

**PARALYSIE.** — § I<sup>er</sup>. PARALYSIE D'UN BRAS. — Frictions à partir du sommet de la tête jusqu'au bout des doigts. Souffle à chaud sur les articulations; frictions locales, circulaires, longitudinales.

(1) Mesmer, Aphor. 317.

§ II. — PARALYSIE DES MEMBRES INFÉRIEURS. — Insufflation à chaud sur les troncs nerveux ; passes longitudinales ; frictions circulaires ; frictions sur le cervelet en ramenant les doigts sur la nuque ; frictions sur l'épine dorsale et les reins jusqu'aux extrémités inférieures.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée ; séances au réservoir (1).

**PHLEGMASIES CUTANÉES. I. ANTHRAX.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans ; imposition de la main pendant un certain temps, puis entraîner aux extrémités ; imposition de la main avec les doigts écartés et redressés pour rafraîchir et détendre ; application (présentation) de la main pour donner du calme ; frictions pour entraîner aux extrémités.

*Magnétisation directe.* — Eau magnétisée en boisson et lotions ; cataplasmes magnétisés ; réservoir la nuit par compresse magnétisée (2).

(1) « Le magnétisme est indiqué dans toutes les espèces de paralysie ; presque toujours il réveille la sensibilité et rétablit le mouvement ; mais quelquefois des douleurs vives se manifestent à mesure que la sensibilité revient. Il faut alors que le magnétiseur et le malade aient de la patience.

» Dans la paralysie des membres, il est à propos de faire usage des frictions magnétiques. Si le magnétisme agit d'une manière sensible, et qu'il paraisse insuffisant, on s'aidera des remèdes indiqués par le médecin.

» La paralysie des organes du mouvement est quelquefois accompagnée de douleurs que le magnétisme parvient à dissiper sans rétablir le mouvement. La paralysie des membres inférieurs a souvent pour cause une affection de la moelle épinière ; il faut alors magnétiser en commençant derrière les reins et conduisant l'action le long des cuisses jusqu'au bout des pieds.

» Dans les relations de cures opérées en France, on en trouve plus de soixante de paralysies, et dans ce nombre il n'est question que de trois somnambules. J'en fais la remarque, parce que rien ne prouve mieux l'efficacité du magnétisme dans cette maladie. D'un côté, les malades n'ayant pas de somnambules, ils ne se sont point ordonné de remèdes, et ils ont dû leur santé au magnétisme seul ; de l'autre, quand on a voulu publier des traitements magnétiques, on a choisi de préférence ceux qui ont présenté des phénomènes singuliers, et puisqu'on a cité soixante guérisons de paralysie, il est probable qu'il y en a eu dix fois plus. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 230 et 231.

(2) Voir Deleuze, *Instr. prat.*, 245. — *Hist. crit.*, tome I, page 160.

II. BOUTONS AU VISAGE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; soufflé à froid; frictions longitudinales; entraîner aux extrémités (1).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions.

III. DARTRES. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; attirer aux extrémités.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; réservoir la nuit (2).

Employer les procédés purificateurs après chaque séance.

IV. ÉRYSIPELE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; passes longitudinales à bonne distance; pas de frictions.

Couper la séance par des repos (prendre les pouces ou poser la main sur les genoux), et écarter le fluide par des passes transversales.

Se purifier soi-même ou se faire purifier.

Action bien soutenue, afin que le fluide du malade ne pénétre pas le magnétiseur.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; bains magnétisés; séances au réservoir (3).

V. FURONCLES (clous). — *Magnétisation directe.* — § I<sup>er</sup>. — FURONCLE NAISSANT. — Imposition de la main sur le siège du mal; entraîner ensuite aux extrémités. Grands courans.

(1) « Le magnétisme est utile dans les maladies cutanées et internes. » — Mesmer, Aphor. 321.

« Je crois que le magnétisme convient à toutes les phlegmasies cutanées, comme la petite-vérole, la rougeole, les boutons au visage... »

« Pour les boutons au visage, il faut employer les grands courans et réitérer les passes sur les jambes. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 248, 246.

(2) Voir Mesmer, Aphor. 319, 321, 324. — Deleuze, *Instr. prat.*, 246. — Voir l'*Exposé des cures*, au mot DARTRES.

(3) Mesmer, Aphor. 321, 324. — « Je ne parlerai pas de l'efficacité du magnétisme pour la guérison des érysipèles, et pour prévenir le retour de cette maladie; c'est une chose connue dans tous les temps et dans tous les pays, et qui s'est déguisée sous mille pratiques superstitieuses. » — Koreff, page 458. — Voir en outre l'*Exposé des cures*.

Imposition de la main avec les doigts écartés et redressés; insufflation à chaud (1).

§ II. — FURONCLE FORMÉ. — Grands courans; imposition de la main sur le centre de la douleur (2), les doigts écartés et redressés; insufflation à chaud; frictions pour entraîner aux extrémités (3).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisons et lotions; réservoir la nuit par mouchoir ou compresses magnétisés (4).

VI. PANARIS. — *Magnétisation directe.* — Frictions lentes le long du bras, depuis l'épaule jusqu'au bout du doigt malade; arrivé là, quitter le doigt très doucement. Si on finissait la friction avec trop de vivacité, on pourrait occasionner au malade une douleur vive; il lui semblerait qu'on vient de lui retirer quelque chose du doigt en le lui ouvrant. Par une action lente, au contraire, on entraîne doucement.

Avant d'entraîner, et néanmoins après quelques frictions, prendre le doigt dans la main et l'y garder quelques minutes, entraîner ensuite par addigitation quinquidige (avec cinq doigts).

(1) « Dans les furoncles, si l'on magnétise au moment où l'inflammation commence, il est possible qu'on la dissipe en facilitant la circulation et produisant une crise légère. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 245.

« Dans le temps de la moisson, dit M. Deleuze, un homme de vingt-cinq ans, très robuste, eut au-dessus de la joue un furoncle dont il fut sérieusement malade. Il n'était pas encore guéri que son frère prit à la même place un bouton accompagné d'enflure, d'inflammation et de douleur... Je le fis asseoir, et je l'endormis quelques minutes. Une heure et demie après, il s'éveilla, et fut fort étonné de voir que la douleur, l'enflure et l'inflammation avaient disparu. »

(2) « Si le furoncle est déjà formé, on apaise les douleurs et l'on hâte beaucoup la maturité en employant une action locale. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 245.

(3) « Quelques jours après, dit M. Deleuze en continuant son récit, cet homme eut plusieurs boutons sur le corps; ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses travaux. Je présume que cette éruption fut produite par l'humidité que j'avais dispersée en frottant de la joue, et qu'elle n'aurait pas eu lieu si j'avais magnétisé plusieurs jours de suite pour exciter une transpiration ou toute autre crise. » — Deleuze, *Hist. crit.*, tome I, page 160.

(4) Voir l'*Exposé des cures*, au mot FURONCLE.

Dans les moments de repos, employer la magnétisation pollicarienne: opposer pouce à pouce; couvrir le pouce malade avec son propre pouce.

Après la séance, employer les moyens purificateurs: on se purifiera fort bien soi-même en posant une main sur une épaule et descendant jusqu'au bout des doigts. On insistera surtout sur la purification du pouce qui aura couvert le pouce malade; on le frictionnera fortement et on entraînera à son extrémité.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; compresses et plantes émollientes pour cataplasmes magnétisés au réservoir; réservoir la nuit (1).

VII. PETITE-VÉROLE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; passes longitudinales; imposition de la main sur l'estomac; en cas de suffocation, application (présentation); passes transversales de la tête aux extrémités. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; linge de corps magnétisé; magnétisation pendant le sommeil (1).

Action soutenue pour éviter la réaction du magnétisé; procédés purificateurs après chaque séance.

VIII. ROUGEOLE. — Même traitement et mêmes observations que pour la petite vérole.

(1) « Pour les panaris, on doit faire des passes le long du bras, jusqu'à l'extrémité du doigt, sur lequel on concentre l'action; on attire ensuite au-dehors; et si l'on fait usage d'un cataplasme calmant ou résolutif, on a soin de le bien magnétiser. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 245.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot PANARIS.

(2) « Le magnétisme est utile dans les maladies cutanées et internes. » — Mesmer, Aphor. 321.

« Je crois que le magnétisme convient à toutes les phlegmasies cutanées, comme la petite-vérole, la rougeole, la petite-vérole volante, les clous ou furoncles, le charbon ou anthrax, les boutons au visage, la teigne.

» Dans la petite-vérole et la rougeole, il accélère et régularise la marche de la maladie et facilite l'éruption. Si par un accident les boutons sont rentrés, ce qui est fort dangereux, il les fait reparaitre. — Deleuze, *Instr. prat.*, 245.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot PETITE-VÉROLE.

Voir l'*Exposé des cures* au mot ROUGEOLE.

**PLEURÉSIE.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; imposition et application de la main sur tout centre de douleur, et entraîner ensuite aux extrémités par des passes longitudinales. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (1).

**RAGÉ.** — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions depuis la partie mordue jusqu'à l'extrémité la plus voisine; ensuite frictions longitudinales, et entraîner aux extrémités.

(1) « Dans certaines maladies inflammatoires qui ont leur siège dans les viscères les plus essentiels, le magnétisme employé à l'époque de l'invasion peut opérer des merveilles en rétablissant l'harmonie générale et produisant une crise.

» Ainsi plusieurs expériences prouvent qu'il a guéri promptement des pleurésies qui s'annonçaient par un point de côté et un crachement de sang. Dans ce cas, on commence par poser la main sur le siège de la douleur; on l'y laisse quelque temps, puis on étend en faisant des passes à distance avec la main ouverte. On continue ainsi pendant une couple d'heures, et si la douleur n'est pas dissipée ou du moins considérablement affaiblie, ou si l'on n'a pas amené une crise salutaire, telle qu'une transpiration générale, on a recours aux moyens plus prompts de la médecine. Le temps qui se passe entre l'instant où l'on a fait appeler le médecin et celui où il a pu se rendre chez le malade suffit pour s'assurer si le magnétisme agit bien et s'il peut triompher de la maladie. Au reste, il est rare qu'on n'ait pas besoin de joindre quelques remèdes au traitement magnétique, et c'est au médecin à les prescrire. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 206.

« L'application de la paume de la main procure du relâchement, de la détente. La paume, présentée à la distance d'un, deux ou trois pouces, porte une action très douce. Je m'en sers pour apaiser des douleurs trop fortes et pour diminuer la trop grande irritation des fibres.

» Je me suis toujours servi avec succès de ces deux procédés dans les maladies aiguës, et surtout dans les fluxions de poitrine. J'ai eu trois ou quatre fois le bonheur d'apaiser totalement le point de côté en deux ou trois heures tout au plus, et l'irritation de la poitrine en une ou deux séances. Ces maladies ne se sont pas présentées plus souvent; mais dans ce petit nombre d'occasions, ce procédé si simple m'a suffi. Je commence par l'application de la main immédiatement sur la peau, lorsque la décence me le permet, et je finis par en présenter la paume à une très-petite distance, en suivant l'entraînement des courans, dont je parlerai dans la suite. » — Bruno, 84.

Voir *Exposé des cures*, au mot PLEURÉSIE, et *Mémoires* de M. de Puy-séguir, page 116, pour la cure intéressante de Catherine Montencourt.

Action vive, énergique, non interrompue; purification après la séance. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Usage fréquent d'eau magnétisée en boisson, bains et lotions (1).

(1) NOTE IMPORTANTE. — Lorsqu'une personne est mordue par un animal enragé, je recommande de joindre le traitement magnétique à la cautérisation.

D'abord on aura l'espoir que le malade deviendra somnambule; mais ensuite l'eau magnétisée sera un excellent spécifique contre la rage, *en ce qu'elle porte directement l'action magnétique sur l'organe affecté et le siège du mal.* (Deleuze, *Instr. prat.*, 72, 74.) — Mesmer dit aussi qu'elle opère des effets étonnants dans les plaies et les ulcères. — (Aphor. 320.)

Sans doute, guérir des enragés avec de l'eau n'est point chose ordinaire ni connue, mais cela ne prouve rien; la médecine en rirait que cela ne prouverait pas davantage, et je ne lui ai certainement donné, en aucune circonstance, le droit de rire de mes propositions, qui tendent toutes au soulagement de l'humanité. J'aime la médecine et les médecins; je les défendrai et les soutiendrai toujours auprès des ignorants et des ingrats, mais je crois que la médecine a beaucoup à apprendre et qu'elle ne fait pas tout ce qui est en son pouvoir pour s'instruire.

Par exemple, dirai-je aux médecins incrédules, vous vous êtes contentés jusqu'à présent de cautériser et laver avec de l'eau ordinaire la plaie d'un malade mordu par un animal enragé; si vous vouliez m'en croire, vous la lotionneriez avec de l'eau magnétisée, et vous seriez fréquemment boire de cette eau à votre malade.

Vous ne le voulez pas! vous ne croyez pas au fluide magnétique, à l'action d'un homme sur un autre homme et sur la matière, au magnétisme enfin! Vous êtes libres; si vos malades meurent, vous en aurez la responsabilité morale. Cependant, j'ai un avis à vous donner.

Puisque vous refusez, pour le moment du moins, d'éprouver les vertus de l'eau magnétisée, vous consentirez peut-être plus facilement à reconnaître celles d'une eau minérale. Or, je vous préviens qu'il existe, dans le sein bienfaisant de la terre, une eau ALUSSONNIENNE, *contre la rage* (\*)!

« Où? dans quel pays? Dites-le vite, nous vous regarderons comme un des bienfaiteurs de l'humanité! »

Permettez-moi d'en douter un peu. D'abord, comme vous n'avez pas habituellement la modestie d'Hippocrate et la foi de Galien, je ne sais pas trop si vous seriez satisfaits qu'un magnétiseur fit connaître une eau contre la rage; je crois que vous aimeriez mieux la trouver vous-mêmes. En outre, il ne serait pas impossible qu'il en fût à vos yeux de la découverte de l'eau contre la rage comme de celle du magnétisme animal: Vous nieriez tout de suite, et même longtemps après. Vous comprenez que je dois me tenir

(\*) ALUSSONNIENNE, ANTI-RABIENNE; racine; λύσσα, rage, et à particule négative et privative.

Dans cette terrible maladie, le magnétiseur doit préalablement examiner s'il pourra continuer le traitement sans aucune espèce d'interruption; il ne doit compter que sur lui et non sur un substitut, parce qu'à l'époque actuelle on trouverait peut-être difficilement quelqu'un qui voulût reprendre, en second, le traitement d'une personne chez laquelle la rage peut se manifester.

Un magnétiseur instruit, d'un caractère ferme, et qui pourra disposer de son temps, n'hésitera pas à traiter un infortuné mordu par un animal atteint de la rage; et pour lui inspirer le degré de confiance et de tranquillité nécessaire, il lui proposera de rester constamment auprès de lui. Si cela ne suffit pas, si le malade est inquiet, s'il parait craindre d'être abandonné au moment fatal, le magnétiseur se fera enfermer avec lui.

**RÉTENTION D'URINE.** — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains sur le siège du mal; insister longtemps; en cas de résistance, y joindre le soufflé à chaud.

Ensuite magnétisation palmaire rotatoire (tourner les mains; mouvements circulaires), et entraîner.

pour bien averti et rester en garde contre votre incrédulité. Mais voici ma proposition :

Rendez hommage à la mémoire de mon illustre maître le docteur Mesmer; reconnaissez publiquement, ouvertement, le magnétisme animal, et je vous découvrirai l'eau contre la rage. Vous refusez encore! Alors je me borne à vous dire avec votre confrère saint Luc, de glorieuse mémoire : « Cherchez et vous trouverez. »

« Mais jusque là, ceux des malades qui viendront à nous quand la cautérisation sera tardive, mourront donc entre nos mains? Vous en avez alors à votre tour, vous magnétiseur, la responsabilité tout entière! »

Écoutez, incroyables, écoutez bien ce que j'ai encore à vous dire :

Je suis médecin par le cœur; mais les choses magnétiques sont sacrées pour moi. Or, Hippocrate a dit « que les choses sacrées ne devaient être » montrées qu'aux hommes sacrés et rester interdites aux profanes jusqu'à » ce qu'ils aient été initiés aux mystères de la science. » Tant que vous ne serez pas allés vous instruire à une école magnétique, je dois donc vous taire une découverte que vous n'êtes pas encore dignes de connaître; mais comme les infortunés qui craignent les effets de la rage ne doivent pas être les victimes de votre entêtement, de votre paresse et de votre ignorance, envoyez-les-moi; je les guérirai.



*Magnétisation intermédiaire.* — Eau et bains magnétisés.

RÉTRÉCISSEMENT DU CANAL DE L'URÈTRE. — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales et imposition des mains.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir (1).

**RHUMATISME.** — *Magnétisation directe.* — Frictions locales et longitudinales; en cas d'irritation, remplacer les frictions par des passes; soufle à chaud sur les articulations. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Emploi de l'or dans les frictions; eau magnétisée; vêtements magnétisés; réservoir la nuit (2).

(1) Voir plus loin, page 437, les effets de l'eau magnétisée dans les maladies des voies urinaires. « M. Dartel se trouvant attaqué d'une rétention d'urine, tout fut employé inutilement depuis neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et sans obtenir le moindre soulagement. On fit appeler M. le comte Maxime de Puysegur, qui le magnétisa de suite.

» Vers les neuf heures, les urines recommencèrent à prendre leur cours, et à l'aide d'un demi-bain, le malade les évacua toutes. Les douleurs étaient calmées, le pouls naturel, et le malade se trouvait parfaitement bien. — *Rapport des cures opérées à Bayonne*, page 53.

Voir aussi l'*Exposé des cures*, au mot RÉTENTION D'URINE.

(2) « Dans les rhumatismes, les sciatiques, etc... les douleurs sont quelquefois considérablement soulagées ou même emportées dès la première séance: d'autres fois elles sont seulement déplacées; le plus souvent elles se calment ou se dissipent peu à peu, après un traitement plus ou moins long.

» Le rhumatisme est ordinairement chronique; mais il peut appartenir aux maladies aiguës, être accompagné d'une fièvre violente et nécessiter un traitement médical analogue à celui des fièvres inflammatoires. Dans ce cas, on magnétisera à distance, en attirant au-delà des extrémités, et par les procédés les plus calmants, et l'on se hâtera d'appeler le médecin, qui, d'après les effets qu'on aura d'abord produits, jugera s'il peut se dispenser d'avoir recours à d'autres remèdes.

» C'est dans le rhumatisme aigu que, sur certains sujets, le magnétisme opère de la manière la plus prompte et la plus surprenante. J'ai vu des malades qui avaient dans tous les membres une douleur si vive, que le moindre attouchement leur était insupportable, être tellement soulagés après une demi-heure de magnétisme à petite distance, que je pouvais leur faire des frictions sans qu'ils en éprouvassent la moindre gêne. Mais lorsque les douleurs sont ainsi calmées, il ne faut pas croire que la maladie soit guérie. Elle ne peut l'être que par une crise ou un long traitement.

» Je dois ajouter que de toutes les maladies qu'on a traitées par le magnétisme, le rhumatisme est celle dans laquelle on a obtenu le plus de

**RHUME DE CERVEAU.** ENCHIFRÈNEMENT (Coryza). — *Magnétisation directe.* — Imposition des mains, 1° sur le front, les doigts reposant au-dessus des oreilles; 2° sur les tempes, les doigts reposant encore au-dessus des oreilles; 3° sur les joues, les doigts passant sur les oreilles; 4° sur la mâchoire, en embrassant le menton, et posant les pouces à chaque aile du nez.

Après chaque imposition, passes ou frictions et entraîner par des passes sur les bras; souffle à froid sur le front. Magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; réservoir jour et nuit par mouchoirs et fichus magnétisés (1).

**ROUGEOLE.** Voir PHLEGMASIES CUTANÉES.

**SCIATIQUE.** Voir NÉVRALGIES.

**SPASMES.** Voir ESTOMAC, § V.

**SQUIRRE.** Voir MALADIES DES FEMMES.

**SUPPRESSION.** Voir MALADIES DES FEMMES (Aménorrhée).

**SURDITÉ.** — *Magnétisation directe.* — Frictions à mains opposées, du sommet de la tête en passant sur les oreilles; imposition des mains sur les oreilles, et entraîner ensuite.

Addigitation avec tous les doigts ensemble, et successivement l'un après l'autre, et entraîner ensuite.

Addigitation pollicarienne (toucher avec les pouces); action rotatoire, et entraîner aux extrémités.

Souffle à chaud; magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; emploi de la baguette, si le malade la supporte; séances au réservoir;

succès, quoiqu'on n'ait que très rarement produit le somnambulisme. — Deleuze, *Instr. prat.*, 237 à 239.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot RHUMATISME.

(1) « Dans les maux de gorge, principalement dans les lymphatiques, on magnétise la bouche avec le fer, et l'extérieur des moteurs de cet organe par le toucher. On magnétise aussi la membrane pituitaire, de même que pour l'enchifrènement et les affections des parties, où elle se répand jusqu'à la poitrine. » — Mesmer, *Aphor.*, 325, 326.

Voir *Exposé des cures*, au mot RHUME DE CERVEAU.

réservoir la nuit par mouchoirs et fichus magnétisés (1).

**SYNCOPE.** — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales; imposition des mains sur le creux de l'estomac, et entraîner ensuite.

Insufflation sur l'estomac; souffle à froid sur le front.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (2).

(1) « Pour la surdité, comme chez les paralytiques où la parole est empêchée, et chez les muets, l'attouchement se fait en mettant l'extrémité des pouces dans l'oreille, en écartant les autres doigts et les présentant au courant du fluide magnétique, ou en ramassant à une certaine distance les courans, et les ramenant avec la paume de la main contre la tête, où on laisse la main appliquée pendant quelque temps. — Mesmer, Aphor. 317.

« La surdité accidentelle cède ou résiste au traitement magnétique, selon la cause qui la produit. Le procédé le plus convenable consiste à diriger le magnétisme dans l'orifice de l'oreille par les doigts réunis et par l'insufflation, et à déterminer ensuite des courans. On a quelquefois réussi sur des sourds-muets. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 244.

« Dans la surdité causée uniquement par une affection dynamique du nerf, j'ai plusieurs fois obtenu des guérisons complètes. » — Koreff, page 403.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot **SURDITÉ**.

(2) « Mademoiselle \*\*\* eut une très grande frayeur. Elle en fut si vivement affectée qu'elle tomba tout-à-coup comme morte vers les quatre heures de l'après-midi. M. de Mouillesaux n'en fut averti que deux heures après. Il accourut, et la trouva sans connaissance, sans sentiment, les extrémités froides, les bras et les jambes roides; pâle, sans pouls, les dents serrées au point de ne pouvoir lui ouvrir la bouche. Elle était inondée de vinaigre et d'eaux spiritueuses, et à la merci des remèdes de tous les assistants; elle avait les pieds dans l'eau; il était question tout à la fois de la saigner et de lui casser une dent, afin de lui administrer de l'émétique, que l'on s'efforçait de lui faire prendre, mais inutilement. Elle était depuis deux heures dans cet état; un médecin venait d'entrer.

» M. de Mouillesaux la fit sortir de l'eau et essuyer; il suspendit toute espèce de remèdes, assurant qu'il allait la faire revenir. Heureusement on le laissa faire. L'effet fut prompt: bientôt la chaleur, le pouls se rétablirent, et au bout d'un quart d'heure, il put lui faire boire de l'eau magnétisée. Elle lui parla; il la mit de suite en crise, et au grand étonnement du docteur et de dix personnes qui étaient présentes, elle lui indiqua la manière de la magnétiser pour achever de rétablir le cours du sang. Elle refusa avec horreur la saignée et l'émétique dont il était question, et ne voulut que l'eau magnétisée...

» Le lendemain, elle dit à M. de Mouillesaux que, s'il ne fût pas venu à son secours avec le magnétisme, elle aurait eu quelques convulsions, et serait morte avant les vingt-quatre heures. » — *Annales de Strasbourg*, tom. III, pag. 78.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot **SYNCOPE**; et Roullier, page 57.

**TIG.** Voir NÉVRALGIE.

**TAIE.** Voir YEUX (Maladies des).

**ULCÈRE.** — *Magnétisation directe.* — Frictions longitudinales ; entraîner aux extrémités.

Imposition ou application des mains sur le centre de la douleur, et entraîner.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions ; séances au réservoir (1).

**VOMISSEMENTS.** — *Magnétisation directe.* — Imposition

(1) « Les plaies, les ulcères mêmes éprouvent d'excellents effets. Les lotions avec l'eau magnétisée, les bains locaux avec cette eau froide ou tiède, le traitement ordinaire, font un effet étonnant. Les malades souffrant de douleurs vives dans les parties ulcérées ou blessées les calment subitement en les entourant avec la corde. » — Mesmer, Aphor. 320.

« On a vu plusieurs fois guérir par le magnétisme des ulcères pour lesquels on avait épuisé les ressources de la médecine. Je vais en citer quelques exemples.

» Une femme de cinquante-huit ans avait un ulcère à la jambe ; on la guérit en apparence par des topiques. Mais deux mois après il lui survint au sommet de la tête un bouton qui, ayant acquis la grosseur d'un œuf, s'ouvrit et laissa échapper une matière verdâtre, purulente et fétide, mêlée quelquefois de caillots de sang corrompu. Bientôt les os du crâne s'exfolièrent ; il se fit un trou ; l'ulcère s'agrandit, et les médecins le jugèrent incurable.

» La malade était depuis cinq ans dans cet état ; elle souffrait continuellement ; elle était privée de sommeil et ne désirait que la mort, lorsque M. le chevalier Brice, ingénieur-géographe attaché aux Postes (\*), voulut bien la traiter par le magnétisme, dont elle n'avait aucune idée.

» Il calma d'abord la violence des douleurs ; il lui rendit le sommeil ; il produisit des crises ; et malgré la répugnance que devait lui inspirer cette affreuse maladie, malgré la fatigue qu'il éprouvait, il eut le courage de continuer et le bonheur de réussir après quatre mois de soins non interrompus. La cure étant terminée, il magnétisa encore une fois par semaine pendant plusieurs mois.

» Ce fait est d'autant plus digne d'attention qu'il n'y a eu ni somnambulisme ni aucun phénomène propre à exciter la curiosité. Cette femme a constamment fait usage de l'eau magnétisée, et elle n'a employé aucun remède. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 219.

Voir pag: 220 et 221 les autres faits que cite M. Deleuze ; voir en outre l'Exposé des curés, au mot ULCÈRES.

(\*) M. Brice de Beauregard, auquel on doit cette cure célèbre dans les annales magnétiques, est encore attaché aux Postes. Il était membre de l'ancienne Société du magnétisme de Paris, et fait encore partie de la nouvelle.

de la main sur l'estomac; si le malade ne la supporte pas, présentation à distance; frictions à mains opposées sur le dos et la poitrine.

Addigitation pollicarienne sur le creux de l'estomac, avec la paume et les autres doigts appuyés sur les côtes; passes longitudinales, magnétisation pendant le sommeil.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée; séances au réservoir; jour et nuit, mouchoir magnétisé sur l'estomac (1).

**YEUX** (MALADIES DES) (2). — § I<sup>er</sup>. — AMAUROSE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; application (présentation) de la paume de la main à

(1) On a vu le magnétisme produire des effets merveilleux dans le vomissement essentiel et chronique, lorsque tous les moyens de la médecine avaient échoué.

» M. Barbier, qui demeure à Reims, était depuis vingt ans attaqué de cette maladie, il ne pouvait conserver pendant un quart d'heure le plus léger aliment. Il eut recours au magnétisme d'après mon avis. Dès le second jour, le vomissement cessa, et deux mois de traitement lui ont rendu une santé parfaite.

» Deux filles, dont l'une vomissait depuis quinze mois, l'autre depuis dix, ont été dernièrement magnétisées à l'Hôtel-Dieu; l'une et l'autre ont cessé de vomir dès la seconde séance. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 222.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot VOMISSEMENTS, et surtout la cure de la demoiselle Samson, qui, abandonnée, reprise, délaissée, contrariée par le chef d'un hospice de Paris, n'en a pas moins eu lieu, par M. Dupotet, dont elle fait aujourd'hui la gloire, comme preuve de persévérance et de charité, de même qu'elle a assuré le triomphe de la puissance magnétique, et démontré manifestement l'aveuglement et le dépit des médecins anti-magnétistes.

(2) « Les maladies des yeux sont si nombreuses et si variées, dit M. Deleuze, qu'elles sont devenues l'objet d'une étude spéciale pour une classe de médecins qui s'en occupent exclusivement, qui en jugent le traitement fort long et souvent la guérison fort incertaine.

» Je crois que le magnétisme convient mieux que tout autre remède, parce qu'il porte directement son action sur l'organe de la vue, et qu'il pénètre dans l'intérieur du cerveau.

» Dans la plupart des cas, il agit plus efficacement que les saignées, les purgatifs et les vésicatoires. Les yeux sont-ils affaiblis, il leur donne de la force.....

» Les procédés doivent varier selon la nature du mal. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 240, 241.

distance, pendant quelques minutes ; ensuite passes et frictions aux extrémités.

Magnétisation pollicarienne (présentation du pouce en face de l'œil malade) ; passes transversales avec le pouce ; mêmes passes avec la main placée verticalement comme un éventail, et entraîner vers la tempe et l'oreille ; passes longitudinales ensuite.

Addigitation rotatoire (tourner le pouce devant l'œil malade) ; passes verticales ensuite.

Si le malade a un cautère ou un vésicatoire, l'exutoire se séchera ou les humeurs s'y porteront en abondance ; dans ce cas, favoriser l'écoulement, attirer les humeurs par des passes et des frictions ; entraîner ensuite aux extrémités (1).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et surtout en lotions ; séances au réservoir ; conserves ; lunettes magnétisées, si le malade en porte (2).

(1) « Les maladies des yeux se traitent avec le fer ou le bout des doigts, qu'on présente sur la partie, et qu'on promène sur le globe et les paupières, et la baguette surtout dans les taies. Il faut toucher très légèrement en cas d'inflammation. » — Mesmer, Aphor. 318.

(2) « J'entrepris, entre autres malades, dit Mesmer, mademoiselle Paradis, âgée de dix-huit ans, recevant de S. M. l'impératrice-reine une pension dont elle jouissait comme aveugle depuis l'âge de quatre ans. C'était une goutte sereine parfaite, avec convulsion dans les yeux.....

» J'entrepris encore la nommée Zwelferine, âgée de dix-neuf ans, aveugle dès l'âge de deux ans d'une goutte sereine, accompagnée d'une taie rideuse et très épaisse, avec atrophie du globe ; elle était de plus atteinte d'un crachement de sang périodique. J'avais pris cette orpheline dans la maison des Orphelines à Vienne.

» J'ai été assez heureux pour les guérir toutes deux. » — *Premier mémoire*, page 27.

« Lorsqu'une maladie est parvenue à un certain degré, ou lorsqu'elle tient à un vice de l'organe, il est tout simple qu'on ne réussisse pas.

« Dans une goutte sereine où depuis sept ans la cécité était complète, j'ai rappelé au bout de quinze jours la faculté de voir la lumière et de distinguer certains objets. La pupille a repris la sensibilité qui la fait se contracter ; mais je n'ai pu aller plus loin ; et lorsque j'ai cessé de magnétiser après dix mois de patience, la cécité est revenue peu à peu. Si la maladie eût été moins ancienne, il est probable que je serais parvenu à la guérir. — Deleuze, *Instr. prat.*, 242.

Voir l'*Exposé des cures*, au mot GOUTTE SEREINE, et plus haut, p. 279.

§ II. — CATARACTE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; entraîner aux extrémités.

Magnétisation pollicarienne par imposition; frictions transversales et longitudinales.

Magnétisation avec la baguette par imposition; réitérer les mêmes frictions. Examiner les effets en cas d'action trop vive, calmer par la présentation du pouce; le tourner; recommencer avec la baguette, si le malade la supporte; tourner la baguette comme on tourne le pouce.

Si le malade n'est pas incommodé de la baguette, essayer si une baguette de fer aimanté fera plus d'effet sur lui; toucher, entraîner par des frictions avec la baguette; la tourner, et donner ensuite du calme.

La baguette ne doit pas être employée si les yeux sont atteints de quelque inflammation (1).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; séances au réservoir; conserves-lunettes magnétisées, si le malade en porte. La nuit, mouchoir de tête magnétisé (2).

§ III. — OPTHALMIE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales.

Passes lentes depuis le sommet de la tête jusqu'au menton; faire en quelque sorte trois parts du visage: faire une première passe à partir du sommet de la tête, descendre sur un œil, une joue jusqu'au menton; seconde passe du sommet, descendre sur le nez et la bouche; troisième passe sur le côté opposé au premier; ensuite passes et frictions.

Passes transversales pour attirer aux oreilles; frictions sur les bras; entraîner aux extrémités:

(1) « Si la baguette est aimantée, elle a plus d'action; mais il faut observer qu'il est des circonstances, comme dans l'inflammation des yeux, le trop grand éréthisme, etc., où elle peut nuire. » — Mesmer, Aphor. 292.  
« Il faut toucher très légèrement en cas d'inflammation. » — Id., 318.

(2) «..... J'ai vu à Corbeil une femme dont on attribuait la cécité complète à une cataracte, et qui a été guérie en quinze jours. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 242.

Les malades atteints d'ophtalmie ayant souvent un exutoire, attirer fortement sur lui et entraîner aux extrémités (1).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et lotions; lunettes-conserves magnétisées; réservoir la nuit (mouchoir magnétisé).

Bouteille d'eau magnétisée; on en présente de temps à autre l'orifice au-dessous de l'œil pendant quelques minutes.

Les cataplasmes doivent être magnétisés; ou plutôt être faits avec des matières préalablement magnétisées. Tout ce qui approche ou entoure la tête du malade doit être magnétisé (2).

§ IV. — ORGELET. — *Magnétisation directe.* — Application (présentation) de la main sur l'œil malade, les doigts reposant sur le front et les tempes; addigitation pollicaire rotatoire; passes transversales.

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée (3).

§ V. — TAIE. — *Magnétisation directe.* — Grands courans; frictions longitudinales; entraîner aux extrémités.

Application (présentation) de la main devant l'œil malade; passes longitudinales jusqu'au menton et transversales jusqu'à l'oreille; ensuite imposition de la main elle-même; étudier les effets.

Application du ponce, rotation; passes longitudinales et transversales pour entraîner au nez, à la bouche et aux oreilles.

Addigitation quinquidige (avec cinq doigts réunis en pointe) concentrée; étudier les effets. Si l'action est trop

(1) Voir la note 2 de la page 7.

(2) « Dans les ophtalmies, le magnétisme dissipe l'inflammation, en détournant l'humeur qui se porte sur les yeux.....

» J'ai vu plusieurs fois guérir en peu de jours des ophtalmies pour lesquelles les oculistes les plus habiles avaient jugé nécessaire de faire un traitement compliqué.

Voir *Exposé des cures*, au mot OPTHALMIE.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 240. — Voir aussi *Exposé des cures*.



vive, cesser, puis reprendre. Si l'effet est toujours trop sensible, reprendre l'addigitation pollicarienne.

S'il y a exutoire et que les humeurs s'y portent, attirer sur lui et entraîner aux extrémités (1).

*Magnétisation intermédiaire.* — Eau magnétisée en boisson et surtout en lotions; séances au réservoir; conserves-lunettes magnétisées, si le malade en porte; réservoir la nuit, par mouchoir magnétisé.

(1) « Il faut toucher très légèrement en cas d'inflammation. » — Mesmer, Aphor. 318.

« Parmi les maladies soumises au traitement magnétique, disait dès 1784 M. de Jussieu, on peut citer quelques maladies d'yeux : une inflammation de cet organe dissipée, une vue rétablie par la dérivation d'une humeur, une taie légère promptement effacée.

» Deux autres taies qui couvraient les yeux d'une femme depuis cinq ans, à la suite d'un lait répandu, étaient si épaisses, qu'on ne pouvait apercevoir l'iris au mois de mai dernier (septembre). Son traitement ne produisit aucun effet sensible pendant trois semaines; mais au bout de ce temps, elle devint tout-à-coup sujette à des crises très fréquentes..... A cette époque, il s'établit une perte blanche; les taies parurent s'amincir, et l'iris commença à se dessiner. La malade put distinguer des couleurs et quelques objets à trois pouces de distance... A la fin de juillet, l'iris était plus apparent, et la vue paraissait un peu augmentée. » — *Rapport*, page 41.

« On a fréquemment fait disparaître des taies sur les yeux, dit M. Deleuze; je connais une dame qu'une taie produite par la petite-vérole avait privée d'un œil, et qui l'a recouvré en se faisant magnétiser pour une autre maladie.

» On réussit quelquefois en continuant avec patience, bien qu'on n'ait produit d'abord aucun effet. M. Geritz étant à Pesth, on le consulta pour une fille de huit à neuf ans, qui, par suite de la petite-vérole, avait un œil entièrement couvert d'une taie si épaisse, qu'elle ne voyait pas la lumière. Pendant deux mois, l'action parut absolument impuissante; le troisième mois, la taie s'amincit, et dans le mois suivant la guérison fut complète.

» J'ai magnétisé pendant deux mois une demoiselle de dix-sept ans qui, depuis sa naissance, avait une taie sur l'œil droit, et dont l'œil gauche était si faible, qu'elle ne pouvait sans beaucoup de fatigue lire ou travailler à la lumière d'une bougie; la taie s'est considérablement amincie, et je ne doute pas qu'elle aurait entièrement disparu si je n'avais été obligé de discontinuer le traitement. Quant à l'œil gauche, il a acquis et il conserve depuis dix ans toute la force qu'il peut désirer. » — Deleuze, *Instr. prat.*, 242 à 244.

Voir *Exposé des cures*, au mot TAIE, et plus haut, pages 279 à 282.

---

---

## QUATRIÈME PARTIE.

DE L'IPSOMAGNÉTISATION, OU MAGNÉTISATION DE  
L'HOMME SUR LUI-MÊME.

---

---

### CHAPITRE PREMIER.

*De la faculté de se magnétiser soi-même.*

« Celui qui demande reçoit; celui qui cherche trouve(1). » Ces paroles de Jésus-Christ s'appliquent parfaitement à la découverte du magnétisme, à son usage, à sa pratique et à son étude; les bienfaits divers qu'il doit répandre sur la terre sont immenses, et l'amélioration que les hommes lui devront semble n'avoir point de bornes. Je traiterai plus tard, s'il plaît à Dieu, la question philosophique du bonheur des hommes consolidé par les études magnétiques, au point de vue de l'union de la religion et de la philosophie; je ne m'occuperai aujourd'hui que de l'action de l'homme sur lui-même.

Après avoir guéri ses semblables, l'homme doit naturellement compter sur un service réciproque de la part de ceux auxquels il a porté secours; on n'a point d'exemples de médecins qui aient renié la médecine et repoussé les soins d'un confrère, lorsque la guérison a été possible; mais le magnétisme a ce caractère particulier qu'un grand nombre de magnétiseurs devront la guérison de leurs maux aux soins de leurs propres malades et l'entretien et la conservation de leur santé au magnétisme.

L'action de l'homme sur lui-même est incontestable et extrêmement facile à prouver. Les anciens l'ont pratiquée; depuis vingt-cinq ans quelques magnétiseurs en avaient ob-

(1) *Saint Luc, chap. II, v. 10.*

servé les bons effets, et les résultats que j'ai opérés sur moi et publiés dans mon *Introduction au magnétisme* ont déjà donné plus d'extension à cette connaissance de soi-même.

---

## CHAPITRE II.

### De la nature de l'ipsomagnétisation.

On peut prendre, pour base de la possibilité d'agir sur soi-même, deux cas principaux : ne pas être dans un état d'irritation ou de désordre général, et savoir magnétiser.

La première condition est péremptoire. On conçoit, par exemple, que celui qui est atteint de la fièvre et dont le corps entier est en proie à cette affection ne peut rien pour lui-même. Quant à la seconde, le degré d'instruction magnétique, il faut très peu de pratique pour se convaincre utilement; mais cette pratique est cependant nécessaire pour étudier ses propres sensations et diriger convenablement l'action.

---

## CHAPITRE III.

### De la magnétisation ordinaire et de l'ipsomagnétisation comparées.

Le magnétisme proprement dit, l'action d'un homme sur un autre, a eu longtemps ses incroyables; le nombre en devient moins grand chaque jour. Mais si l'on admet les phénomènes physiologiques, on n'en conteste pas moins encore très souvent l'action curative qui résulte d'une magnétisation sagement exercée.

En ipsomagnétisation, il n'y a point d'incroyables! on peut se magnétiser soi-même ou on ne le peut pas. Si on le peut, si en se magnétisant on ressent des effets, si ces effets font du bien ou du mal, selon la manière dont on pratique, il n'y a plus de doute et d'incertitude possibles. Se fait-on du mal, on le sent; si l'on cesse, on ne sent plus rien.

On doit bien penser, comme je l'ai dit dans mon *Introduction*, qu'il y a une notable différence entre la puissance de l'ipsomagnétisation et la magnétisation ordinaire, et que les cas où la première peut être exercée sont très restreints. Ils ne le sont pas assez, cependant, pour qu'il n'y ait de nombreuses occasions de se magnétiser utilement, et de prévenir par là beaucoup de maladies qui ne sont souvent que les suites de légères indispositions dont on a négligé de s'occuper.

Il faut poser en fait que cette action se réduit à entretenir et conserver la santé, résultat très important sans doute, mais qui donne déjà à comprendre que, pour exercer sur soi-même une action magnétique, il faut être à peu près bien portant.

Qu'un homme soit abattu par les souffrances, il ne peut se magnétiser lui-même; que transmettrait-il de sa main à une autre partie de son corps? Rien de bon, puisque sa maladie est répandue dans tout son être. Un tel homme est obligé d'avoir recours à son semblable pour en obtenir des secours.

Mais un autre homme n'a qu'une affection locale qui ne le prive pas de ses facultés physiques et morales; il souffre, et néanmoins la maladie reste concentrée sur un organe sans étendre plus loin ses ravages; celui-là peut se magnétiser lui-même et enlever le mal *avec sa main*.

#### CHAPITRE IV.

**De l'action ipsomagnétique chez les peuples anciens, et de son étude par les magnétiseurs modernes.**

Si les livres des Égyptiens étaient parvenus jusqu'à nous, nous serions bien plus avancés dans les sciences et les arts; car les usages, les habitudes que les Romains ont été prendre chez ce grand peuple au moment de sa décadence nous

rèvelent des connaissances particulières de tout ce qui peut contribuer à la conservation du corps humain.

Parmi les pratiques sanitaires que Vespasien rapporta de l'Égypte, alors qu'il n'était encore que César, Suétone nous cite celle de se magnétiser lui-même et de jeûner une fois par mois. Il dit : « *Valetudine prosperrima usus est : quamvis* » ad tuendam eam nihil amplius quàm fauces cæteraque membra sibimet ad numerum in sphæristerio defricaret, inediamque unius diei per singulas menses interponeret. » En français : « Il jouissait d'une très bonne santé, bien qu'il ne fit rien autre chose que de se frictionner méthodiquement lui-même (*sibimet*) la gorge et les autres parties en jouant à la paume, et de jeûner une fois par mois (1). »

Mesmer n'a point parlé de l'action de l'homme sur lui-même, et je n'ai vu nulle part qu'il l'ait pratiquée; MM. de Puységur et de Bruno n'en parlent pas davantage; M. Deleuze n'en avait aucune idée lors de la publication de son *Histoire critique du magnétisme*; dans son *Instruction pratique* il se borne à dire que « plusieurs magnétiseurs pensent que l'on peut se magnétiser soi-même, » et il donne ensuite son opinion, qui est fort judicieuse; mais on voit qu'il ne se magnétisait jamais lui-même.

Avant la publication de l'*Instruction pratique*, des expé-

(1) Suétone, Vie de Vespasien, § xx. — Je saisis cette nouvelle occasion d'avertir encore une fois les traducteurs d'ouvrages latins, qu'ils manquent généralement d'exactitude, et ne tiennent aucun compte des mots employés par les auteurs dont ils ont la prétention de nous faire connaître les œuvres.

J'ai sous les yeux une traduction de Suétone, et au lieu de dire que Vespasien se frictionnait *lui-même*, on lui prête qu'IL SE FAISAIT FROTTER ! Ici il y a deux fautes graves. D'abord *defricare*, appliqué à la médecine, n'a jamais signifié *frotter*, mais *frictionner* (CELSE, PLINE); ensuite les mots *sibimet defricare* expriment l'action d'un homme sur lui-même, et non celle d'un autre homme sur son semblable.

Les mots font les choses; ceci en est une preuve. Comment aurais-je pu retrouver la trace de l'ipsomagnétisation, si je n'avais pas lu Suétone sur le texte? Je répéterai donc ce que j'ai dit sur le même sujet dans mon *Histoire du somnambulisme* (tom. I, pag. 349): Si des auteurs ne paraissent pas dignes d'intérêt, il est inutile de perdre son temps à les traduire; s'ils méritent de l'être, il faut les respecter.

riences avaient eu lieu : les unes avaient été infructueuses ; d'autres avaient porté à croire que l'on obtiendrait de véritables succès. M. Birot et le docteur Roullier, tous deux membres de la Société du magnétisme de Paris, me paraissent être les premiers qui aient pratiqué et traité ce sujet.

En 1814, M. Birot s'exprimait de la manière suivante, dans les *Annales du Magnétisme* :

» Les expériences qui tendraient à prouver que l'on peut  
 » se magnétiser soi-même avec succès n'ont pas été jus-  
 » qu'à présent assez nombreuses pour être concluantes ; la  
 » question peut donc être regardée comme indécise, et c'est  
 » par ce motif que je me suis décidé à l'examiner, sans  
 » avoir la prétention de la résoudre...

» En ne supposant qu'une légère indisposition, qui laisse  
 » à la volonté toute sa plénitude d'exercice, si le magnéti-  
 » seur touche la partie affectée, le fluide qu'il y dirige y  
 » déterminera nécessairement le mouvement sanatif qu'il  
 » exciterait dans la même partie du corps chez un autre  
 » individu...

» Le premier mouvement d'un individu frappé par un  
 » corps contondant est de porter la main où il a reçu le coup,  
 » et la seule pression des parties offensées lui procure déjà  
 » un premier soulagement. Je connais plusieurs personnes  
 » qui, lorsqu'elles éprouvent des coliques, se frictionnent  
 » l'estomac et adoucissent sensiblement leurs souffrances.  
 » Le chien qui lèche sa plaie est conduit par un instinct dont  
 » l'homme est aujourd'hui privé, parce qu'il ne sait plus  
 » entendre la voix du sens intérieur. La civilisation, en  
 » perfectionnant l'espèce humaine, semble lui avoir ravi ce  
 » don précieux qui, dans l'origine, devait lui être commun  
 » avec les autres animaux.

» Éprouvant une douleur fort incommode, ayant le cer-  
 » veau embarrassé et le front appesanti, après m'être fait  
 » magnétiser par un ami, je me couchai et m'endormis ;  
 » mais le lendemain je me réveillai avec elle. Tout-à-coup  
 » l'idée me vint de m'en délivrer en me magnétisant. J'aurais

» pu appliquer ma main sur la partie souffrante ; bien que  
 » ce moyen dût me convenir, j'en choisis un autre plus ex-  
 » péditif, et voici celui auquel je m'arrêtai.

» J'avais un pied de réséda en fleur ; je me figurai que si  
 » j'en respirais l'odeur après l'avoir magnétisé, je me déli-  
 » vrerais de l'excès de fluide qui me gênait. J'opérai et je  
 » guéris. En toute autre circonstance, si je n'avais pas eu un  
 » violent mal de tête, l'odeur du réséda, fortement aspirée,  
 » n'eût été propre qu'à me le procurer.

» A cette époque, j'éprouvais depuis un an, dans le  
 » genou droit, une douleur assez vive dont la constance me  
 » causait quelques inquiétudes ; je me suis magnétisé pen-  
 » dant quelques jours, et la douleur n'a pas reparu.

» J'ai souvent magnétisé de l'eau pour mon usage ; je lui  
 » ai dû habituellement des digestions plus faciles (1).

» — Peut-on se magnétiser soi-même ? C'est une ques-  
 » tion, disait en 1817 le docteur Roullier, que j'ai souvent  
 » entendu faire et qu'il n'est pas difficile de résoudre.

» Nul doute que dans une légère affection locale, si elle  
 » est accompagnée de douleur, l'influence magnétique de  
 » toutes les autres parties de l'organisme ne puisse alors  
 » produire un bon effet et devenir curative.

» Dans le cas d'une douleur locale, j'ai essayé quelquefois  
 » de me magnétiser. Je plaçais ma main à plat sur la partie  
 » souffrante, et de l'autre, je faisais de légères passes ; je  
 » ressentais bientôt dans la main immobile une chaleur très  
 » sensible ; la partie souffrante s'échauffait ; une douce moi-  
 » teur allégeait momentanément le mal et le faisait même  
 » quelquefois tout-à-fait disparaître.

» Plusieurs magnétiseurs m'ont rapporté des faits analo-  
 » gues ; mais je n'ai à citer aucun exemple qui prouve que  
 » l'on puisse obtenir, en se magnétisant soi-même, des  
 » effets décidément curatifs, surtout dans des cas graves  
 » où la nature a besoin d'un nouveau ton de mouvement,

(1) Birot, *Recherches sur la faculté de se magnétiser soi-même*. — *Annales du magnétisme*, tome II, page 230 à 239, 201 à 209.

» d'une nouvelle impulsion, qu'un individu plus fort et plus sain est seul capable de communiquer (1).

M. Deleuze, qui connaissait les expériences et les opinions de MM. Birot et Roullier, s'exprime en ces termes dans son *Instruction pratique* :

« Quoique le magnétisme consiste dans l'influence qu'un individu exerce sur un autre, plusieurs magnétiseurs disent qu'on peut se magnétiser soi-même ; cela est vrai, mais seulement pour certaines personnes et dans certains cas.

» Lorsqu'un homme qui a l'habitude de magnétiser a une douleur locale, par exemple au bras, ou à la jambe, ou à l'estomac, il peut la dissiper ou l'adoucir en employant avec attention sur lui-même les procédés magnétiques, mais il faut pour cela qu'il soit en bonne santé.

» Quand on est atteint d'une maladie générale, quand on a la fièvre ou une affection organique, il est clair qu'on ne peut tirer de soi-même le remède, puisque le fluide dont on dispose n'a pas les qualités nécessaires (2). »

Telles étaient les expériences et les opinions des magnétiseurs, lorsqu'en 1840 j'ai publié mon *Introduction au magnétisme*, dans laquelle j'ai inséré un assez long chapitre : *De l'action de l'homme sur lui-même*. J'entrerai ici dans de plus longs détails sur ce sujet important.

## CHAPITRE V.

### Des divers modes d'ipsomagnétisation.

L'action ipsomagnétique est directe ou intermédiaire; on se magnétise soi-même ou l'on magnétise des corps qui unissent leur propre vertu à celle du corps humain et les reportent ensuite entièrement sur la partie malade. On fait

(1) Roullier, 62 à 64.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 180.



ainsi pour soi-même ce que l'on a fait pour les autres.

L'ipsomagnétisation est simple ou somnambulique; en d'autres termes, on se magnétise pour guérir une affection ou pour se mettre soi-même en crise somnambulique.

La première action convenablement et sagement exercée offre de très grands avantages et peu d'inconvénients; la seconde est souvent dangereuse, ainsi que je l'expliquerai plus loin.

---

---

## CHAPITRE VI.

### De l'ipsomagnétisation directe.

Pour se magnétiser soi-même, on emploie les moyens ordinaires, le contact, l'attouchement, l'insufflation. On s'impose les mains ou on les présente à distance; on fait des frictions ou des passes; on souffle à froid ou à chaud.

Lorsque l'on est fatigué, on entretient l'action par des corps intermédiaires; on la soutient encore par les mêmes corps pendant le sommeil.

Lorsque, par suite de la magnétisation ordinaire, un malade est devenu somnambule, et que sentant venir la crise ordinaire, il n'a pas auprès de lui le magnétiseur qui doit la développer, il peut quelquefois, en posant doucement la main sur son front ou sur son estomac, hâter le sommeil; mais il est rare que cette action ne soit pas accompagnée d'efforts pour arriver plus vite et plus sûrement au résultat, et ces efforts surexcitent le système nerveux.

Il y a, pour arriver au même but, des moyens plus simples, plus sûrs, et qui n'offrent pas le même danger.

---

---

## CHAPITRE VII.

### De l'ipsomagnétisation intermédiaire.

Tous les corps que l'homme imprègne de son fluide afin de pouvoir agir sur ses semblables, agissent sur lui-même lorsqu'il les magnétise ou qu'il les a préalablement magnétisés. Ils restent les dépositaires de son action, et la lui rendent lorsqu'il en a besoin.

Un malade qui croit avoir besoin de secours doit toujours garder chez lui un arbuste vigoureux ; s'il est à proximité d'un jardin , il magnétisera un arbre.

L'eau est le plus commode des réservoirs magnétiques ; et malgré le peu de temps qu'il faut pour la magnétiser, il est toujours bon d'en avoir à l'avance.

J'ai connu un homme de quarante ans qui, depuis près de vingt années, était atteint d'un rétrécissement du canal de l'urètre. Je n'ignorais pas sa maladie, et je savais que le filet d'urine était très mince. Je lui conseillai l'usage de l'eau illomagnétisée ; il suivit mon conseil. Au bout de trois jours, il revint me voir, et me dit avec l'expression d'une admiration véritable qu'il urinait à plein canal. Une heure après, il urina devant moi, et je fus témoin de l'exactitude de son récit. Malheureusement cet état de choses ne dura que quinze jours ; au bout de ce terme, le filet d'urine diminua ; la modification de l'organe altéré par vingt années de maladie ne permit pas son entier rétablissement, mais il est resté un mieux très sensible ; le malade ne fait plus d'efforts pour satisfaire au besoin de vider la vessie ; le jet est continu et d'un volume raisonnable, tandis qu'avant l'usage de l'eau magnétisée il descendait quelquefois jusqu'à la forme d'une aiguille.

---

---

## CHAPITRE VIII.

### *Des lieux, jour et heure propres à l'ipsomagnétisation.*

Pour se magnétiser, il faut choisir un moment opportun, celui où l'on sera sûr de ne pas être dérangé : le soir, avant de se coucher, si toutefois l'on n'est pas trop fatigué et si la digestion est bien faite; le matin, au moment du réveil, me paraît être l'instant le plus favorable.

Le lit ou la promenade sont également bons; cependant le lit ou un siège commode sont généralement préférables et plus propices au recueillement ou à l'étude des sensations que l'on excite en soi-même.

---

---

## CHAPITRE IX.

### *Des inconvénients et des dangers de l'ipsomagnétisation.*

Un homme qui se magnétise lui-même est absolument dans la même situation que celui qui magnétise son semblable.

S'il agit sans réflexion, ou si, effrayé des effets qu'il produit, il suspend l'action, il peut se nuire assez gravement pour éprouver des souffrances et un malaise sérieux. S'il remue la bile et qu'il ne lui donne pas une direction, il aura plutôt une éruption qu'une évacuation; s'il déplace une humeur et qu'il ne l'entraîne pas aux extrémités, elle se jettera sur un autre organe que celui où elle était arrêtée.

En admettant qu'il n'arrive rien de fâcheux, si le degré de pratique est trop minime, on n'exercera qu'une action faible, sans résultat ni portée, tandis que si l'on sait magnétiser, l'action exercée sur soi-même amène de bons résultats et bien plus promptement.

Il faut aussi, à celui qui veut opérer sur lui-même, la réflexion, la prudence et la sagesse qui doivent le diriger quand il s'agit de rendre service à un malade.

Ainsi, c'est un principe magnétique qu'il ne faut point chercher le somnambulisme, mais le laisser naturellement venir; dans l'ipsomagnétisation, il en est de même. Celui qui cherche à se rendre somnambule par des frictions intenses, et en actionnant son propre cerveau, peut surexciter en lui-même le système nerveux, et déranger tout-à-fait sa santé.

Il faut cependant distinguer entre le malade qui est déjà somnambule et celui qui ne l'est pas encore. Dans ce dernier cas, l'ipsomagnétisation qui tend au somnambulisme est dangereuse; dans le premier, elle est quelquefois utile en cas d'absence du magnétiseur ordinaire; mais son usage continu agirait sur les nerfs et engendrerait avec le temps une affection nouvelle qui serait incurable.

Toute personne déjà somnambule qui sent venir le moment du sommeil magnétique en l'absence de son magnétiseur, doit s'abandonner doucement à l'action de la nature; dans le cas seulement où celle-ci serait insuffisante, elle pourrait employer l'ipsomagnétisation intermédiaire, à défaut d'un corps dépositaire de l'influence de son propre magnétiseur.

---

---

## CHAPITRE X.

### Nosologie ipsomagnétique, ou application des procédés aux maladies.

Il y a des personnes qui, à l'approche du printemps ou de l'automne, éprouvent certaines indispositions; il survient chez elles un embarras gastrique, il y a oppression et perte de l'appétit. A cette affection, on oppose ordinairement des vomitifs ou des purgatifs. D'autres ont, aux mêmes

époques, l'habitude de prévoir ces sortes d'indispositions et de prendre les remèdes qui ont le plus d'action sur elles; elles évitent ainsi l'action de la bile qui les tourmenterait le reste de l'année.

Il survient encore à d'autres, par suite d'un refroidissement, d'un coup d'air, une douleur qui tient le cou ou un bras dans un état d'éréthisme ou de roideur continu et insupportable.

Enfin un événement peut surprendre vivement et agir à la fois sur le physique comme sur le moral; il y a congestion du sang vers la poitrine et douleur à l'épigastre; le malade éprouve la sensation d'une barre qui gêne les fonctions les plus importantes; le sommeil est lourd, l'appétit devient nul; plus on s'endort sur cet état de choses, plus le mal augmente: une saignée ou les sangsues sont indispensables.

Lorsque tous ces dérangements arrivent chez un homme qui connaît le magnétisme, il peut se dispenser d'appeler le médecin, et essayer de se guérir en se magnétisant lui-même. En effet, il n'a pas à craindre de retarder inconsidérément les secours de la médecine, car cinq minutes de recueillement, et cinq autres minutes employées à s'assurer si le magnétisme agit, sont suffisantes pour le déterminer.

S'il n'y a pas d'action (ce qui pourrait encore arriver, car il n'est pas de remède qui ne manque quelquefois son effet), il envoie chercher le médecin, et à la première indisposition il réussit mieux; mais ceci n'est qu'une supposition, et il n'est pas probable qu'elle devienne une réalité; jusqu'à ce jour les effets de l'action de l'homme sur lui-même ont été plus ou moins remarquables, mais toujours constants.

Je vais maintenant indiquer comment, dans plusieurs cas, l'ipsomagnétisation est utile:

Par exemple, un homme éprouve un embarras gastrique; il respire difficilement, l'appétit est nul; en cet état, au lieu de prendre divers remèdes, il peut se magnétiser. Si la maladie est récente, elle cédera en une ou plusieurs séances;

si on a laissé s'écouler un mois ou deux, elle sera plus rebelle.

Placé convenablement, l'homme qui souffre de l'estomac impose sa main (une seule main, ou l'une après l'autre, ou les deux mains) sur la poitrine, les doigts placés en haut, le talon posé sur le creux de l'estomac, et il la descend ainsi très doucement, de manière que le bout des doigts vienne prendre la place du talon de la main.

Au bout de quelque temps il replace sa main au-dessus de l'estomac et la descend jusque sur l'abdomen. S'il continue cette action pendant vingt minutes, une demi-heure, il commence dès le premier jour à se sentir soulagé; il respire plus à l'aise, et ce premier essai lui sert d'encouragement. S'il persévère ainsi pendant huit ou quinze jours, selon l'intensité de la maladie et la négligence qu'il a mise à la prévenir, il voit chaque jour diminuer ses souffrances et cesser ses inquiétudes; plus il s'en aperçoit, plus il met de confiance dans l'action magnétique, et bientôt son estomac se trouve entièrement dégagé.

Mais il peut arriver à l'homme qui essaie sa force magnétique pour guérir une maladie, d'opérer doublement sur lui-même; c'est-à-dire que le magnétisme, après avoir attaqué et dissipé la maladie apparente pour laquelle on aura désiré son secours, portera son action sur une autre affection qui n'avait pas encore pris assez de développement pour déranger visiblement et sensiblement l'équilibre sanitaire.

Ainsi, celui qui est parvenu à faire passer un embarras gastrique peut, s'il continue de se magnétiser dans la crainte de n'avoir pas entièrement détruit les causes du mal qui l'oppressait, porter, comme je l'ai dit, l'action du magnétisme sur un engorgement intestinal qui n'aurait que plus tard démontré son existence. Ce n'est ni un malheur ni une faute; c'est au contraire un événement heureux, mais dont il est bon d'être prévenu.

Ce cas peut se présenter lorsque l'on aura oublié de se soumettre à quelques précautions annuelles. On ne se sera

pas purgé quand on devait le faire ; la bile se sera agglomérée et se trouvera plus ou moins prête à faire irruption , si on ne cherche pas à lui donner un cours.

Lorsqu'en effet l'on s'est magnétisé pour un embarras gastrique et qu'il est dissipé, c'est seulement par pure précaution que l'on se magnétise encore quelque temps, puisqu'il n'y a pas d'effet sensible, et l'on s'apprête à cesser s'il n'y a plus d'action. Mais le magnétisme qui a dissipé le malaise de l'estomac porte aussitôt son action sur le bas-ventre, et la main qui continue de passer de l'estomac au bas-ventre remue et détache la bile qui s'y est agglomérée depuis longtemps. La poitrine se soulève alors, il semble qu'un foyer de chaleur vient de s'allumer chez le magnétisé. Stupéfait, incertain, épouvanté même, il s'arrête afin de se rendre compte de l'effet qu'il vient d'éprouver. A peine la main a-t-elle cessé d'agir qu'il n'y a plus d'effet, mais seulement un trouble intérieur, comme si l'on n'avait pris qu'une faible partie d'un médicament très actif.

Il est impossible de rendre l'impression qu'éprouve le malade en raison de l'effet qu'il a produit sur lui-même. S'il n'a aucune instruction magnétique, s'il ne connaît pas cette propriété qu'a le magnétisme d'agir sur une maladie cachée, après avoir guéri la plus apparente, il croit, dans le premier moment, qu'il a mal opéré et qu'il vient de se nuire à lui-même. Ce n'est donc qu'en hésitant qu'il essaie de continuer et qu'il replace sur lui cette main si puissante.

S'il est magnétiseur, il n'est pas moins saisi d'étonnement et de crainte lorsque cet effet se manifeste pour la première fois ; mais il se calme promptement, parce qu'étant bien certain que l'embarras gastrique a disparu, il suppose, après un moment de réflexion, qu'il y a un autre germe de maladie qu'il ne soupçonnait pas, et que le magnétisme vient de développer ; il continue donc d'agir.

Aussitôt que la main se place sur l'abdomen, l'action recommence, et il ne peut plus rester de doute sur le genre de la maladie attaquée. Des coliques se font sentir, des nau-

sées caractéristiques et des envies de vomir surviennent ; la bile se déplace et cherche une issue.

En cet état, le malade-magnétiseur doit particulièrement s'appliquer à entrainer la bile vers le bas, afin d'éviter une éruption qui aurait certainement lieu si l'on suspendait l'action.

Pour aider la nature, il faut changer la disposition de la main, et au lieu de l'imposer à plat sur la poitrine, il est nécessaire de soulever le poignet de façon que la paume de la main soit un peu élevée et que les doigts se trouvent un peu courbés. La magnétisation palmaire se trouve alors remplacée par la magnétisation digitale, et la main, en parcourant à la surface du corps les contours abdominaux, répètera dans l'intérieur un mouvement furcal qui détachera la bile et l'entrainera au passage.

Au bout de quelques minutes, l'effet de la magnétisation devient sensible ; la chaleur, produite par le déplacement des humeurs, diminue ; la bile descend ; des borborygmes et de légères coliques l'annoncent ; on continue d'agir, elle descend toujours, et l'on ne cesse que pour se préparer à une évacuation alvine, après laquelle on continue d'opérer encore, pendant quelque temps, pour la rendre complète. On reconnaît alors, à l'inspection des matières et par un soulagement mêlé de fatigue, que le magnétisme a produit l'effet d'un remède médical.

Lorsqu'il y a congestion du sang vers la poitrine, la magnétisation est à peu près la même, mais les sensations du malade sont différentes.

Il est inutile, dans ce cas, d'user de la magnétisation palmaire plus longtemps que dans les premières minutes, parce que son action douce et calmante serait trop faible. Il faut, par une force énergique, ramener le sang aux extrémités, et c'est par la magnétisation digitale, les doigts légèrement courbés, que l'on doit peu à peu rétablir la circulation.

Si déjà on a eu occasion de se magnétiser, les effets



qu'on a pu ressentir ne sont rien comparativement à celui qui se prépare.

A peine les cinq doigts sont-ils posés sur l'estomac, qu'à l'instant même et avant qu'on ait exécuté le moindre mouvement de descente, il semble qu'ils s'insinuent et se jalonnent dans le mal. Alors on tourne la main sans changer de place, et le plus doucement possible; mais le mouvement de rotation se répète aussitôt dans l'estomac et fait éprouver un saisissement subit qui imprime au magnétisé un sentiment de terreur proportionné à la grandeur du phénomène qu'il vient de créer. On se rassure bientôt, on recommence; puis ensuite, traquant la main de l'estomac au bas-ventre, on attire le sang au milieu de douleurs sensibles, car c'est un sillon intérieur que la main trace chaque fois qu'elle passe. Bientôt ce râteau humain a détergé les parties malades; on entend, on sent se dissoudre l'obstruction sous la main; elle descend. Une action vive en accélère encore la résolution, et soit que cette opération ait lieu en une ou plusieurs fois, on ne sent plus d'autre mal qu'une lassitude ou un engourdissement des jambes qui cède à quelques passes de réitérées.

Depuis la publication de mon *Introduction au magnétisme*, j'ai reçu, au sujet de l'action ipsomagnétique, des lettres et des visites ayant pour but de me demander des conseils ou me rendre compte des effets obtenus.

Une personne, qui avait une douleur rhumatismale fixée depuis deux ans dans le bras gauche, est parvenue à la faire disparaître après deux mois de frictions longitudinales. Dans les premiers moments, elle a eu occasion d'observer sur elle-même un effet qui a lieu dans la magnétisation ordinaire: la douleur étant plus forte à l'épaule que dans les autres articulations, le malade se contentait d'agir depuis l'épaule jusqu'au coude, et il se sentait soulagé; mais bientôt il reconnaissait que la douleur était restée à l'endroit où avait cessé la friction, *au coude*, et pour l'entraîner il fallut continuer de magnétiser depuis le coude jusqu'au bout des doigts.

Une autre personne a été attaquée de la goutte, et la douleur se faisait sentir dans les orteils; le malade se magnétisa du coude-pied à l'extrémité des doigts, et la douleur cessa chaque fois après une demi-heure de magnétisation: elle n'est plus revenue depuis près de deux ans.

Enfin, sans aller chercher ces cas assez graves, l'ipsomagnétisation peut être journellement d'une grande utilité, c'est-à-dire qu'il arrive souvent de manger des aliments qui rendent la digestion laborieuse; il suffit alors de passer la main de l'estomac jusqu'au bas-ventre; on aide ainsi le travail de la nature, l'obstacle cède à la main et descend avec elle.

Le premier mouvement de l'homme qui vient de se magnétiser lui-même aussi heureusement, est de se jeter à genoux pour remercier Dieu. C'est aussi ce que j'ai fait avec le sentiment d'une vive reconnaissance et de la plus profonde admiration.

Je ne prétends pas que tous les hommes aient sur eux la même puissance que j'ai sur moi; il en est, sous ce rapport, de l'ipsomagnétisation comme de la magnétisation ordinaire: quelques individus pourront beaucoup sur eux-mêmes, d'autres moins; les uns et les autres seront, comme l'a dit Mesmer, plus ou moins susceptibles de magnétisation (1); enfin, il se trouvera aussi des individus qui, d'abord insensibles à leur propre attouchement, en éprouveront plus tard des effets salutaires. Ce que je puis assurer, c'est que je dois à l'action magnétique, exercée sur moi-même, la conservation de ma santé souvent compromise par de longs et pénibles travaux.

(1) Mesmer, Propositions 11 et 18.



# TRAITÉ DU SOMNAMBULISME.

---

---

## PARTIE THÉORIQUE.

---

### LIVRE PREMIER.

DE LA RÉUNION PROCHAINE ET NÉCESSAIRE DES ÉTUDES  
MATÉRIELLES ET SPIRITUELLES.

---

---

#### CHAPITRE PREMIER.

*De l'utilité et de l'inutilité relatives des théories magnétiques et  
somnambuliques.*

La grandeur de l'esprit humain est une preuve manifeste que Dieu permet de toujours espérer, et qu'en laissant pénétrer les hommes dans le secret de ses plus hautes conceptions, le Créateur n'a point limité la part qu'il leur réserve dans son intelligence divine.

Ce serait donc une erreur de croire qu'il est inutile de travailler, parce que la vie est trop courte et laisse à peine le temps de jouir. La vie intellectuelle se compose du passé, du présent et de l'avenir; les hommes laborieux se succèdent entre eux, et s'ils profitent des travaux de leurs devanciers, en les augmentant ou les corrigeant à leur tour, leurs nou-

velles méditations sont de même étudiées par ceux qui leur survivent.

La science est un trésor qui ne ressemble pas aux autres biens de la terre ; plus on lui prend, plus elle augmente ; une idée inspire une autre idée, une réflexion en amène une seconde, et la pensée transmise ensuite de l'un à l'autre et d'âge en âge devient ainsi la preuve certaine que l'homme ne meurt pas tout entier.

Mais la vie étant soumise aux influences physiques, et le moral d'un homme ne s'exerçant librement qu'avec la santé du corps, il ne faut jamais dédaigner d'examiner les ressources que la nature et l'art réunis peuvent offrir pour calmer ou empêcher les maladies. Ce serait un faux calcul que de toujours compter sur la nature ; les animaux peuvent avoir ce droit, parce que leur manière d'exister est très circonscrite, que chaque espèce a ses habitudes particulières, et que toutes leurs actions sont à peu près uniformes ; mais l'homme disposant de tout sur la terre, et commettant des excès qui sont inconnus et étrangers aux animaux, lui seul peut chercher le remède qui lui convient, trouver et prendre ce qui lui est utile.

Une théorie du magnétisme et du somnambulisme, considérée philosophiquement et médicalement, n'est toujours, en réalité, qu'un examen de la combinaison par l'homme des facultés de son âme et des propriétés de la matière, pour arriver à calculer le degré de force spirituelle et matérielle dont il lui est permis d'user sur la terre.

Une théorie est aussi inutile pour la direction du somnambulisme que pour la pratique du magnétisme simple ; il importe aussi peu au magnétiseur qu'au malade de connaître l'essence d'un remède s'ils trouvent en lui la guérison ; mais les théories sont néanmoins utiles en ce qu'elles servent à se rendre compte, et par là à mesurer sa propre force et celle des autres.

Par la théorie du magnétisme, on cherche à s'assurer des moyens que la nature emploie pour conserver ou détruire

la vie dans les corps ; on y trouve alors des secours contre les maladies. Par la théorie du somnambulisme, on arrive à concevoir les résultats de l'union de l'âme avec le corps et la différence qui existe entre l'homme et les animaux ; on acquiert ainsi la preuve que la nature, malgré ses perfections, n'a que des propriétés matérielles réglées et invariables, tandis que rien n'est impossible à l'homme, et que sa volonté, souveraine sur la terre, est une modification de la volonté divine.

La reconnaissance envers l'Être Suprême augmente donc forcément après ces examens successifs ; et un grand nombre d'actions, considérées longtemps comme surnaturelles et miraculeuses, retombant dans le domaine de l'homme, ajoutent ainsi à son respect envers le Créateur et à son désir d'être digne de lui.

## CHAPITRE II.

### Des opinions antiques et modernes sur l'existence et l'immortalité de l'âme.

Il serait inutile de chercher, par des raisonnements nouveaux, à prouver l'existence de l'âme, son immortalité et la nécessité de sa croyance ; les anciens ont tout dit à cet égard. On a vu, par les extraits qui précèdent l'*Histoire du somnambulisme*, combien ils ont approfondi ce sujet magnifique, et comment ils ont été conduits à ne pas mettre en doute ce qui est nié ou ignoré au temps actuel par un grand nombre d'hommes.

S'il faut déplorer l'indifférence des modernes sur la puissance de l'âme, on ne peut leur adresser le même reproche à l'égard de la matière, et leurs recherches sur ce point ont été poussées si loin, que le moment semble enfin arrivé où l'on peut espérer de joindre utilement les connaissances de l'antiquité à celles du temps présent pour se diriger plus sûrement dans l'emploi de la vie.

Les études modernes ont fait exactement connaître la structure de l'homme et des animaux; l'anatomie est aujourd'hui, à juste titre, l'orgueil de la médecine, et depuis Descartes, Galilée, Newton, Franklin et Lavoisier, la nature a été soumise à des analyses perfectionnées dont les résultats certains font présager encore de nouvelles découvertes aussi heureuses qu'utiles.

Si depuis treize cents ans environ, mais particulièrement depuis trois siècles, les sciences ont fait d'immenses progrès; s'il est certain que les connaissances physiques sont aujourd'hui bien supérieures à celles de l'antiquité, est-ce une raison pour dédaigner la recherche des études auxquelles les anciens se sont livrés pour expliquer à leur manière la nature de l'homme et des animaux? non certainement. Les anciens étaient trop studieux et ont laissé une trop grande réputation de sagesse, pour que l'on puisse les accuser d'avoir perdu sciemment leur temps à des futilités.

Il est aujourd'hui des hommes qui n'admettent que les sciences exactes et qui ne veulent rien voir au-delà; mais c'est un excès de régularité auquel ils ne pourraient réduire la nature elle-même, à plus forte raison l'humanité. Si l'homme n'avait pas recherché la cause possible des effets atmosphériques, il ne serait assurément pas parvenu à comprimer des gaz et à établir des différences entre les fluides; il faut donc toujours étudier.

Beaucoup de savants et de médecins refusent de s'engager dans des questions métaphysiques, sans se faire préalablement à eux-mêmes cette première objection: qu'ils voient peut-être de la métaphysique là où il n'y en a pas. Quand il y en a réellement, ils mettent en avant qu'en pareille matière on ne sait d'où partir, sur quoi s'appuyer, où s'arrêter.

Sans doute il y a du vrai dans cette assertion; et la métaphysique est un labyrinthe où le fil de la sagesse doit être constamment en main; mais qu'y a-t-il là de si nouveau, et

depuis quand les vérités les plus utiles, les plus simples, les plus claires, se sont-elles présentées d'elles-mêmes? Ne faut-il pas les chercher sans cesse, et ne sont-elles pas toujours ensevelies sous des milliers d'erreurs, comme les diamants sous les sables?

Pourquoi donc les phénomènes réputés métaphysiques, qui tiennent du spirituel et du matériel, devraient-ils être si faciles à expliquer, quand on a eu tant de peine à se rendre compte des phénomènes purement physiques, et qu'il en est encore beaucoup d'autres que l'on ignore?

Tous les jours, en physique, on annonce des découvertes; les unes sont irrécusables, et d'autres sont reconnues fausses après un examen sérieux; pourquoi donc, quand il s'agit de l'étude de l'homme, qui ne se rattache à la terre que par son corps, et qui tient du créateur par son âme, ne pourrait-on pas chercher à se rendre compte, sinon de la nature de l'âme, au moins des résultats et du but de son union avec le corps?

Pour juger, d'ailleurs, en connaissance de cause le mérite de la métaphysique, il faudrait la connaître; et pour la connaître, il serait nécessaire d'en faire une étude préalable. Or, comment les modernes, et surtout les Français, pourraient-ils se constituer juges en métaphysique, eux qui ne l'ont jamais approfondie?

S'ils suivaient, en cette occasion, les règles ordinaires; s'ils consultaient l'antiquité, ils y trouveraient les preuves les plus frappantes de la réalité et de l'exactitude des systèmes qu'ils ont regardés, jusqu'à ce jour, comme des chimères; et peut-être les lumières dont ils manquent leur viendraient-elles plus vite en relisant les écrits des philosophes de l'antiquité qu'en prêtant l'oreille aux conjectures naissantes du temps actuel.

Ainsi, quand on examine les progrès que le magnétisme simple a faits depuis soixante ans, on est étonné de l'action que cet agent curatif a exercée sur un grand nombre de malades, malgré l'incrédulité des médecins; et l'on est



obligé de reconnaître que les effets magnétiques, loin d'être le résultat unique de l'imitation et des gestes des magnétiseurs, ainsi que le prétendirent les Rapporteurs de 1784, sont dus à une communication qui s'établit réellement entre le corps du magnétiseur et celui du malade.

Si les Rapporteurs de 1784 se sont trompés, si leur erreur est aujourd'hui un fait constant, n'est-ce pas le cas de pousser plus loin un examen consciencieux qui promet des découvertes utiles?

Non, un homme raisonnable et sensé ne doit pas rester matérialiste, *quand même*; c'est un excès condamnable; et quel que soit le désir qu'on ait de n'admettre que les systèmes et les faits qui se trouvent d'accord avec les certitudes que la science a données jusqu'à ce jour, il y aurait folie de chercher des vérités toutes faites, et de ne les vouloir que sur un même et unique sujet, quand il en est un autre sur lequel les études peuvent se diriger.

S'il est impossible de définir ce que c'est que l'âme, est-ce une raison pour ne pas examiner si elle subit, comme le corps, les lois générales de la nature ou bien des règles particulières? On ne connaît pas la nature du mouvement, mais néanmoins on a eu assez de sens pour chercher à en connaître les effets, et toutes les observations faites à ce sujet ont été utiles. Pourquoi ne suivrait-on pas la même marche vis-à-vis de l'âme, et ne s'assurerait-on pas s'il existe, pour elle, des règles matério-spirituelles ou purement spirituelles, comme il y a des règles physiques pour le corps?

---



---

### CHAPITRE III.

#### De la direction des études spirituelles chez les modernes.

La plupart des savants qui ont douté de la puissance de l'âme et essayé de s'en convaincre se sont livrés à cet examen, non seulement avec défiance, mais avec prévention, et, bien plus encore, avec le désir secret de trouver les métaphysiciens en défaut. Ils n'avaient pas convenablement réfléchi à ce qu'ils entreprenaient, et c'était le compas ou la plume à la main qu'ils s'apprétaient à constater l'existence des phénomènes qui leur étaient annoncés; de telle sorte qu'ils semblaient n'être venus qu'avec une faible portion de leur propre intelligence et avoir laissé chez eux le reste de leur esprit; on aurait dit qu'ils s'attendaient à emporter une portion d'âme pour la soumettre à des procédés analytiques.

La plupart des médecins font dériver toutes les actions du cerveau! Mais comment concevoir que le cerveau, cette pulpe si flexible et si molle que le simple contact semble la flétrir, détermine SEUL les actions de l'homme et des animaux? Est-ce que cela est probable?

Comment le tigre, qui voit passer une gazelle, a-t-il aussitôt le désir de la poursuivre pour la dévorer? Est-ce son cerveau qui lui inspire cette idée? Est-ce encore le cerveau qui lui donne la force de combattre les animaux les plus courageux?

Quand Alexandre et Napoléon voulurent fonder une monarchie universelle, est-ce encore la matière encéphalique qui leur inspira ces projets qui firent trembler l'univers?

Non, il y a dans l'homme et les animaux, quelles que soient leur force ou l'admirable délicatesse de leurs organes, un moteur particulier attaché à la matière corporelle et capable de la régir; et dès l'instant que cette vérité est admise, c'est

un devoir pour l'homme de s'examiner spirituellement et corporellement.

Mais cet examen, grâce aux matérialistes, n'est pas chose facile; car il n'y a pas, pour y procéder, d'antécédents marqués, de règles tracées. En général les hommes les plus savants, les plus expérimentés sur un point de la science, sont à peu près ignorants sur un autre; puis malheureusement les choses qu'on ignore, en science, paraissent souvent au-dessous de celles qu'on connaît; et comme aujourd'hui les modernes sont très instruits en physique, ils ne s'occupent que de choses physiques.

A leur compte tout est matériel, et il y a bien assez de phénomènes physiques sans être obligé de croire qu'il en est de métaphysiques; ils répètent sans cesse qu'il est impossible de s'arrêter à tout phénomène *surnaturel*; ce mot leur semble représenter une barrière insurmontable que tout homme sage ne doit ni ne peut franchir. Mais qu'entendent-ils par ce mot *surnaturel*, c'est à quoi ils ne se donnent pas la peine de réfléchir un moment.

Assez habituellement et par défaut de réflexion, comme par corruption de langage, on dit d'une chose qui ne peut exister qu'elle serait *surnaturelle* si elle existait réellement; or, ce n'est pas *surnaturelle* qu'il faut dire, mais bien *anti-naturelle*; car on ne peut supposer des choses *contre nature*, tandis qu'il existe des corps *surnaturels*, c'est-à-dire des corps au-dessus de la nature, ou, en d'autres termes encore plus exacts, des corps qui diffèrent de la nature par une essence particulière qu'elle n'a pas.

Ainsi l'homme est un être *surnaturel*, car il a une âme qu'on ne trouve point dans la nature, et cependant l'existence de l'homme ne contrarie pas l'ordre universel.

Dès l'instant que l'âme, bien que *surnaturelle*, se trouve en harmonie avec la nature, elle n'aura pas été inutilement donnée à l'homme et aux animaux, et ils en feront usage; de là une différence dans les actions qu'ils exerceront; elles seront spirituelles, matérielles ou mixtes, c'est-à-dire spiri-

tuelles et matérielles en même temps; dès lors, nécessité d'un examen attentif et particulier de l'homme et des animaux.

Tel est cependant le caractère des études modernes, que tout a été invariablement sacrifié à l'étude de la physique. Pour expliquer cette indifférence, les matérialistes répondent avec une spéciosité qui en impose malheureusement au plus grand nombre : « Qu'on ne sait pas ce que » c'est que l'âme, tandis que l'on touche un corps physique » et que chacun peut dire ce qu'il est; qu'enfin on peut » comparer les corps matériels les uns aux autres et s'en » rendre, toujours les uns par les autres, un compte exact, » tandis que l'âme est spirituelle et par cela même sans » objet de comparaison. » Ce raisonnement ne soutient pas l'examen.

D'abord, il ne s'agit pas d'examiner ce qu'est l'âme comparativement à la matière; il n'y a pas entre eux d'analogie, mais seulement un rapport obligé. Comment ce rapport a-t-il lieu? Tel est le premier point à examiner. Quels en sont les résultats? Voilà le second.

Il n'y a pas ici à craindre de s'égarer; ce n'est pas un thème, une question imaginaire; il s'agit de rechercher : comment l'âme se lie à la matière; s'il y a un corps intermédiaire qui en opère la jonction; si c'est la matière qui retient l'âme, ou si l'âme tient au corps par une troisième substance. Voilà certainement des questions importantes et qui doivent intéresser l'humanité entière.

Que l'examen soit difficile, c'est possible, cela doit être; mais les choses difficiles n'ont-elles donc pas, indépendamment de leur utilité, le mérite des difficultés vaincues? Ne font-elles pas voir, ne mettent-elles pas au grand jour la puissance de l'homme? En tout temps on a pu mesurer la terre avec un mètre; mais il a dû être très difficile d'arriver à calculer la distance qui la sépare du soleil; chacun peut, avec de l'eau, remplir une bouteille, mais que de recherches; d'études et de travaux il a fallu avant de pouvoir renfermer et utiliser les gaz!

---



---

## CHAPITRE IV.

### Des causes du matérialisme.

Si les études physiques sont aussi recherchées aujourd'hui, c'est que tout passe, tout change et s'alterne en ce monde, les conceptions humaines comme la matière; puis elles revivent de temps à autre, pour être reprises avec une ardeur nouvelle.

Il est des hommes qui, en parlant de l'antiquité, se contentent de ce mot banal et ne font aucune distinction, n'établissent aucun ordre de succession entre les divers peuples qui ont régné sur la terre et les travaux auxquels ils se sont livrés. C'est là une paresse presque impardonnable; elle expose à des erreurs sans nombre et à des injustices réelles. Il est pourtant bien facile de se fixer à ce sujet, car il y a des scissions très marquées dans les phases scientifiques de l'antiquité, et chaque peuple a parlé *des anciens*, comme on parle de lui à l'époque actuelle. Si l'on ouvre Cicéron, on le voit parler *des anciens* (1); et Platon lui-même cite encore les opinions *des anciens* pour réfuter les erreurs de ce qu'il appelle *les modernes* de son temps (2). C'est qu'en effet l'antiquité est relative, et sous ce rapport on a souvent besoin de rafraîchir ses idées.

Ainsi, les livres des Égyptiens sont perdus, mais leur morale se retrouve dans les livres grecs. Leurs études physiques sont peu connues, mais on est certain qu'elles étaient très avancées, puisque les autres peuples contemporains avaient déjà des connaissances qu'ils n'avaient pu prendre qu'en Égypte.

Les Hébreux, par exemple, se sont occupés avec succès des sciences naturelles; les livres sacrés en donnent la

(1) Cicéron, *De l'Orateur*, liv. III, § 15, 24, 33.

(2) Platon, *Phédon*.

preuve. Moïse et Salomon avaient sagement décrit l'histoire des animaux, des reptiles, des poissons.

Quand on parle des Grecs, on confond souvent toutes les époques, on associe au même temps tous les hommes, on les met l'un avant l'autre, et ce qui importe peu pour leur histoire personnelle devient très grave pour celle des choses.

Ainsi les Grecs, quand les Égyptiens florissaient, ne formaient qu'une peuplade; ils étaient encore des barbares quand ils ruinaient Troie. Cependant, quatre cents ans après, Homère prouve déjà, par son *Iliade*, qu'ils avaient des connaissances en histoire naturelle, en botanique, en chirurgie; et à la manière dont Homère en parle, on voit que ces connaissances n'étaient pas dans leur enfance; elles avaient dû être prises d'un peuple autrement savant que les Grecs de l'époque d'Homère. Il en est de même d'Hésiode, qui n'eût jamais pu, sans la pratique et l'expérience de ceux qui l'avaient précédé, parler aussi justement qu'il l'a fait des travaux de la campagne.

On est donc fondé à conclure que, chez les Égyptiens et les Hébreux, on s'était autant occupé de sciences naturelles que de religion et de métaphysique. Plus tard, Pythagore, Démocrite, Anaxagore, Empédocle, continuèrent leurs recherches sur les choses naturelles et en firent même, comme les savants modernes, leur étude spéciale. Ensuite arriva l'époque socratique, à partir de laquelle on abandonna à peu près la contemplation de la nature pour se livrer à la politique et à la morale. Puis enfin les décadences grecque et romaine étant successivement survenues, les modernes, au sortir du moyen-âge, se sont remis à la tâche et ont entrepris de pousser plus loin que les anciens les recherches sur la matière universelle. Ils l'ont fait avec tant d'ardeur qu'ils ne se sont occupés que de la matière et ont été jusqu'à oublier et méconnaître les travaux de l'antiquité en métaphysique.

C'est ici que cet oubli prend un caractère merveilleux, et qu'il se présente comme une des applications les plus im-

posantes de cette loi de destruction et de renaissance qui a jusqu'à présent régi l'univers; cet oubli prouve enfin qu'il en est du spirituel comme du matériel : tout passe ou tout change dans la nature, matière comme pensée, mais tout se relève ou se réunit.

Si les modernes avaient conservé le goût des anciens pour les études et les pratiques spirituelles, il n'y eût pas eu, pour eux, nécessité formelle de chercher à s'instruire en physique; mais le moyen-âge ayant replongé le monde dans une espèce d'abrutissement, les premiers besoins ont inspiré aux hommes la pensée d'étudier, sur les corps les plus voisins et les plus sensibles, les moyens de connaître le corps humain et la nature elle-même. De là, avec le temps, l'oubli complet des études antiques et l'impossibilité d'en saisir l'intérêt, parce que l'esprit des lecteurs et des observateurs modernes n'était pas habitué à s'exercer sur une semblable matière : aussi les modernes, lisant Hippocrate et Galien, n'ont retenu d'eux que ce qu'ils en ont pu comprendre; le reste leur paraissant inintelligible, ils l'ont attribué à des auteurs serviles cachant des systèmes ridicules et erronés sous des noms célèbres. C'est ainsi que le livre des songes d'Hippocrate a longtemps passé pour une rêverie absurde et indigne de lui; que l'on se moque de Galien qui basait souvent sa conduite sur des songes, et qu'Alexandre de Tralles, le dernier des médecins de l'antiquité, est encore, malgré l'évidence de ses grands talents, un sujet de pitié pour les professeurs modernes, en ce qu'il ne s'est pas borné à enseigner la médecine ordinaire, et que, malgré les siècles qui le séparaient d'Hippocrate, il en reproduit les doctrines spirituelles en y ajoutant celles de ses successeurs.

En histoire, on a raisonné de même. Hérodote, Plinie, Strabon, ont passé pour des radoteurs, et il a fallu les recherches des Français qui ont accompagné Bonaparte en Égypte pour avoir la preuve que ces historiens n'avaient rien inventé, et que tous leurs récits sont de la plus scrupuleuse exactitude.

C'est donc le doigt de Dieu qui a dirigé les peuples modernes vers les études physiques, quand les études spirituelles ont été assez avancées, et c'est encore lui qui, pour rendre au monde moderne une foi qu'il a malheureusement perdue, le ramène à l'exacte connaissance de lui-même.

Mais, pour se rendre digne d'un si grand bienfait, les hommes doivent mettre dans leurs travaux un ordre et une régularité sévères. C'est en marchant pas à pas, tranquillement, par degrés et en s'essayant eux-mêmes, qu'ils seront certains, non seulement de mettre à profit les facultés de l'âme, mais de savoir si le moment est venu où la fusion des connaissances matérielles et spirituelles peut avoir lieu sans danger.

## CHAPITRE V.

### **De la nécessité de réunir aujourd'hui les études matérielles et spirituelles.**

Pour se convaincre de l'opportunité de la réunion, au temps présent, des connaissances matérielles et spirituelles, il y a une réflexion bien simple à faire.

Si les modernes, qui comptent comme peuples civilisés depuis quatre siècles seulement, sont supérieurs aux anciens dans l'étude de la matière, que faisaient ces derniers? A quoi les anciens ont-ils employé plusieurs milliers d'années? Sont-ils restés bruts, ignorants, sauvages, ou bien se sont-ils éclairés par une voie quelconque?

Certainement la solution de cette question ne sera jamais douteuse; les connaissances physiques de l'antiquité étonnent bien souvent les savants modernes, et tout démontre chaque jour qu'ils ont su beaucoup plus que l'on n'avait pensé jusqu'à ce jour; et si, comme aujourd'hui, la nature de l'âme leur était inconnue, ils n'en avaient pas moins acquis la certitude que l'homme possède, en certains mo-



ments, des facultés spirituelles extrêmement précieuses, et particulièrement celle d'indiquer et préciser les remèdes convenables à la santé. Sans pouvoir définir la nature de cette faculté, ils n'en croyaient pas moins à sa réalité, puisqu'elle leur était démontrée par l'expérience; ils se livraient avec confiance à son exercice, parce qu'ils en obtenaient des résultats utiles; et, tout en imitant les animaux qui trouvent seuls les moyens de se guérir, ils reconnaissaient tout à la fois leur supériorité sur eux par l'esprit humain qui permet de tout apprécier, et par les dangers attachés à cette supériorité dans l'appréciation même: aussi avaient-ils grand soin de consigner sur des tablettes ou dans leurs livres les effets des remèdes qu'ils découvraient.

Que fait-on aujourd'hui? Comme les connaissances spirituelles ne font que renaître, elles sont encore inaperçues ou incomprises, et l'on s'en tient aux études de certains remèdes physiques que l'on croit les plus propres à guérir. Souvent les remèdes opèrent, et bien régulièrement; mais souvent aussi l'effet est contraire à celui qui était attendu. Cependant on ne cherche pas, ou l'on cherche mollement, la raison de la différence dans les effets, et les malades meurent ou restent incurables.

Cette conduite serait conséquente si l'on ne pouvait agir autrement, s'il fallait tout attendre et espérer de l'avenir; mais si les anciens avaient deux moyens pour un d'arriver à la guérison des maladies; si, après avoir étudié les ressources que la nature étale journellement aux yeux des hommes, ils recherchaient aussi, pour mieux juger de l'opportunité des remèdes, les facultés instinctives que possède l'âme; s'ils en ont pendant quatre ou cinq mille années constaté les résultats utiles, pourquoi donc négliger aujourd'hui les moyens curatifs des anciens, si ceux qu'on emploie au temps présent laissent quelque chose à désirer?

Est-ce parce qu'avec le cours des études actuelles on comprend difficilement un moyen de guérir indiqué *par l'âme*? Qu'y a-t-il là de si difficile à comprendre? L'âme est

plus forte que le corps, ce point n'est pas contesté; partant de là, pourquoi l'homme, qui abuse si souvent de son organisation pour faire plier l'âme aux relations de la vie, ne recevrait-il pas d'elle un secours lorsque son corps est affaibli?

Si l'on ne comprend pas la possibilité d'une chose, il suffit qu'elle soit réelle pour qu'elle doive être religieusement étudiée, sinon dans son origine, au moins dans ses résultats. En agissant ainsi, on fait un acte de sagesse, tandis qu'il y a folie à nier ce qui est.

Quand il s'agit d'un remède contre les maladies, on ne saurait être trop défiant, surtout quand le remède est inusité, extraordinaire, ou peu en accord avec les principes reçus. Mais de ce qu'il est inusité et extraordinaire, il ne s'ensuit pas qu'on doive le rejeter, car il faudrait alors perdre tout espoir d'augmenter les connaissances médicales.

Or, si l'expérience démontre qu'en certains cas des maladies graves ont cédé à la puissance de simples attouchements, cela prouve que le magnétisme est utile. Quant au somnambulisme, les magnétiseurs prétendent que c'est un sommeil mixte pendant lequel l'âme exerce plus facilement son empire sur le corps, et qu'elle donne en cet état des conseils utiles à la santé! Cela est extraordinaire, il faut en convenir; mais comme, dans l'antiquité, on croyait à ce phénomène, et que les anciens en ont souvent constaté la réalité et l'utilité, il faut, au lieu de nier, chercher à rapprocher les notions antiques de celles acquises par les modernes, et examiner s'il n'y aurait pas analogie ou identité entre les phénomènes du temps passé et ceux qui se présentent aujourd'hui.

## LIVRE DEUXIÈME.

THÉORIE DE LA VIE.

### SECTION PREMIÈRE.

DE L'ÂME, DE LA VIE, ET DE LEURS ACTIONS COMPARÉES.

#### CHAPITRE PREMIER.

De l'âme.

Si les hommes ne connaissent pas la nature de leur âme, ils ne peuvent douter qu'ils en ont une; car il en est de l'âme comme de Dieu lui-même : si quelque chose prouve l'existence d'un être suprême, c'est la majesté et l'ordre admirable de l'univers; et quand on compare l'homme aux autres corps, on ne trouve point dans ceux-ci l'intelligence qui le distingue, et dont il lui est impossible de se rendre compte à lui-même.

C'est donc un fait primitif que l'homme est une création sans égale sur la terre, et que l'essence de son âme est un mystère comme celle du Créateur. De là cette conséquence forcée qu'il doit y avoir plus d'harmonie entre les hommes et Dieu qu'entre Dieu et les autres corps de la nature; de là encore la possibilité de faits appartenant spécialement à la puissance humaine.

Si la nature avait une âme, elle serait au-dessus de l'homme par ses incomparables perfections; mais c'est lui qui a une âme, et par cela même il est au-dessus de toutes les plus belles matières.

Ce qui n'existe pas dans la nature se trouve donc chez l'homme, sans que rien soit anti-naturel; car, si l'homme

et la matière universelle n'étaient point en harmonie, le genre humain ne pourrait exister.

Cette alliance entre l'âme, la matière universelle et le corps humain, constitue donc à l'homme, pendant sa vie, un état particulier que n'ont pas les autres corps.

---

## CHAPITRE II.

### De la vie.

Ce n'est pas l'âme qui fait vivre, car tous les corps ont part à la vie, et il en est qui n'ont pas d'âme.

Un corps a plus ou moins de vie, selon son état naturel, accidentel ou transitoire.

L'action de la vie est incessante sans être uniforme; il y a, selon les organes et les modifications qu'ils peuvent subir, plus ou moins de vie dans un corps.

Si l'âme commande aux organes, la vie leur est nécessaire pour obéir. De là une différence dans les actions de l'âme attachée à un corps qui manque de vie ou qui en abuse.

L'âme dirige seule les passions humaines; mais la vie exerce aussi un empire sur l'homme: elle use, détruit ou rétablit le corps. Comme l'âme, elle commande aux organes en ce sens qu'ils s'affaiblissent si elle leur manque, et qu'ils reprennent leur vigueur quand elle y revient.

Dans un corps souffrant ou mal organisé, le principe vital est le même que dans les autres corps; mais si les organes, fatigués, obstrués ou détruits, ne sont plus susceptibles de le recevoir, la mort arrive.

Les corps vivants sont, par le fait de la vie, supérieurs à la matière; mais cette supériorité qui les distingue est en même temps la cause principale de leur destruction; car la vie usant le corps, plus on dépense de vie, plus le corps se modifie et change insensiblement de nature. Si l'on s'ar-

rête au milieu des excès, l'équilibre se rétablit momentanément malgré la modification survenue; si les excès continuent, la destruction devient peu à peu imminente.

L'inhérence de la vie à la matière, sa présence dans tous les corps, prouvent qu'en admettant qu'elle ne soit pas de même nature, elle est elle-même une substance particulière entre la matière et l'âme. De là enfin des différences entre les actions de l'âme et de la vie sur les corps organisés.

### CHAPITRE III.

#### *Des actions de l'âme et de la vie comparées.*

L'âme et la vie sont les deux moteurs du corps. Le corps ne s'appartient pas; il cède à l'action de l'une ou de l'autre des deux puissances qui le régissent. De là des excès de vie et d'âme qui constituent un combat perpétuel dont le corps est le théâtre.

Si la vie use le corps, l'âme est conservatrice; c'est elle qui envoie la mémoire des excès commis, afin qu'ils ne se renouvellent pas ou qu'on puisse en prévenir les conséquences; c'est encore elle qui indique à l'homme les moyens de réparer les pertes qu'il a pu faire, et tant que le corps est vivant elle le défend contre la destruction qui le menace sans cesse.

Il n'en est pas de l'âme comme de la vie : un corps a plus ou moins de vie; mais l'âme est la même dans tous les corps. Cependant un défaut, un vice, une modification accidentelle dans l'organisation, empêche ou retient l'exercice des facultés de l'âme, comme il prive le corps du libre et entier usage de la vie.

L'âme est tout autant l'esclave que la maîtresse des organes: si elle commande, ils sont indispensables; elle est obligée de s'en servir pour exécuter ses actes, et souvent le

contact du corps avec un autre corps semblable ou une matière quelconque l'emporte sur l'âme.

S'il en était autrement, si l'âme n'était pas assujettie aux organes, l'homme ne ferait rien de mal sur la terre; mais le corps humain étant voué à la mort, l'âme et la vie ont chacune leur action sur lui. De là l'usage convenable ou immodéré des facultés spirituelles ou corporelles.

L'homme qui passe son temps à dormir, marcher ou manger fait usage de la vie bien plus que des facultés de son âme; il meurt comme il a vécu, sans se connaître, et l'excès de la vie par le corps peut seul abrégier ses jours. Mais celui qui pense, réfléchit, compare, s'attriste, se réjouit et concentre ainsi toutes ses facultés intérieures, celui-là peut commettre un excès d'âme.

Il y a donc pour les hommes une nécessité de connaître l'usage des passions; car si l'âme dirige l'homme, si la vie l'emporte quelquefois sur l'âme, il est important de pouvoir apprécier leur puissance respective.

## SECTION DEUXIÈME.

DE L'UNION DE L'ÂME AVEC LE CORPS.

### CHAPITRE PREMIER.

**Du principe de la vie.**

L'opinion que l'âme est liée au corps par une substance intermédiaire se perd dans la nuit des temps; elle parait avoir toujours existé.

Les anciens désignaient cette substance sous le nom d'*esprit* ou *char de l'âme*. (Homère, *Odyssée*, liv. XI.)

L'homme réunit donc trois choses : une âme, la vie et la matière organisée, qui agissent ensemble ou séparément,

selon que les actions humaines nécessitent un concours mutuel ou suspendent les relations.

La vie est donc toujours en tiers entre l'âme et le corps , et le plus ou moins de vie , modifiant les forces du corps , augmente ou diminue les relations de l'âme.

Parmi les modernes , les uns croient que le fluide électrique est le principe de la vie (c'est le plus grand nombre) ; d'autres pensent qu'il existe un fluide particulier ; d'autres encore s'en tiennent à l'union de l'âme au corps sans aucun intermédiaire.

Les anciens n'ayant pas décomposé l'air atmosphérique , le regardaient néanmoins comme contenant le principe de la vie. Aujourd'hui les modernes sont parvenus à en faire l'analyse ; ils savent qu'il tue et fait vivre ; ils admettent généralement un fluide qu'ils appellent nerveux , vital ou magnétique.

Les magnétistes , pour ne pas augmenter les incertitudes de la science , attachent peu d'importance à savoir si c'est bien le fluide électrique ou tout autre fluide qui est la cause de la vie ; ils regardent comme momentanément inutile d'approfondir ce sujet , et ils se fondent sur les raisonnements suivants :

Il n'existe dans l'atmosphère aucun fluide connu qui obéisse à la volonté de l'homme. Lumière , calorique , électricité , l'homme n'en dispose pas comme il lui plait , et encore lui faut-il le secours de corps conducteurs pour le gouverner ou le saisir.

Or , l'expérience apprend que le corps humain contient un calorique particulier , une matière fluïdique que l'homme peut mettre en mouvement quand il le veut et sans le secours d'aucun corps étranger.

Ce calorique , cette matière fluïdique a cela de particulier sur les autres fluides , qu'elle possède les propriétés animales : elle est *animalisée*.

Elle reste animalisée lorsqu'elle passe d'un corps. à un autre : c'est un fait certain , démontré chaque jour par l'ex-

périence ; mais l'est-elle encore quand elle se répand naturellement dans l'atmosphère ? forme-t-elle elle-même une atmosphère particulière, ou bien se divise-t-elle, à sa sortie du corps humain, pour retourner et se joindre aux principes fluidiques avec lesquels elle a le plus d'analogie ? c'est ce qu'on ignore encore ; on sait seulement qu'elle est animalisée au sortir du corps humain (1).

Quelle que soit la solution de ces questions, quels que soient la cause, le principe de la vie, il est aujourd'hui démontré aux savants comme aux magnétiseurs, et non contesté, qu'il émane des corps un fluide qui a particulièrement la propriété de passer d'un corps à un autre.

Si ce fluide est le fluide électrique, il est sensiblement modifié dans le corps humain, car il reste invisible ; et aucune secousse, aucun bruit, ne justifient sa présence lorsqu'il passe d'un corps à un autre.

Il agit seul, naturellement, et se perd le plus souvent dans l'atmosphère, lorsque l'homme n'use pas de sa volonté ; mais lorsque celle-ci le fait agir, il paraît lui céder toute son action ; car il obéit à l'homme, qui le dirige alors à son gré, de la même manière que les accidents physiques de l'atmosphère déterminent les actions électriques.

Comme le fluide électrique, il semble exister par couches, et on a la certitude qu'il se lance par rayons. Comme lui, il agit avec une vitesse immense, comparable à celle des autres fluides, dès que la volonté le met en mouvement.

De telle sorte que quand un homme envoie *volontairement* son fluide à un autre homme, les fluides des deux corps s'unissent ; il y a, en raison de la parité des corps, attraction mutuelle ; il en résulte des effets salutaires, nuisibles à la santé, ou purement physiologiques, et l'on dit de l'homme qui exerce cette action sur un autre homme, qu'il *magnétise*.

Il y a alors, entre l'action de l'homme et celle de la nature, cette différence, que la dernière est purement matérielle,

(1) J'engage, ici, mes lecteurs à prendre une idée de ma *Théorie du magnétisme* ; — *Introduction au magnétisme*, pages 157 à 228.



en ce que la nature n'a pas d'âme qui lui donne la volonté, tandis que l'action de l'homme est simultanément matérielle et spirituelle, parce qu'il a une âme.

Ainsi un homme qui magnétise exerce une action mixte qui participe autant de son âme que de son corps. Le fluide qu'il envoie n'est plus un fluide ordinaire; il a des propriétés spirituelles, animales et matérielles.

Lorsque le fluide émane de l'homme sans volonté, il est purement animal et matériel. Animal, il agit sur des corps semblables et même sur les animaux qui n'ont qu'une organisation inférieure; matériel, il agit sur les autres corps, mais à un moindre degré, puisqu'ils sont insensibles aux propriétés animales, et que l'homme ne leur transmet son action qu'autant qu'ils sont susceptibles de se rapporter eux-mêmes au corps humain. Enfin, avec la volonté, il est en même temps spirituel, animal et matériel; conséquemment, unique dans la nature, attribué aux corps vivants, mais particulièrement à l'homme qui seul est doué de raison, qui est seul de son espèce sur la terre, et auquel les animaux ne ressemblent pas plus par leur âme que par leurs formes corporelles.

## CHAPITRE II.

### *Des actions de l'homme et des animaux comparées.*

L'homme et les animaux pensent, se souviennent, se meuvent et veulent; mais il y a des différences marquées dans la manière dont ils exécutent les actes de la vie.

Il y a d'abord entre eux cette démarcation principale, que la pensée et la volonté sont régulièrement servies chez les hommes par des organes communs à toute l'espèce, tandis que ces organes manquent ou varient à l'infini chez les animaux: ce qui prouve qu'ils ne sont pas destinés à atteindre le même but.

Tous les hommes se ressemblent, et, à quelques légères différences près, on les croirait jetés dans le même moule : ils ont tous un tronc, une tête, des mains, des pieds, et ces organes ont les mêmes proportions dans toute l'espèce. Chez les animaux, au contraire, le nombre des espèces est considérable, et la variété dans les espèces mêmes est immense.

Les inclinations des animaux en général peuvent être les mêmes que celles de l'homme ; mais elles ne sont pas complètes et réunies chez un seul animal ; elles sont disséminées dans les espèces.

Ensuite les inclinations, les actions des animaux n'ont qu'un but, *la conservation de la vie*, au-delà de laquelle il n'y a rien pour eux. Au contraire, chez l'homme la pensée est sans bornes ; elle s'étend à tout, elle régit tout, les corps semblables, les animaux, les végétaux et la matière.

C'est l'âme qui donne le pouvoir de penser, et c'est la pensée qui imprime la volonté ; mais si les animaux pensent et veulent, ce n'est que dans leur intérêt personnel ; c'est toujours pour eux seuls, et quelles que soient les apparences, il n'y a chez eux aucun calcul fondé sur l'expérience du passé.

S'ils ont de la mémoire, de la ruse, du courage, de la persévérance, ils en usent, mais dans le but unique de vivre, jamais pour arriver à un autre résultat. Chez l'homme, il y a un esprit particulier ; tout est prévoyance, et ce n'est qu'à regret qu'il s'occupe du soin de sa propre conservation.

L'âme des animaux n'est donc utile qu'à eux-mêmes et à chaque animal seulement ; elle ne régit qu'eux, ne commande qu'entre eux ; et quand la vie cesse de les animer, il ne reste rien d'eux, tandis que les pensées de l'homme le font encore vivre spirituellement lorsque depuis longtemps il n'est plus sur la terre.

Les animaux ne doivent donc jamais être assimilés à l'homme ; leur âme étant assujettie à des organes qui ne peuvent être comparés à ceux de l'espèce humaine. leurs

facultés de penser et de vouloir ne s'exercent que relativement.

Or, toutes les fois que l'on parle de l'homme comme ayant SEUL une âme, on doit entendre par là une âme qui lui permet de voir et de comprendre les merveilles de la nature et de sa propre existence.

Il est incontestable que l'homme est moins heureux que les animaux sous le rapport de la vie extérieure. L'homme raisonne! mais le raisonnement le rend heureux ou malheureux, son sort dépend de lui-même, il s'appartient: c'est là ce qui constitue sa supériorité sur tous les autres corps.

Dès que le cours de la pensée distingue aussi éminemment l'homme, il y a nécessairement des différences à établir entre ses actes physiques et métaphysiques, et sa personne exige une étude spéciale.

---

### CHAPITRE III.

**Du partage de la vie entre la veille et le sommeil, en vies extérieure et intérieure.**

Il est incontestable et incontesté que le repos n'est qu'un mot, une fiction; le mouvement est perpétuel en tout et partout; le repos n'existe pas et ne s'entend que relativement, c'est-à-dire qu'il y a repos pour le corps lorsqu'on cesse de marcher ou de travailler, ou qu'on se livre au sommeil.

Tous les corps ont besoin de ce repos relatif; la nature elle-même n'est pas infatigable, c'est pourquoi la vie universelle est divisée en deux parties, le jour et la nuit. Le jour est pour agir, et la nuit pour se reposer; mais le repos du corps n'empêche pas l'action de la vie: les corps vivent la nuit comme le jour.

La vie, ainsi fractionnée, établit une différence entre les actions des êtres animés. Dans la veille, ils vivent pour penser et agir en même temps ou séparément ; la vie est simultanément ou uniquement extérieure ou intérieure. Dans le sommeil, au contraire, la vie, sauf exceptions, est purement matérielle ou organique.

La vie de l'homme et des animaux se partage donc en vie extérieure et vie intérieure, spirituelle et matérielle ou animale : éveillés, ils sont livrés à la vie extérieure, ils vivent spirituellement et matériellement ; s'ils sommeillent, ils sont isolés de la vie extérieure, les organes qui en font le service sont au repos, la vie n'est qu'intérieure et purement matérielle.

La vie intérieure se révèle avant la naissance de l'homme ; le principe vital existe chez l'enfant, dans le sein maternel comme le germe dans les graminées, bien que la vie de relation, la participation à la vie extérieure lui soit encore inconnue. Il lui est apporté par les organes maternels ; son atmosphère se borne à celui de l'utérus, mais l'utérus correspond avec l'atmosphère extérieure ; l'enfant a du principe vital tout ce qu'il lui en faut pour exister, puisqu'il ne peut faire usage que d'une partie de ses organes.

Lorsqu'il vient au monde, il prend lui-même, dans l'atmosphère, le principe vital qui lui était apporté dans le sein maternel ; il participe alors à la vie extérieure par tous ses organes ; mais cette participation n'a lieu que progressivement, à cause de la faiblesse générale du corps et de son incapacité rationnelle pour recevoir les sensations de l'âme et lui transmettre en échange les impressions de la vie extérieure.

Devenu homme, quand il se livre au sommeil, sa vie ressemble à celle qui lui parvenait dans le sein maternel ; il y a suspension de la vie extérieure, mais il vit intérieurement ; enfant il s'ignorait, homme il s'ignore encore ; il en participe à la vie que par une partie de ses organes.

Malgré cette ignorance, le principe vital n'en existe et

n'en agit pas moins incessamment sur le corps; le mouvement de la vie laisse en repos les organes nécessaires au service de la vie extérieure, mais il agit avec le secours de l'âme ou sans elle sur ceux qui font le service de la vie intérieure : *In somno motus intra.*

## LIVRE TROISIÈME.

### THÉORIE DU SOMMEIL.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Du sommeil.

Après la marche ou le travail, le corps qui repose se livre à un autre genre d'action; il ne secrète plus autant de fluide vital, et repuisant dans l'atmosphère ce qu'il en a perdu, il se trouve ainsi rendu à l'état normal.

Dans le sommeil, où la vie extérieure est suspendue, où les organes volontaires sont inactifs, le corps dépense encore moins qu'après la cessation d'un mouvement quelconque, et il ressaisit plus facilement la quantité de fluide nécessaire pour l'équilibre du lendemain; c'est encore ainsi qu'il se trouve frais et dispos au réveil.

Le sommeil est un travail intérieur : *labor visceribus*. La digestion, les absorptions, les sécrétions s'exécutent; le sang circule, les nerfs se distendent, tout cela sans volonté de la part de l'être endormi et même à son insu. C'est un travail matériel, réglé uniformément pour l'homme et les animaux assujettis aux lois physiques de la nature en général ou du climat en particulier.

Dans le sommeil, les sens fonctionnent peu ou point, selon qu'il est profond ou léger. Ainsi on ne voit pas, on ne se meut pas, on ne saurait exercer son goût; l'odorat est

peu sensible, le toucher est nul et sans volonté; tous les sens ont reflué à l'intérieur, mais pas assez cependant pour rompre tout commerce à l'extérieur; la chute subite d'un corps, une lumière soudaine, une odeur forte ou infecte, peuvent facilement amener le réveil.

Pendant la veille, s'il y a obligation de marcher, manger ou travailler, les organes sont nécessaires pour arriver au but qu'on se propose; mais, dans le sommeil, les sens et la plupart des organes sont inutiles à l'homme qui n'a plus la volonté d'agir.

L'homme, dans son sommeil, ne pouvant plus exercer les actions volontaires qui partent de l'âme, il y a sinon anéantissement, au moins suspension des relations de l'âme avec le corps, et c'est là ce qui a fait dire si ingénieusement aux anciens que le Sommeil était frère de la Mort.

---

## CHAPITRE II.

### De l'action de l'âme pendant le sommeil.

L'homme ne faisant pas usage de ses organes et n'en ayant pas besoin pour penser, il en résulte la preuve que l'âme n'est assujettie aux organes qu'autant qu'ils sont nécessaires à l'action qu'elle peut ou veut exercer avec le corps.

Il est des cas, comme le sommeil profond, où il y a suspension totale des relations de l'âme avec le corps: alors l'âme, pour laquelle le temps et le repos sont des fictions, qui ne s'use, ne se fatigue ni ne meurt, l'âme est tout à elle-même; il en est d'autres, comme le sommeil léger, où la vie extérieure n'occupe que faiblement le corps, et les communications avec l'âme tiennent un milieu entre ces vies extérieure et intérieure.

Assujettie aux organes qui sont régis à leur tour par les

lois générales de la nature, l'âme cesse de concourir aux actions vitales et organiques du corps lorsqu'il sommeille. Elle se trouve donc plus libre que lorsqu'il agit.

Pendant la veille, l'âme se sert des organes pour arriver à un but quelconque de la vie extérieure ; mais, pendant le sommeil, les organes fatigués, dépourvus de la quantité de fluide vital nécessaire pour agir, le repuisent sans cesse ; ils ne sont pas au degré de force convenable pour servir l'âme, et ce degré n'arrive qu'au réveil, lorsque l'équilibre journalier est rétabli.

De même que l'homme dispensé du travail de ses mains peut facilement se livrer aux calculs de l'esprit, l'âme, lorsqu'elle est déliée par le sommeil du soin et de l'usage des organes, est plus libre d'agir spirituellement que lorsqu'elle est obligée d'accorder et de combiner les actes de la vie de relation avec ceux de la vie intérieure.

Ces dispositions de l'âme ne se rencontrent pas seulement dans le sommeil, la veille en offre des exemples fréquents. Ainsi, lorsque la volonté et l'attention réunies se concentrent sur un point quelconque, la vie extérieure n'existe plus que sur ce point, tout le reste est oublié. L'homme peut donc ajouter ou retrancher à son gré une partie de sa vie extérieure, et consacrer toutes les forces de son âme à se représenter tel ou tel tableau, étudier telle ou telle chose à l'exclusion de toutes les autres.

Il y a, dans ce seul fait, une action de l'âme bien supérieure à celle du corps : l'âme n'a besoin que du cerveau pour le point en vue de la vie extérieure ; il y a sommeil relatif, inaction, inertie, inutilité de tous les autres organes ; le monde n'existe plus pour l'homme qui pense profondément à une seule chose, et lorsqu'il sort de contemplation, on peut dire, on dit même, *qu'il se réveille*. Pline a dit, en effet : « Une profonde méditation rend aveugle, le » sens de la vue se retire à l'intérieur (1). »

(1) *Magna cogitatio obcæcat, abducto intus visu.* — Histoire naturelle, liv. xi, ch. 37.

---

---

### CHAPITRE III.

#### **De la différence entre les actions de l'âme et de celles du corps.**

Pour songer pendant la veille, un homme n'a pas besoin d'yeux, puisque la pensée lui montre fictivement tous les tableaux qu'il désire ; les oreilles lui sont inutiles, puisqu'il entend en idée ; il n'a pas besoin de se mouvoir, puisque tout vient à lui.

Si la pensée, qui vient de l'âme, peut, dans l'état de veille, isoler momentanément de la vie extérieure au point de rendre les organes inutiles, pourquoi dans le sommeil l'âme aurait-elle moins d'empire, puisque le corps repose forcément ?

Lorsqu'une machine est montée pour marcher pendant un temps donné, l'ouvrier qui la règle n'est pas tenu de rester dans un repos inutile ; il peut employer son temps à d'autres actions tout-à-fait étrangères à l'objet de sa surveillance. Il devient donc indépendant, bien que lié par le fait ; il peut s'isoler, s'éloigner, oublier même momentanément sa machine. Il en est de même de l'âme : tant que le corps agit, elle lui doit son assistance ; mais quand il repose, l'âme s'appartient.

Dans la veille, il est des moments où le corps est immobile, et cependant la pensée se porte au loin ; dans quelques autres, elle erre vaguement sur des sujets divers et passe légèrement des uns aux autres sans se fixer sur aucun ; quelquefois encore elle se concentre sur un point à l'exclusion de tous les autres. Il en est de même dans le sommeil ; l'âme qui veille sans cesse est toujours prête à agir ; l'état des organes, seul, retient les sensations qu'elle transmettrait au corps.

Ainsi l'homme fatigué par le travail s'endort d'un sommeil profond ; ce sommeil est nécessaire et commandé par



les actions de la journée, il en est le résultat; les organes conducteurs de la volonté ne sont plus capables de recevoir les impressions de l'âme, celle-ci ne correspond plus avec le corps; la vie spirituelle est entièrement suspendue pour le dormeur : il agit en machine, il se recompose, reprend son équilibre, et l'heure qui amène cet équilibre est aussi celle de son réveil. Pendant ce temps de repos, la nature matérielle du corps et les influences physiques qui le régissent retenant les organes, l'âme veille sans agir.

Mais lorsque l'homme dont les organes sont peu ou point fatigués cherche le sommeil, qu'il s'invite lui-même à dormir, le principe vital n'est pas tout entier à la vie organique, il appartient encore à la vie extérieure, et le corps chez lequel il entretient une incertitude est alors susceptible de recevoir les impressions de l'âme malgré le sommeil.

Les besoins du corps sont moins grands chez l'homme qui recherche le sommeil que chez celui qui est contraint de s'y livrer : le fluide vital n'est pas aussi avidement absorbé par les organes, et pour peu qu'il les agite, son action intempestive rouvrant les communications de l'âme avec le corps, celui-ci en reçoit de légères sensations spirituelles prêtes à se mêler aux impressions de la vie extérieure.

Au contraire, chez l'homme fatigué, et qui dort d'un sommeil profond, l'âme ne peut agir; les organes sont il est vrai ses instruments, sa route, son passage; ils lui obéissent, mais seulement quand ils le peuvent; car, d'une part, ils cèdent par le repos aux lois générales de la nature; et de l'autre, si, pendant la veille, il y a eu perturbation, le trouble apporté dans l'équilibre amène une maladie, une désorganisation qui gêne à son tour les relations de l'âme avec le corps.

---

---

## CHAPITRE IV.

### Des actions de l'âme sur le corps malade.

Lorsqu'il y a maladie, le corps souffre, et l'âme ne peut agir par la volonté, la pensée ou la mémoire qu'autant que les organes se rétablissent.

L'âme, néanmoins, n'étant réunie au corps que pour agir, l'action de vivre étant un travail, le corps devant s'user par les excès ou les besoins de la vie spirituelle et de la vie corporelle, l'âme agit quand elle le peut. Dès lors, la maladie n'étant qu'un dérangement, un affaiblissement des organes, et non une suspension de la vie, l'âme continue d'agir, mais relativement et selon l'état des organes.

Si la combinaison organique n'est que médiocrement dérangée, la balance établie à l'égard du corps par les lois naturelles existe encore entre les actions de l'âme et celles du corps, et la maladie cesse. Mais si les actions du corps restent faibles et incertaines, si le corps n'a pas plus de repos le jour que la nuit, les états de veille et de sommeil se confondent par suite de l'affaiblissement des organes, les vies extérieure et intérieure se mêlent. Si l'âme agit sur le corps, elle n'est plus retenue ou empêchée par le sommeil; les organes malades sont aussi impuissants pour éloigner la pensée qui les tourmente, que pour se livrer au travail pendant la veille; l'âme seule a conservé son intégrité; mais le corps affaibli, le cerveau fatigué, les nerfs agités ne sont plus en harmonie avec elle, il y a surexcitation, excès de pensées, relativement à l'état du corps; une exaltation ou une irritation, la folie ou le somnambulisme symptomatique surviennent.

Dans l'état de maladie les sens s'émeussent, s'éteignent ou sont suspendus, les organes sont gênés ou obstrués, et

le corps ne reçoit plus que faiblement les impressions de l'âme; il s'affecte davantage ou se rétablit.

S'il s'affecte, la vie extérieure s'efface tous les jours de plus en plus pour le **malade**, et l'âme ne lui inspire que des idées conservatrices du corps; il y a concentration de la pensée sur un seul point, le **malade** ne s'occupe que de sa santé, il y pense chaque jour davantage, il finit par ne penser qu'à elle, et la participation aux actes extérieurs diminue en proportion de l'activité concentrative de la pensée du malade sur lui-même.

Mais souvent aussi il y a état mixte: le corps souffre et résiste en même temps; les sens correspondent inégalement et sans ordre avec l'âme; la vie extérieure en est modifiée; l'homme malade n'est plus le même; il y a disposition à une perturbation totale ou à une amélioration.

En cet état, les actions de l'âme et du principe vital sur un corps affaibli deviennent salutaires ou nuisibles; car, tantôt le corps malade est encore capable de recevoir les impressions de l'âme et de profiter d'un accroissement de vie, tantôt, au contraire, l'état morbide est trop avancé, et les actions de l'âme et de la vie sont plus nuisibles que favorables au corps.

Si le corps est totalement appauvri, la mort arrive et l'âme l'abandonne. Si, au contraire, l'âme peut encore se faire sentir au corps, sa puissance spirituelle s'exerce comme dans la veille, lorsqu'elle peut se passer des organes et que la pensée se concentre sur un point unique. Dégagée du concours aux actes de la vie extérieure, ne pouvant transmettre des sensations aux organes devenus insensibles, rebelles ou impuissants, l'action de l'âme est donc forcément toute intérieure, et, au milieu du désordre corporel, sa puissance, devenue excessive en proportion de la débilité du corps, augmente la maladie ou ramène la santé.

L'état de l'âme est donc toujours le même, et la modification qui survient dans les corps amène seule les différences que l'on remarque dans les actions des hommes.

L'état de santé est celui où l'âme est en harmonie parfaite avec le corps. Cet état subit deux modifications pendant la vie, le sommeil et la maladie. Le sommeil suspend les relations de l'âme, la maladie les diminue.

---

---

## LIVRE QUATRIÈME.

THÉORIE DU RÊVE ET DES SOMNAMBULISMES NATUREL ET SYMPTOMATIQUE.

---

---

### SECTION PREMIÈRE.

DU RÊVE.

---

---

#### CHAPITRE PREMIER.

*Du rêve et de ses causes.*

Le rêve est le résultat d'une action mixte entre l'âme et le principe vital, pendant que le corps sommeille.

Dans le rêve, le corps, bien que livré à la vie intérieure, participe cependant à la vie extérieure; il n'agit pas par locomotion; mais quelquefois le rêveur lève la tête, une main, un bras; il s'agite, se distend ou prononce des paroles vagues et entrecoupées; toutes actions qui tiennent du délire, sont incertaines et sans volonté.

Dans la veille, l'âme envoie la volonté aux organes capables d'exécution, et ceux-ci sont disposés à la recevoir; dans le sommeil, au contraire, ces canaux de la pensée sont fermés. Si le sommeil tarde à se dissiper, les envois de l'âme au corps restent suspendus; si le réveil a lieu, la pensée reprend son cours.

Lorsque le sommeil est profond, le principe vital agit

seul sur les organes et les viscères ; l'âme attend le réveil , le retour à la vie extérieure. Si le sommeil est léger, le corps conserve encore des relations avec la vie extérieure ; il se sature plus lentement du fluide vital qui se partage entre les vies extérieure et intérieure ; les organes exécuteurs de la pensée et conducteurs de la volonté sont moins insensibles aux impressions de l'âme.

Dans le sommeil léger, la puissance de l'âme est éphémère ; la pensée pénètre, mais la volonté est impuissante sur le corps qui repose ; les organes ne sont pas mus, mais seulement agités. Le principe vital qui agit sur eux et qui cherche à les rappeler à la vie extérieure ne produit donc qu'un état intermédiaire qui n'est ni le sommeil ni la veille ; l'action du principe vital, sans la participation de l'âme, quand les organes sont insensibles, ne peut être qu'illusoire et incomplète, et ses résultats se trouvent en opposition avec la réalité.

Car, si le sommeil s'emparant du corps suspend l'exercice de la volonté, si les organes ne peuvent être mus que par elle, si la volonté part de l'âme, la vie extérieure est impossible pour un corps dont les organes sont incapables de recevoir leur moteur ; de là les erreurs et les tableaux fantastiques dans les rêves.

## CHAPITRE II.

### Des effets du rêve.

Dans l'ivresse, la vie que contiennent les matières spiritueuses se joignant au principe vital, il y a un trop-plein, un excédant que le corps ne peut contenir. Cet excès de vie s'empare du corps au préjudice de l'âme ; le jugement abandonne l'homme ivre ; il ne retrouve sa raison ou le repos qu'au moment où cesse l'excès de vie, ou bien lors que la fatigue provoque le sommeil. Souvent, dans ce der-

nier état, le désordre continue, les principes vitaux agissent sur le corps et le laissent aux portes de la vie extérieure. L'âme ainsi rappelée envoie au corps la pensée et la volonté; la pensée agit, mais la volonté expire devant l'anéantissement et l'affaiblissement des organes qui s'agitent et se soulèvent en vain, sans pouvoir faire au-delà. Alors la pensée s'égaré: le rêveur croit être au bord d'un précipice et y tomber, ou marcher sur un toit dont il aperçoit trop tard la hauteur démesurée; il voit le danger, il le comprend, il voudrait fuir; il en a la pensée et la volonté, mais les organes locomoteurs s'y refusent; il semble être cloué à la place qu'il occupe. Bientôt le choc de la pensée et des principes vitaux devient plus fort, et une sorte d'étranglement amène le réveil.

Souvent encore, à la suite d'un simple excès de table, on veut se livrer au sommeil; mais les aliments sont mal digérés, les liqueurs spiritueuses accumulées agissent sur l'estomac et le cerveau; c'est en vain que le patient invoque le sommeil, qu'il ferme les yeux, il est contraint de les rouvrir; chaque objet semble tourner devant lui; il fait tous ses efforts pour se retirer de la vie extérieure, mais l'excès de vie l'y rappelle.

Lorsqu'au contraire le sommeil n'est pas troublé par des causes extraordinaires, le moment arrive où les organes ont suffisamment ressaisi le principe vital qui leur était nécessaire; c'est alors que l'âme reprend ses relations avec le corps, les portes de la vie extérieure se rouvrent et l'homme se réveille.

Il est un autre état qui se rapproche davantage de la vie extérieure, c'est le somnambulisme *naturel*.

---

### CHAPITRE III.

#### Du rêve et du somnambulisme naturel comparés.

Il y a, entre le rêve et le somnambulisme naturel, cette différence que le premier état est dû à une tentative du principe vital pour agir sur un corps qui repose, tandis que le second est le résultat des actions combinées du principe vital et de l'âme sur un corps en état de modification transitoire.

Ce sont deux états particuliers; tous deux sont aussi bien des modifications du sommeil que de la vie extérieure, mais leurs causes ne sont pas les mêmes et leurs résultats sont différents.

Le rêve n'empêche pas, empêche peu ou rarement le repos de l'homme, parce que le principe vital tient le corps sous sa dépendance et qu'il y a suspension à peu près complète des relations de l'âme. Le somnambulisme, au contraire, rapproche l'âme du corps; la vie animale est moindre, mais l'âme a plus d'empire (1).

(1) NOTE IMPORTANTE. Ceux de mes lecteurs qui sont métaphysiciens et magnétistes s'apercevront ici que je passe du rêve au somnambulisme naturel, sans parler du *songe* et sans décrire la différence qui existe entre le *songe* et le *rêve*. En voici les raisons.

A l'époque où j'écris, on ne sait plus ce que c'est qu'un *songe*; tous les songes sont des *rêves*; en sorte que mes explications sur le *songe* eussent été prématurées et n'auraient pas peu contribué à égarer les idées de mes lecteurs ordinaires.

Une autre difficulté se présentait: le mot *somnambulisme* est si peu en harmonie avec le sommeil magnétique, qu'il m'eût fallu le changer dès aujourd'hui si j'avais parlé de différences entre le rêve, le songe et le somnambulisme. J'ai préféré supprimer cette partie de mon travail, et on verra plus loin que j'ai agi de même au sujet de l'extase.

---

---

## SECTION DEUXIÈME.

### DU SOMNAMBULISME NATUREL.

---

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### Des causes du somnambulisme naturel.

Dans le rêve, l'action du principe vital sur le corps livré à un sommeil léger n'amène qu'un résultat factice, une illusion qui approche de la vie extérieure sans l'être réellement ; mais il est d'autres cas où le corps, bien que livré au sommeil, participe davantage à la vie extérieure.

Ainsi, lorsque le principe vital ou les influences physiques agissent sur un sujet dont les organes ne sont pas encore entièrement développés, le corps, par son état exceptionnel, se trouve plus facilement agité, et l'action qu'il reçoit devient pour lui une cause de modification organique.

La vie intérieure ne s'exécute donc pas chez un sujet en état de modification comme chez celui dont l'organisation est achevée, et il ne peut parvenir à en remplir tous les actes sans passer par un état de crise quelconque.

Dans la veille, ces défauts, cette irrégularité de l'organisation peuvent rester inaperçus, parce que la puissance de l'âme domine le corps et les influences physiques ; mais dans le sommeil, la vie étant purement organique, le travail vital, la reconstitution du corps, sont gênés, entravés, jusqu'à ce que les organes soient arrivés à l'état normal. L'homme qui attend une modification organique ne remplit donc pas, comme on vient de le dire, les fonctions des vies extérieure et intérieure, aussi intégralement et aussi régulièrement qu'un autre homme. Il est souvent, en effet, dans l'état de veille, un être imparfait, ou un imbé-



cille, un idiot; et quelquefois, dans le sommeil, un *somnambule naturel*.

Dans l'état de santé, le principe vital agit librement et uniquement pour reconstituer le corps; si le rêve se forme par la pensée, la volonté est nulle, les instruments d'action lui manquent. Chez l'homme en état de modification transitoire, les organes ne reçoivent pas, comme d'autres, le principe de la vie; ils ne sont pas disposés, sans préparation, sans crise, à ce sommeil profond qui suspend toutes les relations de l'âme; l'affaissement du corps n'est pas complet, et un travail intérieur est nécessaire. Le principe de la vie et l'âme agissent donc sur le corps d'une manière particulière; les organes appartenant autant à la vie extérieure qu'à la vie intérieure, l'action du fluide vital se partage entre les deux. Dans un autre corps, les organes demeurant insensibles, l'âme attendrait forcément le réveil, mais dans des organes incomplets, qui ne remplissent qu'imparfaitement leurs fonctions, il y a passage pour la volonté. Il arrive alors un peu plus que dans les rêves: dans ceux-ci le corps reste immobile, dans l'état qui se prépare la locomotion s'opère, quelquefois même une partie des sens s'éveille.

L'homme qui, par l'état de ses organes, devient *somnambule naturel*, étant moins disposé qu'un autre au sommeil, se trouve accidentellement et par compensation plus en harmonie avec l'âme qui veille toujours. Il y a plus de disposition à la vie extérieure qu'à la vie intérieure, et quand le corps fait une tentative pour se reposer, sa constitution transitoire s'y oppose: le fluide vital n'agit pas et ne pénètre pas librement; semblable en cela à un liquide abondant que l'on essaie d'introduire dans un vase d'une étroite embouchure. Un travail supplémentaire se prépare donc exceptionnellement; mais comme la loi de la nature exige le repos pour tous les corps, les exceptions ont elles-mêmes des règles combinées de manière à revenir aux principes rigoureux de l'ordre général.

Ainsi, le principe de la vie peut bien, pendant la modification transitoire, réveiller plus facilement les organes locomoteurs; mais la crise modificatoire terminée, la vie intérieure se régularise, le complément de la vie extérieure nécessaire à l'équilibre du corps est arrivé peu à peu, les organes fatigués par un exercice contre nature cèdent plus facilement au sommeil, et la volonté n'a plus d'action.

Puis, successivement et avec un temps plus ou moins long, le fluide vital agissant sur les organes en modification, la circulation devient égale; quand arrive l'heure du repos, le sommeil ordinaire s'empare entièrement et sans obstacle du corps; les communications de l'âme sont rompues sans effort par la loi naturelle du repos nécessaire; l'âme ne peut plus agir, le principe vital est tout entier à la vie intérieure, il n'agit plus le corps chez lequel il circule en toute liberté jusqu'au moment du réveil.

---

---

## CHAPITRE II.

### Des effets du somnambulisme naturel.

Deux choses résultent de l'état de somnambulisme naturel :

Les communications de l'âme, qui devraient être totalement suspendues, ont lieu en partie; et le principe vital lui-même, ne trouvant pas le corps dans l'état convenable au sommeil, y entretient le retour à la vie extérieure.

Dans les rêves, l'action de l'âme est encore assez sentie par le corps pour simuler une vie extérieure idéale, sans locomotion, sans exercice de la volonté, et qui s'étend sur une foule d'objets en passant rapidement de l'un à l'autre; dans le somnambulisme naturel, c'est tout le contraire.

Dans les rêves, la pensée pénètre le corps avec la volonté,

et cependant les organes exécuteurs restent insensibles ; dans le somnambulisme naturel, la modification que subissent les organes les tient entre les deux vies, et l'âme se trouve rappelée à la vie extérieure tant que le principe vital, par l'action réparatrice qu'il exerce, n'a pas aplani les routes organiques par lesquelles il doit librement circuler.

Dans la veille, un homme choisit celui des actes de la vie extérieure qu'il veut accomplir, parce qu'il a la plénitude de sa volonté ; il peut même la diriger sur plusieurs points à la fois ; c'est la vie extérieure, ce sont les distractions qu'elle offre, les idées variées qu'elle inspire, qui donnent à réfléchir sur le choix ; et souvent on ne fait pas de choix, on n'en peut pas faire, la nécessité décide, et c'est alors seulement que se fixent l'attention et la volonté.

Dans le somnambulisme naturel, le sujet ne peut pas avoir de distractions ; il ne pense qu'à une seule chose ; il n'use de la volonté, de la mémoire et de la réflexion que pour arriver à un but unique ; il ne peut recevoir, de son âme, que les facultés relatives à l'état modificateur dans lequel se trouvent ses organes pendant le sommeil somnambulique ; semblable, en cela, à l'enfant débile qui joue tranquillement sur les genoux de sa nourrice, parce qu'elle le soutient, et qui tomberait sans cesse à terre si elle ne veillait sur lui ; tous deux ont une âme, mais par le fait de leurs organes ils ne peuvent raisonner ! Comme les animaux qui sont, suivant la disposition de leurs organes, propres à une chose, et seulement à celle-là, le somnambule naturel ne voit pas, ne va et ne peut pas aller au-delà de ce qu'il a spécialement résolu de faire.

L'abeille sait faire le miel, la fourmi amasse sans cesse, le castor construit, la courtillière ronge ; tous ces individus ont la pensée, la volonté, la mémoire nécessaire pour accomplir l'acte qui constitue à lui seul toute leur existence spirituelle ; leurs organes sont construits pour cet acte seul ; le somnambule naturel leur ressemble.

**Seul, isolé du monde entier, il n'a pas besoin des lumières**

de l'âme, car la raison est inutile à celui qui n'a pas de choix à faire, et les yeux n'ont rien à distinguer là où il n'y a qu'une chose en vue.

Lorsque le sommeil est troublé par l'action du fluide vital sur le corps et par le rappel fortuit de l'âme à la vie extérieure, que les deux vies se trouvent ainsi mêlées, le somnambule se lève ! Voilà l'effet de la volonté sur les organes locomoteurs.

Pour exécuter cet acte, le somnambule n'a pas besoin d'yeux, puisque la volonté et la pensée sont concentrées sur un seul point et qu'il ne conçoit l'existence que sur ce point. Un aveugle ne voit pas mieux le jour que la nuit, mais il a sa manière de voir : s'il se lève pour se promener dans les lieux qu'il habite, il choisira, pour passer, les endroits où l'expérience lui aura appris qu'il n'existe pas d'obstacle, et il aura soin d'éviter ceux où il sait y avoir un corps quelconque, un meuble, une pierre ; il les voit à l'avance.

Le somnambule naturel, qui se lève spontanément, ressemble à l'aveugle : la connaissance des lieux où il est, et de l'action qu'il veut commettre, lui suffit ; rien ne le distrait et ne le dérange ; il n'a pas besoin de voir, puisqu'il ressemble à l'aveugle, et que, comme lui, il a un tact, une mémoire, une manière de sentir évidemment particulière.

Se réveille-t-il avec l'idée de monter à cheval ? il a d'abord assez de mémoire pour les premiers actes de la vie extérieure ; il retrouve auprès de lui ses habits pour se vêtir, c'est ce que chacun fait souvent sans lumière et dans une complète obscurité ; il descend dans la cour, ouvre l'écurie, selle son cheval, le monte, ouvre les portes et fait un trajet qu'il a en tête : un aveugle en ferait autant.

Quelquefois il veut écrire ; il prend une plume et écrit sur le sujet qui aura fixé ses idées. Ici, il semblerait qu'il a besoin de voir et cependant il n'en est rien :

Ainsi, il prend, non pas une plume et du papier, mais sa plume, son papier. Il n'a pas à chercher ses idées, son sujet

est choisi à l'avance : il voudra écrire à un ami, faire des vers, mettre en ordre un travail commencé la veille, ce sera l'un ou l'autre, jamais deux choses à la fois.

Il ne peut pas être distrait, car il ne voit rien, n'entend rien ; bien plus, il ne sent rien que sa plume et son papier, mais il le sent bien mieux, en ce qu'il ne sent qu'eux.

Dès l'instant qu'il sent aussi bien, c'est comme s'il voyait ; il connaît la grandeur, la largeur du papier, il écrit en conséquence ; lorsqu'il arrive au bas de la page, il le sent très bien, et il s'arrête pour retourner.

S'il ne reconnaît pas le papier, si on lui en a substitué un autre, il n'écrira pas, il ne pourra pas exécuter l'acte qu'il avait en vue, parce que son attention serait fixée sur tel papier et non sur tel autre.

S'il continue d'agir, si on lui a substitué d'autre papier, si on a continué une ligne commencée, il écrira sur le papier substitué, mais à la place où il avait l'intention d'écrire sur le papier qu'il connaît ; il reprendra le fil de ses idées, l'ordre de son compte à l'endroit où il s'était arrêté, sans avoir égard aux caractères tracés par une main étrangère.

Dans tout cela il n'y a rien d'inexplicable, et ce n'est toujours qu'un résultat de la concentration des facultés de l'âme sur un seul point, de l'extinction de plusieurs sens au profit d'un seul. Les muets entendent mieux que ceux qui parlent, les sourds lisent facilement sur les lèvres et le visage.

Quand un somnambule a résolu de monter sur un toit où il a, pendant la veille, remarqué un objet dont le souvenir lui revient pendant son premier sommeil, il exécute à l'instant ce projet, et il parcourt le toit avec autant d'aisance que d'adresse, et surtout sans crainte.

En effet, s'il voit, il ne voit pas autre chose que le toit, il n'aperçoit pas la distance qui le sépare du sol ; dès lors il y a peu de danger pour lui, car le danger de marcher sur un toit est presque toujours idéal. Tous les jours, dans la veille,

on marche avec sécurité sur des plans inclinés, parce que leur base touche la terre.

Qu'un somnambule voie donc ou ne voie pas, c'est là une question indépendante du fait, car il n'a pas besoin de voir pour agir, il lui suffit de vouloir.

Il peut arriver néanmoins que la volonté ne soit pas suffisante pour écarter les dangers de l'état somnambulique, de même que, dans la veille, elle est impuissante pour triompher des obstacles qui se présentent.

Un somnambule se lèvera pour faire sa course ordinaire, mais un objet oublié se trouvera sur ses pas, il s'embarrasse au passage et se réveille. Une porte, une fenêtre fermée d'habitude se trouvent ouvertes, il ne s'en aperçoit pas, il tombe.

Si le contraire a lieu, si les choses sont bien comme le somnambule les a vues dans l'état de veille, la volonté suffit, et le somnambule exerce même quelquefois les facultés instinctives comme s'il était éveillé.

Ainsi, que le somnambule voie ou ne voie pas sans le secours des yeux, toujours est-il qu'il n'est pas difficile de comprendre la possibilité des actes qu'il exécute, sans qu'il ait besoin de voir.

Le fait le plus extraordinaire du somnambulisme naturel consiste donc à se livrer de nouveau au sommeil sans chercher à ouvrir davantage les portes de la vie extérieure. Le lever du somnambule naturel et son coucher sont deux actes liminaire et terminaire qui constituent véritablement un phénomène. Quant à voir et à exécuter sans le secours des yeux, c'est ce que chaque homme éveillé pourrait faire s'il se distrait suffisamment de la vie extérieure, s'il pouvait volontairement supprimer un sens au profit d'un autre. Mais à chaque caractère ses actes; l'intelligence a les siens comme l'instinct et la matière. D'un côté, l'homme, dans l'état de veille, se retranche lui-même, par la contemplation de la vie extérieure, et n'use guère, en s'isolant ainsi, que des facultés de son âme; de l'autre, le principe vital, en

le rendant somnambule, exerce une action matérielle inhérente au corps et à lui-même, et qui prédomine la puissance spirituelle. Ces deux phénomènes n'ont rien de plus étonnant l'un que l'autre.

En résumé, il y a donc entre le rêve et le somnambulisme naturel ces différences : que la volonté existe dans les rêves et se dirige sur plusieurs points sans pouvoir s'exercer sur aucun, tandis que dans le somnambulisme naturel, elle s'exerce librement, mais sur un point seulement ; que la locomotion s'opère en somnambulisme, tandis que dans le rêve le corps est immobile ; que le sujet exerce un ou plusieurs sens, ce qui n'a pas lieu dans les rêves.

L'âme reprend donc, en somnambulisme, une partie de son empire sur le corps, tandis que la vie organique exerce presque exclusivement le sien dans les rêves.

## SECTION TROISIÈME.

### DU SOMNAMBULISME SYMPTOMATIQUE.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### *Des causes du somnambulisme symptomatique.*

On vient de voir qu'une modification momentanée, un vice accidentel dans l'organisation amène un état intermédiaire entre le sommeil et la veille ; le sujet marche et exécute un acte déterminé pour lequel il est évident qu'il use de la volonté, de la mémoire, de la réflexion et quelquefois d'un ou plusieurs sens. A cela près, il dort plutôt qu'il ne veille, car chez lui les sens ou au moins la plupart sont presque toujours nuls ; il ne raisonne pas ce qu'il fait, quoiqu'il ait la volonté de le faire, il ne participe à la vie extérieure que relativement à l'acte qu'il a en vue.

Il est encore un autre état semblable, mais qui n'est pas produit par les mêmes causes et qui n'arrive pas dans les mêmes circonstances, c'est le *somnambulisme symptomatique*.

Le somnambulisme symptomatique est un somnambulisme naturel, mais il en diffère sur plusieurs points.

D'abord le somnambule naturel jouit de l'état de santé et n'est somnambule que pour arriver au complément de son organisation, à se constituer définitivement, tandis que le sujet qui va devenir somnambule symptomatique annonce ou a déjà annoncé par des symptômes caractéristiques ou caractérisés un état quelconque de maladie.

Chez le somnambule naturel, la crise a lieu quand le sujet est en voie d'amélioration, et chez le somnambule symptomatique lorsqu'il existe un état de perturbation. Enfin, le somnambulisme symptomatique diffère encore du somnambulisme naturel en ce que ce dernier n'a lieu que la nuit, tandis que le premier survient le jour aussi bien que la nuit.

Le somnambulisme symptomatique est spontané comme le somnambulisme naturel; il est dû, comme ce dernier, aux actions combinées du principe vital et de l'âme.

De même que l'âme et la vie agissent sur le somnambule naturel pour modifier son organisation, elles agissent encore sur le malade pour changer l'état morbide dans lequel il se trouve. La première action offre peu de dangers, il y en a beaucoup dans la seconde.

Dans le premier état, le corps est plein de force; dans le second, il est en voie de dissolution. De telle sorte que les actions de l'âme et de la vie peuvent être trop vives, il peut y avoir excès de l'une ou de l'autre ou de toutes deux relativement à l'état du corps.

Ainsi une maladie se déclare; les vies intérieure et extérieure en sont troublées, il n'y a plus complète harmonie dans les relations de l'âme et du corps.

Si la maladie continue, le principe vital ne pénètre pas



les organes comme dans l'état de santé, et l'âme ne reprend ses communications qu'autant que le corps le permet. Elle est bien disposée à essayer ses forces, mais si le corps ne répond pas comme il pourrait le faire en état de santé, l'action est intempestive, le corps n'en éprouve que plus de fatigue et la maladie augmente.

En d'autres termes : les actions de l'âme et de la vie sont favorables au corps si elles ont lieu au moment convenable ; intempestives, hâtées, précipitées, elles sont nuisibles. Dans le premier cas, le corps se rétablit ; dans le second, il souffre des efforts extraordinaires auxquels il s'est livré.

Dans le sommeil léger, et en état de santé, déjà les actions combinées de l'âme et du corps amènent le rêve qui est une fiction de la vie extérieure à laquelle les organes de la volonté restent étrangers ; dans l'état morbide, l'âme rentre en communication avec les organes, mais pour y parvenir il lui faut coopérer avec la vie au rétablissement du corps ; les relations communes sont donc plus difficiles. Dans l'état de santé, le sommeil seul les interrompt, tandis que dans l'état morbide il y a deux causes d'interruptions, le sommeil et la maladie.

L'âme doit donc naturellement agir pour ramener le sommeil s'il rétablit les organes ; car tant que le corps est malade il n'y a pas de relations, ou bien elles sont en partie suspendues. Mieux vaut, pour l'âme, le sommeil que la maladie, puisque l'un ne fait qu'interrompre tandis que l'autre tend à détruire entièrement les relations communes.

Lorsque le corps n'est pas disposé, que l'action est inopportune, les sens et les organes sont agités et en désordre ; de là un délire qui ne cesse souvent lui-même qu'avec l'anéantissement et l'immobilité que produit la fatigue du corps ; ce dernier devient alors complètement insensible à l'action de l'âme, et le sommeil suit souvent le délire.

Si les influences de la vie extérieure, la vie et l'âme ne peuvent rétablir l'harmonie, si les uns ou les autres ont une

action contraire à la santé, la mort arrive ou le délire continue pour changer de nature. Un nouvel état se présente, il y a folie ou somnambulisme.

---

## CHAPITRE II.

### *Des effets du somnambulisme symptomatique.*

On a vu comment l'âme, le principe vital, et les influences physiques font, d'un homme en santé, un somnambule naturel; l'action est la même pour produire le somnambulisme symptomatique.

Chez le somnambule naturel, l'action a lieu spontanément et seulement la nuit, parce que le sujet étant à peu près en bonne santé applique, dans le jour, toutes ses forces à la vie extérieure qui occupe le corps et l'âme; chez un sujet malade, l'action a lieu le jour, parce que l'affaiblissement du corps est continu et aussi intense le jour que la nuit.

Du reste, les deux sujets sont mus de la même manière, et, dans le somnambulisme symptomatique comme dans le somnambulisme naturel, le malade se lève, s'habille, marche dans le but principal d'exécuter un acte, un seul acte, un acte déterminé; seulement il participe bien plus que le somnambule naturel aux actes de la vie extérieure, ainsi qu'on va le voir, et c'est ce qui établit la différence entre les deux états.

Pour arriver à son but, le somnambule naturel use de sa volonté, il fait usage des organes locomoteurs, quelquefois même d'un sens qui est resté éveillé; il use également de sa pensée et de sa volonté, mais il parle rarement, et surtout il ne paraît aucunement raisonner l'acte qu'il commet.

Le somnambule symptomatique, au contraire, parle et raisonne; tantôt il parle seul et s'entretient avec des per-

sonnes imaginaires qui paraissent être près de lui ; tantôt encore il converse avec les personnes qui l'entourent , et raisonne avec eux sur l'objet qui l'intéresse .

Ce résultat est dû aux influences extérieures et à la force du principe vital qui est devenue excessive pour le corps et qui le fait agir sans mesure et sans ordre, souvent même à contre-temps. Les organes ainsi excités, l'âme se trouve appelée à agir, et c'est alors que le corps est vraiment un théâtre où la vie et la mort livrent un combat.

Chez le somnambule naturel, l'harmonie existe ou peu s'en faut : la locomotion a lieu malgré le sommeil, parce que les bras, les jambes sont les organes les plus grossiers, les plus faciles à émouvoir, l'assoupissement des sens ou de plusieurs d'entre eux n'en continue pas moins ; c'est en cela et en l'absence de la raison que consiste principalement la preuve du sommeil.

Chez le somnambule symptomatique, l'harmonie n'existe plus, elle est dérangée par la maladie ; il n'y a plus qu'un sommeil déréglé, intermittent, qui permet tout à la fois l'action de l'âme, de la vie et des impressions extérieures. Puis la vie organique est dans un mouvement qui offre tous les signes d'une destruction plus ou moins imminente, ce qui est un caractère opposé à celui du somnambulisme naturel.

Dans ce dernier état, la modification a lieu par un travail lent qui ne nuit en rien à l'exercice de la vie extérieure et n'interrompt qu'en partie et momentanément le sommeil, tandis que dans le somnambulisme symptomatique le corps est dans une activité réelle ; il est devenu un foyer d'actions dont les résultats se manifestent chaque jour. Dans le premier état enfin, il y a une tendance au développement des organes et à l'accroissement des forces morales et physiques ; dans le second, le décroissement de ces forces apparaît à l'instant même.

Si un sens, quelquefois deux, restent éveillés chez le somnambule naturel, ils ne sont qu'accessoires au fait principal et ne dominent pas l'action que dirige seule la

volonté; mais dans le somnambulisme symptomatique le contraire arrive, l'un ou l'autre sens domine les autres et la volonté elle-même.

Quand on est malade, le sens de la vue est presque toujours affecté, le grand jour fait mal; mais on entend mieux, le sens de l'ouïe est augmenté; le goût est ordinairement nul. On est très sensible ou insensible, on sent plus difficilement ou mieux.

L'âme étant ainsi fréquemment appelée par le trouble du corps à la vie extérieure, le sommeil étant moins long, moins profond, inégal et entrecoupé, l'âme agit; et alors le sujet ne se borne pas à marcher comme dans le somnambulisme naturel. Si l'odorat est resté libre, le malade sent la moindre odeur qui échapperait à ses sens dans l'état ordinaire et qui échappe même aux personnes qui l'entourent; si c'est l'ouïe, il entend le moindre bruit, non seulement près de lui, mais au loin, au-dehors. De telle sorte que le somnambule symptomatique a toujours un ou plusieurs sens qui sont exaltés au préjudice des autres; c'est seulement lorsque la maladie se dissipe ou diminue que le vertige cesse.

Les organes du somnambule naturel, ayant besoin de modification pour se livrer complètement au sommeil, reçoivent bien l'action de la volonté, mais cette action n'a lieu que pendant le temps nécessaire à la modification; aussitôt qu'il cesse, la volonté est impuissante sur le corps retombé dans le sommeil; puis, quand le fluide vital, les influences extérieures et l'âme ont dégagé les organes, le somnambulisme cesse et l'état normal lui succède.

Il suit donc de là que le somnambulisme naturel est un état nécessaire, indispensable, qui ne demande qu'à être exercé et dirigé, tandis que le somnambulisme symptomatique a non seulement besoin d'être étudié et surveillé, mais prévenu et arrêté. Le premier dégage, nettoie, polit le corps, comme un rabot polit une planche neuve; l'autre distend ou resserre sans cesse et finit par fatiguer le corps, comme

la tension excessive et fréquente d'un cuir mouillé en opère plus rapidement la destruction.

Il y a entre ces deux états cette différence principale que le somnambule naturel n'a que de l'instinct et ne raisonne pas, tandis que le somnambule symptomatique possède toute sa raison et en fait usage ; mais cet usage subit néanmoins une modification forcée à cause de l'état du corps.

Dans le somnambulisme naturel, les organes, n'étant pas encore parvenus à leur entier développement, ne seront en harmonie avec la raison que quand la modification *progressive* aura eu lieu. Dans le somnambulisme symptomatique, au contraire, les organes étaient à l'état normal quand la crise somnambulique s'est développée, et la maladie, en lui donnant naissance, produit un résultat tout-à-fait différent, une modification *destructive*.

Ainsi le somnambule symptomatique qui médite un projet, en fait l'objet unique de sa pensée et concentre sur son exécution toute sa volonté. Pour arriver à cette exécution, il usera de toutes les facultés et de toutes les ressources que lui offre la vie extérieure, parce que le développement entier de ses organes ayant eu lieu avant le somnambulisme, il n'est pas dans la position du somnambule naturel ; sans la maladie, la crise n'aurait pas eu lieu, c'est elle seule qui retient ou diminue l'exercice des facultés. La vie extérieure étant troublée, les actions de la vie intérieure s'en ressentent aussitôt, l'usage de la raison entière devient un fardeau trop lourd pour l'homme malade, son état morbide ne lui ôte pas l'usage de ses facultés, mais il en circonscrit l'exercice, et, sous le rapport moral, c'est par cette restriction seulement que le somnambule symptomatique se rapproche du somnambule naturel.

Ainsi le somnambule naturel n'a point de raison parce que ses organes ne sont point assez développés, et le symptomatique est obligé de concentrer la sienne sur un seul point ; parce que ses forces organiques ne sont plus au niveau nécessaire pour l'exercer sur tous ceux que présente la vie extérieure.

Il lui arrive, en cet état, ce qui se voit chez un vieillard accablé par l'âge et les infirmités; son organisation faiblit, ses facultés morales diminuent, et on dit de lui *qu'il baisse*. Le sujet qui est devenu somnambule symptomatique baisse en effet; il n'est plus ce qu'il était avant la crise, il est déchu, et si la nature ou un de ses semblables ne vient pas à son secours, il risque de rester longtemps dans cet état précaire et même de succomber.

S'il s'occupe de sa santé, il ne s'occupera que d'elle; il se croira plus ou moins bien, selon que la maladie lui permettra de raisonner juste sur son état; il comparera cet état à celui des autres malades, se désespérera ou se calmera selon les idées qu'il concevra ou qui lui seront suggérées.

S'il s'agit de toute autre chose, si ses idées se sont fixées sur un autre point, s'il a le projet de tenter un voyage, former une entreprise, ou commettre un crime ou un délit, il fera toutes les études préparatoires convenables pour arriver à l'exécution de l'acte projeté.

Il méditera, il essaiera; il fera ses réflexions, les comparera à celles qu'il aura entendu faire, et les combinera, non pas pour apprécier le mérite et l'opportunité de l'action qu'il a en vue, ou se rendre compte de sa gravité, mais au contraire pour la faire plus sûrement et plus complètement.

Car, s'il y a cette différence entre le somnambule naturel et le symptomatique, que le premier est sans jugement et que le second raisonne, il y a aussi, entre le somnambule symptomatique et l'homme en parfaite santé, cette autre différence que celui-ci use de sa raison pour savoir s'il fera l'acte qu'il a en vue, s'il ne le fera pas, s'il en fera un autre, ou s'il s'abstendra tout-à-fait, tandis que tous les raisonnements, toutes les réflexions et les comparaisons du somnambule symptomatique n'ont lieu que pour arriver plus vite et plus sûrement au but qu'il se propose, *jamais pour y renoncer*.

De ce qui vient d'être dit, il résulte que le somnambule symptomatique a une part très large à la vie extérieure, et

que son état se révélant souvent, pour les personnes qui l'entourent, sous les apparences d'un caractère concentré, beaucoup de sujets atteints de cette maladie ont échappé jusqu'à ce jour à l'investigation de la médecine ou ont été qualifiés de *fous*, *monomanes*, *hallucinés*, et traités comme tels.

Il en résulte encore qu'il y a, entre le rêve, le somnambulisme naturel et le symptomatique, des démarcations qui ne permettent pas de les rattacher entièrement aux mêmes causes.

### CHAPITRE III.

#### Des somnambulismes naturel et symptomatique, et du rêve comparés.

Il y a, entre les somnambulismes naturel et symptomatique et le rêve, les différences et les rapprochements qui suivent.

Dans le rêve, il y a action de certains organes, sans les sens, sans locomotion, sans volonté; dans le somnambulisme naturel, locomotion sans les sens ou avec un ou plusieurs sens, jamais tous, et usage de la volonté, sans faculté rétroactive.

La pensée entraîne le rêveur sur divers sujets; mais dans les somnambulismes naturel et symptomatique, les individus ont une idée fixe.

Il y a, chez le somnambule naturel, volonté *sans raison*, et chez le somnambule symptomatique, volonté *et raison*, mais *sans libre arbitre*.

---

---

## LIVRE CINQUIÈME.

THÉORIE DU SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE.

---

---

### CHAPITRE PREMIER.

De l'existence du somnambulisme magnétique.

Que l'âme agisse sur le corps auquel elle est attachée et qu'elle lui fasse exécuter pendant le sommeil des actes qui n'ont ordinairement lieu que dans la veille, c'est déjà un phénomène ; mais qu'elle puisse agir sur un corps qui lui est étranger, ceci paraît plus extraordinaire ; cependant rien n'est plus vrai : l'expérience prouve qu'un homme peut endormir un autre homme du sommeil magnétique et lui imprimer alors sa volonté.

C'est qu'en effet l'homme a une puissance particulière, et qu'il porte en lui deux choses qui n'existent dans aucun autre corps de la nature, une âme et le principe vital *modifié*.

Il y a donc plus d'harmonie entre deux hommes qu'entre l'un d'eux et la nature ; car c'est bien dans celle-ci que se puise le principe de la vie qui anime tous les corps ; mais ce principe, dès qu'il appartient à l'espèce humaine, acquiert des propriétés particulières, et la nature ne fournit que l'élément constitutif.

Quel que soit, comme on l'a dit, le principe de la vie, il est certain qu'il pénètre le corps humain dans toutes ses parties, par toutes ses extrémités, et qu'il le quitte de même pour se perdre dans l'atmosphère ou se transmettre d'un corps à un autre, avec ou sans la volonté de l'homme.

Ainsi deux choses sont à examiner dans cette transmission : action du corps seul et action du corps et de l'âme,



L'action du corps est généralement avouée et prouvée par les effets constants et journaliers du magnétisme simple; il est inutile de s'en occuper ici, et la question est celle de savoir si un homme, usant de sa volonté pour mettre en mouvement le fluide qui lui est inhérent, peut, à l'aide de ces deux puissances spirituelle et matérielle, produire le *somnambulisme* chez son semblable.

## CHAPITRE II.

### Des causes du somnambulisme magnétique.

Il y a chez tous les êtres animés un calorique, une chaleur intérieure qui ne les abandonne qu'à la mort; et entre deux êtres qui se rapprochent, il s'opère une communication de calorique.

Que le calorique reçoive le nom de *chaleur animale*, *fluide nerveux* ou *magnétique*, le nom est indifférent; la chose même existe: c'est le point important; et au surplus il est très rationnel, en traitant du magnétisme, d'appeler le calorique *fluide magnétique*.

Toute communication de chaleur est un tonique si elle est modérée, et un excitant s'il y a surabondance.

Un de ses résultats les plus ordinaires, c'est le sommeil. Est-on au lit: la chaleur qui s'y concentre invite à dormir; reste-t-on auprès du feu: il en est de même; est-on dans un lieu échauffé, boit-on immodérément: la tête devient lourde, on sent le besoin de sortir pour éviter le sommeil.

Un homme sain puise dans l'atmosphère et porte en lui-même la quantité de fluide qui lui est nécessaire; mais l'homme malade ne peut inspirer ni expirer une matière fluidique aussi facilement que quand il se porte bien.

Si un homme sain magnétise un malade ou un autre homme plus faible que lui, le second reçoit donc du premier la quantité de fluide qui lui manquait, et ce fluide

contenant du calorique pourra lui procurer le sommeil. Un homme peut donc en endormir un autre, soit instantanément, soit à plusieurs reprises, en lui communiquant son fluide. S'il arrive qu'il ne l'endorme pas, la communication produit toujours une augmentation de fluide dans le corps malade.

Mais ce fluide ainsi communiqué ne vient pas directement de l'atmosphère; il a été modifié dans un corps humain. Ce n'est pas la force motrice universelle qui a opéré sa transmission; c'est la volonté d'un homme qui, par une puissance toute particulière, en a fait l'envoi au malade.

Or, la volonté agissante pénètre-t-elle le corps malade avec le fluide qu'elle dirige sur lui? l'âme d'un corps peut-elle, en pénétrant un autre corps, s'allier ainsi à une autre âme? Telles sont les questions qu'il est important d'examiner.

Si la volonté suffit chez un homme pour transmettre à un corps la chaleur du sien, comment l'âme, qui dirige cette volonté, aurait-elle moins de vertu que les esprits animaux qu'elle envoie? Ou le fluide pénètre, ou il ne pénètre pas: s'il pénètre, comment l'âme, qui est bien supérieure au corps, ne ferait-elle pas autant que la matière?

L'âme peut donner ou retenir; elle peut tout; elle agit ou elle n'agit pas; elle n'est pas tenue d'agir.

Un homme a une balle dans la main; il hésite s'il s'exercera avec elle, et finit par la laisser tomber. Ici il n'y a rien de spirituel; l'action est purement matérielle; c'est le défaut de volonté qui a opéré le relâchement organique par suite duquel la balle, primitivement étreinte entre les doigts, est tombée à terre. Si, au contraire, on lance la balle, elle ne part pas seule; la volonté l'accompagne.

Il en est de même dans l'action supposée: si, entre deux corps, la communication de chaleur a lieu sans volonté, c'est que l'âme n'agit pas; et le corps malade ne reçoit alors que l'impression du corps caloriférant: c'est une action purement matérielle. Si, au contraire, la communication a

lieu par le fait et avec l'acte de la volonté, il y a nécessairement une action mixte, spirituelle et matérielle; on transmet en même temps l'esprit et la vie.

Ce raisonnement peut sembler étrange, au temps actuel, à ceux qui ne reconnaissent que les influences matérielles. Sans doute la volonté est une chose inexplicable; mais, tout inexplicable qu'elle puisse être, elle existe, on ne peut la nier; car, si on ne la comprend pas dans son origine, ses effets n'en sont pas moins certains et appréciables.

Pour s'assurer de la réalité de l'action de l'âme sur une autre âme, des effets de la volonté sur une volonté étrangère, il convient de remettre sous les yeux la première des questions présentées : « Un homme peut-il mettre un autre homme en somnambulisme? »

Oui, avec la volonté; rarement sans elle. S'il en est ainsi, les effets de l'action magnétique ne sont donc pas les mêmes, selon qu'elle est exercée avec ou sans volonté. Il importe alors très peu qu'on ignore ce que c'est que la volonté, si l'on est sûr de produire des effets quand on en fait usage.

La volonté est spirituelle. Quand on veut, quand on pense, ce n'est pas le corps qui pense, c'est l'âme, et cependant on ne connaît pas la nature de l'âme. Faudrait-il en conclure que ce n'est pas l'âme qui pense? ce serait absurde.

On doit donc tenir pour certain que la volonté, bien qu'insaisissable et immatérielle, différencie les actes de la vie; et si un homme peut envoyer à son semblable une matière fluïdique qui ait la propriété de pénétrer le corps humain, il n'y a pas de doute que l'âme, qui envoie ce fluïde, pénètre avec lui le corps soumis à l'action.

Si le corps cède au sommeil, ce sommeil ne peut être celui qui serait amené par les influences physiques ou par les lois ordinaires du mouvement; car la volonté n'existe que chez l'homme (1), et dans l'action qui a eu lieu, c'est la volonté qui a opéré la transmission fluïdique.

(1) Voir ce que j'ai dit, page 469, sur l'âme des bêtes.

La nature, qui n'a pas d'âme, exerce bien quelquefois une action magnétique; mais cette action est purement matérielle. La nature ne peut donner que ce qu'elle possède; elle n'exerce son action que lorsque les corps sont prêts à la recevoir, et qu'il y a entre eux cette affinité qui fait unir deux gouttes d'eau lorsqu'elles se rencontrent. L'homme, au contraire, agit en maître vis-à-vis de son semblable, et il peut provoquer, accélérer ou retarder le moment de l'action. Celle-ci est donc toute particulière; elle tient de la nature propre de l'homme; elle est *raisonnée*.

Un fluide qui est accompagné de la volonté doit produire des effets particuliers, des effets mixtes tout-à-fait différents de ceux de la matière, et c'est en effet ce qui arrive.

En pénétrant le corps, le fluide et la volonté rencontrent de suite les causes morbifiques qui altèrent le corps et gênent les communications spirituelles; en cet état, l'émission fluidique, considérée d'abord comme calorique simple, doit au moins produire le sommeil ordinaire. Quant à l'action spirituelle, l'harmonie se trouvant momentanément rétablie dans le corps malade, où le fluide étranger agit comme un baume que l'on appliquerait sur une plaie, l'âme retrouve, plus faciles, ses communications avec le corps qu'elle habite; mais cette aisance inattendue n'appartient ni à ce dernier ni à l'âme elle-même: elle est due tout entière à ce fluide étranger qui lui apporte une force momentanée, et à cette autre âme qui en est la dispensatrice et peut la retirer à volonté.

Dans cet état intermédiaire, l'âme et le fluide qui pénètrent un corps inalaide sont en lui les seules parties agissantes, et conservent une supériorité réelle pendant toute la durée de l'action. D'un côté, le corps ne tient son calme momentané que de la présence du fluide étranger, et il ne retrouvera son état normal que quand ce fluide aura suffisamment agi sur ses organes; de l'autre, l'âme ne devant le rétablissement de ses relations avec le corps qu'à un fluide dont la présence dépend entièrement de la volonté d'une

autre âme, se trouve aussi bien liée à lui qu'elle est liée au corps qu'elle habite.

Il est des cas où le fluide et la volonté transmis à un corps n'amènent pas le sommeil et rétablissent seulement sa santé. Ce résultat est dû à l'état relatif du corps qui reçoit l'action.

### CHAPITRE III.

#### *Des effets de l'action magnétique sans somnambulisme.*

Il y a des sujets malades chez lesquels le somnambulisme n'a pas lieu, et d'autres chez lesquels il survient facilement et fréquemment. Ce résultat dépend autant du magnétiseur que du magnétisé; le plus ou le moins d'harmonie réciproque décide des effets de l'action.

Quand un homme magnétise sans volonté, il n'y a qu'une simple émission de fluide, émission matérielle, communication de calorique par le rapprochement de deux corps animés, et le magnétisé s'endort ou ne s'endort pas; le plus souvent il est dans un état de somnolence qui, loin d'approcher de l'état somnambulique, n'est pas même le sommeil.

Quand le magnétiseur use de sa volonté et qu'il cherche à rendre le malade somnambule, il arrive encore très souvent que sa volonté est impuissante pour arriver à ce résultat, bien que le somnambulisme soit d'un très grand secours dans un traitement magnétique, et que le magnétiseur ait toujours le désir de le produire.

Il est donc important de chercher les raisons de cette impuissance, et de résoudre autant que possible les questions que voici :

« Pourquoi la volonté ne peut-elle toujours produire le  
 » somnambulisme? Que devient la volonté émise dans ce  
 » but? accompagne-t-elle le fluide qui opère la guérison

» sans somnambulisme? Pénètre-elle le corps, ou le fluide  
 » pénètre-t-il seul? »

Quand un sujet reçoit l'action du magnétiseur, il est très possible qu'il éprouve des effets simultanément spirituels et matériels, de même qu'il peut arriver aussi qu'il ne ressente que l'action matérielle; quelquefois même il ne sent et n'éprouve rien.

D'abord si le magnétisé n'est pas malade, ou s'il est de force égale avec le magnétiseur, que peut-il recevoir de lui? Rien; puisqu'il ne manque de rien, on ne peut rien lui transmettre. L'action est donc intempestive; le magnétisme n'a pas d'effet; le patient ne sent rien, parce que rien ne le pénètre et ne peut le pénétrer, spirituellement comme matériellement; ceci n'a pas besoin d'autre explication.

Si un malade magnétisé s'endort du sommeil ordinaire, c'est le calorique qui produit alors l'effet de tous les corps caloriférants; il y a union de deux corps fluidiques, action combusive et sommeil.

Si le malade s'endort du sommeil magnétique, c'est que le corps, dans l'état de modification morbide, ne correspond pas librement avec l'âme. Dès lors une autre âme, dirigeant sur lui un fluide que les organes ne sont plus aptes à recevoir de l'atmosphère, et une volonté ferme qu'il ne peut, par suite de la maladie, recevoir de son âme, il n'est pas étonnant que les communications spirituelle et matérielle qui lui sont faites aient sur lui une puissance momentanée due à leur parfaite harmonie, harmonie qui n'existe pas chez un malade.

Lorsqu'il arrive, au contraire, que le magnétisé ne devient pas somnambule, il n'en sent pas moins pour cela l'action du fluide; il en est pénétré, et c'est ici que se présente cette question importante: « Que devient la volonté » émise pour faire un somnambule et qui reste impuis-  
 » sante? »

La volonté qui fait agir le magnétiseur peut n'avoir pour but que de produire le somnambulisme, manquer son effet,

et opérer néanmoins le rétablissement de la santé; de même qu'elle peut encore produire le somnambulisme et laisser périr le malade. Il n'y a rien en cela d'extraordinaire : tous les jours, dans la veille, la volonté est impuissante, ou elle sert à faire des actes dont le résultat est contraire à celui qu'on en attendait.

Lorsqu'une action magnétique s'engage et qu'on cherche le somnambulisme, il y a émission spirituelle et matérielle; le magnétiseur veut transmettre son esprit et son fluide; mais il est possible que le magnétisé n'ait besoin que du secours matériel, et qu'il y ait entre lui et le magnétiseur parité de forces spirituelles. Il est possible encore que l'état des organes malades empêche la correspondance du corps avec l'âme; dès cet instant, l'émission de volonté est inutile et surabondante, car si le magnétiseur persiste à vouloir imprimer sa volonté, il se consume en vains efforts, ou il fait mal au magnétisé en lui transmettant des symptômes nerveux; l'action est forcée en même temps que dénaturée; et non seulement le malade ne guérit pas, mais son état se trouve aggravé par une action désordonnée.

Si au contraire le magnétiseur s'aperçoit de son impuissance, s'il cesse d'agir, il n'apporte plus qu'une volonté rationnelle qui se dirige sur un seul point, le rétablissement de la santé, et qui concourt avec le fluide à l'opérer.

Le fluide ne pénètre donc pas seul, quand on exerce une action magnétique avec une volonté ferme. Il en est de l'émanation fluidique et de la volonté comme du corps et de l'âme: quand ils agissent, les effets qu'ils produisent ne peuvent être que mixtes. Il y a seulement cette différence entre l'action devenue somnambulique et celle qui ne l'est pas, que dans la première le magnétisé est soumis, corps et âme, à son magnétiseur, tandis que dans la seconde il reste passif, s'il le veut, ou bien il participe à l'action; sa volonté se confond alors avec celle du magnétiseur, comme le fluide des deux corps s'unit pour modifier les organes et expulser les causes morbifiques.

Dans la veille, il arrive souvent qu'un homme cède sa volonté à un autre homme : tantôt il aide lui-même à l'action de ce dernier, et les deux volontés concourent au succès de l'acte en vue; tantôt, au contraire, il reste passif; l'un se fait matière, quand l'autre est esprit.

Un homme, par exemple, a besoin d'être opéré! il soumet la partie malade de son corps à un chirurgien. Ici le sujet est entièrement passif; il n'offre pas plus de résistance au chirurgien que le tronc d'un arbre à la scie du bûcheron. Toute la volonté est donc chez le chirurgien, et, de fait, lui seul en a besoin.

Il en est de même dans l'action magnétique simple : le malade offre son corps ou une partie du corps pour y laisser introduire le fluide que le magnétiseur a la volonté de diriger sur lui; il n'a pas besoin de faire usage de la sienne.

Quand on a un verre en main et que l'on demande à boire, on n'a que l'intention; la volonté n'existe que dans l'avenir, pour un autre moment, un autre genre d'action, celui de boire; bien plus, son exercice est soumis à la volonté de la personne qui tient le liquide; et quand bien même on voudrait ardemment, cette volonté serait impuissante; car entre les deux actions, celle de demander à boire, et l'exécution, la dernière est absolument dépendante de la volonté d'un autre. Celui qui tient le verre subit la loi, reçoit l'action et ne rend rien en échange.

Il est d'autres cas néanmoins où, comme on l'a dit, les deux volontés s'unissent pour concourir au rétablissement de la santé.

Dans la vie ordinaire, lorsqu'un malade désire un remède indiqué comme seul moyen de guérison, sa volonté se prononce fermement, et il fait dépendre son salut de l'usage de ce remède. Ici il est évident que ce malade est dans une disposition spirituelle qui offre plus de chances à la guérison que celle d'un malade indolent ou insensible : celui-ci se contenterait de laisser faire, n'aiderait en rien et ne donnerait aucune impulsion à ses nerfs ou à ses organes; mais



l'autre est physiquement et moralement préparé à recevoir le remède. Si ce dernier est administré avec discernement, il y a chance de succès, car celui qui donne le remède a la volonté qu'il fasse un heureux effet, et le malade, de son côté, voit en lui sa guérison. Il y a donc, dans cette action, union des deux êtres qui concourent, et il est incontestable que cet accord promet le succès.

Si maintenant on place le malade dans une situation d'esprit tout-à-fait opposée, s'il résiste et ne veut pas prendre le remède, si seulement il hésite, les effets ne seront plus les mêmes, ainsi qu'on en voit la preuve chaque jour.

Il y a, par exemple, en médecine, des remèdes très salutaires qui, par leur saveur désagréable, dégoûtent à l'avance celui qui est forcé d'en user; souvent même ce dégoût est idéal, ou le malade a une aversion prononcée et invincible pour les amers ou les saveurs douces; en cet état, loin qu'il soit porté à prendre le remède indiqué, il voudrait qu'il fût échangé contre un autre, et quand il faut qu'il se détermine à en user, il se prend et se reprend à plusieurs fois pour l'ingérer. Il est évident, ici, que le corps se contracte avant de recevoir le remède, et que cette modification instantanée ne peut pas favoriser l'action.

Il est aussi des malades qui offriront de concourir de toute leur volonté à telle opération et qui auront la plus grande répugnance pour telle autre; naturellement encore, il y a plus de chance de réussite dans le premier cas que dans le second. Il y en a d'autres, que la vue seule d'un instrument de chirurgie fait pâlir ou tomber en défaillance; ceux-là seront certainement très passifs, si l'opération a lieu; ils se résigneront, parce que les souffrances qu'ils endurent journellement et la mort qu'ils redoutent les forceront à se laisser opérer, mais ils ne concourront pas à l'action.

Lorsque, malgré la maladie, on peut envisager de sang-froid l'état où l'on se trouve, calculer les progrès du mal et voir un secours réel dans une opération chirurgicale, on

s'opérerait volontiers soi-même, si cela était possible. Dès que l'opération commence, on est aussi attentif que le chirurgien; quelles que soient les douleurs, on veut très fermement la continuation d'une opération qui promet le repos et la vie; et par ce sentiment, comme par induction, la bonne volonté, la sécurité, la confiance du malade fortifient le chirurgien.

Or, il en est de même en magnétisme :

Celui qui désire être magnétisé a plus de chances pour éprouver des effets salutaires que celui qui hésite, et bien davantage que celui qui ne désire pas plus le magnétisme que tout autre remède.

Sans doute, on peut, sans le concours d'un malade, l'opérer ou le magnétiser, et réussir; c'est vrai, mais cela ne prouve rien contre la volonté; et l'expérience apprend que la volonté bien dirigée est presque toujours d'un secours inappréciable.

En magnétisme, quand un homme impose la main sur un malade avec le désir bien naturel de le rendre somnambule, c'est un grand bonheur et une grande consolation pour lui, lorsqu'à son insu, involontairement, et lorsqu'il ne peut parvenir à son but, il se trouve produire des effets qui lui indiquent une autre voie sur laquelle il reporte alors toute sa volonté; et comme, entre hommes sages, le magnétisme doit, avant tout, être employé pour guérir, les deux volontés s'unissent alors bien facilement pour renoncer au secours somnambulique, et ramener la santé avec le magnétisme simple.

Mais ce résultat ne doit pas empêcher d'examiner les effets du somnambulisme magnétique; s'il vient d'être ici question de magnétisme simple, c'est qu'il était important de faire apprécier les différences qui existent entre les deux états; on en comprendra plus facilement l'action de la volonté du magnétiseur sur le malade somnambule, et la fusion de leurs volontés respectives.

## CHAPITRE IV.

## Des effets du somnambulisme magnétique.

Dans une action magnétique simple comme celle qui vient d'être décrite, la volonté du magnétiseur est tout-à-fait relative à l'état du malade; elle consiste dans une grande attention à distribuer le fluide sur la partie malade ou sur le corps entier; mais le magnétisé ne sent réellement que les bons effets de la transmission animale, et l'action du magnétiseur calme les douleurs du corps sans se faire autrement sentir à l'âme.

Lorsqu'au contraire il y a somnambulisme, il en est des deux âmes comme des deux fluides, ils s'unissent tous, il y a fusion des uns et des autres. Mais l'action n'est pas réciproque; les facultés spirituelles du magnétisé sont retenues, empêchées par la maladie, et dans l'état transitoire où se trouvent les organes, l'invasion du corps par une âme et un fluide étrangers constitue, pendant l'action, pour le corps malade et l'âme qui l'habite, une puissance nouvelle qui les régit presque seule jusqu'au moment du rétablissement organique.

L'âme d'un corps malade n'est pas libre, en effet, d'agir par les organes comme dans l'état de santé, et si elle en retrouve momentanément la possibilité par le fait de l'introduction d'un fluide étranger, sa puissance ne s'exerce que pendant un temps limité; car le corps ressemble à un bassin alimenté par un réservoir: tant qu'il y a de l'eau dans celui-ci, le bassin reste au même niveau; quand l'eau cesse de venir au réservoir, on peut déjà prévoir le moment où le bassin n'en recevra plus et celui où il tarira.

De même lorsque l'âme, au moyen du fluide étranger, retrouve la possibilité d'agir sur des organes malades, sa puissance ne s'exerce qu'autant que l'émission fluidique se continue ou que le corps en a retenu une partie.

Tant que la volonté et le fluide agissent, le sommeil mixte existe; aussitôt que l'émission cesse, le sommeil devient peu à peu ordinaire. Si l'action recommence, le sommeil mixte revient encore.

Le fluide du corps étranger étant plus en harmonie avec l'âme qui le guide qu'avec celle du corps malade, le fluide de celui-ci ne pouvant être par la maladie d'aucun secours à son âme, cette réunion d'une âme et d'un principe étrangers, dans un corps malade, donne à l'âme étrangère une supériorité réelle sur les mouvements volontaires: apportant à un corps le principe vital qui lui manque et qui le fortifie, elle s'empare ainsi de lui sans opposition spirituelle. Elle peut en effet ce que ne peut pas l'âme du corps malade; car une âme ne participant à la vie extérieure que par les organes, et dans un corps malade les organes étant incapables de la servir, elle reste comme isolée; tandis que l'âme étrangère étant libre d'agir, faisant usage de forces matérielles et spirituelles, parvient ainsi à unir les deux principes de vie, et commande à deux corps aussi facilement qu'à un seul.

## CHAPITRE V.

**De l'influence physique et morale du magnétiseur sur le malade somnambule, et de ses causes.**

### § I<sup>er</sup> — Influence physique.

Lorsque le cerveau est atteint par le fluide et la volonté du magnétiseur, il se fait aussitôt une révolution matérielle et spirituelle chez le magnétisé; le calorique communiqué produit les signes précurseurs du sommeil, des bâillements surviennent, les yeux clignent, les paupières se ferment insensiblement et demeurent agglutinées; la tête s'incline

en avant ou en arrière, et le malade reste dans la position où le sommeil l'a surpris.

Jusque là tout paraît matériel dans l'action qui a lieu, et celui qui ne verrait pas le magnétiseur, ou le magnétiseur qui ne connaîtrait pas le genre d'action qu'il vient d'exercer, pourrait croire que le malade vient de s'endormir d'un sommeil ordinaire; si enfin le magnétiseur n'exprimait pas sa volonté, et ne la transmettait pas avec intention par la voix, par des gestes ou mentalement, le somnambule ne s'occupant que de sa position, resterait entièrement concentré jusqu'au moment de son réveil.

Lorsque le magnétiseur demande au somnambule : « Dormez-vous ? » on dirait que celui-ci est touché par une étincelle électrique, et il répond. Mais si on ne lui parle pas, il reste livré à un état de délassement langoureux semblable à celui de l'homme qui aime à dormir et qui retarde à chaque instant le moment de son réveil. C'est une torpeur, un anéantissement corporel, mais il y a dans la position et dans l'état du corps une sorte d'abandon; le malade éprouve un bien-être qu'il prolongerait volontiers; il voudrait même n'en pas sortir.

Il lui arrive alors quelquefois ce qui a souvent lieu dans le sommeil ordinaire :

Lorsqu'un homme dort d'un sommeil profond, on peut le toucher, le changer de position, de place, le secouer même, il ne se réveille pas, quoiqu'il finisse presque toujours par sentir qu'on le dérange, qu'on le gêne ou qu'on lui fait mal; ce n'est que lorsqu'on a poussé ces petits tourments à l'extrême qu'il se décide à se réveiller, et il regrette vivement de ne plus dormir.

Le somnambule est dans ce cas; si l'on fait sur lui une expérience innocente, il cède à l'influence physique du magnétiseur plutôt que de s'y soustraire par son réveil, il préfère rester en sommeil magnétique.

Ainsi le magnétiseur interrogera un somnambule, et aussitôt celui-ci répondra, mais souvent sans parler et seu-

lement par un signe de tête ; c'est qu'alors il ne peut pas parler sans effort de volonté, et sans se distraire de ce qui l'occupe. Si le magnétiseur insiste, il parle, mais il dira lui-même qu'il était occupé de quelque pensée et qu'on l'a dérangé.

Rien d'extraordinaire dans ce fait ; souvent on dit à quelqu'un qui ne s'éveille pas assez vite : « Levez-vous ! » et il répond machinalement : « Oui, je me lève. » Cependant il n'en fait rien ; il y a plus, il lui semble, dans la somnolence qui le captive, qu'il se lève. S'il fait un effort sur lui-même, il se réveille et voit avec peine qu'il est encore couché, et cependant encore, telle est sa mollesse momentanée, qu'il hésite toujours à se lever, et il lui faut un nouvel effort pour y parvenir.

Lorsqu'un sujet devient somnambule, on est quelquefois maître de ses mouvements volontaires. Si on veut lui faire tourner ou baisser la tête, lever un bras ou marcher, tout cela par attraction, on use de sa puissance physique en présentant la main et en tirant fortement à soi ou du côté vers lequel on veut incliner.

Ainsi, un sujet s'endort-il du sommeil magnétique, on peut essayer de mettre en exercice un ou plusieurs organes ; on concentre alors l'action physique sur une partie du corps, la main, par exemple, et au bout de quelques minutes il y a union de fluide.

Si l'on veut faire lever la main du somnambule ou la faire dévier à droite ou à gauche, le magnétiseur place sa propre main au-dessus ou à l'un des côtés de la main du magnétisé ; puis il exécute un mouvement semblable à celui d'attirer un corps quelconque, comme par exemple si l'on cherchait à saisir avec un crochet ou un hameçon, ou bien on touche la main comme si elle était un morceau de fer sur lequel on passerait un aimant.

La main du magnétiseur doit alors s'éloigner comme le ferait celle qui tiendrait l'aimant, puis revenir et s'éloigner encore ; peu à peu la main magnétisée suit le mouvement

de celle qui l'attire, et se dirige vers elle comme deux corps aimantés cherchent à se rejoindre.

Ces expériences innocentes ne nuisent point à la santé du malade, et jusque là tout est bien. Mais il y a des magnétiseurs qui font de leurs somnambules de véritables patients, des souffre-douleurs; et de l'expérience la plus simple et la plus instructive, ils arrivent ainsi à un spectacle dégradant.

Pendant, comme les choses les plus répréhensibles, lorsqu'on les dépouille de l'odieux qui les entoure, ont toujours un fond utile, il se présente quelquefois en pareilles occasions des phénomènes intéressants.

Ainsi, quand on commence à agir sur un somnambule, il est excessivement rare que le magnétiseur acquière tout aussitôt sur lui une grande puissance, et ce n'est qu'avec le temps qu'elle se développe; mais peu à peu les fluides se trouvent tellement inhérents que les deux corps semblent n'en plus faire qu'un seul. Ce que l'un exécute, l'autre le ressent aussitôt; l'attraction est alors manifeste, la comparaison avec l'aimant devient on ne peut plus exacte. Dans la plupart des actes tentés par le magnétiseur, sa volonté dirige le fluide sur le corps pour l'exciter ou le retenir, et la volonté du somnambule, dominée par la faiblesse du corps ou l'empire qu'elle a laissé prendre sur elle-même, est obligée de céder devant une volonté nouvelle.

Lorsqu'au contraire une action magnétique n'a lieu que dans le but unique de rendre la santé à un malade, le corps et l'âme du somnambule se trouvent momentanément soumis aux deux principes matériel et spirituel qui agissent sur lui; le corps qui manque de principe vital reçoit avec bonheur le fluide que lui apporte un autre corps, et plus il en reçoit, plus il s'habitue à en recevoir; il s'y prête, il s'ouvre, il s'assouplit comme la gomme la plus ferme s'allonge et s'amollit sous les doigts.

Deux aimants ont plus d'intensité, plus d'attraction entre eux qu'un seul aimant et un autre corps étranger. Si l'on

approche deux corps enflammés, les flammes s'unissent ; pourquoi n'en serait-il pas de même de deux corps vivants, puisqu'il s'opère entre eux, en eux, autour d'eux une combustion perpétuelle, et que l'air même que respirent les hommes contient les principes combustifs ?

Quelle différence y a-t-il entre le principe de l'électricité et celui du magnétisme ? C'est que l'on a beaucoup étudié le premier, et fort peu le second ; on admet l'un parce que, grâce aux études, on est aujourd'hui à même de l'apprécier ; on nie le second ou bien on le met en doute, parce qu'on n'a pas voulu se donner la peine de le connaître ; mais c'est une faute dans laquelle il serait impardonnable de persévérer, et il faut étudier davantage un principe d'action que personne ne peut plus méconnaître.

Si Gall était encore de ce monde, il faudrait bien qu'il revint de cette opinion : « S'il était vrai qu'un homme » pût en mettre un autre en somnambulisme, ce serait une » éclatante vérité, une découverte du premier ordre ; mais » je n'y crois pas ! (1) »

Ce que Gall ne voulait pas croire est aujourd'hui un fait incontestable, que les médecins avouent eux-mêmes ; ils se bornent à nier l'utilité du somnambulisme, ce qui atteste son existence.

## § II. — Influence morale.

Il en est souvent des facultés spirituelles comme des facultés matérielles ; si l'un des sens s'émousse, s'affecte, se perd, les autres s'accroissent ; si la raison augmente, la volonté faiblit.

Remplacée dans les soins du corps et dans l'exercice des mouvements volontaires, l'âme d'un somnambule, restant livrée à elle-même, acquiert une lucidité extraordinaire et presque incompréhensible. Ainsi, elle voit très exactement l'état du corps qu'elle habite, et quelquefois même celui

(1) Paységar, *Traitement du jeune Hébert*, page 67.



des autres corps. Elle prévoit les chances malades d'après des causes cachées et un point de départ qui ne peut être aperçu que d'elle seule; elle indique alors le remède nécessaire et le régime à suivre; elle a enfin un jugement exquis dont elle est privée quand elle s'occupe du corps et des mouvements volontaires.

Ces phénomènes s'expliquent aussi bien pour la modification de la volonté, que pour l'exaltation du jugement.

Ainsi, à l'égard de la volonté : un homme faible ou malade a moins de volonté que dans un état normal ou rationnel; quelquefois il en a peu; souvent enfin elle est nulle, et on lui fait faire tout ce qu'on veut.

Si, comme on l'a vu, un homme peut agir sur un autre homme et lui procurer un sommeil mixte, une vie simultanément extérieure et intérieure, cet état de faiblesse du malade retiendra d'abord l'exercice de la volonté; puis ensuite, et très naturellement, il y en aura encore moins dans ce sommeil que dans la veille; car, le corps dont les organes sont affaiblis et chez lequel les relations de l'âme sont interrompues, a momentanément une attraction irrésistible pour un fluide émané d'un corps semblable et qui vient s'unir à lui secondé par une autre âme.

En cet état, l'âme du corps malade reste isolée, par cette raison, que la puissance matérielle des deux fluides s'unit de préférence à l'âme du corps sain; la volonté du magnétisé se trouve donc annulée, et il y a, au contraire, surcroît de forces matérielles chez l'être qui agit, car il dispose de son corps et de celui de son semblable.

C'est ainsi que commence une action somnambulique; il faut voir maintenant ce qui se passe pendant sa durée et comment elle finit.

On a vu qu'administré avec ou sans volonté, le fluide vital est toujours, pour un corps malade, un remède tonique qui tend à son rétablissement par l'expulsion ou l'extinction des causes morbifiques, et que de plus le sommeil amené par la communication fluidique est encore

par lui-même une autre cause de rétablissement. Il en résulte donc qu'avec un temps plus ou moins long, chaque quantité de fluide introduit, jointe à la propriété efficace du sommeil, opère le retour de la santé.

Plus les organes se modifient pour reprendre leur état habituel, plus les communications de l'âme se retrouvent faciles; il arrive alors un moment où l'harmonie est parfaitement rétablie; la volonté recouvre sa puissance sur des organes refaits; il y a parité de forces entre les deux êtres animés qui concourent à l'action; le sommeil mixte n'a plus et ne peut plus avoir lieu; l'homme malade est rendu à la vie ordinaire.

A l'égard du jugement :

Un homme peut avoir beaucoup de jugement et être complètement nul sous le rapport de la volonté, parce que chacun a toujours besoin de l'un, et peut quelquefois se passer de l'autre. L'état social, tel qu'il existe, exige de certains hommes une dépense considérable de volonté pour arriver à faire avec succès les actes de la vie; mais il est aussi un grand nombre d'hommes qui en font peu d'usage, et d'autres qui n'ont besoin que d'une volonté proportionnelle.

Ainsi un contre-maître reçoit au milieu de la nuit l'ordre de faire mettre ses ouvriers au travail : il peut en être surpris, mais comme il ne rentre pas dans ses attributions de juger l'opportunité de l'ordre qu'il reçoit, il l'exécute, et ses ouvriers font comme lui. Un général qui commande une armée a résolu de livrer une bataille; ses troupes sont prêtes; l'action va s'engager. Dans quelle situation d'esprit se trouvent les soldats et le général? Les premiers savent qu'ils vont agir, ils en ont la volonté; quant au mérite de l'action, ils ne peuvent le juger; ils n'y pensent même pas, car ils s'en rapportent à leur général. Le jugement est donc tout chez celui-ci, et les soldats n'ont que la volonté.

Or, un malade s'endort; le sommeil ordinaire coupant les communications de l'âme, il n'y a plus de volonté agissante,

plus de locomotion; mais si le sommeil est mixte, s'il est somnambulique naturel ou magnétique, le malade pourra exercer une volonté rationnelle relative à l'état du corps.

Chez un malade, la volonté est faible. Si elle est faible, doit-il en être de même du jugement? Non certainement. Au contraire, la volonté n'étant nécessaire que pour les actes de la vie extérieure, et le somnambule étant isolé de tout ce qui l'entoure, on peut dire qu'il en est des propriétés de l'âme comme de celles du corps: la privation d'un sens augmente en proportion et d'autant les autres sens; ici la privation de volonté, l'isolement de la vie extérieure, accroissent le jugement.

Le somnambule soumis à la volonté du magnétiseur ressemble donc au soldat qui compte sur son général, et qui se trouve d'autant plus libre de lui-même qu'il n'a d'autre responsabilité que celle d'agir. Le somnambule ne s'occupe en aucune façon de la vie extérieure, et vit davantage intérieurement: il reste concentré; son jugement s'accroît nécessairement de sa sécurité et de son isolement, et il aperçoit alors, bien plus distinctement que dans la veille, l'état des corps vivants, les propriétés inhérentes à la matière, les événements de la vie extérieure et leurs conséquences probables et possibles.

Le jugement dont il se trouve momentanément doué détermine même quelquefois, en lui, un retour tout-à-fait inopiné de la volonté, et il en use malgré le magnétiseur. Il faut voir, en effet, dans la privation de la volonté chez le somnambule, les nuances qui servent à distinguer les actes physiques et moraux.

Chez un somnambule, la volonté des actes de la vie extérieure est entièrement soumise à l'action du magnétiseur, et celui-ci peut paralyser, tenir immobiles ou faire mouvoir tous les membres ou l'un des membres du corps; mais il n'en est pas ainsi des facultés spirituelles, des sentiments, de la pensée, que le somnambule concentre en lui-même.

Ainsi le magnétiseur qui voudrait faire exécuter à un

somnambule honnête, des actions réprouvées par la pudeur ne pourrait pas y parvenir, à moins que, par captation et à la longue, comme cela se pratique en état de veille, il ne l'amènât au but qu'il désire; et alors, pour arriver à un pareil résultat, il n'y a pas besoin de somnambulisme, il suffit de discours insinuants et de mauvais exemples.

Quelquefois le somnambule joue le même rôle que l'homme éveillé; il se prête à des exigences; on en a vu qui, magnétisés par un homme illuminé, assuraient voir Dieu, la Vierge Marie, l'Enfant Jésus, le Ciel ouvert ou les flammes de l'Enfer.

Il n'y a rien là de surprenant : le magnétiseur, en rêvant des choses qui n'existent pas sur la terre, avait fini par croire que l'on pouvait néanmoins les voir là où elles sont; à force d'en parler à son malade, celui-ci s'était laissé entraîner, et au lieu d'un illuminé, il y en avait deux. Tout cela est très ordinaire, et pour croire ce qui ne peut pas être, il n'y a pas besoin d'être somnambule; combien de gens vont encore consulter de prétendus sorciers qui sont en commerce avec le diable!

C'est surtout dans les cas graves, où la morale et la pudeur sont au moment d'être offensées, que le somnambule retrouve sa volonté et secoue à tout prix le joug magnétique.

Une femme somnambule serait sous la direction d'un magnétiseur dépravé : si ce magnétiseur voulait abuser d'elle, s'il lui ordonnait de céder à ses désirs, et s'il employait toutes ses forces pour l'interdire corporellement et spirituellement, cette action n'aurait pas pour lui le résultat qu'il en attendrait; car la somnambule, dont le jugement est augmenté par l'isolement de la vie extérieure et la privation des mouvements volontaires, n'en comprendrait que mieux et plus vivement le danger où elle se trouverait, et il se passerait alors la même chose que dans ces rêves où l'on croit être aux prises avec des assassins, ou se trouver entre deux pierres qui se rapprochent pour broyer le

corps, ou encore tomber du haut d'un toit : on a le cauchemar ; on se réveille en sursaut ; le cœur bat, et l'on est heureux d'échapper à un danger que l'on croyait réel.

Le somnambule qui se révolte contre les sentiments de son magnétiseur éprouve des sensations semblables à celles que l'on vient de décrire : les nerfs se crispent ; un ébranlement extraordinaire a lieu ; le magnétiseur impressionne tellement le système nerveux et le corps, qu'il y a surexcitation totale chez le malade, et le réveil arrive alors au milieu de convulsions effrayantes.

Il est des cas, au contraire, où la volonté du magnétiseur et celle du malade s'unissent admirablement et coopèrent au retour de la santé.

Ainsi, lorsqu'un malade devenu somnambule apprécie la gravité de l'état dans lequel il se trouve et qu'il s'en désespère, il est facile de le calmer par des raisonnements en rapport avec sa situation ; il reconnaît alors presque toujours qu'il existe des moyens de salut ou d'autres qui permettent d'espérer, et il reprend courage. Il recommande lui-même qu'on le tienne, dans l'état de veille, au courant de ce qu'il a dit en somnambulisme, en assurant qu'il y puisera une détermination utile :

Quelquefois cependant il lui arrive d'agir en sens tout-à-fait contraire ; et d'accord avec son magnétiseur sur le danger des crises qui le menacent, il est d'avis qu'on ne lui en dise rien quand il va être rendu à la vie extérieure ; établissant ainsi une différence entre son jugement somnambulique et celui de l'état de veille, et donnant néanmoins une idée des avantages que possède l'homme de sang-froid pour juger les événements les plus inattendus.

Un malade a-t-il de mauvaises inclinations, il le reconnaît en somnambulisme et déplore sa conduite ; il cherche à s'appuyer sur son magnétiseur, comme on le fait tous les jours vis-à-vis d'un ami qui sait apprécier une faiblesse de caractère ; il lui demande le secours de sa volonté, comme s'il ne doutait pas que la sienne en doublera d'énergie. Le

magnétiseur peut alors s'unir à lui pour anéantir de mauvaises habitudes ou de coupables pensées; il lui transmet le désir véhément, la volonté ferme de se mieux conduire; le somnambule accepte avec reconnaissance, et, de fait, la transmission volontaire a lieu; le malade obéit dans l'état de veille par une impulsion aussi secrète qu'irrésistible, par un sentiment inconnu dont il ne peut se rendre compte, mais il obéit.

Un tel empire sur lui-même, pris par le somnambule dans l'âme de son magnétiseur et dans la sienne propre, est un phénomène d'une grandeur inouïe et d'une utilité inappréciable; il établit une dérogation à la cessation ordinaire des effets magnétiques lors du retour à la vie extérieure, et il doit être utile de chercher à se rendre compte de ses causes probables.

## CHAPITRE VI.

**Des suites de l'influence magnétique jusque dans l'état de veille, et de leurs causes.**

Les malades qui deviennent somnambules prétendent voir le fluide comme une matière lumineuse. Suivant eux encore, ce fluide part du corps du magnétiseur sous la forme d'un rayon, d'un ruban. Ici on n'a, il est vrai, que leur déclaration unanime, et l'uniformité seule de leurs dires pourrait y faire ajouter foi.

Mais si l'on écarte les indications des somnambules uniquement parce qu'elles seraient dues à l'état extraordinaire dans lequel ils se trouvent, il devient impossible de suspecter et de mettre en doute les sensations que les malades déclarent éprouver quand ils ne s'endorment pas.

Or, il n'est pas un magnétisé *non somnambule* qui ne convienne, sous la main de l'opérateur, qu'il se sent pénétré par une matière quelconque qui s'écoule sur lui comme un

liquide. Lorsque l'action cesse, le magnétisé se sent mieux, plus frais, plus dispos, et chaque fois qu'elle se renouvelle, le mieux augmente; quelquefois la guérison complète arrive sans qu'il y ait eu besoin d'autre remède.

Si le fluide introduit par le magnétiseur dans le corps malade se retirait aussitôt qu'il cesse d'agir, le magnétisé s'en apercevrait; de même qu'il a bien senti que ce fluide le pénétrait, il éprouverait une diminution de bien-être au moment de la retraite du magnétiseur, dont la main seule aurait apporté le soulagement qu'il éprouve. Mais il n'en est pas ainsi; le bien subsiste encore, après qu'il n'y a plus d'action; le malade en jouit quelques heures, un jour, plusieurs jours, plusieurs mois, et ce bien-être finit par s'identifier à tel point avec lui-même, qu'il ne peut plus en recevoir davantage; il n'y a plus de sensations quand l'action commence; le fluide ne pénètre plus; le corps en porte autant qu'il en peut contenir; le magnétisme n'agit plus.

Si la matière agit ainsi sur une autre matière; si, comme on l'a dit, la matière agissante est dirigée par une puissance spirituelle, l'âme; si l'âme envoie la volonté avec la matière fluïdique, il ne peut y avoir aucun doute que l'action exercée est simultanément matérielle et spirituelle, et que la volonté du magnétiseur resta encore après l'action avec le fluide qu'elle a accompagné.

D'ailleurs, la volonté apportant des différences sensibles dans les actes de la vie extérieure où elle est employée, il ne doit pas être très difficile de s'assurer de sa présence dans une action magnétique; et de constater, par exemple, d'après les effets produits sur le malade, si l'action est restée purement matérielle, comme l'aurait été celle de la nature, ou si elle a été mixte.

L'expérience et le raisonnement donnent, en effet, la preuve que dans une action somnambulique, la volonté du magnétiseur survit et s'unit étroitement à celle du magnétisé, tout en faisant distinguer, par des caractères particuliers, les actes auxquels elle concourt.

Ainsi, on a dit que la volonté du magnétiseur dirigeait seule le corps malade pendant tout le temps du sommeil mixte, et que celle du magnétisé ne reprenait son empire qu'au moment où cessait l'action ; cela est vrai, sauf exceptions ; car, après la retraite du magnétiseur, il y a d'abord un travail intérieur qui se continue, puis la volonté produit les effets que le malade a désirés et que le magnétiseur a imposés pendant le sommeil.

Ce phénomène peut s'expliquer de la manière suivante : Lorsque le magnétiseur cesse d'agir, le malade n'en a pas moins reçu de lui un secours spirituel et matériel, car le fluide était guidé par la volonté, et tous deux ont pénétré le corps malade.

Lorsque l'action cesse, l'émission du fluide et de la volonté du magnétiseur cesse également, mais il est incontestable, d'après l'expérience et les déclarations de tous les malades qui ont été magnétisés sans céder au sommeil, que le fluide introduit continue d'agir intérieurement.

Il ne resterait donc qu'à examiner : s'il en est de la volonté comme du fluide ; si le magnétiseur cessant d'agir, la volonté émise continue un travail spirituel, comme le fluide un travail matériel ? Quelle peut être la durée de cette action muette ? Si enfin les effets d'une volonté étrangère à celle du magnétisé se fait apercevoir jusque dans les actes de la vie extérieure ?

Il y a, ou il n'y a pas de sommeil mixte ou magnétique, qui tient le milieu entre le sommeil ordinaire et la veille ; s'il y en a un, et c'est aujourd'hui un fait constant, cet état doit participer, par des caractères certains, des deux vies auxquelles il appartient ; et par suite de cette propriété, il n'est pas extraordinaire, il est même, au contraire, fort juste et tout-à-fait rationnel, que le magnétiseur cherchant à imprimer sa volonté au malade, agissant sur lui à cet effet et d'accord avec lui, le résultat de cette action soit, pour le somnambule, au moment de son réveil, un souvenir confus, incompréhensible, mais très significatif



et indicatif qu'il doit faire ou ne pas faire telle chose qui se présente à son esprit.

Si l'on considère que les résultats de la transmission fluidique sont évidents, s'ils continuent de se montrer après la retraite du magnétiseur (ce qui est vrai puisque le malade continue de dormir); si, au réveil, le corps malade est plus frais, plus dispos, moins souffrant (ce qui est encore vrai puisque chaque jour la maladie diminue), pourquoi n'en serait-il pas de l'émission spirituelle comme de l'émission matérielle? Pourquoi, après la retraite du magnétiseur, la volonté et le fluide une fois reçus intérieurement, le fluide continuerait-il d'agir et la quantité de volonté transmise n'aurait-elle, de son côté, aucune action? En d'autres termes, enfin, pourquoi l'esprit ferait-il moins que la matière? cela ne se concevrait pas.

Il en est, en effet, de l'action morale comme de l'action physique : toutes deux se font sentir, plus ou moins vivement, plus ou moins longtemps, toujours selon le degré d'harmonie qui existe entre les deux corps, les affinités des fluides qui sont appelés à s'unir, et le temps que le corps passif emploie à se rétablir pour être égal en force au corps agissant. Tantôt il suffit d'une très petite quantité de fluide pour guérir un malade; quelquefois, au contraire, il en faut beaucoup et souvent.

On n'est jamais sûr de faire un somnambule, parce qu'on ne sait pas soi-même si l'on va se trouver en harmonie avec le malade; mais aussitôt qu'il s'endort, il est très rare que la sympathie fluidique, le *rappor*t, qui s'établit entre les deux personnes, ne se renouvelle pas sensiblement à la seconde tentative et à toutes les autres.

Tant que le magnétiseur conserve des relations fréquentes avec le malade, le rapport ne se rompt pas, et les fluides ont une attraction dont les effets sont évidents; la main du magnétiseur est à peine imposée que le sommeil magnétique s'empare du malade.

La pensée et la matière produisent, chacune, les mêmes

effets : dans le sommeil magnétique , l'absence prolongée affaiblit et fait évanouir la puissance du magnétiseur, comme dans la veille elle dissout les nœuds sympathiques que l'on croyait les plus serrés; et de même que l'habitude de se voir établit entre quelques personnes une concentration qui les éloigne de toutes les autres, de même aussi l'union intime qui s'établit entre le magnétiseur et le malade isole ce dernier de toutes les autres personnes qui l'entourent.

Les actions physiques et morales du magnétiseur offrent donc encore, après qu'il a cessé d'agir, les différences suivantes :

L'action physique se réduit à l'absorption, par le corps magnétisé, de la quantité de fluide qu'il a reçue. Cette absorption a lieu dans un temps plus ou moins long. Les organes du corps malade sont, à chaque renouvellement d'action, plus disposés à s'imprégner de fluide étranger, et peu à peu il s'établit entre les deux fluides une entière harmonie.

L'influence de l'action spirituelle est absolument la même, et un malade se plie sans regret, comme sans hésitation, au sentiment inconnu qui le dirige. Il sent bien que ce n'est pas sa volonté qui le conduit, c'est un instinct indéfinissable, un pressentiment que ce qu'il va faire doit être fait, ou que ce qu'il aurait envie de faire ne doit pas l'être; et il cède sans autre examen.

Ce phénomène se rencontre souvent dans la veille; on ne se rend pas compte des causes qui excitent à faire une chose plutôt qu'une autre, et cependant on la fait; c'est qu'on l'a vu faire par d'autres et qu'on agit par imitation. Il y a même des personnes, très sensées d'ailleurs, qui vont jusqu'à imaginer des stupidités fatalistiques dont elles sont elles-mêmes honteuses, et cependant elles hésitent devant les résultats qu'elles ont été poussées à obtenir; elles se tirent quelquefois un horoscope, et décident que si elles n'atteignent pas tel but avec l'objet qu'elles ont en main, c'est que le projet qu'elles ont formé ne réussira pas, et qu'il

réussira au contraire si le but est atteint. Jouent-elles aux dés, à pair et impair, elles adopteront l'un ou l'autre et ne joueront que sur le chiffre qu'elles auront choisi; elles font tout cela sans chercher à se rendre aucun compte, elles voient le fait sans vouloir l'expliquer.

Il arrive aussi que l'on a rêvé un fait quelconque, et, tout-à-coup, dans la veille, une circonstance analogue viendra rappeler le rêve. On se demande alors où l'on a puisé la connaissance du fait qui revient en mémoire; on est très longtemps à se ressouvenir, souvent même on ne le peut pas, enfin on finit par acquérir la conviction qu'on avait rêvé; mais quelquefois on a déjà agi ou pensé comme si le fait était réel.

Quand on s'endort en cherchant le sommeil, il est plus léger que quand il est commandé par la fatigue: aussi très souvent les idées des actions commises dans l'état de veille se continuent pendant le sommeil; souvent même on se décide, la nuit, à adopter des conseils reçus pendant le jour.

Dès lors il n'est pas étonnant ni inconcevable que dans un état intermédiaire entre le sommeil et la veille, un somnambule auquel un magnétiseur fait un reproche dont il reconnaît la justesse, ait, pendant la veille, l'imagination frappée du reproche qu'il a encouru et de l'aveu réprobatif qu'il en a fait lui-même. Ce n'est pour lui qu'un souvenir confus, il ne sait où en prendre l'origine; cependant c'est une atteinte portée à sa volonté, il comprend qu'il ferait mieux de s'abstenir ou d'agir autrement, et l'embarras inextricable où il se trouve est, pour lui, un motif de plus pour suspendre ce qu'il voulait faire ou pour n'y plus penser. C'est, en effet, ce qui arrive la première fois que ce sentiment pénètre le somnambule; il hésite, il s'écoute et s'interroge lui-même. Comme il est seul à se rendre compte de cette inhibition tacite, et que son magnétiseur ne lui en parle pas, il n'est point influencé par des conseils étrangers qui viendraient se mettre en balance, sa résolution et le sentiment qui l'a dictée restent concentrés en lui-même.

On voit donc déjà que la puissance magnétique se perpétue chez le somnambule, lorsque le magnétiseur a cessé toute action, qu'il ne pense plus au malade et qu'il est loin de lui; mais il est encore d'autres cas où le magnétiseur peut renouveler son action, magnétiser un somnambule sans avoir besoin, non seulement de le toucher, mais de le voir. Cette action extraordinaire se nomme *Action à distance*.

## LIVRE SIXIÈME.

### THÉORIE DE L'ACTION MAGNÉTIQUE A DISTANCE.

#### SECTION PREMIÈRE.

DE L'ACTION A DISTANCE, DE SES CAUSES ET DE SES EFFETS.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### De la réalité de l'action à distance.

Tant qu'un malade est présent, sous les yeux, on conçoit bien que le magnétiseur agisse sur lui par le contact médiat et immédiat, sans le toucher comme en le touchant, puisqu'il est des animaux qui exercent des actions analogues sur d'autres animaux lorsqu'ils les aperçoivent; mais qu'en l'absence l'un de l'autre, et malgré les distances un homme communique avec un autre homme, soit matériellement, soit spirituellement, voilà, il faut en convenir, ce qui dépasse les idées généralement reçues. Cependant l'existence d'un phénomène aussi étonnant est aujourd'hui un fait irrévocable, et c'est une vérité positive que l'homme a un degré de supériorité magnétique qui n'appartient qu'à lui; il agit en présence du magnétisé comme en son ab-

sence, et à des distances extrêmement éloignées. L'antiquité en offre de fréquents exemples, et l'attestation de faits semblables, par des médecins modernes, est un des plus importants résultats somnambuliques consignés dans le rapport fait à l'Académie royale de médecine de Paris en 1831 (1).

Il reste maintenant à savoir si l'on peut expliquer comment cette action a lieu. Ce n'est pas le cas de revenir ici sur les effets de la volonté, et il suffit de dire que s'il y a un magnétisme *sans volonté*, on entend généralement par magnétisme l'action volontaire d'un homme sur un autre, action mieux connue et mieux appréciée aujourd'hui par suite des travaux des magnétiseurs, et notamment du judiciaire rapport fait en 1784 par M. de Jussieu (2); elle s'explique facilement par la théorie de l'agent que les uns appellent *chaleur animale* et les autres *fluide magnétique*.

## CHAPITRE II.

### Des causes de l'action à distance.

Une théorie fautive ne nuisant jamais à la pratique, ne renversant pas les faits existants, on peut raisonner de la manière suivante pour expliquer physiquement la possibilité de l'action à distance.

L'air atmosphérique est principalement composé de deux substances, le gaz azote et le gaz oxygène, l'un qui tue et l'autre qui fait vivre.

Le fluide calorique, la lumière, le fluide électrique et le fluide magnétique parcourent l'atmosphère; ils y existent

(1) Foissac, *Rapports sur le magnétisme*. — Voir aussi *Introduction au magnétisme*, page 149.

(2) Rapport de l'un des commissaires chargés par le Roi de l'examen du magnétisme animal. — Paris, chez Hérissant et Barrois, 1784; — et *Rapports sur le magnétisme* par Foissac. — *Introduction au magnétisme*, pages 157 à 234. — Consulter aussi ma *Théorie du magnétisme*.

par couches comme par courans et rayons ; c'est ce dont le monde savant est depuis longtemps convaincu quant aux trois premiers fluides.

A l'égard du fluide magnétique, son existence est aujourd'hui à peine combattue ; les savants et les médecins, niant pour la plupart les effets magnétiques, se sont bien gardés d'admettre le mot dans la crainte d'être obligés de légitimer la chose, et ils l'appellent *chaleur animale, électricité animale, fluide nerveux*.

Dès l'instant que le moteur magnétique est un fluide, il doit avoir d'abord les propriétés des fluides connus jusqu'à ce jour, et la différence entre eux et lui consistera dans les lois qu'il suit. Dérivent-elles de la nature, ou de l'homme, ou de tous deux ensemble ? on peut prouver qu'elles tiennent de l'une et de l'autre.

L'homme a reconnu que, seul entre tous les corps, il était doué de raison, et que c'était à la puissance particulière de son âme qu'il devait la faculté d'agir, de réagir et de s'abstenir ; il s'est convaincu que, malgré sa supériorité sur les autres corps, il en est inséparable, et qu'ils ont sur lui une action en rapport avec leur essence ; d'où il a conclu que chaque corps devait participer à l'action motrice, attirer et pénétrer plus ou moins tous les autres corps ou seulement quelques uns, et que, dans cette action, sa part personnelle était la plus grande.

« Dieu, s'est dit l'homme, n'a donné une âme qu'à moi, la nature n'en a pas ; donc je suis plus près de Dieu qu'elle, mais je tiens d'elle par le principe universel qui unit tous les corps, la vie.

» Depuis la création, la nature se meut par un mouvement uniforme qui lui a été donné et qu'elle ne peut changer ; tandis que mes actions sont volontaires, elles ne dépendent que de moi, je m'appartiens corps et âme, je suis maître sur la terre.

» Si je suis au-dessus de tout, après Dieu, je puis tout

» examiner et tout éprouver parmi les corps qui m'environnent.

» Si la vitesse et la force incompréhensible du fluide électrique sont dues à l'impulsion de la volonté divine, l'électricité animale, que Dieu a mise en rapport avec ma volonté, possède peut-être à mon insu une énergie proportionnée à mon degré de puissance.

» Si cela était, je pourrais secourir mon semblable sans quitter le lieu où je suis!

» Peut-être même que, d'un bout de la terre à l'autre, je lui ferais sentir que je vis, je lui exprimerais ce que je pense!

Ces méditations ont amené les raisonnements et les déductions qui suivent :

Le principe de la vie, existant dans la nature, a-t-il un siège particulier? et l'air atmosphérique faisant vivre et donnant la mort en même temps, n'est-il pas probable que la vie est en lui?

La certitude que ce principe existe, l'impossibilité de le voir, de le saisir, de le pondérer, n'autorisent-ils pas à croire qu'indépendamment de son essence particulière, il a une grande analogie avec les fluides connus?

Enfin l'homme étant parvenu à gouverner et diriger, en partie, le fluide électrique que contient l'atmosphère, n'est-il pas naturel de penser qu'il régira bien plus facilement une matière qui s'est animalisée au point de prendre pour siège le corps humain?

### CHAPITRE III.

#### De la différence entre les actions à distance.

C'est après de semblables méditations que Mesmer essaya de magnétiser ses semblables dans le but de les guérir; toutefois, il est juste de rappeler ici qu'avant Mesmer d'au-

tres médecins, particulièrement Vanhelimont et Maxwell, avaient fait une étude suivie du magnétisme.

Mesmer ayant formé des élèves, ceux-ci ont magnétisé les malades qui leur ont été présentés, voilà comment l'action entre deux corps, par un contact immédiat, est devenue une chose certaine.

Après le contact immédiat suivi de frictions, est venu le contact à distance; c'est-à-dire que l'expérience ayant constaté ce qu'avait annoncé Mesmer (1), l'écoulement d'une matière non assujettie aux lois de la pesanteur et qui se transmettait, sans tomber, d'un corps à un autre, on a essayé, en magnétisant, de ne plus toucher ni palper et d'opérer la même transmission de matière; on a réussi, et aujourd'hui l'on magnétise en effet à trois mètres comme à trois centimètres; la matière fluïdique traverse l'espace et va d'un corps à l'autre.

Ce phénomène ainsi reconnu, il ne s'est plus agi que de rechercher l'étendue des distances dans lesquelles l'action pouvait avoir lieu: des comparaisons ont alors été faites entre les essais tentés par les magnétiseurs et les actions magnétiques et électriques de certains animaux, des expériences ont bientôt prouvé que l'on pouvait agir sans renouveler le contact.

On s'est demandé alors si des corps interposés empêcheraient l'action; on a reconnu que des corps inanimés ne l'interrompent pas, que les végétaux y concourent, que certains animaux la dérangent et que nombre d'hommes peuvent l'empêcher.

Il est résulté en outre de cet examen que, dans les quatre espèces de corps, et à part les effets généraux que les corps exercent les uns sur les autres, il n'y a que les hommes qui ont la puissance d'empêcher l'action à distance par leur volonté ou leur fluide, ou par l'un et l'autre réunis.

Après des recherches de cette nature, la possibilité d'une

(1) Voir la théorie de Mesmer, *Mémoires et Aphorismes*,



action à des distances éloignées n'était pas sans espérance; car les fluides ordinaires, la lumière, le calorique, le fluide électrique pénétrant tous les corps ou les tournant, le fluide magnétique devait avoir les mêmes propriétés. Quant aux autres corps, il était constant que leur action rentrait dans la classe des événements particuliers; quelques animaux et des végétaux, quelques minéraux et des influences atmosphériques pourraient s'opposer fortuitement à l'action, mais il suffirait, à cet égard, de prendre quelques précautions et d'agir en temps opportun. Le point le plus important était de s'assurer qu'il n'y aurait que deux hommes participants à l'action; un pour la diriger, l'autre pour la recevoir, aucun autre pour la détourner ou l'empêcher.

Ceci posé, l'application s'est faite, des expériences ont eu lieu, on a reconnu et l'on reconnaît ce qui suit.

#### CHAPITRE IV.

##### De l'action à distance sur les corps en vue.

Lorsqu'un homme en magnétise un autre, il y a d'abord jonction des deux fluides. Si l'on magnétise avec le corps entier, le fluide sort par toutes les extrémités ou au moins par plusieurs. Mais si l'on magnétise avec une main, un doigt ou par les yeux, le fluide sortira par l'un ou l'autre de ces organes; d'où résulte la preuve que le fluide magnétique a des courans, qu'il se projette par des rayons.

Les fluides de deux corps en affinité se recherchent préférentiellement à tous autres; de telle sorte que le fluide, dirigé sur un malade, n'est point retenu par les fluides atmosphériques, pas même par le fluide des autres corps vivants avec lesquels il a moins d'affinité.

Car:

Un fluide qui traverse l'espace pour s'unir, à une distance éloignée, au fluide d'un corps parfaitement en rapport,

peut bien rencontrer dans sa route un troisième fluide appartenant à un autre corps animé; mais comme il y a affinité particulière entre les deux premiers fluides, qu'ils sont unis à l'avance, que leur rapport est depuis longtemps établi par les deux êtres qui concourent à l'action, la rencontre d'un fluide étranger n'est qu'un léger obstacle, surtout s'il n'est pas dirigé par une volonté contraire à l'action exercée; il y a toujours, entre les deux premiers fluides, un rapport bien plus parfait, et, seuls dans l'univers, ils ne peuvent manquer de se rejoindre.

On a acquis, de cette manière, la certitude qu'à l'aide d'un rapport parfaitement établi, on pouvait à cent pas comme à cinq cents magnétiser avec succès; et l'on a obtenu de plus la preuve que le fluide magnétique, lancé par la volonté, agissait effectivement avec la rapidité que l'on reconnaît à la lumière et au fluide électrique.

Il était alors naturel de tenter des expériences pour s'assurer si l'on pouvait magnétiser quelqu'un *sans le voir*, lorsqu'un corps opaque, comme une porte ou un mur, séparait l'être agissant de celui qui recevait l'action.

## CHAPITRE V.

### De l'action à distance sur des corps hors de vue.

Si l'on réfléchit à la vitesse connue des rayons solaires et du fluide électrique, et qu'on la prête, comme on doit le faire, au fluide magnétique; on comprendra plus facilement la possibilité d'agir à distance.

Si néanmoins l'on contestait au fluide magnétique la vitesse des autres fluides, il faudrait au moins lui supposer les propriétés inexplicables de ces corps inconnus qui ont jusqu'à ce jour échappé à la science.

Sait-on, en effet, comment des chiens ont pu venir retrouver leur maître à des distances prodigieuses, dans des

pays où ils n'étaient jamais allés, et en traversant quelquefois des bras de mer ou des rivières (1)?

N'a-t-on pas vu des chats, enfermés dans des paniers et emmanés au loin, revenir par le chemin le plus court au lieu qu'ils habitaient (2)?

N'est-il pas étonnant de voir des vautours arriver de pays lointains pour se repaître de corps morts après une bataille donnée à 160 lieues de distance (3)?

Conçoit-on qu'en tuant des vaches ou des chevaux, et laissant pourrir leurs cadavres, on attire des condors et des corbeaux dans des pays où l'on n'en voit jamais (4)?

N'existe-t-il pas des hommes qui suivent les traces humaines, là où il n'y a aucun vestige et où nul œil ne peut rien découvrir (5)?

Ces hommes ne voient pas, mais ils sentent mieux que d'autres, et ils s'en font une étude particulière.

Chez les animaux, la vue est souvent inutile : le polype d'eau douce ne voit pas les aliments qu'il va chercher, le chien ne voit pas le lièvre caché sous la luzerne ou dans le chaume; les papillons mâles s'arrêtent sur une botte fermée qui retient une de leurs femelles cachée à tous les yeux (6).

Or, pour l'explication d'une action à distance sur un malade hors de vue, on a fait d'abord les raisonnements suivants :

Lorsque le fluide électrique agit, il pénètre par force ou en s'insinuant par le plus petit conduit, quelquefois par le trou d'une serrure et après avoir tourné les autres corps.

(1) Servius. *Des Miracles de la nature*, p. 533 à 546. — (2) Id.

(3) Pline, liv. X et XII. — Elien, liv. II, chap. xxiv. — Sonnerat, *Voyages aux Indes et à la Chine*, tom. II, page 183.

(4) Humboldt et Bompland, *Récueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparées*.

(5) *Journal des savants*, avril 1667.

(6) Voir, sous ces divers rapports, l'excellent ouvrage de feu M. Hippolyte Cloquet, dans lequel j'ai trouvé quelques unes des comparaisons que je fais. — *Osphrésilogie*, 2<sup>e</sup> édition, chap. II.

S'il n'y a d'autre différence, entre les fluides électrique et magnétique, que celle du bruit, lorsque ce dernier fluide sera dirigé sur un corps animé, et que, sur son passage, il y aura un corps matériel interposé, il tournera celui-ci pour arriver à son but, ou bien il le pénétrera, soit par toute sa surface, soit en cherchant une issue.

En supposant donc que le magnétisé soit dans un lieu clos, le fluide n'en sera pas moins attiré vers le lieu qui renferme l'objet avec lequel il a le plus d'affinité.

Par suite de ces raisonnements, on a aussi reconnu que le fluide traversait une glace sans tain, et qu'il ne la traversait pas avec du tain (1); que d'une chambre à une autre, d'une maison à une autre maison, portes fermées, l'action magnétique avait lieu, le somnambule s'endormait à l'heure dite. (2).

Enfin, on en est arrivé à se demander si le fluide se portant d'une maison à une autre, il irait aussi bien atteindre le magnétisé d'une ville à une autre ville.

## CHAPITRE VI.

### De l'action à distance à travers l'atmosphère.

Après les expériences exécutées d'une maison à une autre, on était naturellement fondé à penser que, sauf les événements particuliers, il ne devait pas y avoir d'obstacle réel dans l'étendue des distances.

Si, sans voir un malade, il était constant que le fluide magnétique, dirigé sur lui, l'atteignait à cent pas, il était présumable qu'il l'atteindrait également à des distances plus éloignées.

Il devenait dès lors très important d'examiner ce qui pouvait se passer dans l'atmosphère, pendant le trajet du fluide

(1) Bruno, 31 à 39. — (2) Ces faits sont devenus si communs, que je n'ai aucune citation à faire.

d'un corps à un autre, en admettant d'abord la présence d'obstacles ordinaires mais non insurmontables, et recherchant ensuite toutes les causes dirimantes et celles mêmes qui pourraient amener des résultats dangereux.

Il faut bien remarquer qu'il y a ici une tentative d'action et deux hypothèses :

En fait, un magnétiseur est depuis longtemps en rapport avec un malade qui s'absente ou qu'il est obligé de quitter lui-même; l'un d'eux va demeurer dans une autre ville, et le magnétiseur conçoit alors le projet de continuer le traitement à distance; il fixe avec le magnétisé l'heure et le jour où il agira sur lui, afin qu'il prenne ses précautions, comme s'il voulait être seul avec son magnétiseur.

En hypothèses :

Ou le fluide ne rencontrera pas d'obstacles : s'il en rencontre, il les surmontera, et l'action aura lieu;

Ou il y aura des causes dirimantes, et l'action n'aura pas lieu.

Or, dans la première hypothèse, voici ce qui arrive :

Conduit par la volonté du magnétiseur, si le fluide, à sa sortie du corps humain, rencontre des murs, il les tourne, comme la lumière.

Si ce sont d'autres corps plus ou moins opaques, il les traverse, comme le calorique.

Ce ne sont pas là de véritables obstacles; il n'y a pas d'analogie entre ces corps et lui; ils ne pourraient pas le retenir.

Il rencontrera le fluide lumineux, le fluide électrique, le calorique, avec lesquels il aura de l'analogie; mais il a plus d'affinité avec le fluide sur lequel il est dirigé. L'attraction qu'il éprouve n'a pas d'égale dans les fluides qui se présentent devant lui, et la liaison qui existe entre eux a un caractère unique.

D'un autre côté, les fluides et les corps que le fluide magnétique agissant rencontre dans sa route, sont de pures matières qui n'agissent que par des impulsions atmosphé-

riques, tandis que le fluide magnétique est lancé et guidé dans l'atmosphère par la volonté de l'être qui agit.

Tous les fluides, toutes les combinaisons qui existent dans l'air atmosphérique n'ont donc avec le fluide magnétique que les rapports ordinaires; ils n'ont pas et ne peuvent avoir cette analogie des corps semblables, et il n'y a pas dans l'atmosphère de fluide semblable à celui de l'homme, puisqu'il est inhérent au corps humain, qu'il est soumis à sa volonté, et qu'il n'est pas plus le même lorsqu'il sort du corps de l'homme pour rentrer dans l'atmosphère, que lorsqu'il a quitté ce dernier et pénétré le corps humain.

Il est donc probable que l'action à distance, exercée avec les précautions convenables, doit produire plus ou moins promptement des effets certains. Deux gouttes d'eau qui se rencontrent n'en font bientôt plus qu'une, deux fluides en rapport peuvent se chercher, mais ne manqueront pas de s'unir, puisqu'ils sont seuls en rapport parfait; il reste donc à examiner la seconde hypothèse: celle où le fluide, traversant l'espace, rencontrerait des corps matériels ou des fluides émanés de corps vivants qui affaibliraient ou empêcheraient l'action.

---

---

## SECTION DEUXIÈME.

DES CAUSES ATTÉNUANTES DE L'ACTION A DISTANCE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Des causes atmosphériques.*

L'atmosphère, où sont réunis les divers fluides, empêche en certains moments les actions magnétiques, en ce sens que le système nerveux est en proie à des impressions particulières qui dérangent l'état normal.

Dans les temps d'orage, il est difficile de magnétiser, non seulement à distance, mais même en présence :

Tous les corps, en général, ont des moments de modification transitoire, ou ils sortent de leur état normal ; les animaux et les végétaux sont visiblement malades comme l'homme ; il y a même des matières qui se détériorent sans périr, et qui reviennent à leur état primitif après avoir passé par un état évident de décomposition.

Il en est de même de l'atmosphère :

Les convulsions qui s'y opèrent forment un contraste sensible avec la température ordinaire, et l'on dit, avec raison, lorsqu'on voit un ciel couvert de gros nuages et que l'on respire un air chaud et pesant : « *le temps est malade.* »

Tous les corps agissant les uns sur les autres, parce qu'ils sont formés des mêmes éléments, l'homme est naturellement affecté quand l'état de l'atmosphère change ; c'est pourquoi la magnétisation est moins curative dans les temps d'orage. Quant à l'action à distance, il y a encore plus de raison de ne pas l'exercer, que pour une action ordinaire.

D'abord, c'est une question de savoir si le fluide parviendrait jusqu'au malade ; peut-être que le bouleversement et la combustion momentanés qui s'opèrent dans l'atmosphère atténueraient, détourneraient et empêcheraient l'action ; dans cette idée, on pourrait même donner trop d'impulsion et nuire au malade. D'un autre côté, si l'action n'avait pas lieu, on ne le saurait pas, et, dans la persuasion du contraire, on ne l'exercerait plus au moment opportun.

Mais ce qui est bien plus important, c'est que de près comme de loin, quand on magnétise, si l'on est soi-même agité ; si les nerfs sont sur excités, on transmet au malade les impressions nerveuses que l'on a reçues de l'atmosphère. Or, dans une action à distance, ignorant complètement les effets produits, on ne pourrait pas calmer le malade, s'il avait besoin de l'être.

---

---

## CHAPITRE II.

### Des causes matérielles, végétales, animales et humaines.

Il peut arriver que des corps matériels empêchent, atténuent ou détournent l'action du fluide émis par le magnétiseur. Certains métaux sont aussi contraires que d'autres sont favorables, et il en est de même des tissus dont le malade serait couvert.

Les végétaux sont presque toujours favorables, il en est cependant de nuisibles.

Les animaux sont généralement contraires. Les chiens font tressaillir les somnambules et les préoccupent quand ils surviennent au milieu d'un traitement. Les chats sont tout-à-fait antimagnétiques et occasionnent des accidents graves.

Quelquefois le magnétisé se trouve au moment de l'action, et malgré lui, avec des personnes qui ne sont pas prévenues de son état, qui n'y croient pas, ou qui n'y portent aucune attention, et alors il n'est pas dans la disposition de corps et d'esprit nécessaire.

En outre, parmi les personnes présentes, il peut s'en trouver qui aient elles-mêmes une disposition au somnambulisme, et si la constitution organique et les sympathies morales de celui qui magnétise étaient en harmonie avec celles d'une de ces personnes, le fluide se partagerait alors entre deux et même quelquefois entre plusieurs personnes. Il en résulterait que, dans l'ignorance des événements survenus, le magnétiseur ne soutiendrait pas assez l'action ; les effets produits seraient désordonnés, insuffisants et peut être nuisibles.



---

---

## SECTION TROISIÈME.

DES CAUSES DIRIMANTES DE L'ACTION A DISTANCE.

---

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Du rapport et de l'éloignement des corps entre eux.*

La volonté de l'homme est bien puissante sans doute et ses résultats excitent souvent autant d'admiration qu'ils doivent inspirer de reconnaissance envers Celui qui daigne élever si haut l'humanité ; mais ce serait une grande et bien fatale erreur de croire qu'il existe en magnétisme, plus qu'en toute autre chose, une certitude entière dans les actions des hommes.

Dieu, en créant l'homme, en le laissant maître de lui-même, en ne donnant qu'à lui seul cette volonté réfléchie que l'on nomme raison, Dieu n'a pas affranchi l'homme des rapports matériels et il a laissé subsister la loi de l'union générale de tous les corps entre eux. De là une nécessité, pour tous les hommes, d'étudier les lois de la matière afin de se mettre avec elle dans le rapport le plus parfait, et de là encore, chaque jour, des obstacles imprévus qui deviennent un sujet continuel d'études, de recherches et de méditations qui placeront sans cesse l'homme entre l'erreur et la vérité.

---

---

### CHAPITRE II.

*De la cessation du rapport magnétique.*

Il en est de l'action à distance comme de celle par le contact et sur des corps en vue, elle devient presque toujours impossible et cesse avec le rétablissement de la santé.

Dès que le magnétisé a recouvré ses forces et que les symptômes morbides ont disparu, le fluide du magnétiseur n'a pas plus d'action à distance qu'en présence.

Lorsque le fluide parcourt l'espace pour aller retrouver le magnétisé, il n'est pas attiré par d'autres fluides sympathiques, il va directement s'unir *au seul fluide* avec lequel il est en rapport parfait. Mais quand la santé est tout-à-fait rétablie chez le malade, que ce dernier n'a plus besoin de communication fluidique, et que son corps ne peut plus en recevoir, les impressions ne sont pas les mêmes; il ne sent plus l'action, ou il la sent moins; peu à peu la sympathie s'évanouit là où le besoin n'existe plus, la puissance du magnétiseur cesse et il ferait de vains efforts pour la perpétuer; son fluide, malgré la direction imprimée, se perdrait dans une atmosphère où il n'aurait pas de traces à suivre et de corps sympathique à retrouver.

### CHAPITRE III.

#### De l'intervention d'un tiers magnétiseur.

Indépendamment de l'extinction de la faculté d'agir à distance par le rétablissement de la santé et la cessation des rapports magnétiques, il est une autre cause dirimante qui est pour les observateurs l'objet d'un étonnement aussi profond que bien fondé, c'est l'intervention d'un second magnétiseur, d'une puissance magnétique supérieure ou plus en rapport avec le malade.

Lorsque en effet, au milieu d'un traitement, il survient un homme doué par la nature, ou par l'effet d'un rapport soutenu, d'une force magnétique supérieure à celle de celui qui opère, il peut détourner les effets du fluide dirigé sur le magnétisé, empêcher l'action et même agir au lieu et place du magnétiseur.

Les facultés magnétiques se divisant chez les hommes

comme les facultés spirituelles, on doit, avec un peu de réflexion, concevoir que la volonté peut faire exécuter des actes physiques aussi insolites que l'esprit sait émettre les idées les plus gigantesques ou les plus sublimes.

Dans la vie ordinaire, on voit des hommes qui sont moralement ou physiquement très supérieurs aux autres; en magnétisme, où les puissances matérielle et spirituelle sont exercées, il en est de même; les exemples de neutralisation des actions d'un magnétiseur par un autre magnétiseur sont des choses constantes, et, bien que les hommes doués d'un degré de puissance aussi éminent soient très rares, l'expérience a démontré la réalité de faits semblables (1).

Mais les circonstances dans lesquelles un fait pareil peut avoir lieu n'offrent guère, au moins pour le moment, que l'attrait de la curiosité. C'est, néanmoins, un spectacle intéressant de voir un magnétiseur ignorant, mal intentionné ou imprudent, retenu et dominé par la puissance supérieure d'un autre homme; on en a des exemples, mais outre qu'ils sont rares jusqu'à ce jour, ils n'ont que l'avantage de réparer ou empêcher les fautes des magnétiseurs imprudents, et le magnétisme offre, par lui-même, d'autres moyens très ordinaires d'arriver au même résultat (2).

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, page 386. — Koreff, *Lettre d'un médecin étranger à M. Deleuze*. — *Instr. prat.*, page 4. — Despine.

(2) NOTE IMPORTANTE. Dans l'*Extase*, le sujet s'appartenant à lui-même et n'étant pas sous la volonté d'un magnétiseur, ce serait bien le cas de parler ici du somnambulisme dit *extatique*; mais je ne puis me résoudre à allier ces deux mots: *somnambulisme* et *extase*.

Je consens bien que l'on continue à se servir du mot *somnambulisme*, qui exprime l'action de marcher en dormant, quand on parle des rêves et de somnambulisme naturel, symptomatique et magnétique, parce que tous ces états sont en réalité des variétés du sommeil, et que le mot est toujours un peu en rapport avec la chose; mais appeler *somnambulisme extatique* un état toujours *diurne*, ce serait absurde. Je supprime donc cette autre partie de mon travail.

---



---

## LIVRE SEPTIÈME.

THÉORIE EXPÉRIMENTALE, OU EXPLICATION DES CAUSES DE  
L'INSUCCÈS DES EXPÉRIENCES SOMNAMBULIQUES.

---

### SECTION PREMIÈRE.

DU CARACTÈRE GÉNÉRAL DES EXPÉRIENCES SOMNAMBULIQUES.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

*Des principes magnétiques en matière d'expériences.*

En philosophie, quand on écrit ses idées, on les présente à tous sans les imposer à personne; les adopte qui veut. Lorsque, tout bien examiné, on croit être dans une bonne route, il vaut mieux y rester que de prendre aveuglément celle suivie par d'autres; mais il ne faut pas perdre de vue ces derniers dans leur course; car s'ils réussissaient et parvenaient par des voies plus simples et plus droites, il n'y aurait point de raison à persévérer dans une voie contraire; ce serait se singulariser mal à propos. Tant que le but n'est pas atteint, on peut hésiter sur les moyens d'y parvenir et choisir celui qui paraît le plus convenable; mais ce n'est point une raison pour mépriser l'homme qui croit devoir suivre une autre marche. Il est, avant tout, nécessaire de fixer autant son esprit sur ce que font les autres que sur ce que l'on fait soi-même, et l'expérience finit par former le jugement.

S'abstenir de faire des expériences publiques a été un des grands principes de M. Deleuze, parce qu'elles compromettent souvent la santé des malades; mais cette raison n'a pas été la seule, et il n'est pas douteux que M. Deleuze con-

naissait parfaitement les causes du trouble dans lequel se trouve habituellement un somnambule au milieu ou en présence de médecins opposés au magnétisme.

S'il est excessivement rare, en effet, de trouver des magnétiseurs qui arrêtent et retiennent, comme par enchantement, la main d'un imprudent, il ne l'est pas de voir des incrédules, des antagonistes, des médecins ou des savants, paralyser, par leur seule présence, les dispositions d'un somnambule. La seule différence qui existe entre eux et les magnétiseurs dont on a parlé dans le chapitre précédent, c'est que ceux-ci agissent en connaissance de cause, tandis que les autres magnétisent sans le savoir.

Cette proposition est moins difficile à expliquer qu'on ne le pense. ♪

## CHAPITRE II.

### **De l'effet de la présence des personnes neutres dans une expérience.**

Depuis vingt ans et plus, on fait des expériences, et c'est une chose bien facile à constater que, toutes les fois qu'elles ont été faites devant des hommes absolument neutres, indifférents ou favorablement disposés, elles ont parfaitement réussi, tandis que lorsqu'une commission hostile et notoirement antimagnétiste a été nommée, elles n'ont point atteint leur but.

En 1820, les expériences de M. Dupotet réussirent parfaitement à l'Hôtel-Dieu, parce qu'elles avaient été sollicitées par des médecins.

De 1826 à 1832, la première commission nommée par l'Académie, sur la proposition de M. Foissac, a fait pour se convaincre de la réalité et de l'utilité du somnambulisme, des expériences de toutes sortes; composée d'hommes sincères et sans prévention, les expériences ont réussi autant qu'on pouvait le désirer.

En 1838, M. Pigeaire soumet sa propre fille à des expériences ayant pour but de constater la vision à travers un corps opaque : la jeune personne lit parfaitement, et tout ce que Paris a de plus distingué l'a vu.

Voilà d'heureux effets de la neutralité ou d'une disposition favorable des spectateurs à une expérience ; quels sont maintenant ceux de la disposition contraire.

### CHAPITRE III.

#### Des résultats comparés des expériences faites devant des neutres ou des antimagnétistes.

Dans une académie célèbre, des médecins, malgré les opinions raisonnées d'un grand nombre de leurs confrères, se lèvent pour insulter le magnétisme et les magnétiseurs. Suivant eux, le premier est une *bêtise*, qui ne trouve des *dupes* ou des *jongleurs*. Je leur dirai plus loin, sans les injurier, ce qu'ils sont eux-mêmes.

Sur ces entrefaites, M. Berna, jeune médecin, demande une commission pour examiner une somnambule. Entre les médecins qui ont déjà expertisé en magnétisme et ceux qui l'insultent sans le connaître, quel est le choix de la faction académique? Elle désigne justement les hommes ennemis déclarés du magnétisme. Avec de tels commissaires, les expériences ne pouvaient pas réussir : aussi, lorsqu'ils sont réunis chez M. Berna, la somnambule ne fait rien de ce qu'on avait promis pour elle (1).

Un autre médecin se croit sûr de la lucidité d'une somnambule, et, sur sa demande, de nouveaux commissaires arrivent chez lui ; mais la somnambule est encore moins bien disposée que celle de M. Berna.

Voilà des résultats tout-à-fait contraires au somnambu-

(1) Berna, *Examen et réfutation du rapport fait à l'Académie le 8 août 1837*, 116 pages. Just Rouvier, 1838.

lisme et aux magnétiseurs, et il en est résulté que les académiciens ont dit pompeusement : « Aussitôt que nous arrivons, il n'y a plus de magnétisme ni de magnétiseurs. »

Mais bien loin qu'à ces expériences il n'y ait eu ni magnétisme ni magnétiseurs, il y avait au contraire beaucoup trop de parties actives. Si les expériences n'ont pas réussi, c'est que les médecins-juges se sont eux-mêmes transformés en magnétiseurs, sans savoir comment l'on magnétise; en sorte que, magnétiseurs pour faire l'expérience, et magnétiseurs pour l'empêcher, elle ne pouvait être telle qu'on l'avait annoncée. Mais chose extraordinaire aussi bien qu'inattendue : ce sont les médecins qui ont tout fait; ils ont paralysé non seulement les somnambules, mais les magnétiseurs eux-mêmes; et tout cela, sans en rien savoir, sans connaître le magnétisme et en voulant l'empêcher.

Il faut convenir, après un tel résultat, qu'une expérience est toujours une chose extrêmement curieuse : on n'y fait rien de ce qu'on annonce, mais ce qu'on y fait est bien au-dessus de ce qu'on pouvait espérer. J'expliquerai tout-à-l'heure ce mystère; voyons d'abord quel a été le sort de certaines expériences devant un public composé de curieux, de savants et de médecins *non commissionnés*.

Le docteur Frapart a une somnambule qui voit *par le front* ! Peu soucieux d'attirer chez lui des confrères incrédules ou ennemis du magnétisme, il appelle tout le monde à voir ce phénomène. Un grand nombre de médecins, divisés d'opinions, se rendent à ses expériences, et cette fois, comme personne d'entre eux n'a de rapport à faire, que la sincérité du magnétiseur ne peut être suspectée, et que sa fermeté, quelquefois assez brutale, est très bien connue, on ne tourmente pas préalablement sa somnambule, et l'expérience réussit : la somnambule, couverte d'un masque de plâtre, lit et voit *par le front*.

Des magnétiseurs arrivent à Paris. Peu au courant des usages de la capitale, et confiants dans cette vérité nue, que toute peine mérite salaire, ils oublient que le magné-

tisme a besoin de se présenter sous les formes les plus pures, et ils annoncent, par une affiche, des expériences à *trois francs le cachet* ! L'affiché, il est vrai, a manqué de noblesse, mais des milliers de personnes n'en ont pas moins vu des phénomènes surprenants pour elles : vue au loin, vue à travers les corps opaques, pénétration des pensées, prévision, instinct des remèdes. La curiosité seule les a conduites; aucun intérêt hostile ne s'est manifesté, et les expériences ont réussi.

Quelle peut être la cause de l'insuccès des expériences auxquelles assistent des personnes antimagnétistes? On peut essayer d'y réfléchir, après avoir nettement rappelé et établi de la manière suivante les faits qui ont eu lieu :

« Des médecins complètement ignorants en magnétisme, » se faisant gloire de lui être hostiles et de prouver qu'il » n'existe pas, sont nommés par l'Académie royale de médecine de Paris pour constater les phénomènes suivants » que présenteront des femmes somnambules : insensibilité, vue sans le secours des yeux, vue à travers les corps opaques, obéissance à l'ordre mental, etc., etc., etc.

» Chez l'un des médecins magnétiseurs, les académiciens » pincent, piquent, torturent la somnambule. Sur ce point » l'expérience réussit, la somnambule se laisse faire; mais » elle n'obéit pas à l'ordre mental de son magnétiseur.

» Chez un autre, la somnambule n'est soumise à aucune » expérience fâcheuse, elle doit seulement lire à travers un » corps opaque. Les médecins-commissaires arrivent : la » somnambule est endormie; ils se contentent de s'approcher d'elle; ils demandent qu'on substitue un autre corps » au corps opaque (une botte) présenté par le magnétiseur, » ce à quoi le magnétiseur consent, et.... l'expérience ne réussit pas; la somnambule ne lit pas l'écrit renfermé dans la » boîte. »

Les faits ainsi rappelés, et ici il y a la plus grande exactitude (1), on pourrait passer outre à l'examen de cette

(1) Berna, *Examen et réfutation du rapport fait à l'Académie*, le 8 août 1837, sur le magnétisme animal, page 88.



question : Pourquoi les somnambules expérimentées n'ont-elles pas pu, l'une lire à travers un corps opaque, l'autre obéir à un ordre mental ? Il vaut mieux répondre de suite : C'est que ces deux somnambules *n'avaient plus de magnétiseurs*.

Maintenant, il faut prouver cette assertion.

## CHAPITRE IV.

### Du degré d'influence des tiers.

D'abord, s'il existe des hommes qui empêchent les actions des magnétiseurs, il faut, avant de voir ces derniers neutralisés par des hommes étrangers au magnétisme, rechercher comment le premier fait peut avoir lieu *entre magnétiseurs*.

Lorsque M. le comte de G., cité par MM. Deleuze et Koff et observé par beaucoup d'autres, rendit nulle l'action d'un magnétiseur qui voulait faire sur un malade des expériences intempestives, ce ne fut point par une intimidation quelconque, une mimique ou des gestes qu'il opéra ; c'est-à-dire, qu'ayant apprécié sa force magnétique, il dirigea son fluide sur le magnétisé, et s'empara de ce dernier à l'exclusion du magnétiseur, dont le fluide resta sans force et sans action.

Ici, il faut déjà remarquer que l'action du personnage opposé au magnétiseur est intentionnelle et calculée ; il veut empêcher les expériences, et il agit à cet effet par des moyens à lui connus et déjà essayés, tandis que dans les expériences rapportées, les médecins ont bien le désir de les voir échouer — c'est un fait certain — mais ils ne connaissent aucun moyen d'en interrompre le cours, ils ne font aucun calcul magnétique pour y parvenir ; car un calcul supposerait une étude, et ces médecins n'ont rien étudié.

Si les mêmes effets ont lieu quand un magnétiseur in-

struit et des médecins ignorants assistent à une expérience, il est évident qu'il y a dans l'homme une puissance matérielle qui agit quelquefois aussi bien sans la volonté qu'avec son secours.

Cette opinion se justifie par des faits.

Ainsi, il y a des personnes qui magnétisent sans savoir ce qu'elles font ; elles frictionnent parfaitement, et de bas en haut, jamais en remontant, absolument comme si elles avaient lu l'Instruction pratique de M. Deleuze. Quand ces personnes apprennent que le magnétisme n'est quelquefois pas autre chose, elles sont stupéfaites d'avoir magnétisé *sans le savoir, sans le vouloir*.

Il y a des magnétiseurs indolents qui, après quelques séances, désespèrent d'arriver à la guérison, et surtout de produire le somnambulisme ; tout à-coup l'un ou l'autre survient, et, à leur grand étonnement, ils ont fait quelque chose de remarquable, *sans le vouloir*.

Or, s'il se trouve des hommes qui magnétisent *utilement*, sans savoir, et à leur propre insu, leur volonté est donc nulle ; elle est remplacée par l'instinct ; et c'est leur seule présence matérielle, guidée tout au plus par l'instinct, qui les fait réussir. Si cela est lorsque l'on magnétise dans un but favorable, les effets contraires doivent se manifester également quand on magnétise dans un but opposé.

Ainsi, d'une part il y aurait des hommes qui seraient tout esprit et n'agiraient que par l'esprit ; et de l'autre, il devrait en exister qui ne seraient que matière animale instinctive, et qui n'agiraient que relativement à leur nature.

Dans cette hypothèse, l'esprit qui donne la volonté et la volonté elle-même n'étant pas absolument indispensables en magnétisme, la matière corporelle et l'instinct animal (1) des médecins juges ont-ils pu empêcher les expériences ? Telle est la question à résoudre.

(1) Les mots *matière, animal et instinct*, appliqués à des hommes instruits, mais ignorants en magnétisme, pourraient faire croire à quelque plaisanterie. Il n'en est rien ; ce sujet est grave, ainsi qu'on va le voir, et

---



---

## CHAPITRE V.

### Des effets de l'influence fluïdique des tiers.

Si l'on se reporte à l'action magnétique la plus simple, on reconnaît qu'il y a communication fluïdique du magnétiseur au magnétisé. Or, de trois choses l'une : l'action est salutaire, nuisible ou nulle : on ne réussit pas ou l'on réussit, et alors on fait du mal ou du bien au magnétisé.

Si l'action est nulle, c'est que le traitement magnétique est sans effet sur le malade ; ce fait est rare, et ce qui l'est moins, c'est de soulager ou de nuire ; dans le premier cas, on continue l'action, parce que le rapport sympathique s'établit, et le fluide pénètre à la fin le magnétisé ; quand, au contraire, on fait mal, c'est une preuve que le fluide pénètre de même, mais qu'il ne convient pas au malade, par sa nature, ou parce qu'il est mal administré.

Or, une guérison faite avec attention n'étant elle-même qu'une épreuve utile, il n'y a rien de changé dans une expérience de curiosité.

Si elle a lieu entre deux personnes, il n'y a que deux fluides en présence, et le magnétiseur cesse si l'action fait mal. Mais si l'action se passe entre plusieurs personnes, s'il se trouve des volontés contraires, tous les fluides sont bientôt en mouvement.

Ici, il ne faut pas confondre la pensée avec la volonté : ce sont deux choses différentes.

Un spectateur indifférent ou incrédule *pense* que le ma-

toute comparaison ne doit rien avoir ici d'offensant. Si les hommes peuvent plus que les animaux, ils restent quelquefois au même niveau qu'eux ; c'est ce que je veux prouver sans insulter personne. Je dirai seulement, plus loin, mon avis sur l'état moral des médecins dont je parle.

gnétisé va peut-être s'endormir ; mais pour cela, il ne veut pas qu'il s'endorme.

Ainsi, il y a des hommes très sensés qui s'intéressent aux sciences en général, et qui assistent à des expériences somnambuliennes sans croire au magnétisme ; ils ne lui sont ni hostiles ni favorables : ils se demandent ce que peut être le somnambulisme magnétique, et s'il est vraiment possible qu'un homme puisse en subjugué un autre au point de le plonger dans un profond sommeil. On leur a assuré que ce phénomène était réel ; ils sont donc prévenus, et au moment où les passes ont lieu, ils *pensent* que le magnétisé s'endormira ou ne s'endormira pas ; mais ils n'y tiennent pas autrement, ils n'aident en rien, ne font rien pour que le sommeil vienne ou ne vienne pas, leur volonté est nulle ; ils attendent l'événement pour examiner, réfléchir et juger.

On conçoit que le fluide de ces observateurs ne nuise en rien ou fort peu au magnétisé, car celui-ci est auprès de son magnétiseur, et les spectateurs sont à une distance convenable ; dans cette position, le fluide du magnétiseur atteint le magnétisé, et celui-ci étant dans un rapport parfait avec lui, il y a plus de sympathie entre leurs deux fluides qu'entre tous les autres, ils ont donc une énergie particulière dont ceux-ci sont privés.

Les choses se sont-elles passées ainsi quand les médecins-juges sont venus aux expériences précitées ? c'est ce qu'il est bon de voir.

Les délégués de l'Académie parisienne pour l'expérience de M. Berna étaient au nombre de *neuf*, dont six ennemis déclarés du magnétisme. Voilà donc, avec le magnétiseur et la somnambule *onze personnes* ; en termes magnétiques, il y avait *onze fluides* dans un petit espace ; et de plus, deux volontés : chez le magnétiseur une volonté agissante, et une volonté muette ou désir secret chez six des experts délégués.

On verra tout-à-l'heure l'effet de deux volontés contraires ; mais il faut d'abord examiner les effets des fluides réunis.

Or, que se passe-t-il ordinairement dans une salle où onze personnes restent plusieurs heures? Il est certain que les organes et les viscères des corps font leurs fonctions usuelles; on inspire l'air atmosphérique, et on expire celui qu'on avait puisé auparavant; le fluide ou chaleur animale sort par tous les pores, et bientôt l'atmosphère de l'appartement est entièrement modifiée; il devient nécessaire de la renouveler.

Par là, dès ce moment, on voit que la matière a une action sur une matière semblable, *sans le secours de l'esprit*. Voilà ici onze personnes qui se nuisent mutuellement par leurs seules émanations animales; il se répand autour d'elles un fluide qui les enveloppe et menace de les asphyxier.

Habituellement, on ne s'aperçoit qu'au bout d'un certain temps de la pesanteur de l'air dans un salon; mais sa modification, par les vapeurs animales, n'en a pas moins commencé au moment de la réunion.

Après cette première réflexion, on va supposer que l'expérience commence. Mais il faut bien observer qu'il n'a encore été fait aucun exercice de la volonté; il n'y a qu'une réunion de *onze corps organisés* et de *onze fluides* fonctionnant dans un même lieu.

## CHAPITRE VI.

### Des premiers effets d'une volonté antimagnétique.

Le sujet à expérimenter est une femme. Elle est introduite dans l'état de veille, d'où il résulte qu'à moins d'être une automate ou une athlète accoutumée à de pareilles épreuves, elle ressent des mouvements divers qui la mettent dans un état de désordre: le cœur lui bat, la crainte l'agite, et la faiblesse naturelle à son sexe s'augmente encore par la contenance au moins sévère de médecins qui jusqu'à ce

moment n'ont vu dans les femmes somnambules que des *farceuses*; son imagination se frappe, et lorsque le magnétiseur dirige sa main vers elle, il est impossible qu'un sentiment de timidité ne lui donne pas à comprendre que, dans un instant, elle passera pour un oracle ou une femme déhontée.

Elle s'endort ! Que se passe-t-il moralement et physiquement dans son intérieur ?

Croit-on que les sentiments qui l'agitaient se soient à l'instant même effacés de son esprit ? nullement. Les somnambules magnétiques oublient au réveil ce qu'ils ont fait ou dit en somnambulisme, mais ils retrouvent, dans toute leur force, les pensées diurnes sous l'impression desquelles ils se sont endormis. Un somnambule est un être double ; il a deux mémoires, l'une interne et l'autre externe.

Souvent après des soucis, des chagrins cuisants, on cède au besoin du repos, et le lendemain, dans les premiers moments du réveil, on a de suite un avertissement vague et confus des peines qui ont occupé l'esprit le jour précédent ; quelques instants après, le corps et l'âme rendus à la vie extérieure, la mémoire revient tout entière, et l'on saisit alors clairement ce qui n'était avant qu'une idée confuse.

La somnambule qui a vu des juges, qui a connu leur scepticisme, est absolument dans l'état de celui qui se réveille et qui n'a d'abord que des pressentiments vagues de ses préoccupations ou de ses soucis de la veille ; elle ne comprend pas d'abord l'état où elle est, elle ne peut s'en rendre compte ; mais elle sait, instinctivement, qu'elle s'est endormie sous le poids d'une impression pénible.

Voilà pour l'impression morale qui saisit, au premier moment du sommeil magnétique, la somnambule en expérimentation ; quelles peuvent être maintenant les impressions matérielles qu'elle reçoit des dix fluides qui l'entourent ?

Endormie, la somnambule ne voit plus ses juges, mais

elle les sent bien mieux ; ou plutôt ce n'est pas eux qu'elle sent, ce sont leurs fluides.

Quand un corps étranger survient tout-à-coup au milieu d'un traitement, le somnambule ne cherche pas à savoir si c'est un homme ou une femme qui vient ainsi troubler l'harmonie existante, mais il dit : « *Il y a ici un nouveau fluide !* » il ajoute tout au plus : « *Il vient d'entrer quelqu'un !* »

Ainsi, le somnambule que M. Deleuze avait emmené à la campagne et qu'il ramena à pied dans le sommeil magnétique (1), lui disait, à chaque voyageur que l'on rencontrait sur la route : « *Voilà un fluide qui passe.* »

Entre une personne qui entre à l'improviste, un voyageur que l'on rencontre, et des médecins assis dans un appartement au moment même de la crise, y a-t-il une différence ?

Non, si les médecins restent immobiles : ou au moins il y en a très peu. Oui, si les médecins communiquent avec le somnambule. Ce ne sont plus seulement les fluides qui opèrent, les volontés ont leurs effets ; le sujet expérimenté se trouve affecté par le fluide et la volonté des assistants, et plus ou moins soustrait à l'action de son magnétiseur.

Un somnambule est tout différent, selon qu'il est avec des magnétiseurs ou avec des incrédules, et il agit sous l'influence qui le domine : ainsi, quelques incrédules, au milieu d'un cercle, sont absolument sans effet sur lui, de même qu'un ou plusieurs magnétiseurs sont sans influence dans une assemblée incrédule ou mal disposée.

Un somnambule apprécie parfaitement, sans avoir besoin de recueillement, la différence des fluides ; la réflexion ne lui est nécessaire que pour distinguer, définir et nommer les corps auxquels ils appartiennent.

Presque tous les somnambules qui touchent pour la première fois un magnétiseur qui leur est inconnu comme tel, sauront à l'instant même et par le seul toucher qu'il

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, tome II, page 237.

est magnétiseur, parce que ce dernier, émettant facilement son fluide, est naturellement disposé à sympathiser avec tous.

Ainsi lorsque la somnambule est endormie par son magnétiseur, c'est le résultat de l'union fluïdique qui existe entre eux ; mais après le passage de l'état de veille au sommeil, elle sent tous les fluides et toutes les volontés qui l'entourent. Quels sont maintenant les effets de la présence des tiers qui n'émettent point de volonté ?

---

## CHAPITRE VII.

### De l'influence involontaire des tiers.

Il y a trois cas particuliers à déterminer : celui où les tiers resteront placés à distance convenable de la somnambule et du magnétiseur, sans approcher d'eux ; celui où ils communiqueront avec la somnambule, la pinceront, la piqueront, lui ouvriront les yeux, ou lui tireront chaque membre, comme dans les expériences Berna ; enfin, un troisième cas, celui où ils ne feront que des attouchements au sujet expérimenté.

Le premier cas ne s'est jamais présenté ; on n'a pas encore rencontré de médecins antimagnétistes assez raisonnables pour observer et regarder un somnambule sans le toucher ; mais on peut supposer que le fait a eu lieu, ou qu'il viendra un jour.

Or, un médecin antimagnétiste qui se trouverait assis en face ou à côté d'un somnambule, et qui se serait imposé la loi de ne manifester, en aucune manière, son opinion que l'expérience est une véritable comédie et son désir secret qu'elle ne réussisse pas, ce médecin n'en serait pas moins, malgré son calme apparent ou forcé, dans un état d'anxiété et d'émotions réelles qui donnent lieu, de sa part, à une émission désordonnée de fluide.



Lorsque, dans une assemblée ou au barreau, un orateur discute chaudement l'opinion d'un orateur précédent ou d'un compétiteur, ce dernier supporte à peine la contrainte où il est d'attendre jusqu'à la fin du discours qui l'irrite; il voudrait être déjà à la tribune; son sang bout dans ses veines; il pâlit, il rougit; il sue, il a froid; il se fait enfin dans tout son corps un travail spirituel et matériel tout-à-fait extraordinaire; et, bien qu'il n'ait pas quitté sa place, il vient de dépenser une quantité si considérable du fluide vital dont il était pourvu, qu'après sa réplique et la séance levée, il tombe de fatigue comme s'il avait fait une longue route.

Qu'est devenu le fluide émis, et quelle a été son action pendant tout le temps qu'a duré l'état anormal que l'on vient de signaler? il s'est répandu dans l'atmosphère locale; se joignant aux fluides environnants, il a fait *couche* avec eux, et de tous ces fluides il n'y en a aucun qui se soit dirigé sur une personne plutôt que sur une autre.

Mais, dans une action magnétique, il en est bien autrement que dans une action ordinaire: dans celle-ci, l'esprit prédomine et la matière est abandonnée aux influences des corps environnants, tandis que, dans la première, la matière agit aussi vite et aussi puissamment que l'esprit dans une action purement spirituelle. Ce ne sont point des paroles, un jugement, une opinion que l'on vient écouter; il s'agit, au contraire, d'observer les effets de l'écoulement d'une matière qui sort d'un corps humain pour entrer dans un autre corps semblable.

Ainsi, suivant Mesmer et tous ses disciples, quand le magnétiseur regarde le somnambule et impose la main sur lui, le fluide sort de sa main, de ses yeux, traverse l'espace intermédiaire, et va, comme un rayon, atteindre le magnétisé.

Les antimagnétistes prétendent que ce fluide n'existe que dans l'imagination des somnambules et des magnétiseurs; mais comme déjà, en 1812, ils soutenaient que le somnambulisme magnétique n'existait pas davantage, et qu'aujourd'hui ils sont réduits à contester les résultats d'un

fait qu'ils ne peuvent plus nier, leur opinion tombe à *zéro*. Car, entre des magnétiseurs qui justifient d'un fait, en lui donnant un fluide pour cause, et des médecins qui se contentent de nier le fluide sans chercher un autre principe, il est évident qu'il n'y a pas à s'instruire avec ces derniers. Il faut, en théorie, suivre tranquillement et avec un sage esprit de critique les voies plus ou moins claires dans lesquelles s'engagent les magnétiseurs, afin d'arriver aux causes probables ou possibles d'un fait devenu constant, malgré l'opposition de quelques académiciens.

Après cette digression, qui était nécessaire, si l'on se reporte à l'action ordinaire dont il vient d'être parlé et pendant laquelle les fluides de tous les corps se réunissent et font *couche*, on va reconnaître qu'il ne peut en être de même dans l'action qui a lieu entre un magnétiseur et son somnambule. Là, il ne peut pas y avoir de communication par couche; car puisque le sujet en expérimentation ne s'endort qu'au moment où le magnétiseur dirige sur lui ses regards, sa main, ou même un doigt, il est évident que l'émission fluidique se fait *par rayons*.

Pour arriver jusqu'au magnétisé, le fluide agissant rencontre l'air atmosphérique de l'appartement, avec lequel il a moins d'analogie qu'avec le fluide du corps dans lequel il est dirigé; il atteint donc facilement ce dernier, et le sujet expérimenté s'endort.

Si les expériences journellement faites consistaient à endormir un somnambule, elles réussiraient toutes: aussi les médecins se taisent-ils à cet égard, et l'on est arrivé à constater, malgré eux, un état physique et moral qui était inconnu.

Puisqu'il en est ainsi, puisque ce n'est plus un phénomène qu'un homme puisse en mettre un autre en somnambulisme, comment les commissaires, après que les médecins magnétiseurs ont eu plongé leurs sujets dans le sommeil magnétique, ont-ils opéré pour s'assurer de l'exactitude des phénomènes annoncés?

Ils se sont d'abord approchés des somnambules et ont ensuite exécuté sur elles leurs manœuvres ordinaires : ainsi, chez un médecin, on sait que les membres ont été violemment secoués, piqués, tatoués ; chez un autre, ces violences n'ont pas eu lieu, mais néanmoins les commissaires se sont assurés, par tous les attouchements possibles, que le sujet en expérimentation était réellement endormi.

Tel est le fait ; voici maintenant ses résultats ainsi que les réflexions qu'il inspire :

Si, lorsque le magnétiseur a imposé la main sur la somnambule, il est sorti de son corps une matière subtile, il faut reconnaître que les commissaires ont également en eux cette même matière qui a produit le sommeil magnétique ; d'où il suit qu'en touchant, piquant, secouant, peut-être même en approchant la somnambule, ils lui auront communiqué chacun une partie de leur fluide ; d'où il suit encore que la somnambule a été impressionnée et atteinte par dix fluides au lieu d'un.

Si cela est, s'il y a un fluide magnétique, s'il se communique, s'il suffit de toucher un homme ou une femme pour le transmettre, on ne voit pas pourquoi il sortirait plutôt des doigts d'un magnétiseur que de ceux d'un médecin ; et comme il est constant que l'écoulement de la matière fluide s'opère du magnétiseur au magnétisé, il faut nécessairement admettre qu'il s'est également opéré entre ce dernier et les commissaires.

Or, un somnambule pénétré ou atteint par dix fluides différents doit-il être dans son état normal ? Quel sera le résultat de cette communication surabondante ? Il devait s'endormir ! dormira-t-il dix fois plus longtemps ? Il devait avoir une lucidité, une pénétration extraordinaire ; va-t-il se surpasser ?

Ce raisonnement serait faux, comme on doit le penser : il y a une différence totale entre l'ordre et le désordre, le calcul et l'ignorance ; tel remède est salutaire à une dose, qui est mortel à une autre ; une bouteille de bon vin soutient

un homme, et dix bouteilles le rendent ivre-mort : il est donc naturel de penser que la somnambule qui reçoit l'impression de dix fluides est dans un état désordonné.

« Mais, diraient alors les académiciens antimagnétistes » (si l'on ne poussait pas plus loin ces explications), en supposant que ce soient nos attouchements qui aient troublé la somnambule, nous allons vous proposer un autre ordre d'expériences : ainsi, vous serez seul en face de votre somnambule qui sera éloignée de nous ; nous ne quitterons pas nos places, et nous nous contenterons d'observer. »

Certainement, si les antimagnétistes tenaient ce langage, ce serait un grand progrès, et surtout une preuve de leur sagesse ; mais toute cette réserve ne servirait à rien, l'expérience n'en réussirait pas mieux, et en voici les raisons.

### CHAPITRE VIII.

**De l'état moral des commissaires nommés pour examiner des somnambules, considéré comme cause de l'insuccès des expériences.**

Neuf médecins sont présents : *trois* n'entendent rien ou très peu de chose au magnétisme, et *six* n'y croient pas, ils en font gloire. Comme il faudrait un miracle pour les convertir, ils sont assurés, quelque chose qui arrive, de s'en retourner comme ils sont venus.

Il est incontestable que les parties présentes à l'expérience sont d'avis différents : le magnétiseur compte sur le succès, et les commissaires sont d'un avis contraire. Il en résulte que deux volontés (je veux bien en prendre *neuf* comme une seule) sont en présence pour arriver chacune à leur but : l'une la réussite, et l'autre l'insuccès de l'expérience.

Sans doute, les médecins ne faisant pas le moindre geste (c'est une supposition convenue), ils ne manifestent pas leurs pensées par des mouvements volontaires ; mais en leur qualité d'ennemis déclarés du magnétisme, qui est une

*bétise*, des somnambules, qui sont des *farceuses* assistées de *jongleurs*, ils ont une volonté tout aussi forte et aussi impétueuse, pour le moins, que celle du magnétiseur qui opère.

Comme ils ignorent la puissance dont ils sont doués, et qu'il ne leur est jamais venu en idée de s'examiner, bien que depuis quatre mille ans on connaisse cette belle sentence de l'oracle de Delphes, *CONNAIS-TOI-TOI-MÊME*, il convient de voir dans leur propre intérêt et dans celui du magnétisme, quel était leur état de santé, au moral comme au physique, afin de bien apprécier la nature ainsi que les effets de leurs fluides et de leurs volontés, et savoir si la somnambule peut être affectée?

D'une part, le magnétiseur a concentré son fluide et sa volonté sur le magnétisé, et il en a fait un somnambule; voilà de véritables et visibles acteurs dans l'expérience. Mais ailleurs que se passe-t-il? Est-ce que, faute de gestes ou de regards significatifs, il n'y a chez les neuf médecins antimagnétistes ni volontés ni fluides?

Que deviennent d'abord ces fluides? Restent-ils concentrés dans les corps auxquels ils appartiennent? Car il est juste de reconnaître que si les médecins sont antimagnétistes, ils n'en sont pas moins rigides observateurs de la loi de non-locomotion qu'ils se sont imposée (ceci est toujours une supposition.)

D'abord, ces fluides ont leur action ordinaire à l'intérieur et à l'extérieur des corps, et, comme on l'a dit plus haut, ils produiraient à la longue un changement dans l'air atmosphérique de l'appartement; mais ils ont, vis-à-vis de la somnambule, une action toute particulière due à leur nature animale et indépendante de la volonté. Sans doute, il y a une grande différence entre les émanations d'un magnétiseur et ceux d'un médecin qui nie le magnétisme: l'un se connaît, l'autre s'ignore. Le magnétiseur est homme, et le médecin reste à l'état animal: le premier raisonne son action, pour la faire réussir; et le

second en nie la possibilité, *sans aucun examen*. L'état normal n'existe donc ici que chez le magnétiseur, le médecin est dans un état transitoire.

A l'état animal on s'ignore; en somnambulisme naturel, on a une idée fixe, *sans faculté rétroactive*; et dans le somnambulisme symptomatique, on est *privé du libre arbitre*, tout calcul n'a lieu que pour arriver au but qu'on se propose, *jamais pour y renoncer*.

Or, je le demande, qu'étaient les académiciens qui se sont transportés chez M. Berna, sinon des somnambules symptomatiques? et qu'est-ce qu'un somnambule symptomatique, sinon un *monomane*, un FOU!

Laissons ces erreurs humaines et cherchons la vérité.

## CHAPITRE IX.

### De la véritable cause de l'insuccès des expériences.

Il s'agit de savoir si, à défaut de libre arbitre chez les Commissaires, la somnambule a pu être impressionnée par leur instinct et leurs propriétés animales, comme elle l'a été par la volonté et le fluide de son magnétiseur.

En fait, la magnétisée n'est pas plus tôt plongée dans le sommeil, que la privation de sa volonté lui rend toutes les impressions matérielles plus sensibles; elle ressemble à ces animaux qui sont magnétisés par d'autres et qui ne peuvent leur échapper, bien que ceux-ci ne soient guidés que par un instinct propre à leur nature.

Lorsqu'un somnambule s'endort, il reçoit d'abord le fluide de son magnétiseur, avec lequel il a été jusque là en parfaite harmonie; mais à peine est-il endormi, qu'isolé de la vie extérieure, aucune émanation ne lui est indifférente, et toutes lui parviennent; ce qui lui serait indifférent en état de veille, lui devient insupportable en somnambulisme. Pourquoi? c'est que le somnambule qui a cédé sa

volonté au magnétiseur, est bien plus matière qu'auparavant; il est privé d'un ou plusieurs sens, mais il sent bien mieux et bien plus vivement l'approche et les effets d'un fluide étranger.

Qu'arrive-t-il donc dans une expérience ? c'est que la somnambule, étant endormie, sent à l'instant même les fluides qui l'entourent. S'ils ne sont pas mis en action, celui de son magnétiseur lui suffit; si, au contraire, ils sont excités par une volonté ou par un instinct étranger, cette puissance nouvelle paralyse ou contrarie la somnambule.

Quand le lièvre reçoit le fluide du chien, et qu'il est tenu en arrêt, ce n'est pas que les deux fluides soient antipathiques; au contraire, il y a une telle inhérence entre eux, que la commotion magnétique a été soudaine, et le fluide du chien a franchi l'espace plus vite qu'un trait. La différence n'est donc pas dans les fluides, mais dans l'esprit qui les guide : le chien veut saisir, et le lièvre échapper.

Après des médecins antimagnétistes, la somnambule est dans la même position que le lièvre vis-à-vis du chien. Privée de volonté par son magnétiseur, et remplie de son fluide, elle ne peut lui obéir, car elle a reçu l'impression des instincts et des fluides contraires. Elle voudrait échapper à cette influence imprévue; mais pour y parvenir, il faudrait un effort de volonté du magnétiseur.

Lorsque le serpent, se roulant en spirale au pied d'un arbre, ouvre sa gueule béante au-dessous de l'écureuil qu'il voit sur le faite, si un corps matériel ou humain vient se mettre en tiers, le charme fluidique est rompu, et l'animal magnétisé prend la fuite.

Or, lorsque le rapporteur de la commission octroyée au docteur Berna s'est placé, comme un écran (1), entre ce magnétiseur et sa somnambule, il devait en être de cette interposition hostile et animée, comme de celle du corps matériel entre le serpent et l'écureuil.

(1) Berna, ouvrage cité, page 88.

Il en sera encore de même toutes les fois que les magnétiseurs accepteront des conditions qui attestent le mépris que leur porte la faction académique, et tant que celle-ci ne reviendra pas à la raison. Les magnétiseurs doivent donc, dans l'état actuel des choses, suspendre leurs tentatives et ne pas compromettre davantage les résultats utiles d'honorables travaux. S'ils persistent, il faut qu'une fermeté inébranlable les accompagne, et que ce soient eux qui commandent au lieu d'obéir.

Il doit en être d'une expérience à laquelle participent un magnétiseur et plusieurs médecins, comme d'un traitement où il y a plusieurs magnétiseurs sous un chef : la volonté du magnétiseur en chef doit toujours être respectée et seule souveraine.



---

---

## PARTIE PRATIQUE.

---

### LIVRE PREMIER.

DU SOMNAMBULISME, DE SON UTILITÉ, DES MALADIES DANS  
LESQUELLES IL SE MONTRE LE PLUS SOUVENT, ET DU TEMPS  
PENDANT LEQUEL IL PEUT SURVENIR.

---

---

#### Observations préliminaires.

Je ne reviendrai pas ici sur l'origine et la signification du mot *somnambulisme*, qui est très impropre et doit inévitablement être changé (1). Je rappellerai seulement à mes lecteurs que, dans un livre qui traite spécialement de *somnambulisme magnétique*, il n'est pas plus nécessaire de ré-

(1) J'ai dit dans mon *Histoire du somnambulisme*, tom. II, pag. 226, à 229 :

— *Sur la signification du mot Somnambulisme.* — « Le mot *Somnambulisme* est français. Il est composé de deux mots latins : *somnus*, sommeil, et *ambulatio*, marche, promenade ; il signifie donc exactement *action de marcher ou se promener en dormant*.

» C'est, en effet, pour indiquer les actions du somnambule naturel qu'il a été composé, et on ne le trouve dans les dictionnaires français que vers l'année 1738.

» Le mot *Somnambulisme* n'exprime donc que l'action de marcher en dormant et pendant la nuit. »

— *Sur l'application du mot Somnambulisme.* — « Par *Somnambulisme*, avant la renaissance du magnétisme, on entendait simplement, ainsi qu'on vient de le voir, l'action de se lever et d'agir la nuit.

» Le sommeil magnétique s'étant manifesté en 1784, et le malade parlant, agissant, raisonnant comme en état de veille, on trouva avec raison qu'il y avait une certaine identité entre le sujet qui marche et se promène *la nuit en dormant*, et celui qui fait les mêmes actes, toujours en dormant, mais *pendant le jour*, et qui, de plus, parle et raisonne. On appela donc le premier malade qui *parlait en dormant, pendant le jour* : SOMNAMBULE.

» Depuis cette époque, divers mots ont été proposés, comme *noctam-*

péter sans cesse l'adjectif *magnétique*, que de joindre au substantif *magnétisme* l'adjectif *animal*.

Les doctrines somnambuliennes formant plutôt une science d'observation qu'un art, et les leçons des maîtres se trouvant renfermées dans les ouvrages de MM. de Puységur et Deleuze, je ne serai plus dans la nécessité aussi absolue de justifier mes allégations, et je renverrai souvent à leurs opinions par une seule note indicative au bas de chaque chapitre.

*bule*, au lieu de *somnambule*, pour le sujet qui marche pendant le sommeil ; *somniloqe*, pour celui qui parle ; *hypnoscope* pour celui qui voit ; *oniroscopé*, pour celui qui prévoit ; mais le mot *somnambule* a toujours prévalu.

» Les auteurs ont donc conservé les mots *somnambulisme* et *somnambule*, en qualifiant et déterminant par un adjectif les divers degrés qu'ils ont constatés dans l'état somnambulique.

» Ainsi, on appelle *somnambulisme naturel* ou *spontané* l'état d'un sujet qui se lève spontanément pendant la nuit, marche, se promène, et exécute certaines actions. C'est le *noctisurgium* des Romains, le *νυκτιπλάζυη* des Grecs.

» On appelle *somnambulisme symptomatique* l'état d'un sujet malade chez lequel le somnambulisme se déclare naturellement par la force de la maladie. C'est la *manie*, *mania*, *μανία* des Romains et des Grecs.

» On appelle *somnambulisme magnétique* l'état provoqué chez un malade par la volonté ou les procédés de celui qui magnétise, et encore l'état du malade agissant sur lui-même ou recevant une impression d'un corps magnétique. C'est le *sonnium*, le *sonnus medicus* des Romains, l'*ἰνύπνιον* des Grecs. (Cependant je présenterai plus tard des observations à ce sujet.)

» On appelle enfin *somnambulisme extatique* l'état d'exaltation spirituelle ou corporelle dans lequel un sujet tombe, soit de lui-même, soit par des procédés quelconques, et dont il sort naturellement et sans aucun aide ni assistance. C'est l'*exstasis*, *ἔκστασις* des Romains et des Grecs.

» Toutes ces dénominations de *somnambulisme naturel*, *symptomatique*, *magnétique* et *extatique*, sont inexactes et insuffisantes. »

— *Sur l'inexactitude et l'insuffisance du mot Somnambulisme et de ses adjectifs.*

» Le somnambulisme *naturel* et le somnambulisme *symptomatique* sont deux états essentiellement différents, en ce que l'un n'a lieu que la nuit et l'autre le jour comme la nuit ; et que les actes du sujet ne sont pas les mêmes.

» Le somnambulisme *magnétique* et le somnambulisme *extatique* diffèrent en ce que l'un est commandé et l'autre ne l'est pas ; le premier est artificiel et l'autre naturel ; dans le premier, le sujet est dépendant ; dans le second, il s'appartient.

» Il est donc impossible que le mot *somnambulisme* puisse subsister au-

## CHAPITRE PREMIER.

### Définition du somnambulisme.

Le somnambulisme est un état mixte, particulier, absolument entre le sommeil et la veille, n'appartenant pas plus à l'un qu'à l'autre, véritable concentration intérieure et intégrale de toutes les facultés.

Il consiste souvent dans un sommeil apparent ; il a pour caractère principal de présenter un changement dans les relations de l'âme et du corps.

C'est un état transitoire, une affection morbide, résultat d'une perturbation causée par les actions séparées ou combinées de l'âme, du corps ou de la nature.

Il est susceptible de direction et de perfection, sans pouvoir arriver à réunir, avec un degré d'égale supériorité, toutes les facultés de l'homme qui veille : si les unes s'exaltent, les autres sont affaiblies ; comme l'état de veille, il présente le tableau de l'erreur unie à la vérité, et le sujet qui s'y trouve est encore placé entre la folie et la raison (1).

trement que pour désigner l'état du sujet qui se lève, la nuit, pour courir, marcher ou exécuter un acte quelconque. Il ne serait même pas encore exact, puisque *somnambulisme* veut dire action de marcher pendant le sommeil, et que le sujet que l'on qualifiait autrefois de somnambule n'agit que la nuit. C'est donc *noctambule* qu'il faudrait dire.

» Mais, s'occuper aujourd'hui de changer les mots, quand on n'est pas encore suffisamment instruit du fond des choses elles-mêmes, ce serait accroître les embarras et les difficultés, et il n'y a, pour le moment, aucun inconvénient à se servir du mot *somnambulisme*. »

J'ajouterai que je suis aujourd'hui intimement convaincu que le mot *somnambulisme* ne peut subsister. — Voir à ce sujet mes observations, page 542, à la note.

(1) Voir Meamer, *Deuxième Mémoire*, pages 80, 85, 94 à 100 ; — Puysegur, *Mémoires*, 458. — Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, p. 181 et suiv. — *Instr. prat.* p. 98 et suiv.

## CHAPITRE II.

## Des divers degrés du somnambulisme,

Mesmer a dit : « La perfection du somnambulisme dépend » essentiellement de deux conditions : l'une est la suspension totale de l'action des sens externes ; l'autre est la » disposition de l'organe du sens interne (1). »

Dans les premières années de la découverte du somnambulisme, quelques magnétiseurs essayèrent d'établir des degrés distincts dans l'état somnambulique. M. le comte de Lutzembourg, homme très instruit, magnétiseur puissant et distingué, émit en 1786 quelques idées sur ce sujet, et son opinion est qu'il existe quatre degrés réels dans l'état somnambulique (2).

Après M. de Lutzembourg, M. Deleuze a dit : « On a » distingué plusieurs degrés ou plusieurs nuances dans le » somnambulisme. Il est inutile de vous occuper de tout » cela ; je n'ai pas besoin d'entrer dans cet examen pour » vous indiquer la marche la plus simple et la plus sûre, » et pour vous engager à retirer tous les avantages possibles » du somnambulisme, à quelque degré qu'il puisse parvenir (3). » Cette réserve de M. Deleuze était devenue nécessaire, par suite des distinctions ridicules et sans fin de quelques somnambuliseurs, qui en étaient venus à prétendre qu'ils avaient amené des sujets au *trente-troisième degré* de clairvoyance (4) !

(1) Mesmer, *Deuxième Mémoire*, page 98.

(2) *Extrait des Mémoires du comte de Lutzembourg.* — *Bibliothèque du magnétisme*, t. VI, p. 212 à 233.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, page 106.

(4) Quelques somnambules de M. de Lutzembourg comptaient sept degrés, les trois premiers étant réputés demi-crisis. « Au reste, disait spirituellement l'une d'elles, qu'un escalier ait quatre ou sept marches, c'est toujours la même hauteur. » — Ouvrage cité, page 212.

Voici ce que j'ai remarqué dans le somnambulisme :

PREMIER DEGRÉ. — Le malade est somnambule, mais il ne parle pas.

DEUXIÈME DEGRÉ. — Il parle, mais il est concentré en lui-même.

TROISIÈME DEGRÉ. — Il est clairvoyant sur un ou plusieurs points, et il sent la volonté du magnétiseur.

QUATRIÈME DEGRÉ. — Il est soustrait à la volonté du magnétiseur par une exaltation spirituelle et corporelle qui constitue l'extase magnétique.

Je crois donc, avec M. de Lutzelbourg, qu'il n'y a que quatre degrés à distinguer dans le somnambulisme ; car la clairvoyance, qui s'étend à plusieurs objets, ne peut être divisée en autant de degrés qu'il y a d'objets sur lesquels elle s'exerce, et cette division elle-même n'offre aucun intérêt.

La première de toutes les capacités de clairvoyance, au yeux d'un somnambule, est celle de son propre état. La faculté de prévision ne s'étendrait donc qu'aux crises qui peuvent survenir, tout le reste serait purement physiologique.

Un bon somnambule est celui qui voit sa maladie, qui prévoit ses crises et indique les remèdes qui doivent le guérir. Quand il peut tout cela, remerciez Dieu, vous et lui, de l'assistance qu'il vous prête à tous deux, et ne cherchez pas au-delà : « Vous n'avez pas besoin de chercher des phénomènes pour fortifier votre croyance, et si vous avez un » somnambule bien sensible, le hasard vous offrira tant de » faits merveilleux, tant de preuves convaincantes, que vous » en serez étonné. Encore une fois, quand vous magnétisez, » ce n'est pas pour vous, c'est uniquement pour le malade » qui s'est livré à vos soins, à votre bienveillance, à votre » charité (1). »

(1) Delouze, *Instr. prat.*, page 259.

---



---

### CHAPITRE III.

#### De l'étude du somnambulisme.

« Dans l'étude de toutes les sciences, il faut commencer par ce qui est le plus simple, pour arriver par degrés à ce qui est le plus composé. La solution des problèmes les plus élevés de la physique serait inintelligible pour celui qui ne connaîtrait pas les lois du mouvement, l'action de l'électricité, celle du calorique. Il en est de même dans l'étude du magnétisme : il faut commencer par bien examiner les effets les plus simples et les plus communs, ceux qu'on produit journellement avec la plus grande facilité, ceux enfin qui prouvent seulement que le magnétisme exerce une influence qui lui est propre, avant de songer à se rendre compte des phénomènes merveilleux, tels que le somnambulisme, car ces derniers phénomènes sont compliqués de plusieurs causes qu'il faut avoir d'abord étudiées isolément (1). »

La marche indiquée par M. Deleuze a été suivie par les vrais magnétiseurs, mais ils sont en bien petit nombre; comme il n'y a pas encore d'école ni de cours magnétiques, les mêmes abus, les mêmes imprudences et les mêmes folies ont eu lieu après comme avant 1825. Mesmer disait en 1798 : « Des personnes, et le nombre en est assez grand, convaincues, soit par leur propre expérience, soit par celle d'autrui, se sont exaltées et livrées à de telles exagérations, qu'elles ont rendu tous les faits incroyables. Il en est résulté, pour la multitude faible et sans instruction, des illusions et des craintes sans fondement (2); » et en 1825 le docteur Koreff s'exprime dans les mêmes termes, après avoir néanmoins fait la part des

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, page 386.

(2) Mesmer, *Deuxième Mémoire*, page 103.

progrès du magnétisme dans les pays du Nord. « Beaucoup » de personnes, dit-il, qui n'ont aucune idée du but auquel la » nature a destiné le somnambulisme, et qui sont dépour- » vues des connaissances nécessaires pour l'apprécier et le » diriger, ont souvent cherché à le produire, soit pour sa- » tisfaire leur curiosité, soit dans des vues d'intérêt. C'est » principalement à cet abus que j'attribue la décadence du » magnétisme en France, et le mépris dont les savants l'ac- » cablent. Dans les pays du Nord, où l'étude du magné- » tisme porte un caractère grave et scientifique, l'observa- » tion du somnambulisme est devenue féconde en résultats » qui ont été déjà très utiles, et qui promettent de répandre » le plus grand jour sur l'aliénation mentale, et sur mille » phénomènes de psychologie qui, jusqu'à présent, sont la » terre inconnue dans la géographie de notre monde intel- » lectuel et moral (1). »

Les conseils de M. Deleuze sont donc les seuls à suivre; je les ai déjà indiqués dans le *Magnétisme catholique*; j'ai indiqué aussi quels étaient les meilleurs moyens de conviction, et signalé l'inconvénient de voir trop tôt des somnambules; je renvoie au besoin mes lecteurs à cet ouvrage, ou plutôt je me borne à répéter encore : Suivez les conseils de M. Deleuze, lisez son *Instruction pratique*, et ensuite mon *Introduction au magnétisme*. Si vous n'avez pas ces ouvrages sous les yeux, lisez attentivement mon *Traité du magnétisme*, et oubliez, pour un moment, qu'il y a un somnambulisme et des somnambules.

(1) Koreff, page 465.

---



---

## CHAPITRE IV.

### De l'utilité anthropologique du somnambulisme.

#### § I<sup>er</sup>. — Utilité générale.

« De toutes les découvertes qui ont fixé l'attention depuis l'antiquité la plus reculée, dit M. Deleuze, celle du somnambulisme est certainement la plus propre à nous éclairer sur la nature et les facultés de l'homme. Les phénomènes qu'elle nous a fait observer démontrent la distinction des deux substances, la double existence de l'homme intérieur et de l'homme extérieur dans un seul individu ; ils offrent la preuve directe de la spiritualité de l'âme, et la réponse à toutes les objections qu'on a élevées contre son immortalité ; ils rendent évidente cette vérité connue des anciens sages, et si bien exprimée par M. de Bouald, que l'homme est une intelligence servie par des organes. Cet avantage est inappréciable, surtout dans un temps où des esprits audacieux n'ont pas craint d'employer les recherches de la physiologie à ébranler la certitude du sentiment intérieur qui nous révèle la dignité de l'homme, sa suprématie dans l'ordre de la création, sa liberté morale ; sentiment qui est le fondement de la sociabilité, et qui nous engage à la pratique de la vertu, en nous montrant dans l'éternité le développement de notre existence terrestre, et la récompense aux sacrifices faits pour obéir aux inspirations de la conscience.

#### § II. — Utilité médicale.

« D'un autre côté, le somnambulisme nous fait connaître les moyens de guérir les maladies curables, et de soulager celles qui ne le sont pas ; il nous sert à rectifier les



» erreurs de la médecine comme celles de la métaphysique ;  
 » il nous montre enfin l'origine d'un grand nombre d'opi-  
 » nions antérieures aux expériences qui en ont confirmé la  
 » justesse, et il fait rentrer dans l'ordre naturel une mul-  
 » titude de faits que les philosophes dédaignaient d'exami-  
 » ner, soit parce que l'ignorance et la crédulité en avaient  
 » altéré quelques circonstances, soit parce que dans les  
 » siècles de ténèbres, on les avait fait servir de base à la su-  
 » perstition.

» Cependant la découverte du somnambulisme ayant été  
 » faite ou plutôt renouvelée de nos jours, sans que nous  
 » y fussions préparés, et les applications qu'on en peut faire  
 » exigeant un esprit méditatif, une grande prudence, des  
 » mœurs sévères, des dispositions religieuses, de la gravité  
 » dans le caractère, des connaissances positives et d'autres  
 » qualités qui ne s'accordent pas avec l'aimable légèreté et  
 » l'imagination mobile des Français, on peut mettre en  
 » doute si sa propagation subite n'a pas produit autant de  
 » mal que de bien, s'il n'eût pas mieux valu que ce phéno-  
 » mène merveilleux n'eût pas été remarqué, et qu'on s'en  
 » fût tenu au magnétisme simple, tel que l'enseignait  
 » Mesmer, et tel que plusieurs personnes l'avaient pratiqué  
 » avant lui, sans trop savoir si elles employaient un agent  
 » particulier ou une faculté commune à tous les hommes.

» Mais il était impossible que ceux qui se livraient à la  
 » pratique du magnétisme ne fussent pas frappés tôt ou  
 » tard d'un phénomène qui ne pouvait manquer de se pré-  
 » senter de lui-même; il était également impossible qu'ils  
 » ne fussent pas saisis d'enthousiasme à la vue des mer-  
 » veilles qui l'accompagnent, et qu'ils en fissent un secret ;  
 » il était enfin impossible que des hommes étrangers aux  
 » vrais principes du magnétisme ne cherchassent point à  
 » produire les mêmes merveilles pour exercer leur puis-  
 » sance et satisfaire leur curiosité, et qu'ils sussent se ren-  
 » fermer dans des bornes convenables pour éviter les dan-  
 » gers et les erreurs. Il est résulté de là que le magnétisme

» a été employé, non pour guérir, mais pour obtenir le  
 » somnambulisme... (1). »

§ II. — Utilité chirurgicale.

J'ai dit, dans un précédent ouvrage : « Considéré comme  
 » état physique, le somnambulisme offre les résultats les  
 » plus utiles à la santé ; comme état psychologique, il ouvre  
 » un champ sans limites aux philosophes et rectifiera iné-  
 » vitablement les connaissances anthropologiques (2). » Je  
 parlerai plus bas de son utilité morale ; mais je vais ici faire  
 entrevoir qu'indépendamment des réformes qu'il anétera  
 dans les pratiques médicales, il sera encore d'une bien plus  
 grande importance dans l'art de la chirurgie.

J'ai avancé, dans mon *Introduction au magnétisme*, que  
 les peuples anciens n'ayant point connu l'anatomie compa-  
 rée, et le respect qu'ils avaient pour les morts les ayant em-  
 pêchés d'ouvrir les corps humains, ils remplaçaient par les  
 indications somnambuliques les connaissances que l'ana-  
 tomie nous a révélées (3). Ce que j'ai dit alors se vérifie  
 aujourd'hui, et le moment arrive où la vue intérieure des  
 somnambules guidera la main du chirurgien et lui donnera  
 les moyens d'éviter ces longs tâtonnements qui augmentent  
 les souffrances du malade et découragent quelquefois l'o-  
 pérateur lui-même.

A l'époque actuelle, combien de chirurgiens, dans le désir  
 d'être utiles à leurs semblables, étouffent tous sentiments  
 d'humanité, et portent une main barbare sur de pauvres  
 animaux qu'ils dissèquent vivants, et dont ils examinent froi-  
 dement l'agonie pour recommencer ensuite sur d'autres !  
 Combien encore, habitués à voir dans les malades de leurs  
 hôpitaux *de la matière à expériences*, ne se font pas faute  
 d'essayer une pratique plutôt qu'une autre, bien qu'elle  
 puisse, *selon toutes les règles de l'art*, amener la mort ! Avec

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, pages 99 à 101.

(2) *Histoire du Somnambulisme*, tome II, page 230.

(3) Page 396.

le somnambulisme, il ne restera plus d'incertitudes sur le résultat d'une opération; elle réussira ou ne réussira pas; elle devra être faite ou elle sera reconnue inutile; on saura tout à l'avance, et je confirme ici ce que j'ai dit précédemment à ce sujet (1).

Comment se fait-il que, depuis vingt ans environ, la chirurgie ne se soit point aidée des conseils somnambuliques? C'est que d'un côté l'esprit de routine repousse toute espèce d'enseignement nouveau, et que de l'autre les admirables travaux de la chirurgie ont donné à quelques opérateurs célèbres une si haute idée de leur art, qu'ils ne conçoivent pas que l'on puisse se dispenser de recourir à eux. Si d'un côté ils sont coupables d'orgueil et de cruauté, il est juste de reconnaître que leur entêtement n'est dû qu'à leur ignorance, ce qui donne la certitude qu'après eux l'art de la chirurgie fera la gloire la plus pure de la médecine moderne.

### § III. — Utilité morale et judiciaire.

Si la société avait le pouvoir de lire dans la pensée des individus qui la composent, elle serait bien plus puissante et moins souvent obligée de sévir contre ceux qui violent ses lois. Les coupables empruntant le masque du mensonge, et tenant le secret de leurs fautes renfermé au fond de leur cœur, lui échappent souvent à l'aide de quelques circonstances qu'ils se sont ménagées ou qui se trouvent accidentellement en faveur de leurs suppositions. Avertie par l'expérience, la société, tremblante pour elle-même, s'égare quelquefois en voulant punir ceux que la clameur publique désigne comme criminels, et elle reconnaît trop tard son erreur. Tantôt un infortuné meurt sur l'échafaud en protestant de son innocence, tantôt le vrai coupable n'est connu qu'après que sa faute est déjà expiée par un autre; ici, c'est une calomnie qui donne lieu à une accusation de com-

(1) *Introduction au magnétisme*, pages 403 à 409.

plicité; là, un faux témoignage perd un honnête homme.

Parmi les magistrats chargés de veiller à la sûreté publique et de réprimer ou prévenir les attentats ou les tentatives, les uns agissent avec une grande circonspection et craignent sans cesse de se laisser entraîner à un excès de zèle qui leur ferait commettre des injustices; d'autres, frappés de la perversité de quelques hommes, voient le crime partout et emploient toujours la force brutale, sans réfléchir qu'ils vont peut-être causer la ruine d'un homme, de toute une famille, perdre à jamais leur honneur, et les entraîner pour toujours dans la voie qu'ils n'auraient pas connue sans une rigueur excessive et inutile.

Il y a donc, sous ce rapport, une grande ressemblance entre l'art de guérir les hommes et celui de les régir en société, entre les médecins qui tuent ou guérissent selon leur savoir et leur expérience, et les magistrats qui punissent ou absolvant selon leur manière de voir et de juger. Les uns et les autres sont toujours entre la crainte et l'espérance: ceux-ci de donner la mort, quand ils n'ont en vue que le rétablissement de la santé; ceux-là de déshonorer ou punir un innocent; quand ils ne cherchent qu'un coupable.

Le magnétisme peut-il aider les magistrats dans leurs investigations judiciaires, comme il a aidé les médecins dans l'exploration des maladies? Les somnambules, qui voient les lésions intérieures du corps humain, peuvent-ils également voir, dans l'âme d'un homme, s'il est coupable ou non?

Oui, par la grâce de Dieu et sa bonté infinie, cela est possible!

Les somnambules se tromperont-ils comme les médecins et les magistrats? Sans doute, l'erreur est la compagne inséparable de l'humanité; mais d'abord, la concentration des somnambules les rend moins sujets à l'erreur que dans l'état de veille, et ils peuvent pénétrer les replis du corps humain; ensuite la pureté du cœur, chez des hommes choisis exprès pour explorer les autres, serait une garantie de leur clairvoyance; enfin il existe d'autres hommes dont l'état parti-

culier est encore plus pur que celui du somnambulisme, parce qu'ils s'appartiennent à eux-mêmes, et qu'ils ne sont pas sous l'influence d'un magnétiseur ; leur caractère est à peu près inconnu aujourd'hui.

Le sujet que je traite ici est extrêmement grave ; il est de plus si nouveau , que je dois mettre, dans la justification d'une semblable découverte, toute la circonspection nécessaire, afin de ne pas l'exposer à des critiques insensées qui en retarderaient l'heureuse application. Je vais donc m'en tenir, pour le moment, à de simples assertions.

Cependant comme le silence que je garde vis-à-vis de tous ne concerne en rien les hommes laborieux, amis du vrai et de l'utile, je les invite à porter leurs regards vers l'antiquité. En consultant les historiens les plus véridiques et les plus estimés, ils y verront la preuve qu'indépendamment des poursuites judiciaires contre les particuliers et des moyens d'investigations ordinaires pour suivre la trace des crimes et des délits, les prévenus étaient encore soumis à d'autres épreuves, qu'ils allaient même quelquefois, de leur propre mouvement, solliciter auprès de personnes *sacrées* douées de facultés particulières et choisies exprès pour remplir ce ministère. Bien plus, les parties lésées se faisaient quelquefois justice elles-mêmes, et traînant le prévenu à l'oracle le plus proche, celui-ci le déclarait coupable ou innocent.

Les anciens jugeaient-ils sur une simple déclaration émanée d'une bouche humaine? Non, pas plus que nous ne le ferions aujourd'hui ; mais ils obtenaient, par la réunion des circonstances connues et de celles qui leur étaient révélées, des lumières qui portaient la conviction dans leurs cœurs et les aidaient à rendre une justice équitable ; ils rassuraient ainsi la société contre les entreprises des méchants.

Comment une semblable puissance s'est-elle évanouie? de la même manière que le somnambulisme a cessé d'occuper l'attention des hommes. Le moyen-âge étant arrivé, les

pratiques les plus saines méprisées par des peuples barbares, se sont peu à peu perdues et ont été remplacées par d'autres épreuves plus en rapport avec l'ignorance et la cruauté de ces temps-là ; telle était l'épreuve du feu.

Je ne ferai aujourd'hui aucune justification de ce que j'avance ; ceux qui voudront s'assurer de ce que je donne à entrevoir retrouveront facilement les faits antiques qui sont à ma connaissance ; quant à moi, je puis dire que j'ai vu un somnambule s'éloigner avec effroi d'un homme qu'il ne connaissait aucunement, mais qui avait été impliqué dans un procès criminel et *acquitté*. A peine mis en rapport avec lui, il parut effrayé et me demanda à sortir, puis il me dit : « Je ne veux pas voir cet homme, *c'est un assassin* (1) ! »

J'espère que le caractère de véracité que j'ai imprimé à mes écrits et la circonspection que j'ai apportée dans mes enseignements, inviteront le Gouvernement et l'Église à réfléchir sur l'emploi de moyens faits pour les consolider tous deux. Plus tard, si mes concitoyens m'encouragent et si Dieu le permet, je traiterai à fond les questions judiciaire et religieuse. Si ce n'est pas moi, ce sera un autre.

En attendant cet heureux jour, que le méchant tremble ! que l'innocence se rassure !

## CHAPITRE V.

**Des cas où il est important de rechercher le somnambulisme.**

Dans la fièvre lente, produite par une suppuration intérieure, la guérison par le magnétisme est peu probable, à moins que le malade ne devienne somnambule (2).

On a très souvent obtenu le somnambulisme dans l'épi-

(1) Le docteur Chapelain m'a raconté un fait semblable dont il a été le témoin.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, page 241.

lepsié. S'il a lieu, le magnétiseur sait ce qu'il doit faire; il est même à peu près assuré de la guérison du malade, pourvu qu'il se conforme aux principes indiqués pour la direction des somnambules (1), et dont je parlerai plus loin.

Dans l'hystérie, plus que dans toute autre maladie, on obtient un somnambulisme très lucide, et là plus qu'ailleurs, il faut de la prudence, de la réserve, beaucoup de sagesse, sans curiosité, parce que l'état somnambulique est accompagné de phénomènes singuliers et extraordinaires que l'on doit observer sans passion, et sans aucun désir de les prolonger ou d'en modifier la nature.

Lorsque, dans cette maladie, le somnambulisme cesse naturellement, c'est une preuve du retour à la santé (2).

Dans l'aménorrhée et la ménorrhagie, on obtient également le somnambulisme; mais il faut de grandes précautions, beaucoup de prudence, et ne pas céder au moindre désir de voir s'accroître les phénomènes somnambuliques. Il faut surtout, dans l'aménorrhée, ne point actionner le cerveau (3).

Dans la paralysie, la catalepsie, le somnambulisme est d'un grand secours, en ce que peu à peu le malade recouvre les facultés locomotives; il les exerce pendant ses crises, et s'il les perd d'abord à son réveil, il arrive enfin un moment où l'état de veille domine, les facultés somnambuliques s'éteignent lorsqu'elles sont devenues inutiles et que le malade est rendu à la santé: « J'ai vu, dit le docteur Koreff, » des personnes paralytiques devenues somnambules, » recouvrer, en somnambulisme, le libre usage de leurs » membres. Cette liberté cessait d'abord au moment du ré- » veil, mais après chaque accès elle durait plus longtemps » que dans les précédents; elle persistait enfin, et la gué- » rison était entière (4). »

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, page 226. — Koreff, page 418.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, page 228.

(3) Voir ci-dessus *Nosologie*.

(4) Koreff, page 445. — Voir aussi Despine, *Traitement d'Estelle*.

Lorsqu'il s'agit de faire une opération que redoute le malade, ou de prendre un remède qui lui répugne en état de veille, le somnambulisme est encore d'un grand secours, ainsi que je le démontrerai plus loin.

Enfin, on a vu des personnes redouter les voyages, craindre un embarquement; mises en somnambulisme, elles se sont trouvées transportées, sans que leur santé en ait souffert, dans les lieux où il était indispensable qu'elles se rendissent : « Le comte de B..., dit M. Chardel, forcé, en 1793, » par le malheur des temps, de chercher un asile hors de » France, s'était décidé à s'embarquer à Lorient; mais » sa femme, qui l'accompagnait, éprouvait une répugnance » insurmontable à se confier à la mer. Heureusement elle » était somnambule, et le magnétisme calmait ses frayeurs. » Son mari prit le parti de lui faire traverser l'océan en état » lucide, et ne la rappela à la vie ordinaire que sur le continent américain. Lorsqu'il l'éveilla, elle se croyait toujours » en Bretagne au moment du départ (1). »

## CHAPITRE VI.

### Du temps probable et nécessaire pour produire le somnambulisme.

Le somnambulisme survient quelquefois dès la première séance, le plus ordinairement après quelques unes, mais on l'a souvent vu n'arriver qu'à la fin de la guérison et même dans la convalescence (2).

Très souvent encore il se manifeste avant et pendant l'agonie, après l'invasion, de la gangrène ou une opération chirurgicale très douloureuse (2).

Il se reproduit facilement par une magnétisation régulière et soutenue, par des corps plus ou moins magnétiques, par

(1) Chardel, *Essai de psychologie*, pag. 243. — Voir aussi les faits cités par le docteur Koreff, page 439, et rapportés plus loin, page 589.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 104. — Koreff, 403. — (3) Koreff, 460.



des corps magnétisés, par le regard, le son de la voix ou des instruments (1).

On l'obtient quelquefois en faisant magnétiser le malade par des somnambules, quand on n'avait pas pu l'obtenir des plus habiles magnétiseurs (2).

## CHAPITRE VII.

### De la cessation naturelle du somnambulisme.

Le somnambulisme n'est et ne doit être qu'un état accidentel et non continu; il n'est point en harmonie avec les habitudes de la vie ordinaire.

Un somnambulisme trop prolongé devient un besoin pour le corps, et il a, sous ce rapport, de graves inconvénients.

Dans l'hystérie, surtout, où le somnambulisme cesse naturellement, — ce qui est le signe certain du retour à la santé, — ce serait vouloir nuire au magnétisé que de chercher à perpétuer l'état somnambulique.

D'ailleurs, lorsque le malade reste ainsi par habitude en somnambulisme, l'extrême facilité qu'il a de tomber en crise, et les effets qu'il produit lui-même établissent une communication insensible entre le sommeil et la veille : « L'instinct n'est plus seul, dit M. Deleuze, et les idées » acquises, les souvenirs, les préjugés, les intérêts, se » mêlent à cette espèce d'inspiration qui dénote chez le som- » nambule une faculté absolument étrangère à celle dont » nous jouissons dans l'état ordinaire (3). »

(1) Voir *Traité du magnétisme*. — (2) Koreff, 407.

(3) *Instr. prat.*, 306.

---



---

## LIVRE DEUXIÈME.

DES SOMNAMBULES, DE LEUR ÉTAT PHYSIQUE ET MORAL ET DES  
FACULTÉS QUI LEUR SONT PARTICULIÈRES.

---



---

### SECTION PREMIÈRE.

DE L'ÉTAT PHYSIQUE ET MORAL DES SOMNAMBULES.

---



---

#### CHAPITRE PREMIER.

**Du caractère distinctif des somnambules.**

§ 1<sup>er</sup>. — Caractère principal.

Le caractère principal qui distingue le sujet somnambule de celui qui ne l'est pas, c'est la jouissance d'un mode particulier et accidentel de perceptions.

C'est aussi une sensibilité ou une insensibilité dont rien n'approche dans l'état ordinaire.

C'est encore un état d'isolement dans lequel le sujet n'entend que son magnétiseur, et reste étranger à ce qui l'entoure.

Enfin, ce qui le caractérise particulièrement, c'est l'ignorance complète, au réveil, d'avoir vu, agi et parlé.

On ne peut pas dire que le somnambule *oublie*, puisque l'état somnambulique est étranger à la vue ordinaire ; mais il ne se souvient de rien, et il lui semble qu'il se réveille.

Au contraire, lorsqu'il rentre en somnambulisme, *il n'oublie rien* de ce qu'il a pu dire ou faire dans son sommeil précédent. Un somnambule est un être double ; il a deux mémoires, l'une interne et l'autre externe (1).

(1) Chardel, *Essai*, appendice, pag. 370.

## § II. — Caractères divers.

Il en est de l'homme somnambule comme de l'homme éveillé. Tous les hommes se ressemblent au premier aspect, et ils paraissent tous avoir la même conformité d'esprit ; mais après un léger examen, on reconnaît qu'il y a autant de variétés dans les esprits que dans les traits du visage.

Il y a des somnambules parfaitement isolés ; ils n'entendent que leur magnétiseur ; mais d'autres le sont moins, et il y en a qui ne le sont pas.

Quelques uns sont mobiles comme des aimants : tels étaient quelques somnambules de M. de Bruno, qu'il appelait des *machines aimantées* (1) ; d'autres au contraire sont insensibles à l'attraction magnétique, mais possèdent des facultés spirituelles très étendues : telle était cette malade du docteur Choron, imbécile de naissance, et qui, magnétisée et mise en somnambulisme, parlait très disertement et avec beaucoup d'esprit sur tous les objets possibles, à ce point que tous ses parents s'écrièrent : « Que n'est-elle toujours somnambule (2) ! »

Les somnambules ne reçoivent pas les sons par les oreilles (3). Quelques uns entendent par l'épigastre ou une autre partie du corps (4).

La vue ayant lieu sans le secours des yeux, tel somnambule verra par le bout des doigts (5), tel autre par l'estomac (6).

Legout (7), l'odorat (8), se réfugient de même dans une autre partie du corps que celle où ils résident naturellement.

Bien qu'une théorie soit assez indifférente au praticien,

(1) Bruno, page 130, et plus haut, page 241.

(2) Voir plus haut, page 397.

(3) Rapport des commissaires de 1831, Foissac, page 154.

(4) Pétetin, *Électricité animale*. — Voir *Histoire du somnambulisme*, t. II, p. 378.

(5) Pigeaire, *Puissance de l'électricité animale*, p. 27, 29.

(6) Pétetin, *Id.* — (7) *Id.*

(8) Rapport des commissaires de 1831, Foissac, p. 142.

voici , en aperçu , comment Mesmer explique ces phénomènes :

« Parmi les matières-fluides , il en est une essentielle-  
 » ment correspondante , et en continuité avec celle qui  
 » anime les nerfs du corps animal , et qui , se trouvant mé-  
 » lée et confondue avec les différents ordres de fluides  
 » dont j'ai parlé (1) , doit les accompagner , les pénétrer , et  
 » conséquemment participer de tous leurs mouvements  
 » particuliers ; elle devient comme le conducteur direct et  
 » immédiat de tous les genres de modifications qu'éprouvent  
 » les fluides destinés à faire impression sur les nerfs ex-  
 » ternes , et tous ces effets appliqués à la substance même  
 » des nerfs sont ainsi rapportés à l'organe interne des sen-  
 » sations.

» On doit concevoir , par cet aperçu (2) , comment il est  
 » possible que tout le système des nerfs devienne *œil* à  
 » l'égard des mouvements qui représentent les couleurs ,  
 » les formes , les figures ; *oreille* à l'égard des mouvements  
 » qui expriment les proportions des oscillations de l'air ; et  
 » enfin les organes du tact , du goût , de l'odorat pour les  
 » mouvements produits par le contact immédiat des formes  
 » des figures (3). »

Le plus grand nombre des somnambules ne conserve au-  
 cun souvenir de ce qui s'est passé et de ce qu'ils ont dit ou  
 fait en somnambulisme ; cependant on en rencontre qui , au  
 sortir de cet état , se rappellent ce qu'ils ont dit ou ce qu'ils  
 ont fait ; ce souvenir ne dure qu'un moment , et au bout de  
 quelques instants il s'évanouit peu à peu comme celui d'un  
 rêve. D'autres , enfin , conservent , non pas un souvenir , mais  
 une impression instinctive et indéfinissable qui les porte ,  
 malgré eux , à faire une chose plutôt qu'une autre.

(1) Il est important de lire dans le *Mémoire* de Mesmer les déductions qui précèdent la citation que je fais ici.

(2) Ce mot ne s'applique pas seulement à ce que je viens d'extraire , mais aux explications que donne antérieurement Mesmer.

(3) *Deuxième Mémoire* , page 90.

La clairvoyance des somnambules peut varier et varier quelquefois d'un moment à un autre; les facultés diffèrent dans tous les individus, souvent dans une même personne, et à certaines époques (1).

Les femmes surtout, à des moments réglés par la nature, et même avant ou après ces moments, voient peu ou voient mal pour les autres comme pour elles-mêmes.

## CHAPITRE II.

### De l'état physique et moral des somnambules.

#### § I<sup>er</sup>. — État physique.

« Par une sorte d'irrégularité dans l'économie animale  
 » et par différentes mutations intérieures, dit Mesmer, il  
 » peut arriver que les fonctions qu'on nomme animales ne  
 » soient pas entièrement arrêtées et que certains mouve-  
 » ments des muscles, ainsi que l'usage de la parole, soient  
 » entretenus chez l'homme endormi. Dans les deux états de  
 » sommeil, les impressions des matières ambiantes ne se  
 » font pas sur les organes des sens externes, mais directe-  
 » ment et immédiatement sur la substance même des nerfs.  
 » Le sens interne devient ainsi *le seul organe des sensations.*

« Ces impressions se trouvant indépendantes des sens  
 » externes, elles deviennent alors sensibles, par cela même  
 » qu'elles sont seules. Comme la loi immuable des sensations  
 » est que la plus forte efface la plus faible, celle-ci peut être  
 » sensible dans l'absence d'une plus forte. Si l'impression  
 » des étoiles n'est pas sensible à notre vue pendant le  
 » jour, comme elle nous l'est pendant la nuit, quoique leur  
 » action soit la même, c'est qu'elle est alors effacée par

(1) Puysegur, *Mémoires*, 436 à 458. — Deleuze, *Instr. prat.*, 123, 125, 128, 298 à 315. — Koreff, 422 à 434.

» l'impression supérieure de la présence du soleil (1). »

Les sens sont tous ou presque tous assoupis chez le somnambule; mais il se réveille en lui un sens intérieur qui paraît lui tenir lieu de tous les autres.

Les yeux sont fermés, mais il n'en voit pas moins; il voit même le fluide magnétique qui lui échappe dans l'état ordinaire. Lorsque les yeux sont ouverts, il ne voit point par eux, mais par l'épigastre, un doigt ou une autre partie du corps; Mesmer a dit: « Tout le système des nerfs devient » œil et oreille (2). »

Il n'entend pas par les oreilles; il ne voit et n'entend généralement que son magnétiseur et ceux avec lesquels il est mis en rapport.

Il répond sans s'éveiller.

Il est d'une très grande sensibilité aux attouchements, ou d'une insensibilité extraordinaire (3).

De même qu'il a deux mémoires, il semble avoir deux estomacs; il prend et digère des aliments qui lui seraient interdits en état de veille.

## § II. — État moral.

Il y a exaltation spirituelle chez le somnambule, mais elle n'est pas générale. Une ou plusieurs facultés prédominent, et n'existent d'ailleurs pas toujours au même degré.

Le somnambule se perfectionne ou s'égare, selon la direction qu'il reçoit; il conserve le caractère moral qui le distingue dans l'état de veille, mais il juge plus froidement et avec plus de raison ses propres actions et celles des autres.

Sous ce dernier rapport, il est susceptible de recevoir des impressions morales qui modifient son caractère ordinaire.

Il sent la volonté de son magnétiseur.

Si un homme est naturellement confiant, il l'est davantage en somnambulisme, mais en raison du sentiment que

(1) Mesmer, 98.

(2) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, p. 2. — (3) *Instr. prat.*, 103, 276.

lui inspire son magnétiseur. S'il se défie, il sera constamment sur ses gardes et plus que dans l'état de veille (1).

### CHAPITRE III.

#### Du degré de sensibilité et d'insensibilité des somnambules.

##### § I<sup>er</sup>. — Degré de sensibilité morale.

Il se développe chez les somnambules une sensibilité qui étonne, si on la compare à celle dont ils font preuve dans leur état ordinaire, mais qui est en harmonie avec le caractère d'exaltation physique et morale qui appartient au somnambulisme; elle est extrêmement vive, et les sujets s'y livrent avec une facilité qui agit très fortement sur eux et demande presque toujours à être réprimée.

L'influence des tiers est très visible; elle est plus ou moins forte. Quelquefois la personne présente est indifférente au somnambule, mais il arrive aussi qu'il éprouve de la sympathie ou de l'antipathie, et alors l'un ou l'autre de ces deux sentiments est extrêmement prononcé.

Si c'est un incrédule, si l'on déploie devant le somnambule un caractère ironique ou railleur, souvent il se trouble et perd la lucidité, comme il arrive en état de veille qu'un homme perd toute présence d'esprit devant une assemblée qui dirige son attention sur lui.

De même que les émanations physiques des êtres vivants les affectent sensiblement, les somnambules ressentent les effets de la pensée de ceux qui les entourent et des sentiments que leur portent momentanément ceux qui s'occupent d'eux (1).

(1) Puységur, *Mémoires*, 170. — Deleuze, *Id.*

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 118.

## § II. — Degré de sensibilité physique.

Les somnambules éprouvent une influence particulière de tout ce qui les environne, et principalement des êtres vivants; ils distinguent ce qui leur échapperait dans l'état de veille.

Si plusieurs personnes entourent un somnambule, il sent les émanations de chacune d'elles, et s'en trouve toujours affecté; d'abord en ce qu'elles sont distinctes de celles qui lui viennent de son magnétiseur; ensuite parce que les fluides de chaque personne, étant différents et sans aucune harmonie entre eux, lui ôtent toute espèce d'équilibre vital ou le diminuent.

Le moindre attouchement d'une personne qui n'a point été mise en rapport avec un somnambule est très sensible à ce dernier, et peut lui faire mal (1).

## § III. — Degré d'insensibilité physique.

La plupart des somnambules que l'on a mis en spectacle depuis plusieurs années, sont réduits à un état d'insensibilité absolue; mais ce que l'on prend pour un caractère général est au contraire particulier à quelques sujets.

A moins d'une prédisposition naturelle, la généralité des somnambules, lorsqu'ils ont été magnétisés par des hommes sages et bien intentionnés, est douée d'une sensibilité physique extrêmement remarquable, et il est dangereux de vouloir imprimer, sans nécessité, un mouvement contraire.

C'est une erreur de croire que les somnambules sont généralement insensibles; tous ceux que l'on a vus en cet état servaient de point de mire à des expérimentateurs, et leur état était dû à une magnétisation trop intense et mal dirigée.

La nature travaille toujours pendant le sommeil magnétique; si l'on contrarie sa marche, non seulement on retarde la guérison, mais on peut la rendre impossible (2).

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 115, 119.

(1) *Id.*, 139, 140.



---



---

## CHAPITRE IV.

### Des avantages de l'insensibilité physique chez les somnambules.

Lorsque le malade devient somnambule et que l'on reconnaît chez lui un caractère absolu d'insensibilité physique, on peut en profiter pour faire les opérations chirurgicales qui sont jugées nécessaires, après toutefois s'être assuré auprès de lui qu'elles sont indispensables et opportunes.

On peut encore l'utiliser bien avantageusement pour le pansement des plaies et pour la levée des emplâtres; on évite ainsi au malade des douleurs vives qui, en état de veille, dérangent l'harmonie du corps par les souffrances vives que ces opérations occasionnent.

« J'ai vu, maintes fois et dans les cas les plus graves, dit » le docteur Koreff, la sensibilité changer de manière à mêt- » tre en déroute toutes nos idées sur cette fonction.....

» Une personne ayant été atteinte d'une inflammation » très grave du cerveau, la sensibilité devint telle qu'on ne » pouvait ni toucher ses cheveux ni exposer ses yeux à la » plus faible lumière, ni faire le moindre bruit, sans lui » causer des douleurs intolérables et la plonger dans des dé- » faillances ou des convulsions presque tétaniques; je l'ai » vue alors, pendant son somnambulisme, se lever, peigner » et tirailler ses cheveux collés par le sang à la suite d'une » application de sangsues, ouvrir les yeux pendant quel- » ques minutes et fixer le soleil, faire son lit toute seule » et exécuter sans douleurs les mouvements les plus vio- » lents, revêtue d'une simple chemise et de la couverture » de son lit, exposer sa tête et son corps à l'ouragan de l'au- » tomne, au milieu de la mer du Nord, se recotcher, se ré- » veiller, avoir derechef la même sensibilité, et ne pas » comprendre comment on avait fait divers arrangements » autour d'elle pendant qu'elle dormait.

» D'après son ordonnance, je l'ai fait voyager sur la  
» mer (1) en sommeil magnétique, et dans cet état elle sur-  
» montait le mal de mer qui, un mois auparavant, lui  
» avait causé l'inflammation du cerveau dont elle souffrait  
» encore. Je l'ai conduite, toujours dans ce sommeil, à plus  
» de quatre-vingts lieues, par de mauvaises routes, avec la  
» plus grande rapidité, elle qui, dans l'état de santé, ne  
» pouvait supporter le mouvement d'une voiture sans  
» éprouver des douleurs et des syncopes alarmantes.

» Pendant un voyage qu'elle fit loin de moi, elle se luxa  
» le fémur; et à son retour, lorsqu'elle fut en crise et très  
» clairvoyante, elle m'assura qu'elle se l'était remis elle-  
» même dans un accès de somnambulisme, cet état, qui  
» avait disparu depuis longtemps, ayant été rappelé par la  
» douleur atroce qu'elle avait éprouvée. Quand je la revis,  
» je lui trouvai la cuisse immobile par la douleur de la par-  
» tie supérieure, la hanche tuméfiée, luisante, rouge et  
» brûlante. On ne pouvait imprimer le moindre mouvement  
» à ces parties sans lui arracher des cris; mais dans les accès  
» de somnambulisme dont elle fixait elle-même le retour et  
» la durée, et qu'on ne pouvait ni provoquer ni prolonger  
» arbitrairement, je la voyais se lever, marcher avec la plus  
» grande facilité, exécuter sans peine des mouvements ro-  
» tatoires; et ce qui est plus singulier, c'est que pendant ce  
» violent exercice et dès le début de l'accès, le gonflement,  
» la dureté, la rougeur et la chaleur de la hanche disparais-  
» saient entièrement pour se reproduire aussitôt après la  
» cessation de l'accès avec la même douleur et la même  
» immobilité (2) !! »

(1) Voir un fait semblable rapporté page 579.

(2) Koreff, 437 à 440.

---



---

## SECTION DEUXIÈME.

DES FACULTÉS PARTICULIÈRES AUX SOMNAMBULES.

---



---

### CHAPITRE PREMIER.

**De la nature de l'exaltation des facultés chez les somnambules.**

Il y a, chez tous les somnambules, exaltation de facultés; mais toutes les facultés ne reçoivent point le même degré d'exaltation, et l'exaltation de plusieurs d'entre elles n'a pas toujours lieu au même moment. On conçoit, comme le dit M. Deleuze, que, « s'il en était autrement, si l'harmonie » existait, l'homme en état de somnambulisme serait absolument supérieur à lui-même; mais il n'en est pas ainsi : » une faculté s'exalte, sinon aux dépens des autres, du moins » plus que les autres; elle domine, et alors l'harmonie » n'existe plus (1). »

L'état de somnambulisme est donc un état lucide sur un point, obscur sur un autre; ce que l'on a en plus, d'un côté, manque d'un autre côté; rien n'est parfait en ce monde que la nature, encore n'a-t-elle pas d'âme.

Dès l'instant que l'exaltation somnambulique ne s'applique pas à toutes les facultés, mais à une seule, ou à plusieurs à l'exclusion des autres, le bon sens indique que le somnambule a besoin de direction et qu'abandonné à lui-même il ne peut que s'égarer. « Toutes les facultés de l'esprit, dit encore M. Deleuze, peuvent entraîner l'homme loin de la vérité, lorsque leur exaltation a détruit l'équilibre qui doit régner entre elles, et qui est nécessaire pour que la raison conserve sa suprématie. (2) »

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 317.

(2) *Id.*, *Instr. prat.*, 318.

---

---

**CHAPITRE II.****Du caractère général des facultés somnambuliqnes (1).**

Le somnambule voit à travers les corps opaques et à des distances plus ou moins éloignées.

Il indique les remèdes qui doivent le guérir et guérir ses semblables.

Il exécute sur lui-même et sur les autres des opérations chirurgicales; il voit les instruments ou la main du chirurgien introduits et agissant dans le corps humain.

Il éprouve momentanément les affections malades des personnes avec lesquelles ils est mis en rapport.

Il prévoit ses propres crises et celles des autres; il annonce souvent l'époque de la guérison.

Il voit le point de départ des maladies, malgré l'aggravation des symptômes subséquents.

Il a présent à l'esprit tout ce qu'il sait.

Il entend et répond sans qu'on lui ait parlé.

Il magnétise sans avoir aucune notion des procédés magnétiques.

Ces facultés n'existent pas toujours réunies dans le même individu.

(1) JE RAPPELLE ICI A MON LECTEUR QUE JE L'OCCUPE DE MÉDECINE ET NON DE PHYSIOLOGIE.

---



---

### CHAPITRE III.

#### Des facultés somnambuliques appliquées à la médecine.

##### § I<sup>er</sup>. — Facultés visuelles.

Le somnambule voit l'intérieur des corps, et par conséquent l'état de ses propres organes; il exerce la même faculté vis-à-vis des personnes avec lesquelles il est mis en rapport.

Cette faculté est très ordinaire aux somnambules; cependant elle n'existe pas toujours; ils la perdent aussi quelquefois dans le cours de leur maladie et la retrouvent ensuite(1). On a cependant encore des exemples contraires(2).

La vue intérieure des corps donne aux somnambules la faculté de voir leurs maladies et celles de leurs semblables et de diriger l'action des remèdes sur les parties affectées.

Le somnambule voit aussi à distance les choses qui sont utiles à sa position et à celle des autres.

##### § II. — Facultés médicinales.

L'esprit de concentration auquel sont livrés les somnambules leur permet de voir en un instant les remèdes convenables à leurs maladies et à celles des autres. Les animaux ont le même instinct; il n'est donc pas étonnant que les hommes puissent l'avoir également; on verra plus loin comment Mesmer l'explique; mais avant et après lui, les médecins ont constaté ce phénomène chez un grand nombre de malades : « J'ai vu, dit Cabanis, des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, qui désiraient et savaient choisir les aliments et même les remèdes avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que chez les

(1) Puysegur, *Mémoires*, 367. — (2) *Id.*, *Recherches*, 34.

» animaux (1), » et Hippocrate avait dit avant lui, avec moins d'étonnement et plus d'expérience personnelle : « Dans les songes, on voit les aliments qui conviennent au « corps (2). »

Il y a cependant des somnambules qui ne peuvent indiquer les remèdes qui doivent les guérir; mais quand on leur en propose, ils les critiquent avec une supériorité remarquable : « Une somnambule, dit le docteur Koreff, femme » âgée de cinquante ans, m'engagea à lui proposer des remèdes, parce qu'elle n'était pas douée de l'espèce de » clairvoyance par laquelle on peut les indiquer soi-même; » elle n'avait que le don de la critique. Je vis, avec un étonnement auquel se mêlait une humiliation pénible, qu'elle » rejetait comme nuisibles la plupart de ceux que je lui » proposais d'après ma conviction médicale, et qu'elle choisissait ceux que j'avais crus les moins appropriés à son » état (3). »

### § III. — Facultés chirurgicales.

Les somnambules font sur eux-mêmes des opérations chirurgicales aussi intéressantes qu'extraordinaires, et dont le résultat est certain pour eux, bien qu'ils soient l'objet de doutes pour les assistants.

Mademoiselle Durand, atteinte à l'âge de sept ans d'une tumeur cancéreuse à l'intérieur de la bouche, fut abandonnée de la médecine, et particulièrement du fameux chirurgien Ledran, qui jugea l'opération impossible. Cette enfant, à un jour préalablement indiqué par elle, prit une paire de ciseaux et coupa toute la partie qui sortait de la bouche; après cette première opération, elle en fit plusieurs autres, et la guérison fut parfaite (4).

(1) Cabanis, *De l'influence des maladies sur la formation des idées et des affections morales*. — Voir sur ce sujet intéressant les faits rapportés dans mon *Histoire du somnambulisme*, t. I, p. 137 et suiv.

(2) *Traité des songes*. — (3) Koreff, 460.

(4) Voir pour la relation de cette guérison, *Histoire du somnambulisme*, t. II, p. 139 à 194. Du reste, ce fait appartient au genre extatique.

« Je connais une dame , dit M. Deleuze, qui, dans l'état » de somnambulisme, s'est ouvert un dépôt au-dessus du » sein, et a pansé sa plaie jusqu'à guérison.

» Je citerai une sage-femme qui, étant devenue som- » nambule dans une maladie pour laquelle elle s'était fait » magnétiser, a conservé les mêmes facultés depuis sa gué- » rison. Lorsqu'elle est appelée, si la circonstance lui paraît » présenter quelques difficultés, elle va trouver son magné- » tiseur, qui la met en somnambulisme et lui ouvre les yeux. » Elle m'a affirmé que, dans cet état, elle agissait avec beau- » coup plus d'adresse, de force et de sûreté. C'est ainsi » qu'elle a très heureusement délivré, au mois de janvier » dernier, une femme grosse de trois enfants, et dont l'état » était fort dangereux (1). »

#### § IV. — Facultés sensitives des maladies.

Les somnambules qui touchent une personne malade ressentent généralement aussitôt leurs douleurs dans la partie correspondante à celle affectée chez le consultant. Ces douleurs ne sont que momentanées; elles persistent néanmoins quelquefois jusqu'au réveil, et le magnétiseur est obligé de purifier préalablement le malade.

D'autres somnambules ne sentent les douleurs qu'au moment où leur main touche la partie affectée.

#### § V. — Facultés auditives.

Il y a des somnambules qui entendent leur magnétiseur, sans qu'il ait besoin de leur adresser la parole; ils sont même nombreux. Ordinairement un somnambule qui n'a eu de rapport qu'avec un seul magnétiseur, le comprend sans qu'il parle. On peut en faire l'essai, non pas à titre d'expérience, mais parce qu'il y a des cas où cette faculté est très utile.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 137. — Voir en outre Koreff, page 437 à 440, et plus haut, page 588.

Si l'on craint que le somnambule ne dise devant un tiers des choses que ce dernier ne doit pas savoir, on lui fait comprendre mentalement qu'il doit garder le silence; de même que, dans la vie ordinaire, on parle par les yeux ou par un geste quelconque.

Si l'on craint encore que, dans le cours d'une consultation donnée à un malade dont l'état n'offre pas d'espoir de guérison, le somnambule ne sorte du caractère de prudence qui lui est habituel, on use encore de la volonté, et le somnambule comprend à l'insu du consultant.

Autrement, il ne faut point employer ce moyen sans nécessité. « C'est une expérience, dit M. Deleuze, et l'on doit » s'être fait une loi de s'interdire toute expérience (1). »

#### § VI. — Facultés commémoratives.

La mémoire du somnambule embrasse tout ce qu'il sait, et ce qu'il sait comprend tout ce qu'il a appris, mais oublié pour un moment. « Toutes les sensations que nous avons » éprouvées dans le cours de notre vie, dit M. Deleuze, ont » laissé des traces dans notre cerveau. Ces traces sont lé- » gères et nous ne les apercevons pas, parce que des sensa- » tions présentes nous en empêchent; mais elles existent, » et souvent des choses que nous avons oubliées se présen- » tent à notre souvenir lorsqu'une circonstance imprévue » échauffe notre imagination (2). »

#### § VII. — Faculté de prévision.

Le somnambule prévoit les crises qui doivent survenir dans le cours de sa maladie; il prévoit également les crises des malades avec lesquels il est en rapport; il se trompe rarement pour lui-même; on a cependant des exemples d'erreurs sur l'époque des crises (3) et sur leur nature (4).

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 134.

(2) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, p. 191.

(3) Puysegur, *Traitement du jeune Hébert*, 26 à 29.

(4) Koreff, 422 à 426.



## § VIII. — Faculté de rétropection.

Le somnambule voit le point de départ des maladies, il en retrouve la cause à des époques quelquefois très éloignées. C'est ainsi qu'une des somnambules du docteur Aubry dit au roi Gustave Vasa, voyageant en France sous le nom de comte de Haga : « Je vois la cause de la maladie de Mon- » sieur : il a eu le bras cassé *il y a trois ans*, à la suite d'une » chute. » Le prince en convint (1).

## § IX. — Facultés magnétiques.

*Exploration.* — M. de Bruno nous a prouvé qu'il existait des hommes qui, par une délicatesse nerveuse toute particulière, pouvaient, en passant ou posant la main sur un malade, découvrir le siège d'une maladie interne (2); les somnambules possèdent aussi la faculté de découvrir le siège des maladies, mais ils ont plusieurs moyens d'exploration.

Les uns touchent chaque partie du corps successivement; les autres, après s'être mis en rapport, se touchent chaque partie de leur propre corps.

Ceux-ci prennent seulement une main du malade, et se penchent légèrement vers lui pour voir l'intérieur de son corps; ceux-là, mis en communication, éprouvent aussitôt, sympathiquement, et dans les parties correspondantes, les douleurs qui affligent le consultant.

*Magnétisation.* — La magnétisation, exercée par des somnambules, se ressent de l'activité spirituelle et matérielle qui les caractérise; elle a beaucoup plus de force et d'énergie que dans l'état ordinaire.

Il y a des cas où elle est fort utile; il y en a d'autres où elle est trop forte et pourrait nuire au malade. On en a des exemples; les somnambules le savent, et dans ces cas, ils refusent de magnétiser lorsqu'ils sont en crise.

(1) *Histoire du somnambulisme*, t. II, p. 247.

(2) Bruno, 86 à 94. — Voir plus haut, p. 233 à 252.

Indépendamment de l'intensité de leur magnétisation, les somnambules, voyant l'intérieur du corps, donnent au fluide la direction convenable, et le distribuent avec beaucoup plus de régularité que ne le font les magnétiseurs, et qu'ils ne le feraient eux-mêmes éveillés.

Du reste, cette magnétisation, si utile qu'elle soit, ne peut être que momentanée et accidentelle; on s'en sert pour accélérer une crise et non autrement. Il n'en est pas de même des conseils que les somnambules peuvent donner sur la manière de magnétiser tel ou tel malade, relativement à son organisation ou à la marche de sa maladie; ces conseils sont toujours précieux, il faut les écouter attentivement, les mettre en pratique, et en étudier les résultats.

Ainsi, on a vu, comme l'observait déjà en 1825 le docteur Koreff, la magnétisation des somnambules produire instantanément le sommeil, provoquer les crises les plus salutaires, imprimer des révolutions subites à des maladies opiniâtres, hâter des effets qu'on n'aurait obtenus que très tard d'après le caractère de la maladie, plonger dans le sommeil magnétique, et mettre quelquefois en somnambulisme des personnes sur lesquelles les magnétiseurs les plus exercés n'avaient rien pu produire (1).

---

---

#### CHAPITRE IV.

##### **De l'étendue, de l'exercice, de la variation et de la cessation des facultés somnambuliques.**

Les facultés des somnambules ont des limites. Sans doute elles sont aussi impossibles à fixer que celles de l'esprit humain, mais le bon sens indique qu'elles existent, et l'expérience prouve qu'elles cessent avec l'état de veille, ce qui démontre clairement que leur existence est tout-

(1) Koreff, 407.

à-fait exceptionnelle : « Une preuve suffisante, disait So-  
 crate, que Dieu n'a donné la divination à l'homme que  
 pour suppléer à l'absence de la raison, c'est qu'aucun  
 homme sain d'esprit ne la possède avec toute sa vérité et  
 toute sa divinité, si ce n'est en songe quand l'intelligence  
 est suspendue, ou quand elle est égarée par la maladie ou  
 l'enthousiasme (1) : »

Il y a des somnambules très lucides qui ont la faculté  
 de voir les objets éloignés ; mais ce qu'ils ont bien vu une  
 fois, ils ne le verront qu'imparfaitement une seconde (2).

Tant que la maladie conserve le même caractère, les  
 facultés du somnambule grandissent ou restent les mêmes ;  
 elles diminuent souvent lorsqu'il approche de la guérison.

Si, par événement, il éprouve un chagrin violent, s'il  
 lui survient une maladie accidentelle qui ajoute à ses souf-  
 frances, il déchoit, ses facultés baissent, et reprennent en-  
 suite lorsque le calme se rétablit.

Un magnétiseur doit observer avec beaucoup d'attention  
 les différences journalières que présente un somnambule.  
 S'il ne le fait pas, il s'expose à des erreurs, en croyant que  
 les facultés sont toujours au même degré. S'il s'en aperçoit  
 trop tard, il est à craindre que, ne saisissant plus l'instant  
 propice, ses efforts pour rétablir la clairvoyance ne dé-  
 rangent la marche de la nature.

Lorsque le malade s'est perpétué en état de somnambu-  
 lisme et qu'il déchoit sensiblement, il ne faut plus compter  
 sur lui ; on doit le comparer à une machine usée qui fonc-  
 tionne toujours, sans arriver à aucun résultat (3).

Toutes les fois qu'un sentiment s'exalte chez un som-  
 nambule, son esprit de concentration faiblit, et il ne voit  
 plus aussi bien ce qu'il doit uniquement voir.

Si un somnambule est en rapport avec plusieurs magné-  
 tiseurs, il ne sent la volonté d'aucun, et ne s'appartient pas  
 davantage.

(1) Platon, *Timée*. — Voir *Histoire du somnambulisme*, t. I, p. 194.

(2) Puységur, *Mémoire*, 456.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 292 à 294.

Un somnambule qui sentira son défaut de clairvoyance momentanée dira : « Je ne vois pas bien aujourd'hui ; à demain, ou à tel jour ! » Si on l'excite, il répondra mal.

Si on lui fait des questions insidieuses, il se trouvera, comme dans l'état de veille, fort embarrassé ; et si la vanité ou la crainte d'avouer son ignorance le détermine à répondre, il se troublera, parlera par conjecture, et sera bientôt mis en défaut.

Un somnambule ne sait pas au-delà de ce qu'il sait en état de veille : seulement il a une faculté *synthétique* extraordinaire, et il la met en usage.

Pour qu'un somnambule soit parfaitement lucide, il est nécessaire qu'il ne soit jamais abandonné à lui-même, mais toujours assisté par son magnétiseur. Les passes le rafraichissent, le souffle lui fait du bien ; et même sans aucune espèce de magnétisation, ses esprits animaux et sa force morale sont unis à ceux de son magnétiseur par la seule présence de ce dernier (1).

Le meilleur signe de santé parfaite, c'est la cessation du somnambulisme et de l'action du magnétisme.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 300 à 315.

---



---

## LIVRE TROISIÈME.

DES DEGRÉS DE CERTITUDE ET D'INCERTITUDE DE LA MÉDECINE  
SOMNAMBULIQUE.

---



---

### SECTION PREMIÈRE.

DU DEGRÉ DE CERTITUDE DE LA MÉDECINE SOMNAMBULIQUE.

---



---

#### CHAPITRE PREMIER.

**Des tacta médical et somnambulique comparés.**

MESMER : « L'homme est doué de la faculté de sentir.  
» C'est par les sensations et leurs effets qu'il existe en rap-  
» port avec d'autres matières, et avec les êtres qui se trou-  
» vent hors de lui (1). La diversité des organes appelés *les*  
» *sens*, le rend susceptible d'éprouver les effets des diffé-  
» rentes matières dont il est environné. Le principe qui l'a-  
» nimé et qui le rend actif est déterminé par ces sensations,  
» et toutes les actions sont les résultats des sensations.

» Indépendamment des organes connus, nous avons en-  
» core d'autres organes propres à recevoir des sensations ;  
» nous ne nous doutons pas de leur existence, à cause de  
» l'habitude prédominante où nous sommes de nous servir  
» des premiers d'une manière plus apparente, et parce que  
» des impressions fortes auxquelles nous sommes accoutu-  
» més dès le premier âge absorbent des impressions plus  
» délicates et ne nous permettent pas de les apercevoir.

» D'après les expériences et les observations faites, il y a

(1) Toutes les fois que le lecteur rencontre, dans les ouvrages de Mes-  
mer, des expressions qui ne lui paraissent pas exactes ou harmonieuses, il  
ne doit pas s'en prendre à Mesmer lui-même, mais à son traducteur.

» de fortes raisons pour croire que nous sommes doués d'un  
 » *sens intérieur* qui est en relation avec l'ensemble de l'uni-  
 » vers, et qui pourrait être considéré comme une *extension*  
 » de la vue.

» Le sommeil de l'homme n'est pas un état négatif ou la  
 » simple absence de la veille. Des modifications de cet état  
 » m'ont appris que les facultés, dans l'homme endormi,  
 » non seulement ne sont pas suspendues, mais qu'elles  
 » agissent souvent avec plus de perfection que lorsqu'il est  
 » éveillé...

» Nous sommes doués d'une faculté de sentir, dans  
 » l'harmonie universelle, les rapports que les éléments et  
 » les êtres ont avec notre conservation. Cette faculté nous  
 » est commune avec les autres animaux, quoique nous en  
 » fassions moins usage qu'eux, parce que nous y substituons  
 » ce que nous appelons *la raison*, qui dépend absolument  
 » des sens externes; nous apercevons de même, par le sens  
 » interne, les proportions non seulement des surfaces, mais  
 » encore de leur structure intime, ainsi que de leurs parties  
 » constitutives, et nous pouvons saisir, soit l'*accord*, soit la  
 » *dissonance* que les substances ont avec notre organisation.

» Cette faculté est ce que nous devons nommer l'*instinct*;  
 » elle est d'autant plus parfaite qu'elle est indépendante  
 » des sens externes, qui, pour en jouir, ont besoin d'être  
 » rectifiés l'un par l'autre à cause de la différence dans leur  
 » mécanisme.

» C'est par l'extension ainsi expliquée de l'instinct que  
 » l'homme endormi peut avoir l'intuition des maladies, et  
 » distinguer parmi toutes les substances celles qui con-  
 » viennent à sa conservation et à sa guérison (1). »

Le DOCTEUR ROULLIER. « Mesmer a dit très judicieuse-  
 » ment : Voir le passé, n'est autre chose que sentir la cause  
 » par l'effet; prévoir l'avenir, c'est sentir l'effet par la cause.

» Quelques personnes se persuadent, et c'est bien à tort,

(1) Mesmer, *Deuxième Mémoire*, 78 à 80, 91, 92.

» que la crise somnambulique est un état de sommeil ;  
 » d'autres ont appelé cet état la mort du corps et la vie de  
 » l'âme ; d'autres ont une opinion non moins étrange, ils re-  
 » gardent le somnambulisme comme une espèce de délire,  
 » de folie, de rêve ; les somnambules, ajoutent-ils, sont  
 » dans un état voisin de l'*aliénation mentale permanente*. Il  
 » n'y a dans le somnambulisme (1), à proprement dire, ni  
 » mort, ni sommeil, ni rêve, ni délire, ni hallucination,  
 » rien qui tienne de l'aliénation mentale.

» Le somnambulisme est un état *sui generis*, dans le-  
 » quel l'exercice des sens extérieurs est réellement sus-  
 » pendu, tandis que les facultés de l'âme se manifestent  
 » avec plus d'énergie, comme on pourrait l'exprimer d'après  
 » les idées de Stahl ; ou si l'on veut, toujours dans le même  
 » sens, c'est l'*instinct* physique et moral qui, plus déve-  
 » loppé, parvient à un tel degré de perfection, qu'il éclaire  
 » le malade sur sa santé, sur celle des autres, sur les  
 » moyens propres à la rétablir, et le met quelquefois en  
 » relation avec tous les êtres coexistants qui nous en-  
 » tourent (2). »

Le DOCTEUR KOREFF : « Le médecin juge une maladie par  
 » une opération de son esprit, en concluant des symptô-  
 » mes au siège et aux causes de la maladie, en se souve-  
 » nant de ce que l'expérience lui a enseigné dans des  
 » cas semblables, et de ce qu'il peut déduire des lois phy-  
 » siologiques générales pour ce cas particulier. Le somnam-  
 » bule juge d'après une intuition purement instinctive qu'il  
 » ne saurait provoquer arbitrairement, de la justesse de  
 » laquelle il ne saurait alléguer aucune preuve, et sur la-  
 » quelle il ne saurait faire des raisonnements. Le somnam-  
 » bule qui prouve et qui raisonne a cessé, du moins pour  
 » moi, de mériter la confiance ; il sort de la région où  
 » l'instinct seul règne, pour se permettre des incursions  
 » dans une autre sphère, qui est le domaine du raisonne-  
 » ment.

(1) M. Roullier ne parle ici que du somnambulisme *magnétique*.

(2) Roullier, 98, 107, 108.

» Le-médecin ne saurait apprécier la justesse des aperçus et des conseils d'un somnambule, qu'autant qu'il pourrait se transporter dans la région de l'instinct, dont l'entrée nous est interdite en état de veille. Quelquefois, à la vérité, le médecin y pénètre par une manière de sentir analogue à celle du somnambule; lorsqu'il est inspiré par ce qu'on appelle le tact médical, qui est un reflet de cette intuition purement instinctive et immédiate, et qui peut être développé jusqu'à mériter le nom de génie, mais qui ne peut être enseigné ni réduit en règle par la science. Aussi voit-on journellement que les somnambules emploient des remèdes très simples et presque insignifiants, qu'ils mettent une grande importance au temps où l'on fait les remèdes indiqués, qu'ils sont inexorables sur la minute, tandis que cet élément essentiel de leurs traitements entre presque pour rien dans ceux des médecins.

» A la vérité, les médecins distingués individualisent leurs traitements, en faisant subir aux abstractions générales les modifications que le tempérament du malade paraît exiger; mais ce sont toujours des principes généraux qui nous guident plus ou moins, tandis que le traitement des somnambules est tout-à-fait individuel, et ne permet presque jamais de tirer des abstractions ou des inductions qui conduisent à des idées générales.

» Donnez à un somnambule dix personnes affectées de la même maladie, avec des circonstances semblables en apparence, et vous verrez, à votre grand étonnement, que toutes les dix seront traitées par des moyens différents, et guéries d'une manière inattendue. Tout paraît individuel dans les intuitions du somnambule. Vous ne réussirez pas, si vous voulez traiter par les mêmes remèdes une maladie tout-à-fait semblable qui se serait montrée chez le même individu à peu de jours de distance; c'est pourquoi la science ne saurait mettre à profit, pour son développement, les guérisons obtenues par les somnam-



» bules ; elles ne se sont opérées jusqu'à présent que dans  
 » l'intérêt de l'individu malade, et la science n'a pas encore  
 » pu les généraliser en corps de doctrine. Je doute fort qu'elle  
 » puisse y parvenir. Aussi ne verrez-vous jamais un som-  
 » nambule indiquer un remède contre une maladie en géné-  
 » ral ; mais montrez-lui cette maladie dans un individu, et  
 » si son instinct se réveille, vous le verrez opérer la guéri-  
 » son par des moyens réputés nuls et tout-à-fait insuffisants  
 » dans d'autres cas parfaitement semblables (1). »

## CHAPITRE II.

### De la différence entre les prescriptions médicales et somnambuliques.

Dans la comparaison du tact somnambulique avec le tact médical, je n'ai voulu mettre sous les yeux de mes lecteurs que des opinions émises par des médecins ; il est maintenant curieux et non moins important de voir comment une opinion de M. Deleuze a donné lieu à un médecin magnétiseur très instruit, très expérimenté, de rendre hommage à l'instinct somnambulique.

« Lorsqu'un somnambule lucide, avait dit M. Deleuze, » se prescrit des remèdes pour lui-même, il faut se conformer exactement à ses prescriptions ; s'il est chargé d'un seul malade auquel il prend intérêt et auquel il se dévoue, il doit être écouté avec une grande confiance et l'on suivra ses avis, à moins que les remèdes prescrits ne paraissent dangereux. *Le médecin vient seulement approuver ou désapprouver* (2)..... »

Consulté à cette occasion par M. Deleuze, le docteur Koreff lui répond de la manière suivante :

« Ce n'est qu'avec la plus grande timidité et avec la

(1) Koreff, 433 à 438.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 313. — Il faut voir aussi, page 467, les explications de M. Deleuze.

» crainte d'être mal compris, que j'aborde un point sur  
 » lequel vous vous croyez obligé de revenir plusieurs fois,  
 » en accumulant les conseils de votre prudence, et sur le-  
 » quel je ne saurais partager votre opinion.

» Vous insinuez qu'il ne faut entreprendre le traitement  
 » d'une maladie grave que conjointement avec un médecin ;  
 » qu'il faut constamment soumettre au jugement de celui-ci  
 » l'avis et les prescriptions des somnambules, qu'il doit  
 » apprécier et modifier le traitement....

» Mon expérience et ma conscience m'obligent à déclara-  
 » rer qu'il est fort dangereux de suivre une telle diagonale  
 » entre la science et l'intuition instinctive ; qu'il est beau-  
 » coup plus sûr de se confier exclusivement à l'une d'elles ,  
 » et que la route que vous indiquez est tout-à-fait impra-  
 » ticable. Moi, du moins, je n'y voudrais marcher sous  
 » aucune condition.

» J'entrevois bien votre noble intention de concilier les  
 » esprits, de ne pas trop heurter les opinions reçues, de ne  
 » pas effaroucher les personnes timides ; je rends pleine-  
 » ment justice aux sages motifs qui vous ont inspiré  
 » ces précautions dans l'intérêt du magnétisme ; mais je  
 » persiste dans l'opinion qu'il y a des choses qu'on ne peut  
 » concilier, et qu'une demi-vérité est beaucoup plus dan-  
 » gereuse que la vérité tout entière...

» Je déclare donc qu'il n'y a pas moyen de concilier la  
 » marche que suit la science médicale, avec celle que suit  
 » le somnambulisme, et qu'il faut savoir opter entre ces  
 » deux routes...

» Vous exigez quelque chose d'impossible d'un médecin,  
 » lorsque vous voulez qu'il juge et modifie les aperçus et  
 » les conseils d'un somnambule ; vous le placez entre sa con-  
 » science et sa science.

» Rien de plus funeste pour un malade que de modifier  
 » le traitement d'un somnambule, parce qu'il n'a pas et  
 » ne peut pas avoir de mesure scientifique pour l'importan-  
 » ce des différents moyens que le somnambule lui propor-

» pose. Commencez donc par vous assurer de la lucidité  
 » d'un somnambule à votre égard, et suivez alors toutes ses  
 » prescriptions, ou rejetez-les toutes et obéissez à la science,  
 » mais ne mêlez jamais ces deux éléments hétérogènes,  
 » dont la combinaison vous serait funeste.

» Il m'est souvent arrivé, auprès des malades dont  
 » j'étais le médecin, de me trouver en contradiction avec  
 » les avis et les conseils du somnambulisme. Je l'avouerais  
 » franchement : après m'être assuré que le somnambulisme  
 » était fort lucide, je me suis résigné ; j'ai sacrifié mon  
 » amour-propre, et presque tous mes malades s'en sont bien  
 » trouvés....

» Je m'oppose donc, mon respectable ami, au conseil  
 » que vous donnez de combiner ces deux méthodes, qui ne  
 » peuvent marcher de front (1). »

A ces belles et sages observations, l'auteur de l'*Instruction pratique* a aussitôt répondu par une note imprimée à la suite de l'ouvrage :

« Je souscris à tous les principes développés dans l'article sur l'impossibilité de faire marcher de front le traitement médical et le traitement somnambulique. Un médecin également instruit des deux méthodes pouvait seul discuter ce sujet avec autant de supériorité ; je me félicite de ne m'être point expliqué assez clairement, puisque cette faute m'a valu des réflexions aussi lumineuses (2). »

(1) Koreff, Lettre à M. Deleuze, *Instr. prat.*, 454 à 464.

(2) Deleuze, *Id.*, page 467. — M. Deleuze termine en disant : « Je n'ai point voulu dire qu'on pût concilier les deux traitements ; j'ai seulement conseillé de s'adresser à un médecin éclairé et non prévenu contre le magnétisme, et de lui soumettre les avis du somnambule avant de les suivre ; j'ai cru surtout cette précaution essentielle lorsqu'on a consulté un somnambule qui s'occupe alternativement de plusieurs malades. » — *Id.*

---



---

### CHAPITRE III.

#### De la supériorité de la médecine somnambulique sur la médecine ordinaire.

Mesmer a dit : « Si l'art nous abandonne, la nature nous » reste, elle nous suffit (1). » Est-ce, en effet, la science ou l'instinct qui conduit les somnambules ? Ecoutez attentivement ; mes chers lecteurs, les opinions des maîtres sur cette grave question :

BRUNO (1785) : « Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ordre » admirable qui unit toutes les parties de l'univers, pour » s'assurer de l'existence du créateur ; il suffit encore d'ar- » rêter son attention sur les effets les plus sensibles et les » plus communs, pour être convaincu que la même action » qui a créé, conserve et maintient, et que cette même » cause, effet de la toute-puissante volonté qui a fait jaillir » du chaos les mondes animés du mouvement et de la vie, » les dirige encore dans l'espace et coordonne tous leurs » rapports. Cette vérité première, qui, si j'ose ainsi m'ex- » primer, se fait sentir par l'instinct seul, a été dans tous » les temps et dans toutes les écoles la base avec laquelle » la philosophie et l'étude de la nature ont posé leurs pre- » miers fondements...

» De toutes les sciences humaines, la médecine était, » sans contredit, celle qui avait fait le moins de progrès ; et » comment en aurait-elle fait ? Abandonnée depuis une » longue suite de siècles à de vaines conjectures, sans » connaissance d'aucunes de ces lois générales qui unissent » l'homme à tout ce qui correspond à son existence, en » s'éloignant de la route tracée par son fondateur, elle avait » méconnu la nature...

» Croirions-nous que la Providence, pour qui le soin de

(1) Mesmer, Aphor. 278.

» conserver ce qu'elle a créé doit être et est en effet le premier des soins, ait abandonné l'entretien de la vie au hasard de nos opinions et de nos conjectures, et qu'il faille tant de science pour continuer de vivre? Comment imaginer qu'elle ait voulu que le principe de l'existence ne pût être réparé que par des mélanges de productions qu'il faut aller chercher dans toutes les parties du monde connu, et qu'elle ait conséquemment condamné à la mort le malheureux qui ne peut payer les frais de la recherche et ceux de la composition? Craignons d'outrager la nature en lui prêtant une manière d'agir si peu convenable à ses fins (1). »

LE DOCTEUR GALL au marquis de Puységur (1812): « D'après tous vos somnambules et d'autres que j'ai vus, je suis très convaincu qu'ils n'ont que des réminiscences de leur état de veille, ou qu'ils ne disent que ce que le magnétiseur leur fait dire...

» Comment vos somnambules, s'ils ont la science infuse, ne trouvent-ils donc pas des remèdes nouveaux? pour la rage, par exemple? Pourquoi les somnambules, en Allemagne, n'ordonnent-ils que des remèdes de leur pays et non de ceux qu'on ordonne en Angleterre?... »

PUSYÉGUR: « Je vous réponds que les somnambules n'ont pas plus la science infuse que vous et moi: aussi n'ordonnent-ils des remèdes que par l'instinct et jamais par la connaissance raisonnée qu'ils ont de leur efficacité; encore moins les doivent-ils prononcer dans une langue qu'ils ignorent. Mais comme la nature, dans chaque pays et dans chaque climat, a mis à la portée de tous les êtres vivants les aliments qui leur sont nécessaires, de même, selon toute probabilité, elle a dû mettre à portée de tous les hommes les substances réparatrices des désordres de leur organisation (2). »

LE DOCTEUR GODEL, médecin de Soissons, au jeune

(1) Bruno, *Préface*, pages i, xvii, xxii.

(2) Puységur, *Traitement du jeune Hébert*, page 66.

Alexandre Hébert, *âgé de douze ans et demi*, somnambule :  
 « Où est la cause de votre mal? — ALEXANDRE : Dans la tête.  
 » — Le D. : Est-ce qu'il n'y aurait pas quelques moyens à em-  
 » ployer pour votre guérison? — ALEX. : Je ne sais pas. —  
 » Le D. : Regardez-y; moi je pense que des bains vous  
 » seraient favorables; qu'en dites-vous? — ALEX. : Ils me  
 » feraient du bien. — Le D. : Vous les faut-il chauds ou  
 » froids? — ALEX. : Froids. — Le D. : Et combien? — ALEX. :  
 » Huit ou dix.

» — Le D. : Faut-il vous baigner jusqu'au cou? — ALEX. :  
 » Non, seulement jusque là (montrant le dessous des seins).  
 » — Le D. : Quand voulez-vous commencer à les prendre?  
 » — ALEX. : Mardi.

» — Le D. : Et vous purger, cela ne vous serait-il pas aussi  
 » nécessaire? — ALEX. : Oui. — Le D. : Avant ou après les  
 » bains? — ALEX. : Après les bains. — Le D. : — Avec quoi  
 » faudra-t-il vous purger? — ALEX. : AVEC CE QU'ON VOUDRA. »

Le DOCTEUR, curieux d'éprouver la lucidité du malade :  
 « Voyons, il y a en médecine la scammonée, le jalap; avec la-  
 » quelle de ces deux médecines voulez-vous être purgé? —  
 » ALEX. : Avec du jalap. — Le D. : Est-ce que vous savez  
 » ce que c'est que du jalap? — ALEX. : NON. »

Le DOCTEUR s'adressant à M. de Puységur : « Il est certain  
 » qu'en lui faisant ma seconde question, je savais fort  
 » bien que la scammonée n'était point un purgatif; mais  
 » comment a-t-il choisi le jalap qu'il ne connaît pas davan-  
 » tage(1)? »

DELEUZE (1813) : « Les somnambules paraissent savoir  
 » une infinité de choses qu'ils ignorent dans l'état de veille,  
 » et ceci a été expliqué par l'instinct. Il est possible qu'il y  
 » ait quelque chose de vrai dans cette explication : l'instinct  
 » est une faculté qui existe réellement chez les animaux ;  
 » cependant, comme c'est une qualité occulte, je voudrais  
 » bien qu'on s'en passât pour rendre raison des phénomènes

(1) Puységur, *Id.*, 21 à 23.

» observés dans l'homme , et j'avoue que ceux dont j'ai été  
» témoin me paraissent pouvoir s'expliquer sans cela.

» En effet, il n'est nullement prouvé que dans l'état de  
» somnambulisme ont ait des connaissances que l'on n'avait  
» point dans l'état de veille ; on a seulement des sensations  
» infiniment plus délicates, un souvenir distinct de tout ce  
» qu'on a su et de tout ce dont on a été affecté et une grande  
» facilité à faire des combinaisons ; c'en est assez pour pro-  
» duire des résultats très singuliers.....

» J'ai vu une demoiselle de seize ans qui certainement  
» n'avait jamais lu de livres de médecine, dicter des traités  
» sur plusieurs maladies. C'était moi qui lui faisais des ques-  
» tions auxquelles elle ne pouvait s'attendre et auxquelles  
» elle répondait avec clarté et précision.....

» Je lui demandais un jour des renseignements sur la  
» goutte et les moyens de la guérir. — Je n'en sais rien ; me  
» dit-elle, je n'ai jamais eu la goutte. — Mais, lui répondis-  
» je, vous m'avez parlé de la fluxion de poitrine et vous  
» n'avez jamais eu cette maladie. — C'est autre chose, je  
» puis en être atteinte ; je vois quelles en seraient les causes  
» et les suites. Je n'ai point le germe de la goutte et je ne  
» sais ce que c'est. Faites-moi voir un goutteux, si vous voulez  
» que je l'examine et que je vous en parle (1). »

KOREFF (1825) : « Un somnambule n'a presque jamais be-  
» soin de drogues étrangères ; la nature, autour de lui, est  
» toujours assez riche et assez en concordance avec l'orga-  
» nisation humaine, pour pouvoir en corriger les déviations  
» intérieures, qui, dans leur point de départ, sont proba-  
» blement aussi simples et aussi petites qu'elles nous pa-  
» raissent grandes et compliquées à l'extrémité de la ligne.  
» C'est seulement le point de départ que le somnambule voit  
» instinctivement et sur lequel il porte son influence. Nous  
» autres, médecins, nous le voyons rarement, et nous n'aper-  
»cevons, dans la plupart des cas, que le développement

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, p. 190 à 194.

» de cette première impression dans le jeu compliqué des  
 » tissus organiques et sous le masque changeant des  
 » symptômes (1). »

## SECTION DEUXIÈME.

DU DEGRÉ D'INCERTITUDE DE LA MÉDECINE SOMNAMBULIQUE.

### CHAPITRE PREMIER.

**Des défauts des somnambules.**

L'exaltation des facultés spirituelles met en évidence, chez les somnambules, les défauts qui accompagnent le plus ordinairement tous les hommes dans l'état de veille.

D'abord, l'état de concentration dans lequel ils se trouvent, les dispose quelquefois à un sentiment morose qui tend à leur inspirer de l'éloignement pour toute autre chose que ce qui les intéresse et toute autre personne que la leur.

Lorsque ce sentiment n'existe pas, ils manifesteront quelquefois, pour un individu qu'ils ne connaîtront pas, une sympathie incompréhensible, ou bien ils prendront dans la plus grande antipathie leurs meilleurs amis et même leurs parents.

Ils sont très enclins à la vanité, et la conduite du magnétiseur contribue beaucoup à augmenter ce défaut qui perd beaucoup de somnambules. Aussitôt qu'un somnambule s'aperçoit de l'étonnement dans lequel ses réponses jettent la personne qui le magnétise, il prend une fausse idée de lui-même; il se persuade qu'il est un être supérieur, et dès ce moment il est perdu; avec le temps, il influence à son

(1) Koreff, Lettre à M. Deleuze, *Instr. prat.*, 459.



tour son magnétiseur, et souvent celui-ci fait comme son somnambule : possesseur d'une machine admirable, il finit par s'en croire l'auteur, et par cela même un homme recommandable. C'est ainsi que des somnambules et des magnétiseurs sont devenus des espèces de fous ou des imprudents.

Lorsqu'un magnétiseur honnête et de bonne foi a le malheur de mettre un somnambule, enclin à la vanité, en rapport avec un médecin qui ne croit pas au magnétisme et qui propose au magnétisé des questions abstraites, l'amour-propre de celui-ci s'exalte, et bien qu'en état de veille il ne sache pas un mot des matières qu'il va traiter, il fait sur la pénétration somnambulique dont il a déjà eu des preuves, un fond malheureusement hors de toute proportion, et souvent il est mis en défaut par le médecin. Mais, chose extraordinaire, souvent aussi il sort de la lutte avec avantage ! Malheureusement, c'est une victoire chèrement achetée, car sa clairvoyance est à peu près perdue et n'inspire plus de confiance : « C'était pour moi, dit le docteur » Koreff, un signe infaillible que le somnambule avait » perdu sa pureté primitive, qu'il s'y mêlait de la rêverie, » de l'arbitraire, des prétentions de vanité, lorsque le som- » nambule dissertait sur toutes les maladies en général, lors- » qu'il répondait à des questions médicales qui avaient pour » objet des abstractions (1). »

Quelques somnambules se refusent à examiner leur état ; ils éprouvent de la répugnance pour le tableau qu'il leur offre, et des inquiétudes pour les suites qu'il leur présage.

Il en est aussi qui attachent peu de prix à leur guérison ; ils se croient arrivés au moment du passage de la vie à la mort, et n'en témoignent aucune appréhension ; ils disent qu'ils seront plus heureux quand leur âme aura quitté un corps qui l'occupe aussi activement et sans succès.

(1) Koreff, 438.

Enfin, il y a encore des somnambules qui préfèrent s'occuper des autres que d'eux-mêmes; les uns par bonté naturelle, les autres par esprit de bienfaisance, plusieurs par vanité.

Ordinairement les somnambules ne refusent point de se mettre en rapport avec les personnes qui leur sont présentées; mais il y en a qui sont tout le contraire, ce qui les rend extrêmement incommodes dans un traitement, et désagréables pour le magnétiseur; on ne peut jamais être sûr d'eux: tantôt ils ne veulent pas se mettre en rapport, ou bien ils font des difficultés; d'autres ne souffrent même pas l'approche d'un étranger.

Généralement les somnambules se recherchent; ce fut même la première et la plus sensible impression qu'ils firent en 1784 aux Commissaires du Roi (1); mais on en rencontre aussi qui s'effraient d'entrer en communication avec d'autres somnambules, et lorsqu'ils sont en leur présence et mis en rapport, la terreur est peinte sur leur figure et dans tous leurs mouvements. J'en dirai la raison à la fin de cet ouvrage.

Je ne puis mieux compléter le tableau des défauts des somnambules qu'en disant qu'ils sont susceptibles de jalousie autant que de vanité. Comme ils sont plus concentrés, ils apprécient mieux les sentiments, et il en résulte que la jalousie ou la vanité les éloigne de la vie contemplative pour les ramener aux passions de la vie ordinaire.

Tout ceci n'a rien qui puisse étonner; les défauts des somnambules n'apprennent rien à personne, seulement ils sont bons à connaître pour être réprimés; car le somnambule écoutant volontiers un magnétiseur qui lui veut du bien, lui étant même soumis toutes les fois qu'il sait que son bien-être en dépend, on peut arriver à le corriger de ses défauts; et telle est la grandeur inouïe des bienfaits du magnétisme, que les défauts qui se révélaient à un hant point dans l'état de somnambulisme, n'existent même plus

(1) Rapport de Bailly. *Des effets observés sur les malades.* — Voir *Histoire du somnambulisme*, t. II, p. 244.

dans l'état de veille. C'est ce qui m'a porté à dire dans mon *Histoire du somnambulisme* : « Si quelque chose peut amener » une heureuse réforme dans les mœurs des peuples, c'est » le magnétisme (1). »

Combien d'hommes, en effet, auraient besoin de devenir somnambules pour se corriger du défaut de la jalousie et de celui de la vanité. Un banquier qui n'a jamais ouvert que ses registres, un homme de robe qui lit à peine ses dossiers, un cultivateur qui se trouve heureux dans le fumier, n'en veulent pas moins parler sciences, histoire et religion. Ils ressemblent presque toujours aux somnambules : ils écouteront un jour les dissertations d'un savant, puis un peu plus tard les répétant devant d'autres personnes, on les admirera, et ils seront tout étonnés d'être aussi instruits et à si bon marché ; mais une autre fois, ils voudront tenir tête à un véritable savant, qui leur prouvera qu'ils ne sont que des ânes.

## CHAPITRE II.

### Des erreurs des somnambules.

#### § I<sup>er</sup>. — Erreurs générales.

Les somnambules qui ne se trompent jamais sont rares ; ils ont cela de commun avec les hommes qui vivent de la vie ordinaire. Un moment viendra où certains sujets, somnambules magnétiques ou naturellement extatiques, pourront présenter l'intéressant phénomène d'une infailibilité constante sur un point quelconque ; mais les somnambules magnétiques n'en sont pas généralement encore là, parce qu'il faudrait inévitablement et nécessairement une chose qui se rencontre difficilement dans le tourbillon du

(1) Tome I, page 23.

monde : une vie aussi pure chez le magnétisé que chez le magnétiseur !

Prenons les hommes comme ils sont; voyons ce qu'ils peuvent être; essayons de les rendre meilleurs; apprenons leur comment ils peuvent le devenir en somnambulisme, et puisque l'influence du magnétisme se fait sentir jusque dans la veille, imposons-leur notre volonté pour les guider dans les routes difficiles qu'ils sont appelés à suivre.

## § II. — Erreurs sur eux-mêmes.

« Il est infiniment rare, dit M. Deleuze, qu'un somnambule s'ordonne un remède qui lui serait nuisible, et même qu'il se trompe sur les doses: cependant cela peut arriver, car il y en a des exemples; et quand cela n'arriverait qu'une fois sur mille, ce serait toujours une raison de prendre les plus grandes précautions (1). »

Lorsqu'un somnambule est atteint de plusieurs maux, il s'occupe du plus grave et du plus douloureux; il fixe son attention sur ce qui l'inquiète le plus, il se prescrit des remèdes en conséquence, sans examiner s'ils ne sont pas nuisibles d'ailleurs (2).

Souvent, à la première vue de l'intérieur de leur corps et des ravages de la maladie, des somnambules ont annoncé leur mort: presque toujours ils se sont trompés; et sur les instances de leur magnétiseur, ils ont trouvé les remèdes qui pouvaient les guérir (3).

« Une prédiction qui m'a plusieurs fois inquiété, dit le

(1) *Instr. prat.*, 127.

(2) J'en ai vu dernièrement un exemple, dit M. Deleuze: « Une somnambule qui avait la poitrine attaquée et l'estomac absolument délabré, s'est ordonné, pour l'estomac, un remède qui aurait probablement aggravé la maladie de poitrine. Le magnétiseur lui a fait des observations; elle est convenue que ces observations étaient justes; elle a différé l'emploi du remède qu'elle s'était ordonné, et quinze jours après, elle s'est écriée elle-même: « Que je suis heureuse que vous m'ayez détournée de prendre le remède auquel j'avais pensé! Maintenant l'état de ma poitrine me permet d'en faire usage. » Elle s'est en effet guérie. » — *Instr. prat.*, 130.

(3) Puységur, *Mémoires*, 308 et suiv. — Deleuze, *Instr. prat.*, 122.

» docteur Koreff, mais que j'ai trouvée bien souvent en défaut, c'est celle de leur mort. J'ai reconnu plus tard que les somnambules se font souvent illusion sur ce point, en prenant des crises dangereuses, des syncopes profondes pour la mort; confondant peut-être ce qu'il y a d'analogie entre ces brusques transitions et l'inévitable terminaison de la vie. C'est un des points les plus incertains dans cette obscure région où nous manquons de signes positifs pour distinguer la vérité de l'erreur (1). »

Généralement les somnambules voient bien l'état de leurs organes; il y a cependant des exceptions qui ne font rien aux règles générales, mais qui avertissent le magnétiseur qu'il doit ramener sans cesse le malade à lui-même, ne l'occuper que de lui, et ne pas lui permettre de penser aux autres avant de s'être examiné lui-même.

M. Koreff cite une somnambule ordinairement très lucide, qui croyait avoir un commencement de squirrhe au pylore, et qui avait renoncé à toute espèce de nourriture, pour ne vivre que d'eau magnétisée. Heureusement une autre somnambule, qui s'entretint avec elle, lui montra son erreur, l'en fit convenir et lui prescrivit des moyens curatifs qui eurent le plus grand succès (2).

Les somnambules prévoient presque toujours justes les crises qui doivent leur arriver; ils se trompent cependant quelquefois; M. Koreff en cite un exemple (3), et M. de Puysegur un autre (4).

### § III. — Erreurs sur autrui.

» L'état de somnambulisme, dit Mesmer, étant intermédiaire entre la veille et le sommeil parfait, il peut se rapprocher plus ou moins de l'une ou de l'autre; il est susceptible, par là, de divers degrés de perfection.

» Si cet état est plus près de la veille, il participe alors de

(1) Koreff, 422. — (2) *Id.*, 424.

(3) Koreff, 422 à 426.

(4) Puysegur, *Traitement du jeune Hébert*, 26 à 29.

» la mémoire et de l'imagination, il éprouve les effets des  
 » sens externes; ces impressions se trouvent aussi confon-  
 » dues avec celles du sens interne, au point de les dominer  
 » quelquefois; elles ne peuvent être considérées, dans ce cas,  
 » que comme des *rêveries*. Mais lorsque cet état est le plus  
 » rapproché du sommeil, les assertions des somnambules  
 » étant alors le résultat des impressions reçues directement  
 » par le sens interne à l'exclusion des autres, on peut les re-  
 » garder comme fondées dans la proportion de ce rapproche-  
 » ment.

» La perfection de ce sommeil critique varie encore en  
 » raison de la marche et du période de la crise, comme  
 » aussi par le caractère, le tempérament et les habitudes  
 » des sujets, mais singulièrement par une sorte d'éducation  
 » qu'on peut leur donner dans cet état, et par la manière  
 » dont on dirige leurs facultés. On peut les comparer, à cet  
 » égard, à un télescope dont l'effet varie comme les moyens  
 » de l'ajuster (1). »

» Ce serait un chapitre fort utile, fort riche et fort inté-  
 » ressant, dit le docteur Koreff, que celui qui traitait des er-  
 » reurs des somnambules. J'en ai vu de très graves com-  
 » mises par les plus clairvoyants.

» J'ai vu une femme, qui ne s'était jamais trompée dans  
 » toute sa journée, m'annoncer à diverses reprises et avec la  
 » plus vive douleur que sa fille aînée ne pourrait jamais  
 » avoir d'enfants; et pourtant celle-ci est accouchée qua-  
 » torze mois après.

» Une somnambule qui m'avait donné des preuves de la  
 » plus haute clairvoyance, et par le secours de laquelle  
 » j'avais guéri plus de quarante personnes dont les mala-  
 » dies auraient probablement résisté aux ressources de la  
 » médecine, s'est gravement trompée sur la maladie d'une  
 » personne qui l'intéressait vivement, et près de laquelle  
 » elle passait sa vie. Je l'ai vue reconnaître son erreur, et en

(1) Mesmer, *Deuxième Mémoire*, 96, 97.

» concevoir un tel chagrin, qu'elle en a perdu sa clair-  
» voyance pendant plusieurs mois..

» J'ai vu une somnambule, qui avait démontré l'erreur  
» d'une autre, prédire la mort de sa mère; et sa mère vit  
» encore...

» Qu'on ne croie pas qu'on eût provoqué les annonces  
» par des questions; tout cela fut dit spontanément, à plu-  
» sieurs reprises, et n'en était pas moins erroné (1). »

### CHAPITRE III.

**Des degrés d'incertitude de la médecine ordinaire et de la médecine  
somnambulique comparés.**

Mon cher lecteur, recueillez-vous un instant pour re-  
porter ensuite toute votre attention sur le magnifique ta-  
bleau que je vais dérouler devant vous :

MESMER (1779) : « Je respecte trop la nature pour pouvoir  
» me persuader que la conservation individuelle de l'homme  
» ait été réservée au hasard des découvertes et aux obser-  
» vations vagues qui ont eu lieu dans la suite de plusieurs  
» siècles pour devenir le domaine de quelques particuliers.

» La nature a parfaitement pourvu à tout pour l'existence  
» de l'individu; la génération se fait sans système comme  
» sans artifice; comment la conservation serait-elle privée  
» du même avantage? Celle des bêtes est une preuve du  
» contraire.

» Une aiguille non aimantée, mise en mouvement, ne  
» reprendra que par hasard une direction déterminée, tan-  
» dis qu'au contraire celle qui est aimantée, ayant reçu la  
» même impulsion, retrouvera sa première position et s'y  
» fixera, après les différentes oscillations proportionnées à  
» l'impulsion et au magnétisme qu'elle a reçus. C'est ainsi  
» que l'harmonie des corps organisés, une fois troublée,

(1) Koreff, 423 et 424.

» doit éprouver les incertitudes de ma première supposition,  
 » si elle n'est rappelée et déterminée par l'agent général  
 » dont je reconnais l'existence; lui seul peut rétablir cette  
 » harmonie dans l'état naturel. Aussi a-t-on vu, de tout  
 » temps, les maladies s'aggraver et se guérir avec et sans  
 » le secours de la médecine, d'après différents systèmes et  
 » les méthodes les plus opposées.

» Ces considérations ne m'ont pas permis de douter qu'il  
 » existât dans la nature un principe universellement agissant,  
 » et qui, indépendamment de nous, opère ce que nous at-  
 » tribuons vaguement à l'art et à la nature...

» On reconnaîtra par les faits, et d'après les règles pra-  
 » tiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immé-  
 » diatement les maladies et médiatement les autres; qu'avec  
 » son secours, le médecin est éclairé sur l'usage des médi-  
 » caments; qu'il perfectionne leur action, et qu'il provoque  
 » et dirige les crises salutaires, de manière à s'en rendre le  
 » maître...

» Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'o-  
 » rigine, la nature et les progrès des maladies, même les plus  
 » compliquées; il en empêchera l'accroissement et parvien-  
 » dra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des  
 » effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient  
 » l'âge, le tempérament et le sexe. Les femmes, même  
 » dans l'état de grossesse, et lors des accouchements, joui-  
 » ront du même avantage.

» Cette doctrine, enfin, mettra le médecin en état de  
 » bien juger du degré de santé de chaque individu, et de le  
 » préserver des maladies auxquelles il pourrait être exposé.  
 » L'art de guérir parviendra à sa dernière perfection.

» Les médecins, comme dépositaires de la confiance pu-  
 » blique sur ce qui touche de plus près la conservation et  
 » le bonheur des hommes, sont seuls capables par les con-  
 » naissances essentielles à leur état de bien juger l'importan-  
 » tance de la découverte que je viens d'annoncer, et d'en



» pressentir les suites, eux seuls en un mot sont capables de  
» la mettre en pratique...

» Déjà fort avancé dans la carrière de la vie, je veux  
» consacrer ce qui me reste d'existence à la seule pratique  
» d'un moyen que j'ai reconnu éminemment utile à la con-  
» servation de mes semblables, afin qu'elle ne soit plus dé-  
» sormais exposée aux chances incalculables des drogues,  
» et de leur application (1). »

BRUNO (1785) : « S'il est vrai que chacun porte en soi le  
» germe de la cause de sa mort, je ne saurais attribuer la  
» mienne qu'aux effets de certaines fontes d'humeur du cer-  
» veau qui, dans ma jeunesse, me faisaient mouiller quel-  
» quefois douze mouchoirs en vingt-quatre heures. C'est  
» cette humeur qui, déguisée, portera le médecin destiné à  
» me tuer, soit par ignorance, soit par son entêtement, à  
» attribuer à toute autre cause la maladie dont je serai atta-  
» qué et qu'il aggravera par des remèdes qui lui seront  
» contraires.

» Je dis le *médecin*, parce qu'on n'osera peut-être pas  
» confier au magnétisme les jours d'un père de famille, et  
» quel'on voudra qu'il me tue dans toutes les règles, c'est-à-  
» dire par le décret de la Faculté assemblée en consulta-  
» tion.

» Cependant je suis certain que le magnétisme seul  
» pourrait, dans cette circonstance, dégager cette humeur,  
» soit de la masse du sang, soit du viscère dont il troublera  
» les fonctions, et que l'action bienfaisante de la personne  
» qui me secourrait, faisant refluer cette humeur dans les  
» canaux destinés à sa sécrétion, me rendrait à ma famille,  
» sans qu'une erreur sur la cause du mal pût influencer sur  
» ma guérison...

» Qui peut ignorer les suites cruelles d'une erreur sur  
» la cause ou le siège du mal, sur les remèdes, sur leur  
» mixtion, ou sur le temps propre à leur application? L'état

(1) Mesmer, *Premier Mémoire*, page 10. — *Propositions* 23, 24, 26, 27, et page 47. — *Deuxième Mémoire*, page 104.

» du malade peut empirer vingt-quatre fois dans un jour ;  
 » le remède jugé favorable à midi peut devenir dangereux  
 » une heure après. S'il se présente une crise favorable en  
 » l'absence du médecin, comment pourra-t-il en profiter ? Il  
 » faut qu'il l'attende d'une nature débile; le magnétiseur la  
 » fait naître, en fortifiant cette nature et en secondant ses  
 » efforts.

» Les médecins ont bien la prétention d'aider à la nature,  
 « mais est-elle bien fondée? Les remèdes qu'ils tirent de  
 » tous les genres, et que la chimie leur fournit, sont-ils  
 » analogues à notre constitution? Leur tâtonnement conti-  
 » nuel sur ceux qu'ils emploient peut-il être indifférent ?  
 » Sur un ou deux médecins sages et prudents qui étudient  
 » la nature, qui attendent beaucoup de ses efforts, et qui  
 » ne font usage qu'avec une grande circonspection de quel-  
 » ques remèdes simples puisés dans le règne végétal et dès  
 » lors analogues à notre organisation, il s'en trouve cent qui  
 » accablent un malade de remèdes de toute espèce, qui les  
 » varient et qui veulent, en quelque façon, faire plier la ma-  
 » ladie au jugement qu'ils ont porté de sa cause (1). »

ROULLIER (1817) : « En m'annonçant comme un des dé-  
 » fenseurs du magnétisme, en suivant l'exemple que vien-  
 » nent de donner Klugge, Hufeland, Wolfart, Gmelin,  
 » Weinholl, Boeckmonn, Sprengel, Marcard et autres, sans  
 » avoir ni leur réputation ni leur mérite, je rends comme  
 » eux hommage à la vérité; comme eux, je m'acquitte d'un  
 » devoir qu'impose à ma conscience la profession de méde-  
 » cin...

» On rencontre assez généralement dans la société beau-  
 » coup de personnes qui, se laissant entraîner par leurs  
 » passions, leurs préjugés, le vertige même de la mode,  
 » approuvent ou condamnent quelquefois sur un simple oui-  
 » dire; mais il s'en trouve toujours aussi un petit nombre  
 » qui résistent avec persévérance à cette fâcheuse impul-  
 » sion...

(1) Bruno, pages 97 à 100.



» expérimentale, pour garantir, autant que possible, le  
 » praticien d'un arbitraire dangereux ou d'une excessive  
 » confiance qui ne le serait pas moins. La pratique de la  
 » médecine, aux yeux de l'homme exercé et même le plus  
 » instruit, n'est-elle pas toujours soumise à des chances  
 » plus ou moins incertaines ? N'oublions donc jamais, dans  
 » toutes nos recherches médicales, le sage et utile précepte  
 » du père de la médecine : *occasio præceps ; experimentum*  
 » *periculosum ; judicium difficile*. Si le magnétisme n'a pas  
 » encore obtenu généralement toute la confiance qu'il mérite,  
 » il en est digne, et il l'obtiendra un jour (1). »

DELEUZE (1825) : « Depuis Hippocrate jusqu'à nos jours,  
 » la médecine a été exercée par des hommes qui avaient  
 » consacré leur vie à l'étude, qui avaient appelé à leurs  
 » secours toutes les sciences naturelles et physiques, et qui,  
 » doués du talent de l'observation et d'un zèle infatigable,  
 » réunissaient à leur propre expérience celle de leurs con-  
 » temporains et celle de leurs prédécesseurs. On a recueilli  
 » des faits innombrables, on les a discutés, comparés ; on  
 » a trouvé des bases positives dans l'anatomie, dans la  
 » connaissance des signes extérieurs qui indiquent l'alté-  
 » ration de tel ou tel organe, dans celle de l'action con-  
 » stante que certaines substances exercent sur le corps  
 » humain, dans la comparaison des effets obtenus par les  
 » diverses méthodes de traitement, dans la classification  
 » des maladies, et dans quelques principes généraux fondés  
 » sur l'expérience et sur lesquels tout le monde est d'accord,  
 » cependant la médecine est encore incertaine.

» Quoique depuis deux mille ans elle soit enseignée  
 » dans les écoles, les médecins ne sont d'accord ni sur la  
 » cause des maladies, ni sur le choix des remèdes qui

(1) Roullier, *Préface*, et pages 161, 176, 183 à 188.

Le docteur Roullier est mort, il y a vingt ans environ, à Pont-Sainte-Maxence, sa ville natale. Il avait été élève de la Société de Strasbourg. Appelé aux armées, éloigné de la France par son service médical, il n'a pu pratiquer le magnétisme, et ses observations, publiées en 1817, remontent en partie à l'année 1788.

» peuvent les guérir. La doctrine a changé cent fois depuis  
 » Galien, et des opinions opposées ont régné successivement  
 » dans les écoles. Il n'est presque aucune maladie dont on  
 » n'ait triomphé par différents moyens; il n'est aucun  
 » système qui ne soit appuyé sur des faits. Une méthode  
 » qu'on a préférée dans un siècle a été rejetée dans un  
 » autre, et dans le même temps, on a vu diverses sectes se  
 » combattre, et chacune soutenir qu'elle était dans la bonne  
 » route. Quelques médecins se sont prononcés pour la mé-  
 » decine expectante; d'autres pour la médecine agissante:  
 » les uns ne veulent que peu de remèdes, d'autres en con-  
 » seillent beaucoup. Les remèdes les plus actifs ont été  
 » prônés avec enthousiasme ou condamnés comme dange-  
 » reux, d'après le système de tel ou tel chef d'école. Au-  
 » jourd'hui même, où la clinique a été si bien enseignée, où  
 » les observations les plus exactes ont été recueillies, clas-  
 » sées, comparées, où l'anatomie pathologique est arrivée  
 » au plus haut degré de perfection, on voit encore les mé-  
 » decins différer d'opinion sur l'emploi de la saignée, des  
 » sangsues, des purgatifs, du quinquina, dans telle ou telle  
 » maladie; et les élèves d'un maître, sans doute très habile,  
 » soutiennent que jusqu'à lui *on n'a rien entendu à la méde-*  
 » *cine*; tandis que ceux d'une autre école, tout en recon-  
 » naissant qu'il a répandu les plus grandes lumières sur la  
 » nature et le siège de plusieurs maladies, tout en conve-  
 » nant des succès qu'il obtient lui-même par sa méthode,  
 » le considèrent cependant comme un novateur hardi dont  
 » les principes, *trop généralisés*, seraient *erronés et dange-*  
 » *reux*.

» Puisqu'il y a tant d'incertitude dans la médecine, qui  
 » depuis deux mille ans forme une science régulière, et  
 » dont les principes fondés sur d'inébranlables observations  
 » ont été sans cesse rectifiés par des observations nouvelles,  
 » combien ne doit-il pas y avoir d'incertitudes sur le magné-  
 » tisme, qui, s'il a été pratiqué empiriquement dès la plus  
 » haute antiquité, ne forme du moins une doctrine particu-

» lière que depuis un petit nombre d'années, et ne peut  
 » s'appuyer que sur un petit nombre d'observations? Encore  
 » la plupart de ces observations ont-elles été recueillies par  
 » des hommes étrangers à la médecine, et qui ont pu se  
 » tromper et sur la nature des maladies et sur les effets qu'ils  
 » ont obtenus. Plusieurs d'entre eux ont même été égarés  
 » par l'enthousiasme. Enfin si nous avons des relations bien  
 » circonstanciées et bien sûres des guérisons opérées par le  
 » magnétisme dans tel ou tel cas, on a passé sous silence  
 » les cas semblables où l'on en a fait usage sans en obtenir  
 » aucun succès.

» Le magnétisme a sans doute une puissance curative  
 » vraiment prodigieuse; mais dans quel cas faut-il en faire  
 » usage? comment doit-on en modifier l'action pour lui  
 » donner le degré d'énergie convenable aux circonstances?  
 » quand doit-on l'employer seul, quand et comment doit-on  
 » l'associer à d'autres remèdes? quelles modifications doit-il  
 » apporter dans les traitements de la médecine ordinaire?  
 » quand agit-il comme palliatif? quand guérit-il radicale-  
 » ment? dans quels cas les effets qu'il produit autorisent-ils  
 » à croire qu'il opérera seul une guérison parfaite? n'y a-t-il  
 » pas des cas où il peut faire mal, n'y en a-t-il pas où il est  
 » absolument insuffisant? doit-il être employé de même dans  
 » les maladies chroniques et dans les maladies aiguës?  
 » quelles sont, dans les deux classes de maladies, celles  
 » qu'il guérit le mieux et le plus sûrement? Les crises qui  
 » suivent son action doivent-elles toujours être considérées  
 » comme des effets salutaires? Plusieurs somnambules  
 » voulant qu'on ne les magnétise que pendant un certain  
 » nombre de minutes, et à des intervalles plus ou moins  
 » éloignés, doit-on en conclure que des personnes très  
 » sensibles, mais qui ne sont pas somnambules, peuvent  
 » ne pas se trouver bien d'une action trop prolongée ou  
 » trop fréquemment renouvelée; et, dans cette supposi-  
 » tion, d'après quels symptômes pourrait-on fixer l'époque  
 » et la durée des séances? Toutes ces questions et mille

« autres non moins importantes, ne peuvent être encore  
 » résolues d'une manière positive, et celui à qui elles ne  
 » présentent aucun embarras est un enthousiaste qui fran-  
 » chit toutes les difficultés, ou un ignorant qui ne les con-  
 » naît pas (1). »

Le docteur KOREFF (2), à M. Deleuze : « Un médecin  
 » qui depuis vingt-cinq ans, au milieu des études sévères de  
 » la science à laquelle il s'est voué, n'a jamais perdu de  
 » vue le singulier phénomène du magnétisme, a su vous  
 » inspirer assez de confiance pour qu'avant de publier l'in-  
 » téressant ouvrage dont vous avez terminé l'impression (3),  
 » vous ayez désiré lui demander ses avis, et l'inviter même  
 » à y faire les additions qu'il jugerait utiles.

» Je ne saurais me montrer plus digne de cette noble  
 » confiance dont je m'enorgueillis, qu'en indiquant quel-  
 » ques unes de mes nombreuses observations, et en si-  
 » gnalant les difficultés que j'ai rencontrées dans la pra-  
 » tique. Circonscrit dans d'étroites limites par l'espace qui  
 » vous reste, et par le but que vous vous proposez, je ne  
 » citerai que les faits les plus marquants, parmi ceux que  
 » j'ai provoqués moi-même ou que j'ai observés avec la  
 » plus grande exactitude; mon intention étant seulement  
 » de montrer quelles immenses ressources le médecin le  
 » plus versé dans son art, peut trouver dans cette force  
 » inexplicable pour soulager ses semblables (ce qui est son  
 » devoir le plus sacré), et combien il est inexcusable lorsque,  
 » par prévention ou par esprit de système, il néglige de  
 » l'examiner et d'en faire usage. Notre science étant coniec-  
 » turale, il ne faut jamais se hâter d'en exiler un moyen  
 » nouveau, par la raison qu'on n'en sait point expliquer la  
 » nature...

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 187 à 191.

(2) Le docteur Koreff, conseiller supérieur intime de régence de S. M. le roi de Prusse, est de tous les écrivains et magnétiseurs que j'ai cités, le seul qui existe encore; et pratique la médecine à Paris.

(3) M. Deleuze communiqua les épreuves de son *Instruction pratique* au docteur Koreff avant toute publication.

» Le tableau des erreurs commises par les somnambules  
 » semble d'abord devoir nous plonger dans l'incertitude,  
 » et détruire même notre confiance aux somnambules les  
 » plus lucides ; mais si vous y réfléchissez, vous reconnat-  
 » trez que cette manière de juger serait aussi fausse que  
 » celle des personnes qui, d'après des traits d'une clair-  
 » voyance merveilleuse, les considèrent comme infail-  
 » libles, et leur accordent une confiance aveugle et sans  
 » bornes.

» Dans tout ce qui tient aux sciences d'observation, aux  
 » règles établies sur l'expérience, aux effets que nous an-  
 » nonçons d'après les causes qui nous sont connues, nous  
 » n'avons jamais une entière certitude, parce que nous  
 » ignorons si une cause inaperçue ne peut déranger la série  
 » naturelle des faits qui semblent devoir dérouler les uns  
 » des autres. Nous ne pouvons donc nous conduire sage-  
 » ment que par le calcul des probabilités, et c'est d'après  
 » ce principe qu'il faut comparer les avantages et les in-  
 » convénients du traitement somnambulique à ceux du  
 » traitement médical. Or, je puis affirmer que les bons som-  
 » nambules sont, surtout dans les cas extraordinaires,  
 » cent fois moins exposés à l'erreur que les médecins les plus  
 » habiles.

» Il est bon cependant de savoir qu'ils peuvent se trom-  
 » per, parce que, si un traitement somnambulique produi-  
 » sait des résultats dangereux, le médecin peut y renoncer  
 » et prendre une autre route. Je me suis souvent dirigé par  
 » les conseils de somnambules dont la lucidité m'était con-  
 » nue ; il ne m'est arrivé que très rarement de reconnaître  
 » des erreurs graves, et comme, dans ce cas, j'ai consulté  
 » la prudence, je n'ai jamais eu la douleur de voir un ré-  
 » sultat funeste (1). »

(1) Koreff, 393, 394, 424, 425.



---

## LIVRE QUATRIÈME.

DES TRAITEMENTS SOMNAMBULIQUES , DE LEUR ORDRE ET DE  
LEUR ESPRIT DE DIRECTION.

---

### SECTION PREMIÈRE.

DES TRAITEMENTS DIRECTS , OU TRAITEMENTS DES SOMNAMBULES POUR  
EUX-MÊMES.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

**Du mode de magnétisation des somnambules.**

« L'état de somnambulisme change entièrement la manière de magnétiser, » dit M. Deleuze (1). Ces paroles, mal comprises, ont donné à penser à beaucoup de personnes que les procédés indiqués par les somnambules n'étaient pas les mêmes que ceux dont on se sert pour guérir les malades qui ne s'endorment pas du sommeil magnétique ; et la plupart des somnambuliseurs paraissent en avoir pris acte pour s'éviter la peine d'étudier les effets de chaque procédé en particulier ; ils aiment mieux que le somnambule les indique lui-même ; ce qui est en effet plus commode et moins fatigant.

L'ignorance des uns et la paresse des autres disparaissent devant la vérité et la suite de la proposition de M. Deleuze : « Le somnambule indique toujours les procédés qui lui conviennent ; ainsi il ne peut y avoir d'incertitude » (2). Or, quels sont les procédés indiqués par les somnambules ? Ceux-là qui constituent l'art magnétique ; ce n'est que dans leur

(1) *Instr. prat.*, 49. — (2) *Id.*, 133.

application et non dans leur caractère, que les somnambules font une différence. Donc il faut, avant tout, connaître les procédés magnétiques et leurs effets pour en faire usage quand un malade somnambule en réclame le secours bienfaisant.

---

## CHAPITRE II.

### Des procédés favorables au développement de l'état somnambulique.

A moins qu'il ne s'agisse de maladies telles que l'épilepsie, l'aliénation mentale et autres (1) où le somnambulisme serait d'un intérêt pressant pour le malade, suivez cette leçon de M. Deleuze, que je ne cesserai de vous rappeler : « Le premier conseil que je donnerai, c'est celui de ne jamais » chercher à produire le somnambulisme, mais de le laisser » venir naturellement pour en profiter s'il y a lieu » (2). Ne chargez donc pas plus la tête que toute autre partie du corps ; ne portez pas l'action sur le cerveau ; magnétisez par les grands courans et employez ensuite les procédés indiqués pour la maladie que vous traitez.

Si le malade est habituellement disposé au somnambulisme, ce dont vous vous apercevrez facilement, vous pourrez seulement donner un peu plus d'intensité à l'action par l'imposition du pouce sur le front, le doigt ou les doigts en pointe, ou l'imposition des pouces et des paumes au-dessous de l'estomac.

(1) Voir plus haut, *Nosologie magnétique*.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 103.

---



---

### CHAPITRE III.

#### Des précautions à prendre avant la première séance.

Lorsque vous touchez un malade, c'est pour le guérir et non pour le rendre somnambule. « Jamais autrement, » dit M. de Puységur (1), mais vous n'en devez pas moins prévoir le cas où il pourrait le devenir. Vous vous assurerez donc que ni lui ni vous ne serez point troublés pendant la séance; c'est un point très important.

Vous serez exact à magnétiser votre malade; vous le serez, s'il devient somnambule, aux heures qu'il vous aura indiquées et par les procédés qu'il aura jugés les plus convenables; vous ne changerez pas les uns et les autres sans son consentement et sans l'en prévenir.

Si votre malade, une fois magnétisé, se réveille lorsque vous lui aurez posé cette question : *dormez-vous ?* c'est qu'il n'y a pas somnambulisme. S'il continue de dormir sans répondre, vous pouvez supposer qu'il y a un commencement de somnambulisme; mais s'il répond *sans se réveiller* et qu'après son réveil il ne se souvienne pas de vous avoir entendu et répondu, il est somnambule.

Ne vous impatientez pas si le malade continue à dormir sans vous répondre; le sommeil produit par la magnétisation est déjà un effet dont les résultats sont très curatifs (2); vous verrez que le malade s'en trouvera bien. Continuez donc à le magnétiser et attendez, pour lui faire une seconde question, le moment où vous croirez devoir terminer la séance. Si, ce moment arrivé, le malade ne répond pas plus que la première fois, n'insistez pas, laissez-le s'éveiller de lui-même (3). Si vous ne pouvez pas attendre plus longtemps

(1) *Recherches physiologiques*, page 14.

(2) Deleuze. *Instr. prat.*, 53. — Koreff, *Id.*, 416.

(3) Koreff, 416.

et que d'ailleurs vous vous aperceviez que son sommeil soit lourd et pénible, réveillez-le doucement.

Si, au contraire, le malade répond, mais seulement par signes, ne le pressez pas de parler, parce que cela prouve qu'il est somnambule, mais qu'il est absorbé par ses propres pensées; il lui faut un temps moral pour se faire à sa nouvelle position, pour l'apprécier et vous en rendre compte; demandez-lui seulement de vous indiquer par un mouvement quelconque, un signe ou un geste de la tête ou de la main, le moment où il voudra être réveillé.

Il n'est pas probable que ce somnambulisme muet, comme l'appelle M. Deleuze, se prolonge longtemps; mais vous pouvez vous en assurer en demandant à votre malade s'il espère bientôt parler, et les signes qu'il fera en réponse à vos questions vous indiqueront ce que vous voulez savoir. Vous saurez également de la même manière si le magnétisme lui fait du bien, si vos procédés lui conviennent.

Si le malade vous assure positivement qu'il est bien dans l'état où il se trouve, ne l'importunez pas de questions. « Il » arrivera peut-être, dit M. Deleuze, que cet état de somnambulisme n'ira pas plus loin; cela vous importe peu: » votre but n'est pas de rendre votre malade somnambule, » mais de le guérir. Si le somnambulisme était nécessaire, » si la constitution du malade l'en rendait susceptible, » cet état se développerait de lui-même (1). »

Si le malade vous répond en parlant, vous êtes encore plus certain qu'il est somnambule, mais vous ne savez pas si son état sera accompagné de clairvoyance.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 106.

#### CHAPITRE IV.

##### **Du premier degré de clairvoyance chez les somnambules.**

Il est rare qu'un somnambule parvienne de suite au degré de clairvoyance qu'il doit avoir par la suite ; il a besoin de se recueillir.

Bien qu'il ne manifeste et ne paraisse éprouver aucun étonnement de son nouvel état, il en est fortement occupé et il s'y intéresse avec l'intérêt qu'il se porte à lui-même. Ce qu'il n'a d'abord fait qu'entrevoir, il cherche bientôt à l'approfondir, et quand il croit y être parvenu, son esprit travaille à mettre à profit ses propres observations.

Lorsqu'un sujet devient somnambule, il faut d'abord le laisser à lui-même ; s'il paraît incertain, embarrassé, il faut le guider ; s'il ne s'occupe pas de lui, il faut le ramener à son propre état ; s'il en est effrayé, il faut le rassurer ; s'il hésite, on emploiera une volonté ferme, et il obéira, parce qu'il sentira que son bien-être l'exige.

Tant qu'on ramène un somnambule dans la route dont il ne doit pas s'écarter, celle qui le conduit à l'examen de lui-même, on est sûr d'obtenir d'heureux résultats ; si on la quitte soi-même, si on l'excite à voir des choses qui lui sont étrangères, on agit sur son cerveau, alors il faut s'attendre à tous les genres d'erreurs possibles.

#### CHAPITRE V.

##### **De la nature des premières questions à faire à un malade devenu somnambule.**

Lorsque vous vous êtes assuré que le malade est en somnambulisme, faites-lui les questions suivantes :

- « Comment vous trouvez-vous ?
- « Voyez-vous votre mal ?

- « Les procédés que j'emploie vous conviennent-ils ? »
- « Voyez-vous le remède qui peut vous guérir ? »
- « Continuerez-vous à être somnambule ? »
- « Combien de temps voulez-vous dormir ? »
- « Voulez-vous être magnétisé ? »

Si le malade a bon espoir de son état et même s'il a des craintes, il faut ajouter, avant de le réveiller :

- « Avez-vous quelques conseils à me donner ? »
- « Pouvez-vous voir si, d'ici à la prochaine séance, il » ne vous arrivera rien dont vous deviez m'instruire ? »

Lorsque le malade a ainsi répondu à ces diverses questions, terminez en lui disant : « Vous réveillerez-vous de vous-même, ou si je dois vous réveiller ? » Dans ce dernier cas, vous employez, pour le réveiller, les procédés que je vous indiquerai plus loin (1).

## CHAPITRE VI.

**Des précautions à prendre pendant la durée de la première séance, avant sa levée et après.**

### § 1<sup>er</sup>. — Pendant la séance.

Vous examinerez d'abord dans quelle position se trouve le malade ; s'il est sûrement et commodément assis ou placé ; s'il est suffisamment couvert ; si sa tête s'appuie sur un corps solide ; veillez surtout à ce qu'elle ne soit pas exposée à tomber brusquement en arrière.

Observez en outre si rien ne peut arrêter la libre circulation du sang ou empêcher la transpiration.

Si votre malade éprouve une crise symptomatique, vous laisserez à cette crise le temps de se développer ; s'il y a des spasmes, vous les calmerez ; si le malade indique une

(1) Voir Deleuze, *Instr. prat.*, 107.

douleur dans une partie du corps, vous y concentrerez l'action par l'imposition, l'insufflation ou tout autre moyen que l'art vous enseigne ou que le malade vous indiquera, et vous entraînerez ensuite aux extrémités.

Ne vous inquiétez pas des douleurs que la magnétisation pourrait exciter dans la partie affectée ou dans l'abdomen, et qui se renouvelleront peut-être pendant plusieurs séances; le somnambule vous dira qu'elles sont un travail de la nature, et qu'elles se dissiperont d'elles-mêmes.

Si votre malade s'endort sous votre main, ou qu'il ne soit qu'assoupi, vous attendrez patiemment que son sommeil ait changé de caractère. S'il ne passe pas au somnambulisme, et si l'assoupissement ou le sommeil se prolongent trop longtemps, alors seulement vous les dissiperez.

Mais vous n'éveillerez jamais subitement votre malade; vous ne permettrez pas qu'on l'éveille même sans y toucher, et vous ne le quitterez pas jusqu'à ce qu'il soit rendu à l'état ordinaire; car lorsqu'un malade est profondément endormi après magnétisation, c'est un état nouveau pour lui; s'il est touché et réveillé brusquement, non seulement il en éprouve du mal, tel que convulsions ou douleurs, mais d'une part vous perdez tout espoir de voir survenir le somnambulisme; si cet état s'est déjà montré, vous ne le verrez plus se reproduire. « On a vu, dit M. Deleuze, des personnes qui avaient été mises pour la première fois en » somnambulisme, perdre tout-à-coup la faculté d'y rentrer, parce qu'on les avait brusquement réveillées (1)? » Enfin, pour surcroît de chagrins et d'inquiétudes, le malade ne supporterait peut-être plus l'action du magnétisme.

## § II. — Avant la levée.

Afin de prévenir un accident aussi malheureux, et de vous trouver une autre fois dans une tranquillité parfaite, vous ne négligerez pas les moindres informations, les plus petits détails.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 38.

S'il y a des enfants dans l'appartement du malade, vous recommanderez qu'on les tienne éloignés à cause du bruit qu'ils font sans y penser, par habitude et même par nature. Vous demanderez s'il y en a d'autres dans la maison, et, par exemple, dans l'appartement au-dessus de celui du malade; vous vous informerez si on ne jette pas de temps à autre des corps pesants sur le plancher, ou si l'on n'y frappe pas lourdement. La chute d'un corps pesant empêcherait le passage ou le retour au somnambulisme.

S'il y a une sonnette dans la chambre même du malade, vous la ferez enlever; si celle de l'entrée de l'appartement se fait entendre trop bruyamment, vous la ferez tamponner; enfin, si le mouvement de la pendule qui se trouvera peut-être sur la cheminée produisait un tic-tac assez fort pour agir sur les nerfs, vous l'arrêteriez.

Surtout, n'oubliez jamais de vous informer de votre malade, *s'il continuera à être somnambule*; car il serait possible qu'il ne le fût qu'une fois, et alors vous lui demanderez tout ce que, dans son intérêt, vous avez besoin de savoir.

### § III. — Après la séance.

Lorsque votre malade sera éveillé, ne manifestez aucun étonnement, et faites en sorte que le témoin qui assistera au traitement agisse comme vous.

Si vous avez oublié de lui demander son avis sur l'effet que peut lui causer l'annonce qu'il a été somnambule, attendez la séance suivante et ne lui dites rien.

Si vous lui en avez parlé, ou il vous aura recommandé de le lui laisser ignorer, ou bien il vous aura prescrit quelque chose. Agissez en conséquence.

Il est rare qu'un malade ait la curiosité de s'informer de ce qu'il a dit en somnambulisme; il ne soupçonne même pas qu'il a pu parler et tenir conversation dans l'état de sommeil dont il vient de sortir. Si, de plus, il vous a recommandé de le lui taire, et qu'en somnambulisme vous lui ayez manifesté votre volonté qu'il ne fasse aucune question à ce



sujet, il n'y pensera pas. Vous serez donc assuré qu'il n'a aucune préoccupation à cet égard.

Si, au contraire, il vous recommande de lui en parler, vous en profiterez pour le rassurer ou lui donner des espérances sur sa santé, pour lui indiquer la conduite et le régime qu'il doit suivre; vous lui tairez du reste ce qu'il n'a pas besoin de savoir; Hippocrate a dit : « Donnez des » consolations à vos malades, sans néanmoins leur faire » connaître exactement l'état où ils se trouvent et celui qui » les attend. Des médecins ont ainsi aggravé la maladie » du moment et avancé celle à venir. »

## CHAPITRE VII.

**De la nature des questions à faire au somnambule dans le cours entier du traitement.**

A la seconde séance, comme à toutes celles qui suivront, le somnambulisme se montrera chaque fois plus vite et plus facilement? Si le contraire arrivait, vous devez prendre patience et ne point changer vos procédés.

Ne substituez jamais la curiosité à la saine raison; attendez, et si vous n'avez pas négligé de vous informer, dès la première séance, si le malade redeviendrait somnambule, vous pouvez être assuré que le sommeil ne tardera pas beaucoup à venir.

Lorsque votre malade sera enfin en somnambulisme, et qu'il vous en aura donné l'assurance, laissez-lui encore un moment de repos avant de l'interroger; ensuite répétez quelques unes des questions de la première séance: Comment vous trouvez-vous. Combien de temps voulez-vous dormir? Puis ajoutez: *Resterez-vous longtemps somnambule?* S'il dit non, demandez-lui alors tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin dans son intérêt: « Avez-vous des procédés parti-

(1) Hippocrate, *De la dignité chez le médecin.*

culiers à m'indiquer? Voyez-vous bien votre mal? Où en est le siège? Quelle en est la cause? Voyez-vous le remède qui vous convient? Croyez-vous que je puisse vous guérir? »

A chaque question que vous posez, vous devez examiner si la réponse est faite avec un accent d'intérêt prononcé ou une certaine nonchalance.

Si le malade vous dit qu'il voit son mal, faites-le-lui décrire. S'il vous dit qu'il ne le voit pas, insistez, car il est presque impossible qu'il ne le voie pas s'il le veut, et il doit en avoir la volonté, puisqu'il peut le voir.

Lorsqu'il vous aura expliqué quelle est la nature de sa maladie, et dit ce qu'il en pense, qu'il vous aura décrit ses causes et surtout les crises auxquelles il doit s'attendre, vous lui ferez indiquer le remède que vous devrez joindre au magnétisme pour opérer sa guérison.

Alors vous ne vous en rapporterez pas à votre mémoire; et dans la crainte d'un oubli, vous écrirez les remèdes que le malade indiquera et la manière de les administrer.

Si vous avez une objection à faire à ce sujet, vous la proposerez.

Vous aurez soin de vous informer de l'époque des crises, qui pourraient survenir, afin de n'en être pas alarmé vous-même; vous demanderez les moyens les plus propres pour les calmer et en hâter le terme sans déranger la marche de la nature; vous aurez soin de distinguer, entre les crises celles qui sont produites par les progrès du mal, celles dues aux efforts de la nature et celles qui doivent amener la guérison; ces dernières sont importantes à connaître pour vous.

Vous demanderez au malade quelles sont, entre toutes les choses dont il vous aura fait part, celle qu'il faut lui laisser ignorer et celles dont il est utile de le prévenir.

En cas de prescriptions de remèdes, vous vous informerez de lui, si, dans l'état de veille, il n'aura aucune répugnance à s'y soumettre, et s'il répond affirmativement, vous lui demanderez les moyens qu'il faut prendre pour lui faire exécuter ce qu'il se sera prescrit à lui-même.

Dans toutes les questions que vous lui ferez, vous prendrez garde de les tourner de manière à paraitre lui indiquer la réponse; vous le laisserez parler de lui-même, en lui donnant le temps de réfléchir. S'il répond mollement, nonchalamment, avec un air de paresse, de contrariété, pour se débarrasser de vos questions ou pour vous plaire, vous lui en ferez l'observation, et vous insisterez jusqu'à ce que vous ayez obtenu une réponse convenable (1).

## CHAPITRE VIII.

### Des précautions à prendre en cas d'absence.

Si vous êtes obligé de vous absenter, prévenez votre somnambule, et faites-vous remplacer après avoir donné les instructions convenables et pris les précautions en usage.

Si votre absence doit durer longtemps ou si elle est indéfinie, ne le cachez pas à votre somnambule; présentez-lui votre substitut; s'il l'accepte, considérez-vous dès ce moment comme étranger à la magnétisation, et ne troublez pas le rapport nouveau qui doit s'établir entre votre substitut et son malade.

En tout autre cas, vous ne devez jamais laisser magnétiser votre somnambule par personne; si vous le permettez, vous apercevrez tout de suite qu'il perd de sa lucidité et que sa guérison en est retardée: il ne serait même pas impossible qu'il lui en arrivât mal.

Si votre absence ne doit pas être de longue durée, et même si vous ne deviez pas revenir et qu'il vous fût impossible de trouver un substitut, dans l'un comme dans l'autre cas, demandez à votre somnambule si vous devez le magnétiser à distance, et si vous lui ferez du bien.

(1) Voir Deleuze, *Instr. prat.*, 106 à 132.

Je vais, à cette occasion, entretenir de la magnétisation à distance et de ses effets.

## CHAPITRE IX.

### De la magnétisation à distance.

§ 1<sup>er</sup>. — De sa nature, de ses inconvénients, de ses dangers, et des précautions qu'elle exige.

« L'impossibilité de magnétiser de loin, disait en 1784  
 » M. de Puységur, n'est plus à *présent* (1) un problème pour  
 » toutes les personnes qui pratiquent le magnétisme. C'est  
 » encore là une chose de fait dont l'expérience seule peut  
 » donner la certitude, et qu'il est impossible de persuader  
 » par des raisonnements.

» C'est donc aux hommes qui connaissent cette petite  
 » partie de leur pouvoir que je m'adresse pour leur recom-  
 » mander de nouveau la plus grande discrétion dans l'usage  
 » qu'ils en pourraient faire. Il est infiniment plus pénible  
 » d'agir avec constance et sans distraction sur un être qu'on  
 » ne voit pas que sur celui qu'on voit et qu'on peut toucher  
 » à chaque instant. De plus, à moins de ressentir soi-même  
 » la sensation de l'effet qu'on procure, on ne peut le déter-  
 » miner ; d'où il doit s'ensuivre une oscillation et un vague  
 » qui souvent peuvent devenir nuisibles au malade.

» En outre de cet inconvénient, il en est un autre beau-  
 » coup plus à craindre, c'est le risque qu'une cause étrangère  
 » quelconque ne vienne déranger l'effet que l'on produit de  
 » loin. Si par exemple cet effet est celui du somnambu-  
 » lisme, on sait assez combien cet état paisible est suscep-  
 » tible d'être troublé par la moindre circonstance étran-

(1) Je prie mes lecteurs de faire attention aux opinions de MM. Puy-  
 ségur et Deleuze, qui vont former ce paragraphe ; ils reconnaîtront qu'on  
 les croirait écrites d'hier, et qu'il m'eût été impossible de mieux dire.

» gère, ce qui alors peut causer un désordre vraiment fâcheux.

» Si le malade, au contraire, n'entre pas dans l'état de somnambulisme, on peut produire chez lui des effets utiles à sa guérison, mais souvent inquiétants pour les personnes avec lesquelles il se trouve, et qui, par un intérêt aveugle, peuvent quelquefois employer des moyens étrangers pour le soulager, et déranger par là l'effet avantageux que le malade aurait dû éprouver.

» On ne doit donc employer, à mon avis, le magnétisme à une certaine distance qu'autant que l'on est bien certain qu'aucune circonstance étrangère ne pourra nuire au malade; et le moyen d'être plus sûr est de *prévenir le malade des heures où l'on agira sur lui*. On doit avoir de plus l'attention, en achevant de le magnétiser ainsi, de *calmer* ou *terminer* la crise ou l'effet qu'on lui aura procuré, comme si on l'eût touché effectivement; car, sans cette précaution, il arriverait nécessairement du désordre dans la suite de son traitement (1).

» Lorsque le magnétisme a établi un rapport parfait entre le magnétiseur et le magnétisé, dit M. Deleuze, lorsque celui-ci est entré dans l'état magnétique, et surtout lorsqu'il est devenu somnambule, il n'est pas douteux que le magnétiseur peut agir sur lui à *distance*, s'il s'en occupe fortement.

» Je dois avertir que l'exercice de cette puissance exige les plus grandes précautions, et qu'on ne doit jamais s'en permettre l'usage pour faire une expérience. Il est sans doute fort curieux d'essayer si l'on fera sentir son action à quelqu'un qui est éloigné et qui ne s'y attend pas, mais cet essai peut avoir beaucoup d'inconvénients; il peut même produire des accidents graves.

» Les inconvénients, lorsqu'il n'y a pas de somnambulisme, sont d'exciter des demi-crisis que l'on ne peut

(1) Puysegur, *Mémoires*, 326 à 328.

» développer ni soutenir. Sur celui qui est susceptible de  
 » somnambulisme, le danger est de produire cet état lorsque  
 » le malade se trouve avec des personnes qui ne sont point  
 » en rapport avec lui, et qui, en le touchant ou en cherchant  
 » à le réveiller, peuvent lui faire beaucoup de mal. J'ai dit  
 » que celui qui voulait exercer le magnétisme devait  
 » s'affranchir de toute curiosité, et c'est ici surtout qu'il est  
 » essentiel de faire l'application de ce principe.

» Il est cependant un cas où le magnétiseur doit faire  
 » usage de la faculté qu'il a d'agir de loin; mais ce sera après  
 » avoir pris les précautions convenables, et jamais par un  
 » motif de curiosité.

» Votre malade a des douleurs vives, vous présumez  
 » qu'elles l'empêcheront de dormir la nuit; vous avez  
 » éprouvé que vous calmez les douleurs par votre présence,  
 » occupez-vous de lui et magnétisez-le par la pensée avec la  
 » seule intention de le calmer; il est probable que vous  
 » réussirez. Si votre malade est somnambule, demandez-  
 » lui, pendant son somnambulisme, si vous lui feriez du  
 » bien à telle heure en agissant sur lui. S'il vous y engage,  
 » alors prenez les précautions convenables pour que rien ne  
 » puisse le déranger; avertissez-le de l'heure à laquelle il  
 » doit se trouver seul ou avec la personne qui a coutume  
 » d'assister aux séances et à qui vous aurez fait part de  
 » votre projet. Dès lors vous n'aurez rien à craindre, et la  
 » crise de somnambulisme, amenée à l'heure où la nature  
 » en a besoin, lui fera beaucoup de bien.

» Mais on dira que le somnambulisme a été produit par  
 » l'imagination du malade, et non par ma pensée et par ma  
 » volonté! — On ne dira rien du tout, car vous ne devez  
 » rendre compte à personne des phénomènes, du moins  
 » jusqu'après la guérison.—Mais je ne saurai pas moi-même  
 » si j'aurai réellement agi!—Eh! qu'importe? est-ce pour vous  
 » convaincre que vous magnétisez, ou bien pour guérir  
 » votre malade? Si c'est pour le guérir, il est indifférent que  
 » vous le guérissiez par votre propre influence ou par celle

» de son imagination. D'ailleurs vous n'avez pas besoin de  
 » chercher des phépomènes extraordinaires pour fortifier  
 » votre croyance; et si vous avez un somnambule bien  
 » sensible, le hasard vous offrira tant de faits merveilleux,  
 » tant de preuves convaincantes, que vous en serez étonné.  
 » Encore une fois, quand vous magnétisez, ce n'est pas  
 » pour vous, c'est uniquement pour le malade qui s'est  
 » livré à vos soins, à votre bienveillance, à votre charité.

» Il est fréquemment arrivé qu'un magnétiseur a continué  
 » le traitement d'un malade somnambule qui avait été  
 » obligé de se séparer de lui, et que ce malade lui a écrit en  
 » somnambulisme le détail de ses crises et ce qu'il fallait  
 » faire pour terminer sa guérison. Cela réussira toujours  
 » avec un magnétiseur prudent et un somnambule docile;  
 » mais si les précautions ont été mal prises, si le magnéti-  
 » seur néglige de s'occuper de son malade aux heures con-  
 » venues, il vaudrait cent fois mieux rompre le rapport et  
 » abandonner le malade à la nature (1). »

## § II. — Règles résumées de son exercice.

Si, sans aucun préambule, de ma propre autorité, et sans invoquer l'expérience des autres pendant soixante années, je vous avais entretenu de l'action à distance et de ses dangers, vous auriez hésité à me croire, et surtout vous auriez peut-être voulu *faire des expériences*. Je devais donc, en cette circonstance, continuer une tâche qui est pour moi bien douce et bien satisfaisante, c'est-à-dire m'appuyer des opinions de MM. de Puységur et Deleuze, en vous faisant connaître la magnétisation à distance.

Maintenant, je résumerai ainsi qu'il suit les instructions qui vous sont nécessaires :

Que votre malade soit ou non somnambule, n'agissez jamais sans le prévenir et sans vous être concerté avec lui sur le jour et l'heure où il voudra être magnétisé à distance,

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 253 à 360.

et ne le quittez pas sans l'avoir démagnétisé, comme si vous l'aviez sous la main.

Si votre malade n'est pas somnambule, magnétisez-le à distance, si vous connaissez bien sa position, s'il est sujet à des crises nerveuses ou à toute autre qui vous causerait des inquiétudes, mais seulement lorsqu'il s'agit de calmer ses douleurs ou de lui procurer du repos.

S'il est somnambule, demandez-lui, dans son sommeil, s'il convient de le magnétiser à distance; en cas d'affirmative, prenez toutes les précautions convenables, recommandez bien qu'il ne s'introduise pas d'étrangers dans la chambre où se tient le magnétisé; d'abord pour qu'on ne le trouble ni ne le touche, mais ensuite pour que votre fluide ne soit pas attiré et détourné, en tout ou en partie, par quelque personne présente qui se trouverait en harmonie avec vous et qui aurait elle-même besoin d'un secours magnétique.

Que votre somnambule et vous soyez tous deux bien exacts à l'heure convenue; et magnétisez comme d'habitude. Surtout, ne quittez pas votre somnambule sans l'avoir réveillé comme s'il était présent.

Si vous le magnétisez à l'heure de son coucher, informez-vous s'il n'y a point d'inconvénient à laisser le réveil s'opérer de lui-même, et agissez en conséquence.

Le lendemain de la magnétisation, ou aussitôt qu'il vous est possible, informez-vous des résultats obtenus, et guidez-vous sur ce que le malade vous dira.

---

## CHAPITRE X.

**De l'usage de la volonté sur les somnambules pendant leur sommeil.**

Si votre malade refuse sans motif, en somnambulisme ou en état de veille, de faire ce qu'il s'est prescrit à lui-même; si, par caractère ou par suite de son état, il a ce



ce qu'on appelle des caprices, vous ne le souffrirez pas, et à l'instant même ou à la séance suivante, mais toujours quand le malade est en somnambulisme, vous lui adresserez vos représentations.

Si le malade est un homme, vous lui ferez observer qu'il agit comme un enfant, tandis qu'il doit rester un être raisonnable. Si c'est une femme, vous aurez d'abord pour elle tous les égards convenables et capables de la déterminer à faire ce qui doit lui être utile.

Si votre malade hésite, élude ou résiste, vous userez de votre volonté sans avoir besoin de plus de paroles ou d'observations, et vous lui direz d'un ton ferme : « JE LE VEUX ! » Vous pouvez être assuré que la raison prendra le dessus et que vous serez obéi à l'instant même.

Règle générale : « Vous ne devez jamais vous laisser dominer par votre somnambule ; vous devez lui céder dans tout ce qui est pour son bien, et résister à ses fantaisies. Vous êtes pour lui une Providence bienveillante et attentive, mais juste et inflexible (1). »

## CHAPITRE XI.

### Des effets de la volonté au réveil des somnambules.

« Les somnambules, parfaitement isolés et dont les facultés intérieures ont acquis beaucoup d'énergie, se trouvent souvent, dit M. Deleuze, dans une disposition dont on peut tirer le plus grand parti pour leur faire suivre un régime, ou pour leur faire exécuter des choses utiles pour eux, mais contraires à leurs habitudes ou à leurs inclinations. C'est que le magnétiseur peut, après en être convenu avec eux, leur imprimer, pendant le somnambulisme, une idée ou une volonté qui les détermineront dans l'état de veille, sans qu'ils en sachent la cause.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 126.

» Ainsi le magnétiseur dira au somnambule : Vous restez chez vous à telle heure ; vous n'irez point ce soir au spectacle ; vous ne ferez pas difficulté de prendre tel remède ; vous ne prendrez pas de liqueur, pas de café ; vous ne vous occuperez plus de tel objet ; vous chasserez telle crainte ; vous oublierez telle chose ; etc... Le somnambule sera naturellement porté à faire ce qui lui aura été prescrit ; il s'en souviendra sans se douter que c'est un souvenir ; il aura de l'attrait pour ce que vous lui avez conseillé, de l'éloignement pour ce que vous lui avez interdit. Profitez de cet empire de votre volonté uniquement pour le bien du malade et de concert avec lui ; votre volonté n'agit probablement qu'en modifiant la sienne, et vous pourriez obtenir de lui des choses indifférentes auxquelles il se prêterait pour vous faire plaisir, mais ce serait agir contre l'esprit et le but du magnétisme.

» On profite souvent de l'heure du somnambulisme pour faire prendre au malade un remède pour lequel il a de la répugnance. J'ai vu une dame, qui avait de l'horreur pour les sangsues, s'en faire appliquer aux pieds pendant le somnambulisme, et dire à son magnétiseur : « Défendez-moi maintenant de regarder mes pieds, quand je serai éveillée. » En effet, elle ne s'est jamais doutée qu'on lui avait posé des sangsues (1). »

## CHAPITRE XII.

### Des procédés en usage pour le réveil des somnambules.

C'est ici que l'on peut dire que chaque magnétiseur a sa manière de réveiller un somnambule. Les moyens sont faciles à trouver ; là il n'y a pas besoin de savoir ; si l'homme

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 136 à 138. — Voir plus haut, page 583, ce que j'ai rapporté des avantages à retirer de l'insensibilité des somnambules.

ignore souvent les voies de création, il trouve toujours de lui-même les moyens de détruire son propre ouvrage.

Chaque magnétiseur a sa manière, et néanmoins il est très prudent de demander au magnétisé s'il peut en indiquer une qui lui soit particulière.

Le rapport magnétique s'établissant principalement par des frictions ou des passes faites de la tête aux pieds, il en résulte que, pour réveiller un somnambule, il suffit habituellement de lui faire devant le visage quelques passes en sens inverse. On s'aperçoit aussitôt qu'il éprouve une sensation extraordinaire; c'est que le rapport est détruit. On joint aussitôt à la démagnétisation quelques passes transversales depuis la tête jusqu'aux extrémités; on souffle à froid sur le front, et le malade se réveille.

Une fois rendu à la vie extérieure, s'il a de la peine à ouvrir les yeux, on fait des passes verticales sur ces organes; si les jambes sont pesantes et engourdies, on y fait quelques frictions par lesquelles on entraîne le fluide aux extrémités.

## SECTION DEUXIÈME.

DES TRAITEMENTS INDIRECTS, OU TRAITEMENTS DES MALADIES SUR  
CONSULTATIONS SOMNAMBULIQUES.

### CHAPITRE PREMIER.

**Du consentement nécessaire du somnambule à la consultation demandée.**

On a dit tant de choses sur le pouvoir de la volonté, qu'à entendre le vulgaire et les magnétisants du jour, il suffirait de dire à un somnambule *je veux*, pour qu'il obéisse à l'instant même. Les ignorants, les irréfléchis peuvent le croire, mais les hommes de bon sens voudront en avoir la

preuvé, et ils s'en informeront à de vrais magnétiseurs qui leur assureront le contraire.

« Un somnambule, dit M. Deleuze, est soumis à la volonté de son magnétiseur pour tout ce qui ne peut lui nuire, et pour tout ce qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité (1). »

Vous devez toujours consulter votre somnambule avant de le mettre en rapport avec un malade, afin de vous assurer préalablement s'il est disposé à faire ce que vous désirez de lui, car il peut avoir des motifs personnels qui l'en empêchent. En voici des exemples : « Une personne de la connaissance de madame de G..., dit M. de Puységur, m'ayant prié de la mettre en communication avec Morange qu'elle désirait consulter sur sa santé, je pris les mains de l'une et de l'autre, et je dis au somnambule : « Je désirerais que vous vous occupassiez de la santé de monsieur? » — « Je ne m'occupe pas de la santé des autres, répondit-il, je ne vois que pour moi... »

« Une jeune femme d'Oulchy-le-Château, petite ville à trois quarts de lieue de Busancy, était venue au traitement de mon arbre magnétique. Sa cure avait été de près de trois semaines, et pendant tout ce temps cette femme, quoique d'un caractère aimable et doux dans son état naturel, s'était toujours opiniâtrément refusée à consulter en somnambulisme sur les maladies des autres.

« Lorsqu'elle fut à son dernier jour de sommeil magnétique, annoncé par elle, je lui dis : « Vous serez guérie demain, madame, et j'en suis charmé; mais j'ai un reproche à vous faire, c'est de n'avoir été ni bonne ni com- plaisante ici pour personne.

» RÉP. J'aurais pu consulter tout aussi bien que les autres, monsieur, mais c'est que je ne l'ai pas voulu.

» D. Et pourquoi ne l'avez-vous pas voulu?

» R. C'est que cela aurait retardé ma guérison.

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, t. I, p. 186.

» D. En ce cas, vous avez très bien fait; mais comment » cela aurait-il pu vous faire mal?

» R. Il y a beaucoup de somnambules, monsieur, à qui » cela ne fait rien de s'occuper des autres; mais moi, cela » m'aurait dérangée de regarder *hors de moi*; c'est pour cela » que je ne l'ai pas voulu. »

» Cette particularité, ajoute M. de Puységur, du refus » que font certains somnambules de s'occuper des maux des » autres est cependant très digne de remarque; j'ai eu sou- » vent l'occasion d'en faire l'application, à la fatigue des » nerfs de leur tête qu'éprouvent presque toujours les som- » nambules lorsqu'on les force indiscrètement de consulter » contre leur gré (1). »

## CHAPITRE II.

### Des précautions préalables de toute consultation.

Vous devez vous assurer à l'avance que votre somnambule est assez clairvoyant pour voir le corps d'une autre personne aussi bien que le sien propre, et pour répondre aux questions qui lui seront faites sur une maladie qui lui est étrangère. Vous auriez dû attendre l'occasion d'en faire l'épreuve; si vous ne l'avez pas fait, vous n'assurerez pas qu'il soit au degré de clairvoyance convenable, et bien que que le plus grand nombre des somnambules aient la faculté de faire pour les autres ce qu'ils font pour eux-mêmes, vous agirez comme si le contraire devait arriver.

Vous consulterez à cet égard votre somnambule, vous lui demanderez s'il peut et veut voir le malade que vous désirez lui présenter; s'il refuse, vous n'insisterez pas, à moins que vous ne vous aperceviez que c'est un caprice ou un sentiment d'antipathie déraisonnable; auquel cas vous

(1) Puységur, *Recherches*, pag. 216 à 218.

emploierez votre volonté pour déterminer le somnambule à être plus charitable.

Quand il aura reconnu son tort, vous vous informerez s'il est bien sûr que la consultation ne le fatiguera pas.

Avant de mettre le malade en rapport, vous aurez pris tous les renseignements nécessaires sur un attouchement qui serait de nature à compromettre la santé du somnambule. Si vous doutez, vous vous ferez remettre un objet appartenant au consultant et qu'il aura porté sur lui ; vous le ferez toucher à votre somnambule, et vous saurez ainsi s'il n'éprouve point de répugnance à voir le malade lui-même.

Je vous renvoie à mon *Traité du magnétisme* (1), pour les autres précautions relatives à la présence des tiers dans un traitement.

### CHAPITRE III.

#### Du degré de clairvoyance nécessaire au somnambule consulté.

M. de Puységur, magnétisant un nommé Viélet, qui a été un de ses somnambules les plus remarquables, et le trouvant très clairvoyant pour lui-même, lui demanda s'il pourrait rendre compte de la maladie d'un autre: « Volontiers », répondit-il; mais je ne le pourrai pas longtemps, » car demain je n'y verrai plus (2). »

Cette restriction inspira à M. de Puységur les réflexions suivantes auxquelles, malgré soixante années de distance, je n'ai rien à changer :

« Les somnambules magnétiques ne doivent pas toujours être susceptibles de connaître les maladies des autres; » cette propriété n'étant qu'une sensation chez eux, s'affaiblit ou se perfectionne, suivant les états différents dans

(1) Voir plus haut, page 357 à 360.

(2) Puységur, *Mémoires*, page 352.

» lesquels ils se trouvent. *Tous ceux dont je me suis servi*  
 » comme médecins ont éprouvé cette alternative ; aussi  
 » est-ce avec une réserve infinie que je les questionne sur cet  
 » objet. Un somnambule magnétique n'est pas toujours mé-  
 » decin ; il peut souvent être très bon et très juste dans ses  
 » pronostics pour lui-même , et ne rien savoir juger dans  
 » les autres. Quelquefois , après avoir eu la propriété de se  
 » connaître , il peut perdre cette propriété , et ne la recou-  
 » vrer qu'à une certaine époque.

» Cette observation est bien nécessaire à méditer par  
 » ceux qui ont à conduire des somnambules magnétiques.  
 » Combien de fois , j'en suis certain , il a dû leur arriver  
 » d'être mécontents de leurs réponses , et de voir bien des  
 » personnes , mises en rapport avec eux , s'en retourner peu  
 » satisfaites de leur consultation , d'où s'ensuivent toujours  
 » des doutes fondés sur la réalité même de l'état de somnam-  
 » bulisme magnétique ! Hélas ! ce n'est pas aux malades som-  
 » nambules qu'il faut s'en prendre de toutes les incohé-  
 » rences et absurdités qui se rencontrent souvent dans leurs  
 » discours , mais bien aux magnétiseurs qu'une aveugle  
 » curiosité conduit la plupart du temps dans leurs expé-  
 » riences. On croit , parce qu'un être magnétique a eu la  
 » faculté de voir ou de juger une chose aujourd'hui , qu'il  
 » le pourra demain ; en conséquence , on appelle des té-  
 » moins pour juger de l'extrême sagacité du somnambule.  
 » Qu'arrive-t-il souvent ? c'est que l'état de la malade , qui a  
 » varié , a apporté en même temps du changement dans les  
 » sensations du somnambule. Néanmoins le magnétiseur  
 » veut qu'il parle , qu'il réponde ; et , son enthousiasme  
 » l'aveuglant , il finit par faire céder , sous l'empire de sa  
 » volonté , cet être magnétique qui , par complaisance pour  
 » lui , débite une quantité de rêveries (1). »

Voyons maintenant ce que dit M. Deleuze :

« Il n'y a pas de doute qu'il existe des somnambules

(1) Puységur, *Mémoires*, page 463.

» doués d'une telle lucidité , que lorsqu'on les a mis en rapport avec un malade , ils expliquent clairement l'origine , la cause et la nature de sa maladie et prescrivent les remèdes les plus convenables , en indiquant l'effet qu'ils doivent produire et les crises auxquelles on doit s'attendre. Ils annoncent une maladie qui doit se développer dans quelques mois , et les précautions qu'il faudra prendre lorsqu'on en apercevra les premiers symptômes ; ils voient même l'état moral du malade , pénètrent sa pensée et lui donnent des conseils en conséquence ; mais ces somnambules sont rares , et ceux même qui ont donné des preuves de cette inconcevable clairvoyance ne la conservent pas toujours et ne la possèdent que dans certains moments.....

» Ne doutons donc point des facultés des somnambules , mais soyons d'autant plus prudents que nous nous trouvons engagés dans une carrière dont nous ne connaissons pas les écueils (1). »

Les somnambules d'aujourd'hui , n'étant pas moins infailibles que ceux de 1784 et de 1825 , il en résulte que les avis des somnambules parlant pour autrui , doivent être encore plus sévèrement contrôlés que lorsqu'ils parlent pour eux-mêmes.

#### CHAPITRE IV.

**De la nécessité de connaître préalablement la maladie du consultant.**

Si vous ne vous informez pas de la nature de la maladie pour laquelle on veut avoir une consultation , il en résultera probablement des désagréments pour vous , et des dangers pour le somnambule.

En ce qui vous concerne , il vous sera absolument impos-

(1) Deleuze , *Instr. prat.* , 298.



sible de juger votre somnambule, puisque vous ignorez complètement l'état du consultant; si votre somnambule éprouve une douleur dans une partie du corps, et que le consultant dise qu'il ne la ressent pas, vous ne pourrez pas apprécier une sensation qui peut être fort exacte, parce qu'elle se rapportera, non à l'état présent ou futur du consultant, mais seulement à des circonstances antérieures.

Si votre somnambule est très lucide pour indiquer des remèdes, il ne l'est peut-être pas autant pour découvrir la nature et le siège des maladies; alors il se fatiguera à les chercher, — chose fort inutile et de pure curiosité, — et lorsqu'il s'agira d'indiquer le remède qui doit guérir, sa clairvoyance s'en ressentira, vous n'arriverez point à votre but, et l'on n'aura plus de confiance en vous ni dans votre somnambule.

Mais voici qui est plus important :

Si le consultant est atteint d'une exaltation nerveuse très intense, il est possible que votre somnambule ressente une secousse très violente en recevant la main du consultant dans la sienne; chose que vous n'aurez pas pu prévoir, puisque vous ne connaissez pas la maladie et que vous n'avez pris aucune précaution relative. Il en résultera que votre malade perdra sa lucidité au moins pour toute la séance, peut-être pour plusieurs jours.

Si le consultant est épileptique, s'il est atteint d'une maladie vénérienne ou contagieuse, vous risquez de faire beaucoup de mal à votre somnambule; vous compromettrez sa santé, peut-être sa vie, et tout cela fort inutilement.

Vous aurez donc tous les torts de votre côté, et vous ne serez point excusable d'avoir voulu satisfaire la curiosité du consultant qui ne devait lui-même s'occuper que de sa santé.

Si vous doutez de ce que je vous dis, je vais vous en donner la preuve en vous citant des cas particuliers où la santé de votre somnambule pourrait être compromise par votre ignorance, votre curiosité ou votre faiblesse.

---

---

## CHAPITRE V.

**De la nature des maladies du consultant considérée comme cause  
dirimante des consultations somnambuliques.**

J'ai parlé, dans le *Traité du magnétisme* (1), des inconvénients et des dangers de la chaîne; j'ai dit qu'il y avait des maladies qui pouvaient se communiquer par l'attouchement; je suis obligé de faire ici les mêmes observations et même d'en ajouter de nouvelles.

Toutes les maladies qui peuvent être contagieuses, la petite-vérole, diverses maladies de la peau, l'épilepsie, les maladies scrofuleuses, les maux vénériens, la dysenterie, la diarrhée, la catalepsie; et même les affections nerveuses très intenses, doivent, sinon empêcher toute communication avec un somnambule, au moins faire prendre toutes les précautions possibles. Ma pratique m'en a offert la preuve, et de tout temps les mêmes effets ont été observés.

« J'ai consulté un jour Viélet, dit M. de Puységur, sur  
» les espèces de maladies qui pouvaient se communiquer le  
» plus aisément aux somnambules; lui-même en avait fait  
» deux ou trois fois la triste expérience. La réponse qu'il  
» me fit par écrit et que je conserve, fut que les plus dan-  
» gereuses étaient : *L'épilepsie, le scorbut, la diarrhée, la*  
» *paralysie froide, la goutte sciatique, la gale, les humeurs*  
» *froides, et tous les maux vénériens.*

» Il ne convient, ajoutait-il, qu'aux magnétiseurs de  
» traiter ces espèces de maux, parce que leur action et leur  
» volonté en repoussent les influences; au lieu que les  
» somnambules donnent et reçoivent la fluidité, la transpi-  
» ration, et que l'action du mal, arrivant chez eux en même

(1) Pages 136 à 138.

» temps que la sensation, ils sont susceptibles de prendre  
» bien vite ce qu'ils ont voulu faire dissiper (1). »

Ce que dit le somnambule Viélet est de la plus exacte vérité; un somnambule prendra plus aisément les symptômes morbifiques qu'un magnétiseur, et surtout s'il est mis en communication sans aucun avertissement préalable.

Dans le cas où l'on est incertain sur le caractère de la maladie, il y a des moyens de s'en assurer et d'éviter tout contact fâcheux avec, ou du moins on prédispose très bien le somnambule sans lui causer aucune émotion ni lui faire de mal. J'en parlerai après avoir cité les résultats de communications imprudentes.

## CHAPITRE VI.

### Du danger des consultations accordées sans connaissance préalable de la maladie du consultant.

« Agnès Rémont, dit M. de Puységur, était près de sa  
» guérison radicale, et je me félicitais ainsi moi-même de  
» l'avoir amenée aussi heureusement au terme de sa mala-  
» die, quand, pour son malheur et plus encore pour le mien,  
» j'eus l'imprudence ou plutôt l'ignorance de lui donner à  
» toucher une jeune malade arrivée dans la soirée, qui tom-  
» bait d'épilepsie, et qui était presque entièrement paraly-  
» tique. Cette femme était habile dans la connaissance des  
» maladies; elle fit sa consultation fort tranquillement et  
» avec sa clarté ordinaire; mais au bout de sept à huit mi-  
» nutes qu'elle avait employées à toucher cette petite fille,  
» quelle fut ma surprise de lui voir retirer précipitamment  
» ses mains et me dire, après un cri d'effroi qui ne peut se  
» rendre, *qu'elle venait d'attraper du mal*; que l'humeur de  
» paralysie et d'épilepsie, qu'elle venait de reconnaître, *s'était*  
» *jetée sur son propre corps!* »

(1) Puységur, *Mémoires*, 377.

» Dans le même moment elle est prise de maux de nerfs...  
 » Ah! monsieur, me dit-elle, je suis perdue!... »

» J'ai rapporté plus haut, et dans le *Magnétisme Catholique* (1), les suites affreuses de cette communication qui a failli coûter la vie à M. de Puysegur; je passe aux observations qu'elle lui a suggérées.

« La susceptibilité qu'ont les malades en crise magnétique  
 » de gagner avec promptitude certaines maladies m'a été  
 » plusieurs fois démontrée. J'ai vu des somnambules ma-  
 » gnétiques au milieu d'une nombreuse chaîne de malades,  
 » demander à quitter leur place en disant que leurs voisins  
 » leur faisaient du mal; d'autres s'en éloigner eux-mêmes  
 » avec précipitation, et souvent j'ai eu à parer aux acci-  
 » dents causés par l'approche de certains individus...

» Le danger que courent les somnambules, en touchant  
 » certains malades, ne doit cependant pas effrayer au point  
 » de ne plus les consulter sur les maladies des autres, mais  
 » il faut le faire avec précaution... Tous les somnambules  
 » magnétiques ne sont pas, je crois, aussi susceptibles les  
 » uns que les autres; la faiblesse, chez eux, est une indica-  
 » tion de leur susceptibilité! La femme Rémont me disait  
 » que l'humeur d'épilepsie et de paralysie ne s'était ainsi  
 » fortement jetée sur elle qu'en raison de la pureté de son  
 » sang: — Jeviens, disait-elle, d'avoir plusieurs révolutions  
 » qui ont renouvelé mon sang; j'avais le corps aussi sain  
 » qu'un enfant qui vient de naître; et à raison de ma fai-  
 » blesse, l'abondance d'humeurs de cette petite fille s'est  
 » bien vite répandue sur moi. Elle ajoutait même que, si  
 » elle l'eût touchée plus longtemps, la malade, à ses dépens,  
 » se serait peut-être trouvée soulagée (2). »

Je ne crois pas avoir besoin d'ajouter un seul mot pour prouver la nécessité d'être prêt à tout événement quand on permet une consultation, et, ce qui est tout aussi important, combien il est intéressant de prendre, avant toute

(1) Voir plus haut, page 338, et *Magnétisme catholique*, page 98.

(2) Puysegur, *Mémoires*, 368 à 379.

communication, les renseignements les plus exacts sur la nature des affections du consultant.

---

## CHAPITRE VII.

### **Des moyens de communications consultatives entre un malade et un somnambule.**

Lorsqu'on viendra vous consulter sur l'état d'un malade qui ne pourra se rendre auprès de votre somnambule, et dont on ne pourra vous décrire exactement la maladie, ou bien, lorsque vous craindrez de mettre votre somnambule en contact immédiat avec le consultant à cause de la nature de sa maladie, vous vous ferez remettre un objet qu'il aura porté sur lui; par exemple, l'étoffe ou la compresse qui aura recouvert une tumeur, un gilet ou la chemise d'un paralytique, d'un épileptique; ou encore des cheveux du malade.

Si ce sont des cheveux, le malade aura dû les couper lui-même, les mettre également lui-même dans un papier qu'il fermera et qui ne sera ouvert que par le somnambule; cette précaution est indispensable pour qu'il n'y ait aucun mélange de fluides. En touchant les cheveux, il est très probable que le somnambule verra la maladie.

Si c'est un gilet, le somnambule l'endossera, si toutefois il n'a pas de répugnance, et il est probable qu'il ressentira à l'instant les mêmes douleurs que le consultant.

Si c'est une étoffe qui a couvert une plaie ou une tumeur, après quelques essais on verra le somnambule appliquer l'étoffe sur celui de ses membres correspondant au membre affecté et décrire la maladie (1).

(1) Voir Deleuze, *Instr. prat.*, 425 et 300 à 313.

---

---

### CHAPITRE VIII.

#### **De la direction du somnambule pendant la durée de la consultation.**

Pendant le cours d'une consultation, le malade et le somnambule resteront dans un isolement complet ; le témoin ne doit pas dire un seul mot ; le médecin du malade doit s'annihiler, et s'il n'était pas initié au magnétisme, le magnétiseur lui aura fait part des conditions sous lesquelles il est admis au traitement (1). A l'égard du magnétiseur, il doit être très attentif aux aperçus du somnambule et prêt à écrire ses explications et ses descriptions.

Le malade ne doit entretenir le somnambule que de sa santé ; si la conversation s'engage sur un autre point, vous ne le permettrez pas.

Si votre somnambule est assez lucide pour découvrir la nature, le siège des maladies et le remède qui doit opérer la guérison, vous ne lui communiquerez rien de ce qui vous aura été dit à ce sujet ; mais si vous savez à l'avance qu'il ne joint pas, à l'instinct des remèdes, la faculté de découvrir la nature et le siège des maladies, vous lui direz ce que vous en savez pour ne pas le fatiguer inutilement et pour employer la plénitude de ses facultés à connaître le remède convenable.

Ne perdez pas de vue que les magnétisés ne sont pas toujours au même degré de clairvoyance, et faites bien attention à toutes les paroles de votre somnambule.

S'il décrit parfaitement, de l'aveu du consultant, les symptômes de la maladie ; s'il en indique l'origine, s'il parle des remèdes qui ont été employés et de l'effet qu'ils ont produit, toutes choses que vous ignorez vous-même, il est évident qu'il apprécie parfaitement l'état de celui qui consulte.

(1) Voir plus haut, page 339.

Si le somnambule n'est pas d'accord avec le malade, s'il décrit des symptômes que celui-ci assure lui être étrangers, informez-vous du malade s'il ne les aurait pas ressentis autrefois; parce qu'il serait très possible, ainsi qu'on l'a souvent vu, qu'ils eussent laissé des traces dans la partie du corps explorée par le somnambule.

Si le malade nie les symptômes annoncés, demandez alors à votre somnambule comment il se fait qu'il ne soit pas d'accord avec le consultant, et priez-le de bien examiner s'il ne verrait pas, dans les symptômes annoncés, le germe d'une maladie à venir. Si le somnambule et le malade persistent, c'est que l'un ou l'autre se trompe; auquel cas vous levez la séance.

Si vous vous apercevez que le consultant agisse ainsi pour faire une expérience, s'il vous est démontré qu'il s'efforce de mettre le somnambule à l'épreuve, levez encore la séance et adressez vos reproches au malade.

Si le malade et le somnambule sont d'accord, agissez comme je vous l'ai recommandé plus haut (pag. 636).

## CHAPITRE IX.

**De la durée des consultations et du nombre de celles qui peuvent avoir lieu en un jour.**

On ne peut pas assimiler la durée d'une consultation somnambulique à une séance de magnétisation. A moins de cas extraordinaires, celles-ci sont habituellement d'une demi-heure, mais la durée des consultations somnambuliques ne peut se déterminer, à cause des développements dans lesquels le malade et le somnambule entrent respectivement.

Généralement un somnambule doit avoir bien vu la maladie, indiqué les remèdes et répondu aux observations du malade en trois quarts d'heure.

Quel que soit, au surplus, le temps que l'on accorde au malade, il faut prendre garde qu'il ne fatigue le somnambule par des redites inutiles.

Lorsqu'une consultation est terminée, si vous en avez promis une seconde à un autre malade pour le même jour, vous ne devez pas mettre le somnambule en communication : 1° sans le prévenir, 2° sans le magnétiser pour le purifier du contact du premier malade; 3° sans laisser un intervalle entre la première consultation et la seconde.

Lorsqu'un somnambule fait métier de consulter uniquement pour gagner de l'argent, il ne regarde point au nombre de personnes, ni à la fatigue qu'il pourra éprouver; tantôt l'amour du gain finit par le dominer, même en somnambulisme; tantôt il s'abuse sur ses propres moyens et croit être aussi lucide à la dernière consultation qu'à la première.

Il y a à Paris des somnambules qui donnent dix consultations, et plus, par jour; la première ne vaut quelquefois pas mieux que la dernière; mais le consultant, qui ne vient pas dans le premier moment, est assuré de n'être témoin que de divagations, le somnambule lui prêtant les symptômes morbifiques qu'il a reconnus dans les premiers malades pour lesquels il a consulté. « Dans ce somnambulisme; dit le docteur Koreff, on manque de signes positifs pour distinguer l'inspiration instinctive d'avec la routine et la réminiscence; et, dans les maladies graves, on ne saurait se décider à suivre aveuglément les conseils de tels somnambules, lorsqu'il s'agit de prendre une route opposée à celle qui est tracée par la science médicale (1). »

Le nombre des consultations dépend, il est vrai, des facultés et de l'état du somnambule; il faut le consulter et l'éprouver à cet égard, mais trois consultations en un jour sont ordinairement tout ce qu'il faut en attendre, et il ne

(1) Koreff, 427.



doit point y avoir plus de deux jours de consultations par semaine (1). Quelquefois c'est beaucoup trop.

## CHAPITRE X.

### Règle générale de tout traitement sur consultation somnambulique.

A tout malade qui demande à consulter un somnambule, ou à la personne qui se présente pour lui, vous devez adresser cette question : « Pour quelle nature de maladie désirez-vous consulter ? » En voici les raisons.

D'abord il est possible que la consultation soit à peu près inutile. Si, par exemple, il s'agit de rhumatisme, d'épilepsie, de paralysie, vous pouvez donner la réponse vous-même, car le somnambule ne manquerait pas de dire : » Faites-vous magnétiser ; » il pourrait tout au plus ajouter quelques indications sur les procédés à employer. Vous n'avez donc pas besoin de fatiguer votre somnambule par une consultation spéciale ; et si cette consultation vous est payée, vous ne devez point la donner, si vous savez qu'elle est en quelque sorte inutile, ou au moins vous devez préalablement faire part au consultant de ce que vous pensez et de ce que vous savez.

En second lieu, en raison des dangers ou des inconvénients qui peuvent avoir lieu et que je vous ai fait connaître, vous ne devez point mettre votre somnambule en contact avec une personne dont vous ne pouvez apprécier l'état sanitaire.

Il y a, enfin, un troisième et dernier motif pour que vous en agissiez ainsi. Il ne serait pas impossible que l'on fût venu vous demander une consultation dans un tout autre but que celui annoncé, c'est-à-dire par curiosité, pour voir votre somnambule ou pour l'interroger sur un

(1) Voir sur ce sujet Deleuze, *Instr. prat.*, 124 à 126, et 300 à 311. — Koreff, 427, 428, 432 à 434.

autre sujet qu'une maladie, et c'est ce que vous ne devez pas souffrir; votre somnambule ne doit s'occuper que de médecine.

Si le malade, ou la personne qui vient pour lui, refuse de vous dire la nature de la maladie, vous refuserez à votre tour la consultation. Écoutez, à ce sujet, mes observations et mes explications.

Si l'on est venu chez vous, c'est que vous êtes connu pour médecin-magnétiseur ou comme magnétiseur instruit en médecine magnétique; on vous a choisi sur votre réputation et sur celle de votre somnambule; dès lors, que signifie la réticence dont on use à votre égard? Quand on va chez un médecin pour lui demander ses conseils, on ne lui donne rien à deviner; on lui expose tout à découvert; quand on vient chez vous, il faut qu'il en soit de même; sinon l'on vous fait injure, et alors vous devez faire respecter votre caractère.

« Mais, direz-vous, on peut avoir confiance en moi et » douter des facultés de mon somnambule! »

Quelle conclusion en voulez-vous tirer? que c'est au consultant à décider si votre somnambule est bon ou mauvais? alors les rôles sont donc changés: c'est lui qui serait savant en magnétisme; au lieu de donner des leçons, vous en recevriez; et tel qui n'aurait jamais vu de somnambule en pourrait donc savoir en un quart d'heure plus que vous? Pour votre honneur, j'aime à croire le contraire.

Ne donnez pas de consultation si vous doutez des facultés de votre somnambule; mais vous seul pouvez en juger et non le consultant. S'il vous dit que votre somnambule n'est pas bon, il doute de vous-même, de votre savoir, de votre jugement; c'est donc toujours vous faire injure.

— « Mais il y a une différence entre les traitements médicaux et magnétique; le médecin est obligé de demander très souvent ce qui ne frappe pas la vue, tandis qu'un somnambule doit voir ce qui est caché! »

Vous êtes dans l'erreur. Un somnambule a la faculté de

voir l'intérieur des corps, mais il ne s'ensuit pas qu'il doive l'exercer *sans nécessité*; il serait même possible qu'il cherchât longtemps la nature du mal, tandis qu'il vous aurait de suite indiqué le remède, si vous ne l'aviez pas fatigué par une perquisition inutile. Ensuite, vouloir opiniâtrément qu'il devine la nature d'une maladie, c'est une expérience physiologique, et vous ne devez jamais faire d'expérience. Ainsi faites-vous déclarer la nature de l'affection, ou croyez que l'on n'a pas confiance en vous et en votre somnambule.

— « Mais cependant les somnambules n'aiment pas à être » guidés, et vous recommandez vous-même de les abandonner à leur instinct! »

Vous m'avez mal compris. Vous n'avez pas besoin de faire connaître la nature de la maladie, puisque votre somnambule doit la trouver de lui-même; et si vous en êtes instruit, vous seriez bien ridicule de le lui dire, *encore sans nécessité*, puisque par votre silence vous obtenez la preuve *légitime* et non *expérimentale* qu'il possède la faculté de divination. La recommandation que je vous fais ne concerne donc que le malade et vous : c'est-à-dire qu'en vous cachant son mal, le consultant *vous force* à faire une expérience; il exige que vous soumettiez votre volonté à la sienne, et c'est justement ce que vous ne devez pas souffrir.

— « Mais en exigeant l'aveu du genre de maladie pour laquelle on demande une consultation, le malade peut croire que le magnétiseur en informe le somnambule! »

Si le malade le croit, il prend le somnambule pour un imposteur et vous pour un charlatan; raison de plus pour refuser de se prêter à ses exigences. S'il vous donne à entendre ce que vous venez de me dire, adressez-lui vos reproches de sa méfiance, et dites-lui que vous ne pouvez rien pour lui.

S'il s'excuse en disant que sa confiance au magnétisme serait entière dans le cas où le somnambule devinerait sa maladie, dites-lui positivement qu'en entrant chez vous il a dû avoir toute confiance, et que si vous n'êtes point assez

heureux pour la lui inspirer, vous espérez qu'un autre aura cet avantage.

Car, remarquez-le bien, et faites-le remarquer au malade : à quoi sert-il de faire deviner la maladie? Cela guérira-t-il le consultant? Certainement non, et il lui faudra ensuite l'indication des remèdes. Pourquoi donc ne point arriver tout de suite au but, sans détours, prestiges ni divination?

— « Mais jusqu'à ce moment on a pratiqué ainsi, et vous » êtes le premier qui établissez une règle aussi sévère! »

Je le reconnais avec vous; mais c'est qu'il y a une démarcation nécessaire à établir entre ce qui a été fait jusqu'à ce jour, et ce qui doit se faire à l'avenir. Tant qu'une science est dans l'enfance, on use de tous les moyens pour la propager; mais lorsqu'elle forme un corps de doctrine, il en est autrement.

Lorsque Mesmer présenta sa découverte, il établit des traitements où le public était admis. Était-ce là le meilleur moyen de guérir les malades et d'apprécier les effets magnétiques? Certainement non, c'était même le plus mauvais, mais il fallait donner de l'éclat, de la publicité à la découverte, et sous ce rapport seulement ce moyen était le meilleur que l'on pût imaginer. A-t-on continué de traiter les malades en public? Non, on s'en est bien gardé, à cause des dangers et des inconvénients attachés à ce mode de magnétisation (1).

A défaut de traitements publics, comment s'y est-on pris pour constater les guérisons? On a fait dresser chez des notaires, ou l'on a déposé chez eux, des certificats où de notables personnes ont attesté l'état des malades avant leur entrée en traitement et leur guérison due au magnétisme? Pourquoi ne fait-on plus ainsi aujourd'hui? C'est que ce moyen s'est usé avec le temps, et que le magnétisme s'étant répandu par toute la France, on en a cherché un autre, celui des expériences.

(1) Voir les opinions de MM. de Puységur et Deleuze, pag. 360 à 366.

Or, vous savez où mènent les expériences ? D'abord elles nuisent au malade ; ensuite elles sortent de la sphère médicale, et tel qui fait de la médecine curative ne doit pas s'occuper d'autre chose : « Je ne donne de conseils, dit » Hippocrate, que pour guérir le corps humain (1). Ouvrez Deleuze et Puységur, vous les verrez toujours dire : « Ne » faites rien par curiosité ; vous ne devez pas magnétiser » pour vous ni pour les autres, mais pour le malade (2). »

— « Mais avec une pareille mesure, on ne convaincra » pas les incrédules ? »

Dans l'état où est aujourd'hui le magnétisme, il ne faut plus s'occuper des incrédules ; tout le monde sait que les magnétiseurs et les somnambules prétendent guérir les maladies ; cela est ou n'est pas ; les hommes qui se portent bien ne viendraient à vous que par curiosité, et vous devez éloigner les curieux. Ouvrez encore Deleuze : « Puisse » l'instruction que je donne aujourd'hui, vous dit-il à ce » sujet, éviter aux autres les nombreuses fautes que j'ai » commises avant de m'être éclairé par ma propre expérience (3) ! » S'ils veulent se convaincre, ils viendront bien d'eux-mêmes, vous ne devez pas les aller chercher sans nécessité ; ouvrez Puységur : « Ne vous pressez pas de voir prouver, le temps fera mieux que tous vos efforts ; » au lieu de vous occuper à faire des expériences pour autrui, employez vos moments à en faire pour vous-même. » Que votre science se perfectionne dans la solitude et le » secret, de manière à paraître avec tous ses avantages, » quand elle trouvera l'occasion favorable de se produire » au grand jour (4). » Enfin s'ils tombent malades, ils sont suffisamment prévenus, et ils viendront à vous s'ils ont de la confiance au magnétisme. S'ils n'en ont pas, vous ne

(1) Hippocrate, *Traité des songes*.

(2) Puységur, *Mémoires*, 367. — *Recherches*, page 14. — Deleuze, *Hist. crit.*, tom. I, 208, 212. — *Instr. prat.*, 106, 153, 260.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 120.

(4) Puységur, *Mémoires*, 218.

devez point les recevoir ; car on ne peut pas nier devant vous le magnétisme et ses effets curatifs, sans vous faire une injure personnelle, sans insulter la science, ceux des honnêtes gens qui la pratiquent, et la mémoire des hommes laborieux qui l'ont fait ce qu'elle est aujourd'hui.

— « Mais vous ne défendrez pas au moins d'instruire et » convaincre les médecins qui ignorent ou nient le magné-  
» tisme ? »

L'un est aussi inutile que l'autre, et je ne vous ferai encore ici aucune concession.

Vous demandez à instruire les médecins incrédules ! Mais s'ils le veulent sincèrement, ils n'ont pas besoin d'avoir recours à vous. Comptez-vous donc pour rien les ouvrages de Mesmer, Puységur, Bruno, Roullier, Deleuze et de tant d'autres ? Que pourriez-vous enseigner aux médecins, dites-le-moi, je vous prie, sinon les leçons que vous avez vous-même reçues et dont ils peuvent également profiter ? S'ils ne le veulent pas, vous ne serez certainement pas plus heureux, puisque vous ne savez que ce que l'on vous a enseigné, et qu'ils font peu de cas de votre science.

Vous parlez de les convaincre ! Comment pouvez-vous croire que vous porterez la conviction chez des hommes qui insultent chaque jour ceux de leurs collègues qui avouent leurs croyances magnétiques ? Sous Mesmer, la Faculté rayait du tableau médical les médecins magnétiseurs, aujourd'hui une partie de l'Académie de Paris les traite de *compères*, et ce n'est qu'au bon sens public seul que l'on doit les progrès magnétiques.

N'espérez donc pas la conversion d'hommes de quarante à cinquante ans et plus, qui sont enrayés depuis trente ans dans l'ornière de la routine ; laissez-les mourir sous la croûte épaisse d'ignorance qui les aura enveloppés pendant leur vie, et comptez plutôt sur la jeunesse qui peuple en ce moment les écoles.

— « Mais nous mourrons aussi, à notre tour, avant d'a-  
» voir vu le triomphe de la cause magnétique ? »

Ici, avant de répondre à votre question, j'en ai une à vous faire : « Est-ce que vous doutez du succès de la cause magnétique? Non certainement, me répondez-vous! » Eh bien alors, c'est absolument pour vous comme s'il était arrivé. Je concevrais vos désirs, si vous pouviez douter; mais comme vous ne le pouvez pas, vous êtes aussi avancé que celui qui viendra quand vous n'y serez plus.

Ensuite, pourquoi donc croyez-vous que vous devez jouir d'un bonheur que tant d'autres n'ont pas eu? Est-ce que vos services ont dépassé ceux de Deleuze et de ses prédécesseurs? je suis sûr du contraire; dès lors que demandez-vous, et pourquoi le temps hâterait-il sa marche exprès pour vous, quand tant d'autres sont morts sans voir triompher la cause pour laquelle ils avaient combattu.

— « Il est si dur de ne point recevoir la récompense de ses efforts et de ses peines! »

Comme je vous écris sans vous connaître, je puis vous parler librement; je vais donc vous faire, à vous, qui que vous soyez, le compte de vos services magnétiques prétendus ou réels; je vous indiquerai ensuite le genre de récompense auquel vous devez vous attendre.

D'abord êtes-vous somnambuliseur ou magnétiseur? Si vous êtes somnambuliseur, vous ne vous intéressez au magnétisme que parce qu'il vous amuse ou qu'il vous rapporte de l'argent. Dans le premier cas, vous êtes payé à l'avance par le plaisir que vous avez éprouvé. Si vous en avez procuré aux autres, on vous a mis dans la main le prix de votre course ou de votre temps et celui des *farces* de votre somnambule; vous et lui, vous n'avez rien à réclamer. Vous êtes au contraire les débiteurs du magnétisme que vous avez exploité et dont vous avez fait commerce public.

Non seulement vous ne pouvez prétendre à une récompense, mais vous mériteriez une punition pour avoir osé mêler l'art sacré de la médecine à vos actes de bateleur. Tout vous a été bon, pour ramasser quelques écus : méde-

cine, magnétisme, tours de force et fantasmagorie, vous avez tout mêlé, tout prostitué, à tel point que vous ne savez plus vous-même ce que vous êtes. Vous ne pourriez pas dire que vous êtes réellement magnétiseur, puisque vous ne savez rien du magnétisme, et vous n'osez pas avouer que vous êtes *marchand magnétiseur*; malheureusement le public le dit pour vous; et le négociant honnête et laborieux est bien loin de se trouver honoré du rapprochement.

— « Mais il n'y a pas que la médecine à étudier dans le » magnétisme ! »

Sans doute. Si je vous voyais appliquer les facultés de vos somnambules au perfectionnement de la physique et de la chimie, à l'augmentation des sciences, à l'amélioration des biens de la terre, j'applaudirais à vos travaux.

— « Mais je ne suis point un savant; je cherche à gagner « ma vie, au milieu d'une société qui ne veut que du plaisir ! »

Alors, si vous n'êtes ni médecin, ni homme de science, pourquoi donc vouloir le paraître? Et quand vous êtes dans les derniers rangs de la société, pourquoi, sans aucun mérite acquis par d'honorables travaux, aspirez-vous à monter au premier? Est-ce que, sur nos places publiques, les marchands d'eau de Cologne disent qu'ils sont médecins? Les escamoteurs, qui n'ont besoin que de leurs mains, ont-ils des prétentions aux œuvres de l'esprit?

Parce que la société actuelle fait, de tout, plaisir ou argent, est-ce une raison pour que ce qui est mal soit bien? Parce qu'il y a des écrivains qui ne respectent pas la langue française, et que la société encore plus ignorante les prend pour de grands hommes, faut-il écrire sans règles ni principes? Parce qu'il y a des poètes qui sont à peine dignes du Boulevard, et que la société ne sait plus distinguer un brodequin d'avec un cothurne, est-ce un motif pour leur ouvrir les portes du Théâtre-Français? Parce qu'il y a des traducteurs et des auteurs qui donnent à faire les ouvrages qu'ils publient sous leur nom, faut-il les croire aussi des savants? Et vous,



parce que vous avez un somnambule dont les facultés instinctives sont exaltées, dois-je en conclure que vous êtes un homme de génie? Votre conduite prouve le contraire; vous n'avez donc à rien prétendre au jour des récompenses magnétiques; tâchez même qu'on ne vous y voie pas.

Êtes-vous réellement magnétiseur? Ce que j'ai à vous dire prendra un autre caractère :

Vous avez parlé de récompense? Je ne vous dirai rien de l'argent que vous aurez pu recevoir depuis quelques années pour prix de vos soins; il était juste que vous fussiez indemnisé de vos études, de vos peines et du temps que vous avez employé à guérir vos semblables; mais n'êtes-vous pas grandi à vos propres yeux, depuis que vous pratiquez le magnétisme? Possesseur d'une admirable découverte, qui est encore un mystère pour tant d'autres, n'êtes-vous point payé à l'avance par l'estime que vous vous portez à vous-même et le bien que vous avez déjà fait aux autres?

— « Oui, sans doute, mais enfin le moment viendra où  
 » le magnétisme sera universellement reconnu, où la pro-  
 » fession de magnétiseur sera honorée, et la mémoire de  
 » Mesmer respectée; vous ne pouvez pas éteindre en nous  
 » le désir de voir arriver l'époque qui justifiera le magnétisme  
 » et les magnétiseurs?

Ce n'est ni ma volonté, ni mon intention; espérez, j'espère bien moi-même; mais que ce soit avec une sagesse qui vous laisse le libre exercice de vos facultés spirituelles; agissez toujours comme si vous ne deviez point voir ce jour tant désiré, afin que les événements qui pourraient le retarder n'attristent point votre âme. Voyez le présent, et ne doutez pas de l'avenir.

Voulez-vous hâter le moment du triomphe? Je vais vous en donner les moyens; s'ils vous sont inutiles, parce que vous avez déjà fait vos preuves, ils ne seront pas perdus pour ceux qui voudront essayer leurs forces.

Si vous êtes simplement praticien, et non écrivain, occupez-vous avec ardeur de la guérison des maladies. Pour y

arriver sûrement, étudiez la physique, la médecine, la chirurgie, afin de ne jamais vous tromper sur les effets que vous produirez, et de reconnaître les maladies aussi bien qu'un médecin ou qu'un somnambule. Vous serez alors un homme recommandable, on viendra vous consulter dans les cas embarrassants, votre réputation grandira chaque jour et le magnétisme avec elle.

Voulez-vous être à la fois praticien et écrivain ? Ici, votre tâche est bien plus pénible ; il vous faudrait, en quelque sorte, deux vies au lieu d'une : sans doute, vous pouvez vous placer bien haut dans l'estime publique, mais votre plan de conduite demande une grande force de caractère.

Suivant le précepte d'Horace, il faut neuf ans entiers pour faire un bon livre ! Retranchez donc dix ans de votre vie ; renoncez au monde, aux plaisirs, aux distractions, aux jouissances ordinaires, à tout ce qui pourrait vous arracher à vos travaux. Enfermez-vous dans votre cabinet et n'en sortez que pour les relations indispensables avec le monde extérieur.

Avez-vous quelques habitudes ? rompez-les ; elles vous prendraient un temps que vous devez à l'étude. Vos sens parlent-ils ? faites-les taire en travaillant sans cesse ; pesez toutes vos paroles ; ne tenez pas compte de vos premières idées ; laissez-les reposer ; éloignez-les de vos yeux et de votre esprit ; appelez-en d'autres pour reprendre plus tard les premières et apercevoir plus facilement leurs défauts. Entourez-vous de bons somnambules et de praticiens sages ; comparez leur manière de voir à la vôtre ; compulsez les bibliothèques ; recherchez les pratiques du moyen-âge, du bas-empire et de l'antiquité ; rapprochez et comparez avec celles qui sont aujourd'hui en usage. Apprenez l'allemand et profitez des progrès que les peuples du Nord ont fait dans la pratique ; mettez-les en parallèle avec les nôtres ; rendez justice à la supériorité de l'une ou de l'autre nation, et faites valoir leurs mérites respectifs ; rassemblez ensuite

tous vos matériaux, mettez-les en ordre, relisez et vous mettrez probablement au jour un bon ouvrage.

— « Alors ? »

Alors, on dira que vous êtes laborieux et persévérant; quelques hommes studieux liront vos livres avec intérêt; vous aurez d'honorables visites par des personnes qui vous seront étrangères et qui voudront faire votre connaissance. Qui sait si l'on ne placera pas votre nom à côté de ceux de Puységur et Deleuze? vous recevriez ainsi la plus belle récompense que puisse attendre un magnétiseur.

Quant à l'avenir, il nous appartient à tous, mais souvent il nous échappe; n'y comptez donc pas. Vous n'êtes pas plus sûr de voir le jour du triomphe du magnétisme que de vivre demain; mais tenez-vous toujours prêt à le saluer, car il vous devancera peut-être! Hâtez-vous donc de mériter la place que vous voulez occuper.

## LIVRE CINQUIÈME.

DE LA DIRECTION DES SOMNAMBULES.

### CHAPITRE PREMIER.

De la direction des entretiens somnambuliques.

Vous devez vous interdire toute espèce d'essai qui tendrait à essayer le degré de lucidité de votre somnambule; vous en trouverez naturellement l'occasion, et cela doit vous suffire.

Toutes vos questions ne doivent jamais être en dehors du but qui vous anime ou pour lequel vous avez été requis: celui de la guérison. Vous n'entretenez donc votre somnambule que de son mal, et vous dirigerez toute son attention sur les moyens de le guérir. C'est là un point important,

une règle dont vous ne devez jamais vous écarter si vous voulez la guérison ; et si vous ne la voulez pas , vous n'êtes pas magnétiseur.

Si, par nature et de lui-même, votre malade paraît disposé à s'occuper d'objets étrangers à sa santé, ne le souffrez pas tant qu'il ne vous aura pas tranquilisé sur son état et qu'il ne vous paraîtra pas avoir épuisé toute son attention sur ce qui le touche personnellement. Alors seulement, et s'il ne paraît pas disposé au repos ni au réveil, vous causerez avec lui et vous lui permettrez d'en faire autant avec vous.

Vous aurez soin de choisir les sujets de conversation qui pourront lui plaire ou l'intéresser ; vous éviterez ceux qui pourraient l'inquiéter ou lui causer des sensations soit désagréables, soit pénibles, soit beaucoup trop vives pour sa position.

Si sa propre conversation et ses idées prenaient cette direction, vous les changerez, soit adroitement par un autre genre d'idées, soit par votre volonté, que vous lui imposerez pour son bien.

Si vous vous apercevez que votre malade est occupé d'idées tristes, que vous ne puissiez les attribuer à la maladie, et que vous soyez fondé à croire que c'est une suite de l'état de veille, informez-vous avec intérêt des causes de sa tristesse et rappelez-le à la force morale qu'il doit avoir lui-même. Offrez vos services pour lui donner des conseils. S'il ne répond rien ou s'il hésite, n'insistez pas.

Mais n'oubliez pas que dans l'état de somnambulisme la sensibilité morale est exaltée comme le reste des sensations, et que les somnambules s'abandonnent très facilement aux sentiments qui les affectent dans l'état de veille. Si donc votre malade n'a pas cru devoir vous confier ses chagrins, tâchez de l'en distraire, et en tous cas ne faites rien, ne dites rien, ne vous prêtez à rien qui puisse prolonger le cours des idées qui l'occupent contre votre gré.

Si, au contraire, votre somnambule a des peines morales et qu'il vous en fasse part, profitez de sa confiance pour lui

être utile ; donnez-lui vos conseils, soutenez-le de votre expérience et de vos raisonnements ; d'abord il n'est pas impossible que vous parveniez à le consoler ; quelquefois même , si les peines sont légères ou imaginaires, vous parviendrez à les faire évanouir ; dans ce dernier cas surtout vous emploieriez votre volonté.

Si le malade s'affecte, vous n'avez qu'un mot à lui dire : c'est qu'il va aggraver sa maladie, et qu'alors vos soins étant infructueux, vous seriez forcé de l'abandonner. Soyez sûr que par intérêt et par reconnaissance il deviendra plus raisonnable.

Lorsque votre somnambule vous fera la description de sa maladie, vous l'écoutez sans l'interrompre ; ensuite ce que vous n'aurez pas bien compris vous le prierez de vous l'exposer de nouveau. Vous l'interrogerez sur les choses qu'il est nécessaire que vous sachiez pour le bien conduire ; mais vous n'irez point au-delà.

Ne lui faites point de questions anatomiques, c'est inutile ; s'il vous a indiqué le sujet de son mal, s'il voit la lésion qui existe dans une partie, cela doit vous suffire. Un peu plus tard vous lui demanderez s'il peut voir ses autres organes, parce qu'il ne serait pas impossible qu'il se développât en eux le germe d'une maladie cachée qui ne se ferait connaître que dans l'avenir.

N'embarrassez pas votre somnambule par vos questions ; ne cherchez pas à connaître à ses dépens ce que vous ignorez vous-même ; profitez seulement si l'occasion s'en rencontre.

« Votre somnambule, dit très sagement M. Deleuze, pour-  
 » rait fort bien vous donner des explications d'autant plus  
 » ridicules que vous l'écouteriez avec plus d'intérêt. Ce n'est  
 » pas pour dissiper vos doutes que vous l'interrogez, car  
 » vous ne devez point avoir de doutes, ou, si vous en aviez,  
 » vous magnétiseriez fort mal ; ce n'est pas non plus  
 » pour satisfaire votre curiosité, car elle vous détournerait  
 » de l'objet principal ; ce n'est pas enfin pour acquérir des  
 » connaissances de physiologie, d'anatomie ou de médecine,

» car ce que dit un somnambule *ne peut s'appliquer qu'à lui*.  
 » Bornez-vous à savoir ce qui est nécessaire pour sa guéri-  
 » son, et prenez garde de laisser errer son imagination sur  
 » des objets étrangers.

» S'il s'occupe de personnes absentes, ramenez-le à ce  
 » qui le regarde sans vous émerveiller de la faculté qu'il a  
 » de voir à distance, et sans chercher de nouvelles preuves  
 » de cette faculté (1). »

## CHAPITRE II.

### Des moyens de corriger les défauts des somnambules.

C'est la volonté qui régit les hommes dans la vie ordinaire; c'est encore elle qui agit le plus fortement sur eux dans l'état de somnambulisme.

On s'étonne souvent quand on lit dans un livre de magnétisme que le somnambule est *soumis à la volonté de son magnétiseur*! Qu'y a-t-il donc là de si extraordinaire? Un homme ne subit-il pas tous les jours l'influence d'un autre homme? Si Jésus-Christ abolit la servitude, les hommes ne sont-ils pas naturellement esclaves les uns des autres? Cessons donc de craindre la puissance de notre semblable, puisque nous pouvons l'exercer sur lui-même à notre tour; efforçons-nous de rester toujours bons et bienfaisants, afin de rencontrer les mêmes sentiments chez autrui.

Lorsque votre malade a le bonheur de devenir somnambule, ce qui donne presque toujours la certitude de la guérison, vous devez vous appliquer aussitôt à exercer une active surveillance sur son caractère et ses dispositions morales.

Un somnambule doit à l'instant même porter son attention sur sa propre personne, voir son état, rechercher ses causes

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 123.

et prévoir ses suites ; il peut tout cela. S'il ne le fait pas, c'est qu'il ne le veut pas ; si sa volonté est faible, imposez-lui la vôtre, et il verra ce qu'il a besoin de voir. S'il ne voit pas à l'instant même, il vous en dira les motifs.

Si vous rencontrez un somnambule qui éprouve de la répugnance à s'occuper de sa maladie, parce qu'elle est trop grave et qu'il en conçoit une frayeur dont il ne se rend pas compte, c'est une raison de plus pour savoir pertinemment ce qui adviendra d'un état aussi inquiétant. Veuillez donc fortement, votre somnambule verra exactement la nature de son mal, son siège, ses rameaux, et il vous remerciera de l'avoir secouru de votre volonté.

Si votre somnambule a des sympathies ou des antipathies pour diverses personnes, faites-vous rendre compte des causes du sentiment qui l'anime, et s'il n'est pas fondé, ne le souffrez pas.

Les somnambules sont très enclins à la vanité. Ici votre tâche est bien facile ; retenez votre somnambule, et si vous savez vouloir, il deviendra modeste. Si votre volonté est impuissante, c'est que vous êtes aussi vaniteux que lui, et alors vous êtes tous les deux perdus pour le magnétisme.

Si votre somnambule est porté à la jalousie, évitez toutes les occasions où cette passion pourrait se montrer, et ne faites rien qui puisse l'exciter.

Si le découragement, l'abandon de lui-même et une inertie morale se font sentir chez le malade, ramenez-le à des sentiments plus dignes de la faveur qu'il a reçue du Créateur en devenant somnambule, et vous le verrez reprendre l'énergie et le courage qui lui sont nécessaires.

Mais ce que vous désirez dans votre somnambule ne vous dispense pas de ce que vous devez être par vous-même.

Si vous êtes curieux, vous ferez dire à votre somnambule les plus grandes extravagances ; vous finirez par croire ce que vous aurez désiré vous-même ; vous aurez égaré sa raison et la vôtre en même temps.

Si vous mettez de la vanité à montrer votre somnam-

bule, il se croira à son tour un homme intéressant, et il s'occupera de faire valoir son esprit, au lieu de l'employer à se guérir.

Si vous êtes enthousiaste, si vous êtes avide de choses merveilleuses, et que votre malade y soit disposé ou se prête à vos idées, vous risquez de devenir des fous tous les deux (1).

### CHAPITRE III.

#### Des moyens de prévenir les erreurs des somnambules.

##### § I<sup>er</sup>. — Moyens généraux.

« Lorsque j'ai commencé à pratiquer le magnétisme, disait en 1813 M. Deleuze, j'avais eu des leçons d'un élève » de M. Mesmer, j'avais lu ce qu'on avait alors écrit sur » ce sujet, et cependant j'entendais mal la doctrine; je ne » distinguais pas ce qui est essentiel de ce qui est acces- » soire, et pendant plusieurs années je commis des impru- » dences; ces imprudences n'ont pas eu de suites fâcheuses » pour les malades, mais je n'ai pas fait autant de bien que » je l'aurais pu; j'ai éprouvé beaucoup de contrariétés et » de désagréments auxquels je n'aurais pas été exposé si » j'eusse été instruit à l'École de Strasbourg...

» Après la dissolution de la Société, la pratique du ma- » gnétisme n'étant plus dirigée par des hommes sages, » l'excessive confiance, au pouvoir d'un agent dont on avait » vu les effets merveilleux, a produit des abus extrême- » ment funestes, et dont la conséquence téméraire a été de » discréditer entièrement le magnétisme dans l'esprit des » hommes de bon sens qui n'en avaient aucune notion....

» Je sais que les somnambules se trompent rarement sur » leur propre état; je conviens même qu'il s'en est trouvé

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 320.



» de fort éclairés sur l'état des malades avec lesquels on  
 » les a mis en rapport, mais je suis persuadé que si l'on eût  
 » tenu compte de toutes les erreurs que les somnambules  
 » ont commises en parlant des maux des autres, de toutes  
 » les folies qu'ils ont débitées lorsqu'on les a interrogés sur  
 » des choses étrangères à leur propre état, on en eût formé  
 » un volume bien considérable.... (1). »

Ainsi parlait M. Deleuze en 1813; et en 1825 il ajoute :  
 « Ce n'est pas seulement sur le traitement des maladies,  
 » c'est encore sur des objets non moins importants, que les  
 » somnambules peuvent entraîner dans l'erreur ceux qui  
 » les consultent avec trop de confiance. J'ai connu des per-  
 » sonnes que la vue des phénomènes somnambuliques avait  
 » conduites aux opinions les plus absurdes et les plus extra-  
 » vagantes. Je sais qu'une connaissance approfondie du  
 » somnambulisme met à l'abri de ce danger, mais il est  
 » peu de gens qui aient assez bien étudié cet état pour ne  
 » pas se laisser éblouir par les merveilles qu'il présente, et  
 » pour discerner ce qui est produit par l'imagination de ce  
 » qui est aperçu par le développement d'une nouvelle fa-  
 » culté ou révélé par le sentiment intérieur....

» Chez les somnambules, l'imagination peut prendre  
 » une activité prodigieuse, la mémoire peut rappeler une  
 » foule d'idées qui étaient entièrement effacées; l'élocu-  
 » tion peut devenir d'une élégance, d'une pureté, d'un  
 » brillant qui semblent avoir le caractère de l'inspiration,  
 » mais tout cela n'exclut pas l'erreur.

» Si toutes les facultés s'exaltaient ensemble et au même  
 degré, l'harmonie serait conservée; et l'homme en somnam-  
 bulisme serait, en tout, supérieur à ce qu'il est dans l'état  
 ordinaire; mais il n'en est pas ainsi: une faculté s'exalte,  
 sinon aux dépens des autres, du moins plus que les autres,  
 elle domine et l'harmonie n'existe plus. Il arrive quelque-  
 fois que la raison reprend le dessus et c'est fort heureux,

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, tom. II, pag. 203, 204.

mais c'est précisément ce dont on est le moins frappé. Ce qui étonne, c'est d'entendre un somnambule montrer beaucoup d'instruction sur un sujet dont il ne s'est jamais occupé; et l'on ne songe pas que des choses qu'il avait vues ou entendues à une époque très éloignée se représentent à lui avec une extrême vivacité; que certains rapports entre les objets, imperceptibles pour tous, lui deviennent sensibles; que les préjugés de son enfance peuvent reprendre sur lui le plus grand empire; que son imagination peut réaliser les fantômes qu'elle a créés; que la facilité de lier ses idées, de les exposer de la manière la plus séduisante, de la revêtir de tout le charme de la poésie, de les associer à quelques vérités inaperçues qu'il fait briller de l'éclat le plus lumineux, que tout cela n'est pas une preuve de la vérité de ce qu'il croit et de ce qu'il dit, que la faculté de prévision, la plus inconcevable de toutes, ne s'étend jamais qu'à un certain nombre d'objets, qu'elle est conditionnelle, et que s'il y a assez de faits pour constater son existence, il n'y a cependant aucun cas où l'on puisse compter sur l'exactitude de son application; enfin que toutes les facultés de l'esprit peuvent entraîner l'homme loin de la vérité, lorsque leur exaltation a détruit l'équilibre qui doit régner entre eux et qui est nécessaire pour que la raison conserve sa suprématie.... »

« Le seul moyen infaillible d'empêcher les somnambules de s'égarer, c'est de ne les laisser s'occuper que d'objets sur lesquels l'expérience nous a appris qu'ils ont des lumières que nous ne pouvons avoir, c'est-à-dire sur leur santé et sur celle des personnes avec lesquelles ils sont parfaitement en rapport, et de leur interdire absolument toute discussion sur les matières de religion, de métaphysique et de politique (1).

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 314 à 318.

## § II. — Moyens particuliers.

Si votre somnambule est affecté de plusieurs maux, il portera naturellement son attention sur le plus grave et le plus douloureux, et il s'ordonnera un remède en conséquence; craignez sa précipitation et faites-lui les observations convenables.

S'il s'ordonne un remède qui vous paraisse contraire à son état, demandez-lui compte des motifs qui l'ont engagé à le choisir.

S'il prédit sa mort, ne vous en effrayez pas; bien d'autres, qui avaient aussi prédit la leur, ne s'en sont pas moins guéris et ont vécu longtemps après. Calmez donc votre somnambule, et puisqu'il voit son mal, il verra inévitablement le remède; ramenez son attention sur lui-même, soutenez-le de la vôtre, et vous le verrez reprendre courage, espérer, et trouver les moyens de guérison.

Je traiterai plus loin des moyens de faire exécuter à votre somnambule ses propres prescriptions.

## § III. — Moyens relatifs.

Les maux des personnes avec lesquelles un somnambule est mis en rapport l'affectent de la même manière que ceux qui en sont atteints. Ayez donc, en cette circonstance, autant de circonspection que dans les cas ordinaires.

Si le consultant a une affection prédominante, c'est sur elle que l'attention de votre somnambule se dirigera d'abord; si le consultant éprouve des douleurs vives, le somnambule les éprouvera également; faites-lui bien examiner le malade de la tête aux pieds.

Si le somnambule indique des douleurs que le malade ne ressent pas, laissez-le d'abord explorer à sa manière; ensuite priez-le d'examiner si ce ne sont pas des douleurs passées ou futures dont il ressent les atteintes.

Si le somnambule prévoit la mort du consultant, il ne le dira certainement pas devant ce dernier, vous avez donc

tout le temps et le calme nécessaires pour lui faire indiquer les remèdes les plus propices à la guérison.

En toute circonstance, souvenez-vous que la clairvoyance n'est pas toujours la même, chez les femmes surtout.

---

---

## CHAPITRE IV.

### Des prescriptions somnambuliques et de leur exécution.

#### § I<sup>er</sup>. — Médicaments ou traitements ordinaires.

Aussitôt que vous êtes assuré que le somnambule voit bien son mal, demandez-lui le remède qui doit amener sa guérison et il vous le dira.

Mais quelquefois le remède qu'il indique, ou le traitement qu'il ordonne, présenteront des difficultés, à cause de la saison, de l'éloignement, de l'heure, ou par toute autre circonstance; vous lui en ferez l'observation, et il est possible qu'après un moment de réflexion il vous en indique d'autres qui auront les mêmes vertus.

Si le remède vous paraît de nature à inspirer du dégoût, et par conséquent de la répugnance, demandez au malade de vous indiquer le moyen de le lui faire prendre, quand il sera rendu à l'état ordinaire, et il vous le fera connaître (1).

#### § II. — Médicaments et traitements extraordinaires.

Si le remède ou le traitement vous semble extraordinaire, vous n'en paraitrez pas surpris, mais peu après vous communiquerez vos réflexions au malade, en lui demandant s'il s'est bien rendu compte des résultats qu'il espère. Il est extrêmement rare qu'un somnambule se trompe pour lui-même;

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 121.

quand il indique un remède, il en voit à l'instant même les effets; mais votre observation lui sera utile; il examinera de nouveau et sa réponse vous prouvera s'il a vu avec discernement. Vous serez donc rassuré à cet égard.

Bien qu'un malade somnambule calcule très juste et très vite les effets d'un médicament administré à telle ou telle dose, si cette dose vous paraît nuisible, vous lui demanderez s'il a bien calculé et s'il ne se trompe pas; il vous dira ce qu'il en pense, et s'expliquera de lui-même sans que vous ayez besoin d'entrer dans aucune déduction à ce sujet.

Mais si vous laissiez votre somnambule s'occuper d'autres objets que de sa santé, si vous l'abandonniez à des distractions, son état de clairvoyance pourrait diminuer. Je vous l'ai déjà dit, les somnambules ne sont pas toujours clairvoyants, ils ont leurs jours de trouble comme dans l'état de veille, surtout les femmes. Comptez donc sur un somnambule qui ne s'occupe que de lui et des moyens de se guérir, mais défiez-vous de ceux qui sont disposés à sortir de l'état de concentration qui doit les sauver (1).

### § III. — Médicaments ou traitements relatifs.

Je veux, en quelques mots, vous prouver combien la pureté de cet état de concentration est nécessaire, et, pour vous donner une entière confiance, je les emprunte encore à M. Deleuze :

« Il arrive souvent, dit cet excellent praticien, qu'un  
 » malade mis en somnambulisme est atteint à la fois de  
 » plusieurs maladies très dangereuses, et que le traitement  
 » qui conviendrait à l'une ne conviendrait pas à l'autre. Le  
 » somnambule s'occupe d'abord de l'organe le plus affecté,  
 » de la maladie la plus grave et la plus douloureuse; il  
 » fixe son attention sur ce qui l'inquiète plus, et se pres-  
 » crit des remèdes en conséquence sans examiner s'ils ne

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 127 à 132.

» sont pas nuisibles d'ailleurs. J'en ai vu dernièrement un » exemple (1). »

« Règle générale : lorsqu'un somnambule est affecté de » plusieurs maux, il est naturellement porté à fixer son » attention sur celui qui lui paraît le plus grave (2). »

Que votre somnambule s'occupe de lui-même ou des autres, soyez toujours en garde contre lui, tant que vous ne connaissez pas exactement sa position ou celle du consultant.

#### § IV. — Remèdes dangereux.

Lorsque votre somnambule se prescrira des remèdes qui vous paraîtront contraires à son état, ne vous en rap- portez pas absolument à son premier aperçu, et entrez avec lui dans les explications qui vous paraissent néces- saires.

Demandez-lui d'abord les motifs qui l'ont fait choisir ce remède; ensuite informez-vous des effets qui doivent en ré- sultier suivant lui, et à cette occasion rappelez-vous bien ce qu'il vous a dit lui-même de sa maladie, de l'état de ses organes; si vous avez quelque incertitude, ramenez l'at- tention de votre somnambule sur ce point. Si ses expli- cations vous paraissent satisfaisantes, c'est qu'il a bien vu; il vous reste à lui faire examiner le remède avant qu'il en fasse usage.

Présentez-le-lui d'abord, faites-le-lui toucher et goûter; appelez son attention sur les doses qu'il avait indiquées, et faites-lui examiner si le tout est conforme à ce qu'il a ordonné (3).

Si le remède est un poison, que le somnambule déclare le savoir très bien, mais le choisir à cause des effets heu- reux qu'il en attend, vous le lui administrerez avec con- fiance, *si vous êtes médecin*; si vous ne l'êtes pas, vous sou- mettez le remède au médecin qui vous assiste. S'il n'est

(1) J'ai cité ce fait, page 615, en traitant des erreurs des somnambules.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 129.

(3) Deleuze, *Instr. prat.*, 131.

n'est pas magnétiseur ou s'il refuse d'ordonner le remède, vous vous informerez, du malade, s'il faut lui rendre compte de ce débat dans l'état ordinaire et choisir un autre médecin. Si le malade a auprès de lui une famille ou des amis, vous leur communiquerez l'avis du somnambule et celui du médecin, et vous demanderez une consultation de médecins magnétiseurs; après explication, ils tomberont certainement d'accord avec le somnambule.

#### § V. — Remèdes et traitements mortifères.

Hippocrate a dit : « Quelque prière que l'on me fasse, » je n'administrerai à personne un médicament qui pro- » cure la mort et je ne donnerai pas le conseil de le » faire (1). »

En aucun cas, vous ne devez, vous magnétiseur, si vous n'êtes pas médecin, ordonner de votre chef un remède quel qu'il soit, mais cette inhibition ne vous empêche pas de remplir votre devoir de surveillance auprès du malade, pour lui-même, pour vous, et pour le médecin auquel vous aurez recours.

Lorsque votre somnambule s'ordonne un traitement dont les suites doivent, selon toutes les apparences, amener la mort, le cas est grave pour lui et intéressant pour vous, bien que vous n'ayez aucune responsabilité à encourir. Profitez donc ici, plus qu'en toute autre circonstance, des leçons des savants praticiens qui nous ont précédés :

« Il me semble impossible, dit M. Deleuze, que, dans l'état » de somnambulisme, un individu ait le projet criminel de » terminer son existence, et je ne saurais croire qu'après » avoir soigneusement examiné une substance délétère, il » ne la repousse pas. Cependant s'il arrivait que la pres- » cription du somnambule présentât un danger imminent » pour sa vie, il est évident que le magnétiseur ne devrait » pas s'y conformer. Des preuves réitérées d'une grande

(1) Serment, voir plus haut, page 58.

» clairvoyance et d'une grande pureté d'intention sont sans  
 » doute des motifs de confiance bien puissants, mais elles  
 » ne nous donnent point cette entière certitude qui peut  
 » seule nous autoriser à faire usage d'un moyen occulte,  
 » dans le cas où une erreur aurait des conséquences fu-  
 » nestes.

» Une épileptique, que l'on traitait par le magnétisme à  
 » la Salpêtrière, a indiqué, comme seul moyen de la guérir,  
 » d'exciter chez elle dans les circonstances les plus critiques et  
 » par des moyens violents, une frayeur qui devait naturel-  
 » lement mettre sa vie dans le plus grand danger. Elle a,  
 » pendant trois mois, persisté à demander la même chose;  
 » on s'est enfin décidé à suivre son avis et on a obtenu la  
 » guérison (1); mais ceux qui ont pris ce parti étaient d'ha-  
 » biles médecins, ils connaissaient l'état désespéré de la  
 » malade; ils ne l'avaient jamais vue se tromper, ils ju-  
 » geaient que la secousse indiquée pouvait produire une  
 » crise salutaire qu'on n'aurait obtenue par aucun autre  
 » moyen, et leur profession les autorisait à calculer les  
 » chances de danger et de succès. Un magnétiseur non  
 » médecin, n'aurait pas pu prendre sur lui une telle res-  
 » ponsabilité (2). »

M. Deleuze a ici parfaitement raison. Sans doute, jusqu'à  
 présent on n'a pas toujours suivi ses leçons, sous ce point de  
 vue comme sous beaucoup d'autres; le magnétisme étant  
 encore de domaine public, chacun se permet de pratiquer  
 à sa façon la médecine magnétique, mais c'est là une mau-  
 vaise raison. Il ne suffit pas de consulter son zèle et ses  
 bonnes intentions, il faut d'abord avoir, pour traiter des  
 malades, les connaissances convenables en médecine ordi-

(1) Il s'agit ici de la fille *Pétronille*, somnambule du docteur Georget; elle demanda à être jetée à l'eau au moment du flux périodique. On ne la jeta pas à l'eau, mais elle fut plongée et maintenue au fond d'une baignoire remplie d'eau. — Voir Foissac, *Rapport sur le magnétisme*, page 287. — *Exposé des cures*, au mot ÉPILEPSIE; et *Histoire du somnambulisme*, tome II, page 324.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 131.



naire, et en second lieu être médecin, jusqu'à ce qu'une loi reconnaisse certains hommes pour pratiquer le magnétisme avec l'assistance et sous la surveillance des médecins.

Tous les arts ont leur enfance, leur exercice, leur apogée; nous avons sous les yeux l'enfance du magnétisme; il a été pratiqué par des hommes très purs, qui, sur l'assurance de leurs somnambules, leur ont administré des poisons auxquels ils ont dû la vie; témoin M. de Puységur (1); mais combien d'autres plus ignorants, moins prudents ou malintentionnés amèneraient, par le même traitement, de véritables catastrophes!

Dans le cours de ma pratique; il ne m'est jamais arrivé de prendre sur moi une responsabilité qui appartenait au médecin, et j'ai toujours récusé les connaissances médicales que je pouvais avoir. J'espère bien que vous n'agirez pas autrement, pour votre honneur et l'intérêt de l'art.

## CHAPITRE V.

### De la direction du somnambule en présence des tiers.

#### § 1<sup>er</sup>. — En présence de témoins.

Si le malade est un homme, vous pouvez vous dispenser d'avoir un témoin, et vous n'en magnétiserez que mieux.

D'abord, il ne serait pas impossible que ce témoin eût une maladie inconnue à votre somnambule et à vous; les effets de cette maladie pourraient se faire sentir dans les parties du corps de votre malade correspondantes à celles du témoin, le somnambule pourrait confondre, au premier moment, ses propres sensations avec celles qu'il recevrait d'un tiers, il en serait troublé, et votre action dérangée. Si

(1) Puységur, *Recherches*, page 60. — *Histoire du somnambulisme*, tome II, pages 256 et 257.

vous êtes forcé d'admettre un témoin, assurez-vous bien qu'il est en bonne santé.

Mais, à l'époque actuelle, il y a des cas fréquents où vous magnétiserez devant témoins; il y en a même où ils sont indispensables, et alors vous devez penser aux précautions d'usage. Ainsi, écartez sans ménagement tous les curieux et surtout les incrédules; les premiers détourneraient votre attention, les seconds vous préoccuperaient. « Celui qui sait » qu'on le regarde n'agit point avec la même simplicité, » avec la même liberté que celui qui se croit seul. L'idée du » jugement que porteront les spectateurs l'occupe de temps » en temps malgré lui, et cela l'empêche de concentrer » toutes ses facultés sur un seul objet. Vous magnétiserez » d'autant moins bien, qu'on vous observera davantage (1).»

Lorsque le témoin est arrivé et la magnétisation commencée, ne laissez plus entrer personne, et surtout un étranger qui n'est point en rapport avec votre somnambule; car ce dernier s'en apercevrait; et, ou il s'occuperait du nouvel arrivant, ou il en serait insensiblement affecté: dans l'un ou l'autre cas, il y aurait action en moins de votre part.

« Si l'on n'a autour de soi que des personnes qui désirent » la guérison du malade, dit encore M. Deleuze, qu'on les » magnétise toutes pour les mettre en rapport, et que toutes » soient en bonne santé; le somnambule pourra n'en être » nullement inquiété; mais on empêchera difficilement que » plusieurs des spectateurs ne s'occupent d'autre chose que » de lui. Or, chaque fois qu'ils s'occuperont d'autre chose, » ils rompront le rapport, et ces interruptions produisent » des secousses qui interrompent la marche tranquille du » somnambulisme.

» Quelquefois, parmi les spectateurs, il se trouve quel- » qu'un qui inspire au somnambule une affection particu- » lière qui va jusqu'à l'exaltation, et cela le détourne de

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 113.

» s'occuper de lui-même ; la volonté du magnétiseur n'étant  
 » plus seule agissante, il n'exerce plus le même empire, et  
 » le somnambulisme prend un caractère désordonné. La  
 » plupart des somnambules, même entre les mains de bons  
 » magnétiseurs, ont perdu une partie de leurs facultés,  
 » parce qu'on les a laissé voir successivement à plusieurs  
 » personnes (1). »

Profitez de cet avis ; je m'en suis bien trouvé dans le cours de ma pratique, j'en ai reconnu l'exactitude par l'expérience.

#### § II. — En présence de médecins.

Il est inutile que je revienne ici sur les inconvénients et même les dangers qui naissent de l'admission de médecins incrédules à un traitement magnétique. J'en ai suffisamment parlé dans le *Traité du magnétisme*. Je ne vous entretiendrai que du rapprochement à faire entre un médecin qui ne connaît pas ou connaît peu le magnétisme et celui qui n'y croit pas ; ignorants, curieux et incrédules, ces trois sortes de personnes sont nuisibles à un somnambule.

Il faut d'abord bien distinguer entre un traitement purement magnétique et un traitement somnambulique.

Quand le malade n'est point somnambule, c'est vous qui serez troublé ou préoccupé plutôt que le magnétisé ; mais quand ce dernier est somnambule, tous les inconvénients sont pour lui ; vous en avez la responsabilité et vous en êtes presque toujours l'auteur.

« Si vous avez un médecin à qui vous ayez fait part de l'essai que vous faites du traitement magnétique, et qui vous ait engagé à y avoir recours, vous aurez sûrement le désir de lui faire voir votre somnambule, soit pour le convaincre des effets que vous produisez, soit pour le faire raisonner sur le caractère de la maladie. Gardez-vous de céder à cette fantaisie qui se présente à vous comme ayant un but utile, et qui a réellement sa source dans la vanité.

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 116.

» Rien n'est plus nuisible à un somnambule que la présence d'un médecin qui n'est pas familiarisé avec les procédés et les phénomènes du magnétisme. Le médecin et le somnambule ne parlent pas le même langage ; ils ne voient pas de la même manière. Votre somnambule voudra convaincre le médecin ; il mettra dans sa conversation beaucoup d'adresse ; il cherchera à répondre à toutes les difficultés ; il perdra cette simplicité qui est nécessaire pour sa clairvoyance ; il sortira de la route que la nature lui traçait ; il fera usage de toutes les ressources de son esprit, et il cessera d'avoir au même degré les facultés qui lui sont vraiment utiles.

» Rendez compte au médecin de ce qui se passe, vous ferez bien ; mais bornez-vous à des récits simples et sincères. Ce qu'il ne croira pas sur votre parole, il ne le croira pas mieux quand il l'aura vu, à moins qu'il n'ait fait des expériences, et toute expérience est extrêmement nuisible (1). »

Vous le voyez, ce ne sont pas seulement mes conseils que je vous donne, mais les leçons de M. Deleuze que je vous remets sous les yeux. Ne les méprisez pas ! vous pourriez vous en repentir.

---

## CHAPITRE VI.

### Du secret des aveux somnambuliques.

« Vous éviterez avec soin, dit M. Deleuze, de pénétrer  
» les secrets de votre somnambule, lorsqu'il n'est pas évi-  
» demment utile pour lui que ces secrets vous soient con-  
» nus. S'il vous dit des choses qu'il ne vous dirait pas dans  
» l'état de veille, vous ne nous permettrez jamais d'en faire  
» confidence à qui que ce soit, pas même à votre ami le  
» plus intime (2). »

(1) Deleuze, *Instr. prat.*, 114.

(2) Deleuze, *Instr. prat.*, 127.

Je suppose que vous êtes prêt à suivre de si sages recommandations ; je me bornerai donc à vous rappeler le pacte que j'ai fait avec moi-même : « Tout ce qui me sera dit en » somnambulisme, et qui ne devra pas être répété, restera » un secret pour tous et un dépôt sacré pour moi. » Je vais seulement prévoir un cas dans lequel vous pourriez vous trouver embarrassé et incertain sur la ligne de conduite que vous devez suivre.

Lorsque votre somnambule, après vous avoir donné sa confiance, paraîtra cependant hésiter encore à vous entretenir sur un sujet grave et particulier, vous ne l'excitez en aucune manière ; vous le retiendrez même en vous informant si l'aveu qu'il veut vous faire entraîne, à ses yeux, un sentiment de honte ou de dégradation de sa propre personne. S'il vous répond affirmativement, vous lui demanderez pourquoi il n'a pas eu recours aux consolations et aux remèdes de la religion, et vous l'engagerez à chercher la paix du cœur dans la confession.

Si votre somnambule a des sentiments religieux, il vous comprendra bien certainement, et il suivra votre avis. Mais si vous avez affaire à un homme qui vive dans le tourbillon du monde, il n'est pas impossible, bien qu'il soit somnambule et par cela même dans un état de concentration qui l'affranchisse des préjugés ordinaires, il n'est pas impossible, dis-je, qu'il se rie de la confession, qu'il vous demande d'un ton railleur comment un homme peut absoudre un autre homme, et quel est le prêtre, d'ailleurs, qui voudrait confesser un somnambule ? Vos réponses doivent avoir un caractère de gravité.

D'abord, votre malade veut ou ne veut pas vous faire un aveu ; il a ou il n'a pas commis une faute ; il se reproche ou il ne se reproche pas une inclination vicieuse. Dans l'un ou l'autre cas, que croit-il donc faire en déposant, dans votre sein, un secret qui le tourmente et qui trouble sa vie, sinon se décharger d'un poids qui l'étouffe, se fier à vous

autant et plus qu'à lui-même, ne faire qu'un avec vous, enfin se confesser, confiteri ?

Forcé de se rendre aux raisonnements de votre bon sens et du sien, peut-être le malade dira-t-il qu'il n'a confiance qu'en vous, et qu'il ne veut faire à aucun autre l'aveu suspendu à ses lèvres. Mais, pour le satisfaire, il faudrait qu'il y eût trois hommes en vous : un médecin, un prêtre et un magnétiseur. Sans doute cela n'est pas impossible à trouver ; il y a des prêtres qui sont docteurs en médecine et magnétiseurs, mais ils sont rares ; quant aux médecins, ils ne sont appelés, suivant le précepte d'Hippocrate, qu'à consulter *pour le corps humain* ; et vous, magnétiseur, quand bien même vous seriez médecin, vous ne pouvez pas prendre la place du prêtre. Fermez donc la bouche de votre somnambule, en le prévenant que vous pourriez bien lui offrir des consolations, mais que l'absolution ne peut lui être donnée que par un prêtre, et renvoyez-le au tribunal de la pénitence.

— « Mais, dira peut-être votre malade, la société ne tient aucun compte de la confession ; l'absolution n'absout rien à ses yeux ; dans ce siècle de positivisme, une faute est toujours une faute. »

Répondez seulement qu'il n'y a rien de commun entre les choses divines et humaines ; que les lois de l'Église ne sont pas celles de la société, et que votre malade ne doit pas ignorer que l'absolution est de *droit divin* ?

— « Mais, qu'est-ce que le droit divin ? »

Le mot vous l'indique assez : c'est un droit que l'on tient de Dieu seul.

— « Mais peut-il exister des hommes qui tiennent un pouvoir de Dieu ? »

Sans doute.

— « C'est ce que je ne puis pas comprendre ; et s'il en est ainsi, prouvez-moi d'abord la divinité du pouvoir absolu ? »

Je le veux bien, et ma tâche sera peut-être moins difficile

que vous ne pensez. Voyons, en effet, si moi qui ne suis qu'un homme du monde je parviendrai, comme je le crois, à vous prouver radicalement l'importance de la confession, ses heureux effets, ainsi que le caractère divin de l'absolution. La société, dont vous venez de citer le positivisme, a commencé par nier les effets physiologiques et curatifs du magnétisme, aujourd'hui elle est trop heureuse que des hommes laborieux l'aient mis à sa portée journalière; je puis vous assurer que la preuve de la divinité du pouvoir absoluif me sera bien plus facile que celle des effets magnétiques.

Ici, je n'ai pas besoin de prétendre à des connaissances théologiques; je ne ferai pas le savant là où je ne sais rien; je ne vous citerai pas non plus les opinions des hommes illustres qui ont été les soutiens de l'Église catholique; homme du monde comme vous, je vais parler avec mon cœur et j'en appelle au vôtre.

Les souvenirs de l'enfance et de l'adolescence ne s'effaçant pas chez l'homme, vous devez vous rappeler vos premiers désirs, vos premiers chagrins, vos petites volontés; vous avez voulu jouer souvent, travailler peu et soumettre tout le monde à vos exigences. Votre père, votre tendre mère, vous ont repris avec une sollicitude mêlée de sévérité et de douceur; ils ont d'abord refusé de vous embrasser; puis, afin de vous exprimer d'une manière sensible leur mécontentement, au lieu de cet adorable *tu*, qui fait le charme des langues modernes, ils vous ont dit vous!

Alors vous avez pleuré: vous avez dit que *vous ne le feriez plus*; JAMAIS; et on vous a pardonné. Quel bonheur pour vous! Comme en un instant tout a été changé à vos yeux! d'enfant perdu que vous étiez, vous vous êtes retrouvé en possession de vous-même par une simple absolution proportionnée à vos légers écarts. Voilà pour votre enfance; je veux bien n'en tirer aucune conclusion encore.

Mais peut-être, dans votre adolescence, avez-vous com

mis quelque faute dont vos père et mère auront voulu empêcher le retour. Que s'est-il passé ?

D'abord votre père a pardonné ; mais il vous a menacé de vous punir en cas de récidive. Rentré en vous-même, lorsque vous vous êtes senti de nouveau coupable, vous avez fui les regards paternels ; il vous a semblé qu'on lirait sur votre visage ce qui était si bien caché au fond de votre cœur, et, à couvert sous votre propre dissimulation, vous vous êtes enhardi à mal faire ; bientôt démasqué, votre père a feint de vouloir vous bannir de sa présence.

Qu'avez-vous fait alors ? vous vous êtes jeté à ses genoux ; vous vous êtes reconnu coupable ; vous avez confessé votre faute, et vous lui avez demandé *instinctivement* l'absolution, comme au seul être qui pouvait vous la donner. N'est-ce pas là une confession véritable suivie d'absolution, et la confession n'est-elle pas déjà, à vos yeux, un sentiment instinctif et au-dessus de nous-mêmes ?

Vous demandez la preuve de la divinité du pouvoir absolutif ! Vous dites que la société nie l'exercice du pouvoir divin par les hommes ! mais si cela était, la société se renierait donc elle-même ?

Que fait-elle, quand un jeune homme au-dessous de seize ans commet une mauvaise action ? s'arme-t-elle de toutes ses rigueurs contre le coupable ? non ; elle a posé elle-même les bornes de sa puissance, et pour elle il n'y a au-dessus d'un père que DIEU ! Si le consentement et l'abnégation de la société entière ne sont pas pour vous une preuve du caractère divin de l'absolution, je n'ai plus rien à vous dire, mais je crois le contraire. Voyons donc quelle est aujourd'hui votre exacte position.

Enfant et adolescent, vous étiez sous la puissance paternelle ; devenu homme et ne relevant plus que de vous-même, la société vous a reçu dans son sein et vous êtes soumis à ses lois. Or, je vous le demande, à qui aurez-vous recours, si vous commettez une faute, pour obtenir cette absolution que vous receviez autrefois de votre père ?



Serait-ce à la société qui lui a succédé et que vous aurez offensée? Vous ne trouverez point en elle l'indulgence de votre père : IL EST TROP TARD! répondra-t-elle.

Si la société doit vous punir, en raison de l'aveu que vous êtes disposé à lui faire, vous ne vous confierez point à elle; alors que deviendrez-vous? Vous n'aurez donc, contre les rigueurs sociales, d'autre refuge que le suicide ou la honte de vous-même?

Vous craignez de vous confier à l'Église! voyez cependant la différence entre les lois de la société et les siennes. Les lois de la société sont une preuve évidente de ses désordres incessants, tandis que la Religion Catholique est encore ce qu'elle était à sa naissance. La société tremble sans cesse pour elle-même, l'Église n'a rien à craindre; la société sévit contre ses membres, l'Église pardonne toujours; quand il est trop tard aux yeux de la première, il est encore temps auprès de la seconde. L'Église ne nous repousse jamais, parce qu'elle espère toujours: « Judas commença bien et finit » mal, dit saint Jérôme; mais saint Paul, qui commença » mal, finit bien. »

» — Mais pourquoi vouloir m'imposer un prêtre plutôt qu'un autre homme? Vous, par exemple, en qui j'ai confiance? »

Y pensez-vous? Quoi, vous voulez vous confesser à moi, et vous croyez que je puis vous remettre vos péchés? Je reconnais bien là l'ignorance et la légèreté de notre siècle: « Parler sur tout, avoir tout oublié, ne rien savoir. »

Vous voudriez donc vous confesser à moi. Mais que pouvez-vous en attendre? Qu'ai-je fait pour mériter votre confiance, puisque, vivant comme vous dans le monde, je participe aux besoins, aux misères, aux erreurs et à toutes les fautes de la vie sociale, qu'enfin je suis dans un état d'impureté continuelle? C'est impossible; je pourrai peut-être vous magnétiser mieux qu'un autre, mais pour confesser et absoudre il faut un homme au-dessus des autres hommes; tel est le prêtre catholique.

Suis-je père de famille ? Que venez-vous me demander ? j'aime mes fils et mes filles bien plus que vous, et vous ne trouveriez pas en moi cette affection paternelle que le prêtre célibataire porte à tous les hommes auxquels il a sacrifié son existence.

Époux ? Les passions m'assiègent ; je suis en proie à la jalousie, en garde contre l'adultère, exposé au concubinage ! Allez trouver le prêtre catholique ; il a renoncé pour vous aux douceurs du mariage, il n'en sera que plus sensible à vos misères.

— « Mais pourquoi l'Église affecte-t-elle de se séparer de » la société ? Pourquoi des séminaires, quand les ministres » de la religion pourraient être pris parmi les citoyens les » plus purs et les plus vertueux ? »

D'abord, ce n'est pas l'Église qui s'éloigne de la société, mais bien celle-ci qui s'éloigne de l'Église ; l'Église a ses lois, elle veut qu'on les observe, et la société entend vivre à sa guise.

Vous demandez à quoi servent les séminaires, et pourquoi l'Église ne prend pas ses ministres parmi les citoyens les plus purs ! C'est que les hommes les plus purs, *selon les lois sociales*, ne le sont point encore assez pour remplir un ministère divin. Dans l'antiquité, Solon, avant d'être un des sages de la Grèce, avait passé sa jeunesse dans la débauche et la licence ; de nos jours Louis XIV, qui avait les qualités d'un grand roi, se fit gloire de déshonorer toutes les femmes ; Henri IV, vaillant prince et loyal souverain, n'en a pas moins offensé la religion en se vantant d'avoir eu Paris pour une messe ! Allez-vous prétendre que ce sont là des exemples à suivre ?

Voyons les citoyens tels qu'ils sont aujourd'hui, et comme il y aurait trop à dire sur les représentants du peuple aussi bien que sur les hommes d'un rang élevé, prenons-les dans les classes ordinaires :

« Un honnête homme vient d'A... à R... avec une grosse cargaison de blé, pendant que la disette et la famine sont dans cette dernière ville, et que par conséquent le blé y est

fort cher. Or, il a vu dans le port d'A... plusieurs vaisseaux chargés de blé et prêts à mettre à la voile; dans son trajet, il en a rencontré d'autres qui sont sur le point d'arriver. Doit-il dire aux habitants de R... ce qu'il a vu, ou bien se taire absolument, pour mieux vendre son blé? Selon la loi naturelle, rien ne doit être caché à l'acheteur; selon la loi civile, le vendeur n'est tenu que de déclarer les défauts de sa marchandise...

» Un honnête homme met en vente une maison, pour quelques défauts qui ne sont connus que de lui et nullement des autres, elle est malsaine et passe pour salubre. Je demande si le vendeur qui n'en dirait rien aux acheteurs, et qui en tirerait un prix beaucoup plus élevé qu'il ne devrait l'être, ferait une chose juste ou injuste? Certes il ferait mal, selon la loi naturelle. Mais, est-ce qu'on est forcé d'acheter? dira tel citoyen. Vit-on jamais mettre : *A vendre une maison malsaine*? dira cet autre.

» C'est ainsi que, dans certains cas douteux, l'on prend d'un côté la défense de l'honnête, et que de l'autre on plaide si bien la cause de l'utile, que non seulement il est honnête de faire la chose qui paraît utile, mais qu'il serait même honteux de s'en abstenir. Telle est la concurrence qu'il y a souvent entre l'utile et l'honnête.

» Il faut prononcer sur ces questions; car c'est pour les résoudre que nous les avons proposées, et non pour les laisser indécises.

» Il me semble donc que ni le marchand de blé, ni le vendeur de la maison, n'ont dû celer l'état des choses aux acheteurs. Nous conviendrons que ce n'est pas celer une chose que de la taire; mais lorsque vous voulez, pour votre propre avantage, laisser dans l'ignorance de ce que vous savez, les personnes qui auraient intérêt à le savoir, on voit bien quel est ce genre de réticence et à quel homme elle appartient? Certainement ce n'est pas le fait d'un homme franc, simple, loyal, juste, honnête homme enfin, mais celle d'un homme faux, dissimulé, atucieux, méchant, trompeur,

*artificieux et vieilli dans la fourberie. Certes, on ne doit pas s'exposer à recevoir de pareilles qualifications. »*

Reconnaissez-vous maintenant, *avec Cicéron*, — car c'est Cicéron qui vient de vous parler — reconnaissez-vous, dis-je, « que tel acte qui n'est point honteux selon l'usage, ni prohibé par la loi ou le droit civil, n'en est pas moins défendu par la loi naturelle. » N'est-il pas évident que, « puisque la nature est la source du droit, il est contre la nature de profiter de l'ignorance d'autrui, et qu'il n'est rien de plus pernicieux, dans la vie, que de donner à la ruse le nom de prudence ? Combien d'hommes trouveriez-vous qui fussent capables de s'abstenir d'une injustice, s'ils étaient assurés qu'elle restât impunie et ignorée de tout le monde(1) ? »

Or, je vous le demande à présent, l'Église doit-elle prendre ses ministres dans le sein d'une société obligée de composer sans cesse avec elle-même ? N'est-il pas plus prudent de confier la prêtrise à des hommes auxquels tout commerce et tout trafic sont interdits ? n'est-ce pas une sage précaution que de les soustraire de bonne heure aux tentations du mal, et comprenez-vous maintenant à *quoi servent les séminaires ?* J'aime à le croire, pour faire honneur à votre intelligence.

Obligé de reconnaître la nécessité d'un homme au-dessus de vous pour le ministère que vous voulez l'appeler à remplir, vous hésitez à recourir au prêtre ! Mais n'êtes-vous pas chrétien ? alors suivez donc la loi de Jésus-Christ, avec lequel est né le pouvoir de remettre les péchés. Jésus le conféra à ses disciples, qui l'ont à leur tour remis à l'Église, qui en

(1) Cicéron, *Traité des devoirs*, liv. III, § 12, 13, 17. — J'ai été obligé de scinder singulièrement les passages que je viens de citer ; aussi j'engage beaucoup mes lecteurs à les lire en entier. Si, avec saint Augustin, je refuse à Cicéron le titre de philosophe, je ne connais pas de caractère plus élevé comme honnête homme et comme avocat ; les citoyens gagneraient beaucoup à le lire, et les avocats à suivre ses leçons ; malheureusement, il en est pour un grand nombre de ces derniers, des œuvres de Cicéron, comme de celles d'Hippocrate pour les médecins ; elles leur sont inconnues.

investit aujourd'hui ses membres : voilà l'origine divine et incontestable de l'absolution.

— « Mais les protestants suivent la loi des anciens Juifs, » et ils se confessent à Dieu ! »

Il ne s'agit pas ici des protestants, mais de vous qui êtes catholique; les protestants ont voulu être hors l'Église, et vous y êtes resté. Parmi les protestants, les uns pratiquent la confession, d'autres la rejettent; le nombre des sectes protestantes est considérable, mais vous n'avez qu'un seul giron, dans lequel vous avez été élevé et qui après dix-huit cents années est encore le même qu'à la naissance du christianisme.

— « Mais où trouver un prêtre digne d'exercer un ministère aussi sacré que celui de la confession ? »

Où le trouver, dites-vous? où trouve-t-on des médecins, si ce n'est dans les facultés? les vrais magnétiseurs ne sont-ils pas parmi les disciples de Deleuze? Quels doivent donc être les confesseurs, sinon les hommes choisis et consacrés depuis un temps immémorial par l'Église?

— « Mais la société nous les peint animés de passions » encore plus vives que celles des hommes du monde ? »

S'il en est ainsi, la société en impose; et il ne manquait plus à un siècle corrompu, sans foi ni croyance, que de juger les choses divines par les résultats humains! Lui parle-t-on magnétisme? il s'en sert pour satisfaire sa curiosité; donc le magnétisme ne peut guérir les maladies. S'agit-il de médecine? est-ce que les médecins peuvent voir l'intérieur du corps? Enfin la religion se présente-t-elle? il la repousse aussitôt en lui montrant des prêtres criminels, sans réfléchir qu'il affiche ainsi lui-même sa propre honte, puisque ces malheureux ne se sont perdus que pour avoir épousé ses principes et oublié les lois de l'Église.

Laissez donc ces erreurs et occupez-vous des vôtres. Si vous pensez, avec la société, que la confession et l'absolution soient inutiles, ou si vous ne reconnaissez pas que les prêtres doivent seuls confesser et absoudre, vous n'êtes ca-

tholique que de nom ; restez alors avec le poids qui pèse sur votre conscience. S'il vous étouffe, faites donc avec l'Église ce que vous avez fait autrefois avec votre père, et allez avouer vos fautes dans le sein d'un de ses ministres.

En aucun cas le magnétiseur ne peut prendre la place du médecin ou celle du prêtre, sans violer les lois civiles et religieuses ; la première infraction serait une faute aux yeux des hommes, et la seconde un péché mortel devant Dieu.

Tels sont, mon cher confrère, les conseils et les instructions que je crois devoir vous donner au milieu de mes propres désordres ; je les sou mets à votre jugement, à votre amour du bien et à l'estime de vous-même.

---

---

## CHAPITRE TERMINAIRE.

### Avis particuliers.

Qui que vous soyez, mon cher lecteur, avant de nous quitter, et peut-être pour toujours, recevez encore de moi quelques avis. Jusqu'à ce moment j'ai vu en vous, tantôt un médecin, tantôt un magnétiseur, quelquefois un prêtre, le plus souvent un homme du monde qui niait le magnétisme ou le somnambulisme et cherchait à s'instruire ; je vais maintenant parler séparément à chacun de vous.

#### AU MÉDECIN :

Docteur, vous êtes pour le magnétisme l'homme par excellence, et Mesmer a dit de vous, dès le premier jour, que vous étiez SEUL capable de mettre sa méthode en pratique. L'expérience justifie l'exactitude de sa proposition, et la différence que l'on remarque entre l'état du magnétisme en France, et celui déjà si florissant où il se trouve

dans les pays du Nord, est une preuve évidente qu'il doit être regardé et régi comme une branche de l'art médical.

Vous êtes aujourd'hui le témoin vivant des efforts que nous avons faits pour vous transmettre les enseignements les plus précis sur la manière d'employer la méthode mesmérinne; nous y sommes enfin parvenus, mais la loi ne permettant qu'au médecin d'exercer l'art de guérir, nous sommes prêts à nous en défendre la pratique, aussitôt que vous aurez annoncé votre intention de réunir le magnétisme à la médecine ordinaire.

Est-il cependant bien opportun d'employer, sans le concours des magnétiseurs, un moyen de guérir que vous ne connaissez pas? J'en doute; et je crois que la prudence exige que vous veniez d'abord vous instruire près de nous. Nos écrits ayant eu constamment pour but de vous éclairer, nous les invoquons comme un témoignage de la haute estime que nous portons à votre caractère, et nous espérons que vous rendrez, aux vrais disciples de Mesmer, de Puységur et de Deleuze, cette justice qu'ils ont toujours honoré la médecine et les médecins, espéré le rapprochement de ceux qui se sont éloignés du magnétisme, et conservé, vis-à-vis de tous au milieu d'injures et de mépris incessants, les formes polies qui distinguent et qui devraient toujours distinguer les hommes utiles.

Ce serait en vain que vous nieriez aujourd'hui l'existence d'un nouveau moyen de guérir et de soulager les hommes; tout le monde le connaît et chacun veut le pratiquer. Soixante-dix années d'expérience, de nombreuses guérisons, des travaux utiles et consciencieux, clairs et précis, ne permettant plus de douter de l'action curative du magnétisme et de l'utilité anthropologique et médicale du somnambulisme, il s'agit seulement de déterminer par quels hommes la nouvelle méthode pourra être mise en exercice, et je viens appeler votre attention sur ce point, car la dignité du médecin ne lui permet pas de s'allier à tout le monde, et pour que le magnétisme puisse être conseillé par la médecine, il

faut que, dans l'exécution, elle puisse se reposer sur des hommes capables. Dites un mot, aussitôt le gouvernement français va suivre vos avis et circonscrire, en des mains dignes du grand art de la médecine, l'exercice du pouvoir auxiliaire que Mesmer nous a révélé.

AU MAGNÉTISEUR :

Mon cher confrère, depuis longues années nous nous efforçons de propager, au milieu des abus, les saines pratiques du magnétisme, et j'aime à penser que vous en avez fait usage avec la sagesse qui vous a été constamment recommandée par nos maîtres.

Le moment approche où vous allez recevoir la récompense due à vos nobles efforts. Jusqu'à ce jour, l'ignorance commune vous avait attiré le mépris public; mais la société mieux instruite va vous rendre justice, et vous serez à ses yeux un homme utile; rendez-vous digne du ministère que vous allez remplir auprès d'elle.

Le médecin va vous attacher à ses pas; ayez pour lui tous les égards qu'il mérite; conservez-lui une vive et sincère reconnaissance de la faveur qu'il vous fait en vous appelant près de lui; regardez le toujours comme votre supérieur, et n'agissez point en médecin, quand vous n'êtes que magnétiseur.

Je sais fort bien que vous, à qui je parle en ce moment, vous avez un caractère particulier attaché à votre personne; vous avez grandi dans les luttes magnétiques, et si le médecin vous accueille aujourd'hui, il vous a longtemps méprisé et repoussé, quand c'est de vous cependant qu'il reçoit à présent la lumière; mais c'est là ce qui fait votre gloire.

Jamais médecin, pratiquant son art, n'aurait pensé à Jésus-Christ! Mais vous, forcé de reporter vos yeux et votre esprit vers l'antiquité, et admirant les cures incomparables dues à la vertu divine du corps de Jésus, vous en avez pris quelques unes pour exemple. Ce que Jésus



accomplit en une seconde, vous le faites en un jour, en un mois, en un an. Qu'avez-vous donc besoin de paraître plus savant que vous n'êtes, votre part de gloire n'est-elle pas assez belle?

N'en soyez pas plus orgueilleux, car vous n'avez rien que vous n'avez reçu; nous tenons tous de Dieu la vertu magnétique, et nous devons à nos maîtres les leçons que nous allons donner à d'autres. Il en est ainsi de tous les biens qui sont sur cette terre : « *Qu'avez-vous que vous n'avez reçu ?* dit saint Paul; *et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifier, comme si vous ne l'aviez point reçu ?* Cinq cents ans avant ce grand homme, Hippocrate avait dit : « *La médecine avoue humblement qu'elle tient tout des Dieux, et elle rapporte tout à eux.* » Enfin si l'on remonte encore cinq cents autres années, on voit le plus grand de tous les poètes faire dire à Achille : « *De qui tiens-tu ta valeur, n'est-ce pas Dieu qui te l'a donnée ?* »

Soyez donc toujours modeste. Quelque vertu curative dont vous soyez doué, quelque talent que vous ayez, pensez que ce n'est qu'un dépôt fait en vos mains, et surtout n'en faites pas mauvais usage; car si vous en recueillez l'honneur, vous en devez supporter le fardeau. Renvoyez donc toujours à Dieu l'honneur de vos guérisons, vous n'en serez que plus honoré de vos malades; plus vous vous abaissez sincèrement devant Dieu, plus il vous grandira aux yeux des hommes.

Dans toutes les positions où vous vous trouverez, ayez toujours confiance en vous-même; et surtout n'attendez pas, pour vous instruire, le moment où vous serez mis à l'épreuve; ayez toujours présent à l'esprit ce précepte du grand Hippocrate : « *L'art est long, la vie est courte, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse, le jugement difficile.* »

Allez; et puisse la reconnaissance de ceux que vous aurez guéris adoucir votre dernière heure! que Jésus-Christ vous protège, et que Dieu soit avec vous!

## A L'HOMME DU MONDE :

Mon cher frère, tant que vous n'avez pas eu sous les yeux un dictionnaire magnétique, je conçois que vous ayez pu hésiter sur la ligne de conduite que vous aviez à tenir, et que vous ayez essayé de tous les moyens pour former votre conviction. Mais aujourd'hui que vous avez, réuni dans un seul ouvrage, les leçons qui forment l'art magnétique, j'aime à croire que vous cesserez de regarder le magnétisme comme un amusement, et que vous le pratiquerez pour être utile.

Dans le livre que je mets sous vos yeux, vous trouverez une grande quantité de belles choses qui appartiennent à mes maîtres, méditez-les bien. M. Deleuze a dit de Mesmer que « bien des gens se feraient dans la suite une réputation » en développant quelques unes des vérités qu'il avait annoncées (1), » et c'est vrai. Il ne tient donc qu'à vous de vous illustrer ; vous avez, dans Mesmer et dans Bruno, une mine magnétique à exploiter ; prenez-les pour exemples de méditation et de sagesse.

Ne lisez pas mes livres sans réflexion ; comparez mes opinions à celles des praticiens qui m'ont précédé. Quand vous trouverez des fautes, faites-les-moi connaître, afin que je puisse les rectifier ; non seulement je vous en serai reconnaissant, mais si vos observations ont un caractère instructif, je ne manquerai pas de vous citer comme celui à qui je les dois.

Si vous avez besoin de conseils, venez et je vous les donnerai avec plaisir ; si vous écrivez et que vous me communiquiez vos ouvrages, je les lirai avec intérêt ; mais ne comptez pas sur une coupable complaisance, car je serai sans pitié ; un mauvais livre est trop dangereux.

Soyez prudent dans les tentatives que vous ferez pour propager le magnétisme. Avec mon traité, vous allez tous pa-

(1) Deleuze, *Hist. crit.*, t. II, p. 20.

raître des savants, et l'on verra se vérifier en France ce qu'Hérodote disait, il y a 2400 ans, de l'Égypte: « *Tout y est plein de médecins* (1); » mais n'oubliez pas que nous devons les admirables leçons que je vous ai transmises aux efforts réunis de tous les hommes laborieux qui se sont succédé depuis Mesmer jusqu'à Deleuze. Vous les avez longtemps méconnus, injuriés peut-être; réparez vos torts, honorez leur mémoire, faites-la respecter par ceux qui vous entourent; tâchez d'avoir, sinon leurs talents et leurs vertus, au moins leur amour du bien et l'horreur du mal.

Surtout ne vous éloignez pas de la médecine! Vos occupations vous empêcheront de pratiquer habituellement le magnétisme, n'entreprénez donc pas le traitement d'une maladie grave qui demanderait beaucoup de temps, une grande expérience et les véritables connaissances de l'art; appelez un magnétiseur. Mais soignez vous-même votre santé et celle de vos proches, vous préviendrez ainsi beaucoup de maladies dangereuses.

S'il vous arrive de guérir un malade, ne vous considérez que comme un instrument secondaire; renvoyez à Dieu les actions de grâces que des esprits faibles pourraient vous rendre.

Dans le cours de mes ouvrages, je vous ai peut-être paru bien sévère; c'est que j'étais peiné de vous voir prendre une mauvaise route en jouant avec le magnétisme. Mais je ne veux pas vous éloigner ainsi de moi; j'ai besoin d'indulgence, comment pourrais-je vous refuser la mienne? J'oublie donc volontiers les suites inévitables de votre ignorance pour penser aux résultats heureux que vous allez obtenir.

Adieu! et que le bonheur vous accompagne dans tout ce que vous pourrez entreprendre!

(1) Hérodote, liv. II, § 84.

## A L'INCÉDULE :

Mon frère , si je m'adresse à vous , ce n'est pas pour essayer de vous convaincre ; mes prières seraient peut-être aussi bien perdues que toutes celles que je vois prendre à d'autres. A l'époque où nous sommes , et dans l'état où est aujourd'hui le magnétisme , je crois qu'il faut laisser venir les hommes à lui , et non les y appeler sans cesse.

Pour vous convaincre , vous qui êtes un esprit fort , — vous le dites du moins , — il serait d'abord nécessaire de vous instruire ; pour recevoir une instruction , il faudrait que vous ouvriessiez vous-même votre esprit et votre cœur , et celui que vous auriez choisi pour vous guider dans la route du magnétisme devrait posséder votre confiance. Où est cet homme ? je ne le sais ; quand viendra-t-il ? je l'ignore ; comment le recevrez-vous ? vous seul pouvez le dire , et je doute qu'il vienne à vous qui depuis tant d'années l'accablez de vos doutes outrageants , de vos dénégations insensées , de vos mépris et de vos injures.

Vous voyez que je ne cherche pas mes mots pour vous dire ce que je pense ; si vous êtes incrédule et aveugle , vous ne pourrez pas dire que vous êtes sourd ; à défaut des ouvrages que les magnétiseurs ont publiés et que vous n'avez pas voulu lire , en vous écrivant ces quelques lignes qui vont être répétées de bouche en bouche , je serai au moins assuré d'avoir rempli mon devoir envers vous.

Laissons le magnétisme et le somnambulisme considérés comme moyens de guérir les maladies ; ne nous en occupons pas davantage comme phénomènes physiologiques ; mon but est de vous les faire seulement entrevoir comme signes précurseurs d'une ère nouvelle dans laquelle nous allons tous entrer. Vous voyez encore que je ne prends avec vous aucun détour ; je ne vous amène pas , comme les autres hommes , à comprendre progressivement , et par aperçus primitifs , des déductions éloignées ; avec un incrédule il faut aller droit au fait.

Car, si vous n'y avez jamais réfléchi, vous n'en êtes pas moins obligé de convenir que celui qui dit *incrédule* dit *savant* ou *stupide*. Si vous êtes stupide, j'ai beaucoup d'espoir en vous, parce que l'esprit vient à tout âge; si vous n'êtes que savant et que votre science vous ait conduit à nier ce qui existe, ce n'était pas la peine de tant étudier pour devenir un fou, et j'ai donc eu bien raison, depuis que je pratique le magnétisme, de ne point chercher à convaincre les incrédules. Après les ingrats et les impies, je ne connais pas de caractères plus intolérables.

Je crois qu'il est impossible de vous parler avec plus de franchise; depuis longues années je médite les paroles que je dois vous adresser aujourd'hui, et je ne trouve pas un mot de trop dans tout ce que je viens de vous dire. Que vous soyez satisfait ou que vous ne le soyez pas, c'est ce qui m'importe peu. Si vous aviez daigné, bien que savant, vous instruire de ce que vous ignorez en magnétisme, je ne vous aurais certainement pas tenu ce langage; mais, avec un incrédule, on n'a rien à craindre.

Car vous ne pourrez encore le nier, qui dit *incrédule* dit  *paresseux*. Un homme qui veut démontrer qu'une chose n'est pas, emploie à son examen toutes les facultés qu'il possède et prend le temps nécessaire pour asseoir son opinion sur des bases solides; mais ce n'est pas ainsi que vous avez agi. Si vous n'étiez point capable de résoudre le problème magnétique, il fallait emprunter à d'autres l'esprit que vous n'avez pas, et bientôt vous eussiez été riche; si vous en avez déjà par vous-même, vous le tenez donc bien caché, puisqu'au lieu de passer pour un profond observateur et un penseur judicieux, on ne connaît encore de vous aucune remarque utile, aucune discussion qui annonce que vous ayez détruit de fond en comble l'échafaudage magnétique.

Vous voudriez, parce que vous prétendez à l'esprit, que l'on entrât en discussion avec vous, que l'on fit des livres à votre usage, que l'on ouvrit des cours et des écoles! Mais

réfléchissez donc à la contradiction personnelle dans laquelle vous jette une pareille proposition : écouter un professeur, c'est un acte de confiance ; c'est croire en lui, sinon à ce qu'il dit ; or, un incrédule ne peut faire ce premier pas sans compromettre sa réputation.

Direz-vous que vous n'iriez pas comme élèves, mais comme juges ! Quel respectable tribunal que celui d'un homme qui vient juger une chose qu'il ne connaît pas, dont il n'a aucune idée, et qu'il ne croit pas possible ! Quel élève celui qui vient s'asseoir devant un professeur qu'il regarde comme un charlatan, et quel est l'homme de bon sens qui voudrait essayer de parler à des sourds ?

Car de deux choses l'une : le professeur saura quelque chose, ou il ne saura rien ; s'il sait beaucoup, vous courez le risque d'en savoir autant que lui, et quand on sait, *on croit* : alors vous seriez convaincu, et vous auriez reçu des leçons au lieu d'en donner. S'il ne sait presque rien, comment pourrez-vous le juger, puisque comme incrédule vous êtes encore plus ignorant que lui ? En vérité, je vous plains, si vous comptez passer ainsi votre vie ; *incrédule, ignorant, et paresseux*, vous n'êtes pas un homme, et ce n'était pas la peine de vous donner une âme, puisque vous vous mettez au rang des animaux.

Sans doute, mon langage vous étonne, et les magnétiseurs ne vous ont point accoutumé à l'entendre ; remarquez cependant que je reste ici dans les bornes de la décence et de toute discussion utile : je ne déroge point à la gravité nécessaire au sujet, puisque je n'établis en vous de différence que de l'homme à la bête, tandis que, depuis trois quarts de siècle, vous traitez les magnétiseurs d'impies, de fripons, d'aventuriers, de jongleurs, de sorciers, et de compères ; ajoutez enfin qu'il y a cette autre différence, entre eux et vous, que nous ne méritons pas les injures dont vous avez été si prodigue, tandis que ceux qui s'intéressent à vous n'ont que l'espoir de vous voir plus équitable un jour.

N'ouvrirez-vous donc jamais vos yeux et votre cœur pour voir ce qui est à voir, et comprendre ce qui est clair et précis ? Ce que vous savez, on vous l'a appris ; comment donc pouvez-vous nier le magnétisme, puisque vous n'en avez pas la moindre idée ? Diriez-vous le contraire, je vous demanderais alors le nom de votre maître ; et telle est votre folie, qu'en eussiez-vous eu un, vous craindriez de le dire. Si vous devez rougir de ce que vous savez, que serait-ce donc de ce que vous ne savez pas ?

Vous voulez qu'on vous instruisse ! mais quel fruit retireriez-vous de mes leçons ? aucun ; car vous n'avez pas de confiance en moi, et vous ne viendriez que pour me voir, m'entendre, me juger ; chose très secondaire, puisque ma personne et mes ouvrages ne sont point la base sur laquelle repose le magnétisme.

Je ne puis certainement rien pour vous ; et si je professe un jour publiquement le magnétisme, ce sera pour instruire et non pour convaincre. Ce que je sais, je l'ai appris, je le dirai à ceux qui voudront le savoir, et ils le rediront à d'autres. Quel fruit retireriez-vous donc de ma parole, vous qui n'avez d'ouvert que les yeux et les oreilles ; mes leçons ne vous profiteraient pas plus que des graines ne lèveraient sur un grand chemin.

Cependant je désire rester un instant avec vous ; je vais vous supposer de l'esprit et du jugement sur tout autre sujet que le magnétisme ; car, si votre raison est absente sur un point, je dois croire qu'elle est entièrement concentrée sur un ou plusieurs autres ; autrement il serait inutile de continuer cet entretien. J'ai donc une question à vous faire.

Dites-moi, je vous prie, croyez-vous en Dieu ?

Vous voyez que je suis toujours dans les questions positives ; ainsi, point d'équivoques dans votre réponse ; je vous suivrais et vous débusquerais jusque dans le dernier de vos subterfuges, je vous en préviens.

— « Sans doute, répondrez-vous, je crois en Dieu ; pour-  
» quoi cette question ? »

Pourquoi? je vais vous le dire. C'est que de l'incrédulité à l'impiété, il n'y a qu'un pas; et lorsque vous contestez l'existence du magnétisme, vous reniez Dieu qui est l'auteur de tout en ce monde.

— « Mais si le magnétisme n'existe pas! »

Si le magnétisme n'existe pas, vous avez raison de le nier, et c'est moi qui ai perdu l'esprit; mais comme il existe et que le monde, qui ne le conteste plus, cherche seulement à s'éclairer sur ses effets, je vous demande ce que je dois penser de votre conduite et de vos opinions.

Qu'avez-vous fait depuis qu'il est constant qu'il y a des somnambules, et qu'il ne s'agit que d'apprécier et utiliser leurs facultés? Avez-vous étudié leurs différents caractères? Non, et cependant vous niez ce que l'on vous a dit du somnambulisme. Suivant nous, le magnétisme fait du bien! Pré-tendez-vous qu'il fait du mal? voyons vos exemples. Ensuite, comme les poisons sont bons à quelque chose, quelles applications, quelles comparaisons avez-vous faites, quelles déductions en tirez-vous, et quelles sont vos conclusions?

Vous n'avez rien fait de tout cela! Vous ne savez rien en magnétisme! Vous ne voulez pas l'étudier, et vous en niez les effets! Si cela est, je reprends à mon tour la série des reproches que j'ai à vous faire, et je vous appelle *ignorant, paresseux, incrédule et impie*.

— « Mais comment voulez-vous que je me détourne de travaux utiles, pour vérifier, par exemple, si un somnambule lirait dans ma pensée? Est-ce que cela est possible? »

Qu'en savez-vous? Vous êtes-vous déjà mis en rapport avec un somnambule?

— « Non, ce serait perdre mon temps. Je veux bien convenir que le magnétisme produit le sommeil, et que l'endormi parle et raisonne, mais il n'y a que Dieu qui puisse lire dans les cœurs! »

Voilà qui me réconcilie avec vous. Vous reconnaissez un Dieu, et vous admettez qu'il peut lire dans les cœurs; vous n'êtes pas si endurci que je le pensais, et je me sentirais déjà disposé à revenir sur la dureté que j'ai mise dans mes ex-



pressions, si je n'avais pas un pressentiment que vous voulez m'échapper.

Vous dites : « Dieu seul lisant dans les cœurs, je n'ai point de temps à perdre. » D'abord vous tranchez la question par la question; car, suivant moi, les somnambules peuvent faire ce que vous n'attribuez qu'à Dieu, et je vous en offre la preuve.

Vous ne le voulez pas ! vous refusez obstinément de communiquer avec un somnambule ! alors la perte de votre temps n'était qu'un prétexte, et je vois clairement que vous avez un motif plus grave pour me refuser : VOUS AVEZ PEUR !

Oui, vous avez quelques fautes à vous reprocher, et vous craignez que mon somnambule ne vous en accuse devant moi; mais rassurez-vous, les somnambules sont discrets. Au surplus, comme je ne suis pas curieux, je ne vous demande pas votre secret; j'aime à croire que vous êtes pur de tout crime, et vos fautes ne m'auraient pas surpris, puisque j'en ai moi-même beaucoup à me reprocher. Mais il n'y a aucune nécessité de me dire les vôtres. Seulement, si, au lieu de vous, j'avais pour interlocuteur un malheureux qui se fût souillé d'un crime, je lui ferais une question de la plus haute gravité.

Or, supposons un fait, et agissons comme s'il était réel : admettons que nous avons, devant nous, un malheureux sur lequel pèse une terrible prévention; comme un assassinat, un empoisonnement ! Voilà un profond scélérat, s'il est coupable, et la société a grand intérêt à le savoir. Vous pensez bien qu'il se prétend innocent, et c'est une grande question de savoir si, après six mois, un an et même deux ans d'instruction judiciaire, on aura pu savoir la vérité.

Alors, m'adressant à l'assassin ou à l'empoisonneur, je lui exprime le désir de voir reconnaître un jour son innocence; après quelques moments, je lui dis que je puis abrégier les longueurs de sa prévention, et que je viens lui en offrir le moyen. Aussitôt il accepte avec joie; mais quand je lui dis que je vais faire lire *dans son âme* par un somnambule, il fait comme vous pour des fautes légères, et il refuse !

Je lui dis alors : « Mais vous êtes donc coupable ? » — « Non ; mais je ne crois point aux somnambules, je les regarde comme des suppôts du démon ! »

Vous voyez que cet homme est aussi incrédule que vous l'étiez tout-à-l'heure : seulement vous vous étiez contenté de dire : *Dieu seul lit dans les cœurs*, tandis que celui-ci croit ou dit que c'est le démon ! Voyons donc comment nous en sortirons avec lui ; je dis nous, parce que je suis persuadé que malgré votre incrédulité magnétique vous vous intéressez à ma discussion.

— « Mais, lui dirais-je, si vous êtes innocent, comment pouvez-vous croire que le diable vienne à votre secours ? Le diable ne cherche qu'à nous entraîner au mal, jamais au bien. Si vous refusez, vous allez nous donner à croire quelque chose de bien plus naturel ; c'est-à-dire que c'est le diable qui vous conseille en ce moment de ne point laisser lire dans votre âme.

» Ainsi, voyez ce que vous avez à perdre par un refus : si le somnambule dit que vous êtes coupable, ce ne sera toujours qu'une prévention, alors vous restez dans la position où vous êtes ; si, au contraire, il dit que vous êtes innocent ; si, mis en présence de tous les témoins et des complices présumés, conduit sur les lieux, touchant les pièces de conviction, il suit les vrais coupables, les reconnaît et les nomme, vous êtes sauvé ! Il me semble que vous avez tout à gagner en acceptant ma proposition ? »

Que fait alors cet homme pour se débarrasser de nous ; il change tout-à-coup de langage, et après avoir craint de se vouer au diable, il revient à Dieu et me dit : « Il n'y a que Dieu qui puisse lire dans les cœurs ; votre somnambule ne le pourrait pas plus que moi ! » comptant ainsi en avoir fini pour toujours, car il ne sait pas que nous avons d'infaillibles moyens de conviction. Je réponds donc à ses dernières paroles : « Vous ne le voulez pas, n'en parlons plus. Mais comme je m'intéresse à tous les innocents, j'ai un autre moyen à vous proposer : c'est de lire *vous-même* dans votre âme, et de nous dire ce qui s'y passe.

— « Me laisser magnétiser ! Non. Je ne crois pas au magnétisme. »

Je ne vous dis pas d'y croire ; je vous demande seulement de vous soumettre à l'action magnétique.

— « Non, je ne veux pas ; on me ferait dire tout ce qu'on voudrait. »

Ainsi *vous ne croyez pas* au magnétisme, et cependant *vous croyez* que ce serait un moyen de vous faire parler malgré vous ! voilà qui est très singulier. Vous êtes menacé du déshonneur, de perdre la liberté, peut-être la vie, *en montant sur un échafaud*, et vous aimez mieux cette expectative que celle de vous laisser magnétiser. Vous conviendrez qu'il y a quelque chose de fort extraordinaire dans vos paroles, et que nous ne pouvons pas y croire. Il faut donc nous dire le vrai motif de votre refus ; car, s'il nous est impossible de le soupçonner, nous sommes certains qu'il existe ; d'abord c'était le diable, Dieu ensuite, qu'est-ce donc à présent ? nous vous attendons.

Ici ce malheureux cherche un prétexte pour s'éloigner de nous. Vous, indigné de tant de sottise et d'incrédulité, vous voulez que nous le laissions en proie à ses remords ; vous me paraissez vraiment affecté de la scène qui vient de se passer, et j'éprouve une vive satisfaction de vous avoir amené avec moi, car votre incrédulité magnétique, qui était bien au-dessous de celle dont nous venons d'être les témoins, se trouve aujourd'hui considérablement diminuée, j'en suis certain, et vous n'êtes pas très loin de votre conversion. Je vous en félicite, bien que je n'y sois pour rien ; mais je n'en perds pas davantage de vue le sujet qui nous a conduits ici, et je continue en ces termes :

« Écoutez, je ne suis pas venu ici pour vous imposer une croyance, pas davantage pour vous proposer un pacte qui, sous des apparences spécieuses, pourrait vous inspirer des craintes dans ses résultats ; dès lors vous êtes libre de me refuser. Mais, avant de vous quitter, j'ai une observation à vous faire et un avis à vous donner.

» D'abord vous devez bien penser que votre refus et votre

horreur pour le magnétisme donnent une singulière idée de l'état de votre conscience. En agissant autrement, *il faut maintenant que je vous le dise*, vous ne vous compromettiez pas ; car en somnambulisme, loin de vous reconnaître coupable, si vous l'êtes réellement, il n'y a pas de doute que, Dieu ne touchant pas votre cœur, vous eussiez eu pour votre défense plus de présence d'esprit que vous n'en pouvez avoir en état de veille. Vous voyez que j'étais bien loin de vous tendre un piège, puisque, pour discerner la vérité dans vos paroles, il eût fallu être somnambule comme vous, et je n'ai jamais eu le bonheur de l'être. Vous avez donc considérablement perdu à ne point accepter de suite ma proposition ; je vais même vous en donner à l'instant une nouvelle preuve au sujet des moyens d'exploration et de purification qui ne tarderont pas à être mis en usage.

» Puisque vous craignez qu'on vous fasse parler malgré vous, en vous touchant du bout du doigt, que diriez-vous si *l'on vous appliquait à la question ?*

Ici notre homme, qui ne s'attend pas à cette demande, et auquel il est bien permis cette fois de douter que le supplice de la *question* puisse être remis en usage, s'empresse de me répondre :

— « Je dis qu'en admettant qu'un tel moyen puisse être employé par des juges, on compromettra la vie de bien des innocents pour trouver un coupable. »

Voilà qui est très bien et très noblement répondu ; et, comme mon interpellation ne tendait qu'à établir une comparaison, nous sommes à cet égard parfaitement d'accord ; tout moyen qui tend, non seulement à tourmenter le prévenu, mais encore à l'intimider et à gêner sa défense, doit être réprouvé. C'est bien assez du secret, du cachot, de la privation du jour et de l'air, sans inventer ou renouveler des coutumes qui tiennent de la barbarie du Bas-Empire ou du moyen-âge ; rien n'est plus certain.

Mais cependant, dans ce siècle de *positivisme*, les magistrats sont fort embarrassés, et les moyens dont ils usent sont tout-à-fait insuffisants. Un homme est-il prévenu d'un

crime, aussitôt les journaux annoncent son arrestation ; il n'a pas encore passé le seuil de la prison qu'on le tient pour coupable ; c'est du *positivisme*. Le relâche-t-on sans procès préalable, le siècle n'est pas satisfait, et il doute de l'équité de ses magistrats ; de là ces procès absurdes qui se terminent par un acquittement en cour d'assises ; acquittements honteux pour les juges-instructeurs, qui en renvoient à leur tour le blâme au positivisme social.

Car où mène le positivisme ? Je vais vous le dire, et je vous défie bien de me répondre victorieusement.

Avez-vous un père et une mère ? A entendre les positivistes, ils vivent trop longtemps ; riches ou pauvres, qu'ils aient une magnifique fortune ou seulement quelques nippes péniblement ramassées, en les assassinant on a tout ce qu'ils possèdent ! au moins c'est *positif*.

Dites-vous que les parricides sont une exception ? je le reconnais avec vous, bien que le nombre en augmente chaque jour ; mais prenons une thèse plus facile :

Avez-vous des enfants ? mariez vos filles ! vous êtes sûr de trouver des gendres qui ne se contenteront pas de l'avenir heureux que vous leur offrez pour leur vieillesse, et ils devanceront, *par leurs désirs*, le jour de votre mort : ils sont aussi coupables que celui qui vous tue. C'est là le *positivisme*.

Si vous vous mariez, votre femme sera adultère, sinon de fait au moins de cœur ; car, dans cet heureux siècle, on passe sa vie à désirer l'impossible ; il faudrait qu'un homme eût tout de suite un rang et de l'argent ; d'où il suit que la femme qui prend un mari pauvre croit toujours qu'elle eût été plus heureuse avec un autre ; *il lui faut du positif*, sinon elle se croit une victime enchaînée. Je n'en finirais pas, si je voulais énumérer les dérèglements dont nous avons le tableau sous les yeux en France, et qui me rappellent la chute de l'Empire romain.

Ici, mon cher frère, un autre incrédule, esprit très fort, qui sourit de pitié en nous écoutant, se mêle à notre conversation et me dit :

« Mais que peuvent les magistrats en de telles circon-

» stances? Ils sont chargés de réprimer les écarts et non de  
» diriger les consciences? »

Vous avez parfaitement raison, et mon intention n'était pas d'accuser les magistrats d'impéritie; je reconnais que les lois sont impuissantes pour améliorer les mœurs quand elles atteignent un degré de perversité qui échappe à toutes les mesures humaines, et j'aurais vu, dans le positivisme, un symptôme certain de la décadence de l'Empire français, si, dans sa bonté excessive, celui qui veille aux destinées humaines n'avait jeté un regard de pitié sur nos misères et résolu de nous arracher aux effets de sa juste colère, si nous avions continué à vivre dans les détestables principes que nous avons adoptés.

Ce ne sont pourtant pas les exemples qui nous ont manqué pour apprendre à ne point abuser des choses matérielles. Il y a plus de deux mille ans, Socrate, ce divin interprète du maître du monde, entreprit de faire abandonner aux hommes l'étude de la nature, quelque belle qu'elle fût, pour les rappeler à la connaissance d'eux-mêmes, et il posa ainsi les bases de la seule philosophie qui ait pu s'allier avec la divine religion dont cinq cents années plus tard le corps sanglant de Jésus-Christ devait être le piédestal.

Quelle fut la conduite des peuples qui couvraient alors la terre? nous ne le savons que trop; Athènes souffrit que Socrate fût condamné à la mort, et Rome laissa crucifier Jésus comme un magicien. Avons-nous mieux fait qu'eux? Non! les Anglais ont fait brûler *Jeanne d'Arc*; nous avons des médecins qui appellent Socrate un *fou*, et des prêtres égarés qui osent le traiter d'*impie*! Heureusement que saint Augustin avait dit avant eux: « *Dicerem pæne sanctum Socratem; je dirais presque saint Socrate!* »

Des crimes aussi épouvantables que ceux de l'antiquité ne pouvaient rester impunis; aussi Dieu, dans sa colère, réduisit en esclavage les Grecs dont la liberté avait toujours été le bien le plus précieux; il appela tout-à-coup, des extrémités de l'univers, des hordes barbares pour renverser le colosse qui se disait le maître du monde; puis, vain-

queurs et vaincus se livrant tous aux mêmes excès, et chargeant tous les jours des plus sombres couleurs le tableau mis devant leurs yeux pour essayer de les retenir, la colère divine les châtie sans miséricorde et ne leur laisse que la vie. D'épaisses ténèbres couvrirent la terre; des brigands assis sur le trône des rois se firent gloire de leur ignorance, et les peuples grossiers qu'ils commandaient déchirèrent à l'envi les livres païens et chrétiens. Science de la matière, science de l'esprit, études de la nature, connaissances de soi-même et des autres, médecine, divination, tout fut en un instant oublié et remis à l'état d'enfance.

Pendant mille ans après cette punition divine et exemplaire, voulant récompenser les efforts de quelques hommes laborieux qui avaient essayé de faire sortir le monde chrétien de la sphère d'ignorance où il s'était habitué à vivre, Dieu fit de grands miracles : il permit l'imprimerie ; puis ensuite il daigna expliquer aux hommes les lois de l'électricité; enfin, pour comble de richesses, il fit renaître le magnétisme, et imprima un mouvement incroyable à la vapeur!

Quelle a été la récompense de tant de bienfaits, et comment les hommes du monde moderne ont-ils reconnu la générosité divine? Si on leur dit : C'est à Dieu que vous devez la découverte de l'imprimerie? « Non, répondent-ils, c'est à Guttemberg. » Mais l'électricité? « C'est à Franklin. » Mais le magnétisme? « C'est à Mesmer. » Mais la vapeur? « C'est à Fulton!!! »

Ainsi, tel est leur aveuglement et leur impiété, que sans cesse ils renient Dieu! Tel est leur orgueil, qu'ils ne lui rendent même pas l'honneur qu'ils font journellement à leurs père et mère. Dans l'enfance, lorsqu'on a le bonheur de devoir le jour à un père justement considéré par ses vertus, ses talents ou son rang dans le monde, les hommes d'un certain âge traitent le fils avec les mêmes égards qu'ils témoigneraient au père; et, dans le premier moment, l'orgueil inspire au jeune homme une haute idée de sa chétive personne; mais rentrant bientôt en lui-même, il reconnaît que n'ayant encore rien fait pour mériter une telle défé-

rence, c'est la réputation de son père qui rejaillit sur lui.

Eh bien ! les hommes d'aujourd'hui sont tellement impies, qu'à leurs yeux le maître qui est au ciel n'est pas même ce que leur père est en ce monde. « Nous sommes ici, parce » que nous y sommes, disent-ils, et jusqu'à la vapeur, c'est » nous qui l'avons mise en mouvement. Mais si Dieu faisait » ce que nous appelons un miracle, s'il changeait *en or* ce » qui est *en pierre*, ah ! ce serait bien différent ; voilà un vrai » miracle ! un miracle *positif*. »

Ici je vous quitte tout-à-fait, mon cher frère, et je m'attache à l'impie.

#### A L'IMPIE :

J'avais donc bien raison de dire que de l'incrédulité à l'impiété il n'y a qu'un pas ! Voyez, en effet, combien vous êtes digne de pitié ! Dieu vous traite en homme, et vous raisonnez comme un enfant ; avec l'âge, celui-ci développe son intelligence, tandis que vous devenez stupide quand on vous montre les œuvres de l'esprit.

— « Mais, au commencement du monde, Dieu a fait des » miracles matériels ? »

Sans doute, Dieu a fait le déluge ; le monde alors n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, et Dieu a cru devoir faire mouvoir la matière. Est-ce que vous niez le déluge ? Si pour punir votre insolence, il en arrivait un second, en seriez-vous plus avancé ?

— « Mais si Dieu faisait un miracle, je me convertirais ! »

Vous le dites ; mais je crois plutôt que vous nieriez le miracle et Dieu avec lui.

Ensuite, pourquoi, je vous le demande, Dieu ferait-il un miracle exprès pour vous qui êtes un *paresseux*, un *ignorant*, un *incrédule*, un *impie* ? Je concevrais que le Tout-Puissant daignât opérer quelque chose de miraculeux pour récompenser ceux qui ont foi et confiance ; mais pour des misérables tels que vous, qui dites que le monde ne doit qu'à vous seul l'imprimerie, l'électricité, le magnétisme et la vapeur ! si jamais Dieu pensait à vous, ce serait pour



vous punir de votre fol orgueil; et, sachez-le bien, c'est ce qu'il va faire.

Oh! ne souriez pas ainsi quand je vous parle. Votre rôle d'esprit fort est usé, et ce n'est pas moi qu'on intimide. Je ne crains pas qu'on me dise que je suis un somnambuliseur, un enthousiaste, un ami du merveilleux, un spiritualiste *quand même*; 2,500 pages graves et sérieuses prouvent le contraire. Écoutez-moi donc, vous et tous ceux qui vous ressemblent! il est inutile de faire les sourds, car vos oreilles vont s'ouvrir d'elles-mêmes.

Vous demandez un miracle! Eh bien! je viens vous l'annoncer. Ce ne sera point un déluge nouveau, qui serait cependant utile pour nettoyer le monde d'une race aussi exécrationnelle que la vôtre, mais la face de la terre est aujourd'hui couverte d'un trop grand nombre de belles choses qui font honneur à la persévérance humaine, et il y a, dans ce monde, des hommes honnêtes et laborieux que la bonté divine ne veut pas affliger. Ce ne sera pas non plus le changement d'une matière en une autre, comme votre stupide intelligence le demandait tout-à-l'heure, pas davantage une création purement spirituelle qui serait au-dessus de l'esprit humain, mais une œuvre mixte qui tiendra de l'essence divine et de la nature de l'homme, qui deviendra la compagne des hommes vertueux ou la protectrice des infortunés, aussi bien que la honte des incrédules et la terreur des méchants.

Vous dites que vous ne croyez pas aux somnambules, ou au moins au pouvoir qu'ils ont de pénétrer les pensées! Vous refusez d'avoir recours au magnétisme, parce que vous craignez qu'on ne lise dans votre âme! Eh bien, pour vous donner une preuve de sa puissance et de votre nullité, Dieu va faire renaître un état qui s'était effacé comme le somnambulisme : l'EXTASE va reparaitre!

Or, sachez-le bien : dans l'extase, l'homme ne s'appartient pas. S'il a un cœur pur, il est animé d'un esprit divin qui procède de Dieu; s'il est souillé d'impureté, Dieu s'éloigne de lui, et son intelligence humaine demeure sus-

pendue (1). Déjà, dans l'ivresse, le vin fait dire à l'homme bien des choses que plus tard il voudrait bien n'avoir pas révélées, mais dans l'extase une force insurmontable le commande, et il dit tout ce que lui fait dire l'esprit qui le possède. Là il n'y a pas de preuve à demander, de doutes à avoir; la vérité la plus frappante est dans l'homme lui-même. C'est en vain qu'on cherche à se faire illusion, celui qui est extatique parle et agit en suivant les lois d'un moteur spirituel qui lui est inconnu, et celui qui ne l'est pas peut le devenir; il y a des matières, des pierres, des eaux, qui font tomber en extase. Je ne vous en dirai pas la nature; elles doivent vous rester inconnues, afin que votre cœur soit toujours rempli de crainte. Enfin pour qu'un coupable ne puisse échapper à la justice divine, *l'extase est épidémique*, et, par sa seule présence, un extatique en fait un autre.

Depuis la mort de Jésus-Christ, le monde est dans le deuil, et Dieu a quelquefois permis que le crime triomphe, que le puissant opprime le faible, que le riche dépouille le pauvre; les hommes ne voyant point les effets de la colère divine, n'ont mis de fin à leurs excès que lorsqu'ils y ont été forcés par les lois humaines. Mais Dieu va retirer une indulgence qui ne fait qu'encourager le mal et l'incrédulité.

Tremblez, vous qui vous faites un jeu d'éluder les lois de la nature et de l'humanité! La justice divine n'attendra plus que vous ayez quitté cette vie pour vous punir, et si vous ne vous repentez pas sincèrement de vos fautes, vous n'aurez point de repos sur la terre.

Pour vous contraindre à mieux faire, la société est obligée d'avoir recours aux cachots et aux chaînes; mais Dieu, plus puissant qu'elle, va changer votre intelligence en un esprit impur, qui aura votre propre corps pour prison. Dans ses moments d'exaltation, il vous forcera à vous châtier vous-même : les fautes que vous aurez commises, c'est vous qui les rendrez publiques; quand on vous croira honnête homme, vous arracherez vous-même le masque qui cachera votre

(1) Platon, *Timée*. — Rois, liv. I, chap. xviii, vers. 10. — Zacharie, chap. xi, vers xv. — Daniel, chap. 13, vers. 31.

visage, et vous mettez à découvert toute la noirceur de votre âme !

Rendu à vous-même au sortir de la crise extatique, et perdant le souvenir de ce que vous aurez confessé, vous vous trouverez assailli par les récriminations de tous ceux qui vous sont familiers : suborneur, le père vous demandera justice de l'honneur de sa fille ; séducteur, un fils naturel ou adultérin viendra vous reprocher sa naissance ; voleur, on vous forcera à restituer ! que pourrez-vous dire, quand vous aurez avoué, et que plus tard vous avouerez encore ?

Pour échapper aux rigueurs de la justice humaine, fuirez-vous vos amis, votre famille, prendrez-vous un faux nom, mettez-vous les mers entre vous et la patrie ? Soins inutiles ! Toujours extatique, vous n'échapperez nulle part à la puissance divine ; vous porterez toujours en vous-même l'esprit impur qui vous rendra à l'extase, et, rendu sur la terre étrangère, vous direz à ceux qui seraient prêts à vous recevoir : « je suis *incrédule, paresseux, ignorant, impie, séducteur, suborneur, assassin* ou *voleur*. » Alors on vous chassera des lieux où vous serez ; nouvel Oreste, vous resterez errant par toute la terre, et, comme les Trézéniens, les peuples auxquels vous demanderez un asile refuseront de vous recevoir.

Enfin, pour que rien ne manque à la majestueuse peinture des biens et des maux que l'extase prépare au monde moderne, les hommes qui parmi vous persisteront dans leurs fautes, ne pourront obtenir aucun allègement sur la terre ; et quand, à leur dernière heure, prosternés aux pieds des autels et le front dans la poussière, ils viendront demander au Seigneur la continuation de leurs jours afin de réparer leurs torts, il ne sera plus temps. Appelleront-ils un prêtre ? Après l'avoir repoussé et méprisé si longtemps, consentiront-ils à tout ce qu'il exigera d'eux ? Le supplieront-ils de se mettre en extase pour consulter le Seigneur ? Il sera trop tard, l'enfer les aura réclamés, et l'esprit divin du prêtre le forcera de répondre comme Élie à Ochosias : « Voici ce que dit le Seigneur : ... VOUS ALLEZ MOURIR ! »

Et vous, puissants de la terre, ministres, princes, rois et empereurs, dont la volonté commande ici-bas, qui vous croyez au-dessus des lois que vous faites vous-mêmes, vous avez cru jusqu'à ce jour que vous n'aviez rien à craindre en ce monde; mais si vous ne remplissez pas exactement les devoirs que votre rang vous impose, tremblez aussi, car la colère de Dieu vous atteindra plus vite que les autres, et vous serez châtiés les premiers. Après avoir été, pour les peuples, un objet d'admiration, d'envie ou de crainte, vous serez exposés à leurs rires et à leurs insultes; comme le roi Seül, un esprit impur égarera votre raison; ou bien, si la vengeance céleste a besoin de paraître plus éclatante, comme Nabuchodonosor vous vous verrez changés en bêtes.

AU PRÊTRE :

Mon père, de tous les hommes qui se sont occupés de l'étude du magnétisme, je suis le premier qui sois venu frapper à la porte de l'Église catholique, pour la prier de jeter les yeux sur ses travaux et ceux de ses prédécesseurs. Quand mes concitoyens et des savants étrangers m'écoutent, refuseriez-vous de m'entendre; et si je suis toujours votre fils en raison de votre dignité et quel que soit mon âge, ne suis-je pas aussi votre frère au milieu de tous les hommes, ne me devez-vous pas assistance?

Longtemps vous avez cru que le magnétisme était une œuvre du démon. Vous avez été induit en erreur par des rapports qui présentaient le magnétisme comme l'art d'exciter les convulsions et le somnambulisme comme contraire aux mœurs; des savants et des médecins l'avaient ainsi jugé il y a soixante-dix ans. Mais aujourd'hui les choses sont bien changées; les médecins et les savants ne font plus autorité en magnétisme, leurs jugements ont été honteusement cassés, le peuple a cessé de les consulter sur une question qui ne leur avait jamais été familière; le magnétisme existe pour tous, et il ne s'agit plus que d'en régulariser la pratique afin d'arriver aux meilleurs résultats.

Une méthode nouvelle de guérir les maladies va donc

opérer une heureuse modification dans le corps humain; les hommes pourront eux-mêmes, par les soins qu'ils donneront à leur propre personne, éviter beaucoup de maladies; le domaine de l'art médical reçoit un tel agrandissement, que la médecine magnétique s'exercera quelquefois avec bonheur dans l'intérieur des familles, et vous-même, en vous conformant aux lois qui circonscriront bientôt l'exercice public du magnétisme, vous pourrez, au milieu de campagnes isolées, et même dans le sein des villes, guérir un grand nombre de maladies. Il en sera donc bientôt de vous comme des prêtres de l'antiquité; ceux qui vous devaient déjà à l'allégement de leurs peines morales recevront encore de vous la guérison de leurs maux.

Mais le Dieu puissant dont vous êtes le ministre sacré semble avoir résolu, malgré l'impiété et la corruption du siècle, de donner au monde une nouvelle preuve de sa miséricorde et de sa puissance infinies. Pour ramener à la foi et à la raison des populations égarées, aurait-il voulu qu'un miracle confondit leur orgueil et rabaissât leur esprit? c'est ce que je viens soumettre à vos lumières et à votre sagesse.

— Mon père, des regards curieux nous observent, des oreilles indiscrètes nous entendent, des esprits incrédules détourneraient le sens de mes paroles; je vais donc, pour le moment, me borner à quelques indications. Le caractère de méditation, de recueillement et de réflexion qui vous est particulier suppléera, je l'espère, à mes paroles, jusqu'à ce que je puisse m'entretenir plus longuement avec vous. —

Vous aurez remarqué, dans l'ouvrage que j'ai publié sous le titre d'*Histoire du somnambulisme*, d'admirables exemples de prévision, de vue intérieure ou de vue à distance tirés de l'Écriture sainte, et que j'ai donnés non pas tout-à-fait comme des actes somnambuliques, mais au moins comme *extatiques*, et vous aurez dû être surpris, en raison de la gravité du sujet, de ne point trouver dans ma *Théorie* et dans mon *Traité du somnambulisme* des explications précises et déterminantes sur la différence qui existe entre le *somnambulisme magnétique* et l'*extase*. J'ai, il est vrai, donné

à entendre qu'il était impossible de traiter de l'*extase* sous le nom de *somnambulisme*; j'ai même ajouté que le sujet magnétisé passait quelquefois à un état extatico-magnétique, mais j'ai eu d'autres raisons beaucoup plus graves pour ne point allier les mots *somnambulisme* et *extase*, et les voici.

D'abord l'attention des peuples modernes étant depuis longtemps détournée du but réel et scientifique de l'état appelé *somnambulisme*, et des abus ayant attaché jusqu'à ce jour un ridicule à l'observation de ce sommeil mixte, il eût été dangereux et insensé, si l'*extase* a un caractère particulier et nouveau pour le monde moderne, de le présenter et d'en traiter sous le même nom que le *somnambulisme*. C'eût été exposer les faits extatiques aux mêmes chances, aux mêmes erreurs, aux mêmes doutes, ainsi qu'aux investigations plus ou moins décevantes qui ont accompagné l'étude du sommeil magnétique.

En second lieu, l'*extase* est un état tellement miraculeux, que je me suis demandé s'il ne serait pas plus convenable, et s'il n'était pas même de rigueur qu'un sujet aussi magnifique et aussi délicat fût expliqué et traité par un prêtre que par un laïque: c'est ce que je vous prie d'examiner sérieusement; et si vous le pensez, je vous communiquerai mes idées à cet égard, je vous remettrai les travaux auxquels je me suis livré, et s'ils ont votre approbation, vous les ferez valoir sous tel nom qui vous plaira, *ad majorem Dei gloriam*. Voyons seulement quelles différences notables on aperçoit, au premier coup d'œil, entre le *somnambulisme* et l'*extase*.

L'*extase* et le *somnambulisme* ont bien quelque rapport, mais leurs effets diffèrent autant que leurs causes. Avant de remonter aux causes, examinons les effets.

Dans le *somnambulisme*, le sujet suit la volonté de son magnétiseur; s'il est mal conduit, il s'égaré; de là des extravagants parmi les magnétiseurs et les *somnambules*. Quelquefois, il est vrai, le *somnambule* magnétique passe à l'état

extatique; mais tantôt cet état est dû à une surexcitation nerveuse causée par le tempérament du magnétisé ou la mauvaise direction du magnétiseur, tantôt les idées du somnambule devenu extatique restent fixées sur le point qui a captivé son attention dans le sommeil magnétique. L'état du somnambule extatico-magnétique est donc presque toujours un résultat des combats organiques ou de la direction imprimée par le magnétiseur, et le sujet est rarement exempt d'erreurs et affranchi des liens de la matière.

Mais, dans l'état d'extase proprement dit, il en serait tout autrement.

Qu'est-ce que l'extase? le mot l'indique parfaitement : *στάσις*, *stasis*, signifie *état*, *constitution*, et *ἔξ*, *ex*, indique une *séparation*, une *exclusion*, une *prééminence*. En effet, l'extase n'est point un état normal, et quand il existe, l'âme domine entièrement le corps; on pourrait dire qu'elle *sort des gonds*, et sans pouvoir s'affranchir entièrement des liens du corps, elle essaie, du fond de sa prison, de se rapprocher du ciel ou des autres âmes.

Dans le somnambulisme, l'âme du magnétisé se rapproche bien de celle du magnétiseur, mais elle ne s'appartient pas, elle lui a cédé son empire; et s'il lui arrive de faire un effort et de passer à l'extase, l'impulsion qu'elle a reçue a néanmoins pour cause l'action d'un homme sur un autre homme; il y a toujours impureté matérielle, mixtion de deux corps et de deux âmes, tandis que dans l'extase véritable non sollicitée le sujet s'appartient; il se dirige lui-même, et s'il voit les âmes qui l'entourent, il ne les voit que par la sienne et non par le secours d'une autre âme.

Mais comment une âme peut-elle en voir une autre? C'est ce que je vais essayer de vous expliquer, en vous prévenant que j'ai besoin de toute votre attention.

Si nous raisonnons, à l'égard des âmes, comme nous le faisons pour les corps matériels, si nous disons qu'il y a attraction générale d'un corps à un autre, et que les corps semblables s'unissent de préférence, nous en arrivons à convenir que, si nos âmes pouvaient s'échapper en-

tièrement des corps auxquels elles sont liées, elles s'uniraient entre elles par attraction similaire.

Ne le voulez-vous pas ? Dites-vous que, vivant dans un monde matériel, vous ne pouvez juger des lois qui régissent le monde spirituel ? Prétendez-vous avec mon savant collègue en magnétisme, M. Chardel, que, « dans cet autre monde, les sciences d'ici-bas ne sont d'aucun usage (1) ? » j'y consens ; mais vous n'en êtes pas moins obligé de reconnaître que, si la vie est un passage, si dans ce passage les âmes sont attachées aux corps, elles doivent, ne fût-ce que par leur animalisation, avoir une attraction les unes pour les autres ; attraction nécessaire, forcée, restreinte et proportionnelle, mais réelle et visible dans les actes les plus ordinaires de la vie, puisque les hommes se recherchent en raison de leur esprit, et non de son enveloppe.

Ce que je vous dis ici, vous le savez mieux que personne, mon père, puisque chaque jour votre pénétration habituelle fait impression sur le pécheur, et qu'il vient à vous *pour vous ouvrir son âme*.

Or, dans l'extase, l'âme a une vie dégagée de toute alliance avec la terre. L'âme d'un somnambule magnétique peut s'égarer parce qu'elle est soumise à une influence humaine, mais l'âme d'un extatique est soustraite à toute action, et il ne se trompe jamais parce qu'il n'obéit qu'à une influence divine. Ouvrez Deleuze : « Dans cette nouvelle situation, » l'esprit est rempli d'idées religieuses dont il ne s'était » peut-être jamais occupé. Il voit partout l'action de la Providence ; cette vie ne lui paraît qu'un voyage pendant » lequel nous devons recueillir ce qui nous est nécessaire » pour notre éternelle demeure ; l'indépendance de l'âme, » la liberté de l'homme, l'immortalité, sont pour lui des » vérités évidentes. Il est convaincu que Dieu nous entend, » et que la prière est le moyen le plus efficace pour obtenir » son secours et pour réussir à écarter les malheurs qui

(1) *Essai de psychologie physiologique*, par C. Chardel, conseiller à la Cour de cassation, membre de la Société du magnétisme de Paris, officier de la Légion-d'Honneur, etc., etc. — Appendice, page 379. 1844, 1 v. in-8.



» nous menacent, ou du moins à les faire tourner à notre profit. L'attention à offrir à Dieu les travaux dont on est chargé, comme les peines qu'on éprouve, lui paraît un moyen de les convertir en bonnes œuvres.

» La charité est pour lui la première des vertus, celle qui nous facilite les moyens d'expier nos fautes, et qui suffit souvent pour les faire pardonner. Il en est tellement pénétré qu'il s'oublie lui-même pour les autres, et que nul sacrifice ne lui coûte pour faire du bien. Ce sentiment de bienveillance s'étend à tous, et il fait des vœux pour ceux qui ont les opinions les plus opposées aux siennes. Quelquefois la prodigieuse différence qu'il aperçoit entre sa nouvelle manière d'envisager les objets et celle qu'il avait dans l'état de veille, les nouvelles lumières qui l'éclairent, les nouvelles facultés dont il se trouve doué, l'immensité de l'horizon qui s'ouvre devant ses yeux, lui persuadent qu'il est inspiré; ce qu'il dit lui semble dicté par une voix intérieure, ce qu'il voit lui est montré, il se regarde comme l'organe d'une intelligence supérieure, et il n'en tire aucune vanité. Il se plaît à réfléchir en silence, et il ne vous parle que pour vous dire des choses utiles à votre direction morale.

» Heureux l'homme à qui le hasard fait rencontrer un somnambule de cet ordre; car il n'est aucun moyen de faire naître chez un somnambule ordinaire les facultés que je viens de décrire. C'est une horloge fabriquée par la nature; nous pouvons facilement la déranger, mais nous ne pouvons ni la monter ni la régler, parce que nous n'en connaissons pas les ressorts. Il faut la consulter, et ne pas se permettre d'y toucher pour accélérer ou retarder son mouvement (1). »

Telle est l'opinion du magnétiseur philosophe; écoutez maintenant celle du médecin magnétiseur, le docteur Koreff :

« Il n'est donné à aucun magnétiseur, de quelque force qu'il soit donné, de provoquer l'état extatique. Il se dé-

(1) Deleuze, *Instruction pratique*, pages 136 à 148.

» robe à toute influence volontaire; il se développe d'après  
 » des besoins, des lois et des conditions intérieures dont l'es-  
 » sence nous est complètement inconnue, et sur lesquelles  
 » les somnambules ne nous ont pas jusqu'à présent donné  
 » la moindre lumière. Il est seulement de constante obser-  
 » vation que si les états inférieurs de somnambulisme va-  
 » rient dans leur caractère et leur direction, celui-ci est  
 » toujours consacré aux idées religieuses, aux sentiments  
 » les plus purs et les plus élevés, et qu'il porte la même  
 » couleur dans toutes les religions, dans tous les temps et  
 » dans tous les pays. Il me paraît que l'âme humaine entre  
 » alors dans une région où il n'y a plus rien de conventionnel,  
 » rien de traditionnel, rien d'arbitraire. Aussi je n'ai jamais  
 » vu une personne corrompue parvenir à cet état, et je l'ai  
 » vu se perdre sur-le-champ lorsque la pureté du cœur avait  
 » reçu une altération profonde (1). »

Tels sont, mon père, les caractères heureux que M. Deleuze, le docteur Koreff et nombre d'autres magnétiseurs ont reconnus dans le somnambulisme extatique, et tout ce que j'ai observé moi-même ne pourrait que confirmer ce qu'ils ont avancé sur ce grave sujet.

« Mais, direz-vous peut-être, si je conviens avec vous des  
 » avantages que le monde pourrait retirer de l'état que l'on  
 » appelle *somnambulisme extatique*, je n'en vois pas mieux  
 » comment vous pouvez le rapprocher de *l'extase divin*. Si je  
 » reconnais les caractères de ce dernier état chez les hommes  
 » saints dont les Livres Sacrés et les Annales de l'Église  
 » nous rapportent la vie et les actions, si je les aperçois  
 » encore dans la personne de Jeanne d'Arc ou dans celle de  
 » sainte Thérèse, je ne les retrouve plus parmi les hommes  
 » de nos jours, et même des siècles précédents !

» En supposant même que, par la volonté et la bonté de  
 » Dieu, l'extase se montre de nouveau chez quelques saintes  
 » personnes, quel rapport pourrait-il y avoir entre un état  
 » purement divin et le somnambulisme magnétique ? C'est

(1) Koreff, Lettre d'un médecin étranger à M. Deleuze; *Instruction pratique*, pages 443 et 444.

« ce que je ne puis comprendre ; expliquez-vous à ce sujet, car je crains que vous ne soyez dans l'erreur. »

Votre objection, mon père, est du plus haut intérêt, et après vous avoir fait entrevoir les effets que nous attendons de l'extase somnambulique, je vais remonter aux causes.

Vous demandez quel rapport il y a entre le magnétisme, le somnambulisme et l'extase. Le voici, avec leurs causes différentes.

L'extase est une œuvre divine ; le somnambulisme extatique est un résultat humain. Dieu fait les extatiques, et le magnétisme ne fait que des somnambules. Mais ce qui est miraculeux, c'est que du somnambulisme magnétique on arrive à l'extase !

Jusqu'à ce jour le magnétisme n'ayant été pratiqué que par des laïques, et les prêtres ne se faisant point magnétiser, l'esprit de la société a souillé beaucoup de somnambules. Mais lorsque les ministres du Seigneur magnétiseront eux-mêmes et se feront magnétiser par d'autres ministres, la pureté mutuelle de leurs cœurs se ressentira doublement de l'exaltation spirituelle qui caractérise l'état somnambulique, et quand même le prêtre magnétisé n'arriverait pas à l'extase divin, il n'en tiendrait pas moins le milieu entre Dieu et les hommes ; il y aurait toujours une supériorité sensible entre les somnambules ordinaires et lui ; enfin on pourrait leur appliquer ces paroles de l'apôtre : « L'homme *anima* n'est point capable des choses qui sont de l'esprit de Dieu...., mais l'homme *esprit* juge de tout.... »

Cette explication ne vous suffit-elle pas ? Veuillez alors m'écouter encore ; je vais entrer avec vous dans la définition et la comparaison des extases divin et magnétique ; rappelez-vous seulement que nous cherchons la vérité ou au moins les causes probables, et suivez-moi sans impatience dans mes déductions ; vous les rectifierez ensuite en cherchant à faire mieux que moi.

D'abord je dois supposer qu'étant, par état, un homme grave et réfléchi, vous avez lu attentivement le livre que je viens de publier ; vous vous serez rendu compte des effets

magnétiques, et vous reconnaissez avec Mesmer que le magnétisme consiste particulièrement dans l'écoulement d'une matière subtile qui passe d'un corps à un autre; ensuite avec Puységur et Bruno, vous admettez que la volonté est le moteur véritable sans lequel la communication entre deux corps ne pourrait avoir lieu.

Si vous avez lu ma théorie du somnambulisme magnétique; si, ce qui est très important, vous avez pris connaissance des expériences de M. Dupotet à l'Hôtel-Dieu (1) et du docteur Chapelain avec le professeur de chirurgie Jules Cloquet (2); du docteur Foissac devant la Commission académique nommée en 1826 (3); ainsi que des ouvrages de M. Chardel (4), de la thèse du docteur Fillassier (5), et des traitements du docteur Despina (6); si enfin vous avez parcouru les œuvres de Puységur et de Deleuze ou lu les extraits que j'en ai donnés dans mes livres (7), vous devez tenir pour constant que la volonté humaine permet de magnétiser à un mètre comme à un centimètre; puis, lorsque le sujet est somnambule, elle se fait sentir d'une chambre à une autre, d'une maison à une autre maison, d'une ville à une autre ville; il suffit, pour exercer cette action, que le magnétiseur et le somnambule soient dans un rapport parfait. Une fois en rapport, ils n'ont point leurs semblables dans le monde entier, bien que l'extrême délicatesse du lien qui les unit au milieu de tous les êtres ne puisse se définir par des mots.

En consultant M. de Bruno, vous voyez qu'une de ses somnambules, interrogée sur la manière dont elle était liée à son magnétiseur et sur la forme que pouvait avoir le corps intermédiaire existant entre eux, lui a répondu « qu'elle » sentait quelque chose qui l'attirait à lui; elle compara ce » quelque chose à *un ruban parsemé de points brillants*, à peu » près comme un rayon du soleil qui pénètre dans un lieu couvert (8); » d'où il est naturel de conclure, ainsi que je l'ai

(1) Voir *Histoire du somnambulisme*, t. II, p. 316. — (2) *Id.*, 333 et 365. — (3) *Id.*, 353. — (4) *Id.*, 362. — (5) *Id.*, 351. — (6) *Id.*, 372. — (7) *Id.*, 243 à 275, et 282 et suivantes. — (8) *Bruno*, p. 134, et plus haut, p. 267.

fait dans ma théorie, que le fluide magnétique se lance comme le fluide électrique, et qu'en agissant à distance, c'est un rayon qui s'étend d'un corps à un autre.

Dans le somnambulisme magnétique, l'expérience nous indique que le sujet fortement imprégné de la volonté et du fluide de son magnétiseur avec lequel ses propres esprits ont sympathisé depuis longtemps, acquiert une prodigieuse extension de facultés. Possesseur d'une double énergie, isolé de tout ce qui l'entoure, ne voyant que l'objet sur lequel il fixe son attention, la vue du somnambule a des limites hors de toute proportion avec les facultés ordinaires. Sans parler de la vue à travers les corps opaques et à distance, *il lit dans la pensée !*

Quelle est la conséquence qui résulte de cette dernière faculté? Pour lire dans un livre, il faut l'avoir sous les yeux; pour lire dans une âme, il faut nécessairement la voir; donc le somnambule voit l'âme de son semblable, comme avec nos yeux nous voyons les corps qui nous entourent. Le fait lui-même étant certain, je ne crois pas que ce raisonnement soit contestable.

Or, quand un somnambule veut voir dans l'âme d'un autre homme, il agit comme son magnétiseur; il dirige sur lui son fluide guidé par sa propre pensée; il le magnétise! Mais comme il a deux volontés au lieu d'une, il magnétise spirituellement plutôt que matériellement. De même que la volonté de son magnétiseur l'a plongé dans le sommeil magnétique en se répandant sur lui accompagné de son fluide, il use aussi de toute la force de sa volonté; et sans que son âme abandonne entièrement son domicile terrestre, elle file comme une étoile et se rend à la distance qu'elle a en vue, entraînant avec elle le lien subtil et délié qui l'unit au corps; ruban de feu invisible que le magnétiseur pourrait seul faire mouvoir pour rappeler l'âme, comme on retient l'oiseau captif auquel on a permis de s'élever un instant en liberté dans les airs.

Nous admettrons donc, sauf avis contraire de votre part, que si le somnambule lit dans les âmes, ce qui est un fait

certain, c'est qu'il les voit; mais nous dirons que, dans cette action à distance, l'âme ne quitte point le corps, qu'elle peut seulement s'en éloigner. Examinons maintenant les caractères du *somnambulisme extatique*, ou, pour parler plus correctement, de l'*extase magnétique*.

Un somnambule ordinaire est soumis à son magnétiseur pour tout ce qui l'intéresse lui-même, mais la conformité de mœurs ou d'idées influe beaucoup sur les deux personnes: si tous deux sont purs, le somnambule devient doublement pur; si, au contraire, l'un et l'autre sont souillés d'impuretés, les vices du magnétiseur seront bientôt ceux du magnétisé.

Si le magnétiseur est un enthousiaste, un ami du merveilleux, il voudra obtenir de son somnambule des connaissances interdites à l'humanité; si, au contraire, c'est un homme sage et instruit, le somnambule conservera un admirable caractère de droiture de jugement, de simplicité et de candeur. Isolé et exalté par l'état de concentration où il se trouve, que devient donc un somnambule magnétisé par un homme sage ou un extravagant?

Ce qu'il devient? UN EXTATIQUE!

L'esprit étant un feu, le feu ne pouvant que s'élever, l'esprit du somnambule concentré en lui-même, et par ce fait seul isolé de la terre, s'exalte et s'affranchit des liens qui l'attachaient à son magnétiseur. Mais suivant néanmoins la direction qui lui a été imprimée, s'il cherche à connaître ce qui est caché aux hommes, on s'aperçoit de suite que son imagination s'égaré; ne le verrait-on pas, l'événement ne le justifie que trop, il est évidemment un homme animal qui se fait illusion à lui-même; Moïse a dit de cette espèce de rêveurs qui se prennent pour des inspirés: « Si ce que » ce prophète a prédit au nom du Seigneur *n'arrive pas*, » c'est une marque que ce n'était point le Seigneur qui l'a » vait dit, mais que ce prophète l'avait inventé.... (1). »

Si le magnétiseur est un physicien qui cherche à s'éclairer sur la nature et la force des atmosphères les plus éle-

(1) *Deutéronome*, chap. XVIII, verset 22.

vées, l'âme de l'extatique, toujours attachée au corps par le lien matériel et magnétique, prend son vol et traverse l'atmosphère pour arriver au-delà des nues : alors on lit dans sa personne tout ce qu'il éprouve ; les impressions matérielles sont transmises à son corps, qui brûle ou gèle tour à tour. Mais bientôt la température détruisant l'équilibre terrestre, l'âme rejoint le corps.

Le magnétiseur est-il un homme sage, l'extatique n'a que d'admirables pensées, ainsi que vous l'ont dit Koreff et Deleuze. Mais reste-t-il muet ; semble-t-il voir avec délices un spectacle ravissant qui le met dans un état de béatitude peint sur tous les traits de son visage : c'est en vain que vous l'interrogez, il ne vous entend pas, il ne vous répond pas, il ne vous connaît plus ! Et quand, au sortir de la crise extatique, vous lui demandez de vous décrire les belles choses qui l'ont plongé dans une si vive admiration, il ne peut rien vous dire, il n'a aucun souvenir de sa vision, il ne comprend pas même ce que vous pouvez vouloir qu'il vous dise !

Conclusion de tout extase magnétique : En s'éloignant du corps, l'âme d'un somnambule extatique peut traverser des distances considérables, et s'élever à des hauteurs inconnues ; mais voit-elle dans les cieux ? c'est ce qu'elle ne peut pas dire. Car de tous les somnambules extatiques (je ne parle pas des extravagants dont il est inutile de s'occuper), aucun, depuis soixante-dix ans, n'a conservé de souvenir *après la crise* !

Maintenant, mon père, je vais vous dire comment j'explique l'*extase divin* ; et j'entends par là l'extase des prophètes hébreux, ou celui de saint Paul. Permettez-moi seulement quelques aperçus primitifs.

Tout homme qui pratique une chose parvient à la faire mieux qu'un autre homme ; celui qui exerce les facultés de son esprit a des avantages sur celui qui travaille de ses mains ; tel qui fait un dieu de son ventre, tiendra pour nul l'esprit de méditation et de recueillement : « Ceux qui sont » charnels aiment et goûtent les choses de la chair, et ceux

» qui sont spirituels aiment et goûtent les choses de l'esprit. »

Dans le cours de leur vie, les hommes voient très distinctement qu'il leur faudra un jour quitter les biens terrestres auxquels ils attachent tant de prix ; mais ils croient toujours que le moment fatal est encore éloigné, et ils continuent de jouir. Lorsque leur dernière heure est venue, la mort les fait trembler, parce qu'un pressentiment secret leur annonce qu'ils ne retrouveront pas dans une autre vie ces biens dont ils ont abusé ici-bas ; de là cet effroi d'une misère spirituelle, fondée sur les exemples des misères matérielles de l'humanité.

Mais l'homme qui reconnaît bientôt le néant des richesses et des jouissances vulgaires, et qui se tient éloigné de tout ce qui peut influencer matériellement son âme, cet homme, dis-je, bien qu'à l'état normal, a déjà un esprit de concentration et d'isolement qui le conduit, spirituellement, dans cette autre vie qui le rapprochera un jour de son Créateur. Absorbé par les méditations de l'esprit, insensible aux plaisirs du corps, jouissant sans abuser, admirant l'harmonie de la nature et les hommes eux-mêmes dans leurs conceptions, son âme tend sans cesse à s'élever, à se faire une idée de cette vie divine qui commence après la mort pour les hommes vertueux.

De même que l'homme adonné aux plaisirs sensuels, à la table, au jeu ou au vin, asservit de plus en plus son âme aux exigences du corps, celui qui s'éloigne de toutes ces choses matérielles se rapproche insensiblement de la vie future ; son corps se purifie, et son âme est plus libre qu'une autre, puisqu'elle n'est point obligée de combattre ou réparer les excès du corps ; elle ne s'occupe que d'elle et de son salut ou de celui des autres âmes ; elle attend le jour de la mort comme un jour de délivrance ; et si, de la terre où elle est retenue, elle ne peut savoir ce qu'est la vie divine, elle n'en a pas moins un vif désir de la connaître. C'est ce désir qui chaque jour devient plus violent dans une âme à peu près affranchie des besoins matériels auxquels les



autres âmes sont asservies; c'est lui qui, après de longues méditations et une concentration profonde, produit cette exaltation spirituelle appelée par les Hébreux et les chrétiens *ravissement d'esprit, enlèvement en esprit, RÁPΤΟΣ IN SPIRITU*.

En effet, si l'homme peut quelquefois guérir lui-même son corps des maux qui l'affligent, il peut aussi agir sur son propre esprit quand il est dans les conditions opposées au corps. En se concentrant en lui-même, en s'éloignant en idée de la terre, il se reporte naturellement vers le ciel, il y élève son âme; et si elle est pure, si elle est détachée des liens matériels dont les hommes ont tant de peine à s'affranchir, elle se trouve nécessairement plus en harmonie avec un monde, inconnu sans doute, mais où la vie ne peut être la même que celle d'ici-bas. C'est, *suivant moi*, dans cet état intermédiaire que l'extase divin a lieu.

Approchant des cieux, plus près que toute autre âme attachée à la terre, l'âme de l'extatique est illuminée d'un feu divin, et il voit, non seulement ce que voit le somnambule extatique, mais encore ce qu'il ne lui est pas permis d'apercevoir; la preuve, c'est *qu'il se souvient de ce dont ce dernier n'a pas conservé la moindre idée*.

« *Je connais*, dit saint Paul, un homme en Jésus-Christ, » qui fut ravi en esprit dans le paradis, *et il y a entendu des* » *paroles ineffables...* »

Quelles sont ces paroles?... Saint Paul ajoute : « *Il n'est* » *point permis à un homme de les rapporter.* »

Ainsi les extatiques divins entendent des paroles; ils le disent formellement *après la crise*; tandis que, parmi les somnambules magnétiques, ceux qui paraissent avoir des visions célestes ne peuvent rendre aucun compte, et ne savent pas même s'ils ont vu ou entendu.

Les somnambules sentent bien que leur âme est toujours attachée à leur corps; ils n'ont jamais pensé être *ravis en esprit*; tandis que le ravissement de saint Paul est si complet, qu'il ne sait plus où est son corps, et il dit : « *Cet* » *homme fut ravi en esprit, dans le paradis ( si ce fut avec*

» *son corps ou sans son corps, je ne le sais ; Dieu le sait*). »

Enfin les visions de quelques somnambules extatiques paraissent être célestes ; mais s'ils voient un ciel, quel ciel voient-ils ? c'est ce qu'on ignore ; on ne sait pas même si c'est un ciel qu'ils voient, tandis que saint Paul dit encore : « *Il fut ravi jusqu'au troisième ciel !* »

Ici, mon père, pénétré de respect et de crainte, je m'arrête dans mes recherches, elles seraient d'ailleurs inutiles ; quel est seulement, suivant moi du moins, le résultat des comparaisons que je viens de faire ? le voici :

L'extase *divin* est le partage exclusif de l'homme esprit, et l'extase magnétique n'est qu'un premier effort de l'homme animal. Le premier des deux états est une participation à la vie divine, le second une simple prééminence de l'esprit sur la matière ; enfin l'extase *divin* donne accès dans les cieux, tandis que l'extase magnétique n'est qu'un marche-pied pour arriver aux portes du ciel.

Voir dans les cieux ne pourrait toujours être qu'une faveur accordée à quelques hommes, tandis que voir dans les âmes qui habitent la terre, paraît devoir être le partage des somnambules et des extatiques en général. Seulement, il y aura toujours entre les somnambules extatiques et les extatiques divins cette différence, qu'on ne connaît pas de somnambules qui ne se soient jamais trompés, tandis que l'extatique divin n'est jamais en défaut. Le serviteur de Saül disait du prophète Samuel : « Il y a ici un saint homme ; » tout ce qu'il dit arrive infailliblement (1). »

Voilà, toujours suivant moi, les causes et les effets, et des différences de l'extase *divin* et de l'extase magnétique ; et j'en conclus définitivement, afin d'arriver à mon but, que pour lire sagement dans les âmes, il faut avoir une âme pure et détachée des biens de la terre.

Si l'extase *divin* ou magnétique n'a lieu que chez les hommes purs, où les trouvera-t-on si ce n'est parmi les ministres de l'Église qui vivent autrement que le reste des hommes ; qui se sont interdit toutes les joies du

(1) *Rois*, livre I, chap. ix, verset 6.

monde, et peuvent ainsi rester étranger à ses erreurs ?

Si l'extase doit être votre partage, considérez, mon père, quel honneur pour vous, quels devoirs nouveaux vous attendent, et quelle gloire immense pour l'Église dans la révolution spirituelle qui se prépare.

La face du monde chrétien va changer ; le plus magnifique des miracles va donner à l'Église catholique un éclat qui couvrira de ténèbres toutes celles qui se seront retirées de son sein ; la gloire de la religion chrétienne égalera tout ce que les traditions nous apprennent de celle de David ; Élisée va revivre pour lire dans le cœur des hommes leurs passions sordides ; nouveaux Jérémies, des hommes sacrés prêcheront le repentir et prédiront aux peuples impies le châtement de leurs crimes.

Parmi les fils de l'Église, quelle amélioration, quelle force nouvelle ! S'il y a des prêtres qui renferment dans le fond de leur cœur une coupable pensée, le prêtre extatique la verra comme si elle était écrite sur leur visage ; de là, une obligation continuelle, pour tous, d'être aussi purs devant les hommes que devant Dieu.

Dans le monde, quelle magnificence de lumières vous allez répandre, que de mensonges retenus, que de crimes prévus ou empêchés, que d'infortunes adoucies, que d'âmes arrachées à l'enfer !

Lorsqu'avec l'esprit de charité qui vous distingue, et dont la société vous tient si peu de compte, vous accompagnez sur l'échafaud un criminel endurci qui vous repousse en blasphémant contre Dieu et en maudissant les hommes dont il se prétend la victime, simple prêtre vous priez pour lui, vous ne pouvez que l'exhorter à l'aveu de son crime et au repentir. Mais, prêtre extatique, son orgueil, son désespoir et sa dissimulation expirent devant ces terribles paroles : « Malheureux, je lis dans ton âme, avoue ton crime ! » Repens-toi avant de mourir, ou tu es perdu ! » En le retenant sur le bord de l'abîme, vous arrachez ainsi une âme à la damnation éternelle.

Quelquefois encore un infortuné, que frappe par erreur la

justice des hommes, proteste dans votre sein de son innocence et de l'erreur de ses juges; quand bien même vous croiriez à ses paroles, vous êtes toujours réduit à le plaindre et à le consoler. Mais, prêtre extatique, en voyant son âme à découvert vous pouvez lui rendre la paix, et en échange de sa place parmi les hommes, lui en assurer une dans le ciel.

Au tribunal de la pénitence, la vue intérieure viendra confondre l'imposture et arracher le masque des hypocrites. Quelquefois des hommes se disent pleins d'amour pour la religion, et cherchent à se donner l'apparence des vertus qu'ils n'ont pas; oseront-ils encore se présenter devant vous, lorsqu'ils sauront qu'avant de les absoudre, vous ferez aussi bien le compte des péchés qu'ils vous cèlent que de ceux qu'ils avouent?

O mon père, comment les hommes pourront-ils jamais reconnaître assez un bienfait tel que celui de la vue des âmes? Comment pourrait-il rester des impies, et que ne doit-on pas attendre d'une faculté divine qui donne la connaissance de soi-même?

Mais vous ne pouvez arriver au développement des facultés extatiques, aux purifications et aux préparations nécessaires, qu'en étudiant et pratiquant le magnétisme. Joignez-vous donc à nous, ministre du Seigneur, pour l'accomplissement d'une œuvre qui admet les hommes à la révélation divine. Ouvrez-nous vos séminaires, nous y ferons des cours; nous vous instruirons à la vraie pratique du magnétisme et à la saine direction des somnambules.

L'autorité civile vous dispute souvent, il est vrai, le droit de participer à l'enseignement et à l'éducation des citoyens. Mais ici que peut-elle dire? vous remplissez un devoir; vous répondez à un signal de détresse; vous faites un acte de charité en prêtant une main secourable à des hommes laborieux *que l'autorité civile dédaigne, que les médecins ont repoussés, et que les savants méprisent.* Enfin vous prenez une place vide, délaissée et abandonnée.

Qu'il n'en soit donc pas de l'extase comme du somnambulisme. Prêtre! le Seigneur s'est reposé sur vous du soin

d'expliquer les mystères de ses œuvres divines ; gardien de nos livres sacrés, montrez à tous la noble origine de l'extase ; sentinelle vigilante , soyez le premier à saluer son aurore.

## NOTES.

(Page 46). — *Saint Luc seul rapporte ces paroles tout-à-fait rationnelles...* — J'ai ici une remarque explicative à faire.

Saint Marc et saint Luc reconnaissent tous deux que la femme qui demandait à toucher Jésus-Christ avait dépensé tout son bien avec les médecins : *erogaverat omnia sua* (saint Marc), *erogaverat omnem substantiam suam* (saint Luc) ; mais ils diffèrent dans le choix de leurs expressions pour dire qu'elle ne s'en portait pas mieux. Ainsi, saint Marc qui était un homme plein de foi et de charité, mais sans instruction, disciple lui-même d'un simple pêcheur, dit : « *elle n'en avait rien obtenu et s'en portait encore plus mal, nec quidquam profecerat, sed, magis deterius habebat.* On reconnaît dans ces expressions un langage vulgaire, tandis que saint Luc, homme instruit et médecin, dit avec autant de simplicité que d'exactitude et de noblesse : « *nec ab ullo potuit curari, et elle n'avait pu être guérie par aucun.* »

Ce qu'il y a en effet de remarquable dans l'ancien comme dans le nouveau Testament, c'est qu'ils nous présentent les Prophètes et les Évangélistes avec le caractère qui leur a été propre pendant leur vie. Ainsi, Isaïe né de sang royal, Daniel élevé à la cour d'un grand roi, parlent dans un style élevé ; saint Luc, lettré et médecin, a toute la circonspection d'un savant ; tandis qu'Amos parle comme un berger ; saint Mathieu comme un receveur de l'octroi ; et saint Marc comme un pêcheur. En ce temps-là chacun restait à sa place, et n'en était pas moins admirable et admiré.

(Page 91). *Dans les fluxions de poitrine...* — J'ai employé ici, pour être mieux compris des personnes qui ne connaissent pas le néologisme médical, le mot *fluxion de poitrine* au lieu de celui de *pleurésie*. C'est une occasion pour moi de

rappeler que les mots *fluxion de poitrine* ne doivent jamais être prononcés à l'époque actuelle par un homme qui a quelque instruction ou qui cherche à en acquérir. Aucun nosologiste n'a employé cette dénomination, qui est très vicieuse et tout-à-fait vulgaire.

(Page 232). *Zoomagnétisation*. — J'ai une seule fois magnétisé un petit oiseau, et je ne sais pas si mon action lui a été vraiment favorable; je n'en ai donc pas parlé. Mais j'ai oublié de dire que le docteur Aubry avait un vieux perroquet dont la santé déclinait à chaque automne; il devenait silencieux, triste, et ne voulait plus manger. Aussitôt que le docteur s'en apercevait, il le prenait, causait avec lui et le magnétisait. Cette opération n'a jamais manqué son effet curatif; l'animal reprenait de l'appétit et de la gaieté.

(Page 237). — *Accouchement*. — J'ai oublié de citer ici en note cette proposition de Mesmer, si bien justifiée depuis par l'expérience : « Les femmes, même dans l'état de grossesse » et lors des accouchements, jouiront du même avantage » (jamais de suites fâcheuses). » — Mesmer, premier mémoire, 26<sup>e</sup> proposition.

(Pages 394 et 395). *Grossesse*. — Même observation.

(Page 536, lignes 30 à 33). — « Il faut mettre le dernier membre de phrase avant le pénultième : *la liaison qui existe entre eux a un caractère unique, et l'attraction qu'il éprouve n'a pas d'égale dans les fluides qui se présentent devant lui.*

(Page 543). — *Section première : Du caractère général des expériences somnambuliques*. — Ce titre devait être supprimé; puisque de deux sections, je n'en ai fait qu'une en neuf chapitres.

(Page 562). *Action attractive des animaux*.

J'ai, au sujet des animaux, une communication très intéressante à faire. On sait que les auteurs anciens, Hérodote, Pline et autres, parlent d'une nature d'hommes, *les Psylles*, qui avaient le don de charmer les serpents, de les découvrir, de les faire venir à eux, de les toucher; on en a même jeté au milieu d'une fosse pleine

de ces animaux, et il ne leur en est point arrivé de mal.

On a longtemps regardé cette assertion comme une fable ; les savants modernes n'ont pas fait la moindre recherche à cet égard ; un tel sujet ne leur a pas semblé digne d'attention et de croyance, parce qu'ils ne veulent pas se reporter aux climats habités par les historiens qui ont fait les citations dont je parle.

En Égypte, en Italie, il en était des serpents comme, en France, des rats, des souris, des punaises ; il y avait des maisons qui étaient tellement infectées de serpents, qu'on renonçait à les occuper ; et désespérant de chasser ces animaux, on se résignait à vendre l'immeuble, en dissimulant cet inconvénient. Cicéron nous l'apprend dans son *Traité des devoirs*, liv. III, 37.

Je puis à ce sujet citer un fait. J'ai rencontré chez M. Brice de Beaugard, mon collègue à la Société du magnétisme de Paris, M. Ernest Javary, ancien professeur de chimie à l'École vétérinaire d'Abou-Zabel, près du Caire ; et il m'a dit qu'un jour, à son grand étonnement, deux hommes entrèrent chez lui et lui demandèrent à explorer son modeste appartement (deux pièces), parce qu'il y existait des serpents, lui offrant de l'en débarrasser. Cette proposition fit sourire le chimiste ; il accepta néanmoins.

Alors ces hommes se couchèrent par terre, se mirent dans un état d'exaltation corporelle tout-à-fait évidente, et donnèrent issue à leurs esprits animaux, à ce point qu'un serpent sortit peu de temps après d'un trou de la boiserie, et fut tellement saisi de terreur, qu'il gravit d'abord le mur comme une mouche, puis le plafond, et tomba enfin sur le plancher.

Voilà qui est aussi nouveau qu'admirable pour nous, mais c'était fort commun en Égypte ; seulement, d'après ce que Cicéron nous rapporte, il parait que de son temps, on ne connaissait point encore à Rome le moyen de purger les maisons par des *Psylles*.

FIN.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES.

## TRAITE DU MAGNÉTISME.

### PREMIÈRE PARTIE.

#### PHILOSOPHIE DU MAGNÉTISME.

##### LIVRE PREMIER.

###### EXPLICATION ET DÉFINITION DU MAGNÉTISME.

CHAP. I <sup>er</sup> .	Du magnétisme considéré comme faculté.....	1
II.	— — — — — comme agent physique.....	2
III.	— — — — — comme acte.....	3
IV.	— — — — — comme science.....	ib.
V.	— — — — — comme art.....	4

##### LIVRE DEUXIÈME.

###### EFFETS DU MAGNÉTISME.

CHAP. I <sup>er</sup> .	Effets généraux.....	5
II.	— particuliers.....	6
III.	— apparents.....	7
IV.	— latents.....	8
V.	— curatifs.....	9
VI.	— réactifs.....	11
VII.	— dangereux.....	12
VIII.	— critiques.....	16
IX.	— trompeurs.....	18
X.	Impuissance relative du magnétisme.....	19

##### LIVRE TROISIÈME.

###### PHYSIOLOGIE DU MAGNÉTISEUR.

CHAP. I <sup>er</sup> .	Caractère du magnétiseur.....	20
CHAP. II.	Sa tenue personnelle.....	25
III.	Responsabilités du magnétiseur et du médecin comparées.	27
CHAP. IV.	Degré d'instruction nécessaire au magnétiseur.....	33
V.	Degré de sympathie nécessaire pour magnétiser.	
VI.	Examen de conscience préalable de tout traitement magnétique.....	38
CHAP. VII.	Quotité du salaire du magnétiseur.....	39
VIII.	Causes de la différence entre le salaire du magnétiseur et celui du médecin.....	43
IX.	Serments des médecins hippocratiques et des magnétiseurs comparés.....	47



## LIVRE QUATRIÈME.

## HYGIÈNE DU MAGNÉTISEUR.

CHAP. I <sup>er</sup> . Degré de confiance nécessaire au magnétisé.....	60
II. Choix d'un magnétiseur.....	62
III. Nature des effets ou des guérisons magnétiques selon le caractère et le tempérament particulier des magnétisants.....	63
IV. Obligations préalables du magnétisé.....	65
V. Degré de puissance ou d'impuissance du magnétisme, selon la constitution et le tempérament du magnétisé. .	66
VI. Régime du magnétisé.....	68
VII. Ses sensations.....	69
VIII. Appréciation rationnelle des effets magnétiques.....	74
IX. Danger de se laisser magnétiser par des personnes malades.....	75

## DEUXIÈME PARTIE.

## PHYSIOLOGIE DU MAGNÉTISME.

## LIVRE PREMIER.

## DE LA MAGNÉTISATION.

CHAP. I <sup>er</sup> . Natures diverses de magnétisation.....	77
Genre de magnétisation selon le genre de pratique du magnétiseur.....	78

## LIVRE DEUXIÈME.

## DE LA MAGNÉTISATION DIRECTE.

## SECTION PREMIÈRE. — Des modes de magnétisation directe et de leurs différences.

CHAP. I <sup>er</sup> . Des divers modes de magnétisation directe.....	80
II. De la différence entre la magnétisation par le contact et celle par l'attouchement.....	81
III. Des résultats du contact et de l'attouchement comparés.	82

## SECTION DEUXIÈME. — De la magnétisation corporelle.

CHAP. I <sup>er</sup> . De la nature de la magnétisation corporelle.....	84
II. De ses effets.....	ib.

## SECTION TROISIÈME. — De la magnétisation manuelle.

CHAP. I <sup>er</sup> . Des diverses natures de magnétisation manuelle.....	87
II. Des divers modes de magnétisation manuelle.....	ib.

## SECTION QUATRIÈME. — De la magnétisation palmaire.

CHAP. I <sup>er</sup> . De la nature de la magnétisation palmaire.....	88
II. De l'imposition.....	89
III. De ses effets.....	90

IV. De l'application.....	91
V. De ses effets.....	ib.
VI. De la rotation palmaire.....	92
VII. De ses effets.....	93
SECTION CINQUIÈME. — De l'addigitation ou magnétisation digitale.	
CHAP. I <sup>er</sup> . De la nature de la magnétisation digitale.....	95
II. De la différence entre les magnétisations palmaire et digitale.....	97
III. Règle préalable de toute magnétisation digitale.....	104
IV. Des frictions.....	105
V. De leur effet.....	106
VI. Des passes; passes longitudinales, transversales, perpendiculaires.....	107
VII. De leur effet.....	109
VIII. De l'addigitation cursive ou magnétisation à grands courants et de ses effets.....	111
IX. De l'addigitation concentrée et de ses effets.....	113
X. De l'addigitation pollicarienne ou magnétisation par les pouces et de ses effets.....	116
XI. De l'addigitation rotatoire et de ses effets.....	118
SECTION SIXIÈME. — De la magnétisation oculaire.	
CHAP. I <sup>er</sup> . De la nature de la magnétisation oculaire.....	120
II. De ses effets.....	121
III. De ses dangers.....	ib.
SECTION SEPTIÈME. — De la magnétisation vocale.	
CHAP. I <sup>er</sup> . Des effets de la magnétisation vocale.....	122
II. De ses inconvénients.....	123
SECTION HUITIÈME. — De l'insufflation ou magnétisation par le souffle.	
CHAP. I <sup>er</sup> . Du souffle considéré comme principe de vie.....	124
II. De la nature de l'insufflation et de ses effets généraux..	125
III. Des divers modes d'insufflation.....	126
IV. Du souffle chaud et de ses effets.....	ib.
V. Du souffle froid et de ses effets.....	128

LIVRE TROISIÈME.

DE LA MAGNÉTISATION INDIRECTE.

SECTION PREMIÈRE. De la nature de la magnétisation indirecte et de ses divers modes.	
CHAP. I <sup>er</sup> De la nature de la magnétisation indirecte.....	129
II. De la transmagnétisation ou magnétisation par substitution.....	130
III. De la comagnétisation ( commune magnétisation ), ou traitement par la chaîne, et de ses effets généraux....	132

## SECTION DEUXIÈME. De la nature du traitement par la chaîne et de sa direction,

CHAP. I <sup>er</sup> De la formation de la chaîne. ....	133
II. De ses effets. ....	136
III. De ses inconvénients et de ses dangers. ....	137
IV. De sa direction. ....	138

## LIVRE QUATRIÈME.

## DE LA MAGNÉTISATION INTERMÉDIAIRE.

## SECTION PREMIÈRE. De la nature de la magnétisation intermédiaire et des corps magnétiques et antimagnétiques.

CHAP. I <sup>er</sup> Des diverses natures de magnétisation intermédiaire. ...	140
II. Des corps magnétiques. ....	142
III. Des corps antimagnétiques. ....	144
IV. De leur effet. ....	145
V. De leur usage rationnel. ....	151
VI. De l'effet général des corps magnétisés. ....	152
VII. De leur usage rationnel. ....	153

## LIVRE CINQUIÈME.

## DE LA PHYTOMAGNÉTISATION OU MAGNÉTISATION PAR LES VÉGÉTAUX.

## SECTION PREMIÈRE. De la magnétisation par les arbres.

CHAP. I <sup>er</sup> Des arbres magnétisés et de leurs effets. ....	154
II Des arbres magnétisables et de leur usage rationnel. ...	156
III. De leur magnétisation. ....	157
IV. De la direction du traitement par les arbres magnétisés. ...	158

## SECTION DEUXIÈME. De la magnétisation par les arbustes, fleurs et feuilles.

CHAP. I <sup>er</sup> Des arbustes, fleurs et feuilles considérés comme réservoirs particuliers et de leur magnétisation. ....	159
II. De leur usage et de leurs effets. ....	161

## LIVRE SIXIÈME.

## DE LA GÉOMAGNÉTISATION OU MAGNÉTISATION DE LA MATIÈRE, CONSIDÉRÉE COMME RÉSERVOIR MAGNÉTIQUE.

## SECTION PREMIÈRE. Du traitement par le réservoir magnétique.

CHAP. I <sup>er</sup> De la nature du réservoir. ....	162
II. De sa construction et de sa composition. ....	163
III. De ses effets. ....	170
IV. De ses inconvénients. ....	171
V. De la direction du traitement en commun. ....	172
IV. Du traitement particulier. ....	173

## SECTION DEUXIÈME. Des réservoirs particuliers ou corps portatifs et de leur magnétisation.

TABLE DES MATIÈRES.

743

CHAP. I. Des tissus, de leur magnétisation et de leur effet.....	175
II. Du verre.....	176
III. De l'or.....	181
IV. De l'acier.....	184
V. Des pierres.....	186
SECTION TROISIÈME. De la magnétisation acoustique.	
CHAP. I. De la magnétisation sonitante, ses effets, son usage, ses inconvéniens.....	187
II. De la magnétisation instrumentale, de ses effets, des in- strumens bons conducteurs, de leur usage, de leurs inconvéniens et de leur magnétisation.....	188

LIVRE SEPTIÈME.

DE LA MAGNÉTISATION MÉDICINALE ET ALIMENTAIRE.

CHAP. I. De l'eau considérée comme corps bon conducteur du fluide magnétique.....	191
II. De l'eau considérée comme réservoir magnétique.....	193
III. De ses effets, généraux, particuliers, viscéralgiques, phi- loganiques, et de sa magnétisation.....	195
IV. Des bains magnétisés, effets et magnétisation.....	200
V. Des aliments, de leur magnétisation et de ses effets.....	202
VI. Des médicaments magnétisés, et des effets de leur ma- gnétisation.....	203

LIVRE HUITIÈME.

INSTRUMENTS CONDUCTEURS ET EXCITATEURS DE LA FORCE MAGNÉTIQUE.

CHAP. I. Du tube, de son usage, de sa magnétisation et de ses effets.....	206
II. Des cordes ou cordons, nature, magnétisation, effets et inconvéniens.....	207
III. De la bague, nature, magnétisation, effets et incon- véniens.....	209

LIVRE NEUVIÈME.

DE LA ZOOMAGNÉTISATION.

SECTION PREMIÈRE. De la nature de la zoomagnétisation.	
CHAP. I. Du principe de la vie chez l'homme et les animaux.....	213
II. Des facultés magnétiques de l'homme et des animaux com- parés.....	214
III. De la différence à établir entre le magnétisme humain et le magnétisme animal.....	215
SECTION DEUXIÈME. De la zoomagnétisation ou magnétisation par les animaux.	

CHAP. I. Des propriétés magnétiques de l'homme et des animaux comparés.....	218
II. Des animaux considérés comme corps magnétiques intermédiaires. ....	220
III. Des animaux magnétisables. ....	221
SECTION TROISIÈME. De la zoomagnétisation ou magnétisation vétérinaire.	
CHAP. I. Des effets curatifs du magnétisme sur les animaux.....	222
II. De l'utilité des conseils somnambuliques dans leur traitement.....	226
III. Des procédés de la magnétisation vétérinaire.....	228

## TROISIÈME PARTIE.

### THÉRAPEUTIQUE DU MAGNÉTISME.

#### LIVRE PREMIER.

##### DE L'EXPLORATION.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.....	233
SECTION PREMIÈRE. De la nature de l'exploration et des procédés exploratifs.	
CHAP. I. De la différence entre les écoles de Mesmer et Puysegur, et celle de M. de Bruno. ....	239
II. De la nature de l'exploration. ....	246
III. Des moyens d'exploration. ....	249
IV. Des sensations manuelles. ....	251
SECTION DEUXIÈME. Des courans.	
CHAP. I. De la nature des courans.....	252
II. De leur effet général.....	255
III. De leur étude et de leur utilité.....	256
IV. De l'entraînement des courans au siège des maladies... ..	257
V. De l'union occulte et de l'attraction des corps entre eux par les courans. Attraction de magnétisé à magnétiseur ; de magnétiseur à magnétisé ; attractions rationnelles et générales.....	262
SECTION TROISIÈME. Des entraînements.	
CHAP. I <sup>er</sup> De la nature des entraînements.....	269
II. De leur effet.....	270
III. De leur étude et de leur utilité dans la pratique.....	271
SECTION QUATRIÈME. Du tact magnétique.	
CHAP. I <sup>er</sup> Des sensations du siège des maladies.....	274
II. — des crises.....	277
III. — de la nature des maladies.....	278
IV. — de leur principe.....	279
V. — indicatives de la goutte et des rhumatismes.....	282

VI. Du passage subit des douleurs, d'un organe à un autre, expliqué par les sensations.....	283
VII. De l'étude pratique des sensations et des procédés de développement.....	286

## LIVRE DEUXIÈME.

## DE L'ORDRE CONSTITUTIF D'UN TRAITEMENT MAGNÉTIQUE.

CHAP. I <sup>er</sup> De l'ordre et de la durée des séances.....	290
II. Du rapport nécessaire à établir entre le malade et le magnétiseur.....	292
III. Des raisons physiques et morales de la nécessité du rapport préalable.....	293
IV. De l'emploi général des procédés pendant le cours d'une séance ; procédés primitifs, alternatifs, relatifs, terminaires et purificateurs.....	297
V. De leur nécessité et de leur utilité.....	302
VI. De leur modification selon les effets produits.....	306
VII. De la modification rationnelle de tous les procédés magnétiques.....	307

## LIVRE TROISIÈME.

## DE LA DIRECTION D'UN TRAITEMENT MAGNÉTIQUE.

CHAP. I <sup>er</sup> Préliminaire de tout traitement.....	309
II. Des principes généraux de direction.....	310
III. De l'application des principes généraux aux cas particuliers.....	312
IV. Du temps nécessaire pour juger l'action réelle du magnétisme.....	314
V. Du degré de sensibilité magnétique selon la constitution et le tempérament des malades.....	316
VI. De l'extrême sensibilité des enfants à l'action du magnétisme, et de leur prompt guérison.....	318
VII. Des crises magnétiques.....	322
VIII. De la différence entre l'état magnétique et la crise magnétique.....	324
IX. Du développement des crises.....	326
X. De la durée des traitements.....	328
XI. Des dangers de commencer un traitement sans espoir de le mettre à fin.....	329
XII. Du danger d'interrompre un traitement commencé..	332
XIII. Du danger de magnétiser, même une seule fois, sans instruction préalable.....	334
XIV. Du traitement nécessaire.....	342

XV.	Du traitement pendant la convalescence.....	343
XVI.	Du traitement périodique.....	345
XVII.	De quelques instructions relatives au traitement en commun ou comagnétisation.....	346
XVIII.	Du journal ou compte-rendu de tout traitement....	347
XIX.	Du devoir des aides magnétiseurs.....	348
XX.	Du degré de capacité des sous-aides (hommes).....	349
XXI.	De l'admission des sous-aides (femmes); du principe magnétique chez les femmes, de la nature de leur magnétisation, du degré d'instruction qui leur est nécessaire, et du caractère de celles qui sont propres à la magnétisation.....	351
XXII.	De l'inhibition formelle des expériences.....	354
XXIII.	De la surveillance active du magnétiseur contre les tentatives d'expériences par des hommes malfaisants, incrédules ou ignorants.....	357

## LIVRE QUATRIÈME.

## NOSOLOGIE MAGNÉTIQUE OU APPLICATION DES PROCÉDÉS A CHAQUE MALADIE.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE : Sur les procédés de Mesmer, ceux de M. de Puysegur, et leur application..... 360

Application des procédés aux maladies : ABCÈS, ACCOUCHEMENT, (lactation et sevrage); ALIÉNATION MENTALE (folie furieuse, folie tranquille); ANKILOSES, APHTRES, APOPLEXIE, ASPHYXIE, ASTHME (sec et humide), ATONIE (générale et intestinale); RÉGÈREMENT, BLESSURES, BRÛLURES, CANCER, CATALEPSIE, CATARRHE; CHORÉE, CŒUR, maladies du (anévrismes et palpitations); COLIQUES (d'estomac et intestinales); CONTUSIONS (suites) CONVULSIONS, COUCHES (douleurs de l'enfantement, suites de couches et de fausse couche); COUP D'AIR, COUP DE SOLEIL, CRACHEMENT DE SANG, DÉLIRE (fébrile et nerveux); DENTS, maux de (douleurs et fluxions); DIARRHÉE, DYSENTERIE, DOULEURS LOCALES, EMPOISONNEMENT, ENGÈLURES, ENGORGEMENTS, ENTORSE, ÉPILEPSIE, ESQUINANGIE, ESTOMAC, maladies de (abcès, inflammations aiguës et chroniques, dyspepsie, douleurs, oppression, spasmes); FIÈVRES (éphémère, lente, intermittente, maligne, putride, nerveuse); FOULURE, GLANDES, GORGE, maux de; GOUTTE, GROSSESSE, état de (pléthore, absence, aplatissement ou imperforation des mamelons); MÉMORRHAGIE, HYDROPSIE, HYPOCHONDRIE, ICTÈRE, IDIOTISME, INFLAMMATION LOCALE par suite d'opérations chirurgicales; LÉTHARQUE; MALADIES DES ENFANTS (carreau, convulsions, croup, hydrocéphale, incontinence d'urine, maux de dents, oreillons, rachitisme); MALADIES DES FEMMES (aménorrhée, chlorose, engorgement de la matrice, ménorrhagie, hystérie, vapeurs, irritation nerveuse, suffocations et convulsions; somnambulisme sympto-

matique sous les caractères connus de mélancolie, hypochondrie et monomanie; leucorrhée, squirre, ulcères à la matrice; MIGRAINE, MOTISME, NERFS (douleurs intermittentes, continues); NÉURALGIES (faciale ophthalmique, faciale maxillaire, brachiale, sciatique); NEZ, maladies du (inflammation aiguë, polype); OBSTRUCTIONS, ŒDÈME, OREILLES, maladies des (accumulation de cérumen dans le conduit auditif; otalgie, otite); PARALYSIE (du bras, des membres inférieurs); PHLEGMASIES CUTANÉES (anthrax, boutons au visage, dartres, érysipèle, furoncles, panaris, petite-vérole, rougeole); PLEURÉSIE, RAGE, RÉTENTION D'URINE, RETRÉCISSEMENT DU CANAL DE L'URÈTRE, RHUMATISME, RHUME DE CERVEAU, SURDITÉ, SYNCOPE, ULCÈRE, VOMISSEMENTS, YEUX, maladies des (amaurose, cataracte, ophthalmie, orgelet, taie). 369 à 428

## QUATRIÈME PARTIE.

### DE L'IPSO-MAGNÉTISATION OU MAGNÉTISATION DE L'HOMME SUR LUI-MÊME.

CHAP. I <sup>er</sup> . De la faculté de se magnétiser soi-même. ....	429
II. De la nature de l'ipsomagnétisation.....	430
III. De la magnétisation ordinaire et de l'ipsomagnétisation comparées.....	430
IV. De l'action ipsomagnétique chez les peuples anciens, et de son étude par les magnétiseurs modernes.....	431
V. Des divers modes d'ipsomagnétisation.....	435
VI. De l'ipsomagnétisation directe.....	456
VII. De l'ipsomagnétisation intermédiaire.....	437
VIII. Des lieux, jour et heure propres à l'ipsomagnétisation...	438
IX. De ses inconvénients et de ses dangers.....	ibid.
X. Nosologie ipsomagnétique ou application des procédés aux maladies].....	439

## TRAITÉ DU SOMNAMBULISME.

### PARTIE THÉORIQUE.

#### LIVRE PREMIER.

##### DE LA RÉUNION PROCHAINE ET NÉCESSAIRE DES ÉTUDES MATÉRIELLES ET SPIRITUELLES.

CHAP. I <sup>er</sup> . De l'utilité et de l'inutilité relatives des théories magnétiques et somnambuliques.....	447
II. Des opinions antiques et modernes sur l'existence et l'immortalité de l'âme.....	449



III. De la direction des études spirituelles chez les modernes.....	453
IV. Des causes du matérialisme.....	456
V. De la nécessité de réunir aujourd'hui les études matérielles et spirituelles.....	459

## LIVRE DEUXIÈME.

## THÉORIE DE LA VIE.

## SECTION PREMIÈRE. — De l'âme, de la vie, et de leurs actions comparées.

CHAP. I <sup>er</sup> . De l'âme.....	462
II. De la vie.....	463
III. Des actions de l'âme et de la vie comparées.....	464

## SECTION DEUXIÈME. — De l'union de l'âme et du corps.

CHAP. I <sup>er</sup> . Du principe de la vie.....	465
II. Des actions de l'homme et des animaux comparées.....	468
III. Du partage de la vie en vie extérieure et vie intérieure..	470

## LIVRE TROISIÈME.

## THÉORIE DU SOMMEIL.

CHAP. I <sup>er</sup> . Du sommeil.....	472
II. De l'action de l'âme pendant le sommeil.....	473
III. De la différence entre les actions de l'âme et celles du corps.....	475
IV. Des actions de l'âme sur le corps malade.....	477

## LIVRE QUATRIÈME.

## THÉORIE DU RÊVE ET DES SOMNAMBULISMES NATUREL ET SYMPTOMATIQUE.

## SECTION PREMIÈRE. — Du rêve.

CHAP. I <sup>er</sup> . Du rêve et de ses causes.....	479
II. De ses effets.....	480
III. Du rêve et du somnambulisme naturel comparés.....	482

## SECTION DEUXIÈME. — Du somnambulisme naturel.

CHAP. I <sup>er</sup> . Des causes du somnambulisme naturel.....	483
II. De ses effets.....	485

## SECTION TROISIÈME. — Du somnambulisme symptomatique.

CHAP. I <sup>er</sup> . Des causes du somnambulisme symptomatique.....	490
II. De ses effets.....	493
III. Des somnambulisme naturel et symptomatique, et du rêve comparés.....	498

## LIVRE CINQUIÈME.

## THÉORIE DU SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE.

CHAP. 1 <sup>er</sup> .	De l'existence du somnambulisme magnétique.....	499
II.	De ses causes.....	500
III.	Des effets de l'action magnétique sans somnambulisme.	504
IV.	Des effets du somnambulisme magnétique.....	510
V.	De l'influence physique et morale du magnétiseur sur le malade somnambule, et de ses causes.....	511
VI.	Des suites de cette influence jusque dans l'état de veille et de leurs causes.....	521

## LIVRE SIXIÈME.

## THÉORIE DE L'ACTION MAGNÉTIQUE A DISTANCE.

## SECTION PREMIÈRE. — De l'action à distance, de ses causes et de ses effets.

CHAP. 1 <sup>er</sup> .	De la réalité de l'action à distance.....	527
II.	De ses causes.....	528
III.	De la différence entre les actions à distance.....	530
IV.	De l'action à distance sur les corps en vue.....	533
V.	— sur les corps hors de vue.....	533
VI.	— à travers l'atmosphère.....	535

## SECTION DEUXIÈME. — Des causes atténuantes de l'action à distance.

CHAP. 1 <sup>er</sup> .	Causes atmosphériques.....	537
II.	Causes matérielles, végétales, animales et humaines..	539

## SECTION TROISIÈME. — Des causes dirimantes de l'action à distance.

CHAP. 1 <sup>er</sup> .	Du rapport et de l'éloignement des corps entre eux....	540
II.	De la cessation du rapport magnétique.....	ib.
III.	De l'intervention d'un tiers magnétiseur.....	541

## LIVRE SEPTIÈME.

THÉORIE EXPÉRIMENTALE OU EXPLICATION DES CAUSES DE L'INSUCCÈS  
DES EXPÉRIENCES SOMNAMBULIQUES.

CHAP. 1 <sup>er</sup> .	Des principes magnétiques en matière d'expérience...	543
II.	De l'effet de la présence des personnes neutres dans une expérience.....	544
III.	Des résultats comparés des expériences faites devant des neutres ou des antimagnétistes.....	ib.
IV.	Du degré d'influence des tiers.....	549
V.	Des effets de l'influence fluïdique des tiers.....	550
VI.	Des premiers effets d'une volonté antimagnétique....	552

VII. De l'influence involontaire des tiers.....	555
VIII. De l'état moral des commissaires nommés pour examiner des somnambules, considérée comme cause de l'insuccès des expériences.....	559
IX. De la véritable cause de leur insuccès.....	561

## PARTIE PRATIQUE,

## LIVRE PREMIER.

DU SOMNAMBULISME, DE SON UTILITÉ, DES MALADIES DANS LESQUELLES IL SE MONTRE LE PLUS SOUVENT, ET DU TEMPS PENDANT LEQUEL IL PEUT SURVENIR.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.....	565
CHAP. I <sup>er</sup> . Définition du somnambulisme.....	566
II. De ses divers degrés.....	567
III. De son étude.....	569
IV. De son utilité anthropologique, générale, médicale, chirurgicale, morale et judiciaire.....	571
V. Des cas où il est important de le rechercher.....	577
VI. Du temps probable et nécessaire pour le produire....	579
VII. De sa cessation naturelle.....	580

## LIVRE DEUXIÈME.

DES SOMNAMBULES, DE LEUR ÉTAT PHYSIQUE ET MORAL ET DES FACULTÉS QUI LEUR SONT PARTICULIÈRES.

## SECTION PREMIÈRE. — De l'état physique et moral des somnambules.

CHAP. I <sup>er</sup> . Du caractère distinctif des somnambules.....	581
II. De leur état physique et moral.....	584
III. De leur degré de sensibilité et d'insensibilité.....	586
IV. Des avantages de leur insensibilité physique.....	588

## SECTION DEUXIÈME. — Des facultés particulières aux somnambules.

CHAP. I <sup>er</sup> . De la nature de l'exaltation des facultés chez les somnambules.....	590
II. Du caractère général des facultés somnambuliques....	591
III. Des facultés somnambuliques appliquées à la médecine; facultés visuelles, médicales, chirurgicales, sensitives, auditives, commémoratives, de prévision, de rétrospection et magnétiques.....	592
IV. De l'étendue, de l'exercice, de la variation et de la cessation des facultés somnambuliques.....	597

## LIVRE TROISIÈME.

DES DEGRÉS DE CERTITUDE ET D'INCERTITUDE DE LA MÉDECINE SOMNAMBULIQUE.

## SECTION PREMIÈRE. — Degré de certitude.

CHAP. I <sup>er</sup> . Des tacta médical et magnétique comparés.....	600
II. De la différence entre les prescriptions médicales et somnambuliques. ....	604
III. De la supériorité de la médecine somnambulique sur la médecine ordinaire.....	607

## SECTION DEUXIÈME. — Degré d'incertitude.

CHAP. I <sup>er</sup> . Des défauts des somnambules.....	611
II. De leurs erreurs.....	614
III. Des degrés d'incertitude de la médecine ordinaire et de la médecine somnambulique comparés.....	618

## LIVRE QUATRIÈME.

DES TRAITEMENTS SOMNAMBULIQUES, DE LEUR ORDRE ET DE LEUR DIRECTION.

## SECTION PREMIÈRE. — Des traitements directs ou traitements des somnambules pour eux-mêmes.

CHAP. I <sup>er</sup> . Du mode de magnétisation des somnambules.....	628
II. Des procédés favorables au développement de l'état somnambulique.....	629
III. Des précautions à prendre avant la première séance....	630
IV. Du premier degré de clairvoyance chez les somnambules.....	632
V. De la nature des premières questions à faire.....	ib.
VI. Des précautions à prendre pendant la durée de la première séance ; avant sa levée et après.....	633
VII. De la nature des questions à faire au somnambule dans le cours du traitement.....	636
VIII. Des précautions à prendre en cas d'absence.....	638
IX. De la magnétisation à distance, de sa nature, de ses inconvénients, de ses dangers et des précautions qu'elle exige.....	639
X. De l'usage de la volonté sur les somnambules pendant leur sommeil.....	643
XI. Des effets de la volonté à leur réveil.....	644
XII. Des procédés en usage pour le réveil.....	645

## SECTION DEUXIÈME. — Des traitements indirects, ou traitements des maladies sur consultations somnambuliques.

CHAP. I <sup>er</sup> . Du consentement nécessaire du somnambule à la consultation demandée.....	646
--	-----

II. Des précautions préalables de toute consultation.....	648
III. Du degré de clairvoyance nécessaire.....	649
IV. De la nécessité de connaître préalablement la maladie du consultant.....	651
V. De la nature de la maladie du consultant considérée comme cause dirimante des consultations.....	653
VI. Du danger des consultations accordées sans connaissance préalable de la maladie du consultant.....	654
VII. Des moyens de communications consultatives entre un malade et un somnambule.....	656
VIII. De la direction du somnambule pendant la durée de la consultation.....	657
IX. De la durée des consultations et du nombre de celles qui peuvent avoir lieu en un jour.....	658
X. Règle générale de tout traitement sur consultation somnambulique.....	660

## LIVRE CINQUIÈME.

## DE LA DIRECTION DES SOMNAMBULES.

CHAP. I <sup>er</sup> . De la direction des entretiens somnambuliques.....	670
II. Des moyens de corriger les défauts des somnambules.....	673
III. Des moyens de prévenir leurs erreurs; moyens généraux, particuliers, relatifs.....	675
IV. Des prescriptions somnambuliques et de leur exécution; médicaments et traitements ordinaires, extraordinaires, relatifs, dangereux, mortifères.....	679
V. De la direction du somnambule en présence des tiers....	684
VI. Du secret des aveux somnambuliques.....	687
CHAPITRE TERMINAIRE. Avis particuliers.....	697
Au médecin.....	ib.
Au magnétiseur.....	699
A l'homme du monde.....	701
A l'incrédule.....	703
A l'impie.....	715
Au prêtre.....	719

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

**NOVEMBRE 1844.**

# **CATALOGUE**

**DES LIVRES DE FONDS ET EN NOMBRE**

**QUI SE TROUVENT**

**A LA LIBRAIRIE MÉDICALE**

**DE**

**GERMER BAILLIÈRE,**

**RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17, A PARIS.**

---

*Sous presse pour paraître incessamment.*

---

**TRAITÉ D'OBSTÉTRIQUE**, basé sur l'observation, et suivi d'un traité des MALADIES DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHÉES, et DES ENFANTS NOUVEAU-NÉS, par JACQUEMIER, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur particulier d'accouchements, des maladies des femmes et des enfants, ancien interne de la Maternité de Paris. 2 forts vol. gr. in-18, avec figures gravées sur cuivre et sur bois, et intercalées dans le texte.

---

**OPHTHALMOLOGIE PRATIQUE**, ou Traité des maladies des yeux considérées sous le rapport du diagnostic et du traitement; par M. le docteur DESMARRÉS, professeur de clinique ophthalmologique. 1 fort volume in-8, 1845.

---

**MANUEL PRATIQUE DE PHRÉNOLOGIE**, par M. le docteur FOSSATI, président de la Société phrénologique de Paris. 1 fort volume grand in-18 avec 40 figures intercalées dans le texte.

---

**TRAITÉ PRATIQUE DU MAGNÉTISME ET DU SOMNAMBULISME**, par AUBIN GAUTHIER, secrétaire perpétuel de la Société du magnétisme de Paris. 1 fort volume in-8.

---

## BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE,

OU COLLECTION DE RÉSUMÉS POUR LA PRÉPARATION AUX EXAMENS DU DOCTORAT EN MÉDECINE, DU GRADE D'OFFICIER DE SANTÉ, ET AUX CONCOURS D'ÉLÈVES EXTERNES ET INTERNES DES HÔPITAUX.]

### *Premier Examen.*

- PHYSIQUE.** 1 vol. gr. in-18 de 500 pag., avec 106 fig. intercalées dans le texte. 1845. 2<sup>e</sup> édition. 3 fr. 50 c.  
**CHIMIE.** 1 vol. gr. in-18 de 600 pages, avec 60 fig. intercalées dans le texte. 1845. 2<sup>e</sup> édition. 3 fr. 50 c.  
**HISTOIRE NATURELLE**, contenant la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie. 2 vol. gr. in-18, avec 318 fig. intercal. dans le texte. 1844. 7 fr.  
Ces quatre volumes sont faits par M. BOUCHARDAT, docteur en médecine et agrégé de la Faculté de médecine de Paris, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu.

### *Deuxième Examen.*

- MANUEL D'ANATOMIE DESCRIPTIVE**, par le docteur DESPRÉS, professeur de la Faculté de médecine de Paris, 1 vol. gr. in-18, avec figures intercalées dans le texte. (Sous presse.)  
**MANUEL DE PHYSIOLOGIE HUMAINE**, par le docteur CAZALIS, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 vol. gr. in-18. (Sous presse.)  
**NOUVEAU MANUEL D'ANATOMIE GÉNÉRALE**, Histologie et organogénie de l'homme, par le docteur MARCHESSEUX, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1844, 1 vol. gr. in-18 de 420 pag. 3 fr. 50 c.

### *Troisième et cinquième Examen.*

- MANUEL PRATIQUE DE PERCUSSION ET D'AUSCULTATION**, par M. le docteur ANDRY, ancien chef de clinique médicale de l'hôpital de la Charité. 1845, 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50 c.  
**MANUEL D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE**, par M. le docteur BURGHIÈRES, agrégé de la Faculté de médecine de Paris. 1845, 1 vol. grand in-18. (Sous presse.)  
**MANUEL DE PETITE CHIRURGIE**, contenant les pansements, les bandages, la saignée, les ventouses, les moxas, les vésicatoires, les ulcères, la gangrène, les brûlures, les plaies, les fractures, la description et l'application des appareils de fractures, le cathétérisme, la réduction des hernies etc ; par M. le docteur JAMAÏN, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1845, 1 vol. grand in-18. de 624 pages. 3 fr. 50 c.  
**MANUEL DE PATHOLOGIE ET DE CLINIQUE CHIRURGICALES**, par le docteur MAISONNEUVE, chirurgien des hôpitaux de Paris, 1 fort vol. gr. in-18. (Sous presse.)  
**MANUEL DE PATHOLOGIE ET DE CLINIQUE MÉDICALES**, par M. le docteur TARDIRU, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, ancien interne des hôpitaux de Paris, 1 fort vol. gr. in-18. (Sous presse.)  
**MANUEL DE MÉDECINE OPÉRATOIRE**, fondée sur l'anatomie normale et l'anatomie pathologique, par M. le docteur MALGAIGNE, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1843, 4<sup>e</sup> édit., 1 vol. gr. in-18. 6 fr.

### *Quatrième Examen.*

- MANUEL PRATIQUE DE MÉDECINE LÉGALE**, par M. le docteur BAYARD, médecin expert près les tribunaux de Paris. 1844, 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50 c.  
**MANUEL D'HYGIÈNE** publique et privée, par M. le docteur Foy, pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis. 1845, 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50 c.  
**MANUEL DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE**, par M. le docteur BOUCHARDAT, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. 1 fort vol. gr. in-18. (Sous presse.)

### *Cinquième Examen.*

- MANUEL D'OBSTÉTRIQUE**, basé sur l'observation, accompagné d'un *Traité sur les maladies des femmes grosses et accouchées*, et suivi d'un *Traité sur les maladies des enfants nouveau-nés*, par le docteur JACQUERMIER, ancien interne de la maison d'accouchement de Paris. 1845, 2 vol. gr. in-18, avec figures intercalées dans le texte. 12 fr.  
(Pour la clinique médicale et chirurgicale, voir les Manuels du troisième examen.)

NOUVELLE PUBLICATION.

# TRAITÉ PRATIQUE DES ACCOUCHEMENTS,

PAR F.-J. MOREAU,

Professeur d'accouchements, des maladies des femmes et des enfants à la Faculté de médecine de Paris,  
médecin de la maison d'accouchements (Maternité).

2 vol. in-8. 14 fr.

Le même avec un Atlas in-folio de 60 belles planches dessinées par M. Emile BEAU, sur les préparations anatomiques de M. le docteur Jacquemier, ancien interne de la Maison d'Accouchements, avec texte explicatif, divisé en 15 livraisons, fig. noires, 60 fr.  
Le même, figures coloriées, 120 fr.

*La première livraison* représente l'anatomie normale des os du bassin ;

*La deuxième*, la direction, les axes, et quatre vices de conformation du bassin ;

*La troisième*, cinq vices de conformation du bassin, et deux tumeurs développées dans l'excavation pelvienne ;

*La quatrième*, deux vices de conformation du bassin et le périnée de la femme ;

*La cinquième*, le plan abdominal, et deux coupes du bassin d'une femme adulte, avec les parties molles qui le revêtent et les viscères qu'il contient ;

*La sixième*, les organes génitaux d'une femme adulte ; les fibres et les vaisseaux, la structure vasculaire et les vaisseaux lymphatiques de l'utérus ;

*La septième*, les nerfs de l'utérus, un vice de conformation de l'utérus et du vagin, et cinq œufs humains abortifs expulsés dans les premiers temps et avant le troisième mois de la conception ;

*La huitième*, un œuf humain abortif expulsé dans le premier mois environ de la conception ; un fœtus de trois mois environ avec ses annexes ; un utérus avec les annexes du fœtus qui y adhèrent ; un squelette du fœtus ; les diverses positions de la tête ; et la disposition du système vasculaire chez le fœtus ;

*La neuvième*, les rapports de la tête du fœtus avec le détroit abdominal du bassin dans les quatre positions directes et obliques, la forme, le volume, la situation de l'utérus complètement développé par le produit de la conception et les rapports qu'il offre avec les différents organes contenus dans la cavité abdominale ; une coupe de l'utérus, pour faire voir une des attitudes du fœtus à terme dans le sein de sa mère ;

*La dixième*, le mécanisme de l'accouchement naturel dans les quatre temps de la première position oblique du sommet, dans le second et le troisième temps de la quatrième position directe du sommet, dans le premier et le second temps de la seconde position de la face ;

*La onzième*, le mécanisme de l'accouchement naturel dans les cinq temps de la première position des fesses, dans le premier temps de la seconde position des genoux, de la troisième position des pieds et de la quatrième position des fesses ;

*Les douzième et treizième*, l'accouchement artificiel, tous les temps de la version dans la première position oblique du sommet ;

*La quatorzième*, l'accouchement artificiel, version dans les présentations des épaules et des bras.

*La quinzième*, les diverses applications du forceps, et les instruments qui servent dans la pratique des accouchements.



---

**LIVRES DE FONDS ET EN NOMBRE.**


---

- ABERCROMBIE.** Traité des maladies de l'**encéphale** et de la **moelle épinière**, trad. de l'anglais avec des notes très nombreuses, par A. N. GENDRIN, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1 fort vol. in-8, de 650 pages. 1835. 7 fr.
- AIMÉ ET BOUCHARDAT.** Manuel complet du **baccalauréat** **ès-sciences** physiques et mathématiques, rédigé d'après le programme de l'Université, contenant l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie rectiligne, la trigonométrie sphérique, l'algèbre, la géométrie analytique, les éléments de statique, la physique, la chimie, la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie, 1838, 1 fort vol. grand in-18 de 750 pages, avec fig. 6 fr.
- ALIBERT.** Monographie des dermatoses, ou précis théorique et pratique des maladies de la peau. Paris, 1835, 2<sup>e</sup> édition, avec fig. col. 2 vol. grand in-8 20 fr.
- Le même ouvrage, 1 vol. in-4, avec fig. coloriées, renfermant 40 sujets. 1835. 35 fr.
- ALIBERT.** Nosologie naturelle, ou les maladies du corps humain distribuées par familles. Paris, 1838, 1 vol. gr. in-4, pap. vélin, avec 33 pl. color. Au lieu de 110 fr. 30 fr.
- AMUSSAT.** Recherches sur l'introduction accidentelle de l'air dans les veines, et particulièrement sur cette question : *l'air, en s'introduisant spontanément par une veine blessée pendant une opération chirurgicale, peut-il causer subitement la mort?* 1839, in-8. 5 fr.
- AMUSSAT.** Leçons sur les **rétections d'urine**, causées par les rétrécissements de l'urètre; et sur les maladies de la glande prostate; publiées par M. le docteur PETIT, DE L'ILE DE RÉ; 1832, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, fig. 4 fr. 50 c.
- AMUSSAT.** Mémoire sur la possibilité d'établir un anus artificiel dans la région lombaire, sans pénétrer dans le péritoine. (Lu à l'Académie royale de médecine le 1<sup>er</sup> octob. 1839). 1 vol in-8. 5 fr.
- Deuxième Mémoire. 1841, in-8, br. 3 fr.
- Troisième Mémoire. 1843, in-8, br. 3 fr.
- AMUSSAT.** Table synoptique de la Lithotripsie et de la Cystotomie hypogastrique ou mieux postéro-pubienne. 1 vol. in-4<sup>o</sup> cart. avec figures. Paris, 1832. 3 fr. 50 c.
- AMUSSAT.** Mémoire sur l'anatomie pathologique des tumeurs fibreuses de l'utérus et sur la possibilité d'extirper ces tumeurs, lorsqu'elles sont encore contenues dans les parois de cet organe. 1842, in-8, br. 3 fr.
- AMUSSAT.** Mémoire sur la rétroversion de la matrice dans l'état de grossesse. 1843, in-8, br. 3 fr.
- ANDRAL.** Rapport sur le traitement de la fièvre typhoïde par les purgatifs (lu à l'Académie royale de Médecine le 14 mars 1837), 1837, in-8, br. 1 fr. 50 c.

- ANDRAL.** An antiquorum doctrina de crisi bus et diebus criticis admittenda? An in curandis morbis et præsertim acutis observanda? 1824, in-4, br. 2 fr. 50 c.
- ANDRY (F.).** Manuel de diagnostic des **maladies du cœur**, précédé de recherches cliniques pour servir à l'étude de ces affections. 1843. 1 vol. grand in-18, de 296 pages, br. 2 fr. 50 c.
- ANDRY.** Manuel pratique de **percussion** et d'**auscultation**, par le docteur Andry, ancien chef de clinique médicale de l'hôpital de la Charité, 1845, 1 vol. gr. in-18 de 536 pages. 3 fr. 50 c.
- ATLAS DE ZOOLOGIE**, ou Collection de 100 planches comprenant 257 figures d'animaux nouveaux ou peu connus, classés d'après la méthode de M. de Blainville, avec une explication par M. Paul Gervais (ouvrage complémentaire des Dictionnaires et des Traités d'histoire naturelle), 1844. 1 vol. grand in-8.  
Figures noires. 12 fr.  
Figures coloriées. 30 fr.
- ATLAS DE BOTANIQUE**, composé de 21 planches, représentant 56 plantes, pour servir de complément à l'histoire naturelle de M. Bouchardat. Prix : figures noires 2 fr. 50 c.  
Figures coloriées. 5 fr.
- AUBER. (Ed.)** Hygiène des femmes nerveuses, ou Conseils aux femmes pour les époques critiques de leur vie, 1843, 2<sup>e</sup> édit., 1 vol. gr. in-18 de 540 pages. 3 fr. 50 c.
- AUBER (ÉDOUARD),** Traité de philosophie médicale, ou Exposition des vérités générales et fondamentales de la médecine. 1839, 1 vol. in-8, br. de 556 pages. 6 fr.
- BARBIER (de Melle).** Observation sur une fistule vésico-intestinale, suivie de considérations anatomico-physiologiques et pathologiques sur ses causes générales et son siège le plus ordinaire; méthode de traitement curatif de cette maladie, jusqu'ici réputée au-dessus des ressources de l'art. 1843, in-8, fig., br. 2 fr.
- BARON (Charles).** De la pleurésie dans l'enfance. 1841, in-4 de 180 pages. 3 fr. 50 c.
- BARON.** Recherches, observations et expériences sur le développement naturel et artificiel des maladies tuberculeuses, etc. Traduit de l'anglais par M. V. BOÏVIN. Paris, 1825, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, avec fig. color. 7 fr. 50 c.
- BARRÉ.** Maladies des voies urinaires; de la nécessité de la cautérisation antéro-postérieure dans certains rétrécissements du canal de l'urètre. 1839, in-8, avec fig. 2 fr.
- BARTHÉLEMY.** Syphilis, poème en deux chants, avec des notes par le d<sup>r</sup> GIRAudeau de SAINT-GERVAIS. 1840. 1 vol. in-8. 3 fr.
- BARTHEZ.** Exposition de la doctrine médicale, par LORDAT. Paris, 1818, 1 vol. in-8. 6 fr.
- BARTHEZ et RILLIET.** Traité clinique et pratique des **maladies des enfants**, par MM. les docteurs *Barthez et Rilliet*, anciens internes de l'hôpital des Enfants-Malades. 1843, 3 forts vol. in 8. de 2,400 pages. 21 fr.

- BAUDELOCQUE.** Principes sur l'art des accouchements, par demandes et réponses, en faveur des élèves sages-femmes; 7<sup>e</sup> édition revue, corrigée. 1838, 1 vol. in-12, avec 30 fig. 7 fr. 50 c.
- Le même ouvrage avec le **manuel des sages-femmes** contenant la saignée, l'application des ventouses, la vaccine, la description et l'usage des instruments relatifs aux accouchements, des notes sur plusieurs parties des accouchements pour servir de *complément aux principes d'accouchements de Baudelocque*, par F.-J. MOREAU, professeur d'accouchements et des maladies des femmes et des enfants à la faculté de médecine de Paris. 1839, 1 vol. in-12, fig. 9 fr.
- BAUDELOCQUE.** L'art des ACCOUCHEMENTS, 8<sup>e</sup> édition, 1844. 2 vol. in-8 de 1340 pages, avec 17 planches. 18 fr.
- Ces deux ouvrages sont adoptés par le conseil général des hôpitaux de Paris, comme livres classiques, indispensables aux Elèves Sages-femmes de la maison d'accouchement.
- BAUDENS.** Nouvelle méthode des amputations, 1<sup>er</sup> Mémoire, *amputation tibio-tarsienne*, 1842, in-8, avec fig. 2 fr. 50 c.
- BAUDENS.** Clinique des plaies d'armes à feu. 1836. 1 vol. in-8, 7 fr. 50 c.
- BAUMÈS (de Lyon).** Précis théorique et pratique sur les maladies vénériennes. 1840, 2 vol. in-8, br. 12 fr.
- BAUMÈS (de Lyon).** Nouvelle Dermatologie, ou Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau, fondé sur une nouvelle classification médicale, avec 7 planches coloriées; par *M. Baumès*, chirurgien en chef de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon. 1842, 2 vol. in-8. 16 fr.
- BAUMÈS (de Lyon).** Traité des maladies vénéreuses, ou lettres sur les causes et les effets de la présence des gaz ou vents, dans les voies gastriques et sur les moyens de guérir ou de soulager ces maladies; 2<sup>e</sup> édition. 1837. 1 vol. in-8. 5 fr.
- BAUMÈS.** Traité de l'ictère ou Jaunisse des enfants de naissance; 1<sup>re</sup> édition. Paris, 1806. 1 fr. 50 c.
- BAUMÈS.** Traité de la Phthisie pulmonaire, connue vulgairement sous le nom de *maladie de poitrine*; 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1805, 2 vol. in-8°, br. 12 fr.
- BAYARD (Henry).** Manuel pratique de **médecine légale**, par *M. Bayard*, docteur en médecine, inspecteur de la vérification des décès de la ville de Paris, médecin expert près les tribunaux. 1843, 1 vol. gr. in-18 Jésus de 538 pages. 3 fr. 50 c.
- BAYARD (Henry).** Mémoire sur la topographie médicale du quatrième arrondissement de Paris; recherches historiques et statistiques sur les conditions hygiéniques des quartiers qui composent cet arrondissement. 1842, in-8, avec 3 cartes. 3 fr.
- BELHOMME.** Considérations sur l'appréciation de la folie, sa localisation et son traitement; accompagnées d'observations et d'autopsies, suivies d'un mémoire sur le tournis, considéré chez les animaux et chez l'homme. 1834-1839, in-8, br. 8 fr.
- BELHOMME.** Essai sur l'idiotie, propositions sur l'éducation des idiots, mise en rapport avec leur degré d'intelligence. 1824-1843, in-8., br. 2 fr.

- BÉRARD (A.)**. Diagnostic différentiel des **tumeurs du sein**, par *A. Bérard*, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris. 1842, in-8, br. 3 fr. 50 c.
- BÉRARD (A.)** Maladies de la **glande parotide** et de la région parotidienne, opérations que ces maladies réclament. (*Concours de médecine opératoire.*) 1841, 1 vol. in-8 de 320 p. 4 pl. 4 f. 50 c.
- De la luxation spontanée de l'occipital sur l'atlas, et de l'atlas sur l'axis. (Thèse du doctorat.) 1829, in-4. 2 fr. 50 c.
- Mémoire sur l'emploi de l'eau froide comme antiphlogistique dans le traitement des maladies chirurgicales. 1834, in-8. 1 fr. 50 c.
- Mémoire sur quelques tumeurs de la face. in-8. 1 fr.
- Mémoire sur le rapport qui existe entre la direction des conduits nourriciers des os longs et l'ordre suivant lequel les épiphyses se soudent avec le corps de l'os. 1834, in-8. 50 c.
- Des causes qui retardent ou empêchent la consolidation des fractures et des moyens de l'obtenir. (Thèse de concours de pathologie externe.) 1833, in-4. 2 fr. 50 c.
- BÉRARD**. Doctrine médicale de l'École de Montpellier, et Comparaison de ses principes avec ceux des autres écoles d'Europe. 1819, 1 vol. in-8. 6 fr.
- BÉRARD** et **LAVIT**. Essai sur les anomalies de la variole et de la varicelle, avec l'histoire analytique de l'épidémie éruptive qui a régné à Montpellier en 1816. Montpellier, 1818, in-8°, 4 fr.
- BERMOND**. Considérations pratiques sur les rétrécissements du canal de l'urètre, suivies d'un essai sur les tubercules d'après les travaux cliniques de M. LALLEMAND. 1837, in-8, br. 3 fr.
- BIOGRAPHIE MÉDICALE**, faisant suite au Dictionnaire des sciences médicales, publiée par M. Panckoucke. 7 vol. in-8. 30 f.
- BLANCHE**. *Danger des rigueurs corporelles dans le traitement de la folie.* 1839, in-8, br. 2 fr.
- BLANCHE**. Etat actuel de la folie en France. 1847, in-8, br. 2 fr.
- BLANDIN (P. F.)** Parallèle entre la taille et la lithotritie. Paris, 1834, 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 c.
- BLANDIN**. *Traité d'anatomie topographique*, ou anatomie des régions du corps humain, considérée spécialement dans ses rapports avec la chirurgie et la médecine opératoire; 1834, 2<sup>e</sup> édit. augmentée. 1 fort vol. in-8, et atlas de 20 pl. in-fol. 23 fr.
- Idem*, avec fig. coloriées. 40 fr.
- BLANDIN**. De l'autoplastie, ou restauration des parties du corps qui ont été détruites, à la faveur d'un emprunt fait à d'autres parties plus ou moins éloignées. Paris, 1836, 1 vol. in-8°. 4 fr. 50 c.
- BLAINVILLE**. Cours de physiologie générale et comparée, professé à la Faculté des sciences de Paris. 1833, 3 vol. in-8. 18 fr.
- BLAUD**. Nouvelles Recherches sur la laryngo-trachéite, connue sous le nom de *croup*. 1823, 1 vol. in-8, br. 6 fr.
- BLAUD**. L'Art médical, ou les vrais moyens de parvenir en médecine. Poème. 1843. 1 vol. in-8 de 250 pages. 3 fr. 50 c.
- BLATIN**. De la formation et du mode d'accroissement des dents. 1840, in-8, broché. 1 fr. 50 c.

- BLATIN.** Des enveloppes du fœtus et des eaux de l'amnios. 1840, in-8. 2 fr.
- BLATIN.** Essai sur le traitement médical et chirurgical des scrofules. 1840, in-8, br. 2 fr.
- BLATIN et NIVET.** Traité des maladies des femmes qui déterminent des fleurs blanches, des leucorrhées, et tous les autres écoulements utéro-vaginaux. 1842; 1 vol. in-8. 7 fr.
- BONNET.** Traité des sections tendineuses et musculaires dans le strabisme, la myopie, la disposition à la fatigue des yeux, le bégaiement, les pieds-bots, les difformités du genou, les torticolis, les resserrements des mâchoires, les fractures. etc., suivi d'un Mémoire sur la névrotomie sous-cutanée, par *Bonnet*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon. 1841, 1 vol. in-8, avec 16 planches. 8 fr.
- BOTTEX.** De la médecine légale des aliénés dans ses rapports avec la législation criminelle. Paris, 1838, in-8, br. 3 fr.
- BOUCHARDAT et AIMÉ.** Manuel complet du baccalauréat ès-sciences physiques et mathématiques. 1838. 1 vol. grand in-18 de 750 pages, avec figures. 6 fr.
- BOUCHARDAT.** Nouveau Formulaire magistral, précédé d'une Notice sur les hôpitaux de Paris, de généralités sur l'art de formuler, suivi d'un Précis sur les eaux minérales naturelles et artificielles, d'un Mémoire thérapeutique, de notions sur l'emploi des contrepoisons et sur les secours à donner aux empoisonnés et aux asphyxiés, par M. le docteur *Bouchardat*, pharmacien en chef de l'Hôtel Dieu, et agrégé de la Faculté de Médecine de Paris. 1845, 3<sup>e</sup> édition, avec les nouveaux poids et mesures. 1 vol. in-18, br. 3 fr. 50 c.
- BOUCHARDAT.** Cours des sciences physiques. 4 vol. gr. in-18 avec figures. 14 fr.
- On vend séparément :
- **PHYSIQUE.** Avec ses principales applications. 1 vol. gr. in-18 de 500 pages, avec 106 fig. gravées sur bois et intercalées dans le texte. 1845, 2<sup>e</sup> édit. 3 fr. 50 c.
  - **CHIMIE.** Avec ses principales applications aux arts et à l'industrie. 1 vol. gr. in-18 de 600 pages, avec 60 figures gravées sur bois et intercalées dans le texte. 1845, 2<sup>e</sup> édit. 3 fr. 50 c.
  - **HISTOIRE NATURELLE** contenant la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie. 2 vol. grand in-18 de 700 pages, avec 318 figures intercalées dans le texte. 1844. 7 fr.
  - **ATLAS DE BOTANIQUE.** Composé de 21 planches représentant 56 plantes pour servir de complément à l'Histoire Naturelle de M. *Bouchardat*. Prix : fig. noires. 2 fr. 50 c.  
Fig. coloriées. 5 fr.
- BOUCHARDAT.** Eléments de matière médicale et de pharmacie, contenant la description botanique, zoologique et chimique, la préparation pharmaceutique, l'emploi médical et les doses des médicaments simples et composés; avec des considérations étendues sur l'art de formuler et l'indication détaillée des recettes conte-

- nues dans le *Codex* et les principales pharmacopées françaises et étrangères. 1839, 1 fort vol. in-8., de 750 pages avec fig. 7 fr.
- BOUCHARDAT.** Cours de **chimie élémentaire**, avec ses principales applications à la médecine et aux arts. 1 vol. in-8, de 850 pag. avec 4 pl. représentant les instruments de chimie. 9 fr.
- BOUCHARDAT.** **Annuaire de thérapeutique**, de matière médicale, de pharmacie et de toxicologie pour 1841, contenant le résumé des travaux thérapeutiques et toxicologiques publiés en 1840, et les formules des médicaments nouveaux, suivi d'une monographie du diabète sucré. 1 vol. gr. in-32 de 320 pages, 1841. 1 fr. 25 c.
- Le même pour 1842, suivi d'observations sur le diabète, et d'un Mémoire sur une maladie nouvelle, *l'hippurie* et sur les iodures d'iodhydrides d'alcalis végétaux. 1 vol. gr. in-32. 1 fr. 25 c.
- Le même pour 1844, suivi d'un Mémoire sur la digestion, par MM. Bouchardat et Sandras. 1 vol. grand in-32, br. 1 fr. 25 c.
- Le même pour 1844, suivi de recherches et d'expériences sur les contre-poisons du sublimé corrosif, du plomb, du cuivre et de l'arsenic, par MM. Bouchardat et Sandras. 1 v. in-32, br. 1 fr. 25 c.
- BOUDIN.** Traité des fièvres intermittentes et continues des pays chauds et des contrées marécageuses, suivi de recherches sur l'emploi des préparations arsénicales. 1842, 1 vol. in-8. 5 fr.
- BOUDIN.** Essai de géographie médicale, ou Etude sur les lois qui président à la distribution géographique des maladies, ainsi qu'à leurs rapports topographiques entre elles, lois de coïncidence et d'antagonisme. 1843, in-8., br. 3 fr.
- BOUISSON.** De la bile, de ses variétés physiologiques, de ses altérations morbides. 1843, 1 vol. in-8., avec 3 planches. 5 fr.
- BOYER (Lucien).** Recherches sur l'opération du strabisme. Mémoire présenté à l'Académie Royale des Sciences. 1842, 1 vol. in-8, avec 10 planches représentant 40 fig. 5 fr.
- Le même ouvrage, fig. coloriées. 8 fr.
- BRACHET.** De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies des membranes muqueuses, séreuses et fibreuses; suivi d'un Mémoire sur les fièvres intermittentes. Paris, 1828, 1 vol. in-8°, br. 6 fr.
- BRACHET.** Recherches expérimentales sur les fonctions du système nerveux ganglionnaire et sur leur application à la pathologie. (Ouvrage couronné par l'Institut de France.) Paris, 1837, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8°, br. 7 fr.
- BRACHET.** Recherches sur la nature et le siège de l'hystérie et de l'hypochondrie, et sur l'analogie et les différences de ces deux maladies. Paris, 1832, 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 c.
- BRACHET.** Mémoire sur l'asthénie. (Ouvrage couronné par la Société de Médecine de Bordeaux.) Paris, 1829, 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 c.
- BRACHET.** Traité pratique des convulsions dans l'enfance; 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée. Paris, 1837, 1 vol. in-8. 7 fr.
- BRACHET.** Traité complet de l'**HYPÉCHONDRIE**. (Ouvrage couronné par l'Académie Royale de Médecine. 1844, 1 volume in-8 de 760 pages. 9 fr.

- BRAVER.** Médecine simplifiée. Nouveau traitement prompt et facile des fièvres intermittentes, des congestions cérébrales et de l'apoplexie. 1831, in-8, br. 1 fr. 28 c.
- BRAVER.** Neuf années à Constantinople. Observations sur la topographie de cette capitale, l'hygiène et les mœurs de ses habitants, l'islamisme et son influence, la peste, ses causes, ses variétés, sa marche et son traitement, la non contagion de cette maladie, les quarantaines et les lazarets, avec une carte de Constantinople et du Bosphore. 1836, 2 vol. in-8, br. 12 fr.
- BRERA.** Traité des maladies vermineuses, précédé de l'histoire naturelle des vers et de leur origine dans le corps humain. Traduit de l'italien par MM. BEAROT et CALVET, D. M. P. Paris, 1804, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, avec 5 planches représentant 64 sujets. 5 fr. 50 c.
- BRIERRE DE BOISMONT.** Considérations médico-légales sur l'interdiction des aliénés, présentées à l'Académie Royale des Sciences. Paris, 1830, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- BRIERRE DE BOISMONT.** Relation historique et médicale du Choléra-Morbüs de Pologne. 1832, 1 vol. in-8. avec fig. 5 fr.
- BRIERRE DE BOISMONT.** De la pellagre et de la folie pellagreuse; observations recueillies au grand hôpital de Milan. (*Mémoire lu à l'Académie des Sciences, dans la séance du 30 novembre 1830.*) 2<sup>e</sup> édition augmentée, 1834, in-8. 2 fr. 50 c.
- BRIERRE DE BOISMONT.** Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés. (*Ouvrage couronné par la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.*) 1836, in-8, fig. br. 2 fr.
- BRIERRE DE BOISMONT.** Manuel de médecine légale. 1835, 1 fort vol. in-8 broché. 2 fr. 50 c.
- BRIERRE DE BOISMONT.** De la **menstruation** considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques. (*Ouvrage couronné par l'Académie Royale de Médecine dans la séance du 17 décembre 1840.*) 1842, 1 vol. in-8. 6 fr.
- BROUSSAIS.** (F. J. V.) Recherches sur la fièvre hectique, considérée dépendante d'une lésion d'action des différents systèmes, sans vice organique. Paris, 1803, in-8, broché. 2 fr.
- BULLIARD.** Dictionnaire élémentaire de botanique, revu par L. C. Richard, professeur de botanique à l'École de Médecine; précédé d'un Dictionnaire botanique latin-français, et orné de 20 planches gravées en taille douce. 1800, 1 volume. in-8. 3 fr. 50 c.
- BUSSY et BOUTRON CHARLAT.** Traité des moyens de reconnaître les falsifications des drogues simples et composées, et d'en constater le degré de pureté. 1829, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- CAFFE.** Ophthalmie des armées, rapport à M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur l'ophthalmie régnante en Belgique, accompagné de considérations sur la statistique de ce pays. 1840, in-8, br. 2 fr.
- CARRON DU VILLARDS.** Guide pratique pour l'étude et le traitement des maladies des yeux. 1838, 2 vol. in-8 avec fig. 16 fr.
- CERISE.** Le médecin des salles d'asile ou manuel d'hygiène et d'éducation physique de l'enfance. Paris, 1836. 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

- CERISE.** Des fonctions et des maladies nerveuses, de leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique, ou essai d'un nouveau système de recherches physiologiques et pathologiques sur les rapports du physique et du moral. (*Ouvrage couronné par l'Académie Royale de Médecine dans la séance annuelle du 17 décembre 1840*). 1842, 1 vol. in-8. 7 fr.
- CERISE.** Exposé et examen critique du système phrénologique, considéré dans ses principes, dans sa théorie et dans ses conséquences. Paris, 1836, 1 vol. in-8, br. 4 fr. 50 c.
- CHAILLY et GODIER.** Précis de la rachidiorthosie, nouvelle méthode pour le redressement de la taille sans lits mécaniques ni opérations chirurgicales. 1842, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- CHARDEL.** Esquisse de la NATURE HUMAINE, expliquée par le magnétisme animal; précédée d'un aperçu du système général de l'univers, et contenant l'explication du somnambulisme magnétique et de tous les phénomènes du magnétisme animal. 1826, 1 vol. in-8. 5 fr.
- CHARDEL.** Essai de PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE, ou Explication des relations de l'âme avec le corps, prouvées par le magnétisme animal; 3<sup>e</sup> édition, augmentée d'un Appendice ayant pour titre: *Notions puisées dans les phénomènes du somnambulisme lucide et les révélations de Swedenborg sur le mystère de l'incarnation des âmes et leur état pendant la vie et après la mort*. 1844, 1 vol. in-8. 6 fr.
- CHARPIGNON.** Physiologie, médecine, métaphysique du magnétisme. 1841, 1 vol. in-8. 5 fr.
- CHARPIGNON.** Etudes physiques sur le magnétisme animal, soumises à l'Académie des Sciences. 1843, in-8, br. 1 fr.
- CHASSAIGNAC.** Des Plaies de la tête (Thèse de concours pour la chaire de clinique chirurgicale). 1842, in-8, br. 4 fr.
- CHASSAIGNAC.** De l'appréciation des appareils orthopédiques. (concours de médecine opératoire). 1841, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- CHASSAIGNAC.** De la Circulation veineuse. 1836, in-8, br. 3 f. 50 c.
- CHASSAIGNAC.** Le Cœur, les Artères et les Veines. (Concours pour la chaire d'anatomie.) 1836, in-8, br. 3 fr. 50 c.
- CHAUSSIER.** Observations chirurgico-légales sur un point important de la jurisprudence criminelle. Dijon, 1790, in-8. 1 fr. 50 c.
- CHAUSSIER.** Médecine légale, recueil de mémoires, consultations et rapports contenant, 1<sup>o</sup> la manière de procéder à l'ouverture des corps et spécialement dans les cas de visites judiciaires; 2<sup>o</sup> plusieurs rapports judiciaires, suivis d'observations et remarques sur les omissions, les erreurs, les négligences, les obscurités, les vices de rédaction ou de raisonnement qui s'y rencontrent; 3<sup>o</sup> des rapports sur plusieurs cas d'empoisonnement; 4<sup>o</sup> des considérations médico-légales sur l'ecchymose, la contusion, la métrissure, les blessures, etc.; 1838, 1 vol. in-8, 6 pl. 6 fr.
- CHAUSSIER.** Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes; 2<sup>e</sup> édit., 1824, in 8, br. 1 fr. 25 c.
- CHAUSSIER.** Quelques considérations sur les soins qu'il convient de donner aux femmes pendant le travail ordinaire de l'accouchement; 1824, in-8. 1 fr. 25 c.



- CHAUSSIER.** Exposition sommaire de la structure et des différentes parties de l'Encéphale ou cerveau, suivant la méthode de la Faculté de médecine de Paris; 1807, 1 vol. in-8, 6 planches. 6 fr.
- CHÉLIUS.** Traité de chirurgie. Traduit de l'Allemand, par Pigné, interne des hôpitaux de Paris. Paris, 1844, 2 vol in-8. 12 fr.
- CHERVIN.** Examen des principes de l'administration en matière sanitaire, ou réponse au discours prononcé à la chambre des députés, le 31 mai 1826, par M. de Boisbertrand. 1827, in-8, b. 3 f. 50 c.
- CHOMEL.** Leçons de **clinique médicale**, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, recueillies et publiées sous ses yeux par MM. les docteurs GENEST, REQUIN et SÉSTIER, 1834-1840, 3 vol in-8. 21 fr. On vend séparément les tomes II et III. Prix de chaq. vol. 7 fr.
- CHRESTIEN.** Parallèle des affections inflammatoires et des affections catarrhales. 1839, in-8, br. 2 fr.
- CHOPART.** Traité des maladies des voies urinaires; nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de notes et d'un Mémoire sur les pierres de la vessie et sur la lithotomie; par FÉLIX PASCAL, D. M. P. Paris, 1830, 2 vol. in-8°, br. 7 fr.
- CLARION.** Nouveau précis des maladies des enfants. Lyon. 1833, 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 c.
- CLARION.** Manuel médical, ou Précis de médecine pratique, contenant les causes, les symptômes et le traitement de toutes les maladies internes. Paris, 1835, 1 fort vol. in-8°. 8 fr.
- CLARK.** Traité de la consommation pulmonaire, comprenant des recherches sur les causes, la nature et le traitement des maladies tuberculeuses et scrofuleuses en général, trad. de l'anglais, par H. Lebeau. 1837, 1 vol. in-8, br. 6 fr.
- CLOQUET.** ( H. ) Traité complet de l'Anatomie de l'homme, comparée dans ses points les plus importants à celle des animaux, et considérée sous le double rapport de l'Histologie et de la Morphologie; 1 vol. in-4°, 100 planches. 40 fr.
- COCHE.** De l'opération médicale du recrutement et des inspections générales (renfermant toutes les questions d'aptitude et d'incapacité pour le service militaire). Paris, 1829, 1 vol. in-8. 6 fr.
- COMBE** (George). Traité complet de phrénologie, traduit de l'anglais par le docteur Lebeau. 2 forts volumes in-8 avec gravures sur bois et lithographiées. 1844. 17 fr.
- COSTER.** Manuel de médecine pratique basée sur l'expérience, et suivi de deux tableaux synoptiques des empoisonnements. Paris, 1837, 1 vol. in-18, br. 3 fr. 50 c.
- CUNIER** (Florent). Histoire d'une héméralopie héréditaire depuis deux siècles dans une famille de la commune de Vendémian, près Montpellier. In-8, avec 5 tableaux synoptiques. 2 fr. 50 c.
- CUNIER.** Lettres à M. le professeur Serre, de Montpellier, sur l'emploi des verres de lunettes dans le traitement de quelques affections oculaires. 1842, in-8, br. 1 fr. 25 c.
- CUNIER.** Annales d'oculistique, commencées en 1837. 12 cahiers ou 2 volumes in-8 par an. 16 fr. 11 volumes sont déjà publiés (le tome 1<sup>er</sup> in-4° est très rare).

- CUNIER. Revue ophthalmologique de la littérature médicale des années 1840, 1841. 1 vol. in-18, br. 1842. 4 fr.
- CUNIER. Revue ophthalmologique de la littérature médicale pour 1842. 1 vol. in-18, br. 1843. 4 fr.
- DAGOUMER. Précis historique de la fièvre, rattaché à l'histoire philosophique de la médecine. Paris, 1831, in-8°, br. 3 fr.
- DE CANDOLLE. Organographie végétale, ou Description raisonnée des organes des plantes. 2 vol. in-8, avec 60 planches représentant 422 figures. 12 fr.
- DELEAU. Tableau de guérisons de surdité, opérées par le cathétérisme de la trompe d'Eustache; suivi d'une lettre adressée à l'Académie de Médecine. Paris, 1827, in-8°, br. 1 fr. 50 c.
- DELEAU. Recherches pratiques sur les maladies de l'oreille et sur le développement de l'ouïe et de la parole chez les sourds-muets; *Maladies de l'oreille moyenne*; 1838, 1 vol. in-8, fig. 8 fr.
- DELEAU. L'ouïe et la parole rendues à Honoré Trezel, sourd-muet de naissance. précédé d'un rapport fait à l'Académie des Sciences. 1825, in-8. 1 fr. 50 c.
- DELEUZE. Mémoire sur la faculté de **prévision**, avec des notes et des pièces justificatives et avec une certaine quantité d'exemples de prévision recueillis chez les anciens et les modernes. 1836, in-8, br. 2 fr. 50 c.
- DESCENETTES. Histoire médicale de l'armée d'Orient. 3<sup>e</sup> édit. 1835, 1 vol. in-8, br. 6 fr.
- DESMARRES. Mémoire sur une méthode d'employer le nitrate d'argent dans quelques ophthalmies. 1842, in-8. 2 fr.
- DESMARRES. Ophthalmologie pratique, ou Traité des **Maladies des Yeux**, considérées sous le rapport du diagnostic et du traitement; par le docteur Desmarres, professeur de clinique ophthalmologique. 1845, 1 vol. in-8. (*Sous presse.*)
- DESMYTTÈRE. Tableaux synoptiques d'histoire naturelle médicale et pharmaceutique, ou Phytologie et Zoologie envisagées sous les rapports anatomiques, physiologiques, taxonomiques, chimiques, pharmaceutiques et thérapeutiques; 2<sup>e</sup> édit. 1833, 1 vol. grand in-8, avec 600 figures gravées, représentant les caractères des ordres, et les familles du règne organique. 9 fr.
- Le même ouvrage, sept feuil. satin. sur papier gr.-aigle. 18 fr.
- DESPINE père. De l'emploi du magnétisme animal, des eaux minérales, etc., dans le traitement des maladies nerveuses, avec une observation très curieuse de guérison de névropathie. 1840. 1 vol. in-8. 7 fr.
- DESPRÉS. Des Divisions congéniales des lèvres, de la voûte et du voile du palais. 1842, in-8, br. 2 fr.
- DEVAL. Chirurgie oculaire, ou Traité des opérations chirurgicales qui se pratiquent sur l'œil et ses annexes, avec un exposé succinct des différentes altérations qui les réclament. (Ouvrage contenant la pratique opératoire de MM. les professeurs Jaeger et Rosas). 1 fort vol. in-8, avec 133 figures représentant un grand nombre d'instruments et les principaux procédés opératoires. 1844. 8 fr.

- DEVERGIE (ainé). Clinique des maladies syphilitiques, enrichie d'observations communiquées par MM. Cullerier, Bard, Gama, Desruelles, etc. 1826 à 1831, 1 vol. in-4, br. 12 fr.
- Le même ouvrage, avec un Atlas de 126 planches col. 200 fr.
- DEVERGIE (ainé). Recherches historiques et médicales sur l'origine, la nature et le traitement de la syphilis. 1834, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- DEVERGIE (ainé). Notice sur le traitement simple, antiphlogistique et rationnel des maladies syphilitiques. 1835, in-8, br. 1 f. 50 c.
- DEVERGIE (ainé). Mémoire sur un nouveau traitement du catarrhe chronique de la vessie. 2<sup>e</sup> édit., 1840, in-8, 3 fr.
- DEVERGIE (ainé). Mémoire sur l'incontinence d'urine et sur son traitement rationnel par la méthode des injections. 1840, in-8, broché. 2 fr. 50 c.
- DEVERGIE (ainé). Première lettre sur la syphilis, ou examen critique des opinions de M. P. R. RICHARD, chirurgien de l'hôpital des vénériens (revue syphilitique de 1801 à 1840), in-8, br. 1 fr.
- DEVERGIE (ainé). Deuxième lettre sur la syphilis. Danger de la cautérisation des ulcères vénériens primitifs; inoculation du virus vénérien, son danger, ses conséquences. 1841, in-8, br. 1 fr.
- DEVERGIE (Alph.). Médecine légale, théorique et pratique; par *Devergie*, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Louis, professeur de médecine légale et de chimie médicale, avec le texte et l'interprétation des lois relatives à la médecine légale, revus et annotés par J. B. F. DEHAUSSY de ROBÉCOURT, conseiller à la Cour de cassation. 1840, 3 vol. in-8, 2<sup>e</sup> édition, très augmentée. 21 fr.
- DOUBLE. Traité du croup. 1811, 1 vol. in-8. 6 fr. 50 c.
- DOUBOVITZKI. Reproduction fidèle des discussions qui ont eu lieu sur la lithotripsie et la taille à l'Académie royale de médecine en 1835, à l'occasion d'un rapport de M. Velpeau, sur ces deux opérations. 1835, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- DUBOIS (d'Amiens). Traité de **pathologie générale**, par E. Fréd. *Dubois* (d'Amiens) membre de l'Académie royale de Médecine, agrégé à la Faculté de méd. de Paris, 1837, 2 vol. in-8. 14 fr.
- DUBOUCHET. Maladies des **voies urinaires**, contenant les rétentions d'urine; les rétrécissements de l'urètre; les abcès, les ulcérations, l'atrophie, le squirrhe, le cancer et les calculs de la glande prostatée; le catarrhe, la faiblesse, le spasme ou la névralgie et la paralysie de la vessie; les accidents produits par les fausses routes, les engorgements prostatiques, les dépôts et fistules urinaires; l'incontinence d'urine; l'hématurie ou pissement de sang; la blennorrhagie et les engorgements des testicules; les écoulements anciens et uréthro-prostatiques; les maladies des vésicules séminales et des conduits spermatiques; les pertes séminales et les pollutions nocturnes; l'impuissance; les maladies des reins et des uretères; le diabète sucré ou glucosurie; la gravelle et les calculs de la vessie; suivies d'observations pratiques. 8<sup>e</sup> édit., considérablement augmentée avec 9 planches, 1844, 1 fort volume in-8. 5 fr.

## LEÇONS ORALES

DE

## CLINIQUE CHIRURGICALE,

FAITES A L'HÔTEL-DIEU DE PARIS,

PAR M. LE BARON **DUFUYTREN**,

Chirurgien en chef;

recueillies et publiées

par MM. les Docteurs BRIERRE DE BOISMONT et MARX.

SECONDE ÉDITION ENTIÈREMENT REFDONUE, 1839.

6 vol. in-8. — 36 fr.

POUR LES POSSEUSSEURS DE LA PREMIÈRE ÉDITION ON VEND SÉPARÉMENT  
LES TOMBES 5 et 6 (*Blessures par armes de guerre*). 12 fr.

**DUBOUCHET.** Traité sur le catarrhe utérin, ou les fleurs blanches; de leurs causes, de leurs effets, de leur traitement curatif et des moyens hygiéniques. 1825. 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

**DUPARCQUE.** Traité des maladies de la matrice, par F. DUPARCQUE, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1839, 2 vol. in-8. 12 fr.

Le tome premier (couronné par la Société Royale de Médecine de Bordeaux) contient les **ALTÉRATIONS ORGANIQUES SIMPLES ET CANCÉREUSES DE LA MATRICE**; 2<sup>e</sup> édition considérablement augmentée. Prix, séparément. 7 fr.

Le tome deuxième (couronné par la Société Médicale d'Émulation de Paris) comprend l'**HISTOIRE COMPLÈTE DES RUPTURES ET DES DÉCHIRURES DE LA MATRICE, DU VAGIN ET DU PÉRINÉE**. Prix, séparément. 7 fr.

**DUPEAU.** Lettres physiologiques et morales sur le magnétisme animal, contenant l'exposé critique des expériences les plus récentes et une nouvelle théorie sur les causes, les phénomènes et les applications à la médecine. Paris, 1826, 1 vol. in-8, br. 3 f. 50 c.

**DUPOTET.** Cours de magnétisme en sept leçons, 2<sup>e</sup> édition, augmentée du Rapport sur les expériences magnétiques faites par la commission de l'Académie Royale de Médecine en 1831, 1840, 1 vol. in-8, br. 6 fr. 50 c.

**DUFRESSE-CHASSAIGNE.** Traité du strabisme et du bégaiement, suivi de quelques considérations nouvelles sur la guérison de la myopie, de l'amaurose par rétraction musculaire, et du mouvement convulsif des yeux par la division des muscles de l'œil. 1841, in-8., br. 2 fr.

**EBENEZER GILCHRIST.** Utilité des voyages sur mer, pour la cure de différentes maladies et notamment de la consommation, avec un appendice sur l'usage des bains dans les fièvres. Traduit de l'anglais. Paris, 1770, 1 vol. in-12, br. 2 fr. 50 c.

**ETOC-DEMAZY.** Recherches statistiques sur le suicide, appliquées à l'hygiène publique et à la médecine légale. 1844, 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

# DICTIONNAIRES DE MÉDECINE FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ou

TRAITÉ COMPLET DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE PRATIQUES, DE THÉRAPEUTIQUE,  
DE MATIÈRE MÉDICALE, DE TOXICOLOGIE ET DE MÉDECINE LÉGALE, ETC. ;

contenant

l'Analyse des meilleurs articles qui ont paru jusqu'à ce jour dans les différents  
dictionnaires et les traités spéciaux les plus importants ;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS,

Sous la direction du docteur **Fabre**,

rédaeteur en chef de la GAZETTE DES HÔPITAUX.

8 forts vol. grand in-8, sur deux colonnes, imprimés sur beau papier cavalier,  
et en caractères neufs. 50 fr.

- FABRE.** Némésis médicale, recueil de satires; 2<sup>e</sup> édition, corrigée,  
avec 30 vignettes par Daumier. 1840, 2 vol. in-8. 12 fr.
- FALRET.** De l'hypochondrie et du suicide. Observations sur les  
causes, le siège et le traitement de ces maladies, sur les moyens  
d'en arrêter les progrès et d'en prévenir le développement. 1822,  
1 vol. in-8. 12 fr.
- FAURE-VILLAR.** Histoire de l'épidémie de méningite cérébro-  
spinale, observée à l'hôpital militaire de Versailles en 1839.  
In-8, br. 1844. 2 fr.
- FLOURENS.** Cours sur la **génération**, l'**ovologie** et l'**em-  
bryologie**, fait en 1836, au Muséum d'histoire naturelle, re-  
cueilli et publié par M. Deschamps, aide-naturaliste au Muséum.  
1 vol. in-4, avec 10 planches. 6 fr.
- FODÉRE.** Essai médico-légal sur les diverses espèces de folie vraie,  
simulée et raisonnée, sur leurs causes et les moyens de les distin-  
guer, sur leurs effets *excusants* ou *atténuants* devant les tribu-  
naux, et sur leur association avec les penchants au crime et plu-  
sieurs maladies physiques et morales. 1832, 1 vol. in-8. 5 fr.
- FODÉRE.** Essai théorique et pratique de pneumatologie humaine,  
ou Recherches sur la nature, les causes et le traitement des flatus-  
sités; suivi de recherches sur les causes et la formation de divers  
cas d'aberration et de perversion de la sensibilité, tels que l'*ex-  
tase*, le *somnambulisme*, la *magi-manie* et autres vesanies, et sur  
les effets qui s'en sont suivis. 1829, 1 vol. in-8, br. 4 fr.
- FOSSATI.** Manuel pratique de **phrénologie**. 1845, 1 vol. gr.  
in-18 avec 40 figures intercalées dans le texte. 6 fr.
- FOURCROY.** Entomologia parisiensis, sive Catalogus insectorum  
quæ in agro parisiensi reperiuntur, secundum methodum Geof-  
fræanam in sectiones, genera et species distributus, cui addita sunt  
nomina trivialia et ferè trecentæ novæ species. 1785, in-18, b. 3 fr.
- FOY.** Traité de **matière médicale** et de **thérapeutique** ap-  
pliquée à chaque maladie en particulier. 1843, 2 forts vol. in-8. 14 fr.
- FOY.** Formulaire des **médecins praticiens**, contenant les formu-  
les des hôpitaux civils et militaires français et étrangers; l'examen

- et l'interrogation des malades; un *Mémorial raisonné de thérapeutique*; les secours à donner aux empoisonnés et aux asphyxiés; la classification des médicaments d'après leurs effets thérapeutiques; un tableau des substances incompatibles; l'art de formuler; par M. le docteur Foy, pharmacien en chef de l'Hôpital Saint-Louis de Paris. 1843, 4<sup>e</sup> édition augmentée d'un supplément pour les médicaments nouveaux et les nouvelles formules, et d'une table alphabétique des auteurs et des matières; avec *les anciens et les nouveaux poids décimaux*. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c.
- FOY. Manuel de PHARMACIE théorique et pratique, contenant la récolte, la dessiccation, l'extraction, la conservation et la préparation de toutes les substances médicamenteuses, suivi d'un abrégé de l'art de formuler et d'un tableau synoptique de la synonymie chimique et pharmaceutique. 1838, 1 vol. in-18 de 500 pages, avec fig. 3 fr. 50 c.
- FOY. Manuel d'**hygiène publique et privée** 1845. 1 vol. grand in-18. 3 fr. 50 c.
- GAIRAL. Du Strabisme proprement dit ou vue louche, de ses causes et de son traitement curatif. 1840, in-8, br. 2 fr. 50 c.
- GALLET. Le corps de l'homme; traité d'anatomie et de physiologie humaines, destiné aux médecins et aux élèves. 1835 à 1841, 4 vol. in-4, avec 192 fig. noires. 60 fr.
- Le même ouvrage, fig. col. 140 fr.
- GALLOT. Recherches sur la teigne, suivies des moyens curatifs nouvellement employés pour la guérison de cette maladie. Paris, 1803, in-8, br. 2 fr.
- GAMA. **Traité des plaies de tête et de l'encéphalite**, principalement de celle qui leur est consécutive; ouvrage dans lequel sont discutées plusieurs questions relatives aux fonctions du système nerveux en général; 2<sup>e</sup> édition augmentée, 1835, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. 8 fr.
- GAUSSAIL. De la fièvre typhoïde, de sa nature et de son traitement. Paris, 1839, in-8, br. 3 fr. 50 c.
- GAUTHIER. Examen historique et critique des nouvelles doctrines médicales sur le traitement de la syphilis. 1843, in-8, br. 2 fr. 50 c.
- GAUTHIER (Aubin). Introduction au **magnétisme animal**. Examen de son existence depuis les anciens jusqu'à l'époque actuelle, sa théorie, sa pratique, ses avantages, ses dangers, etc. 1840, 1 vol. in-8. 6 fr.
- GAUTHIER (Aubin). Histoire du **sommambulisme** chez tous les peuples, sous les noms divers d'extases, songes, oracles et visions; examen des doctrines théoriques et philosophiques de l'antiquité et des temps modernes, sur ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages, et l'utilité de son concours avec la médecine. 1842, 2 vol. in-8. 10 fr.
- GAUTHIER (Aubin). Le **magnétisme catholique**, ou Introduction à la vraie pratique, et réfutation des opinions de la médecine sur le magnétisme, ses principes, ses procédés et ses effets. 1844. 1 vol. in 8. 5 fr.
- GAUTHIER (Aubin). **Traité pratique du magnétisme et du somnambulisme** 1845. 1 fort volume in-8. 7 fr.
- GELEZ. Histoire générale des membranes séreuses et synoviales,

- des bourses muqueuses et des kystes, sous le rapport de leur structure, de leurs fonctions, de leurs affections et de leur traitement, avec la découverte d'un grand nombre de séreuses et de nouveaux sièges de maladies. 1845, 1 vol. in-8. 6 fr.
- GENDRIN.** Traité philosophique de **médecine pratique**, par A.-N. GENDRIN, médecin de l'hôpital de la Pitié; 3 vol. in-8. 21 fr.
- GENDRIN.** De l'influence des âges sur les maladies. (Thèse de concours pour la chaire de pathologie interne.) 1840, in-8. 2 fr.
- GENDRIN.** Histoire anatomique des Inflammations. Paris, 1826, 2 vol. in-8, br. 16 fr.
- GENDRIN.** Leçons sur les **maladies du cœur** et des **grosses artères**, recueillies et publiées sous ses yeux par MM. Colson et Dubreuil-Hellon. 1842, tome I, 1 vol. in-8. 7 fr.
- GENDRON.** Mémoire sur les fistules de la glande parotide et de son conduit excréteur. Paris, 1820. in-8. br. 1 fr. 25 c.
- GIBERT.** Traité pratique des **maladies de la peau**, enrichi d'observations et de notes nombreuses, puisées dans les meilleurs auteurs et dans les cliniques de l'hôpital Saint-Louis. Par M. C. GIBERT, médecin de l'hôpital Saint-Louis, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. 1840, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 500 pages. 6 fr.
- GIBERT.** Manuel pratique des **maladies vénériennes**, par C. M. GIBERT, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Louis. Paris, 1837, 1 vol. gr. in-18 de 710 pages. 6 fr.
- GIBERT.** Remarques pratiques sur les ulcérations du col de la matrice, et sur l'abus du speculum uteri dans le traitement de cette maladie. 1837, in-8, fig. col. 1 fr. 50 c.
- GINTRAC.** Observations et recherches sur la cyanose ou maladie bleue. Paris, 1824, 1 vol. in-8. 4 fr.
- GINTRAC.** Observations sur les principales eaux sulfureuses des Pyrénées, faites dans le mois d'août 1841, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- GINTRAC.** Mémoires et observations de médecine clinique et d'anatomie pathologique. Bordeaux, 1830, 1 vol. in-8, fig. 4 fr.
- GIRARDIN et LECOQ.** Éléments de minéralogie appliquée aux sciences chimiques, ouvrage basé sur la méthode de M. Berzélius, contenant l'histoire naturelle et métallurgique des substances minérales, leurs applications à la pharmacie, à la médecine et à l'économie domestique, suivi d'un précis élémentaire de géognosie. 1837, 2 vol. in-8, fig., br. 7 fr.
- GIRAudeau DE SAINT-GERVAIS.** Guide pratique pour l'étude et le traitement des maladies de la peau. 1842, 1 vol. in-8 de 672 pag. avec 30 figures coloriées. 6 fr.
- GIRAudeau DE SAINT-GERVAIS.** Traité des maladies syphilitiques, ou étude comparée des principales méthodes qui ont été mises en usage pour guérir les affections vénériennes; suivi de réflexions pratiques sur les dangers du mercure et sur l'insuffisance des antiphlogistiques; terminé par des considérations hygiéniques et morales sur la prostitution, 2<sup>e</sup> édition, augmentée. 1849. 1 fort vol. in-8, avec 25 fig. coloriées. 6 fr.

- GONDRET.** Mémoire concernant les effets de la pression atmosphérique sur le corps humain, et l'application de la ventouse dans différents ordres de maladies. Paris, 1819, in-8, br. 3 fr.
- GROSSOURDY.** Traité de chimie considérée dans ses applications à la médecine, tant théoriques que pratiques (*ouvrage spécialement destiné aux Éléves en médecine et en pharmacie*). 1839, 2 vol. in-8, fig. 14 fr.
- GUEPIN.** Mémoire sur la pupille artificielle. 1842, in-18, br., fig. 1 fr. 50 c.
- GUERBOIS.** Des complications des plaies après les opérations, contenant le tétanos, la commotion, la douleur, la phlébite, l'érysipèle et le phlegmon, les hémorrhagies, la carie et la nécrose, la gangrène, l'inflammation, la suppuration, la résorption, la pourriture d'hôpital. 1836, in-8°, br. 2 fr. 50 c.
- GUISLAIN (J.).** Traité sur l'ALIÉNATION MENTALE et sur les hospices des aliénés. (Ouvrage couronné et publié par la Commission de surveillance médicale dans la province du Nord-Hollande.) Amsterdam, 1826. 2 vol, in-8 avec 12 planches. 30 fr.  
 Cet ouvrage est très rare. J'en possède un très petit nombre d'exemplaires.
- GUYOT (JULES).** De l'emploi de la chaleur dans le traitement des ulcères, des plaies, des plaies après les amputations et les grandes opérations chirurgicales, de l'hystérie, des maladies de la peau, du rhumatisme, de la péritonite puerpérale, de l'œdème, du phlegmon, de l'érysipèle et des tumeurs blanches. 1842, 1 vol. in-8 de 270 pages, avec 18 fig. 5 fr.
- HALIER.** Auctarium ad elementa physiologiæ corporis humani. Lausannæ, 1782, 4 fascicules in-4. 15 fr.
- HAMILTON.** Observations sur les avantages et l'emploi des purgatifs dans plusieurs maladies; trad. de l'anglais par le docteur LAFISSE, 1825, 1 vol. in-8, br. 3 fr. 50 c.
- HEBERT.** Des substances alimentaires et des moyens d'en régler le choix et l'usage pour conserver la santé, pour favoriser la guérison des maladies de longue durée, et pour tirer parti de l'influence que l'alimentation peut exercer sur le caractère l'intelligence, les passions, etc. 1842, 1 vol. in-8. 5 fr.
- HIPPOCRATE.** Aphorismes, pronostics et prorrhétiques, traduits d'après la collation de 22 manuscrits et des interprètes orientaux, par LEFÈVRE DE VILLEBRUNE. Paris, 1786, in-18, br. 1 fr. 50 c.
- HEBRAY (A.).** De l'influence de l'alimentation insuffisante sur l'économie animale. Paris, 1829, in-4, br. 1 fr. 50 c.
- HOERING.** Recherches sur la nature et le siège de la cataracte (Mémoire couronné au concours des Annales d'oculistique pour 1841-1842). 1843, in-8, br., fig. 2 fr. 50 c.
- HUBERT-VALLEROUX.** Mémoire sur l'abus et les dangers de la perforation de la membrane du tympan, considérée comme moyen curatif de la surdité. 1843, in-8, br. 2 fr.
- HUMBERT.** Manuel pratique des maladies de la peau, appelées *syphilides*, d'après les leçons cliniques de M. Bielt. Paris, 1833, 1 vol. in-18 de 220 pages, 2 fr.
- HUTIN (Ph.).** Examen pratique des maladies de matrice, sous les



- points de vue de leurs causes et de leur fréquence à notre époque, de leur diagnostic, de leur traitement et des moyens hygiéniques de les prévenir. 1840, 1 vol. in-8. 4 fr.
- IMBERT.** Traité pratique des **maladies des femmes**, par F. IMBERT, ex-chirurgien en chef de la Charité, professeur de l'École secondaire de médecine de Lyon; 1840, 1 vol. in-8. 6 fr.
- JACQUEMIER.** Recherches d'anatomie, de physiologie et de pathologie sur l'utérus humain pendant la gestation, et sur l'utérus utéro-placentaire, pour servir à l'histoire des hémorrhagies utérines, du part prématuré et abortif. 1839, in-8, br. 2 fr.
- JAMAIN.** Manuel de **petite chirurgie**, contenant les pansements, les bandages, les cautères, les vésicatoires, les moxas, les ponctions, la vaccination, les incisions, la saignée, les ventouses, le phlegmon, les abcès, les plaies, les brûlures, les ulcères; les appareils de fractures, le cathétérisme, la réduction des hernies, l'arrachement des dents, etc.; par le docteur Jamain, ancien interne des hôpit. de Paris. 1845, 1 vol. gr. in-18 de 624 p. 3 fr. 50c.
- JOBERT (de Lamballe).** Traité théorique et pratique des maladies chirurgicales du canal intestinal (ouvrage couronné en 1829 par l'Institut de France). 1829, 2 vol. in-8. 12 fr.
- JOBERT (DE LAMBALLE).** Plaies d'armes à feu, Mémoire sur la cautérisation, et description du speculum à bascule. Paris, 1833, 1 vol. in-8, avec 2 fig. 7 fr. 50 c.
- JOBERT (de Lamballe).** Etudes sur le système nerveux. 1838, 2 vol. in-8. 12 fr.
- JOSAT.** De la tympanite, de ses complications et de son traitement. 1840, in-4, br. 2 fr. 50 c.
- KRAMER.** Traité des **maladies de l'oreille**, trad. de l'allemand, par le docteur BELLEFROID. 1841, 1 vol. gr. in-18. fig. 4 fr. 50 c.
- KÜNCKEL.** Considérations hygiéniques et pratiques sur les maladies de la peau, précédées d'une introduction sur l'application des sels cuivriques. 1840, 1 vol. in-8. 6 fr.
- LACÉPÈDE.** Vue générale des progrès de plusieurs branches des sciences naturelles, depuis la mort de Buffon. 1818, in-8, 3 f. 50 c.
- LACORBIÈRE.** Traité du froid; de son action et de son emploi, intus et extra, en hygiène, en médecine et en chirurgie. 1836, 1 vol. in-8 de 726 pages. 8 fr.
- LACOUR.** Recherches historiques et critiques sur la provocation de l'accouchement prématuré. 1844, in-4, br. 2 fr. 50 c.
- LACROIX (Édouard).** Traité de l'antéversion et de la rétroversion de l'utérus. 1844, in-8. 3 fr. 50 c.
- LACROIX (Édouard).** Monographie des plaies pénétrantes des articulations. 1839, in-4, br. 2 fr.
- LALLEMAND (de Montpellier).** Observations pathologiques propres à éclairer plusieurs points de physiologie, contenant des mémoires sur la conception extra-utérine, sur la communication entre deux placentas réunis en une seule masse dans quelques cas de grossesse, sur les fonctions des différentes parties du système nerveux, sur le vomissement, sur la digestion. Paris, 1825, 2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8, avec 2 planches. 3 fr.

- LAFONT-GOUZI.** Traité du magnétisme animal, considéré sous le rapport de l'hygiène, de la médecine légale et de la thérapeutique. 1839, in-8, br. 3 fr.
- LAMARCK (J.-B. P.-A.)** Philosophie zoologique, ou exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux; à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent; aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent; enfin à celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués. Nouvelle édition. Paris, 1830, 2 vol. in-8. 12 fr.
- LAMARCK (J.-B. P.-A.)** Système analytique des connaissances positives de l'homme, restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation. 1830, 1 vol. in-8. 6 fr.
- LAUGIER.** Des cals difformes et des opérations qu'ils réclament (Thèse de concours pour la chaire de médecine opératoire). 1841, in-8, fig., br. 2 fr. 50 c.
- LAUGIER.** Des rétrécissements de l'urètre et de leur traitement. Paris, 1836, in-4°, br. 2 fr. 50 c.
- LANDOUZY.** Mémoire sur l'épidémie de typhus carcéral qui a régné à Reims en 1839 et 1840. 1842. in-8. br. 2 fr.
- LANDOUZY.** Mémoire sur les procédés acoustiques de l'auscultation et sur un nouveau mode de stéthoscopie applicable aux études cliniques. 1841. in-8. 1 fr. 25 c.
- LEBER.** Scorbut épidémique des prisons. 1840, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- LEBRETON.** Recherches sur les causes et le traitement de plusieurs maladies des nouveau-nés. 1819, in-8, br. 2 fr.
- LECOQ.** Le Mont-d'Or et ses environs, ou remarques sur la structure et la végétation de ce groupe de montagnes; observations sur les eaux, le climat, l'agriculture, etc. 1835, 1 fort vol. in-8°, fig., br. 8 fr.
- LECOQ.** Vichy et ses environs, ou description des eaux thermales et des sites pittoresques qui les entourent, avec des considérations sur l'action médicale des eaux. 1836, 1 vol. in-8, br., fig. 5 fr.
- LECOQ ET BOISDUVAL.** Taxidermie enseignée en dix leçons, ou art d'empailler les oiseaux, les quadrupèdes, les reptiles et les poissons. 1826, 1 vol. in-12, fig. 3 fr. 50 c.
- LÉFOULON.** Nouveau traité théorique et pratique de l'art du dentiste. 1 vol. in 8 de 524 pages, avec 130 fig. gravées sur bois et intercalées dans le texte. 1841. 7 fr.
- LELUT.** Du démon de Socrate, spécimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire, augmenté d'un mémoire sur les hallucinations au début de la folie, d'observations sur la folie sensoriale et de recherches des analogies de la folie et de la raison. Paris, 1836, 1 vol. in-8 de 366 pages. 3 fr. 50 c.
- LE MAGNÉTISME ET LE SOMNAMBULISME** devant les Corps Savants, la Cour de Rome et les Théologiens, par M. l'abbé J.-B. L., prêtre, ancien élève en médecine. 1844, 1 fort vol. in-8. 7 fr.
- LEMBERT.** Essai sur la méthode endermique (lu à l'Académie Royale des Sciences). Paris. 1828, in-8, br. 2 fr.
- LEPELLETIER (de la Sarthe).** Traité de l'érysipèle et des dif-

- férentes variétés qu'il peut offrir; renfermant toutes les opinions des auteurs sur cette maladie, sa théorie naturelle, ses causes, ses symptômes, ses complications et l'exposition des diverses méthodes conseillées pour son traitement, enfin la description particulière de chacune de ses espèces et des faits à l'appui de tous les principes établis, 1836, 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.
- LEPELLETIER** (de la Sarthe). Traité de **physiologie médicale** et philosophique. 1839, 4 vol. in-8, avec 12 pl. et des tableaux synoptiques. 12 fr.
- LEPELLETIER** (de la Sarthe). Des hémorroïdes et de la chute du rectum. Paris, 1834, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- LEPELLETIER** (de la Sarthe). Traité complet sur la maladie scrofuleuse et les différentes variétés qu'elle peut offrir: ouvrage renfermant toutes les opinions des auteurs sur cette affection. Paris, 1830, 1 vol. in-8, br. 7 fr.
- LEPELLETIER** (de la Sarthe). De l'emploi du taitre stibié à haute dose, dans le traitement des maladies en général, dans celui de la pneumonie et du rhumatisme en particulier, 1835, in-8. 3 fr. 50 c.
- LEPOUTRE** et **PETIT**. Traité de jurisprudence médicale, tendant à organiser les différentes branches de l'art de guérir; accompagné de la réfutation des erreurs et injustices contenues dans le projet de loi des praticiens de Bruxelles. 1841, in 8, br. 3 fr.
- LEREBOURS**. Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfants. 5<sup>e</sup> éd. corrigée. Paris, an vii, 1 vol. in-18, br. 1 fr. 50 c.
- LEURET** et **LASSAIGNE**. Recherches physiologiques et chimiques pour servir à l'histoire de la digestion. 1825, in-8<sup>e</sup>. 4 fr. 50 c.
- LEVRAT-PERROTON**. Recherches et observations sur l'emploi thérapeutique du seigle ergoté. Paris, 1837, in-8, br. 3 fr.
- LÉVRET**. Observations sur la cure radicale de plusieurs polypes de la matrice, de la gorge et du nez, opérée par de nouveaux moyens inventés; 1771, 3<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-8 avec 6 pl. 6 fr.
- LIND**. Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds et les moyens d'en prévenir les suites, trad. de l'anglais par Thion de la Chaume. 1785, 2 vol. in-12, br. 6 fr.
- LIPPI** (REGIUS). Illustrazioni fisiologiche e patologiche del sistema linfatico chilifero mediante la scoperta di un gran numero di comunicazioni di esso col venoso. 1825, 1 vol. in-4, et atlas de fig. in-fol. 22 fr.
- LISFRANC**. Des diverses méthodes et des différents procédés pour l'oblitération des artères dans le traitement des anévrismes, de leurs avantages et de leurs inconvénients respectifs; suivies de quelques recherches sur l'histoire chirurgicale des anévrismes, en réponse à M. Dezeimeris. Paris, 1834, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- LISFRANC**. Maladies de l'**utérus**, d'après les leçons cliniques faites à l'hôpital de la Pitié; par le docteur **PAULY**. Paris, 1836, 1 vol. in-8, br. 6 fr.
- LONDE** (C.) Gymnastique médicale, ou l'exercice appliqué aux organes de l'homme, d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique. Paris, 1821, in-8, br. 4 fr.
- MALGAIGNE**. Mémoires sur les fractures et les luxations, conte-

- nant : 1° Recherches historiques et pratiques sur les appareils employés dans le traitement des fractures en général; 2° Etudes statistiques sur les fractures et les luxations; 3° Fractures des cartilages sterno-costaux, des côtes, du col du fémur, de la rotule; 4° Etudes statistiques sur les résultats des amputations dans les hôpitaux de Paris. 1839-1842, 1 vol. in-8. 7 fr.
- On vend séparément* : — Recherches historiques et pratiques sur les appareils dans le traitement des fractures. 1841, in-8, br. 3 fr.
- Mémoire sur la détermination des diverses espèces de luxations de la rotule, leurs signes et leur traitement. 1836, in-8. 2 fr.
- Etudes statistiques sur les luxations. 1841, in-8, br. 1 fr. 25 c.
- De quelques dangers du traitement ordinaire des fractures du col du fémur. 1841, in-8. 75 c.
- Recherches sur les fractures des cartilages sterno-costaux et sur leur traitement. 1841, in-8. 75 c.
- Recherches sur les variétés et le traitement des fractures des côtes, 1838, in-8. 2 fr.
- Etudes statistiques sur les fractures et les luxations. 1839, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- Etudes statistiques sur les résultats des amputations dans les hôpitaux de Paris. 1842, in-8, br. 2 fr.
- MALGAIGNE.** Leçons cliniques sur les hernies. 1839-1840; 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- 2° Mémoire sur les étranglements herniaires. 1841; in-8 br. 2 fr.
- MALGAIGNE.** Etudes statistiques sur les étranglements herniaires et sur l'opération de la hernie étranglée. 1842; in-8 br. 1 fr. 25 c.
- Recherches statistiques sur la fréquence des hernies. 1840 in-8 br. fig. 2 fr.
- MALGAIGNE.** Mémoires de chirurgie, contenant : 1° Coup d'œil sur la médecine et la chirurgie en Pologne; 2° Souvenirs cliniques de l'hôpital Saint-Louis; 3° Ponction dans l'hydrocéphale chronique; 4° Traitement des grands emphysèmes traumatiques; 5° Mémoire sur un nouveau moyen de prévenir l'inflammation après les grandes lésions traumatiques, et spécialement après les opérations chirurgicales; 6° Lettres sur l'histoire de la chirurgie, suivies des Etudes sur l'anatomie et la physiologie d'Homère. 1832 à 1842; in-8 br. 7 fr.
- *On vend séparément* : — Du traitement des grands emphysèmes traumatiques. 1842; in-8 br. 1 fr.
- Mémoire sur un nouveau moyen de prévenir l'inflammation après les grandes lésions traumatiques et spécialement après les opérations chirurgicales. 1841; in-8 br. 1 fr. 50 c.
- Lettres sur l'histoire de la chirurgie, suivies des études sur l'anatomie et la physiologie d'Homère. 1842; in-8 br. 2 fr. 50 c.
- Ponction dans l'hydrocéphale chronique. 1840; in-8 br. 50 c.
- MALGAIGNE.** Manuel de **médecine opératoire**, fondée sur l'anatomie normale et l'anatomie pathologique. 1843, 1 vol. gr. in-18 de 780 pages. 4<sup>e</sup> édition considérablement augmentée. 6 fr.
- MALGAIGNE.** Nouvelle théorie de la voix humaine. 1831, in-8, br. 1 fr. 50 c.

- MANEC.** Anatomie analytique, Nef grand sympathique; feuille gr. in-fol., dessinée par Jacob. 1836, 3<sup>e</sup> éd. 6 fr. 50 c. Fig. col. 13 fr.
- MANEC.** Recherches anatomico-pathologiques sur la hernie crurale. Paris, 1826, in-4<sup>o</sup>, fig., br. 2 fr. 50 c.
- MARCEL DE SERRÈS.** Essai sur les Cavernes à ossements et sur les causes qui les y ont accumulés; 3<sup>e</sup> éd., 1838, 1 vol. in-8. 7 fr.
- MARCHANT (L).** Recherches sur l'action thérapeutique des eaux minérales avec une carte thermale des Pyrénées. 1832. 1 vol. in-8. 8 fr.
- MARCHESSAUX** Nouveau Manuel d'**anatomie générale**. Histologie et organogénie de l'homme. (Ouvrage contenant un résumé de tous les travaux faits en France, en Allemagne et en Angleterre, sur la structure, les propriétés, les analyses, l'examen microscopique et le développement des liquides et des solides.) Par M. le docteur *Marchessaux*, ancien interne des hôpitaux de Paris, 1844, 1 vol. gr. in-18 de 428 pages. 3 fr. 50 c.
- MARTIN (FERDINAND).** Mémoire sur l'étiologie du pied-bot, suivi du rapport fait à l'Académie royale de médecine, par MM. **BRESCHET, VILLENEUVE** et **CRUVEILHIER**. 1839, in-8, et atlas in-4. 3 fr. 50 c.
- MARTINET.** Manuel de clinique médicale, contenant la manière d'observer en médecine; les divers moyens d'explorer les maladies de la tête, de la poitrine, de l'abdomen, etc., 3<sup>e</sup> édition revue, corrigée et augmentée. Paris, 1837, 1 vol. in-18, br. 4 fr. 50 c.
- MARTINET.** Traité élémentaire de **thérapeutique médicale**, suivi d'un formulaire, etc. 1 fort vol. in-8 de 640 p. 1837. 6 fr.
- MAURY.** Traité complet de l'art du dentiste, d'après l'état actuel des connaissances. 3<sup>e</sup> éd., mise au courant de la science, avec des notes, par **GRESSET**. 1 vol. in-8, et atlas de 42 planches. 1841. 12 fr.
- MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE DES PAUVRES,** Contenant les premiers secours à donner aux empoisonnés et aux asphyxiés et les remèdes faciles à préparer et peu chers pour le traitement de toutes les maladies. Nouvelle édition entièrement refondue, 1839, 1 vol. gr. in-18 de 500 pag. environ. 2 fr. 50 c.
- MAYOR (de Lausanne).** **BANDAGES** et **APPAREILS A PANSEMENTS**, ou nouveau système de déligation chirurgicale, contenant les moyens simples et faciles de remplacer avec avantage les bandages et la charpie par le mouchoir et le coton; des considérations sur les irrigations continues, les brayers, la chirurgie populaire, les membres artificiels, la résection partielle du pied, les amputations dans les fractures, le compas d'épaisseur; le traitement des fractures par la planchette ou l'hyponarthécie sans obliger les malades de garder le lit; le traitement des gibbosités sans lits mécaniques; l'extension des extrémités dans le cas d'ankylose; une nouvelle manière de traiter les ulcères. *Troisième édition*, augmentée de Mémoires sur les bassins et les pessaires en fil de fer, les fractures de la clavicule, la cure radicale des hernies et le cathétérisme simple et forcé dans les rétrécissements de l'urètre. 1 fort vol. in-8, et atlas in-4., de 16 planches, 1838. 7 fr.
- MENIÈRE.** Des Vêtements et des Cosmétiques (Thèse de concours pour la chaire d'hygiène). 1837, in-4, br. 3 fr. 50 c.

- MENVILLE.** de l'âge critique chez les femmes, des maladies qui peuvent survenir à cette époque de la vie, et des moyens de les combattre et de les prévenir. 1840; 1 vol. in-8 br. 6 fr.
- MOIROUD.** Traité élémentaire de matière médicale ou de pharmacologie vétérinaire, suivi d'un Formulaire pharmaceutique raisonné. 2<sup>e</sup> édition, corrigée et augmentée. 1843, 1 vol. in-8. 8 fr.
- MONGELLAS.** Monographie des irritations intermittentes, ou Traité théorique et pratique des maladies périodiques, des fièvres larvées, locales ou topiques, des fièvres pernicieuses, rémittentes, intermittentes, bénignes des auteurs 1839, 2 v. in-8. 14 fr.
- MOREAU** (professeur d'accouc. à la Faculté de médecine de Paris). **Manuel des sages-femmes**, contenant la saignée, l'application des ventouses, la vaccine, la description et l'usage des instruments relatifs aux accouchements, avec des notes sur plusieurs parties des accouchements (*pour servir de complément aux principes d'accouc. de BAUDELOCQUE*); 1839, 1 vol. in-12 avec fig. 2 fr.
- MOREAU** (CHRISTOPHE). De la mortalité et de la folie dans le régime pénitentiaire, et spécialement dans les pénitenciers de Philadelphie, d'Auburn, de Genève et de Lausanne (aux États-Unis et en Suisse). 1839, in-8, br. 2 fr.
- MOULINIÉ.** Considérations cliniques sur les engorgements. 1840; in-8 br. 2 fr.
- MOULINIÉ.** Le médecin de mer, ou conseils hygiéniques et thérapeutiques à donner aux malades pendant les traversées. 1841. 1 vol. in-8, br. 7 fr. 50 c.
- MOULINIÉ.** Maladies des organes génitaux et urinaires, exposées d'après la clinique chirurgicale de l'hôpital de Bordeaux. 1839. 2 vol. in-8, fig., br. 12 fr.
- MOULINIÉ.** Du bonheur en chirurgie, recueil de faits cliniques. 1842; 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- MUNARET.** Du médecin des villes et du médecin de campagne, **Mœurs et science.** Seconde édition, entièrement refondue. 1840, 1 beau vol. grand in-18 papier vél., de 550 pag. 3 fr. 50 c.
- MUSSET** (Hyacinthe). Traité des **maladies nerveuses** ou névroses, et en particulier de la paralysie et de ses variétés, de l'hémiplégie, de la paraplégie, de la chorée ou danse de saint Guy, de l'épilepsie, de l'hystérie, des névralgies internes et externes, de la gastralgie, etc. 1840, 1 vol. in-8. 6 fr.
- NAEGELÉ.** Manuel d'ACCOCHEMENT à l'usage des Sages-femmes; traduit de l'allemand par le docteur Pigné, conservateur du musée Dupuytren. 1844, 1 vol. in-12, br. 4 fr.

### ÉLÉMENTS DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE,

Par NÉLATON, chirurgien des hôpit. de Paris. 1844-45, 2 v. in-8. 16 fr.

- OLLIVIER** (C. d'Angers). Essai sur le traitement rationnel de la descente de l'utérus, et les affections les plus communes de cet organe (lu le 9 septembre 1838 à la société de Médecine d'Angers). 1842, in-8, br. 2 fr.

- OTTERBURG.** Lettres sur les ulcérations de la matrice (métro-  
elkoses), et leur traitement 1839, in-8. 2 fr.
- PADIOLEAU.** Traité de la gastrite et du régime alimentaire dans  
les maladies aiguës et chroniques des organes de la digestion, suivi  
d'un mémoire sur l'emploi du musc dans la pneumonie et les  
constitutions médicales. 1842; 1 vol. in-8 br. 5 fr.
- PARCHAPPE.** Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation  
mentale. 1839, in 8, br. 2 fr.
- PARCHAPPE.** Traité théorique et pratique de la folie. *Observations  
particulières et documents nécroscopiques.* 1841, 1 vol. in-8. 7 fr.
- PARCHAPPE.** Recherches sur l'ENCÉPHALE, sa structure, ses fonc-  
tions et ses maladies. 1<sup>er</sup> Mémoire, sur le volume de la tête et de  
l'encéphale chez l'homme. 2<sup>e</sup> Mémoire, sur les altérations de  
l'encéphale dans l'aliénation mentale. 1836-38, 2 vol. in-8. 7 fr.  
Le second Mémoire se vend séparément. 3 fr. 50 c.
- PASTA (DE BERGAMÉ).** Traité des pertes de sang chez les femmes  
enceintes, et des accidens relatifs aux flux de l'utérus qui succèdent  
à l'accouchement; traduit de l'italien avec des notes; par J. L.  
ALIBERT. Paris, an 8, 2<sup>e</sup> vol. in-8, br. 9 fr.
- PAULY.** Maladies de l'utérus d'après les leçons cliniques de M. Lis-  
franc faites à l'hôpital de la Pitié. 1836, 1 vol. in-8, br. 6 fr.
- PAYEN et CHEVALLIER.** Traité élémentaire des réactifs, leurs  
préparations, leurs emplois spéciaux, et leur application à l'analyse,  
par M. A. PAYEN, membre de l'Institut, et par M. A. CHEVALLIER,  
professeur-adjoint à l'École de pharmacie de Paris, troisième  
édition, augmentée d'un supplément contenant les nouvelles re-  
cherches faites; 1<sup>o</sup> sur l'Arsenic, à l'aide de l'appareil de Marsh;  
des modifications de cet appareil, avec les rapports des Acadé-  
mies Royales des Sciences et de Médecine; 2<sup>o</sup> sur l'Antimoine;  
3<sup>o</sup> sur le Plomb; 4<sup>o</sup> sur le Cuivre; 5<sup>o</sup> sur le Sang; 6<sup>o</sup> sur le Sperme.  
3 vol. in-8<sup>o</sup> de 1,250 p. avec 5 pl. représentant 60 sujets et 19 fi-  
gures intercalées dans le texte. 1841. 9 fr.  
On vend séparément le *supplément* par M. A. Chevallier. 1 vol.  
in-8. de 224 pages avec figures. 1841. 2 fr. 50 c.
- PELLETAN.** Traité élémentaire de physique, générale et médicale.  
par P. PELLETAN, professeur de physique à la Faculté de médecine  
de Paris; 3<sup>e</sup> édition. 1838; 2 vol. in-8, avec fig. 14 fr.
- PELLETAN père.** Observation sur un ostéosarcome de l'humé-  
rus, simulant un anévrisme. Paris, 1815, in-8, figures. 1 fr. 25 c.
- PELLETAN (Jules).** Des principales formes de la pneumonie,  
1838, in-8. 1 fr. 25 c.
- PERCY.** Manuel du chirurgien d'armée, ou instructions de chirurgie  
militaire, sur le traitement des plaies d'armes à feu, avec la mé-  
thode d'extraire de ces plaies les corps étrangers. 1830, in-12,  
fig., br. 2 fr. 50 c.
- PERCY.** Pyrotechnie chirurgicale, ou l'art d'appliquer le feu en  
chirurgie. Paris, 1811, in-12, fig., br. 3 fr.
- PEREYRA.** Du traitement de la phthisie pulmonaire; quelques  
Réflexions sur les phthisiques observés à l'hôpital Saint-André de  
Bordeaux. 1843, in-8, br. 2 fr.

- PÉRIER.** De l'infection palustre en Algérie. 1844, in-8, br. 1 fr. 50c.
- PÉRREVE.** Des rétentions d'urine et des rétrécissements organiques de l'urètre. Paris, 1836, in-8, br. 2 fr.
- PÉTÉTIN.** Electricité animale, prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hystérique et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies. 1808; 1 vol. in-8 br. 6 fr.
- PÉTIT** (de l'île de Ré). La syphilis connaît-elle pour cause un principe spécifique, ou n'est-elle que le résultat de l'irritation? Les moyens antiphlogistiques doivent-ils, dans tous les cas, être préférés au mercure dans le traitement de cette maladie, et la guérissent-ils d'une manière aussi sûre? Discussion à ce sujet. 1830, in-8 br. 1 fr. 50c.
- PEYRÉ.** Traité du strabisme et de sa cure radicale par la section musculaire, contenant des expériences nouvelles sur la division des muscles orbitaires chez les animaux vivants, et de nouvelles applications de la myotomie oculaire à la Guérison du nystagme, de la myopie, de l'amaurose par rétraction musculaire, de l'ophtalmokopie, de l'obscurcissement de la cornée nécessitant l'opération de la pupille artificielle. 1842, in-8, br. 3 fr.
- PERSON.** Eléments de physique, par PERSON, docteur en médecine et agrégé de la Faculté de médecine de Paris, agrégé de l'université, professeur de physique et de chimie au collège royal de Rouen, etc. 1836, 1841, 2 vol. in-8 de 1210 pages, avec un atlas in-4 de 675 fig. 12 fr.
- PETIT** (J.-L.). Traité des maladies des os, dans lequel on a représenté les appareils et les machines qui conviennent à leur guérison. Nouv. éd., revue et augm. par Louis. 1785, 2 v. in-12, fig. 4 fr.
- PIGEAIRE.** Puissance de l'électricité animale, ou du magnétisme vital et de ses rapports avec la physique, la physiologie et la médecine. 1839, in-8, br. 5 fr.
- PIORRY.** De l'irritation encéphalique des enfants, ou Considérations sur les causes, les symptômes et le traitement de la maladie désignée successivement sous les noms de *convulsions internes*, de *fièvre cérébrale*, d'*hydrocéphale aiguë*, d'*arachnoïde*, etc. Paris, 1823, in-8, br. 2 fr. 50c.
- PIORRY.** Clinique médicale des hôpitaux de la Pitié et de la Salpêtrière, contenant le compte-rendu de la clinique de la faculté de médecine de Paris; recherches sur les causes occasionnelles et sur la nature de l'entérite typhoïde; mémoires sur la pneumonie hypos-tatique, sur les causes occasionnelles du choléra, sur l'ophtalmie palpébrale, sur les névralgies et leur traitement, sur la nature et le traitement de plusieurs névroses, sur l'hypertrophie de la rate dans les fièvres intermittentes, sur les accidents cérébraux qui surviennent dans l'érysipèle de la face; sur cette question; quelle part à l'inflammation dans la production des maladies dites organiques? 1835, 1 vol. in-8. 6 fr.
- PIORRY.** Du procédé opératoire à suivre dans l'exploration des organes par la **percussion médiate**, accompagné de mémoires sur la circulation, les pertes de sang, le sérum du sang,



- la respiration, l'asphyxie, la strangulation, la submersion, la langue considérée sous le rapport du diagnostic, l'abstinence, la migraine, etc. 1835, 1 fort vol. in-8. 6 fr.
- POLINIÈRE.** Études cliniques sur les émissions sanguines artificielles. (Ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société de médecine de Marseille). Paris, 1827, 2 vol. in-8. 12 fr.
- POTTON.** De la prostitution et de ses conséquences dans les grandes villes, dans la ville de Lyon en particulier, de son influence sur la santé, le bien-être, les habitudes de travail de la population; des moyens d'y remédier (ouvrage couronné en 1841 par la Société de médecine de Lyon); par *Potton*, médecin en chef de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon. 1841; 1 vol. in-8. 6 fr.
- POUPIN.** Caractères phrénologiques et physiognomoniques des Contemporains les plus célèbres, selon les systèmes de Gall, Spurzheim et Lavater, avec des remarques biographiques, historiques, physiologiques et littéraires, et 37 portraits, lithographiés d'illustrations contemporaines. Paris, 1837, 1 fort vol. in-8. 10 fr.
- PRAVAZ.** Mémoire sur l'application de la gymnastique au traitement des maladies lymphatiques et nerveuses et au redressement des difformités. Paris, 1837, in-8. 1 fr. 50 c.
- PRAVAZ.** Mémoire sur l'emploi du bain d'air comprimé, associé à la gymnastique dans le traitement du rachitisme, des affections strumeuses et des surdités catarrhales, suivi d'un rapport approuvé par la Société de médecine de Lyon, 1840, in-12. 1 fr. 50 c.
- PRAVAZ.** Deuxième mémoire sur l'emploi du bain d'air comprimé dans le traitement du rachitisme, des affections strumeuses, spasmodiques et des surdités catarrhales. 1841, in-8 br. 1 fr. 50 c.
- PRAVAZ.** Méthode nouvelle pour le traitement des déviations de la colonne vertébrale, précédée d'un examen critique des divers moyens employés par les orthopédistes modernes. Paris, 1827, 1 vol. in-8, avec 4 planches. 4 fr.
- QUETELET.** Positions de physique, ou résumé d'un Cours de physique générale. 1834. 3 vol. in-18. 7 fr.
- RACIBORSKI.** Précis pratique et raisonné du diagnostic, contenant l'inspection, la mensuration, la palpation, la dépression, la percussion, l'auscultation, l'odoration, la gustation, les réactifs chimiques, l'interrogation des malades, la description des maladies de la peau, de la bouche, de la gorge, des parties génitales, des altérations du sang, des affections du système nerveux, de l'appareil circulatoire, respiratoire, digestif, urinaire, etc. 1837, 1 fort vol. grand in-18 de 970 pages. 7 fr.
- RAMBAUD.** Traité élémentaire d'anatomie générale, descriptive et physiologique. 1842. 1 vol. in-8 de 500 pages. 6 fr.
- RAPPORT CONFIDENTIEL SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL** et sur la conduite récente de l'Académie royale de médecine, adressé à la congrégation de l'Index, et traduit de l'italien du R. P. Scobardi. 1 vol. in-8, br. 1839. 2 fr. 25 c.
- RAYMOND.** Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir; nouv. édit. avec des notes, par *GIRAUDY*. 1816, 1 vol. in-8. 5 fr.
- REGNIER.** De la pustule maligne, ou nouvel exposé des phénomènes

- nes observés pendant son cours, suivi du traitement antiphlogistique le plus approprié à sa véritable nature, 1829, in-8, br. 4 fr.
- REQUIN. Notice médicale sur Naples. Br. in-8, 1833. 1 fr. 25 c.
- REQUIN. Des purgatifs et de leurs principales applications. (Thèse pour le concours de matière médicale.) 1839, in-8, br. 2 fr.
- REQUIN. Des prodromes dans les maladies. (Thèse de concours pour la chaire de pathologie interne.) 1840, in-8, br. 1 fr. 50 c.

### ÉLÉMENTS DE PATHOLOGIE MÉDICALE,

Par REQUIN, médecin des hôpitaux de Paris. 1843-45, 2 v. in-8. 16 fr.

- RÉSIMONT. Le Magnétisme Animal considéré comme moyen thérapeutique; son application au traitement de deux cas remarquables de névropathie. 1843. 1 vol. in-8. 5 fr.
- REYBARD. Mémoire sur la cure des anus contre nature par l'incision des parois adossées des bouts d'intestins, in-8, br. 1 fr. 50 c.
- RICARD. Traité théorique et pratique du **magnétisme animal**, ou Méthode pour apprendre à magnétiser. 1841, 1 vol. in-8. 6 fr.
- RICARD. Physiologie et Hygiène du **magnétiseur**; *régime diététique du magnétisé*; Mémoires et Aphorismes de Mesmer, avec des notes. 1844, 1 vol. grand in-8, de 456 pages. 3 fr. 50 c.
- RICHARD (de Nancy). Traité pratique des **maladies des enfants** considérées dans leurs rapports avec l'organogénie et les développements du jeune âge. 1839, 1 fort vol. in-8. 8 fr.
- RICHARD (de Nancy). Traité de l'éducation physique des enfants, à l'usage des mères de famille et des personnes dévouées à l'éducation de la jeunesse. 1843, 1 vol. grand in-8, de 344 pages. 4 fr.
- RIGOT, chef des travaux anatomiques de l'École royale vétérinaire d'Alfort. ANATOMIE DES RÉGIONS DU CHEVAL, considérée spécialement dans ses rapports avec la chirurgie et la médecine opératoire. 1828, 1 vol. in-folio, avec 6 belles planches, cart. 6 fr.
- RILLIET et BARTHEZ. Traité clinique et pratique des **maladies des enfants**, par MM. les docteurs *Rilliet* et *Barthez*, anciens internes de l'hôp. des Enfants malades. 1843, 3 forts vol. in-8. 21 fr.
- ROBERT (A.). Des anévrismes de la région sus-claviculaire (thèse de concours pour la chaire de clinique chirurgicale), par M. *Robert*, chirurgien de l'hôpital Beaujon. 1842, in-8 de 134 pages avec une planche d'anatomie chirurgicale. 3 fr.
- ROBERT (A.). Mémoire sur l'inflammation des follicules muqueux de la vulve (lu à l'Académie royale de médecine le 2 septembre 1840). 1841, in-8, br. 1 fr. 25 c.
- ROUX (GASP.). Histoire médicale de l'armée en Morée pendant la campagne de 1828. Paris, 1829, in-8, br. 4 fr.
- RUFZ. Quelques recherches sur les symptômes et sur les lésions anatomiques de l'affection décrite sous les noms d'*hydrocéphale aiguë*, *fièvre cérébrale*, *méningite*, *méningo-céphalite*. 1835, in-4, b. 1 f. 50 c.
- SALACROUX. Nouveaux éléments d'histoire naturelle, comprenant la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie, 1 fort vol. grand in-8, de 1070 pages, avec 48 pl. gravées sur acier, et représentant 450 fig.; par M. le docteur SALACROUX,

- professeur d'histoire naturelle au collège royal de Saint-Louis.  
(*Ouvrage adopté par le Conseil royal de l'instruction publique pour l'enseignement de l'histoire naturelle dans les collèges et écoles normales primaires.*) 1839, 2<sup>e</sup> édition. 7 fr.
- SALACROUX.** Nouveaux éléments d'histoire naturelle, comprenant la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie. 2 forts volumes in-8 de 1500 pages, avec 48 planches gravées sur acier et représentant 450 fig. Paris, 1839. 17 fr.
- Le même ouvrage, fig. color. 40 fr.
- Cette édition in-8 a été faite concurremment avec la deuxième édition in-18. De plus, comme on a été moins gêné par le défaut d'espace, on a conservé tous les passages qu'on a été obligé de supprimer dans l'in-18. Enfin, on a ajouté plusieurs détails qu'on avait été forcé d'omettre complètement dans le format in-18, à cause de l'âge des élèves auxquels ce dernier est destiné.
- SANSON.** Traité de la cataracte, publié d'après ses leçons par ses élèves, MM. les docteurs BARDINET et PIGNÉ. 1842, in 8, br. 1 fr. 50 c.
- SAUCEROTTE (CONSTANT).** Nouveaux conseils aux femmes sur l'âge prétendu critique, ou Conduite à tenir lors de la cessation des règles; 3<sup>e</sup> édition, augmentée de nouvelles considérations sur la première apparition des règles, les dérangements de la menstruation et sur les *flueurs blanches*. Paris, 1829, in-8, br. 2 fr.
- SCARPA.** Traité des maladies des yeux, traduit de l'italien, sur la 5<sup>e</sup> édition, par MM. les docteurs Bousquet et Bellanger. Paris, 1821, 2 vol. in-8, avec fig. 7 fr.
- SCHRADER DE BRUNSWICK.** De la torsion des artères, traduite du latin, seconde édition augmentée d'un aperçu critique sur quelques procédés récemment imaginés pour obtenir l'oblitération des artères en cas d'anévrisme, sans avoir recours à la ligature; par MM. AMUSSAT et A. PETIT. 1834, in-8. 2 fr. 50 c.
- SCHWEIGHÆUSER.** La pratique des accouchements en rapport avec la physiologie et l'expérience. Paris, 1835, in-8<sup>o</sup>. 5 fr.
- SCRIVE.** Traité théorique et pratique des plaies d'armes blanches, à l'usage des chirurgiens d'armée. 1844, in-8, br. 2 fr.
- SEGOND.** De la gastro-entérite chronique chez les nègres, vulgairement appelée *mal d'estomac* ou *mal de cœur*. 1833, in-8 1 fr. 50 c.
- SENAC.** Traité des maladies du cœur. Paris, 1783, 2 vol. in-12. 3 fr.
- SERINGE.** Le petit agriculteur, ou traité élémentaire d'agriculture. 1841, 1 vol. in-18 de 500 pages avec figures. 2 fr.
- SERRE.** Mémoire sur l'emploi des préparations d'argent dans le traitement des maladies vénériennes. Paris, 1836, in-8, br. 2 fr.
- SERRE (d'Alais).** Du bégaiement et des effets physiologiques du geste dans l'acte de la parole. Gand, in-8. br. 2 fr. 50 c.
- SICHEL.** Traité de l'ophtalmie, la cataracte et l'amaurose, avec le traité théorique et pratique des maladies des yeux de Weller. 1832, 1837, 3 volumes in-8, avec planches coloriées. 18 fr.
- SOLAYRES.** Dissertation sur l'accouchement terminé par les seules forces de la mère; trad. du latin par le docteur ANDRIEUX (de Brioude). 1842, in-8, br. 2 fr. 50 c.
- SPURZHEIM.** Observations sur la *folie* ou sur les dérangements des fonctions morales et intellectuelles de l'homme, avec 2 pl. Paris, 1818, in-8. 6 fr.

- SPURZHEIM.** Essai sur les principes élémentaires de l'éducation. Paris, 1822, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.
- SOEMMERING.** Iconologie de l'organe de l'ouïe; trad. du latin par RIVALLIÉ, D. M. P. 1828, in-8, et atlas in-4, de 17 pl. 7 fr.
- SYDENHAM.** OEuvres de médecine pratique traduites par JAULT; nouvelle édition avec des notes, par BAUMES. Montpellier, 1816; 2 vol. in-8, br. 12 fr.
- SZOKALSKI.** Essai sur les sensations des couleurs, dans l'état physiologique et pathologique de l'œil, mémoire présenté à l'Académie royale des Sciences. 1841, in-8, br. 3 fr. 50 c.
- SZOKALSKI.** De l'emploi hygiénique et thérapeutique des conserves et des lunettes. 1842, in-8 br. 1 fr. 50 c.
- TANCHOU.** Recherches sur le traitement médical des TUMEURS CANCÉREUSES DU SEIN; ouvrage pratique basé sur 300 observations extraites d'un grand nombre d'auteurs; suivies d'une statistique sur la fréquence de ces maladies et de la discussion de l'Académie royale de médecine sur les tumeurs du sein. 1844, 1 vol. in-8 avec 12 figures. 4 fr. 50 c.
- TAVERNIER.** Notice sur le traitement des difformités de la taille au moyen de la ceinture à inclinaison, sans lits à extension ni béquilles. 1841, in-8, fig. 2 fr.
- TAVIGNOT.** Quelques remarques sur les cataractes secondaires, 1843, in-4, br. 1 fr. 50 c.
- TERME ET MONFALCON.** Nouvelles considérations sur les enfants trouvés, suivies des rapports sur l'histoire des Enfants-Trouvés par MM. BENOISTON DE CHATEAUNEUF et VILLEMALIN. Lyon, 1838, in-8, br. 2 fr. 50 c.
- THIAUDIÈRE.** De l'exercice de la médecine en province et à la campagne, considérée dans ses rapports avec la pratique. 1839, in-8, br. 2 fr.
- THOUVENEL.** Eléments d'hygiène, publiés par le docteur MÉNES-TREL. 1840. 2 vol. in-8, br. 10 fr.
- TOMMASINI.** Précis d'une nouvelle doctrine médicale italienne, traduit de l'italien par VANDER-LINDEN. 1822, 1 vol. in-8. 3 fr.
- TURNBULL.** Traitement de la cataracte et de quelques autres maladies des yeux, sans opérations chirurgicales; traduit de l'anglais par MM. Lusardi et P. Bernard. 1844, in-8 avec fig. 2 fr. 50 c.
- UNDERWOOD.** Traité sur les ulcères des jambes, précédé de remarques sur le procédé de l'ulcération et l'origine du pus louable; suivi d'une méthode heureuse de traiter certaines tumeurs scrofulieuses, les ulcères des mamelons, les crevasses du sein et les abcès laitieux. Trad. de l'angl. 1744, in-12. 1 fr. 50 c.
- VALLIN.** Le succès de toute opération chirurgicale dépend autant des soins qui la précèdent et de ceux qui la suivent que de l'opération elle-même; application de ce principe à la guérison de la cataracte. 1843, in-8. 2 fr.
- VIGAROUX.** Cours élémentaire des maladies des femmes, ou Essai sur une nouvelle méthode pour étudier et classer les maladies de ce sexe. 1801, 2 vol. in-8. 12 fr.

## LEÇONS ORALES

## DE CLINIQUE CHIRURGICALE,

FAITES A L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ,

par M. le professeur **VELPEAU**,

recueillies et publiées par MM. les docteurs JEANSELME et P. PAVILLON.

1840 à 1841. 3 vol. in-8. — 21 fr.

*Table des principaux sujets traités dans cet ouvrage.*

**TOME I.** — Généralités de la chirurgie clinique. — Ophthalmies. — Hydrocèle. — Luxations de l'articulation scapulo-humérale. — Cataracte. — Varices et varicocèle. — Introduction de l'air dans les veines. — Traitement de la gonorrhée. — Xérophthalmie. — Anus contre nature.

**TOME II.** — Manière d'utiliser son temps dans les hôpitaux. — Tumeurs blanches. — Corps étrangers dans les articulations. — Maladies du sein chez la femme. — Des ankyloses. — De la contusion. — Inversion incomplète de la matrice. — Hématocèle. — Fistules vésico-vaginales. — Traitement des fractures surtout par l'appareil inamovible.

**TOME III.** — Infection purulente. — Crépitation douloureuse des tendons. — Angines. — Procidence de l'anus. — Cancer des lèvres. — Adénite lymphatique. — Absès de la fosse iliaque. — Nouvelle théorie de la rétraction des doigts. — Erysipèle et ses variétés. — Tumeur scrotale contenant un fœtus. — Fissure à l'anus. — Accidents, suites du cathétérisme — Fistule à l'anus. — Absès fétides. — Résumé de la clinique chirurgicale pendant 1839-1840, etc.

**VIGNES.** Traité complet de la dysenterie et de la diarrhée, précédé de l'histoire clinique de ces maladies, suivi de quelques considérations sur la contagion essentielle et sur celle de la dysenterie. Paris, 1825, 1 fort vol. in-8, br. 6 fr.

**VILARDEBO.** De l'opération de l'anévrisme selon la méthode de Brasdor. Paris, 1831, in-4, br. 3 fr. 50 c.

**VOISIN.** Du bégaiement, ses causes, ses différents degrés; influence des passions, des sexes, des âges, sur ce vice de prononciation; moyens thérapeutiques pour prévenir, modifier ou guérir cette infirmité. Paris, 1821, in-8, br. 2 fr.

**WELLER.** Traité théorique et pratique des maladies des yeux, trad. de l'allemand sur la dernière édition, par F.-J. RIESTER, avec notes par M. JALLAT. 1832, 2 vol. in-8, avec 8 pl. col. 10 fr.

**ZIMMERMANN.** Traité de la dysenterie. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

**ZIMMERMANN.** Traité de l'expérience en général, et en particulier dans l'art de guérir; nouvelle édition. Montpellier, 1818, 3 vol. in 8, br. 10 fr.

## ENCYCLOGRAPHIE MÉDICALE,

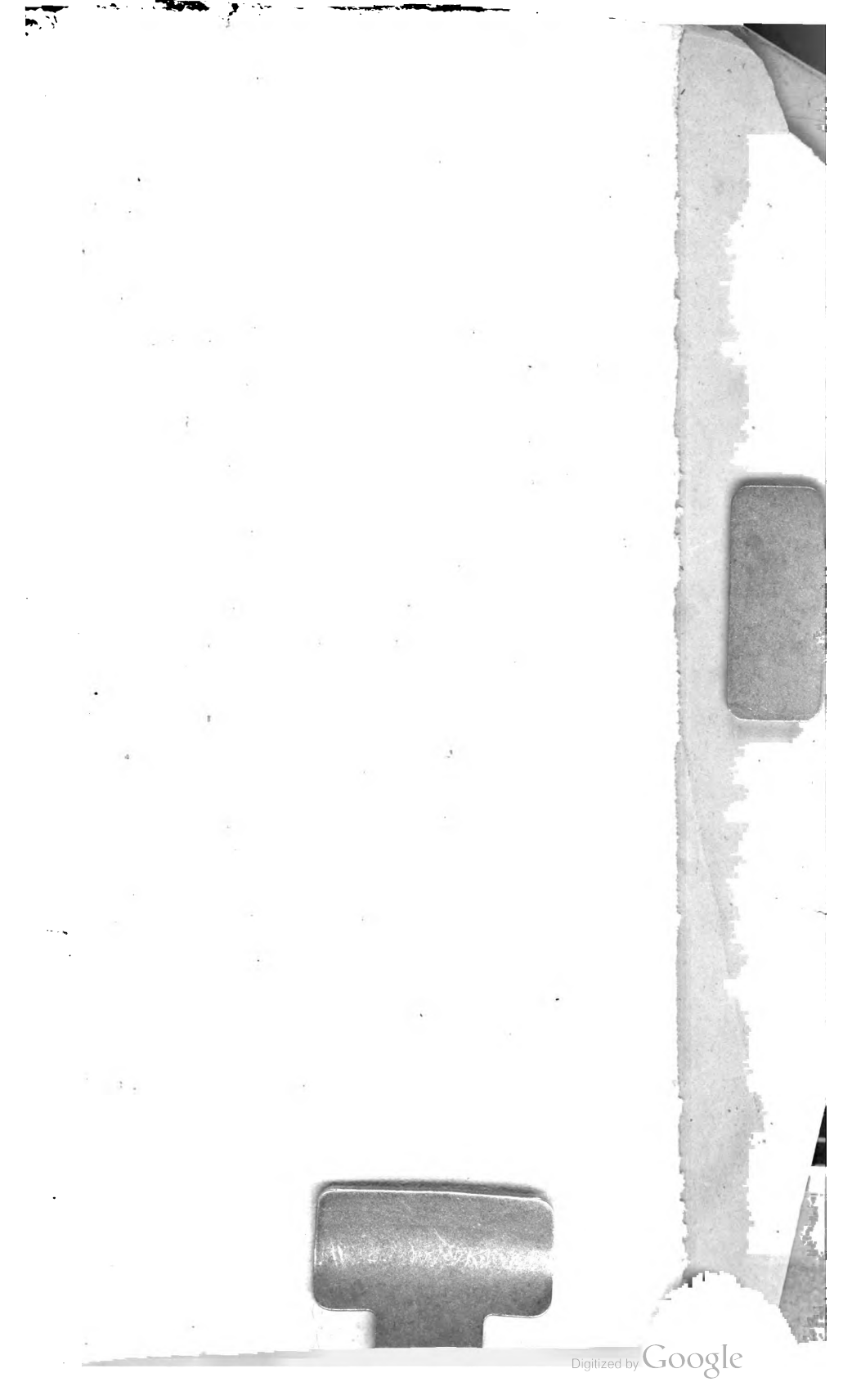
OU RÉSUMÉ ANALYTIQUE ET COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE PUBLIÉS EN FRANCE,

Répertoire des connaissances médicales et pharmaceutiques;

Par M. le docteur **LARTIGUE**.

Ce journal paraît le 15 de chaque mois. Le prix annuel est de 20 fr. pour toute la France, et 25 fr. pour l'étranger. Les abonnements datent d'octobre ou d'avril.

Paris. — Imprimerie de BOUQUON et MARTIN, rue Jacob, 30.



Librairie de Germer Baillière.

Ouvrages du même auteur.

**INTRODUCTION AU MAGNÉTISME**, examen de son état depuis les Indiens jusqu'à l'époque actuelle, sa théorie, sa pratique, ses avantages, et la nécessité de son concours avec la médecine. 1840, 1 vol. in-8.

**HISTOIRE DU SOMNAMBULISME** chez tous les peuples, noms divers d'*extases, songes, oracles et visions*; examen des doctrines théoriques et philosophiques de l'antiquité et des temps modernes, ses causes, ses effets, ses abus, ses avantages, et l'utilité de son concours avec la médecine. 1842, 2 vol. in-8.

**LE MAGNÉTISME CATHOLIQUE**, ou Introduction à la pratique, et réfutation des opinions de la médecine sur le magnétisme, principes, ses procédés, ses effets. 1844, 1 vol. in-8.

**CHARDEL**. Essai de psychologie physiologique, 3<sup>e</sup> édition augmentée d'un appendice sur les phénomènes du somnambulisme lucide, révélations de Swedenborg sur le mystère de l'incarnation des âmes sur leur état pendant la vie et après la mort. 1844, 1 vol. in-8.

**CHARDEL**. Esquisse de la nature humaine, expliquée par le magnétisme animal, précédée d'un Aperçu du système général de l'Unité contenant l'explication du Somnambulisme magnétique et de tous les phénomènes du Magnétisme animal. 1826, 1 vol. in-8.

**CHARPIGNON**. Physiologie, médecine et métaphysique du Magnétisme. 1841. 1 vol. in-8.

**DELEUZE**. Mémoire sur la faculté de prévision, suivi de Notes et de justificatives recueillies par M. Mialle. 1836, in-8 br. 2 fr.

**DESPINE**. De l'emploi du Magnétisme animal et des eaux minérales dans le traitement des maladies nerveuses, suivi d'une Observation curieuse de guérison de névropathie. 1840, 1 vol. in-8.

**LAFONT GOUZI**. Traité du Magnétisme animal, considéré sous le rapport de l'hygiène, de la médecine légale et de la thérapeutique. in-8 broché.

**LE MAGNÉTISME ET LE SOMNAMBULISME** devant les savants, la cour de Rome, et les théologiens; par M. l'abbé J.-J. prêtre, ancien étudiant en médecine, 1 fort vol. in-8. 1844.

**RÉSIMONT** (Charles). Le Magnétisme animal considéré comme méthode thérapeutique; son application au traitement de deux cas remarquables de névropathie. 1843. 1 vol. in-8, br.

**RAPPORT** confidentiel sur le Magnétisme animal et sur la conduite de l'Académie royale de médecine. adressé à la Congrégation l'index et trad. de l'ital. du R. P. SCOBARDI, par Ch. B. 1839, in-8. 2 fr.

**RICARD**. Traité théorique et pratique du Magnétisme animal, ou méthode facile pour apprendre à magnétiser. 1841, 1 vol. in-8 br.

**RICARD**. Physiologie et hygiène du magnétiseur, régime diététique magnétisé; Mémoires et Aphorismes de Mesmer, avec des notes. 1841, 1 vol. grand in-18 br. 3 fr.